CONGRÈS INTERNATIONAL

DES

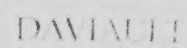
AMÉRICANISTES

XVe SESSION

TENUE À QUÉBEC EN 1906

TOME I

QUÉBEC
DUSSAULT & PROULX, IMPRIMEURS
1907


DAVIAULT

QUINZIÈME SESSION

DU

Congrès International des Américanistes

QUÉBEC, 1906

Congrès International

des

AMÉRICANISTES

XVe SESSION

TENUE À QUÉBEC EN 1906



QUÉBEC
Dussault & Proulx, Imprimeurs
1907

COMPTE RENDU

DU

Congrès International des Américanistes

TENU À QUÉBEC, DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 1906

XV[e] SESSION

TRANSMISSION DES POUVOIRS

Par décision du Comité d'Organisation du Congrès International des Américanistes de Stuttgard, en date du 23 août 1904, un comité composé de M. le Dr R. Bell, d'Ottawa, de Mgr J.-C. K.-Laflamme, de Québec, et de M. David Boyle, de Toronto, a été chargé d'organiser la 15[e] Session du Congrès.

COMMISSION D'ORGANISATION

PATRON

Son Excellence M. le Comte Grey, G. C. M. G., gouverneur général du Canada, Ottawa.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Honneur Sir L.-A. Jetté, K. C. M. G., lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Québec.

BUREAU

PRÉSIDENT

BELL (le Dr R.) du Service géologique de la Puissance du Canada.

VICE-PRÉSIDENTS

LAFLAMME (Mgr J.-C. K.-) M. A., Chevalier de la Légion d'Honneur, professeur à l'Université Laval.

BOYLE (David), directeur du Musée provincial, Ontario.

PYNE (l'honorable R.-A.) Ministre de l'Instruction publique de la Province d'Ontario.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DIONNE (le Dr N.-E.) docteur ès Lettres, membre de la Société Royale du Canada, bibliothécaire de la Législature de la Province de Québec.

TRÉSORIER

GAGNON (Alphonse) fonctionnaire au département des Travaux publics de la Province de Québec.

MEMBRES

BEEMAN (T. W.) Perth, Ont.

BELL (Chs-N.)

BRYCE (Rév. G.) Winnipeg.

CHAMBERLAIN (Professeur A.-F.) professeur à l'Université Clark, Worcester, Mass.

DECELLES (A.-D.) LL.D., M. S. R. C., bibliothécaire du parlement de la Puissance du Canada, Ottawa.

DOUGHTY (A.-G.) LL. D., M. S. R. C., archiviste en chef de la Puissance du Canada, Ottawa.

DRUMMOND, S. J. (Rév. P.) St-Boniface, Man.

GAGNON (Philéas) archiviste, Québec.

GOSSELIN (l'abbé Amédée) professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval de Québec.

GOUIN (l'honorable Lomer) Premier Ministre de la Province de Québec.

HUARD (l'abbé V.-A.) directeur du musée de la Province de Québec.

HUNTER (A.-F.) Barrie, Ont.

JAMES (C.-C.) M. S. R. C., député ministre d'agriculture de la Province d'Ontario.

JOLY DE LOTBINIÈRE (Sir Henry) ancien Lieutenant-Gouverneur de la Colombie Britannique.

KANE (S.-W.) directeur du musée de la Province du Nouveau-Brunswick.

LACOMBE, O. M. I. (Rév. Père), Calgary.

LEMOINE (Sir James M.) M. S. R. C., Québec.

LEMOYNE, O. M. I. (Rév. Père), Maniwaki.

MAIRE DE QUÉBEC (Son Honneur le) M. J.-G. Garneau, professeur à l'Université Laval, Québec.

MCCALLUM (A.-R.) professeur à l'Université de Toronto.

MORICE, O. M. I. (Rév. Père), Lac Stewart, C. A.

PEARS (H.) directeur du musée de la Province de la Nouvelle-Ecosse.

RECTEUR (Mgr le) de l'Université Laval.

RECTEUR (M. le) de l'Université McGill.

RECTEUR (M. le) du Collège Bishop.

ROUILLARD (E.) fonctionnaire au département des Terres de la Couronne de la Province de Québec.

ROY (J.-E.) LL. D., M. S. R. C., Lévis.

ROY (P.-G.) fonctionnaire au palais de justice, à Québec, Lévis.

ROY (l'honorable R.) Secrétaire de la Province de Québec.

SICOTTE (l'honorable L.-W.) Juge de la Cour des Sessions de la Paix, président de la Société des numismates, à Montréal.

SULTE (B.) M. S. R. C., ancien fonctionnaire civil à Ottawa.

TESSIER (Cyrille) N. P., Québec.

TURGEON (l'honorable A.) Ministre des terres de la Couronne de la Province de Québec.

WATSON (Lawrence).

WINTEMBERG (W.-J.) attaché au musée de la Province d'Ontario.

WOOD (W.) M. S. R. C., Québec.

LISTE DES MEMBRES DU CONGRÈS

DÉLÉGATIONS

ALLEMAGNE

Ehrenreich (le professeur Dr Paul) délégué de la Société d'Anthropologie et d'Ethnologie de Berlin.

Seler (le professeur Dr Eduard) délégué de la Société d'Anthropologie et d'Ethnologie de Berlin, et du gouvernement royal de Prusse.

ANGLETERRE

Haddon (le Dr A.-C.) F. R. S., délégué de la Société Royale de Géographie, de Londres, de l'Institut Anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, et de la Société des Antiquaires de Cambridge.

McIver (David Randall) M. A., délégué de la Société Royale de Géographie de Londres.

BELGIQUE

Leclercq (Jules) membre de la classe des lettres de l'Académie belge, délégué du gouvernement de Belgique et de l'Académie.

CANADA

Carrier (L.-N.) N. P., régistrateur, délégué de l'Alliance Française, section de Montréal.

Boucher de la Bruère (l'honorable) surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, délégué de l'Institut Canadien de Québec.

Dumoulin (P.-B.) caissier de la banque Molson, président de l'Institut Canadien, délégué de l'Institut.

Langelier (l'honorable Charles) shérif de Québec, délégué de l'Institut Canadien.

Roy (Ferdinand) avocat, docteur en droit, délégué de l'Institut Canadien.

WURTELE (F.-C) délégué de la Société Littéraire et Historique de Québec.

TESSIER (Cyrille) notaire, délégué de la Société du Parler Français, Québec.

CHAPAIS (l'honorable Thomas) LL. D., M. S. R. C., Chevalier de la Légion d'Honneur, délégué de la Société Royale du Canada.

LAFLAMME (Mgr J.-C. K.-) M. S. R. C., délégué de la Société Royale du Canada.

POIRIER (l'honorable Pascal) sénateur, M. S. R. C., délégué de la Société Royale.

ROY (J.-E.) N. P., LL. D., M. S. R. C., délégué de la Société Royale.

MATHIEU (Mgr O.-E.) recteur de l'Université Laval, Chevalier de la Légion d'Honneur, délégué de l'Université Laval de Québec.

ECOSSE

CAMERON (Murdoch) M. A. M. D., professeur à l'Université de Glasgow, délégué de la même université.

ETATS-UNIS

WISSLER (Dr Clark) curateur du musée d'ethnologie de New-York, délégué de l'American Museum of Natural History.

STEVENSON (Dr L.-E.) professeur au Collège Rutger de New-Brunswick, New-Jersey, délégué de l'Hispanic Society of America, de New-York.

BOAS (Dr Franz) professeur à l'Université Columbia de New-York, délégué de l'Académie des Sciences de New-York.

HOLMES (Dr W.-H.) chef du bureau d'ethnologie de Washington, délégué de la Smithsonian Institution de Washington.

FRANCE

KLECZKOWSKI (A.) consul général de France en Canada, délégué du ministère de l'Instruction publique de France.

LEJEAL (Léon) secrétaire de la Société des Américanistes de Paris, professeur au Collège de France, délégué du ministère de l'Instruction publique de France, et de la Société des Américanistes de Paris.

PÉRIGNY (le comte Maurice de) délégué de la Société de Géographie de Paris.

ITALIE

DORIA (le marquis Mario) délégué du ministère de l'Instruction publique de Sa Majesté le roi d'Italie.

MEXIQUE

BATRES (Leopoldo) Señor. } délégués du gouvernement
SIERRA (Santiago K.) Señor. } mexicain.

RUSSIE

STERNBERG (Léo) délégué de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg.

JOCHELSON (Waldemar) délégué de la Société anthropologique de l'Université Impériale de Russie, Saint-Petersbourg.

SUÈDE

HARTMANN (C.-V.) directeur de la section archéologique du musée Carnegie de Pittsburg, Pennsylvanie, délégué du gouvernement Suédois.

SOUSCRIPTEURS

ALLEMAGNE

EHRENREICH (le Dr Paul) professeur à l'Université de Berlin, Berlin W., Lutherstrasse, 29.

LEHMANN (le Dr W.) assistant au musée d'ethnographie de Berlin, Berlin W., Nettelbeckstrasse, 11.

PREUSS (le Dr K.-Th.) assistant professeur au Musée für Völkerkunde de Berlin, Berlin, Steglitz, Schlosstrasse, 40.

SELER (le Dr Eduard) professeur à l'Université de Berlin, directeur du département de l'Amérique Centrale au Musée Royal d'Ethnographie de Berlin, Berlin, Kaiser Wilhemstrasse, 3, Steglitz b., Berlin.

SELER (madame) Berlin.

STEINEN Von den (Dr Karl) Directeur du musée royal d'ethnographie de Berlin, Berlin, Steglitz 1, Friedrichstrasse.

ANGLETERRE

BRETON (Mademoiselle Adela) de l'Institut anthropologique de Londres.

HADDON (Alfred-C.) F. R. S., professeur d'ethnologie à l'Université de Cambridge, Inisfall, Hills Road, Cambridge.

HADDON (madame) Cambridge.

HADDON (mademoiselle) Cambridge.

JOCHELSON (Waldemar) Teddington, Middlesex, 4, Somerset Villas, Somerset Road.

LORD (Walter Frewen) Queen Anne's Mansions, Westminster, S. W.

MACIVER (Dr D. Randall) Oxford.

ARGENTINE (République)

ARATA (le Dr Pedro-N.) professeur à la faculté de médecine de Buenos-Ayres, 2261, rue Rivadavia, Buenos-Ayres.

BIBLIOTHÈQUE de l'Université nationale de La Plata.

FORS (D[r] Louis-R.) avocat, directeur de la bibliothèque de l'Université nationale de La Plata.

OUTES (Félix-F.) adjoint à la section d'archéologie du musée national de Buenos-Ayres.

PENA (Enrique) 138, rue Esmeralda, Buenos-Ayres.

PENDOLA (Augustin J.) bibliothécaire du musée national de Buenos-Ayres.

CANADA

AHERN (le D[r] M.-J.) médecin-chirurgien, professeur à l'Université Laval, 24, rue des Jardins, Québec.

ALLARD (l'honorable Jules) avocat, Conseiller législatif, Ministre de l'agriculture, Saint-François-du-Lac, comté d'Yamaska.

BÉGIN, (M[gr] L.-N.) archevêque de Québec, M. S. R. C., Palais épiscopal, Québec.

BÉLANGER, (P.-E.) notaire, 55, rue d'Aiguillon, Québec.

BELL (le D[r] R.) Ottawa.

BELL (Madame) Ottawa.

BELL (Mademoiselle Alice) Ottawa.

BELLEAU (Eusèbe) docteur en droit, 34, rue Wolfe, Lévis.

BISSON (Edmour-E.-H.) fonctionnaire public, 230, rue des Fossés, Québec.

BOYLE (David) directeur du musée de la Province d'Ontario, Toronto.

BURNHAM (Hempden) avocat, Peterboro, Ontario.

BRYCE (Rvd George) D. D., LL.D., M. S. R. C., 189, Colony, Winnipeg.

CAMPBELL (Robert) avocat, C. R., fonctionnaire civil, Québec.

CANNON (L.-A.) avocat, 19, rue des Remparts, Québec.

CASGRAIN (P.-B.) avocat, C. R., greffier de la Cour de revision, 4, rue Collins, Québec.

CATELLIER (le D[r] L.) professeur à l'Université Laval de Québec, rue Dauphine, Québec.

CHABOT (M.-H.) avocat, député-protonotaire de la Cour Supérieure de Québec, 118 ½, rue Richelieu, Québec.

CHAMBERS (E.-T.-D.) journaliste, Québec.

CHAPAIS (l'honorable T.) C. L., M. S. R. C., etc., rue Saint-Louis, Québec.

CHAREST (Elzéar) architecte, directeur des Travaux publics de la Province de Québec, 54, rue Richelieu, Québec.

CHARLEBOIS (J.-A.) notaire, docteur en droit, 111, Grande-Allée, Québec.

CHARLEBOIS (madame) Québec.

CHARTRÉ (Charles) fonctionnaire civil, 255, rue Saint-Joseph, Québec.

CLAPIN (l'abbé Georges) Rome, Italie.

COLLÈGE (le) de Montréal, 1181, rue Sherbrooke.

COUTURE (R.-P. Thestime) S. J., Wickwemeking, Iles Manitoulines.

COYNE (J.-H.) M. A., F. R. S. C., régistrateur, président de l'Elgin Historical and Scientific Institute, Saint-Thomas, Ontario.

DARVEAU (Charles) avocat, 28, rue Wolfe, Lévis.

DECAZES (Paul) secrétaire du département français de l'Instruction publique, membre de la Société Royale du Canada, 8, rue Brébeuf, Québec.

DEMERS (l'abbé B.) Hospice Saint-Louis de Gonzague, Québec.

DESCHÊNES (l'abbé Silvio) vicaire à l'église de Beauport.

DÉZIEL (l'abbé A.) curé de Beauport.

DIONNE (le Dr N.-E.) M. D., LL. D., M. S. R. C., bibliothécaire de la Législature, 29, rue Couillard, Québec.

DORION (C.-E.) avocat C. R., docteur en droit, professeur à l'Université Laval, 2, rue Sainte-Angèle, Québec.

DOUGHTY (A.-G.) archiviste en chef de la Puissance du Canada, Ottawa.

DOUVILLE (Mgr J.-A.-I.) professeur au Séminaire de Nicolet.

DUBOIS (l'abbé N.) principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier. Parc Lafontaine, Montréal.

DUMOULIN (P.-B.) président de l'Institut Canadien de Québec, 84, rue Saint-Louis, Québec.

DUPAIGNE (l'abbé P.) licencié ès lettres de la faculté de Paris, professeur de sciences au Séminaire de Montréal, Maison des Sulpiciens.

FAGUY (Mgr F.-X.) curé de Québec, 16, rue Buade.

FAIRCHILD Jr. (G.-M.) 5, rue Saint-Stanislas, Québec.
FILLION (l'abbé) professeur à l'Université Laval de Québec.
FORBES (l'abbé J.-G.) curé de Sainte-Anne de Bellevue, près Montréal.
FORGUES (J.-F.) fonctionnaire civil, 256, rue des Fossés, Québec.
FRASER (Mademoiselle Antoinette) 25, rue Hébert, Québec.
FRÉCHETTE (Achille) fonctionnaire civil. Ottawa.
FRÈRES (les) des Écoles Chrétiennes, (Académie Commerciale) 4, rue Cook, Québec.

GAGNÉ (l'abbé Lucien) curé de Saint-Ferdinand d'Halifax, comté de Mégantic, P. Q.
GAGNON (Alphonse) fonctionnaire civil, 87, rue Berthelot, Québec.
GAGNON (Mgr C.-O.) aumônier de l'Hospice Saint-Charles, Québec.
GAGNON (Ernest) LL. D., M. S. R. C., secrétaire général du département des Travaux publics, 164, Grande-Allée, Québec.
GAGNON (Philéas) archiviste judiciaire, 15, rue Sainte-Julie, Québec.
GARNEAU (J.-G) maire de Québec, Grande-Allée, Québec.
GARNEAU (J.-P.) libraire-éditeur, 48, rue Sainte-Famille, et rue de la Fabrique, Québec.
GASTONGUAY (J.-N.) arpenteur et ingénieur civil, surintendant des travaux de colonisation dans la Province de Québec, 602, rue Saint-Jean, Québec.
GAUVIN (C.-E.) arpenteur et ingénieur civil, surintendant des arpentages, et ingénieur des forces hydrauliques, 11, rue Hamel, Québec.
GELLEY (Émile) avocat, Lévis.
GIGNAC (l'abbé J.-N.) professeur à l'Université Laval.
GOSSELIN (l'abbé Amédée) professeur à l'Université Laval.
GOSSELIN (F.-X.) protonotaire de la Cour supérieure, Chicoutimi.
GOUIN (l'honorable Lomer) avocat, Premier Ministre de la Province de Québec.
GRAVEL (Ludger) 181, rue Saint-Hubert, Montréal.

HAMILTON (le Dr A.) 25, Avenue Bellevue, Toronto.
HARDY (Alexandre) agent général des passagers du chemin de

fer de Québec et Lac Saint-Jean, 43, rue Lachevrotière, Québec.

HARPER (le Dr J.-M.) 3, rue Aberdeen, Richmond Square, Québec.
HÉBERT (Paul) teneur de livres, 42, rue Saint-Patrice, Québec.
HUARD (l'abbé V.-A.) directeur du Musée de la Province de Québec, Palais épiscopal, Québec.
HUDON (R. P. Théophile) S. J., Collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal.
HUGOLIN, O. F. M. (R.-P.) Maison des Franciscains, Québec.
HUNTER (A.-F.) journaliste, Barrie, Ontario.

INSTITUT (L') Canadien de Québec.

JUTRAS (l'abbé P.-V.) curé de Pontgravé, Tingwick, P. Q.

LA BRUÈRE (l'honorable Boucher de) surintendant de l'Instruction publique, 110, rue Saint-Eustache, Québec.
LAFLAMME (Mgr J.-C. K.) Québec.
LANDRY (l'honorable A.-C.-P.-R.) sénateur, Québec.
LANGELIER (l'honorable François) C. R., LL. D., juge en chef de la Cour Supérieure, 217, Grande-Allée, Québec.
LANGLOIS (Charles-Achille) marchand, 52, rue d'Artigny, Québec.
LANGLOIS (C.-François) ancien fonctionnaire civil, 4, rue Sainte-Anne, Québec.
LAVERY (J.-I.) avocat, 69, rue Saint-Louis, Québec.
LAVOIE (C.-O.) surintendant des ventes au département des Terres et forêts, 65, rue de la Couronne, Québec.
LECLAIRE (Alphonse) directeur de la *Revue Canadienne*, 290, rue de l'Université, Montréal.
LEMOYNE (R. P. Georges) O. M. I., Maniwaki, Haut-Gatineau, P. Q.
LEVASSEUR (Nazaire) fonctionnaire civil, consul du Guatemala, 17, rue Sault-au-Matelot, Québec.
LINDSAY (Crawford-W.-A.) LL. B., avocat, fonctionnaire civil, 85, rue Berthelot, Québec.
LINDSAY (l'abbé L. St-Georges) secrétaire de l'archevêché de Québec, palais épiscopal, Québec.
LORTIE (l'abbé S.-A.) professeur à l'Université Laval, Québec.

— ii

MACPHERSON (William-M.) agent d'assurance et agent de paquebots transatlantiques, 73, rue Sainte-Ursule, Québec.

MAGNAN (C.-J.) directeur de *L'Enseignement Primaire*, professeur à l'Ecole normale Laval, 7, avenue des Erables, Québec.

MAROIS (Mgr C.-O.) B. A., D. D., V. G. Palais épiscopal, Québec.

MATHIEU (Mgr O.-E.) M. A., compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, recteur de l'Université Laval, Québec.

MILLER (J.-N.) assistant-secrétaire du département de l'Instruction publique, 38, rue d'Artigny, Québec.

MONTGOMERY (Henry) Ph. D., professeur de géologie au Trinity College et curateur du musée de l'université de Toronto, Toronto.

MORICE (R. P.) O. M. I., missionnaire à la Colombie Britannique.

MYRAND (Ernest) régistraire au département du secrétaire de la Province de Québec, 58, rue Sainte-Julie, Québec.

McLENNAN (Francis) avocat, C.R., 949, rue Dorchester, Montréal.

McLENNAN (Madame) Montréal.

NADEAU (l'abbé L.-E.) directeur du Petit Séminaire de Québec.

NEILSON (Colonel Hubert) M. D., Neilsonville, près Québec.

PACIFIQUE (R. P.) Capucin, missionnaire chez les Micmacs, Ristigouche.

PELLETIER (l'abbé F.) professeur au petit Séminaire de Québec.

POULIOT (Alphonse) avocat, professeur à l'Université Laval, greffier aux appels, 12, rue Haldimand, Québec.

PRINCE (J.-E.) avocat, professeur à l'Université Laval, 20½ rue Saint-Flavien, Québec.

PYNE (l'honorable R.-A.) ministre de l'éducation, Toronto.

RÉMILLARD (J.-A.) fonctionnaire civil, 19, rue des Remparts, Québec.

RIOPEL (L.-J.) avocat, 21, avenue Sainte-Geneviève, Québec.

RIVARD (Adjutor) avocat, professeur d'élocution à l'Université Laval, 7, rue Hamel, Québec.

ROUILLARD (Eugène) notaire, fonctionnaire civil, 13, rue Hamel, Québec.

ROULEAU (J.-A.) avocat, fonctionnaire civil, 95, rue Saint-Vallier, Québec.

ROULEAU (l'abbé T.-G.) principal de l'École normale Laval, chemin de Sainte-Foy, Québec.

ROUSSEAU (Arthur) médecin, professeur à l'Université Laval, 2, rue Collins, Québec.

ROUSSEAU (l'abbé P.) Sulpicien, séminaire de Saint-Sulpice, Montréal.

ROUTHIER (l'honorable A.-B.) juge en retraite, 73, rue d'Auteuil, Québec.

ROY (l'abbé Camille) professeur au petit Séminaire de Québec.

ROY (J.-E.) notaire, LL. D., M. S. R. C., rue Wolfe, Lévis.

ROY (Ferdinand) avocat, 10, rue du Parloir, Québec.

ROY (P.-G.) fonctionnaire civil, Lévis.

SCOTT (l'abbé H.-A.) curé de Sainte-Foy, P. Q.

SCOTT (J.-G.) Gérant du chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean, 80, rue Saint-Louis, Québec.

SÉMINAIRE de Chicoutimi.
" Nicolet.
" Saint-Charles de Sherbrooke.
" Saint-Hyacinthe.
" Sainte-Marie de Monnoir.
" Sainte-Thérèse.
" Trois-Rivières.

SICOTTE (l'honorable juge L.-W.) 13, avenue Laval, Montréal.

SIMARD (l'abbé Henri) professeur à l'Université Laval, Québec.

SIROIS (Joseph) notaire, 19, rue Couillard, Québec.

SOCIÉTÉ (La) du Parler Français au Canada, Québec.

STRUVE (Nicolas de) docteur ès lettres, conseiller d'Etat, consul impérial de Russie au Canada, 99, rue Saint-Jacques, Montréal.

TACHÉ (E.-E.) arpenteur-géomètre, député-ministre des Terres de la couronne, 52, rue Sainte-Ursule, Québec.

TÊTU (Mgr Henri) Palais épiscopal, Québec.

TESSIER (Cyrille) notaire, 12, rue d'Aiguillon, Québec.

TESSIER (Madame,) Québec.

TREMBLAY (J.) 230, rue des Fossés, Québec.

Trudelle (Joseph) fonctionnaire civil, 143, rue Sauvageau, Québec.

Turcot (J.-M.) M. D., fonctionnaire civil, 6, rue Sainte-Julie, Québec.

Turgeon (l'honorable A.) avocat, officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre du roi Léopold, ministre des Terres, 71, rue d'Auteuil, Québec.

Turnbull (J.-F.) lieutenant colonel, 14, avenue Saint-Denis, Québec.

Vassal (H.) Industriel, Drummondville, P. Q.

Verret (A.-H.) auditeur de la Province, Québec.

Weir, (Hon. W.-A.) C. R., ministre des Travaux publics et du travail de la Province de Québec, B. C. L. de l'Université McGill.

Wood (William) 59, Grande-Allée, Québec.

DANEMARK

Musée National, Copenhague.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

American Geographical Society, 15 O. 81ème rue New-York.

Blodgett (John Taggard) juge de la Cour Suprême de Rhode-Island, Providence.

Boas (Franz) professeur à l'Université Columbia, New-York.

Bowditch (C.-P.) 28, rue State, Boston, Mass.

Chamberlain (A.-F.) assistant professeur d'archéologie à l'Université Clark, Worcester, Mass.

Currier (l'abbé C.-W.) fonctionnaire au Bureau des missions catholiques indiennes, Washington, D. C.

Curtis (Melle Natalie) 33 O. 69ème rue New-York.

De Cora (Melle Angel) institutrice à l'école indienne, Carlisle, Pa.

Dixon (R.-B.) professeur d'anthropologie à l'Université Harvard, Cambridge, Mass.

Dorsey (G.-A.) curateur du musée d'anthropologie au Field Columbian Museum, Chicago.

DORSEY (Madame) Chicago.
DUBOIS (Mademoiselle C. Goddard) Waterbury, Conn.

GAUVREAU (l'abbé Emile) Palais épiscopal, St-Paul, Minn.
GEDDES (J.) 12, Somerset, Boston, Mass.
GORDON (G.-B.) curateur d'ethnologie au muséum de l'Université de Pennsylvanie, 33e et Spruce, Philadelphie.
GRAY (L. H.) P. L. D., orientaliste et éditeur, 354, Avenue Summer, Newark, New-Jersey.
GRAY (Madame) Newark, N. J.

HARTMANN (C.-V.) curateur d'ethnologie, au Musée Carnegie, Pittsburg, Pa.
HEYE (George) 52, Broadway, New-York.
HISPANIC Society of America, New-York.
HODGE (F.-W.) ethnolographe, éditeur de l'*American Anthropologist*, bureau d'ethnologie, Washington, D. C.
HODGE (Madame) Washington.
HOLBROOK (L.) P. O. boîte 536, New-York.
HOLLAND (W.-J.) LL. D., directeur du Musée Carnegie, New-York.
HOUGH (Walter) fonctionnaire au Musée National des États-Unis, Washington, D. C.
HRDLICKA (Ales) M. D., fonctionnaire au Musée National des Etats-Unis, Washington.

KROEBER (A.-L.) secrétaire du département d'anthropologie à l'Université de Californie, Collèges affiliés, San Francisco Cal.

LETSON (Elizabeth-J.) S. D., directrice du Musée de Buffalo, société des sciences naturelles, Buffalo, N.-Y.
LINDSEY (Edward) Warren, Pa.

MACCURDY (G.-G.) professeur d'anthropologie et curateur de la collection anthropologique à l'Université Yale, 237, rue Church, New Haven, Conn.
MASON (Madame Charlotte Osgood,) 33 O., 69e rue, New-York
MERRIAM (J.-C.) professeur à l'Université de Californie, Berkeley, Cal.

MOORE (Clarence B.) 1321, Locust, Philadelphie, Pa.

PEABODY Museum de l'Université de Harvard, Cambridge, Mass.
PEPPER (G.-H.) fonctionnaire au Musée d'Histoire Naturelle, New-York.
PHILADELPHIA University Museum, Philadelphie, Pa.
PRINCE (J. Dyneley) professeur à la Columbia University, New-York.
PUTNAM (F.-W.) professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass.
PUTNAM (Mademoiselle A.-E.) Cambridge, Mass.

SEMPLE (Melle Ellen Churchill) conférencière sur l'anthropologie, 509 O. Avenue Wormby, Louisville, Ky.
SHAHAN (l'abbé T.-J.) S. J., professeur à l'Université catholique de l'Amérique, Washington.
SMITH (Howlan I.) fonctionnaire au Musée d'Histoire Naturelle, New-York.
STEVENSON (E.-L.) Ph. D.,professeur d'histoire au collège Rutger, New-Brunswick, New-Jersey.

THORNDYKE (Dr T.-W.) M. D., 22, Newbury, Boston, Mass.
TOZZER (Alfred-M.) professeur d'archéologie (section de l'Amérique Centrale) à l'Université Harvard, Cambridge, Mass.

WINSHIP (G.-Parker) bibliothécaire de la bibliothèque John Carter-Brown, Providence, R. I.
WISSLER (Clark) Ph. D., fonctionnaire au Musée d'Histoire Naturelle, New-York.

FRANCE

BEUCHAT (H.) 19, rue Lhomond, Paris.
BOMAN (Eric) membre de la mission scientifique française en Amérique du Sud et de l'expédition suédoise, membre de la Société des Américanistes de Paris, 18, rue de Constantinople, Paris.

CHARENCEY (le comte H. de) membre de la Société des Américanistes de Paris, 72, rue de l'Université, Paris.

Froidevaux (Henri) docteur ès lettres, bibliothécaire de la Société de Géographie, membre de la Société des Américanistes de Paris, 47, rue d'Angivillers, Versailles.

Hamy (le Dr T.-E.) membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, conservateur du musée d'ethnographie du Trocadéro, président de la Société des Américanistes de Paris, 36, rue Geoffroy Saint-Hilaire, Paris.

Humbert (Jules) docteur ès lettres, professeur agrégé au Lycée de Bordeaux, membre de la Société des Américanistes de Paris, 3, rue de Lamouroux, Bordeaux.

Kleczkowski (Alfred) consul général de France au Canada, 20, rue Sainte-Famille, Montréal.

Lejeal (Léon) professeur au Collège de France, secrétaire général de la Société des Américanistes de Paris, 14, avenue du Maine, Paris.

Levasseur (E.) directeur du Collège de France, Mers (Somme) Villa Medjé.

Loubat (le duc Joseph Florimond de) correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 53, rue Dumont d'Urville, Paris.

Pector (Désiré) secrétaire général de la 7e Session du Congrès des Américanistes.

Périgny (le comte Maurice de) explorateur, 68, rue Lauriston, Paris.

Société (La) des Américanistes de Paris, 61, rue de Buffon, Paris.

Terrage (le baron Marc de Villiers du) lauréat de l'Institut de France, 30, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Turenne d'Aynac (le comte de) membre de la Commission Centrale de la Société de Géographie de Paris, de la Société des Américanistes de Paris, etc., 9, rue de la Bienfaisance, Paris.

VIGNAUD (Henry) premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, président de la Société des Américanistes de Paris, 18, avenue Kléber, Paris.

GUYANE ANGLAISE

BOVALLIUS (Carl) Holmia, Potaro.

DAVIS (l'honorable N.-Darnell) C. M. G., auditeur-général, Demerara, Georgetown.

DAVIS (Mademoiselle) Georgetown.

MEXIQUE

BATRÈS (Leopoldo) inspecteur général des monuments archéologiques de la République de Mexico, Nol Calle del Alamo.

CHAVERO [1] (Alfredo) inspecteur du musée national de Mexico, Mexico, District Fédéral, Avenida Madrid.

SIERRA (K. Santiago) secrétaire du Musée national, Mexico.

PAYS-BAS

PANHUYS (le Jonkheer L.-C. de) fonctionnaire du département des Colonies, La Haye, 157, Paramaribostraat.

SCHMELTZ (le Dr J.-D.-E.) membre de la classe des Lettres de l'Académie de Belgique, Leyden.

PÉROU

MUSÉE (Le) National historique, Lima.

UHLE (Dr Max) directeur de la section archéologique du Musée national historique de Lima, Pérou.

SUÈDE

BIBLIOTHÈQUE (La) de l'Université Royale d'Upsala, Suède.

URUGUAY

MUSÉE National, Montevideo.

(1) Décédé en octobre 1906.

ORDRE DU JOUR DES SÉANCES

VISITES — RÉCEPTIONS — DISCOURS DÉLIBÉRATIONS

Le dimanche, 9 septembre 1906, à 8 heures du soir, a eu lieu, dans le salon empire du Château-Frontenac, une réunion préliminaire des membres du XV[e] Congrès International des Américanistes présents à Québec. Cette réunion, plutôt intime, avait été convoquée dans le but de lier connaissance les uns avec les autres. Environ cinquante membres ont pris part à cette soirée amicale, et vers les onze heures, tous se sont retirés, se donnant rendez-vous pour la journée du lendemain.

SÉANCE D'OUVERTURE DU CONGRÈS

Le lundi, 10 septembre 1906, à 10½ heures du matin, a eu lieu dans la salle des délibérations de l'Assemblée législative, à l'Hôtel du Parlement, décorée pour la circonstance de drapeaux anglais, français et canadiens, la séance d'ouverture de la quinzième session.

M. le Dr Robert Bell, président de la Commission d'organisation du Congrès, siégeait à la table d'honneur, ayant, à sa droite, M[gr] J.-C. K.-Laflamme, l'un des vice-présidents de la même Commission, et à sa gauche, M. le Dr N.-E. Dionne, secrétaire-général. Siégeaient encore à la même table : M. Alphonse Gagnon, trésorier, et MM. le comte de Périgny, Nazaire Levasseur et Eugène Rouillard, secrétaires-conjoints.

Son honneur Sir Louis Jetté, lieutenant gouverneur de la Province de Québec, occupait un fauteuil d'honneur,

ayant, à sa droite, Lady Jetté, Mademoiselle Jetté, Madame Turgeon, Mademoiselle Quigley, Mademoiselle Cécile Garneau, Son Honneur M. le maire Garneau, l'honorable M. A. Turgeon, ministre des Terres, et, à sa gauche, Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, l'honorable M. Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, Mgr C.-O. Marois, Vicaire Général de l'archidiocèse de Québec, M. A. Kleczkowski, consul général de France au Canada, Mgr O.-E. Mathieu, recteur de l'Université Laval, etc.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur prononce le discours d'ouverture du XVe Congrès, tout en souhaitant la bienvenue aux Congressistes :

Monsieur le Président,

Monseigneur,

Mesdames,

Messieurs,

Un philosophe, qui eut son heure de célébrité au commencement du siècle dernier, a soutenu, dans un livre fort remarqué dans le temps, que tous les hommes sont également heureux, car tout se compense dans la vie ; tout plaisir se paie en douleur, tout bonheur en malheur et par contre toute douleur se balance par un plaisir, tout malheur par un bonheur qui lui correspond.

Cette doctrine, qui a été appelée « *le système des compensations* », n'a obtenu, je dois le dire, aucun succès ; elle a même rendu ridicule le nom de son auteur et, pendant des années, elle a été, en France, tant dans les journaux que dans les salons, l'objet de railleries fort spirituelles.

Je croyais donc le système de ce philosophe complètement abandonné ; mais lorsqu'il y a deux jours, un des vice-présidents de ce congrès est venu m'annoncer qu'en ma qualité de président d'honneur, il était de mon devoir, en proclamant officiellement l'ouverture de ces séances, de faire — suivant son expression — un tout petit discours, j'avoue qu'un vilain soupçon a traversé mon esprit et je me suis demandé si Monseigneur Laflamme

n'était pas, au fond, un disciple inavoué d'Azaïs. Comment, en effet, ne pas le supposer, lorsque je le vois d'abord me conférer un honneur immérité, en me choisissant comme président honoraire, puis m'imposer, sans hésitation, une tâche dont je ne saurais m'acquitter convenablement et qui ne peut, dans les circonstances difficiles où elle me place, que tourner à ma confusion.

C'est donc bien le système d'Azaïs que l'on m'applique et je le subis avec d'autant plus de regret, Mesdames et Messieurs, que je n'y puis trouver aucune compensation pour vous.

Messieurs les membres du Congrès,

La ville et la province de Québec vous sont reconnaissantes du grand honneur que vous leur faites en venant aujourd'hui tenir au milieu de nous vos intéressantes réunions et y étudier les graves questions qui font l'objet de vos travaux. Aussi suis-je heureux d'être en ce moment leur interprète pour vous souhaiter la bienvenue et vous dire combien nous sommes flattés du choix que vous avez fait de notre ville pour réunir, dans ses murs, tant de savants distingués

La science moderne, après avoir tout étudié, est maintenant en quête de sujets nouveaux pour la poursuite de ses investigations. Or, grâce aux facilités nouvelles de voyage et de transport, le monde est devenu si petit, que les études de comparaison s'imposent.

Nous n'avons donc pas lieu d'être surpris, Messieurs, de voir en ce moment les représentants des peuples les plus civilisés du globe, réunis en congrès pour étudier les races sauvages d'autrefois. L'antithèse pourra être remarquée, mais elle ne choquera personne, car la conséquence de ces études sera toujours avantageuse, surtout si nous savons en profiter pour imiter ce que nous trouverons de mieux ailleurs, sans souci de l'humiliation que le rapprochement pourrait parfois nous infliger.

Les questions que vous étudiez, Messieurs, nous intéressent d'ailleurs peut-être plus que tous autres, car c'est de notre continent américain qu'il s'agit et vos recherches au sujet des races anciennes qui l'ont habité, sont pour nous pleines d'actualité, puisque nous avons encore, en plusieurs endroits du pays,

et même très près de nous, quelques survivants de ces peuples disparus.

Nous suivrons donc avec une attention toute spéciale vos délibérations et vos études, espérant, mais sans trop y compter, que le résultat de vos recherches ne vous conduira pas à la conclusion, désagréable pour notre amour-propre, que les sauvages d'autrefois étaient peut-être moins barbares que certains prétendus civilisés d'aujourd'hui.

Mais je m'aperçois, Messieurs, que je m'aventure sur un terrain dangereux et je m'arrête.

Je termine, Messieurs, en vous exprimant au nom de tous les citoyens de cette ville, le vœu sincère que votre séjour à Québec soit assez agréable pour nous donner l'espoir de vous y voir revenir bientôt.

Messieurs, je déclare le XVe Congrès International des Américanistes régulièrement ouvert.

L'honorable M. Gouin, prenant la parole, souhaita à son tour, au nom de ses collègues, la bienvenue aux congressistes. Il rend hommage aux organisateurs du Congrès et il félicite tout particulièrement Mgr Laflamme pour la large part qu'il a prise à cette organisation.

L'honorable Premier espère que beaucoup de bien sortira de ces solennelles assises, où siègeront des hommes les plus éminents de l'univers entier. La Province de Québec ne pourra que bénéficier de ces bonnes relations entre personnages de diverses langues et de divers pays. Tous apprendront à se connaître pour se mieux apprécier et davantage s'estimer. Il est décrété dans les statuts du Congrès que les Américanistes ne doivent pas se réunir deux fois au même endroit. L'honorable Premier espère que les membres du XVe Congrès trouveront leur accueil à Québec tellement cordial, qu'ils amenderont leurs règlements de façon à pouvoir siéger de nouveau dans la capitale de la Province.

Son Honneur M. Garneau, maire de Québec, salue à son tour la présence des congressistes en des termes bien accueillants :

Monsieur le Gouverneur,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Les paroles de bienvenue qui ont été adressées au XV[e] Congrès International des Américanistes par Votre Honneur et par l'honorable M. Gouin, vous ont dit combien le Canada, et la Province de Québec en particulier, sont heureux de votre présence dans cette partie du continent nord-américain, et elles sont l'expression d'un sentiment qui trouve son écho dans le cœur de tout Canadien qui aime à connaître le passé de ce continent, dont notre pays occupe une si vaste étendue. Mais plus que tous autres, les Québecquois ont lieu de se réjouir et de vous accueillir avec le plus cordial empressement, puisque c'est dans les murs de la vieille cité de Champlain que vous avez voulu vous réunir pour échanger les connaissances qui sont le fruit de vos labeurs et pénétrer plus avant dans l'histoire, les mœurs et coutumes, les arts, les langues, en un mot dans la mentalité des races qui ont peuplé l'Amérique à diverses époques.

Le choix que vous avez fait de notre ville nous honore, et nous nous plaisons à croire que vous trouverez chez nous des choses qui sauront vous intéresser. Québec, en effet, n'est pas banal, et dans ce Nouveau Monde, où les villes se ressemblent toutes plus ou moins, il a su conserver un cachet à part, qui fait deviner qu'il est fier de ses origines et de son passé, du rôle qu'il a joué dans l'histoire de l'Amérique du Nord et que, pour les villes comme pour les hommes, la richesse matérielle n'est pas l'unique bien. Une chose surtout vous frappera : il est curieux, en effet, et profondément intéressant pour celui qui étudie la vie des peuples, de trouver ici une ville bien française par son aspect. peuplée par une race qui, tout en étant profondément attachée aux institutions britanniques, a su conserver le type ethnographique, la langue, les traditions, l'âme, en un mot, de la patrie de ses ancêtres. Cette petite poignée de Français isolée depuis un siècle et demi au milieu des races étrangères, a

grandi en gardant fidèlement le culte de ses vieilles traditions, en maintenant haut et ferme la fierté de ses origines, tout en s'assimilant les idées politiques et constitutionnelles de ses vainqueurs d'hier, devenus ses compatriotes et amis d'aujourd'hui. Vous êtes ici au berceau et au foyer de la race canadienne-française. Depuis le jour où son illustre fondateur, Samuel de Champlain, posa les assises de la première « abitation », Québec est toujours resté, au point de vue ethnographique, la ville française de l'Amérique, et pour ceux qui arrivent des vieux pays d'Europe par la voie du St-Laurent, elle semble être le trait-d'union qui relie l'ancien monde au nouveau. C'est en son nom que j'ai l'honneur de vous dire aujourd'hui, unissant dans une même pensée les deux grandes races dont nous relevons, "Welcome" ! Soyez les bienvenus !

Au nom des délégués, M. le Dr Edward Seler, professeur à l'Université de Berlin, remercie les représentants officiels de l'autorité politique et civique de leur chaleureux accueil.

M. le Dr R. Bell résume en peu de mots le but de la réunion des Américanistes. Il s'agit, dit-il, de faire connaître les coutumes, les mœurs, les conditions sociales, ethnographiques et religieuses des peuples indigènes de l'Amérique antérieurement à sa découverte par Christophe Colomb; pourquoi les Indiens se contentaient de vivre simplement plutôt que de chercher la fortune dans l'exploitation des richesses naturelles qui s'offraient à eux. La Société des Américanistes est encore peu connue au Canada, mais il espère que ce congrès contribuera à propager le goût des recherches préhistoriques parmi nos hommes d'études. Québec a été choisi de préférence à toute autre ville du Canada, parce que l'on savait d'avance que l'on y rencontrerait une population sympathique, des missionnaires versés dans la connaissance des langues des indigènes, de leurs traditions et de leurs caractères particuliers. M. le Docteur ajoute, en terminant, qu'il est un

de ceux qui ont contribué à ce choix, et il croit avoir raison de s'en féliciter.

Mgr Laflamme rend ensuite compte des travaux du comité d'organisation, et s'exprime comme suit :

Monsieur le Gouverneur,

Mesdames et Messieurs,

Avant de remettre entre vos mains, Messieurs les congressistes, l'organisation définitive de vos travaux, je demande la permission de vous exposer succinctement ce qui a été fait par ceux à qui avait été confié l'honneur de tracer les grandes lignes du programme à suivre pendant la présente session, et de préparer la partie matérielle de nos séances.

Le comité canadien nommé à Stuttgard se composait de membres dispersés, on pourrait dire, aux quatre coins de notre pays. Il en est résulté, nécessairement, que ses réunions ont été difficiles, et qu'il a fallu en venir à constituer un comité local composé du secrétaire général, du trésorier et du vice-président, comité à qui ont été confiés les détails des arrangements matériels à prendre pour assurer, dans la mesure du possible, le bon fonctionnement de la présente session.

Quant à la partie que j'appellerais intellectuelle, celle qui se rapporte à la préparation et au choix des mémoires, à leur classement logique, etc., il me fait plaisir de dire bien haut que Monsieur le Dr F. Boas, de New-York, nous a été d'un puissant secours. Il s'est mis à notre entière disposition. Et, grâce à son zèle, aux connaissances profondes qu'il possède sur toutes les choses de l'Américanisme, nous avons été à même de préparer un programme qui, nous l'espérons, fera assez bonne figure parmi ceux des congrès précédents. Nous lui offrons ici nos plus sincères remerciements.

Permettez-moi, avant d'aller plus loin, de mentionner un fait qui est de nature à donner à l'ensemble de nos travaux un cachet à part. Je veux dire le nombre relativement grand de mémoires que nous avons pu recueillir des missionnaires, soit catholiques, soit protestants. En entendant la lecture de ces études, vous vous convaincrez que ces ouvriers de la bonne parole ne limitent pas strictement leur zèle à répandre autour

d'eux les bienfaits de l'idée religieuse. Vous verrez qu'ils savent regarder à côté, et observer avec une grande perspicacité et une exactitude égale tout ce qui a trait aux langues, aux coutumes, aux mœurs et à l'organisation sociale des peuplades qu'ils évangélisent. Leurs écrits ont sans aucun doute une saveur particulière, puisqu'on n'y trouve jamais que l'écho de choses vécues, d'observations personnelles. Ce sont donc, dans la force du terme, des matériaux de toute première main.

A eux, comme à tous ceux qui d'autre part nous ont donné leur précieux concours, nous offrons la sincère expression de notre gratitude.

Cette bonne volonté, rencontrée par les organisateurs dans les rangs des américanisants d'Amérique et d'Europe, était un heureux présage de l'accueil sympathique que nous réservaient les autorités constituées du Canada, de la province et de la ville de Québec. Son Excellence Lord Grey, gouverneur-général du Canada, a très gracieusement consenti à nous honorer de son patronage. Il aurait volontiers assisté à nos séances, si les devoirs officiels ne l'avaient pas obligé de faire un long voyage dans l'Ouest, précisément à l'époque fixée pour la réunion du Congrès. Son absence sera moins regrettée, grâce au fait que nous voyons aujourd'hui notre président d'honneur, Sir Louis Jetté, le sympathique lieutenant-gouverneur de Québec, ouvrir en personne les assises solennelles de notre Congrès. J'ajouterai que Sir Louis a poussé la bienveillance plus loin encore, car c'est en grande partie à ses sollicitations et à ses instances que nous devons de voir, sur la liste de nos travaux, une étude très remarquable sur l'état social des Ten'as, faite par son fils, le R. P. Jules Jetté, S. J., missionnaire chez les peuplades du Yukon. Sir Louis est donc, j'oserais dire, un des nôtres, et nous sommes très sensibles aux marques de sympathie qu'il ne nous a pas ménagées.

D'ailleurs, vous serez vous-mêmes en mesure d'apprécier la large hospitalité de notre lieutenant-gouverneur, et vous constaterez avec quelle délicatesse de tact et quelle générosité on sait faire les choses à Spencer Wood.

Cette liste d'amis se continue toujours brillante avec les noms de nos ministres du gouvernement fédéral qui ont assuré, par une généreuse allocation, la publication de nos mémoires. Les ministres locaux, de leur côté, non contents de solder une

large part de nos dépenses d'organisation ont encore mis à notre disposition les vastes et magnifiques salles où nous tiendrons nos séances.

Deux livres vous seront distribués pendant le Congrès qui se rapportent l'un et l'autre à la géographie et aux reliques indiennes du Canada. Le premier est dû à la générosité du gouvernement de Québec, le second nous est offert par le gouvernement d'Ontario. Ces deux ouvrages, écrits par des spécialistes entendus, ont une valeur particulière, digne de ceux qui les donnent et de ceux à qui ils sont offerts.

La ville de Québec, par la voix de Son Honneur le Maire et des autorités municipales, vous venez de l'entendre, vous souhaite une cordiale bienvenue. La fête de nuit qu'elle vous donnera dans le cours de la semaine, vous en sera une preuve évidente.

Enfin l'Université Laval, le principal centre d'instruction du Canada français, prend sa large part, veuillez le croire, de la joie générale de nos concitoyens. Monseigneur le Recteur vous le dira lui-même lorsqu'il aura l'honneur de vous recevoir dans ses salons. C'est grâce à l'Université que des collègues, aussi zélés que dévoués, ont pu préparer cette exposition de reliques indiennes que vous trouverez dans une autre salle. L'Université a ouvert toutes grandes les portes de ses musées, et on a puisé à pleines mains dans ses collections. Le reste a été fourni par un certain nombre d'amateurs de la ville de Québec.

Dirais-je, en terminant, un mot des excursions inscrites au programme? La première, celle du Cap Tourmente, vous est offerte par le Comité d'organisation. Vous pourrez y voir un coin de la campagne française, conservée telle quelle depuis l'époque du régime français, avec toute sa saveur de terroir.

La seconde, si elle se fait, nous la devons à la munificence de l'honorable L.-P. Brodeur, ministre de la marine, qui met à notre disposition un des bateaux du gouvernement, afin de permettre aux Congressistes de faire plus ample connaissance avec notre beau fleuve et les villages pittoresques qu'il arrose. J'ai dit : si elle se fait, car, du moment qu'il s'agit de choses de la marine, il faut toujours compter avec l'imprévu, les cas de force majeure et les nécessités du service officiel. Espérons qu'aucun de ces obstacles ne surgira mal à propos.

Voilà ce que le Comité local a fait. Certes, nous n'avons

pas la prétention de croire que tout est irréprochable. L'organisation d'un congrès international est une chose trop complexe, hérissée de trop d'inconnues, pour que nous ayons la bonhomie d'affirmer qu'il n'y aura pas de lacunes plus ou moins grandes, que des difficultés imprévues ne surgiront pas au dernier moment, capables de causer plus ou moins d'ennuis. Tout de même, laissez-nous vous affirmer que nous avons fait notre possible, et si ces ennuis dont je viens de parler se présentent, veuillez les attribuer à notre inexpérience plutôt qu'à un manque de bonne volonté.

Mgr Laflamme annonce ensuite à l'auditoire que le Comité d'organisation a préparé une exposition de choses indiennes dans un alcove de la cour centrale de l'hôtel du Parlement. On y trouvera des manuscrits sauvages anciens, des haches, pipes, wampums, etc. Cette exposition restera ouverte tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

M. le Dr Seler dépose sur la table d'honneur le compte rendu du XIVe Congrès des Américanistes tenu à Stuttgard, en 1904.

Le secrétaire général fait la lecture de quelques articles du règlement et soumet à l'approbation des Congressistes la liste suivante des officiers recommandée par le Conseil :

Président : — M. le Dr R. Bell, Ottawa.

Vice-présidents : — Mgr Laflamme, Québec ; M. Léon Lejeal, Paris ; M. le Dr E. Seler, Berlin ; M. le marquis Doria, Rome ; Senor Leopoldo Batrès, Mexico.

Secrétaire-général : — M. le Dr N.-E. Dionne, Québec.

Secrétaires-adjoints : — MM. le comte Maurice de Périgny, Paris, le Dr McIver, N. Levasseur et Eugène Rouillard, Québec.

Trésorier : — M. Alphonse Gagnon.

Conseil : — MM. A. Kleczkowski, Montréal ; le Dr C.-V. Hartmann, Pittsburg ; J. Leclerc, Bruxelles ; F. Boas, New-York ; le Dr P. Ehrenreich, Berlin ; l'honorable

M. B. de la Bruère, Québec ; Senor Santiago Sierra, Mexico. le Dr A.-C. Haddon, Cambridge ; Cyrille Tessier Québec ; J.-E. Roy, Lévis ; A.-F. Chamberlain, Worcester, Mass.

Et la séance est levée à midi et demi.

SÉANCE DU LUNDI APRÈS-MIDI

10 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE Mgr LAFLAMME

Le même jour, à 2½ heures de l'avant-midi, les membres du Congrès International des Américanistes se sont réunis dans la salle des délibérations de l'Assemblée législative.

En ouvrant la séance, Mgr Laflamme prononce l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour la province et la ville de Québec d'avoir été choisies pour donner l'hospitalité au XVe Congrès International des Américanistes. Des bouches plus autorisées que la mienne vous l'ont dit ce matin, et soyez sûrs qu'elles n'ont été que l'écho fidèle de tous les habitants du Canada.

Permettez-moi d'ajouter que l'honneur de voir la préférence accordée de votre part à notre ville nous a été d'autant plus sensible qu'il était plus inattendu. Jusqu'ici vous avez siégé le plus souvent dans les grandes capitales d'Europe et d'Amérique, dans des centres où les spécialistes, vos confrères, ne manquent pas. Partout, vous vous trouviez, pour ainsi dire, en famille, en compagnie d'autres savants capables de discuter et d'approfondir avec vous toutes les questions qui sont de votre ressort. Québec ne pouvait vous offrir rien de tel. Parmi nous, le

nombre des américanistes est relativement restreint, et voici pourquoi.

Les travaux de science pure ne se développent à leur aise que là où ils rencontrent trois facteurs principaux, qui sont tous les trois nécessaires, quoiqu'à des degrés divers, à l'entière floraison des études scientifiques. Je veux dire : le talent, les loisirs et les ressources de toute nature. Chez vous, Messieurs, ces trois choses ne manquent pas. Ici, je dois vous avouer qu'il n'en est pas tout à fait ainsi. Dans notre jeune Canada, alors que la question de la subsistance de chaque jour prime encore trop toutes les autres, les conditions sont bien différentes. Si le talent ne fait pas défaut — et laissez-moi l'illusion de le croire — les loisirs sont plus rares. Ces loisirs surtout que requièrent des études hautement spécialisées qui, d'elles-mêmes, n'assurent pas à leurs adeptes les choses nécessaires à la vie quotidienne. Nous sommes obligés de courir au plus pressé et de nous occuper, en première ligne, des nécessités urgentes du moment, et la science américaniste, étant d'un rapport relativement restreint, passe nécessairement au second, quelquefois au troisième plan.

Que vous dirais-je des ressources sur lesquelles pourraient compter nos américanistes de vocation, soit au point de vue pécuniaire, soit au point de vue documentaire ? L'histoire en serait fort courte. A part l'aide officielle des Gouvernements — quand ceux-ci veulent bien s'occuper de ces questions — les ressources pécuniaires se réduisent à rien. Au point de vue des documents, ceux qui sont conservés dans nos archives se limitent nécessairement à ceux de notre pays. Ils sont, j'aime à le dire, assez riches et assez nombreux, mais le cadre qu'ils embrassent est nécessairement restreint, et les Américanistes canadiens doivent, bon gré mal gré, se contenter d'études locales laissant de côté ce qui regarde les autres pays de l'Amérique.

Voilà pourquoi, dans la préparation de ce Congrès, nous avons tenu à avoir sur la liste des Mémoires, aussi nombreux que possible ceux des missionnaires qui sont éparpillés un peu partout dans l'Amérique canadienne. Les choses qu'ils nous diront sur les peuplades qu'ils évangélisent seront très intéressantes, le plus souvent très neuves, et nous espérons que l'allure qui en résultera pour le volume de nos Mémoires ne lui enlèvera rien de sa valeur. Le Congrès ayant choisi le Canada et Québec

pour sa quinzième réunion, vous ne devrez pas être trop étonnés que l'on vous parle du Canada et de Québec plus qu'on ne l'a fait dans les Congrès précédents.

A ce propos, laissez-moi vous dire que nous aurions beaucoup désiré vous offrir des travaux sur les peuplades de l'extrême Nord. Leurs langues, leurs mœurs, leurs coutumes, etc., sont encore à peu près inconnues, au moins du grand public, et les renseignements que nous aurions reçus des missionnaires vivant avec elles depuis des années auraient été très précieux. C'est dans ce but qu'en août 1905, j'écrivais à Monseigneur Grouard, Vicaire Apostolique d'Athabaska, lui demandant de mettre ses collaborateurs à l'œuvre au profit de notre Congrès. Le service postal dans ces contrées perdues est évidemment très lent et très difficile puisque ma lettre, après avoir suivi l'évêque missionnaire pendant tout l'hiver, ne l'a rejoint qu'en mai 1906, dix mois après. Le seize de ce dernier mois, il me répondait :

" Je reçois maintenant seulement votre lettre du sept août dernier. Cela vous montre combien les communications sont difficiles dans ce pays. Votre lettre m'a suivi cependant d'assez près en passant par Lesser Slave Lake, Smoky River, Peace River et le fort Vermillon où elle s'est arrêtée. Il n'y a pas de courrier l'hiver entre le fort Vermillon et le lac Athabaska. C'est pourquoi votre lettre a attendu que la rivière La Paix s'ouvre aux canots des sauvages qui me l'ont apportée.

" Je vous réponds aussi promptement que je peux, mais, quand recevrez-vous ma réponse et que puis-je dire ? Sinon que tout en vous remerciant de l'honneur que vous me faites et à mes missionnaires, en nous invitant à participer aux travaux des savants Américanistes, il nous est absolument impossible de vous envoyer quoi que ce soit qui mérite d'être présenté à votre Congrès. Nous nous occupons surtout de linguistique, et grâce à Dieu, nous arrivons à parler assez correctement les langues de nos sauvages. Il y aurait, je crois, des choses très intéressantes à communiquer au Congrès des Américanistes, mais il faut du temps, car un travail de ce genre ne s'improvise pas. Or c'est le temps qui nous manque le plus. Surtout si vous considérez notre éloignement et la rareté des communications ; car nous ne

sommes pas plus avancés de ce côté-là que si nous sortions du déluge.

« Je vous prie de vouloir bien excuser notre abstention, je regrette de ne pouvoir rencontrer vos bonnes intentions et j'espère que votre Congrès n'en sera pas moins un succès. »

Vous voyez, messieurs, que si les organisateurs du Congrès n'ont pas été aussi heureux de ce côté qu'ils l'espéraient, la faute n'en est imputable à personne.

Je me permettrai en terminant une dernière remarque. Le premier article du règlement du Congrès se lit comme suit : « Le Congrès International des Américanistes a pour objet les études historiques et scientifiques des deux Amériques et de leurs habitants. » De là on doit conclure que les races blanches ne sont pas exclues du cadre de nos travaux. Aussi deux mémoires inscrits au programme vous parleront de la langue française au Canada. On rencontre quelquefois encore des gens mal renseignés, qui se demandent sérieusement si le français du Canada n'est pas plutôt un patois qu'une langue véritable ; s'il a bien gardé quelques caractères du français classique ; si, au contraire, le contact prolongé avec une population anglaise d'une part et les peuplades indiennes d'autre part, n'a pas compromis notablement l'idiome, au point d'en faire un jargon presque incompréhensible. Ce sont ces mêmes messieurs sans doute, qui s'étonnent parfois de rencontrer des Canadiens français non tatoués et sans plumes dans leur chevelure. Je suis heureux de vous dire qu'il n'en est pas tout à fait ainsi ; que la classe instruite canadienne-française parle une langue assez correcte, tout en gardant un accent qui la différencie nettement du français tel que parlé de nos jours en France ; et que nos paysans s'expriment plus correctement que ceux d'un grand nombre de campagnes de l'ancienne mère patrie.

Au reste, messieurs Rivard et Chamberlain vous édifieront à ce sujet.

Mgr Laflamme présente M. Adjutor Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval, comme conférencier du jour.

M. Rivard lit son travail, qui porte pour titre : *Les dialectes français dans le parler franco-canadien.*

M. A.-F. Chamberlain, professeur à l'Université Clark, de Worcester, Mass., donne ensuite lecture d'une étude sur le *Vocabulaire canadien-français.*

Cette étude de M. Chamberlain provoque une discussion assez longue. Mgr le Président y met fin en rappelant la clause des règlements qui déclare que toute discussion ne doit pas durer plus de cinq minutes.

M. Léon Lejeal soumet en termes succincts les travaux de deux de ses compatriotes absents, celui de M. Jules Humbert, sur les plans de colonisation espagnole au Vénézuela et en Guyane, étudiés d'après les documents des archives, et celui de M. le baron Marc Villiers du Terrage, sur le rapport du Chevalier de Kerlérec, gouverneur de la Louisiane française, sur les peuplades des vallées du Mississipi et du Missouri (1758).

Les travaux suivants sont présentés au Congrès, sans être lus :

The Haida Indians of Queen Charlotte Islands, par M. le Dr C.-F. Newcombe, de Victoria, Colombie-Anglaise ;

Les Montagnais du Labrador et du Lac St-Jean, par le R. P. E. David, O. M. I., de la Pointe-Bleue, Lac St-Jean ;

The introduction of Maize into Eastern Asia, par le Dr Berthold Laufer ;

Note on the introduction of the Peanut into China, par le même.

Les congressistes se transportent ensuite à la salle du comité des bills privés pour entendre la lecture de deux mémoires par le professeur E.-L. Stevenson. L'une est intitulée : *Some Notes on the Earliest Cartography of the New World*, et l'autre : *A newly discovered Hondius Map.*

La première lecture porte sur les erreurs cartographiques que l'on retrace dans les anciennes cartes du Nouveau-Monde, à raison des renseignements inexacts

fournis par les marins. La seconde étude a trait à une carte du Nouveau-Monde dressée en 1608, « année remarquable pour Québec » dit le conférencier. L'unique copie de cette carte est exposée par M. Stevenson, et c'est pour la première fois sur le continent américain.

SÉANCE DU LUNDI SOIR

PRÉSIDENCE DU Dr P. EHRENREICH

La séance s'ouvre à 8 heures.

M. Léon Lejeal offre au Congrès, au nom de la Société des Américanistes de Paris, la collection complète du journal des Américanistes, depuis l'origine même de la Société, c'est-à-dire depuis l'année 1895.

M. Leopoldo Batrès est appelé à donner sa conférence intitulée : *Les excavations à Teotihuacan.* Cette conférence est accompagnée de nombreuses projections destinées à mieux faire saisir l'importance des fouilles qui se pratiquent actuellement à Teotihuacan, sous la direction même de M. Batrès.

M. le Dr Seler prend la parole pour féliciter M. Batrès, et le remercier au nom de l'assemblée. L'éminent professeur fait remarquer toute l'importance de cette découverte, et son utilité au point de vue de l'avancement de l'anthropologie américaine. C'est toute une révélation que l'existence de cette ville préhistorique, que le gouvernement du Mexique se propose d'exhumer du sol qui la cachait aux regards de l'univers depuis une époque difficile à préciser.

Le Révérend Père Jones, S. J., donne lecture de son mémoire sur la *Topographie Huronne*, qu'il illustre au moyen de projections. Le conférencier cherche à localiser

les différentes bourgades où vivaient les Hurons avant leur dispersion, au moyen de nombreuses citations extraites des *Relations* des Jésuites. Il identifie également les sites des villages habités par les gens de la nation du Petun à la même époque, c'est-à-dire entre 1615 et 1650.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU MARDI MATIN

11 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. L. LEJEAL

La séance est ouverte à 10 ½ heures.

M. Lejeal, prononce l'allocution suivante :

En ma qualité de délégué de la Société des Américanistes de Paris et du ministère de l'Instruction publique de France, je saisis cette occasion pour offrir mes plus sincères remerciements aux hommes de science de ce pays de l'accueil si cordial qu'on a fait aux Américanistes. La science n'a pas de patrie, a-t-on dit, et c'est pour cela qu'elle a tant de vertus, dont la principale est de réunir les travailleurs dans le culte commun de la vérité, et de leur apprendre à s'estimer, se rapprochant ainsi de l'idéale patrie de Dieu. Toutefois, si la science n'a pas de patrie, les savants en ont une. Hier, M. le Consul de France nous rappelait les liens de parenté qui existent entre les Français et les Canadiens français. Je tiens, à mon tour, à remercier les Canadiens de l'accueil quasi fraternel que les délégués ont trouvé ici dès leurs premiers pas. C'est avec une émotion profonde que j'ai retrouvé ici, abritées sous le drapeau britannique, les traditions si pieusement conservées de mon cher pays. Parodiant les vers d'un grand poète, l'on a dit que tout Français a deux patries, la sienne et puis la Province de Québec. Je m'en doutais, maintenant j'en suis sûr.

Selon l'usage constant des Congrès, je dois à mes collègues

décédés en France depuis le Congrès de Stuttgard, un souvenir que je désire vous faire partager.

C'est d'abord l'abbé Domenech, dont on n'a pas oublié les précieuses collections rapportées du Texas et du Mexique septentrional.

C'est Nadaillac, vénérable et vénéré par son caractère, la force de ses convictions, autant que par sa science profonde ; son livre sur l'Amérique préhistorique est un monument à la science, et on ne peut se faire une juste idée de la pléiade de vocations qu'il éveille.

C'est Girard de Rialle, diplomate, qui a introduit l'idée d'évolution dans l'étude des religions et des mythes de l'ancienne Amérique.

C'est enfin Gravier, Normand passionné devenu quasi Canadien par son livre sur Champlain et sur Cavelier de la Salle, qu'il soutient ainsi que les Récollets, contre Jolliet et les Jésuites.

Mais la meilleure manière d'honorer ici les morts, c'est de travailler. Et bien, Messieurs, mettons-nous incessamment à l'œuvre, et travaillons.

M. le Dr E. Seler exhibe deux spécimens de la collection Sologuren à Oaxaca, et donne de curieux détails sur chacun d'eux.

M. Alphonse Gagnon lit le résumé d'un long travail sur l'origine de la civilisation chez les Indiens de l'Amérique Centrale.

M. Lejeal fait quelques remarques sur ce travail, et la séance se continue.

M. le Dr Tozzer fait un exposé des mœurs et coutumes des Mayas du Yucatan et des Lacandones de Chiapas qui ont survécu à l'antique civilisation.

M. G.-G. McCurdy, parle eusuite de l'Armadillo dans l'Art de Chiriqui.

Mgr Laflamme annonce que les directeurs du chemin de fer de Québec et Lac St-Jean offrent aux congressistes une excursion gratuite au lac St-Joseph, et prie les membres d'inscrire leurs noms au secrétariat.

Et la séance est levée à midi et demi.

SÉANCE DU MARDI APRÈS-MIDI

PRÉSIDENCE DU Dr E. SELER

La séance s'ouvre à $2\frac{1}{2}$ heures.

Après avoir adressé quelques paroles de félicitations aux congressistes pour le zèle qu'ils déploient dans la poursuite de leurs travaux, et de remerciements à l'auditoire pour l'assiduité qu'ils apportent à venir les entendre, M. le Dr Seler annonce le travail de MM. Léon Lejeal et Eric Boman sur la question Calchaquie, travail préparé en collaboration.

M. le Dr A.-F. Chamberlain donne communication d'un mémoire intitulé : *South American Linguistic Stocks.* Le conférencier est d'opinion qu'il serait utile de dresser une carte géographique dont les divisions correspondraient aussi exactement que possible à celles de l'ensemble des dialectes de l'Amérique du Sud. Cette carte pourrait être rattachée à celle qu'a publiée M. le major J.-W. Powell sur les dialectes indiens du nord mexicain.

Le R. P. Turgeon, S. J., lit ensuite un mémoire préparé par son confrère le R. P. Jetté, S. J., sur la condition sociale des Ten'as.

Les Ten'as sont une tribu de l'Alaska et vivent sur les bords de la rivière Yukon. Cette tribu ne connait aucune idée d'autorité ; tout est assujetti à l'opinion publique, qui règle toutes les questions. C'est le communisme en action. Réfractaire à toute civilisation, la tribu des Ten'as disparaîtra avec le temps.

M. le Dr Tozza communique des notes très élaborées sur le langage maya tel que parlé au Yucatan.

D'autres mémoires sont présentés, mais leurs auteurs étant absents, on n'en donne que les titres :

A Note on Xochicalco, par Mademoiselle Adela Breton.

Deux contes recueillis chez les Indiens d'Oaxaca par M. Belmar, par M. le comte de Charencey.

The Navaho Noun, par le R. P. Leopold Ostermann, O. F. M.

The Linguistic Relationships within the Shasta-Achmavi Stock, par M. le Dr R.-B. Dixon.

Plusieurs auditeurs distingués assistaient à cette séance. Notons tout particulièrement Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, et Lady Jetté.

La séance est levée à 5 heures et demie.

RÉUNION DU CONSEIL DU CONGRÈS

MERCREDI, 12 SEPTEMBRE

La séance s'ouvre à 9 heures.

Présents : Mgr Laflamme, M. Franz Boas et le Dr N.-E. Dionne.

L'unique question soumise au conseil est la nomination d'un comité chargé de surveiller l'impression des travaux et délibérations du Congrès.

Le conseil décide de recommander au Congrès les noms suivants : Mgr Laflamme, M. le Dr Newcombe, M. Alphonse Leclaire, M. J.-H. Coyne et M. Eugène Rouillard. Le président, le secrétaire et le trésorier sont *de jure* membres de ce comité.

Et la séance est levée vers dix heures.

SÉANCE DU MERCREDI MATIN

PRÉSIDENCE DU Dr HADDON

La séance s'ouvre à 10½ heures.

En l'absence de M. Ernest Gagnon, M. Adjutor Rivard donne lecture de son étude sur la musique chez les Indiens du Canada.

Madame Mason donne ensuite communication d'un travail sur l'évolution sociale et industrielle des Indigènes américains.

S'ensuit une assez longue discussion provoquée par une expression équivalant à celle-ci de la part de Madame Mason :

« Les missionnaires ont enlevé à l'Indien ses notions esthétiques et morales, pour les remplacer par des idées auxquelles il ne pouvait se faire, et qui le laissaient à la merci de ses passions, tout en lui enlevant toute faculté artistique. »

M. le Dr Bell et M. le Dr Haddon, ayant fait quelques remarques à peu près dans le même sens que Madame Mason, le R. P. Morice se lève pour expliquer que sur cette question relative à la démoralisation actuelle des Indiens, on attribuait aux missionnaires une responsabilité non justifiée. «On semble oublier,» dit-il, «le marchand de whisky et l'homme blanc dénués de principes qui s'introduisent furtivement dans la *tepee* pour déshonorer la femme et ruiner la famille.» «Vous voudriez,» ajoute le missionnaire, «convoquer les Indiens de l'Ouest aux fêtes destinées à célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec. Ne savez-vous pas que sans l'action du missionnaire catholique, au lieu de tribus entières qui peuvent encore prendre part à ces fêtes, vous n'auriez plus que la mémoire d'une race éteinte à évoquer ? »

L'honorable M. Darnell Davis, commandeur de

l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George, prend ensuite la parole dans les termes suivants :

The views expressed by some members of the Congress appeared to approve of the sentiment embodied in the lines :

" If I were a Cassiowary,
And lived in Timbuctoo,
I would eat the Missionary,
And his hymn book too."

Dr Haddon had said that the Rajah of Sarrawak had put down head hunting. Well, the French Missionaries had converted the North American Indians from being cannibals into becoming non-cannibals. Finding myself in the country of Jogues and Brébeuf and other heroic Missionaries, I desire to testify to the services rendered by the Missionaries in civilizing the Indians.

Puis le Dr Chamberlain se lève à son tour, et dit :

This missionary question, it seems to me, settles itself. There are missionaries and missionaries. Those who have honored this Congress with their attendance are surely not of the sort complained of, for not only have they blest the Indians by their labors, but they have also contributed largely to the fund of scientific knowledge. We have with us in particular Father Morice, and I may be permitted perhaps, to congratulate him upon his participation in the labors of the XVth Congress of Americanists and to assure him of the respect and admiration, which his life of devotion as a missionary and his valuable anthropological studies of the Dénés have gained for him both in the realm of science and in the world at large. His many friends and correspondents are only too glad to know him *de visu* as well as through his writings.

M. le Dr Bell se lève ensuite pour déclarer que ses propres réflexions visaient une toute autre classe de gens que les missionnaires catholiques.

Mademoiselle Natalie Curtis fait une conférence sur la chanson indienne, et le rôle qu'elle joue dans la vie du sauvage. Mademoiselle Curtis donne des explications sur

les chants indiens, et elle chante plusieurs morceaux tirés du répertoire des différentes nations qu'elle a visitées, entre autres, les Navayas du Nouveau Mexique, les Pawnees de l'Oklahoma et les Pueblos.

Le Père Morice fait connaître en peu de mots la parenté ethnique des Indiens auteurs des chants religieux, guerriers, domestiques et cérémoniaux que M[lle] Curtis vient de traduire elle-même de sa voix sympathique, avec les Dénés du nord de l'Amérique. Le Père gratifie les congressistes d'un chant qui dénote la sauvagerie et l'extrême crudité des indigènes hyperboréens.

M. Chamberlain propose que les organisateurs des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec fassent une large part à un concours de tribus sauvages à l'occasion de ces fêtes.

M[gr] Laflamme approuve l'idée, avec certaines restrictions relatives à l'organisation, laquelle demandera beaucoup d'efforts et un grand tact. Il ne faudrait pas, dit-il, que Québec passe pour être habité par des sauvages.

Mademoiselle Angel de Cora lit son travail intitulé : *An effort to encourage Indian art.*

Plusieurs autres mémoires sont ensuite présentés, mais ne sont pas lus, à raison de l'absence de leurs auteurs. Ce sont les suivants :

A Preliminary account of the Morning Star Sacrifices among the Pawnees, par M. le D[r] G.-A. Dorsey ;

The Social Organisation of the Skidi Pawnee, par le même ;

Navaho Blankets, par M. G.-H. Pepper.

Et la séance est levée à une heure de l'après-midi.

RÉCEPTION À SPENCER-WOOD

Dans l'après-midi, de 4 à 6 heures, Lady Jetté a doné en l'honneur des membres du Congrès un *garden party*, à la résidence gubernatoriale de Spencer-Wood. Un grand nombre de citoyens de Québec, accompagnés de leurs femmes, avaient été invités à prendre part à cette réunion de gala. Pendant deux heures, les hôtes de Spencer-Wood ont pu jouir de l'hospitalité proverbiale de la famille Jetté, et tous sont revenus charmés de l'accueil si bienveillant et si distingué qui a caractérisé cette grandiose réception.

SÉANCE DU JEUDI AVANT-MIDI

13 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. WALTER HOUGH

La séance s'ouvre à 10 ½ heures.

M. F. Boas propose la résolution suivante :

Le Congrès International des Américanistes réunis à Québec regrette beaucoup que M. le Dr Albert S. Gatrihet ait dû renoncer à la continuation de ses importants travaux poursuivis durant de longues années, et exprime les sentiments de la plus profonde admiration pour les grands services qu'il a rendus à l'Américanisme, et particulièrement à l'étude des langues indiennes et de l'ethnographie de l'Amérique du nord.

M. Léon Lejeal signale la retraite de M. Lucien Adam, qui a été obligé de renoncer aux études américaines, dont il avait fait le délassement de toute sa vie.

« Je crois, ajoute-t-il, qu'il serait très sensible à un témoignage de sympathie de notre part. » M. Lejeal

propose donc de lui envoyer le cablegramme suivant :

" *Congrès des Américanistes réuni à Québec adresse sa plus cordiale sympathie au fondateur des Congrès internationaux, à M. Lucien Adam, Rennes, France.* "

L'honorable juge Sicotte de Montréal, invite les membres du Congrès à se rendre à Montréal, après la clôture de leurs travaux. Ils pourront aller visiter les Iroquois de Caughnawaga, les musées du Château Ramezay, etc. L'honorable juge ajoute quelques remarques à ce sujet.

M. Leopoldo Batrès exhibe un crâne trouvé dans les fouilles de Teotihuacan, et demande à quelque expert présent de dire si c'est un crâne d'Indien. M. Hrdlicka exprime brièvement son opinion sur cette question d'anthropologie.

M. Hrdlicka donne lecture d'une étude sur les squelettes dont l'exhumation servirait à prouver l'existence de l'homme sur le continent d'Amérique, bien longtemps avant sa découverte.

Le R. P. Morice, O. M. I., lit un travail sur la condition de la femme chez les Dénés.

Le R. P. Lemoyne, O. M. I., fait remarquer que ce que le R. P. Morice a dit des Dénés peut s'appliquer également aux tribus sauvages du Labrador, quoique ces dernières semblent plus civilisées que les Dénés. Le traitement de la femme est un peu le même partout, bien que modifié sensiblement par le passage des missionnaires. La femme, qui a toujours été considérée comme un être inférieur par les tribus indiennes, était cependant plus maltraitée, il y a un siècle et même un demi siècle, qu'aujourd'hui.

M. Franz Boas donne communication d'un mémoire sur les problèmes ethnologiques concernant les aborigènes du Canada.

Présenté, sans être lu, un mémoire du Révérend John

Chapman, de l'Alaska, intitulé : *The Athapascan Tribe of Anvik.*

Et la séance est levée à midi et demi.

SÉANCE DU JEUDI APRÈS-MIDI

PRÉSIDENCE DE SENOR L. BATRES

La séance s'ouvre à 2½ heures.

M. le Dr Seler présente, de la part de M. Maler, plusieurs photographies des ruines du Yucatan, et donne quelques explications sur ce sujet.

M. J.-Edmond Roy donne lecture d'un travail sur les principes de gouvernement chez les Indiens du Canada. Le conférencier apporte des détails sur le gouvernement des Esquimaux, des Hurons, des Abénaquis, des Iroquois, des Natchez, sur l'influence des vieillards dans les conseils, sur la propriété du sol, le droit familial, le mariage, l'état social de la femme, l'autorité paternelle, l'hérédité chez ces différentes nations.

Le R. P. Hugolin, O. F. M., donne lecture de son travail sur l'idée spiritualiste et l'idée morale chez les Chippewas.

A la suite de cette lecture, le R. P. Morice dit en substance que, tout en admettant les allégations, du reste fortement appuyées, du Père Hugolin, il croit pouvoir affirmer que chez d'autres tribus qu'il connaît mieux que celle des Chippewas, la vie future a le caractère de sanction, et il en fait la démonstration.

Le Père Hugolin remercie le Père Morice de ses remarques et réaffirme sa thèse, que les réflexions du savant religieux sur des tribus étrangères aux Chippewas,

n'ont pas affaiblie. Il ajoute qu'il serait cependant assez disposé à reconnaître chez les Chippewas eux-mêmes *quelque vestige* de croyance en une vie future qui aurait le caractère de sanction. Il semble, en effet, que chez ces sauvages ceux qui durant leur vie auront été plus hospitaliers et braves à la guerre soient particulièrement favorisés dans les pays de chasse de l'autre vie. Cela n'a pas le caractère de dogme ni de croyance fortement dessinée, c'est bien le cri naturel de la conscience dont on entend un écho si affaibli qu'une oreille chrétienne seule peut le distinguer et en reconnaître la portée morale.

Le R. Père Pacifique, missionnaire à Ristigouche, donne communication d'une étude sur la tribu des Micmacs. Cette étude provoque une légère critique de la part du R. P. Lemoyne, O. M. I., relativement à l'étymologie des mots *Ottawa* et *Tadoussac*, ainsi que de courtes remarques par M. J.-E. Roy, sur les véritables limites de l'Acadie.

En l'absence de M. le Dr Schmidt, M. le Dr N.-E. Dionne lit son travail sur les chasses des Indiens à l'Ile d'Anticosti.

Vient ensuite le travail du R. P. Lemoyne sur le génie de la langue algonquine.

Et la séance est levée à 5½ heures.

RÉCEPTION À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Jeudi soir, de 8 à 10 heures, il y avait réception à l'Université Laval, par Mgr le Recteur et tous les professeurs de l'Université.

Plusieurs centaines d'invités se sont empressés de venir porter leurs hommages au corps universitaire, présent au grand complet.

Après les présentations, les invités se dirigèrent vers le jardin du séminaire illuminé d'une extrémité à l'autre par des milliers de lampes électriques multicolores. La porte principale du grand séminaire avait été décorée avec goût. On y voyait déployés des drapeaux aux couleurs variées portant les armes anglaises, françaises, pontificales, canadiennes. Au-dessus de la porte se lisait le mot *Bienvenue* en lettres de feu, et surmonté de l'écusson de l'Université Laval.

Au milieu de la foule qui circule à travers les sentiers du jardin, l'on pouvait remarquer la présence de Sir Louis Jetté, de Lady Jetté et Mademoiselle Jetté, Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec et chancelier de l'Université, Mgr Marois, vicaire général, M. le consul général de France, Son Honneur M. le maire de Québec et Madame Garneau, l'honorable M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, l'honorable sénateur Landry, l'honorable M. A. Robitaille, M. P. P. et Madame Robitaille, M. le Dr et Madame Seler, M. Léon Lejeal, M. le Dr P. Ehrenreich, M. A.-F. Chamberlain, Mgr Têtu, les RR. PP. Hage, Roy et Langlais, dominicains, M. le juge Blodgett et Madame Blodgett, de Providence, M. le Dr et Madame Bell, d'Ottawa, M. S. LeSage, l'honorable juge Carroll et Madame Carroll, l'honorable M. Darnell Davis et Mademoiselle Davis, et une foule d'autres personnes appartenant à l'élite de la société de Québec.

Comme le disait un journal, le lendemain de cette réception, ceux qui y ont assisté n'oublieront pas le beau et singulier spectacle qu'elle offrait, de voir, à côté des dignitaires ecclésiastiques, des habits de moines, des élégants mondains et de gracieuses mondaines, tous d'ailleurs très distingués, et surtout la cordialité et l'exquise courtoisie de Mgr le recteur et des professeurs de l'Université Laval.

LIII

SÉANCE DU VENDREDI MATIN

14 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. C.-V. HARTMANN

La séance s'ouvre à 10½ heures.

En ouvrant la séance, M. Hartmann remercie le Congrès de l'avoir appelé à la présidence. Puis il exprime le regret de tous pour la perte du distingué professeur Hjalmar Stolpe, délégué de Suède au Congrès de Stuttgard. A la suite d'une grave maladie du cœur, il dut renoncer à ses travaux au musée d'ethnologie, et mourut quelques mois après. Son œuvre est considérable et fort appréciée. Avec les professeurs Haddon et Putnam, Stolpe fut un des premiers à étudier sérieusement l'art ornemental des peuples primitifs. Il fut le créateur du musée d'ethnologie de Stockholm, s'occupant surtout de travaux archéologiques. Sur son désir l'urne contenant ses cendres sera bientôt déposée dans l'ile de Björko, où il passa s[illegible] ans de sa vie.

M. le Dr N.-E. Dionne présente au Congrès dix exemplaires du *Codice Sierra* reproduit par M. le professeur Nicolas Léon, directeur de la section d'ethnographie au musée national de Mexico.

M. le Dr E. Seler présente au Congrès quatre mémoires de sa composition.

Le premier traite des monuments de Huilocintla, district de Tuzpan, dans l'état de Vera Cruz.

Le second est une étude sur les ruines du Yucatan.

Le troisième consiste en un parallèle sur les Manuscrits Mayan.

Le quatrième traite des restes du temple de Tepoztlan dans l'Etat de Morelos.

Le conférencier donne des explications assez détaillées sur chacun des sujets.

M. le Dr G.-B. Gordon lit un travail sur le serpent dans l'art antique de l'Amérique et de l'Inde.

Enfin M. Walter Hough donne communication d'un mémoire intitulé : *Two great Culture Plants.*

La séance s'ajourne à midi et quart.

SÉANCE DU VENDREDI APRÈS-MIDI

PRÉSIDENCE DU Dr R. BELL

La séance s'ouvre à 2½ heures.

M. l'abbé J.-Guillaume Forbes, ancien missionnaire chez les Iroquois de Caughnawaga, donne une étude sur les noms personnels des Indiens de la nation iroquoise.

M. le Dr N.-E. Dionne fait la lecture d'un travail sur les langues sauvages et les variantes qu'on y rencontre dans la traduction du Pater ou Oraison Dominicale.

M. Franz Boas donne une esquisse de grammaire ponca qu'il a rédigée avec le plus grand soin.

Vu l'absence de M. l'abbé Rousseau, P. S. S., son travail sur les Hochelagas est lu par M. l'abbé Dupaigne, son confrère.

Les travaux suivants sont présentés, mais seulement par titres, leurs auteurs étant absents :

Choles und Chorties, par M. le Dr Karl Sapper, de Tubingen.

Die altmexicanischen Mosaiken des Berliner Museums für Völkerkünde, par M. le Dr W. Lehmann, de Berlin.

The former and Present underground dwellings of the Tribes of Northeastern Asia and Northwestern America, par M. Waldemar Jochelson.

Death and Funeral among the Sauk and Fox, par M. W. Jones, de Chicago.

The Cheyenne Indians, par M. James Mooney.

The decrease of Indian Population, par le même.

Une étude sur les Abénakis de la Province de Québec, par un Abénaki.

Notice sur la langue des Dénés, par le R. P. Legoff, O. M. I.

Une Grammaire Cheyenne, par le Révérend Dr R. Petter, de Cantonment, Oklahoma.

Et la séance est levée à 5½ heures.

UNE FÊTE DE NUIT AU « KENT HOUSE »

A 8¼ heures du soir, un convoi spécial de la ligne de tramways Montmorency-Charlevoix quittait la gare de Québec, pour se rendre à la chute Montmorency. Trois cents personnes environ avaient répondu à l'invitation du conseil municipal d'assister à la réception donnée par la ville de Québec en l'honneur des membres du Congrès. Son Honneur le maire Garneau et Madame Garneau ont fait les honneurs de la soirée avec un tact très délicat et leur distinction accoutumée.

Les alentours de la villa étaient illuminés par des milliers de lampes électriques, et à la porte d'entrée principale les regards étaient frappés par une inscription en lettres de feu portant ces mots : *Soyez les bienvenus.*

Les frais de la musique avaient été confiés à M. Joseph Vézina, directeur de la fanfare de l'artillerie canadienne.

Un lunch a été servi à l'intérieur de l'hôtel.

A onze heures la fête était terminée.

RÉUNION DU CONSEIL DU CONGRÈS

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE

La réunion s'ouvre à 9 heures a. m.

Présents : MM. le Dr R. Bell, Mgr Laflamme, L. Lejeal, E. Seler, L. Batrès, F. Boas, le Dr Haddon, A.-F. Chamberlain, K. Sierra, A. Gagnon, le Dr Ehreinreich, C. Tessier, J.-E. Roy, le Dr Hartmann, le Dr N.-E. Dionne, etc.

Le Conseil discute la question de régler l'endroit où siègera le prochain Congrès, en 1908. Des invitations de Vienne et de Hollande sont lues par le secrétaire général. Elles sont adressées au Congrès par les membres des grandes sociétés d'anthropologie et de géographie de Vienne.

Une lettre de M. Panhuys, de La Haye, laisse entendre que si le Congrès en manifeste le désir, il aura une invitation du gouvernement de Hollande. Après discussion, le conseil décide unanimement de recommander au Congrès le choix de la ville de Vienne.

M. le Dr Haddon croit pouvoir dire que l'Angleterre aurait été fière de recevoir les Américanistes, qui pourraient siéger soit à Oxford, soit à Cambridge.

M. Batrès annonce que la ville de Mexico s'impose pour le Congrès de 1910.

Le Conseil recommande que le prochain Congrès (1908) étudie la question de savoir s'il ne serait pas opportun, après la tenue du Congrès de 1910, de ne réunir les Américanistes que tous les trois ans.

Le Conseil recommande que les livres, brochures, et objets offerts à titre gracieux au Congrès, soient distribués par le comité de Québec de la manière qu'il jugera la plus judicieuse.

Le Conseil recommande, en vue de l'organisation du prochain Congrès, la nomination d'un comité spécial com-

posé de MM. Tietze, président de la société de géographie de Vienne, Oberhummen, vice-président de la même société, et Heger, vice-président de la Société anthropologique de Vienne.

La réunion se termine à 10½ heures.

SÉANCE DU SAMEDI MATIN

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr BELL

La séance s'ouvre à 10 ½ heures.

M. le professeur W. Hough donne une conférence sur la distribution de l'ancienne population sur la rivière Gila-Salt, Nouveau Mexique et Arizona.

M. l'abbé Dupaigne donne lecture d'adaptations poétiques tirées des légendes mythologiques algonquines, préparées par M. l'abbé A. Guindon, prêtre du séminaire de Montréal.

M. le Dr Gordon donne quelques explications au sujet d'un os gravé dans une tombe indienne, à Cincinnati, Ohio.

M. Lucien Adam, de Rennes, répond comme suit au cablegramme qui lui a été adressé par le Congrès :

Au Congrès des Américanistes
à Québec.

Merci de tout cœur,

LUCIEN ADAM.

Le R. Père Morice regrette au nom des philologues l'absence de deux conférenciers inscrits à l'ordre du jour, M. J. Geddes et M. J.-N.-B. Hewitt. Ces messieurs devaient lire des travaux sur l'importance de l'unité phonétique et sur l'opportunité d'une conférence en vue de

l'adoption d'un alphabet universel. Faisant allusion à celui qui avait été proposé, il y a quelques années, par feu M. le major Powell, de la Smithsonian Institution, le Révérend Père affirme qu'il ne pouvait rendre certains sons très importants des idiomes dénés. Il exprime le vœu que, à l'occasion de l'adoption d'un alphabet de ce genre, ceux qui ont une véritable compétence en la matière, soient bien et duement consultés : c'est-à-dire les missionnaires.

Lus par titres seulement les mémoires qui suivent :

Diegueno Myths and their connections with the Mohaves, par Mademoiselle Constance Goddard DuBois, de Waterbury.

Two Types of Diegueno Religious Dances, the Old and the New, in Southern California, par la même.

L'importance de l'unité phonétique, par M. J. Geddes, de Boston.

Proposed International Phonetic Conference to adopt a Universal Alphabet, par M. J.-N.-B. Hewitt.

Après délibération, le Congrès approuve les résolutions suivantes émises par le Conseil :

1° Le comité d'impression des travaux et délibérations sera composé du Dr R. Bell, du Dr N.-E. Dionne et de M. Alphonse Gagnon, membres *de jure*, et de Mgr Laflamme, Alphonse Leclaire, Dr Newcombe, J.-H. Coyne et Eugène Rouillard.

2° Le prochain Congrès International des Américanistes se tiendra à Vienne, Autriche, en 1908.

3° Après le Congrès de 1910, il est désirable que les statuts du Congrès soient amendés de manière à ce que les Congrès n'aient lieu ensuite que tous les trois ans.

4° Les Messieurs dont les noms suivent sont désignés comme les organisateurs principaux du prochain Congrès : Tietze, président de la Société de géographie de Vienne, Oberhummen, vice-président de la même société, Heger,

vice-président de la Société anthropologique de Vienne.

5° Les livres, brochures et objets offerts au Congrès à titre gracieux, seront remis au Comité d'organisation du Congrès de Québec, qui en fera la distribution.

Des remerciements sont ensuite votés à tous ceux qui ont contribué au succès du Congrès, dans l'ordre suivant :

1° Son Excellence Lord Grey, gouverneur général du Canada.

M. le Dr Haddon s'exprime comme suit :

It gives me great pleasure, on behalf of the Fifteenth International Congress of Americanists, to express our sense of the honour done to the Congress by Earl Grey, Governor General of Canada, in consenting to be our Patron. In past years several English Anthropologists more than once tried to induce the Government of Canada, but alas without success, to undertake definite investigations in Canadian ethnology. The Congress has heard the masterly statement by Professor Boas concerning the pressing anthropological problems of the Dominion, from which it is evident that the subjects in which we are particularly interested are like the lore of the Sybilline Books ; from time to time we press the importance of these investigations, but on each occasion we have to deplore that some data have already passed away, and it is obvious that if something is not accomplished without delay, it will soon be too late. Earl Grey has shown his interest in our studies by becoming the Patron of the Congress. Would it be too presumptuous to hope that this interest will be continued and that he will employ his high position and far-reaching influence to advance the study of Canadian anthropology? If this were done further lustre would be added to his administration, and the first meeting of the Congress on Canadian soil would feel additional gratitude to its patron.

2° Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

M. A. Kleczkowski, consul général de France, et délégué du ministère de l'Instruction publique de France, propose que des remerciements soient votés à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur et parle ainsi :

Messieurs,

C'est à moi qu'est dévolu l'honneur, qui m'est précieux à plus d'un titre, de proposer un vote de remerciements à M. le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

La part éminente qu'il a prise à l'inauguration de nos séances, l'accueil aimable et toujours si prévenant qu'ont trouvé auprès de lui tous les membres du Congrès, non seulement ici, en des entretiens particuliers, mais également chez lui, dans la belle résidence de Spencer Wood, où les habitudes hospitalières et la bonne grâce de Lady Jetté ont su ajouter quelque chose encore au charme d'un accueil déjà tout à fait charmant, tout cela est présent à tous les esprits ; rien de tout cela ne sortira plus de notre mémoire.

Je me borne à rappeler ces quelques faits. Ce sont les faits qui louent. Celui auquel s'adresse la reconnaissance que ma parole exprime trop imparfaitement, ne supporterait pas une autre forme de louange.

Au nom de tous, et, spécialement, si vous me permettez de l'ajouter, au nom de mes compatriotes présents à ce Congrès, de M. Lejeal, du Collège de France, de M. de Périgny, délégué de la Société de géographie de Paris, je propose un vote de remerciements à Sir Louis Jetté, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

3° Le Gouvernement de la Puissance du Canada.

M. le Dr R. Bell, appuyé par M. le Dr F. Boas, propose le vote de remerciements au gouvernement fédéral, dans les termes suivants :

That the thanks of the Fifteenth International Congress of Americanists be tendered the Federal Government of Canada for its liberal grant of $4.000 to the Congress towards defraying

its expenses for scientific purposes, especially the printing of its Transactions.

4° Le Gouvernement de la Province de Québec.

M. le Dr F. Boas, propose le vote de remerciements au gouvernement de la Province de Québec, comme suit :

Les membres du Congrès offrent leurs plus sincères remerciements au gouvernement de Québec pour avoir mis à la disposition du Congrès plusieurs salles de l'Hôtel du Parlement, et pour l'aide effectif qu'il a apporté au comité d'organisation en se chargeant de défrayer les dépenses préliminaires de l'impression de documents, et enfin pour avoir fait distribuer gratuitement 200 exemplaires de l'ouvrage de M. P.-G. Roy, sur les Noms Géographiques de la Province de Québec.

5° Son Honneur le Maire et les autorités municipales de Québec.

M. le Dr E. Seler propose des remerciements à Son Honneur le Maire et au Conseil-de-ville.

Les Congressistes réunis à Stuttgard, en 1904, avaient une idée bien imparfaite de la ville de Québec. Cependant ils n'ont pas hésité à choisir cette ville comme lieu de la prochaine réunion. Aujourd'hui ils n'ont qu'à se féliciter de cette décision. Québec s'est certainement montrée à la hauteur de sa réputation comme ville hospitalière. Sa population est remarquable par sa courtoisie, sa gaieté et sa distinction. Nous ne pourrons jamais oublier la magnifique manifestation au Kent, cette fête de nuit si brillante, que les autorités municipales avaient organisée en notre honneur. Nous offrons donc à M. le Maire et à son Conseil, nos plus sincères remerciements, et qu'ils soient convaincus que nous serons toujours fiers de pouvoir dire que Québec est une très belle ville et que ses citoyens donnent une très haute idée de la nationalité canadienne-française.

6° L'Université Laval.

M. Lejeal propose des remerciements à l'Université Laval, et s'exprime ainsi :

Mon ami Seler, vient de rappeler la fête toute récente du Kent House. Permettez-moi, à mon tour, d'évoquer les échos plus lointains de la soirée que nous avons passée à l'Université Laval. Au nom de mon collègue, dom Leopoldo Batrès, délégué du gouvernement mexicain, et en mon nom personnel, je viens m'acquitter d'une tâche fort agréable, en vous proposant d'associer aux manifestations publiques de sympathie qui, d'après l'usage, doivent clore la session, l'Université Laval. Je ne reviendrai pas sur le concours que l'Université a apporté aux organisateurs du Congrès. A ce titre et par son éminent Mgr Laflamme, elle a été en quelque sorte l'initiative de cette réunion que nous ne voyons pas finir sans mélancolie et à laquelle on ne peut reprocher que d'avoir été si courte. D'autre part, plusieurs maîtres distingués de l'Université ont fourni à nos travaux une contribution justement appréciée. Enfin, nous sommes encore sous le coup et nous n'oublierons jamais l'hospitalité charmante qui nous accueillit et nous retint, il y a quelques jours, dans les beaux jardins du palais académique.

Je crois inutile de justifier plus longuement les propositions de M. Batrès et la mienne, et je prie, en conséquence, le Congrès de voter des remerciements « *in forma* » à l'Université Laval. J'ajoute que je suis très heureux d'avoir été appelé à porter la parole pour cet objet, en ma qualité de membre de l'Université française et du Collège de France, et d'apporter ainsi mon salut fraternel à la grande institution d'initiative privée dont Québec est si justement fier. »

7° A la presse.

M. le Dr Harper s'exprime ainsi :

Les membres du quinzième Congrès International des Américanistes se font un devoir d'exprimer aux journaux du Canada et notamment de Québec, leurs félicitations et leurs remerciements pour les articles sympathiques et les comptes rendus du Congrès qu'ils ont eu l'obligeance de publier.

8° Le Comité d'organisation locale.

M. le Dr A.-F. Chamberlain, prenant la parole, dit :

Les membres du XVe Congrès International des Américanistes désirent donner un vote tout particulier de remerciements au comité local du Congrès pour son excellent travail de préparation et d'organisation. Je ne ferai tort à personne, je crois, si je mentionne ici en particulier Mgr Laflamme, vice-président du Congrès, prêtre savant dont nous garderons toujours un très sensible souvenir ; M. le Dr F. Boas, célèbre ethnographe et explorateur, à qui ce Congrès doit en grande partie son succès scientifique ; l'aimable et lettré secrétaire du Congrès, M. le Dr Dionne ; et l'excellent trésorier, M. Alphonse Gagnon.

M. le comte de Périgny prend ensuite la parole, et s'exprime à peu près dans ces termes :

Permettez-moi, avant de nous séparer, de vous adresser quelques paroles comme délégué de la Société de Géographie de Paris. Elle est, vous le savez, la plus ancienne institution de ce genre. Elle comprend le mot géographie dans le sens le plus large, organisant d'importantes missions, suivant avec le même intérêt, pour les accueillir et les faire connaître, les travaux des savants se rattachant à l'étude du monde, de ses habitants, et les recherches des explorateurs qui vont dans les régions les plus lointaines ou les plus dangereuses porter haut le drapeau de leur pays et celui de la science.

C'est dans ce sens qu'elle m'a chargé de la représenter à ce Congrès et de vous exprimer ses meilleurs sentiments de confraternité. Avec plaisir je m'acquitte aujourd'hui de ce devoir ; je le fais simplement, mais de tout cœur.

EXCURSION AU LAC ST-JOSEPH

Dans l'après-midi du samedi, 15 septembre, les congressistes ont pris part à une excursion au lac St-Joseph, sur un train régulier mis à leur disposition par les autorités du chemin de fer qui relie Québec au lac St-Jean et au Saguenay. La promenade a été des plus charmantes. Tous ont pu admirer les beautés de ce lac, des paysages qui l'entourent, et du superbe hôtel fréquenté durant la belle saison par les touristes de toute nationalité.

Au retour, les excursionnistes se sont arrêtés pour une demi-heure au village des Hurons, à la Jeune Lorette. Ce n'est pas sans intérêt qu'ils ont pu entrer en conversation avec quelques types hurons parmi les mieux conservés, parlant la langue française ou anglaise, suivant le cas. La petite chapelle huronne, malgré sa toute primitive simplicité, n'a pas manqué de visiteurs, ce jour-là. Malheureusement, il n'y avait personne pour exhiber aux regards les vieilles reliques qui font partie du trésor de ce modeste temple.

Le train est entré en gare de Québec à 5 heures.

LE BANQUET BATRÈS

Samedi soir, à 7½ heures, au Château-Frontenac, Senor Leopoldo Batrès, président de la délégation mexicaine, offrait un banquet au comité d'organisation de Québec.

Des santés furent portées au Roi, au Président de la République Mexicaine, à la France, à l'Allemagne, aux États-Unis, au Mexique, au Canada, à Senor Batrès, à la presse et aux dames.

Le dîner a été couronné du plus grand succès et fait honneur à M. Batrès.

EXCURSION AU PETIT-CAP DE SAINT-JOACHIM

Cette excursion a eu lieu dans l'après-midi du dimanche, 16 septembre. Départ de la gare à deux heures. Arrêt à Sainte-Anne de Beaupré, afin de permettre aux congressistes de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la basilique, l'ancienne église, etc.

Arrivée au Petit-Cap à 3½ heures. Les promeneurs s'enfoncent à travers le bois si coquet qui environne la maison de vacances des prêtres du Séminaire, car c'est leur résidence d'été que l'on visite. Tous sont là pour accueillir leurs hôtes ; bienveillant est leur accueil, charmante leur hospitalité. Un lunch recherché est mis à la disposition des touristes, qui y font honneur.

Les conversations vont toujours leur train, les expressions enthousiastes à la vue de cet Eden trop peu connu, semblent s'accentuer, lorsque le signal du départ vient avertir tous ces groupes que les plus belles choses doivent prendre fin.

A 7 heures, le convoi entrait en gare de Québec.

L'EXCURSION SUR LE FLEUVE

L'excursion du lundi matin à bord du *Druid*, a été charmante. Environ 140 personnes y ont pris part.

A 9 heures, le départ avait lieu du quai du Roi. Remontant le fleuve jusqu'au pont actuellement en cours de construction, les excursionnistes ont pu admirer les travaux gigantesques qui s'y font.

Le *Druid* redescendit ensuite le fleuve jusqu'à l'Islet. Puis il ramena à Québec ses passagers, tous enchantés d'avoir passé une journée si agréable. Il était sept heures précises.

COMMUNICATIONS

LES DIALECTES FRANÇAIS
DANS LE PARLER FRANCO-CANADIEN

PAR M. ADJUTOR RIVARD
Professeur d'élocution à la Faculté des Arts
de l'Université Laval, Québec

En toute chose, il faut commencer par une définition, disait l'Orateur romain.

Il convient donc de déterminer d'abord le sens attribué aux mots qui composent le titre et disent l'objet de cette étude : « Les *dialectes français* dans le *parler franco-canadien.* »

Dialectes français (1), que faut-il entendre par là ?

La dispute sur le morcellement linguistique de la France est connue. Mais qu'on admette encore, après Durand de Gros, Tourtoulon, Horning et Ascoli, la doctrine de provinces linguistiques constituées dès l'origine dans l'empire du gallo-roman avec des limites déterminées, ou qu'avec Gaston Paris, Rousselot, Meyer-Lübke et Suchier, on tienne au contraire ces démarcations pour artificielles (2) ; qu'on appartienne à l'une ou à l'autre

(1) Parce que le franco-canadien a sa racine dans les parlers du XVIe et du XVIIe siècle, et que dès le XIVe les anciens dialectes, à l'exception du français, avaient achevé de disparaître comme langues écrites, peut-être serait-il plus juste de dire ici « *patois* français. » Plusieurs ne connaissent du mot *patois* que le sens ironique, et il ne sera peut-être pas inutile de dire comment il faut l'entendre. Un patois est une langue, autrefois littéraire, qui n'est plus que parlée, mais qui ne continue pas moins à évoluer, et plus naturellement parce que plus librement. Pour être *patois*, un mot, s'il a de la naissance et s'il est bien venu, n'est pas moins *bon français*, au sens large et vrai de cette expression ; seulement, il n'appartient pas encore, ou il n'appartient plus déjà au français classique, et c'est une distinction qu'il faut faire sans doute, mais par quoi, au point de vue philologique, les patois ne sont pas humiliés ; tout le vocabulaire n'est pas dans les dictionnaires officiels, ni toute la langue dans les grammaires. Voir sur le *patois*, le *Bulletin du parler français au Canada*, t. II, pp. 12-16, où sont réunies les définitions de Littré, de Darmesteter, de Brachet, de Nodier, de Guerlin de Guer, etc.

(2) Cf. Paul MEYER, dans *Romania*, t. IV, p. 293, et Gaston PARIS, *les Parlers de France*.

école, il faut reconnaître qu'il a existé, qu'il existe encore des groupes de parlers qui, sans présenter tous les mêmes caractères distinctifs sur tous les points d'un territoire géographiquement déterminé, offrent cependant des traits communs moins répandus dans d'autres régions. Ces groupes, on peut les appeler du nom de la province où ils étaient, où ils sont encore en usage (1).

Les *dialectes français*, sans qu'on puisse toutefois leur attribuer des circonscriptions rigoureusement délimitées sur le terrain, sont donc les parlers de la langue d'oïl, ceux dont les phénomènes caractéristiques s'accusent dans le nord de la France, dans l'ouest, dans le nord-est et dans le centre, sur toute l'étendue d'un territoire dont la limite méridionale serait une ligne brisée partant de la Pointe-de-Grave et aboutissant à Clairveaux, après avoir descendu vers le sud jusqu'à Bordeaux et monté vers le nord jusqu'à Montluçon (2). Ce domaine comprend l'Artois et la Picardie, la Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne et la Lorraine, la Bretagne, le Maine et l'Anjou, l'Orléanais, le Poitou et la Touraine, le Berry, le Bourbonnais, le Nivernais, la Bourgogne et la Franche-Comté, la Saintonge, l'Angoumois, et une partie de la Guyenne, de la Marche, de l'Auvergne et du Lyonnais. C'est d'où les Canadiens sont venus.

Les parlers en usage dans ces provinces ne peuvent pas être classés rigoureusement. Mais, à certains faits plus ou moins répandus, on distingue, sans assigner pourtant à chacun d'eux un domaine précis, dans la région du nord et en s'arrêtant au pays flamand, le picard et le wallon ; dans celle de l'est, le champenois, le lorrain, le comtois et le bourguignon ; dans le centre, le berrichon, le tourangeau, et dans le duché de France, le francien ou vieux français ; dans la région de l'ouest, en laissant de côté le breton qui ne nous intéresse pas, le normand, le manceau, le poitevin, l'angevin et le saintongeois.

Voilà les dialectes qu'on appelle *français*, pour les distinguer des *provençaux* ou de la langue d'oc.

(1) Cf. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, t. I, p. 303.

(2) Plus exactement, cette ligne commencerait à la Pointe-de-Grave et passerait par Lesparre, Bordeaux, Libourne, Mussidan, Périgueux, Nontron, la Rochefoucauld, Confolens, Bellac, Guéret, Montluçon, Clermont-Ferrand, Boën, Saint-Georges, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Étienne, Montbrison, Oingt, Saint-Amour, Beaufort et Clairveaux ; ou, à partir de Saint-Bonnet, si l'on admet le rhodanien dans les parlers d'oui, Rive-de-Giers et Grenoble.

Et le *franco-canadien*, à quel parler faut-il proprement donner ce nom ?

Au Canada, comme en d'autres pays, il y a trois espèces de langage : celui des gens instruits, celui du peuple des villes, et celui de la population rurale, des paysans.

Au point de vue dialectologique, les deux premiers n'offrent aucun intérêt. La classe instruite parle ici, avec plus ou moins de correction, le français littéraire ; et c'est aussi, mais avec des anglicismes et les déformations ordinaires, le langage de l'ouvrier des villes.

Par *franco-canadien*, entendons plutôt le langage de nos populations rurales, de celles surtout qui, éloignées des villes et des centres manufacturiers, ont moins subi l'influence du français classique et d'autre part n'ont pas été atteintes par l'infiltration d'un idiome étranger ; là, s'est maintenu, s'est développé le parler ancestral. C'est le seul qui mérite d'être étudié au point de vue scientifique. On s'occupe des deux autres pour les corriger, les épurer ; mais par l'uniformité de son aspect général, comme par une certaine diversité dans son vocabulaire, par la variété de ses produits dialectaux et par le contour imprécis de ses aires phonétiques, le parler rural, caractéristique du Bas-Canadien, et dont l'usage est un brevet de nationalité française, présente à l'observateur curieux des problèmes philologiques, des phénomènes intéressants.

Sur l'histoire de notre idiome, sur son origine, sur les éléments qui l'ont formé, les témoignages sont rares et peu sûrs, de telle sorte que, dans l'état actuel des recherches, ce serait souvent un pas hasardeux que de trancher péremptoirement. Sur plus d'un point, tout au plus peut-on suggérer des solutions, proposer des explications, qui valent par les faits sur lesquels on les appuie, par les raisonnements dont on les soutient. Et c'est à quoi je n'entends pas soustraire les conclusions de cette étude.

Plusieurs paraissent avoir décidé de la nature du franco-canadien un peu hardiment ; après une information suffisante à peine pour justifier des conjectures, ils ont donné comme faits établis ce qui n'était qu'hypothèses.

Les uns se sont laissés entrainer, semble-t-il, par un patriotisme mal avisé. Désireux avant tout de trouver de la naissance

à notre langage, et d'autre part imbus de cette vieille erreur que *patois* serait synonyme de *jargon* et que les parlers provinciaux seraient du français corrompu, ils ont pensé qu'il était peu honorable de reconnaître l'existence d'un élément dialectal chez nous ; et, parce qu'ils ne retrouvaient pas sur les lèvres de nos paysans, intégral et homogène, le parler de l'une ou de l'autre province, mais un fond archaïque commun au francien et aux autres dialectes de la langue d'oui, ils ont affirmé que le franco-canadien ne présentait aucune trace de patois, que c'était la langue classique du XVIe siècle, voire du XVIIe.

D'autres, pour avoir remarqué de notre langage ce qui s'écarte du français moderne et n'avoir pas poussé plus loin l'enquête, ont pu conclure que le franco-canadien était du français corrompu.

Quelques voyageurs, frappés par la persistance chez nous de certaines formes normandes, ont cru retrouver dans le franco-canadien un patois français homogène.

Une quatrième école, enfin, et celle-ci d'esprit scientifique, a vu dans notre parler un dialecte distinct. Mais on s'est récrié, comme si le mot *dialecte* n'avait pas ici une valeur relative et que par cette appellation notre langage eût été exclu de la famille des parlers français. C'était faire une chicane de mots, et il semble bien que, pour s'entr'accorder, il eût suffi aux disputants de s'entendre d'abord sur une exacte définition de la *langue*, du *dialecte* et du *patois*.

Le langage des Canadiens français n'est pas encore connu tellement qu'on puisse, l'ayant analysé, dire avec précision quels éléments l'ont formé, dans quelle exacte proportion chacun d'eux y a contribué ; mais on aperçoit bien que ce n'est ni le français classique, ni un patois pur, ni un français corrompu, et que cependant il accuse des particularités assez saillantes et assez d'uniformité sur toute l'étendue du territoire pour constituer un *parler régional* — car on abuserait peut-être du langage en l'appelant un *dialecte*.

Le franco-canadien est donc un parler régional, relativement uniforme, sans être homogène, et que caractérisent des formes patoises diverses incorporées au français populaire commun du nord de la France. Ajoutons qu'il a gardé, comme tous les

parlers exportés (1), un caractère archaïque par rapport à celui de la mère patrie, et en même temps, a emprunté aux langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact, quelques éléments étrangers.

Or, d'où viennent au franco-canadien les particularités qui le caractérisent ? et comment s'est effectuée dans le Canada français l'unité linguistique ?

Des questions soulevées par l'examen de notre langage, je ne retiens pour l'heure que celles-ci.

I

Toutes les provinces du nord, de l'ouest, du nord-est et du centre ont contribué au peuplement de la Nouvelle-France.

M. l'abbé S.-A. Lortie a retracé l'origine de 4894 émigrants, venus au Canada de 1608 à 1700 (2). Ce relevé, le plus sûr et le plus considérable qui ait été fait, permet d'établir, par proportions, l'apport de chaque province. Or, sur ce nombre d'émigrants, nous voyons que 621 seulement, c'est-à-dire 12.69 pour cent, étaient des Français de l'Ile-de-France ; 4273 étaient originaires des autres provinces : c'était des Normands et des Percherons (1196), des Poitevins (569), des Aunisiens (524), des Saintongeois (274), des Angevins, des Beaucerons, des Champenois, des Manceaux, des Picards, des Tourangeaux, etc.

Dans les commencements de la colonie, dans le siècle des grandes émigrations, les provinciaux formaient donc la majorité de la population, et dans cette majorité, les Normands comptaient pour les plus nombreux. C'était aussi les premiers arrivés, et

(1) V. F. Brunot, *Hist.*, t. I, p. 320.

(2) Voir *l'Origine et le Parler des Canadiens français*, par l'abbé S.-A. Lortie et Adjutor Rivard, Paris, Champion, 1903. L'étude de M. l'abbé Lortie sur nos origines est la plus complète, parce qu'il a pu consulter des documents que l'on n'avait pas encore dépouillés. Mais les tableaux dressés par les historiens du Canada, bien que moins considérables et qui sont compris dans celui de M. Lortie, conduisent aux mêmes conclusions. Voir : Ferland, *Notes sur les Registres de N.-D. de Québec, 1863*, p. 40, et le tableau à la fin de son *Cours d'Histoire du Canada* ; Rameau, *la France aux Colonies*, édit. de 1859, p. 282 ; Garneau, *Hist.*, 4e édit., p. 101 ; B. Sulte, *Hist. des Canadiens français*, *passim*, *la Langue française en Canada*, et *Origin of the French Canadians*, dans les *Mémoires* de la Société royale du Canada, t. XI (1905), sec. II, pp. 99-119.

il faut en tenir compte si l'on veut comprendre l'action exercée sur le parler par le mouvement de l'émigration.

De 1608 à 1640, sur un total de 296 émigrants, 178 viennent du Perche et de la Normandie, tandis que l'Ile-de-France n'en fournit que 36. Dans une seconde période, de 1640 à 1660, l'Aunis, le Poitou et la Saintonge envoient au Canada 206 émigrants, et l'Ile-de-France, 76 ; mais des provinces du nord-ouest, Normandie, Perche, Maine, etc., il arrive 467 colons.

De 1660 à 1680, c'est encore la Normandie qui fournit le plus fort contingent : 481 ; l'émigration de l'Ile-de-France, qui ne devient sérieuse que dans cette période, est de 378 ; celle de l'Aunis, de 293 ; celle du Poitou, de 357. L'ère des grandes émigrations était terminée ; un petit nombre de familles seulement vinrent se fixer au Canada après 1673.

Quelle langue parlaient ces émigrés ?

Pour ceux de l'Ile-de-France, admettons qu'ils parlaient le français littéraire du temps. Cela n'est pas exact ; car, outre que les habitants de l'Ile-de-France venus au Canada n'appartenaient pas tous à la classe instruite, un grand nombre de ceux qui furent enrôlés dans les levées d'hommes faites aux environs de Paris, étaient des patoisants de la Normandie, de la Bourgogne, etc. Mais on peut croire que tous, au moins, entendaient le français. Les autres, les colons originaires des provinces, quel parler apportaient-ils à la Nouvelle-France ? Autant demander s'ils sortaient des centres ou des campagnes, des villes ou des simples hameaux. Car dans les villes, même de province, la langue française prédominait sans doute, encore que les patois y fussent en usage aussi. Or, bien qu'on ne puisse pas le calculer juste, parce que beaucoup s'enrôlèrent dans les villes qui n'y demeuraient point, il paraît certain que le grand nombre avaient quitté les hameaux, le véritable terroir pour s'embarquer.

Et quel idiome parlait-on dans les campagnes de France au XVII[e] siècle ?

Encore une question à laquelle il serait difficile de répondre exactement, car les documents ne fournissent guère de témoignages que sur les formes écrites du langage. Cependant, on sait que, si les populations urbaines parlaient beaucoup le français, les paysans parlaient le patois.

Vers 1630, dit M. Lavisse, « la langue française était

inconnue au plus grand nombre des Français. Les zones de la langue d'oc et de la langue d'oïl répondaient à peu près à celles des deux droits ; les dialectes de l'une et de l'autre demeuraient vivaces [1]. »

En effet, quand, au XIVe siècle, le français fut vulgarisé par la chancellerie et l'administration royale, la littérature dialectale, qui avait produit la grande majorité des œuvres du XIIe siècle, disparut, et avec elle les documents dialectaux ; mais comme le dit Brunot, « soit pour la raison que les dialectes littéraires n'avaient guère été que des créations un peu artificielles, soit parce que l'homme, même sans instruction, s'accoutume facilement à deux langues, l'une qu'il écrit et qu'il lit, l'autre qu'il parle, soit surtout parce qu'il vit sans lire et écrire, cette disparition de toute littérature ne fut nullement mortelle aux patois parlés [2] », que nous retrouvons dans la suite de l'histoire et jusqu'à nos jours.

Nous voyons encore qu'à la fin du XVIIe siècle, à Lyon, par exemple, le peuple, les artisans même, parlaient patois, et peut-être exclusivement [3]. A la fin du XVIIIe siècle, dans la même ville, le patois recule devant le français, mais il est encore vivant et « parlé par une fraction importante de la population [4] ». S'il en était ainsi dans les villes, à plus forte raison parlait-on le patois dans les campagnes. En fait, c'est surtout le patois qu'on y parle encore [5].

Passons au XIXe siècle, et transportons-nous en Normandie, dans la commune de Thaon (Calvados). Cette commune est située à 12 kilomètres de Caen, un centre français de 42,000 habitants ; une partie des habitants de la commune exercent leur métier à la ville. Eh bien ! dans ce milieu, le patois s'est conservé dans un état de pureté remarquable ; malgré l'école,

(1) *Hist. de France*, t. VII, pp. 159-160.

(2) *Hist. de la langue française*, t. I, p. 331.

(3) Voir *la Ville de Lyon en vers burlesques* (1683), dans la *Revue lyonnaise*, 15 décembre 1884, pp. 671-688.

(4) C. Latreille et L. Vignon, *les Grammairiens lyonnais et le français parlé à Lyon à la fin du XVIIIe siècle*, dans les *Mélanges de Philologie offerts à F. Brunot*, 1904, p. 246.

(5) Voir *les Patois de la région lyonnaise* par L. Vignon, dans la *Revue de Philologie française et de littérature*, t. XIX, p. 89, t. XX, p. 17.

malgré la presse, malgré le service militaire, malgré l'émigration vers les villes, les jeunes gens, sans présenter sans doute un patois aussi caractéristique que les vieillards, restent encore fidèles au parler de la région. M. Guerlin de Guer l'a constaté, et son ouvrage sur le parler de Thaon le prouve (1).

Mais pourquoi insister là-dessus ? « L'action actuelle du français tient à un état de civilisation tout différent de celui des âges précédents et qui ne remonte guère à plus d'un siècle. Jusqu'à la Révolution française, environ, chaque paroisse formait une unité économique qui n'avait que peu de relations avec le dehors : les patois dans de tels milieux, ont pu se développer avec une indépendance à peu près absolue (2). » Aujourd'hui, l'école, la facilité des communications, la centralisation à outrance font s'infiltrer la langue officielle dans les hameaux les plus reculés. Cependant, ouvrez l'*Atlas linguistique de la France* (3), vous voyez les patois reculer sans doute, de sorte qu'on peut prévoir leur disparition, mais résister tellement qu'ils paraissent devoir se maintenir encore longtemps.

Et au XVIIe siècle, quatre mille habitants de la province française, embarqués pour le Canada, n'auraient rien apporté avec eux des parlers de leurs territoires ?... Il faudrait donc qu'on eût mis alors, à choisir les colons au point de vue linguistique, plus de soin qu'on en met aujourd'hui à examiner les émigrants au point de vue sanitaire !

Non. Il vint au Canada, dans les premiers temps de la colonie, c'est-à-dire parmi ceux qui devaient exercer sur notre langage une forte influence, un grand nombre de patoisants. Partant, les patois français furent parlés au Canada pendant un certain temps — non pas employés dans les documents publics ni par la classe dirigeante, non pas écrits, mais parlés par le peuple, dans la famille du colon.

Pour le pouvoir nier, il faudrait expliquer comment auraient été créés chez nous, de toutes pièces et spontanément, les substituts lexicologiques, étrangers au français, mais qui appartiennent

(1) *Le parler populaire dans la Commune de Thaon*, Paris, 1901.

(2) Albert Dauzat, dans *Romania*, octobre 1905, t. XXXIV, p. 612.

(3) Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.

au normand, au picard, au bourguignon, et qu'on relève aujourd'hui dans nos campagnes ; comment auraient pu commencer ici certaines évolutions phonétiques essentiellement dialectales et qui n'ont pas leurs racines dans le français ; comment aussi notre morphologie aurait pu donner naissance à des flexions que ne connut jamais la langue classique ; comment enfin et d'où nous serait venue cette élocution, dont on n'est pas sûr que ce soit un accent tant ses traits sont flous et ses caractères indécis, mais qui paraît être le résultat de divers accents provinciaux incorporés au français, et qui, tantôt normande, tantôt berriaude, saintongeoise au commencement d'une phrase et picarde à la fin, ne laisse cependant pas de rappeler toujours la prononciation de l'Ile-de-France sans y ressembler jamais complètement.

Car on trouve encore, et nombreuses, des traces de patois chez nous. En faire ici le compte serait trop long ; du reste, toutes n'ont pas été relevées. Les études de quelques philologues du Canada et des États-Unis, et surtout l'enquête poursuivie depuis quatre ans par la *Société du parler français au Canada* fournissent là-dessus une riche collection de témoignages (1). Lexique et sémantique, phonétique et morphologie font paraître le caractère archaïque d'abord, mais dialectal aussi de notre parler.

Citons quelques faits :

LE LEXIQUE. — D'où nous viennent, sinon des patois, les mots *décaniyer* (déguerpir), *achaler* (importuner), *casuel* (fragile, maladif), *berlander* (flâner), *étamperche* (sorte de perche pour soutenir un tendoir, etc.), *bavaloise* (pont de pantalon), *bacul* (palonnier), *catalogne* (sorte de tapis, couverture de lit), *cani* (qui a mauvais goût, vieux, moisi), *chouler* (exciter un chien), *frigousse* (espèce de mets), *godendard* (grande scie), *gadellier* (groseiller à grappes), *haur* (malpropre, en parlant des chemins), *mucre* (humide), *tasserie* (partie de la grange où l'on entasse les gerbes), *tondre* (amadou), *basir* (mourir, disparaître), *bauche* (course), *gingeollent* (folâtre), *sagant* (malpropre), *trâlée* (grand nombre), etc. ?

(1) Voir le *Lexique canadien-français*, dans le *Bulletin du parler français au Canada*, t. I, II, III et IV, *passim*.

Nous avons aussi un grand nombre d'archaïsmes français : *amain* (commode), *alis* (mal levé, en parlant du pain), *accordant* (conciliant), etc. Mais ces bons vocables d'autrefois se trouvent aussi dans les patois et l'on ignore si nous les avons reçus de l'Ile-de-France ou des provinces. De même, plusieurs de nos mots patois furent relevés jadis aux environs de Paris, où des provinciaux les avaient apportés : les avons-nous empruntés au français ou aux dialectes [1] ? Il n'importe : ceux-là n'en sont pas moins français, ceux-ci dialectaux.

LA PHONÉTIQUE. — Cette matière veut être développée trop longuement pour qu'on la puisse traiter ici comme il convient. Il suffira de mentionner quelques produits pour montrer à quelle conclusion mènerait un examen plus approfondi.

Comment expliquer en effet, autrement que par une permutation dialectale, l'amuïssement de l'*u* suivi d'une nasale, comme dans *lune* et *brume*, qui deviennent chez nous, comme dans le Maine et en Normandie, *leune* et *breume* [2] ?

A quelle étape du français peut-on faire remonter la forme franco-canadienne *queu* pour *quel* ? Du XIe au XVe siècle se produisit la vocalisation de l'*l* dans les groupes *él* et *èl*, et l'on trouve bien, au XIIIe, *quieus* et *queus* que devait donner à cette époque l'*é* fermé (+ *l* + consonne) sorti de l'*a* tonique de *qualis* [3]. Mais quand, au XVIIe siècle, les Français de l'Ile-de-France apportèrent ici leur idiome, le produit vocalisé était depuis longtemps disparu, la forme moderne avait été refaite sur le modèle de l'accusatif pluriel. Au XVIe siècle, le français *quel* avait hésité encore entre *e* fermé et *e* ouvert, mais dès 1596, la prononciation par *e* ouvert avait prévalu [4]. Dès lors, la vocalisation du groupe *el*, prononcé *èl*, ne pouvait se faire qu'en *eau*. Que nous ayons reçu le produit vocalisé en *eu*, ou que la vocalisation se soit effectuée ici sur une forme *quel* prononcée par *e* fermé, il

(1) Cf. James GEDDES, jr, *American-French dialect comparison*, Paper No. 2, Baltimore, 1898, p. 12.

(2) Voir *Revue des parlers populaires*, t. II, pp. 40 et 70.

(3) Voir SUCHIER, *les Voyelles toniques du vieux français*, trad. par Ch. Guerlin de Guer, Paris, Champion, 1906, p. 157.

(4) Voir THUROT, *De la Prononciation française*, t. I, p. 55.

n'importe : une origine patoise peut seule expliquer la présence de *queu* dans le franco-canadien.

Qu'y a-t-il, encore, de plus dialectal que la labialisation de l'*e* ouvert (+ labiale) comme dans les mots *lèvre*, *chef*, *crème*, etc., qui dans le franco-canadien deviennent *leuvre*, *cheuf*, *creume*, etc. ? Si ce phénomène ne se rattachait pas directement aux patois, il ne pourrait être que le résultat d'une nouvelle mise en marche de l'évolution de l'*a* latin tonique libre (+ labiale), interrompue dans le français.

Aubel ne peut venir du français *aubier ;* nous n'avons pas nous-mêmes substitué le suffixe *-el* (du lat. -ellum) au suffixe *-ier* (du lat. *iarium*). Nous avons bien plutôt reçu *aubel* du normand (1).

Pour ne faire pas la part trop grande aux patois dans la phonétique franco-canadienne, relevons aussi, comme nous avons fait pour le lexique, quelques-unes des anciennes formes françaises que nous avons conservées : *souèr* (soir), *assir* (asseoir), *arrouser* (arroser), *flambe* (flamme), *airer* (aérer), *airrhes* (arrhes), etc.

La Morphologie. La morphologie est presque entièrement française, comme la syntaxe. Cependant, il y a encore des traces de patois, comme les prétérits en *is*, comme le pluriel *rossignaux* (rossignols), comme le masculin *seû* (seul), etc. Les parfaits analogiques en *is* se rencontrent, il est vrai, dans le vieux français ; mais après le XVIe siècle, ces formes ne se trouvent que dans les patois et le langage populaire (2).

Il est impossible que tous ces éléments dialectaux soient sortis du français et même se soient conservés chez nous, si, à l'origine, les patois n'ont pas été racinés dans le terroir canadien.

Du reste, nous avons une preuve que les mots patois du franco-canadien ne sont pas d'origine récente. Le Père Pierre Potier, jésuite, qui vint au Canada en 1743 et demeura successivement à Québec, à Lorette, à l'Ile-aux-Bois-Blancs et à Détroit,

(1) Voir *Revue des parlers populaires*, t. II, 1903, p. 30. Le normand laisse tomber l'*l*.

(2) Cf. Nyrop, *Grammaire hist. de la langue franç.*, t. II, p. 56 ; Guerlin de Guer, *le Parler populaire dans la commune de Thaon*, p. 171 ; Nisard, *Langage populaire*, etc., p. 222.

a laissé un grand nombre de manuscrits, disséminés un peu partout. M. Philéas Gagnon, le bibliophile québecquois, en possède un qui fut écrit de 1743 à 1758 et qui renferme un relevé des *Façons de parler* des Canadiens au XVIIIe siècle. Or, nous retrouvons dans ces *Façons de parler*, qui pourtant sont loin de constituer un glossaire complet du langage d'alors, des canadianismes d'aujourd'hui et même beaucoup de formes dialectales en usage dans le franco-canadien du XVIIIe siècle, et disparues depuis (1).

Un autre manuscrit, celui-ci plus récent, écrit en 1810, et qui fait partie des archives du Séminaire de Québec, la *Néologie canadienne*, de Jacques Viger (2), conduit à des conclusions pareilles.

Une dernière preuve. Dans un procès entre deux habitants de la Seigneurie de Lauzon, et dont on trouve le procès-verbal dans les archives de la Prévôté de Québec pour les années 1666 à 1669, un témoin rapporte une conversation entre le demandeur et le défendeur ; à un certain moment, le récit est interrompu : le témoin n'a pu comprendre le reste du discours, car le défendeur « parlait dans son patois ».

En voilà assez pour qu'on puisse affirmer sûrement que les dialectes français, que les patois de la langue d'oui émigrèrent de France au Canada avec nos ancêtres, y furent parlés pendant un certain temps, exercèrent donc sur notre langage une action dont on constate encore aujourd'hui les effets. C'est d'eux surtout que le franco-canadien tient les particularités qui le caractérisent.

Il reste à dire comment ces patois ont presque complètement disparu, devant quel élément ils ont reculé, et comment s'est effectuée dans le Canada français l'unité linguistique.

II

L'uniformité du parler populaire dans le domaine du franco-canadien est en effet remarquable. Le vocabulaire présente, il est vrai, suivant les régions explorées, des variantes dont on

(1) Voir le *Bulletin du parler français au Canada*, t. III et IV, *passim*.

(2) Voir la *Bibliographie du parler français au Canada*, par Geddes et Rivard, Paris, Champion, et Québec, Marcotte, 1906, N° 10.

pourrait peut-être faire une certaine distribution topographique(¹); mais ces variantes, plutôt accidentelles, n'altèrent pas l'aspect général du lexique.

La phonétique accuse une uniformité plus sensible encore, le vocalisme et le consonantisme offrant à peu près partout les mêmes phénomènes.

Quant à la syntaxe et à la morphologie, elles ne paraissent pas varier sensiblement d'un bout à l'autre du pays.

Et cette langue relativement uniforme a pour fond le français, plus exactement le français populaire commun du nord. Aussi, quiconque sait le français se fait comprendre sans le moindre effort de Montréal à Gaspé et de Sherbrooke au Lac-Saint-Jean, se fait comprendre de tous nos paysans et les comprend lui-même.

Comment donc cette uniformité s'est-elle réalisée ? Dans le mélange de Normands, de Picards, de Saintongeois, de Berrichons, de Poitevins, de Français, qui peuplèrent le Canada, quel fut le sort des parlers provinciaux ? Et comment le français parvint-il à dominer si tôt ?

Car ce n'est pas d'aujourd'hui que les patois sont réduits à des débris épars, à des bandes brochant sur le fond français de notre langage. Dès le XVIII[e] siècle, l'évolution était en grande partie accomplie, notre parler avait acquis déjà son uniformité. C'est ce qui ressort des remarques de Charlevoix (²) et de Montcalm (³). On ne peut attacher, à ce point de vue, beaucoup d'importance aux autres témoignages que nous possédons, à ceux

(1) Un bel exemple est le mot *agès* ou *ajets*, dont les quatre acceptions, relevées dans des régions différentes, se rattachent à divers dialectes. (Voir *l'Origine et le parler des Canadiens français*, pp. 14-16.) *Cintre* et *about* servent tous deux à désigner la planche transversale de labour où aboutissent les sillons d'une pièce de terre ; mais le premier, qui nous est vraisemblablement venu du Maine ou de la Saintonge, est inconnu dans les comtés où l'on emploie le second, qui fut sans doute apporté du Berry.

(2) *Hist.* et *description générale de la Nouvelle-France avec le Journal d'un voyage*, etc., gr. édit., 1744, t. III, p. 80.

(3) *Journal du Marquis de Montcalm*, dans la *Collection des Manuscrits du chevalier de Lévis*, Québec, 1895, p. 64, le 13 mai 1756.

du Père le Clercq [1], de l'Abbé d'Olivet [2], de Kalm [3], de la Potherie [4], et de Jefferys [5]. Rien n'indique que ces écrivains aient voulu parler du langage du peuple. Du reste, Chrestien le Clercq n'a pu constater que l'état du langage dans les dernières années du XVIIe siècle [6], et les autres dans la première moitié du XVIIIe.

Que s'était-il donc passé de 1600 à 1700, ou mieux, des commencements de la colonie à l'année 1680 ?

Rien que de naturel.

Des circonstances multiples, en effet, et diverses ont pu restreindre ou étendre l'action de chaque province de France sur notre langage : le nombre des émigrants, leur qualité, leur rang dans la colonie, leur groupement, etc.

Le grand nombre des colons étaient, nous l'avons vu, des patoisants. Mais les plus considérables, les chefs de groupes, les officiers de l'administration, les membres du clergé, les missionnaires, venus de Paris ou des autres villes de France, tous gens cultivés, parlaient sans doute le français. Or, le peuple, par la situation particulière qui lui était faite ici, se trouvait en contact continuel avec ces personnages. Québec, Trois-Rivières, Montréal, où toute l'administration était concentrée, et où les colons devaient nécessairement fréquenter, étaient des centres de vie française ; dans les expéditions lointaines, les miliciens étaient encore sous le commandement d'officiers français ; à l'école, au couvent des Ursulines, au collège des Jésuites, au Séminaire de Québec, les enfants recevaient l'enseignement de maîtres français ; l'organisation paroissiale groupait toute la population autour de prêtres français. Fatalement, les rapports

(1) *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, Paris, 1691, t. II, pp. 15-16.

(2) *Traité de la Prosodie françoise*, 1736. Voir l'édit. des *Remarques sur la langue française* donnée par Beauzée dans le vol. II des *Synonymes français* de l'Abbé GIRARD, p. 385.

(3) *Voyage en Amérique*, 1753-1761. Voir l'édition canadienne, version Marchand, Montréal, 1880, p. 215.

(4) *Hist. de l'Amérique septentrionale*, etc., Paris, 1753. Voir t. I, p. 279.

(5) *The Natural and Civil History of the French Dominion in North and South America*, etc., Londres, 1761. Voir p. 9.

(6) TANGUAY, *Répertoire du Clergé canadien*, p. 55.

qui s'en suivaient devaient produire au Canada, et plus rapidement, les résultats que des causes analogues avaient amenés en France, à partir du XIIIe siècle. *Plus rapidement*, parce que la population était moins considérable, les groupements plus intimes, les rapports plus fréquents entre les patoisants et ceux qui parlaient le français. *Plus rapidement*, aussi parce que chaque patois ne se trouvait pas ici isolé ; si l'on excepte quelques groupes, qui durent se désagréger assez tôt, Picards, Normands, Berrichons, Angevins (1) étaient mêlés, destinés à se fusionner pour donner naissance au type canadien. Or, « deux ou plusieurs langues distinctes ont moins de force de résistance qu'une langue unique, parlée par une population homogène (2). » Le mélange des dialectes devait donc singulièrement faciliter l'évolution de notre parler vers le français. Broyées et confondues, les formes patoises perdirent de leur vigueur naturelle ; déracinées, la sève leur manque. Tel mot normand, par exemple, qui sur son principal domaine résista longtemps au français, ne sut pas, perdu ici dans les autres formes patoises, rester pur normand. Les cadres de la phonétique populaire étant brisés, le français n'eut qu'à entrer ; la place n'était pas défendue.

Et voilà comment le français vint à prédominer, à s'imposer en si peu de temps et à donner au franco-canadien le fond auquel s'incorporèrent les éléments dialectaux les plus vivaces.

Mais notre parler n'est pas uniforme seulement en son fond ; il l'est aussi dans ses notes dialectales, et cela s'explique de la même manière.

Mettez ensemble, comme en société, un Normand qui n'entend pas le picard, et un Picard qui n'entend pas le normand : le Normand apprendra le picard, ou le Picard apprendra le normand. Ajoutez un Français qui n'entend ni le normand, ni le picard, mais qui représente l'autorité, mais qui est instruit, mais qui a du prestige, et avec qui les deux autres sont néces-

(1) Voir, par exemple, de combien de provinces vinrent les habitants de la Seigneurie de Lauzon. *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, par J.-E. Roy, vol. I, pp. 107 et suiv.

(2) Brunot, *Hist. de la langue franç.*, t. I, p. 25, note.

sairement en rapport : le Normand et le Picard apprendront tous deux à parler français, pour imiter leur supérieur et pouvoir communiquer avec lui, et comme, au moyen de ce trucheman, ils pourront aussi se comprendre l'un l'autre, le Normand n'apprendra pas le picard, le Picard n'apprendra pas le normand ; ces deux patois, conservés quelque temps encore au sein de la famille, ne seront bientôt plus parlés que par les vieilles gens ; encore quelques années et il n'en restera que des débris. Mais il en restera des débris. Car le peuple n'apprend un idiome étranger que s'il en a besoin pour communiquer avec ses semblables, et il l'apprend dans la mesure où il en a besoin. Picard et Normand n'apprendront donc du français que ce qu'il leur sera nécessaire de savoir. Or, les termes génériques suffisent en général à qui veut simplement se faire comprendre. Les patoisants emprunteront donc au français, outre la syntaxe et les principales flexions, les termes qui désignent les genres d'objets, sans avoir souci de connaître les expressions nuancées propres à chacun de ces objets. Ils n'apprendront que le terme générique français, par exemple le mot *scie ;* s'il faut parler d'une espèce particulière de scie, ils emploieront le mot de leur patois ; ils diront, s'ils sont Normands, *godendart*, etc.

N'est-ce pas ce qui est arrivé au Canada ?

De là, sans doute, la pauvreté de notre vocabulaire français, notre ignorance des termes spéciaux, des termes techniques.

Allons plus loin. Si les premiers arrivés, les plus nombreux et les plus considérables d'entre les habitants d'une localité forment un groupe homogène, parlent le même dialecte, ils exerceront une influence plus grande, noieront presque les groupes venus plus tard, et dans une certaine mesure feront prévaloir leur manière de parler ; c'est-à-dire qu'ils imposeront les formes qui leur sont propres dans tous les cas où l'on aura recours au patois.

C'est encore ce qui dut se passer dans les commencements de la colonie. Les Normands, premiers arrivés, formaient aussi le groupe homogène le plus nombreux. Ajoutons qu'ils étaient les plus considérés. Une lettre de Colbert à Mgr de Laval, écrite de Saint-Germain, le 18 mars 1664, et dont l'original est

conservé dans les archives du Séminaire de Québec, montre qu'on les trouvait, avec les émigrants des provinces voisines, plus laborieux que les autres, et plus zélés pour la religion :

" Comme pendant le séjour que vous fistes ici, écrit Colbert à l'Évêque de Pétrée, vous me tesmoignastes que les gens des environs de la Rochelle et des Iles circonvoisines qui passoient en la Nouvelle france estoient peu laborieux et mesmes que n'estant pas fort zelez pour la religion ils donnoient de mauvais exemples aux anciens habitants du pays qui avoient plus de docilité, le Roy a pris résolution suivant votre advis de fe. lever 300 hommes cette année en Normandie et dans les Provinces circonvoisines qui seront conduits sur des vaisseaux marchants frettez par des particuliers qui m'ont été produits par le Père Ragueneau. En sorte que j'espère que ce secours tournera effectivement à l'avantage du Pays, de mesme que les autres que sa majesté a déterminé d'y envoyer tous les ans par la mesme voye. . . "

Il n'est donc pas étonnant que le normand ait imprimé à notre parler, plus profondément que les autres dialectes, son empreinte.

Là où le normand et ses sous-dialectes n'ont pu exercer cette influence prépondérante, il semble que les formes dialectales aient plutôt persisté qui n'étaient pas particulièrement caractéristiques d'un patois et se trouvaient dans les parlers de plusieurs régions. C'est l'origine, au Canada, d'un grand nombre de produits dialectaux qu'on ne saurait rattacher à un patois plutôt qu'à un autre, qui sont communs à tous les parlers de l'ouest, du nord-ouest et du centre, et qui par là-même eurent plus de force pour résister au français.

Si l'on tient compte de tous les éléments du problème, il est impossible d'expliquer d'autre façon comment le franco-canadien s'est formé, comment il a pu devenir uniforme sans être absolument homogène, français sans être toujours classique.

Notre parler continue son évolution vers le français littéraire. Nos formes dialectales disparaissent les unes après les autres, et il est permis de le regretter. Ces notes du parler ancestral nous sont chères. Car nous nous souvenons avec amour, non seule-

ment de la France, de la *grande patrie* et de sa langue, mais aussi des provinces d'où nos pères sont venus, des *petites patries* et de leurs parlers. Les plus légitimes et les mieux venus de nos vieux mots patois, nous voudrions les conserver et qu'ils soient admis dans notre littérature. Car les patois sont vénérables, et c'est plaisir d'en retrouver le souvenir sur nos lèvres...

« O douceur de tremper sa bouche à leurs vieux mots ! »

(Feret.)

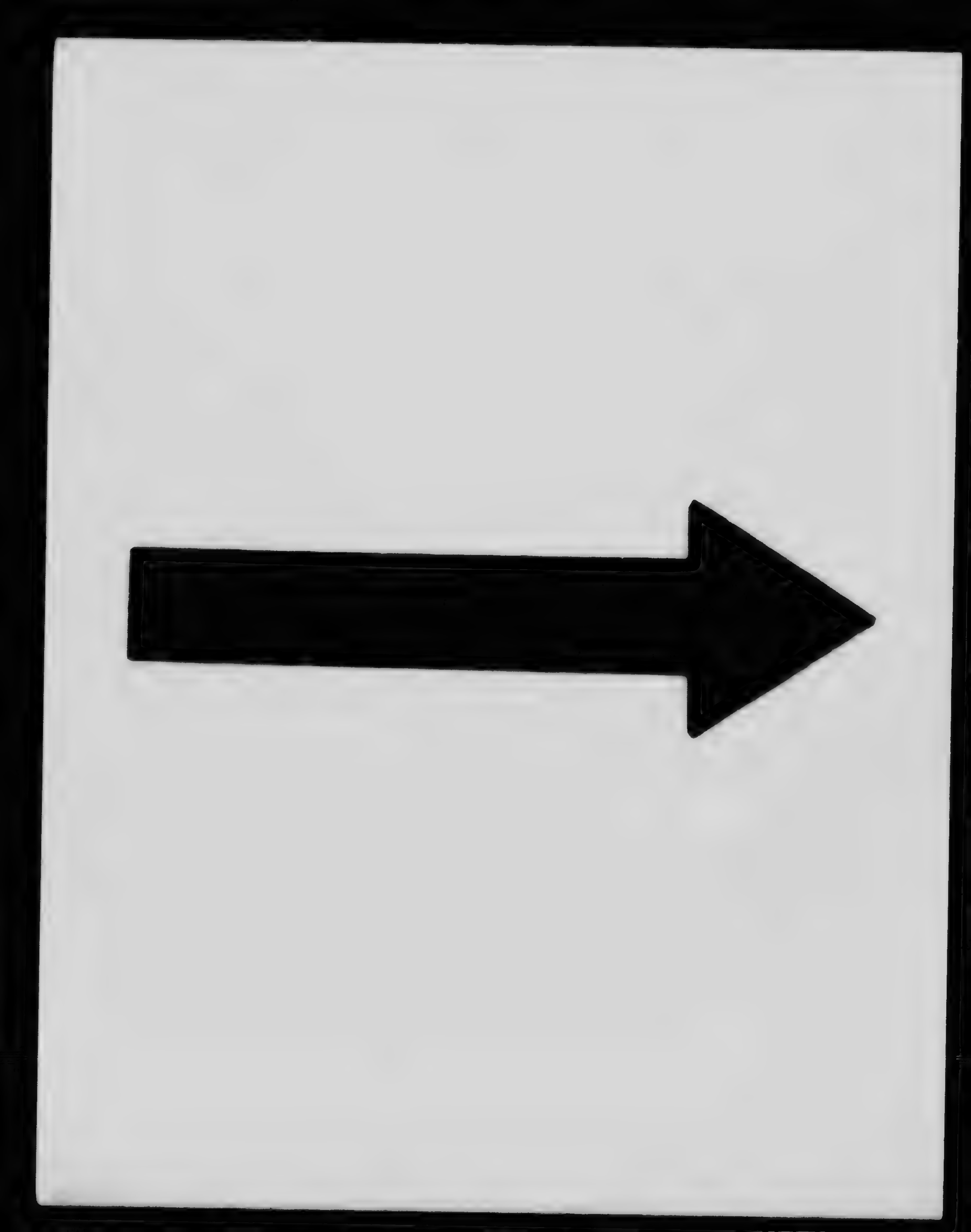
THE VOCABULARY
OF CANADIAN FRENCH

BY ALEXANDER F. CHAMBERLAIN PH. D.

Canadian French, — using the term in a broad sense to include all forms of the language, *patois* and literary, spoken now or in earlier times by the educated classes of the community and by its ignorant members, used by men of letters in the cities of the east and by *coureurs-des-bois*, *voyageurs*, *métis* and *bois-brûlés* in the great Northwest, — has recruited its vocabulary over a vast extent of territory. Besides the French of France and the dialects of the early settlers and their descendants, it has had the inspirations and suggestions that have come from contact with new environments and non-European peoples from the Gulf of St. Lawrence to beyond the Rockies, and from far north of the Saskatchewan to far south of the Missouri.

The fishermen and hunters of the Gulf of St. Lawrence, its shores and islands; the Acadians of the Maritime Provinces; the Quebec *habitants*; the dwellers in the larger towns and cities; the lumberers and river-drivers of the forests of central and eastern Canada; the early French traders and settlers in the region of the Great Lakes, and beyond to the Mississippi; the traders, *voyageurs*, *coureurs-des-bois*, and settlers of the North-west; the *métis* and *bois-brûlés*, who long roved the western half of the Dominion; are all interesting by reason of their speech and its characteristic peculiarities.

The valuable *Bibliographie du Parler Français au Canada* (Paris-Québec, 1906, p. 99), just published by Messrs. Geddes and Rivard, containing 585 entries, shows that practically



all the attention of scholars and investigators has been devoted to the consideration of the French language in eastern Canada (Quebec, Acadia, etc.), and very little to its history and vicissitudes (exclusive of the dual language question) in the Great Northwest.

Landmarks of the study of Canadian French are Oscar Dunn's *Glossaire Franco-Canadien* (Québec, 1880, pp. xxv, 199), and Sylva Clapin's *Dictionnaire Canadien-français* (Montréal-Boston, 1894, pp. xlvi, 389). The former enumerates some 1750 words, the latter, according to the compiler's own count, 4136. The increase in expressions listed is notable, but Clapin's work is by no mean's exhaustive, for the peculiar vocabulary of Canadian French is much larger than these figures would indicate. Clapin includes in his dictionary the words of American Indian origin to which attention had been called by Professor A. M. Elliott and the writer of this paper, a not unimportant element in the vocabulary of the language. He also catalogues some words and expressions more or less peculiar to the West and Northwest, past and present, such as :

1. *Bois-Brûlé*, s. m. — Métis de sauvage et de blanc, dans le Nord-Ouest, et surtout issu du mélange de sang français et indien (p. 48.)
2. *Bois-de-vache*, s. m. — Excréments du bison, dont on se sert comme combustible après les avoir fait dessécher (p. 48.) American English, « buffalo chips ».
3. *Castor (petit)*, s. m. — Les Bois-Brûlés désignent de ce nom un insecte minuscule, vivant dans les mares et les flaques d'eau, et qui passe pour très vénéneux (p. 71.)
4. *Chinook*, s. m. — On désigne de ce nom, dans l'extrême Nord-Ouest, un vent chaud soufflant du Pacifique (p. 81.) American English « Chinook » or « Chinook wind ».
5. *Coulée*, s. f. — Sorte de déclivité creusée au flanc d'une colline, au fond d'une vallée, quelquefois en rase campagne, par un tassement de terrain, ou par le passage habituel des eaux en temps d'orage. La *coulée* par excellence se rencontre surtout au Nord-Ouest, dans le sol spongieux et friable des prairies (p. 95.)
6. *Homme libre*, s. m. — Terme par lequel on désignait autre-

fois un trappeur ou voyageur marié à une sauvagesse, et vivant de la grande vie libre des plaines et des bois (p. 181.)

7. *Jardinier*, s. m. — Terme de dénigrement ayant autrefois servi aux voyageurs et aux trappeurs, pour désigner le colon, le défricheur (p. 191.) This nickname of « gardeners » was applied by the French Canadians of the Northwest to the colonists of Lord Selkirk in 1812.
8. *Maître-canot*, s. m. — Canot principal, dans une expédition de voyageurs (p. 206.)
9. *Mangeur de lard*, s. m. — Surnom donné par nos anciens coureurs des bois à un novice initié, qui, dès les premières misères endurées, regrettait souvent le pain et le lard de la table paternelle (p. 198.)
10. *Maskeg*, s. m. — Mot d'origine Cree, désignant un marais, une savane (p. 359.) Petitot writes also *masquèque*.
11. *Pelu*, *plus*, s. m. — (contraction probable de *poilu*). Désignation monétaire de la valeur de 20 sous (ancien chelin), inventée par les canadiens du Nord-Ouest pour répondre à l'expression indienne (Cree) *attây*, pelleterie, (p. 242). American English, « skin ».
12. *Pémican*, s. m. — Viande desséchée du bison, (p. 242). Derived from Cree language.
13. *Pimbina*, s. m. — Fruit du *Viburnum edule*, (p. 246). Derived from Cree.

None of these words appear in Dunn. Few as they are, as recorded in Clapin, they suggest a fertile influence of the country and its native inhabitants upon the speech of the intruders of French descent. The purpose of this paper is to point out the importance of the language of the French Canadians of the great West and Northwest in relation to the complete vocabulary of the French language now, or formerly, spoken in Canada.

Other interesting examples of the use of French Canadian words and expressions are to be found in the appellations of rivers, lakes, mountains, etc., and in the nomenclature of the aboriginal inhabitants of the country, the names of their chiefs, etc. Of geographical names, the following may be cited here :

1. *Grande Tremblière, la.* — A large poplar woods not far from Portage la Prairie. Near it was *Fort des Trembles*.

2. *Lac des Prairies.* — Names given in the early days to a number of lakes in the Northwest, including Manitoba, Dauphin, Winnipegosis, etc.
3. *Mer du Ouest.* — One of the early names for Hudson's Bay.
4. *Portage la Prairie.* — Now the name of a town in Manitoba.
5. *Rivière de la Grande Quête.* — One of the names of the Mooyai in the Kootenay country, B. C.
6. *Rivière du Pas.* — An old name of the Saskatchewan or of its south branch.
7. *Rivière qui appelle* (now *Qu'Appelle*). — A branch of the Assiniboine. So named from the legend of a haunting voice.

Over the country they traversed or settled the Canadian French of the West and Northwest scattered these and other names such as :

Fort des Prairies, *Lac de la Butte de Sable*, — *L'eau qui pleure*, *Portage la Prâline*, *Rivière qui court*, and the like.

The river figuring now on the maps of British Columbia as *Mooyai*, *Mooyie*, *Moyie*, etc., really received its name from the Canadian French, for *Mooyai* is neither more nor less than *Mouillé*, testifying to the rainy character of this region. So this name *Mooyai*, which has quite an Indian aspect, is derived from what Oscar Dunn called « le plus canadien des mots », — the verb *mouiller*, « to rain ».

Here ought to be mentioned also, perhaps, the contribution made by Canadian French to the vocabulary of the Chinook jargon, that *lingua franca* of the Columbia river region. The words of French origin were 34 out of 250, according to Hale in 1841 ; 94 out of 500, according to Gibbs in 1863 ; and 153 out of about 1,000 according to Eells in 1894. The characteristically Canadian French phonology of these words may be recognized from the dress in which they appear in Hale's dictionary of the Chinook Jargon, published in 1890. A few of the more interesting may be cited here :

1. *Delate* (or *delett.*) — Straight, direct, true. From *droit.*
2. *Diaub* (or *yaub*, or *le jaub*). — Devil. From *diable*, *le diable.*
3. *Lamestin* (or *lametchin.*) — Medicine. From *la médecine.*

4. *Lasway.* — Silk. From *la soie.*
5. *Lawen.* — Oats. From l'*avoine.*
6. *Pe* (or *pee.*)— And, then, or, but. From *puis.*
7. *Siwash.* — Indian. From *sauvage.*

In the Chinook jargon the term for « French, Frenchman », is *Pasiooks* (pron. pasaiuks,) which is a corruption of *français*, with the Chinook (Indian) plural termination *-uks*. The word for « blanket, woollen, etc. », *paseesee*, is a corruption of *françaises*, i. e. « French (goods) ».

In the names applied to the numerous Indian tribes of the region the genius of the language also made itself felt. Of course, many of these were but translations, or attempts at it, of names used by the Indians themselves. Among the Canadian French names of Indian tribes of the great West and Northwest we meet with such as these :

1. *Babines.* — « Lippies ». An Athapascan tribe in the Bulkley basin, B. C.
2. *Gens des hauteurs.* — One of the names for the *Montagnais* (Chepwyans.)
3. *Gros ventres.* — Term applied to several Indian tribes, particularly the Hidatsas of the Siouan stock, the Algonkian Arapaho. etc.
4. *Guerriers de la roche.* — A term applied to the Assiniboins, also called *Guerriers de la pierre.*
5. *Loucheux.* — « Cross-eyed ». Name of some Athapascan tribes of the far north.
6. *Mauvais-monde.* — An Athapascan tribe.
7. *Montagnais* (also *Montagnards.*) — Term applied to the Athapascan Chepwyans.
8. *Nez Percés.* — Term applied to several Indian tribes, particularly the *Nez Percés* (Pierced Noses) of the Oregonian country.
9. *Peaux-de-Lièvre.* — An Athapascan tribe of the far North. « Hareskins ».
10. *Pieds-Noirs.* — The Algonkian Blackfeet.
11. *Pillageurs.* — Name of an Algonkian (Ojibwa) tribe about Red Lake in Minnesota.

12. *Pilleurs.* — Synonym of *Pillageurs.*
14. *Plats-Côtés-de-Chien.*—(also *Flancs-de-Chien.*) « Dogribs », an Athapascan tribe of the far North.
15. *Saulteurs* (*Sauteurs, Sauteux,* etc.) — Name given to the Ojibwa Indians about the Falls of St. Mary at the entrance to L. Superior.
16. *Sioux.* — Abbreviated from *Nadowessioux*, a French form of an Algonkian nickname for the Sioux Indians, etc.
17. *Souliers-Noirs.* — A term applied to the Amahami, a Siouan tribe of the upper Missouri.
18. *Têtes-Plates.* — A term applied to several Indian peoples of the Columbia river region.

As extracts from a more extensive list now being compiled by him, the author submits the following words, (not in Dunn or Clapin) now or formerly in use in the West and Northwest, illustrative of the vitality and *Sprachgefühl* of the French language in that part of the world and of the vicissitudes it has experienced :

1. *Aller à l'aviron.* — To paddle Indian fashion.
2. *Aller allège.* — To go express (empty), said of canoe voyages.
3. *Allumer*, v. — To visit or call while traveling (lit., « to light a pipe ».)
4. *Assommeur*, s. m. — A long and heavy tree, etc , placed over the bait in a trap to kill the animal (bear.)
5. *Baissière*, s. f. — A little valley, with or without a stream.
6. *Balai*, s. m. — A sort of large oar.
7. *Barge*, s. f. — A sort of boat, used in the Northwest.
8. *Bargetée*, s. f. — A boat-load.
9. *Bière, la petite*, s. f. — Spruce beer.
10. *Blanc*, s. m. — A white fish (*Coreg. alb.*), also, commonly, *poisson blanc.*
11. *Bled.* s. m. — One of the names of the wild rice (*Ziz. aquat.*)
12. *Bois bleu.* — The shrub known to the American English as « snow-berry. » (*Symphor. racem.*)
13. *Bois forts, les.* — Name once given to the land to the west, about the sources of the Mississippi.
14. *Boucane*, s. f. — Name given to the outcroppings of burn-

ing coal, etc., on the rivers Athabasca and Mackenzie, etc. One of the tributaries of the upper Athabaska is called *la Rivière des boucanes*.

15. *Boucanière*, s. f. — An Indian tent so called from its *boucane*, or fire.

16. *Brigade*, s. f. — A little flotilla of barges.

17. *Canot allège*. — Light canoes, without loads, employed as post or express boats.

18. *Canot bâtard*. — The smallest canoe used for transport in the Northwest.

19. *Canot de charge*. — Large, heavy-laden canoes for transporting merchandise.

20. *Canot Rabaska* (i. e. Athabasca). — A synonym for *canot allège*.

21. *Castor en pelu*. — « Made beaver », the money-standard of the fur trade (2 sh., or 2 fr. 50), beaver-skin with the hair.

22. *Castor en viande*. — Imperfect beaver-skin, as a standard of money, 1 sh., or 1 fr. 50.

23. *Coureur de drouine*. — One who performs the action indicated in the next entry.

24. *Courir la drouine*, v. — To go to meet the Indians with merchandise, instead of waiting for them at the posts.

25. *Derouine*, s. f. — The act referred to in the proceeding entry. Also *d'rouine*.

26. *Désert*, s. m. — Garden; cultivated spot.

27. *Devant-de-barge*, s. m. — Boatswain of a barge.

28. *Doigt*, s. m. — « Finger », an Indian measure.

29. *Éclairons, les*, s. m. — One of the names given to the Aurora Borealis.

30. *En corbeau*. — Said of a fish roasted whole with skin and scales on.

31. *Escoubane*, s. f. — Large ice skimmer.

32. *Être en médecine*, v. n. — To be « making medicine » (practising « sorcery »), said of the Indians.

33. *Être mis à la chaudière*, v. n. — Defined as meaning, « à l'obligation de traiter ou de nourrir ».

34. *Faire de l'eau*, v. — To break through the ice to get water in winter.

35. *Faire du pelu*, v. — To make money, to get rich.

36. *Flèt de bois*, s. m. — Small tufts of trees here and there on the plains.
37. *Folle*, s. f. — Wild rice (*Ziz. aquat.*), commonly also, *folle avoine*.
38. *Fumerie*, s. f. — A smoking-party, social or political.
39. *Gens libres*, — A term applied to certain French-Cree *métis*.
40. *Fouette-Guillaume*, s. m. — A name of the « whip-poor-will », translated from the English name.
41. *Gouvernail*, s. m., Helmsman.
42. *Grande médecine, la*. — The great secret society for « making medicine » among the Indians (e. g., the Ojibwa *midewiwin*).
43. *Grande traverse*, s. f. — Passage of some 25 to 30 miles across a lake.
44. *Grand'vue*, s. f. — Place where a river broadens out notably.
45. *Guide*, s. m. — Pilot, or leader of a brigade of barges.
46. *Hangard*, s. m. — Store.
47. *Hart rouge*, s. f. — The shrub from which *kinni-kinnik*, willow-tobacco is obtained, the *Viburnum oxycoccos*.
48. *Hartrier*, s. m. — Clump of willows.
49. *Lacer*, v. a. — To lasso a horse.
50. *Languette*, s. f. — Piece of meat growing under the tongue of the bear.
51. *Large*, s. m. — The interior of the country, the plains.
52. *Lisse*, „ f. — Runner of a sled.
53. *Lisser*, v. a. — To put runners on a sled.
54. *Mâne*, s. m. — An insect belonging to the Ephemeridæ.
55. *Mettre chaudière*, v. — To cook a meal.
56. *Mileux, les*, s. m. — The eight rowers in a barge. *Milieu* has the sense of « boatman ».
57. *Neige de France*, s. f. — The expressive term applied by the hunters, etc., in the region below the Polar circle, to the first snow of winter.
58. *Neige folle*. — A synonym of *neige de France*.
59. *Parc*, s. m. — Buffalo-pound of the Indians.
60. *Pémican*, s. m. — A package of pemican, weighing from 30 to 40 lbs.
61. *Pièce*, s. f. — A quantity of merchandise weighing a quintal.
62. *Pinette des prairies*, s. f. — The plant, *Lacinaria spicata*.
63. *Pipe*, s. f. — A mesure of distance, about two French leagues.

Literally, « the time taken to smoke a pipe », distances being reckoned by the number of rests taken for this purpose. In the far North, it is « two hours between pipes ».

64. *Poire, la petite*, s. f. — Fruit of the *Amelanchier canadensis*.
65. *Poisson bleu*, s. m. — The *Coregonus signifer*.
66. *Poisson à pente*, s. m. — Fish hung up by their tails to scaffolds to dry.
67. *Pose*, s. f. — Interval of rest in portaging. The *poses* were about 600 700 rods apart.
68. *Première (la) du nid*, s. f. — The smallest of a « nest » of kettles.
69. *Prêt*, s. m. — The daily rations of a servant of the Company, a missionary, etc.
70. *Rababou*, s. m. — Sort of porridge or broth, of maize-flower and milk, flour and pemican, etc.
71. *Réchaud de pémican*, s. m. — A sort of hash of pemican, with some flour and water, and molasses or berries added to taste.
73. *Renversi*, s. m. — Tract of forest covered with blown-down trees.
74. *Ruine*, s. f. — Old Indian camp.
75. *Swip (sweep)*, s. m. — The long steering-oar of a barge.
76. *Taureau*, s. m. — A common term among the Métis for pemican.
77. *Taureau de vache*, s. m. — Bull.
78. *Terres folles, les*, s. f. — The country on the south shore of Lake Superior. An old name.
79. *Terres jaunes, les*, s. f. — The Yellowstone country.
80. *Têtes-de-femme*, s. f. — Tufts of *Eriophorum capitatum*.
81. *Tête-de-ligne*, s. f. — On the Mackenzie, the point where in ascending the river, the boatmen cease towing with a rope and take to the oars again.
82. *Tranche-terre*, s. m. — Instrument for breaking through a beaver's cabin.
83. *Vache*, s. f. — A common term for the buffalo or bison.
84. *Vêler*, v. n. — To bring forth young. Used by the *métis* of all animals except the dog and horse. Petitot was told that the expression was even used of a hen.

These are really but a few specimens of the rather rich vocabulary of Canadian French in the Northwest. Some of the words represent the oldest periods of adventure and settlement, others more recent times. In them are reflected the influences of the environment itself, its natural phenomena, vegetal and animal life, etc., and of its human inhabitants, Indians, English, etc. Some of the words preserved here, or coined out of hand, are just as good French as any in the Academy's dictionary, and represent just as well the *Sprachgefuehl* which has made the language what it is. At a later date the writer of this paper hopes to publish a more extended and complete monograph on this subject.

LES SAUVAGES DU MISSISSIPI

(1698–1708)

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE QUÉBEC

PAR M. L'ABBÉ AMÉDÉE GOSSELIN, M.A., PROF. À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Depuis plusieurs années déjà, les Pères Jésuites évangélisaient certaines nations sauvages du Mississipi, lorsque le Séminaire de Québec se chargea d'établir une mission dans le pays des Tamarois. Le 16 juillet 1698, MM. de Montigny, Davion et St-Cosme partirent donc pour ces contrées lointaines. D'autres missionnaires y furent envoyés les années suivantes : MM. Bergier et Boutteville en 1699 ; M. Foucault en 1700 ; MM. de la Vente et Huvé en 1704 ; ces deux derniers avaient été fournis par le Séminaire des Missions Etrangères de Paris.

Deux de ces missionnaires, MM. Foucault et St-Cosme, furent massacrés par les sauvages après quelques années de ministère ; deux autres, MM. de Montigny et Boutteville, ne firent pas un long séjour au Mississipi ; quelques-uns, au contraire, comme MM. Davion et Huvé, y passèrent une grande partie de leur vie. Ce dernier, ainsi que M. de la Vente, furent employés la plupart du temps à desservir les Français. Les principales nations évangélisées par ces missionnaires furent : les Tamarois et Kaokias, les Natchez, les Akansas, les Tonicas, les Apalaches, etc.

Pendant les dix années qui suivirent leur établissement au Mississipi, les prêtres du Séminaire des Missions Étrangères visitèrent plusieurs des nations échelonnées sur les bords du

grand fleuve sans parler de celles où ils devaient exercer leur apostolat. On trouvera donc tout naturel qu'ils aient voulu mettre au courant de leurs voyages et de leurs travaux, les supérieurs qui les avaient envoyés. De là des lettres, des rapports ou des mémoires, souvent assez complets.

C'est de ces documents, conservés dans les archives du Séminaire de Québec, que nous avons extrait les notes qui font le sujet de ce travail.

Le plus souvent, nous laissons parler les missionnaires eux-mêmes. Sans doute, beaucoup des choses qu'ils racontent dans leurs lettres ont été connues, publiées, commentées plus tard par les historiens et, pour ne citer qu'un exemple, Charlevoix parle très au long des sauvages du Mississipi, particulièrement des Natchez. A première vue, il semblerait donc que notre travail faisant, pour ainsi dire, double emploi, n'a plus sa raison d'être. Et il en serait ainsi si nous puisions à des sources bien connues et déjà citées. Mais ces lettres de nos missionnaires, la plupart de celles que nous citerons du moins, n'ont jamais été publiées que nous sachions, et nous avons cru qu'il serait intéressant de faire connaître ce que pensaient des sauvages du Mississipi au XVIIIe siècle, des hommes comme MM. de Montigny, Bergier, St-Cosme, de la Vente, etc.

Des trois missionnaires qui partirent en 1698, deux, MM. de Montigny et de St-Cosme, ont fait le récit de leur voyage ; ils se complètent l'un l'autre. La relation de M. St-Cosme ayant été publiée (1), nous n'en parlerons pas ici.

Celle de M. de Montigny ne manque pas d'intérêt ; non seulement elle nous fait connaître quelques-unes des plus importantes nations du Mississipi telles que les Akansas, Tonicas, Taënsas, Natchez, etc., mais elle nous donne encore des détails intéressants sur certaines autres nations plus ou moins éloignées qui se rendaient parfois jusqu'au Mississipi.

Nous citerons souvent cette relation pour ce qui concerne les nations que nous venons de nommer ; quant à ce qui regarde les autres sauvages, nous ne retiendrons qu'un fait.

Sur la route qui va des Illinois aux Tamarois, les voyageurs

(1) Shea, New-York, 1861. — Cette lettre, dont on ne donne pas la date, est du 2 janvier 1699, aux Akansas. L'original est au Séminaire de Québec ; la copie imprimée est loin de lui rendre justice.

rencontrèrent quelques canots montés par des Puants dont un certain nombre étaient venus s'établir aux Illinois. Cette nation des Puants, jadis assez populeuse, était pour lors réduite à un très petit nombre. M. de Montigny en donne la raison : « Elle est presque tout détruite », dit-il (1), « la plupart ayant péri dans le lac du Michigan, le mauvais temps les ayant surpris dans une grande traversée qu'ils faisaient pour éviter les Iroquois qui les poursuivaient. »

Cette disparition de presque toute une peuplade ne mérite-t-elle pas d'être mentionnée ?

Mais revenons aux sauvages du Mississipi. Voici l'ordre que nous avons suivi dans ces notes : après avoir nommé les principales nations connues des missionnaires et en avoir indiqué la population, approximativement du moins, nous donnerons quelques détails sur la langue, la religion, le gouvernement, les coutumes etc., etc., et nous terminerons par un court aperçu des raisons qui pouvaient empêcher la diffusion de l'évangile parmi ces peuples, aperçu que nous ferons suivre d'une curieuse comparaison entre ces infidèles et ceux des Indes Orientales.

Les nations dont parlent le plus souvent les missionnaires sont : les Tamarois, les Chicachas, les Akansas, les Tonicas, les Taxoumans, les Ouitapas, les Taënsas, les Natchez ou Chalaouelles, les Oumats, les Kinipissas, les Baiogoulas et Mégoulachas, les Agnisitou et Gnisitou, sur le Mississipi ; et dans l'intérieur des terres : les Sioux, les Paounipissas, les Panimahas, les Canseas, les Osages, les Panis et les Paniassas.

Population. — Lorsque les missionnaires partirent pour le Mississippi, ils s'attendaient de trouver dans ces contrées lointaines des populations considérables. En était-il ainsi ? Ces mêmes missionnaires vont nous répondre au moins pour ce qui concerne certaines nations.

Les Tamarois. — Dans sa lettre datée du 2 janvier 1699, M. de St-Cosme dit que les « Tamarois lui parurent assez nombreux bien que la plus grande partie fût à la chasse. »

Un nommé Lasource, qui écrivait vers le même temps,

(1) Lettre du 25 août 1699.

prétend qu'il y avait aux Tamarois environ 300 cabanes : « il y a autant de monde aux Tamarois qu'à Kébek, » dit-il (1).

L'année suivante, en février, M. Bergier n'y comptait que 100 cabanes environ « dont la moitié sont encore vides, parce que la plus grande partie des Kaoukias est encore en hivernement à 20 ou 25 lieues d'ici au haut du Mississipi.

« Le village », continue le même missionnaire, « est composé de Tamarouas et de Kaoukias, de quelques Metchimaghia et de Pe8ria. Il y a aussi quelques cabanes de Missouris et dans peu il doit venir encore environ 35 cabanes de cette dernière nation qui sont en hivernement à 10 ou 15 lieues d'ici au dessous du village, le long du fleuve, mais il ne faut pas compter sur cette nation comme faisant partie du village et de la mission des Tamarois parce qu'elle ne s'y arrête que pendant quelques mois pour faire son blé d'inde en attendant qu'elle puisse trouver jour pour retourner à son village qui est à plus de 100 lieues d'ici sur la rivière Missouri, ce qu'elle n'a pas osé entreprendre depuis quelques années, craignant d'être surprise et défaite en chemin par quelqu'autre nation ennemie.

« Ce qui compose donc proprement cette mission sont les Tamarouais et les Ka8kias. Les Tamar8a ne sont qu'environ 30 cabanes et les Ka8kias près du double, et quoique les Tamar8a soient présentement en plus petit nombre que les Ka8kias, le village retient pourtant le nom de Tamar8a, gallice des Tamarois, parce que les Tamar8as en ont été les premiers et en sont encore les plus anciens habitants et y ont allumé le feu les premiers selon l'expression sauvage... »

Un peu plus tard, les Tamarois étant allés s'établir à deux lieues plus bas, les Kaoukias demeurèrent seuls au village formant en tout 60 ou 70 cabanes (2).

De tout ce qui précède, il ressort qu'au commencement du

---

(1) Environ 1500 âmes, d'après le recensement de Québec en 1706 : chaque cabane, aux Tamarois, devait donc contenir, en moyenne, cinq personnes.

Ce Lasource, dont la lettre a été publiée par Shea en 1861, n'est pas le missionnaire Thaumur de la Source comme on l'a cru, mais un des douze hommes qui accompagnaient les missionnaires partis en 1698. M. de la Source, prêtre, n'alla au Mississipi qu'en 1718.

(2) Lettre de M. Bergier, 13 avril 1701.

XVIIIe siècle les Tamarois et les Kaoukias étaient déjà réduits à un assez petit nombre.

Les Akansas. — Cette nation, autrefois nombreuse, ne comptait presque plus à l'époque qui nous occupe. M. de St. Cosme s'en affligeait : « Nous eûmes une sensible affliction, » dit-il, « en voyant cette nation des Akansas autrefois si nombreuse entièrement détruite et par la guerre et par la maladie : il n'y avait pas encore un mois qu'ils étaient guéris de la picote qui en avait emporté la plus grande partie... et nous jugeâmes bien qu'il n'y avait pas cent hommes ; tous les enfants étaient morts et une grande partie des femmes... (1) »

Si on en croit M. de Montigny, les Akansas ne formaient, à cette époque, aucun village et s'étaient dispersés par crainte des Chicachas (2).

M. Bergier affirmait de son côté, en 1702, que les Akansas étaient bien diminués (3).

Les *Chiçachas*, qui faisaient la terreur des nations environnantes, étaient plus nombreux. « Ils sont neuf villages qui occupent environ cinq ou six lieues de pays et tous ensemble font 350 cabanes », écrivait M. de Montigny (4).

« Cette nation », observe M. de la Vente, « ne serait pas moins belle ni moins nombreuse que celle des Chactas si elle était rassemblée (5). »

Les *Chactas*. — « C'est la plus belle et la plus nombreuse de toutes les nations ci-bas », écrit le même missionnaire ; « on la croit de 110 cabanes, mais il est certain qu'elle est de plus de sept à huit cents et qu'elle se compose de sept à huit mille âmes. M. De Tonty, qui y est allé, dit qu'il n'a pas vu de nation où il y ait tant d'enfants (6). »

Les *Tonicas*. — M. de Montigny, qui les avait visités en 1699, en portait alors le nombre à environ 2000 (7). « Ils sont

(1) Lettre du 2 janvier 1699.
(2) Lettre du 25 août 1699.
(3) Lettre du 13 mars.
(4) Lettre du 25 août 1699.
(5) Lettre du 20 sept. 1704.
(6) M. de la Vente, 20 sept. 1704.
(7) Lettre du 2 janvier 1699.

dispersés par petits villages », disait Lasource ; « ils contiennent en tout quatre lieues de pays et font environ 260 cabanes » (1).

Cette nation disparaissait rapidement, car M. Bergier écrivait le 13 mars 1702 : « les Tonicas sont encore plus diminués que les Akansas et réduits à un très petit nombre ».

Les *Taënsas*, eux aussi, étaient déjà bien diminués en 1701 : cette année-là, M. de St-Cosme ne trouvait plus que 40 cabanes, là où M. de Montigny avait compté 700 âmes deux ans auparavant (2). »

Nous avons moins de renseignements sur plusieurs autres nations. Cependant nous savons par M. de Montigny que les Oumats comptaient 100 cabanes en 1699 ; les Kinipissas près de 100 cabanes, en y comprenant les Baiogoulas et les Mégoulachas ; enfin, les Tabougas et les Taxoumans seulement 70 cabanes. Quant aux Ouitapas, ils étaient resserrés dans un petit village. (3).

Vers 1704, les Courrois ou Coulois qui avaient massacré M. Foucault en 1702, furent entièrement détruits par les Ililois et les Akansas, qui ne laissèrent que le chef et quelques absents (4).

Les *Natchez* — dont nous n'avons pas encore parlé, passaient alors pour avoir une population considérable. « Cette nation », écrivait M. de Montigny, « est la plus nombreuse de toutes celles qui sont sur les bords du Mississipi. Il y a dix ou douze villages, mais fort dispersés, comme par hameau ou par habitation. Je ne crois pas que tous ensemble fassent 300 cabanes, mais souvent dans chaque cabane il y a deux ou trois familles (5) ».

Il paraît donc, d'après ce qui précède, que les nations du Mississipi n'étaient pas très nombreuses en général et qu'elles tendaient à disparaître pour la plupart. C'est du reste une observation que faisait M. de la Vente dès 1704. Ainsi, après avoir parlé de différentes nations il ajoutait : « Touchant ces sauvages, il y a une chose que je ne puis omettre de vous faire

(1) Edition Shea, 1861, p. 55.
(2) Lettres du 2 janv. 1699 et du 1er août 1701.
(3) Lettre du 25 août.
(4) Lettre de M. de la Vente, 20 sept. 1704.
(5) Lettre du 25 août 1699.

remarquer, c'est qu'il semble visiblement que Dieu veut qu'ils cèdent leur place à de nouveaux peuples. On connait par les plus âgés qu'ils étaient autrefois incomparablement plus nombreux qu'ils (ne sont).

« Les Natchez, qui ont leurs traditions les plus assurées et qui comptent 45 ou 50 chefs qui ont succédé successivement les uns aux autres, disent qu'ils sont venus d'un pays fort éloigné et, selon ce qu'ils montrent, qui est situé, à notre égard au nord-ouest ; . . . ils assurent qu'ils sont venus ici au nombre de plus de 5000. Les autres nations disent qu'il y a plusieurs siècles, ils étaient, les uns 3000, les autres 2000, les autres mille et tout cela se réduit maintenant à un nombre fort médiocre. Ce qui est certain c'est que nos Messieurs, du depuis six ans qu'ils ont descendu le fleuve, connaissent certainement que le nombre a diminué du tiers tant il est vrai qu'il semble que Dieu veut leur faire céder la place à d'autres. »

Le même missionnaire explique ainsi la disparition de ces peuples : « La raison en est bien claire », dit-il, « c'est (que) du depuis je ne sais combien de temps, ils mettent toute leur gloire à enlever quelques chevelures de leurs ennemis pour les plus légers sujets. Ajoutez à cela que les Anglais leur donnent (sic) et les incitent à se faire la guerre pour en tirer des esclaves ».

Puis, en homme qui se rend compte des choses, M. de la Vente termine par cette observation d'une valeur réelle puisqu'elle vient d'un témoin oculaire (1) : « Je remarque », dit-il, « une chose qui ferait plaisir à certains géographes qui ont cru qu'il y avait de ce continent communication avec les Indes Orientales ; c'est que leurs danses, leur chant, leurs cris ont un grand rapport à celui que j'ai vu à bien des peuples dans les Indes, spécialement au Cap Comorin et le long de la côte Malabar (2). »

Toutes les notes et observations de M. de la Vente avaient, dans le temps, une valeur d'autant plus grande que ce missionnaire avertissait lui-même qu'il avait pris le soin de se renseigner avant d'écrire : « ma plus grande occupation, écrivait-il à ses supérieurs, a été de m'informer et de m'instruire, autant que j'ai

(1) M. de la Vente avait été autrefois missionnaire aux Indes Orientales.
(2) Lettre de 1704 déjà citée.

pu et par les RR. PP. Jésuites et par les RR. PP. Cordeliers de Pensacola qui sont venus ici et qui ont beaucoup travaillé aux Apalaches et par M. Davion (1) et par tous les voyageurs... »

Langue. — Les missionnaires ont laissé peu de renseignements sur la langue des sauvages du Mississipi.

Dans une des lettres publiées par Shea en 1861 (2), il est dit que les « Tamarois parlent la langue illinoise qui est la plus commune langue de tous les sauvages. » Les missionnaires l'apprirent assez facilement si on en juge par leurs lettres.

Moins de six mois après leur arrivée aux Tamarois, MM. Bergier et St-Cosme le jeune étaient déjà en état de parler ou d'écrire la langue de ces sauvages. Le 14 juin 1700, le premier écrivait au sujet de son compagnon : « il commence à bien parler la langue (3). » « Pour moi, » disait-il plus loin, « je ne la parle pas, mais je l'écris, ayant entrepris un petit catéchisme. »

Le Père Pinet qui était missionnaire au Mississipi depuis plusieurs années, parlait le Tamarois « parfaitement et mieux que les sauvages (4). »

La langue des Akansas semble avoir été très répandue, jusque dans l'Ouest. Les Osages, les Missouris et les Cancez parlaient cette langue si on en croit M. de St-Cosme (5).

« L'Osage et le Missouri s'entendent quoique ce ne soit pas tout à fait la même langue, » écrivait de son côté M. Bergier (6).

La langue des Chicachas était commune aux Kinipissas, aux Oumats et à plusieurs autres nations (7).

Enfin, les Tonicas, les Taënsas et les Natchez parlaient une même langue, mais elle différait et de celle des Chicachas et de celle des Akansas (8).

(1) M. Davion fut durant vingt-cinq ans missionnaire au Mississipi ; il demeura plusieurs années chez les Tonicas.

(2) Sans nom d'auteur ni date.

(3) Michel Buisson de St-Cosme dit le jeune, n'était alors que simple clerc ; il était le frère du missionnaire dont nous avons déjà parlé et qui fut massacré par les sauvages vers 1706.

(4) Lettre de M. Bergier, 15 juin 1702.

(5) Lettres du 1er août 1700 et du 7 déc. 1701.

(6) Lettre du 13 mars 1702.

(7) M. de Montigny, 25 août 1699.

(8) M. de Montigny, 2 janvier et 25 août 1699.

M. de St-Cosme (l'aîné) qui avait commencé à apprendre la langue des Illinois, trouvait celle des Natchez beaucoup plus difficile. « La langue des Natchez, » écrit-il (¹), « est très différente de celle des Illinois, car ils ont quantité de mots et parlent en plusieurs manières ; à un, à deux, à plusieurs, tout cela est différent. Quand ils parlent du grand esprit, c'est encore une autre manière. Par exemple, pour dire j'ai offensé le grand esprit, ils disent : je me suis méprisé moi-même, et ils ne disent pas : j'ai méprisé l'esprit. »

Ces quelques extraits semblent prouver qu'il y avait chez les nations du Mississipi une assez grande variété de langues. C'est aussi l'opinion de M. de la Vente qui indiquait comme un des principaux obstacles à la conversion de ces peuples, la difficulté et la diversité des langues : « car il arrive souvent, dit-il, qu'elles sont si différentes qu'un village n'entend pas la langue d'un autre et qu'il n'y a que les Chatta (sic) dont la langue ait plus d'étendue et soit plus universelle (²). »

RELIGION. — Comme presque tous les sauvages de l'Amérique, ceux du Mississipi avaient une religion assez rudimentaire. M. de la Vente parlant des nations en général assure « qu'on n'y voit presqu'aucun vestige de religion, excepté aux Natchez, où ils ont une manière de pagode avec un feu perpétuel et quelques cérémonies. »

Ils adoraient le soleil et l'invoquaient dans leur langage. Dans leur temple se trouvait une idole qu'ils tenaient renfermée dans un coffre.

M. de St-Cosme, qui vécut plusieurs années chez les Natchez, en parle assez longuement. « Les chefs », dit-il, « étaient regardés comme des esprits descendant d'une espèce d'idole qu'ils ont dans leur temple et pour qui ils ont un grand respect. C'est une statue de pierre renfermée dans une boîte de bois. Ils disent que ce n'est pas proprement le grand esprit, mais un de ses parents qu'il a autrefois envoyé en ce lieu pour être le maître de la terre ; que ce chef est devenu si terrible que de son seul regard il faisait mourir les hommes ; que pour éviter cela il se fit faire

(1) 19 avril 1702.
(2) Lettre du 20 sept. 1704.

une cabane où il entra et se changea en statue de pierre de peur que sa chair ne fût corrompue dans la terre (1). »

Les sauvages racontaient encore que de ce chef descendaient tous les autres jusqu'à leurs chefs actuels et que c'était lui qui envoyait les maladies, la mortalité, à cause du peu de respect qu'ils avaient pour ces derniers. C'est encore au sujet de ces mêmes Natchez que M. de la Vente écrivait : « Ils ont avec beaucoup d'autres sauvages ces traditions que le grand chef a autrefois inondé toute la terre par un déluge général. » Et le missionnaire ajoutait : « Ils n'ont pas de prêtres mais ils regardent les missionnaires comme des oracles. »

Lasource, qui visita cette nation en 1699 probablement, écrivait au sujet du temple : « Le temple est enclos d'une clôture faite en façon de muraille; elle est presque garnie de têtes de morts. Ils ne voulaient pas nous laisser entrer dedans disant que ceux qui y entraient mouraient ; nous y entrâmes moitié par force, moitié de bonne volonté (2). »

Des temples semblables ne se trouvaient pas seulement chez les Natchez, mais encore chez les Oumats, les Taënsas et en général chez les nations du sud.

« Le temple des Taënsas, » écrivait M. de Montigny, « a des murailles épaisses de sept à huit pieds à cause de la grande quantité de nattes qui y sont les unes sur les autres; ils ont pour une de leurs divinités, autant que j'ai pu voir, le serpent.

« Il n'y a presque rien dans ces temples; il y a cependant quelques figurines d'hommes et de bêtes sculptées assez grossièrement et plusieurs caisses des os des plus considérés qui meurent ; ils y entretiennent un feu perpétuel (3). »

Chez les Taënsas comme chez les Natchez, il n'y avait que ceux qui avaient soin du temple qui pouvaient y entrer; les autres auraient cru mourir s'ils l'avaient osé.

GOUVERNEMENT. — Chez certaines nations, comme les Natchez par exemple, la dignité de chef se transmettait de père en fils : chez d'autres, elle était élective. Outre ces chefs ordi-

(1) St-Cosme, des Natchez, 8 janvier 1706.
(2) Shea, 1861, p. 58.
(3) Lettre du 25 août 1690.

naires, les Oumats, les Natchez, etc., avaient encore une femme qui semblait tenir la tête du gouvernement et que l'on appelait la femme-chef. En général, tous étaient très respectés et méritaient de l'être. M. de la Vente s'exprime ainsi à leur sujet : " Il y a dans ces villages toujours un chef de tout le village, soit que cette dignité lui vienne par naissance ou par élection si légitime que, encore bien qu'ils n'aient aucune connaissance des canons du droit pour les élections, elle ne laisse pas de pouvoir passer dans notre esprit pour être très canonique et régulière. Mais ce qui est surprenant, c'est que le chef ne croit avoir plus de puissance que les autres que pour être plus convaincu en même temps qu'il est plus obligé d'assister les nécessiteux qu'aucun autre. Et s'il a quelque richesse il est persuadé que ce n'est que pour y faire participer les autres. D'où il arrive que sa table et son manger est plus celui du commun que le sien propre et que c'est un proverbe reçu chez eux que pour n'avoir rien à soi il ne faut qu'être chef, puisqu'il n'y en a point, parmi eux, de plus pauvres que ceux qui sont dans ce poste dont l'autorité et les richesses ne sont jamais employées à d'autre fin que pour défendre les opprimés et soulager les indigents. Et s'il se trouve quelque chef dont le procédé ne fut pas tel que je vous le dépeins, il peut s'assurer qu'il ne sera pas longtemps sans être déposé par la communauté (1). "

Ceci devait se passer chez les nations où les chefs étaient électifs. Mais là où ces chefs étaient héréditaires, comme chez les Natchez par exemple, il pouvait en être autrement. En effet ces chefs n'étaient-ils pas regardés comme des esprits qu'on avait intérêt à ménager et à respecter ? Ne tenaient-ils pas dans leurs mains l'abondance, la santé et la vie aussi bien que la pauvreté, les maladies et la mort (2) ?

Il ne faudra donc pas s'étonner si ces chefs avaient plus d'autorité que n'en avaient ceux des nations à chefs électifs. Mais cette autorité allait-elle jusqu'au despotisme, comme le dit Charlevoix (3) ? M. de Montigny semble croire pourtant qu'ils n'étaient pas beaucoup absolus. On s'accorde toutefois à

(1) Lettre du 4 juillet 1708.
(2) St-Cosme, 8 janvier 1706.
(3) Edit. in 12, Vol. VI, p. 176.

reconnaître que ces peuples avaient une grande déférence pour leurs chefs. « Ils ne lui parlaient toujours qu'avec un grand respect. Jamais une femme ou un enfant n'aurait osé entrer dans sa cabane ; seuls les vieillards et les plus importants de la nation pouvaient y entrer ; tout dans leurs paroles comme dans leur maintien témoignait de leur grand respect. Personne ne se serait permis de s'asseoir sur son lit, de se servir de son gobelet, de passer entre lui et une torche ou flambeau de cannes qu'on allumait tous les soirs pour éclairer sa cabane (1). »

Pour rien au monde on n'aurait voulu les dédire, leur faire de la peine. S'ils tombaient malades, on immolait ordinairement des enfants pour apaiser l'Esprit et quand ils venaient à mourir on tuait de grandes personnes qui venaient s'offrir d'elles-mêmes, en faisant paraître une grande joie (2).

Le chef n'était pas seul chargé du gouvernement de la nation. Il avait, pour l'aider, un conseil formé des principaux guerriers ; les plus anciens y occupaient toujours la première place. « Ils sont écoutés comme des oracles », écrivait M. de la Vente, « et les jeunes gens se font un point d'honneur de suivre leur sentiment jusqu'à la vénération (3). »

Guerre. — Au commencement du XVIIIe siècle, la plupart des nations du Mississipi étaient en guerre et cherchaient à se détruire les unes les autres. Quelques-unes, autrefois très puissantes, ne comptaient presque plus à cette epoque. Sans doute les maladies étaient pour beaucoup dans cette diminution, mais le plus souvent la disparition d'une peuplade n'était due qu'à la haine et à la férocité d'une nation plus puissante. M. de la Vente l'affirmait dans un mémoire et M. Bergier avait pu écrire quelques années auparavant : « Leur plus forte et plus universelle passion est de se détruire, de lever des chevelures, de tuer des hommes, de manger des hommes, c'est là toute leur ambition, toute leur gloire. »

Cette réflexion lui avait été inspirée par le fait que peu auparavant les Tamarois avaient fait rôtir et mangé trois Sioux. « C'est quelque chose d'horrible que ce détail », s'écriait

(1) M. de Montigny, 25 août 1699.
(2) M. de St-Cosme, 8 janvier 1706.
(3) Lettre du 4 juillet 1708.

le missionnaire, « il tient bien moins de l'homme que du loup, du tigre et du démon [1]. »

Cet état de guerres continuelles n'était pas particulier aux nations du haut du Mississipi ; il en était de même tout le long du grand fleuve. Ainsi, les Akansas qui avaient été décimés par la maladie dans les dernières années, ne l'avaient pas été moins par la guerre qu'ils soutenaient depuis longtemps contre les Chicachas. Au commencement, les Akansas avaient toujours le dessus, mais depuis quelques années la fortune leur était contraire ; la raison c'est qu'ils n'avaient pour se défendre que leurs flèches, tandis que les Chicachas se servaient avec habileté des armes à feu que leur fournissaient les Anglais.

Quant aux Chicachas ils avaient alors la guerre non seulement avec les Akansas, mais encore avec les Tonicas, les Taënsas et presque toutes les nations environnantes.

« Ce qui les engage à faire la guerre avec les autres nations, » écrivait M. de Montigny, « ce sont deux anglais de la Caroline qui les envoient en guerre de tous côtés pour faire des esclaves qu'ils achètent ensuite d'eux pour les vendre aux anglais qui les envoient à la Barbade et autres endroits [2]. »

Les Tonicas et les Taënsas n'étaient pas seulement en guerre avec les Chicachas et les Natchez, ils étaient eux-mêmes ennemis jurés.

Charlevoix rapporte que les Natchez « font rarement la guerre et ne mettent point leur gloire à détruire des hommes » [3]. Cette affirmation qui pouvait être vraie en 1721 ne l'aurait pas été en 1699, car le 25 août de cette année-là, M. de Montigny, qui venait de passer chez eux, ne craignait pas de dire que « les Natchez avaient pour lors la guerre avec presque toutes les nations qui sont sur le Mississippi. » Le missionnaire trouvait même qu'il y avait risque à pénétrer chez eux.

Que la plupart des peuples du Mississipi aient été en guerre à cette époque, la chose nous paraît évidente. Aux témoignages que nous venons de citer, nous ajouterons celui de M. de la Vente : « Je ne sais depuis combien de temps, » disait-il, « ils

(1) Lettre du 14 juin 1700.
(2) Lettre du 25 août 1699.
(3) Vol. VI, p. 176.

mettent toute leur gloire à enlever quelques chevelures à leurs ennemis pour les plus légers sujets. Ajoutez à cela que les anglais leur donnent des (armes à feu) et les incitent à se faire la guerre pour en tirer des esclaves (¹). »

En face d'un tel état de choses, les missionnaires comprirent qu'ils ne pourraient rien s'ils ne s'employaient tout d'abord à faire renaître la paix parmi ces peuples. M. Davion se rendit d'abord chez les Chicachas et les exhorta fortement à faire leur paix au moins avec les nations chez lesquelles s'établiraient les missionnaires. Un moment, sa mission faillit être compromise par les intrigues des Anglais, mais bientôt sur les instances de M. Davion et sur celles M. de Montigny qui était venu le rejoindre, ils promirent d'enterrer la hache de guerre. Effectivement, au mois de juin ou juillet 1699, un des chefs Chicachas se rendit chez les Taënsas pour leur proposer la paix, assurant qu'ils ne voulaient plus la guerre avec eux ni avec les Tonicas parce que, disait-il « un esprit blanc (²) (c'est ainsi qu'ils nommaient le missionnaire) étant allé les voir au printemps, leur avait dit que ce n'était pas bien de se tuer ainsi les uns les autres et que la paix valait mieux (³). »

Les Tonicas et les Taënsas furent du même avis et promirent même de se reconcilier entre eux. Les Natchez, que l'on avait tant redoutés tout d'abord, furent peut être les plus faciles à convaincre. Ils assurèrent M. de Montigny que bien que les Taënsas leur eussent tué un homme quelques jours auparavant, ils voulaient quand même conclure la paix avec eux aussi bien qu'avec les Tonicas et autres nations, ce qu'ils feraient avant huit jours. Ils tinrent leur promesse : peu après, les députés Natchez arrivaient chez les Taënsas. On leur fit une réception magnifique après quoi on les conduisit à la porte du temple où s'étaient rassemblés les principaux de la nation. Là se firent les cérémonies accoutumées, puis on porta dans le temple les présents des députés Natchez. Cette offrande consistait en six robes de rats musqués fort bien travaillées. Et la paix fut conclue. Pour terminer la cérémonie, le vieillard qui avait le

(1) Lettre du 20 sept. 1704.
(2) M. Davion.
(3) Lettre de M. de Montigny, 25 août 1699.

soin du temple monta sur une petite élévation et adressa la parole tantôt à l'Esprit, tantôt aux assistants, exhortant les deux nations à oublier le passé et à vivre dans une paix inviolable (1).

Toutes ces promesses faites de bonne foi, nous aimons à le croire, furent-elles tenues fidèlement? Des lettres postérieures à cette date prouvent le contraire.

CARACTÈRE, MŒURS ET COUTUMES. Les missionnaires étaient parfois étonnés de trouver chez ces nations grossières tant et de si bonnes qualités. « Il me semble », écrivait M. de la Vente, « qu'il reste encore parmi ces peuples barbares d'excellents restes de cette belle loi naturelle que Dieu avait gravée dans le cœur des hommes dans l'état d'innocence (2). »

Chez eux, il n'y avait ni riches ni pauvres; tout était en commun. De là une fraternité touchante entre les individus d'un même village. Très désintéressés ils ne cherchaient pas à acquérir des biens pour eux-mêmes. Que si parfois les jeunes gens travaillaient à gagner quelques marchandises, c'était pour en faire présent aux vieillards qui ne pouvaient plus s'en procurer. Cette égalité n'allait pas sans une grande probité, entre eux, du moins. Aussi bien tel individu qui aurait tué, sans hésitation, un étranger pour le voler, se serait fait un scrupule d'enlever le plus petit objet à l'un des siens. M. de la Vente constatait cette probité des sauvages dans leurs rapports avec les blancs. « Leur fidélité en ce que l'on traite avec eux est inviolable de leur part et il serait à souhaiter que les Français eussent autant de bonne foi dans leurs marchés qu'ils en usent eux-mêmes de ce qu'ils commercent avec nous (3). »

Il semble toutefois que leur conduite, envers les nations voisines ou étrangères, était tout autre que celle qu'ils tenaient entre eux. Ainsi, cette fidélité proverbiale dont faisaient preuve entre eux les individus d'un même village par exemple, n'était plus qu'un vain mot quand il s'agissait d'une autre nation. Il en était ainsi au moins chez certaines peuplades. M. de St-Cosme, qui connaissait bien les Natchez, écrivait d'eux: « Il

(1) M. de Montigny, 25 août 1699.
(2) Lettre du 4 juillet 1708.
(3) Lettre du 8 juillet 1708.

faut être persuadé qu'ils sont tous voleurs et ne cherchent qu'à faire du mal et que s'ils n'avaient quelque crainte, ils tueraient un homme pour avoir son couteau. » Si l'on en croit le même missionnaire qui contredit ici la thèse générale de M. de la Vente, les Natchez se volaient même les uns les autres, surtout leurs grains qui faisaient leur seule nourriture (1).

Les Courrois, qui assassinèrent l'abbé Foucault et ses compagnons, n'avaient, dit-on, d'autres motifs que de les voler et de les piller.

L'hospitalité était peut-être de toutes leurs qualités, celle qu'ils pratiquaient le mieux. Chaque particulier regardait sa cabane plutôt comme celle de son voisin que comme la sienne propre ; aussi chacun pouvait-il y entrer, y demeurer et y manger comme s'il eut été chez soi.

Un village devait-il passer par un autre village, il faisait avertir ce dernier. Aussitôt tout le monde s'y mettait en mouvement : les uns allaient à la chasse, les autres à la pêche ; ceux-ci amassaient le bois pour le feu, ceux là préparaient à manger. Les voyageurs étaient accueillis avec joie et lorsque, bien repus et reposés, ils reprenaient leur route, ils ne songeaient même pas à remercier ceux qui les avaient si bien reçus ; dans leur opinion, si quelqu'un devait être reconnaissant c'était bien celui à qui on avait fourni l'occasion de pratiquer une si large hospitalité.

« L'union règne tellement parmi eux que non seulement on n'y voit jamais de procès, mais encore que l'on reçoit en commun les outrages qui seraient faits à un particulier et le village dut-il tout périr, ils périront plutôt que d'abandonner les querelles de l'un de leurs frères quelque injustes qu'elles puissent être.

« L'envie, la colère, les jurements et l'orgueil, » continue M. de la Vente à qui nous empruntons tous ces détails, « ne sont pas connus chez la plupart d'entre eux et, pour tout dire en un mot, ils n'ont de sauvage que le nom puisque le bon sens qui est de tous les lieux a bien voulu demeurer avec eux... Voilà une partie de ce qu'ils ont conservé sans écrits ni lecture, sans autre chose que ce que leurs pères leur ont laissé par tradition, en héritage de la loi naturelle... (2) »

(1) Lettre du 21 octobre 1702.
(2) M. de la Vente, lettre du 4 juillet 1708.

A ce tableau tout brillant qu'il soit, il y a des ombres et si M. de la Vente ne les indique pas c'est que, pour n'être pas trop long, il ne veut pas s'arrêter à faire le récit de ce que les sauvages « ont de mauvais par la privation qu'ils ont des lumières de l'évangile. »

Traîtres et vindicatifs, ils poursuivaient leurs ennemis sans trève ni repos et leurs prisonniers de guerre étaient traités avec la dernière barbarie, presque toujours tués et brûlés, parfois, mangés. En temps de paix, ils menaient une vie désœuvrée qui les portait naturellement au vice. Plusieurs nations étaient très corrompues, particulièrement celles du midi. La polygamie, qui régnait chez quelques-uns de ces peuples, ne contribuait pas peu à les maintenir dans ces mœurs dissolues. Pour être juste, il faut dire que chez certaines nations, comme les Chattas, les Chicachas, etc., la polygamie était très rare.

Ce que nous venons de dire des mœurs des sauvages du Mississipi prouve qu'elles ne différaient pas beaucoup de celles des autres sauvages de l'Amérique ; quelques particularités nous permettront de constater qu'il en était de même de leurs coutumes.

Plusieurs des peuples du Mississipi étaient agriculteurs et se nourrissaient du produit de la terre ; « quelques-uns, comme les Natchez, n'avaient pas d'autres moyens de vivre n'étant pas chasseurs (1). »

Quand le temps de labourer, de faire la semence ou la récolte était arrivé, tout le village s'assemblait. Après une danse générale suivie d'un grand festin, hommes et femmes se rendaient sur la terre du chef et dans une demi-journée, la terre était labourée, semée, ou la récolte faite (2).

« La semence des blés », écrivait M. de la Vente, « se fait toujours en commun ; aujourd'hui tout le village travaille pour un et demain tout le même village travaillera pour un autre et ainsi de suite jusqu'à ce que tout leur travail soit fini (3). »

Ces villages étaient parfois très étendus : « les Natchez, les Tonicas, les Chattas, les Chicachas, etc., sont dans des villages de six, dix et jusqu'à vingt lieues », disait M. de la Vente (4).

(1) Lettre de St-Cosme, 8 janvier 1706.
(2) Lettre de M. de Montigny, 25 août 1699.
(3) Lettre du 4 juillet 1708.
(4) Lettre du 20 sept. 1704

Chez les Natchez et les Akansas les cabanes étaient éloignées les unes des autres souvent d'un quart de lieue (1).

La réception des étrangers était toujours solennelle; voici comment les choses se passaient chez les Akansas. Après leur avoir présenté le calumet, de rigueur chez toutes les nations, ils frottaient les nouveaux venus et se frottaient eux-mêmes. Puis, les prenant sur leurs épaules, ils les portaient jusqu'à la cabane du chef. Ensuite commençait le concert; des vases de terre recouverts d'un peau et dont ils se servaient en guise de tambour, des gourdes remplies de graines, tels étaient les instruments de musique avec lesquels ils accordaient leur chant. « Pendant cette harmonie », dit M. de St-Cosme qui rapporte ces détails, « un sauvage qui était derrière nous, nous berçoit; nous fûmes bientôt dégoutés.... et nous mîmes de nos gens à notre place après y avoir demeuré un peu; ils eurent le plaisir d'être bercés toute la nuit (2). »

Dans ces circonstances, il y avait toujours échange de présents: les sauvages offraient généralement un petit esclave en retour duquel on leur donnait couteaux, miroirs ou autres bagatelles.

M. de Montigny, visitant les peuples du bas du Mississipi, fut frappé de certaines coutumes qui lui parurent « assez belles pour des sauvages. » Ainsi, quand les étrangers leur faisaient quelque présent un peu considérable, ils ne le prenaient pas tout d'abord, mais ils le faisaient porter au temple. Là, ils en remerciaient l'Esprit; tournés du côté du temple, ils proféraient certaines paroles, élevant les mains au ciel et les mettant ensuite sur leur tête; ils terminaient cette cérémonie en se tournant des quatre côtés du monde.

Lorsque des sauvages d'une autre nation arrivaient dans un village, ils se rendaient d'ordinaire au temple pour y faire quelques présents qu'ils déposaient devant la porte et que l'on partageait ensuite entre tous les membres de la tribu (3).

Les missionnaires donnent peu de détails sur les cérémonies funèbres de ces sauvages.

(1) M. de St-Cosme, 2 janv. 1699.
(2) Lettre du 2 janv. 1699.
(3) M. de Montigny, 25 août 1699.

« Lorsque quelqu'un meurt, » écrit M. de Montigny, « ils disent qu'il va dans un pays fort éloigné. C'est pourquoi lorsqu'ils voient des étrangers, souvent ils pleurent, songeant à leurs parents qui sont morts. Ils enterrent avec le mort ce qu'il avait de plus précieux et tous les parents et amis apportent quelque chose pour mettre dans la fosse ; on y met aussi, dans de petites corbeilles, de la farine et autres vivres... »

Chez certaines nations, comme les Taënsas et les Natchez, quand un chef passait de vie à trépas plusieurs personnes se faisaient un honneur et une joie de mourir avec lui.

« C'est ce que j'ai admiré une fois avec trois français qui étaient ici », écrit M. de St-Cosme [1]. « Il mourut un petit enfant-chef ; aussitôt il l'apportèrent pour l'enterrer dans leur temple ; tout le monde s'assembla autour du village en pleurant ; une femme arriva bien parée, se mit à danser avec son fils qui devait la tuer ; après avoir dansé, elle se mit sur une natte, s'accommoda elle-même la corde autour du col pour être étranglée et fit cela avec une constance admirable. »

M. de Montigny raconte que peu de temps avant son arrivée aux Taënsas, en 1699, ces sauvages avaient tué six personnes sur la fosse de leur chef qui venait de mourir. Les Natchez ne s'étaient pas contentés de si peu à la mort de leur dernier chef ; ils dirent qu'ils avaient immolé trente personnes à cette occasion. En entendant ces paroles, un des Français qui accompagnaient M. de Montigny ne put cacher sa surprise. Le chef des Natchez qui s'en aperçut lui dit aussitôt : « Eh ! quoi, si je mourrais vous ne voudriez pas mourir avec moi ! L'autre lui répondit sans hésiter qu'il pourrait mourir quand il voudrait mais que pour lui il n'était pas du tout dans le dessein de le suivre [2].

Dans son mémoire de 1708, M. de la Vente fait observer que si les sauvages du Mississipi « ont conservé de bons restes de la loi naturelle, ils n'ont pas moins conservé d'excellents remèdes pour leurs maux, particulièrement pour les maladies extérieures. » J'en ai vu plusieurs, dit-il, qui ont reçu quatre et cinq coups de fusil ou de flèches au travers de l'estomac et de la poitrine et qui en sont si parfaitement guéris qu'ils n'en ressentent

(1) Des Natchez, 8 janvier 1706.

(2) Lettre du 25 août 1699.

aucune incommodité... Par la connaissance des simples qu'ils ont reçue de leurs pères ils guériront des mains, des bras et des pieds que nos meilleurs chirurgiens ne feront aucune difficulté de couper. »

Ils avaient une herbe vulnéraire si excellente, à leur dire, qu'elle pouvait guérir tout patient qui avait assez de force pour la mâcher et l'avaler, fut-il blessé mortellement. Quant aux maladies internes, s'ils les connaissaient moins, ils trouvaient encore des remèdes pour les combattre. Une simple tisane de racines suffisait souvent pour les guérir de tous maux. « Dans les maladies dont ils n'ont pas la connaissance, » écrit M. de la Vente, « une sueur abondante qu'ils se procurent par artifice est leur remède le plus ordinaire et il arrive assez souvent que ce remède général ne leur réussit pas mal. »

Les sauvages avaient encore certaines herbes dont ils se servaient, soit pour prévenir soit pour guérir la morsure des animaux venimeux et en particulier des serpents à sonnettes [1]. Après s'être frottés les mains de ces herbes ils prenaient les serpents, les maniaient sans crainte et en réalité n'en recevaient aucune morsure.

Obstacles a leur conversion, etc. — Ils peuvent se résumer en quelques mots : une nonchalance extrême pour tout ce qui regardait la religion ; une grande légèreté naturelle qui leur faisait accepter et rejeter aussi facilement tout ce qu'on leur enseignait en sorte qu'on ne pouvait jamais faire un fond solide sur leur foi ; la difficulté et la diversité des langues ; enfin la la trop grande étendue des villages. Et si l'on ajoute à cela les guerres continuelles, la polygamie, la dépravation des mœurs, les mauvais exemples des blancs, on comprendra qu'il n'était pas toujours facile de faire pénétrer chez ces nations barbares la connaissance de l'Evangile. Et pourtant M. de la Vente trouvait ces peuples plus faciles à convertir que ceux des Indes Orientales. Il fait une comparaison intéressante entre les

(1) Voici d'après M. de la Vente l'origine du nom donné à ces reptiles : « Ils ont à la queue, dit-il, de petites ampoules dont le nombre s'augmente à proportion du nombre de leurs années, à peu près comme nos petits grelots de France, qui font un tel bruit lorsqu'ils se remuent que justement on les appelle serpents à sonnettes. (Lettre du 4 juillet 1708.)

missions de l'Occident et celles de l'Orient. Nous la citons en entier et c'est par là que nous terminons :

« Là (en Orient), on n'a pas la liberté entière de prêcher l'Evangile partout indifféremment ; ici, on l'a tout entière. Là on est obligé de faire ses fonctions la nuit et en cachette ; ici, on peut faire tout publiquement. Là, on peut craindre les persécutions ; ici, il n'y en a aucune à craindre pour la religion. Là, on a la multiplicité des femmes pour obstacle ; ici, elle n'est pas commune et dans les lieux où elle règne, elle se détruirait facilement par l'exemple de quelques familles françaises qu'ils regardent comme des esprits qu'ils se font honneur d'imiter. Là, il y a des erreurs et des idolâtries usitées par l'abus de je ne sais combien de siècles ; ici, on ne voit presqu'aucun vestige de religion, excepté aux Natchez où ils ont une manière de pagode avec un feu perpétuel et quelques cérémonies. Là, les talopoins, bracmanes, bramins, moullas et faquirs empêchent l'Evangile de germer dans les cœurs ; ici, il n'y a aucun prêtre. Là, ils présument d'avoir une science et suffisance beaucoup plus grande que ceux de l'Europe ; ici, ils regardent les missionnaires comme des oracles. Là, l'or et l'argent, l'intérêt et l'usure sont de grands obstacles ; ici, ils méprisent l'or et l'argent et n'estiment que leur pur nécessaire.

« Il y a beaucoup d'autres raisons que vous connaissez mieux que moi pour lesquelles il est aisé de conclure que ces pauvres sauvages ne méritent pas moins les soins charitables des ouvriers évangéliques qu'une infinité d'autres peuples qui sont cultivés avec plus de soin et peut-être moins de profit [1]. »

(1) Lettre du 20 sept. 1704.

LES PLANS
DE COLONISATION ESPAGNOLE
AU VÉNÉZUÉLA ET EN GUYANE
ÉTUDIÉS D'APRÈS LES DOCUMENTS DES ARCHIVES

PAR JULES HUMBERT, DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR AGRÉGÉ
AU LYCÉE DE BORDEAUX
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES DE PARIS

On a beaucoup médit de la colonisation espagnole dans le Nouveau-Monde, et on l'a surtout jugée d'après les horreurs de la conquête. Les excès sont indéniables ; mais est-il possible qu'une nation qui a pu implanter au delà des océans sa langue, sa religion, ses lois et ses coutumes, n'ait entassé contre elle que haine et réprobation ? L'étude des nombreux documents qui dorment dans les archives de la péninsule permet de porter sur la question un jugement plus équitable. Ceux de ces documents qui se rapportent au Vénézuéla nous paraissent des plus importants : le Vénézuéla, en effet, a été une des premières régions découvertes sur le continent américain, et c'est là que s'est implantée tout d'abord la domination de l'Espagne. Or les Archives des Indes dénotent, dès les premiers temps de la conquête, des efforts sérieux de colonisation pacifique ; à côté des barbares *conquistadores*, tels que Hojeda, Ocampo, elles nous révèlent les noms des Ampués, des Villegas, des Serpa, des Bolivar, qui furent pour les Indiens comme pour les colons européens de véritables bienfaiteurs.

C'est d'abord *Juan de Ampués* qui, chargé par S. M. Catholique de la pacification des îles de Curaçao, Oruba et Buen-Aire, proteste contre les procédés du licencié Figueroa, qui

voulait que l'on employât la force à l'égard des indigènes ; il n'entend traiter les Indiens que par la persuasion et la douceur, et son œuvre réussit à merveille. Les Indiens de la Terre-Ferme voyant, dit-il lui-même dans une lettre adressée au roi d'Espagne en 1526 [1], « *el buen tratamiento que yo en nombre de Vuestra Magestad hacia à los Indios de las dichas islas,* » lui envoyèrent un cacique qu'il appelle D. Joan Varacoeya, qui lui demanda de le recevoir sous son gouvernement. Ampués conclut ensuite amitié et alliance avec le plus grand chef du pays, le cacique Anaure, et fonda avec son aide la ville de *Santa Ana de Coro* (1527) qui, bâtie dans une situation des plus avantageuses, devint rapidement florissante.

Juan de Villegas continua l'œuvre d'Ampués. Il découvrit les vallées de Bocoño et de Bocate, habitées par de nombreuses tribus d'indiens qui « restèrent en paix et acceptèrent l'autorité du Roi [2]. » Avec l'aide de Juan de Guevara, il fonda et peupla la ville de *Nuestra Senôra de la Concepcion*, près de la lagune de Tacarigua, et celle de *Nueva Segovia de Barquisineto* (1552).

Les efforts de Juan de Villegas furent le signal d'un grand mouvement de colonisation. En 1556, *Alonzo Diaz Moreno* jetait les bases de Valencia [3], et un peu plus tard, à l'est du Vénézuéla, dans la région du Cumaná, *Diego Fernandez de Serpa*, aidé par les Indiens qui lui prêtèrent main-forte pour la culture du sol et l'élevage des troupeaux, fondait une véritable colonie agricole, qui s'étendit « du golfe de Cariaco jusqu'à la vallée de Maracapana et au rio de Neveri, sur 36 lieues de long et 14 de large [4]. »

Si de la colonisation proprement dite nous passons à l'organisation des villes, les documents de l'*Archivo de Indias*

(1) *Arch. gen. de Indias* (Séville), Est. I, caj. 1 leg. 1/27, ramo 2. (Descubrimientos, descripciones y poblaciones tocantes al nuevo Reyno de Granada).

(2) Relación de los méritos y servicios de D. Juan de Volibar Villegas, Poblador y Fundador de la villa de S. Luis de Cura, en la provincia de Venezuela, en obsequio de Su Magestad, y los de su padre, y demás ascendientes por ambas lineas. (Madrid, *Archivo histórico nacional*, leg. 848.)

(3) Oviedo y Banos, *Hist. de la conquista y poblacion de Venezuela*, l. III, ch. 9 — Baralt y Diaz, *Résumen de la historia de Venezuela*, fin du chap. IX.

(4) Relacion de Lope de Varillas sobre la conquista y poblacion de Nueva Cordoba, (*Arch. gen. de Indias*, Séville, E. I., c. 1, l. 1/27, año 1569).

témoignent du souci qu'eurent les premiers gouverneurs de doter les capitales de provinces d'une administration indépendante et éminemment bienfaitrice. Une des pièces les plus curieuses à ce point de vue contient les instructions qui furent données par le gouverneur de Caracas, Osorio de Villegas, à Simon Bolivar, l'ancêtre du Libérateur, envoyé en 1590 à Madrid comme Procurateur général du Vénézuela (1).

Tout d'abord, on se préoccupait de la condition des Indiens, et on suppliait le roi d'interdire par cédule le *service personnel*, c'est-à-dire le travail forcé des indigènes, comme étant la plus grande des entraves à la conversion des Indiens au christianisme. Cependant, par une contradiction que l'on retrouve chez les esprits les plus sensés et les plus vertueux de ce temps, on demandait l'importation de 3,000 esclaves de Guinée. D'ailleurs pour que ces esclaves ne fussent pas seuls à travailler aux mines, on désirait que les mineurs de Castille vinssent avec leurs familles s'établir au Vénézuéla.

En ce qui concerne les impôts, on demandait pour la province, pendant un certain temps, un régime de faveur : autorisation de ne payer que le 20e de l'or extrait des mines, le 10e des perles au lieu du 5e ; prorogation à dix ans de la licence déjà accordée de ne payer que le 2 ½ % de l'*almojarifazgo* (2) royal ; exemption pendant vingt années de droits sur le maïs et autres denrées envoyées des côtes de Caracas à Cumaná, à Margarita et aux îles pour l'approvisionnement des canots travaillant à la pêcherie des perles.

Une des parties les plus curieuses du document est celle qui précise les attributions du gouverneur lui-même. Jusqu'alors le premier magistrat de la province n'avait guère été que l'humble serviteur de l'Audience royale de Saint-Domingue. Toute initiative de la part des gouverneurs se trouvait paralysée par la crainte qu'ils pouvaient avoir de déplaire à ce corps privilégié, qui à chaque instant, envoyait dans la province des juges de commission pour connaître les procès civils et criminels, ou les juges de *residencia* pour demander aux gouverneurs

(1) Instruccion dada à Simon de Bolivar, Procurador general de la governación de Venezuela (23 mars 1590) — *Arch. gen. de Indias* (Séville). Est. 54, caj. 4, leg. 15 (la cual consta de veinte y siete articulos).

(2) Droit d'entrée et de sortie des marchandises.

compte de leurs actions. Cette dualité de pouvoirs ne pouvait qu'être préjudiciable aux intérêts de la province. Osorio demande donc que le gouverneur ait le droit de pourvoir lui-même au remplacement des fonctionnaires de la *Real Hacienda*, sans l'intermédiaire de l'Audiencia de St-Domingue ; qu'il puisse juger en premier ressort les causes civiles et criminelles, et que l'Audiencia n'envoie des juges de commission que pour les affaires graves et après appel ; que, pour l'aider à remplir ses fonctions judiciaires, le gouverneur soit autorisé à nommer un lieutenant-général « letrado » dont le traitement annuel serait de 250,000 maravedis ; que les visites sur le bon traitement des Indiens et l'application des « leyes de Indias » soient faites par le gouverneur lui-même, et non par les juges de commission. Enfin, pour prouver la sincérité de ses intentions, Osorio admettait le maintien des procès de résidence, mais il demandait que les fonctionnaires pussent faire appel des jugements rendus, d'abord à l'Audience elle-même, puis au conseil des Indes.

En même temps qu'il songeait à l'organisation administrative et civile du pays, Osorio ne perdait pas de vue son avenir commercial, et il insistait pour que chaque année deux navires de registre fussent envoyés à Caracas de Séville ou de Cadiz. Pour favoriser les trafics, il demandait que les perles fines pussent remplacer la monnaie, en raison de la rareté de cette dernière dans la province. Il se préoccupait également de la sécurité des personnes et des biens, demandant que les habitants de Caracas qui possédaient des canots destinés à pêcher les perles, ne fussent jamais, en cas de dettes ou de délit quelque grave qu'il fût, condamnés à la perte de leurs bateaux, mais qu'on pût seulement leur confisquer des denrées et une partie du produit de leur pêche.

Ces instructions témoignent, comme on le voit, d'un sens politique que l'on est peu habitué à rencontrer chez les gouverneurs des Indes ; elles préparèrent le développement de Caracas qui, au XVIIe siècle, devint une des capitales les mieux organisées et au XVIIIe, une ville commerciale des plus importantes (1).

(1) Sur le Commerce du Vénézuela au XVIIIe siècle ; voir notre ouvrage sur *Les Origines Vénézuéliennes.* (Paris, Fontemoing 1905), liv. III.

La dernière série de documents que nous voudrions analyser ici renferme les plans de colonisation qu'élaborèrent au XVIII[e] siècle les gouverneurs espagnols de la Guyane. En 1762, la capitale de cette province, qui jusque là avait été Santo-Tomé, fut transférée à l'Angostura de l'Orénoque (1), dans une position qui la mettait à l'abri de toute surprise de la part des Hollandais, et, grâce à l'activité du gouverneur *Mendoza*, la ville de Nueva Guayana devint rapidement un grand entrepôt commercial. En 1773, elle comptait déjà 1,624 habitants, mais son importance grandit surtout quand les ordonnances de Charles III eurent décrété la liberté des échanges. Angostura entretint alors des relations assidues avec la Nouvelle-Grenade, ainsi qu'avec les colonies hollandaises d'Essequibo et de Demerara et principalement avec l'île française de la Martinique. Du 23 septembre au 11 décembre 1782, douze navires entrèrent dans son port, et vingt-deux en sortirent. Elle recevait spécialement de la Nouvelle-Grenade de l'argent monnayé, des colonies hollandaises de l'eau-de-vie, et par voie de la Martinique elle importait de la toile de Bretagne, des rouenneries (coton, coutil, serge), des dentelles de Bruxelles et des articles de toutes sortes, tels que porcelaines, coutelas, feuilles d'étain, chaudronnerie, pierres à feu, chandelles en boîtes, fil retors gris, fine corde, huile de lin. D'autre part, ses bateaux exportaient : chevaux, mules, veaux, porcs, tortues, poulets, fromage, bœuf salé, peaux brutes, suif, tabac en feuilles (2).

Le successeur de Mendoza, *Manuel Centurion*, s'appliqua à fortifier la puissance espagnole par de solides établissements, et en 1773 la Guyane comprenait 13 établissements civils avec

Nous avons complété nos conclusions dans la communication que nous avons faite au Congrès des Sociétés savantes de Paris d'avril 1906, sur : *Les documents des archives du Guipezcoa relatifs à la colonisation espagnole en Amérique.*

(1) *Arch. gen. de Indias*, Séville, 133, 3, 16 *Audiencia de Caracas. Expediente* relatif au transfert de Guayana à Angostura.

(2) Arrivées et départs de vaisseaux à Angostura, de sept. (23) à décemb. (11) 1782, d'après le rapport de Antonio de Pareda à l'Intendant général de Caracas (31 déc. 1782). *Archives du Registrador principal interino del Distrito Federal à Caracas.* Nous ne parlons ici que de la colonisation civile. Pour les missions, nous renvoyons à notre livre sur *Les Origines Vénézuéliennes*, liv. V, chap. 4 et 5.

4,936 habitants, 633 grandes fermes et 14,781 têtes de bétail (1).

Felipe de Inciarte, qui succéda à Centurion en 1776, continua son œuvre. Il fut d'ailleurs secondé par D. José Abalos, intendant de Caracas, qui, le 4 février 1779, dressait un plan détaillé pour l'occupation de la Guyane. Entre autres mesures, il proposait d'accepter douze mille têtes de bétail qu'offraient les capucins catalans, de demander des Indiens aux missionnaires pour les grouper en villages, de ne pas créer cependant des villages uniquement avec des gens de couleur, mais de placer toujours ceux-ci sous la juridiction de quelques blancs; d'engager les fugitifs des Guyanes hollandaise et française à venir s'établir sous le gouvernement de S. M.; enfin, pour encourager les premiers colons, d'accorder une exemption complète d'impôts et de contributions pendant dix ans aux blancs et aux Indiens purs qui viendraient dans les six premières années (2).

Marmion, qui vint après Inciarte, est peut-être, de tous les gouverneurs, celui qui se fit la conception la plus nette des nécessités d'une colonisation, qu'il voulait à la fois agricole et commerciale. Se rendre un compte exact des ressources de la Guyane, doter chaque terrain de la culture qui lui convient, se servir des voies fluviales pour faciliter l'échange et l'écoulement des produits, telle est l'œuvre à laquelle il se consacre tout entier. Le long mémoire qu'il adressa le 10 juillet 1788 à D. A. Valdes, secrétaire d'Etat du département des Indes, dans lequel il décrit la province de Guyane et propose les différentes mesures qu'il juge utiles pour développer son commerce et augmenter le bien-être de ses populations, est un des plus beaux documents de la colonisation espagnole (3).

Dans ce rapport, Marmion relève avec une précision remarquable les productions de chaque région et les profits qu'on

(1) Rapports de Centurion de 1771 — *Arch. gen. de Indias* (Séville) 131, 4, 18.

(2) Rapport de D. José ABALOS, intendant de Caracas (4 fév. 1779). *Instructions pour la colonisation de la province de Guyane.* (*Arch. gen. de Simancas, Secretaria de guerra, Leg.* 7305).

(3) Rapport de Marmion, daté de Guayana, 10 juillet 1788. — *Arch. gen. de Indias*, (Séville), 131, 2, 17. — Une copie de ce rapport, faite par Marmion lui-même, d'après ses brouillons, et datée de Caracas, 25 oct. 1793, existe dans l'Archivo de Simancas, Secretaria de guerra, leg. 7241.

en peut tirer. Déjà de nombreux champs de riz s'étendent sur les rives de l'Orénoque ; il sera donc facile de développer cette culture. L'huile que l'on récolte abondamment, les œufs que les tortues enfouissent dans le sable pendant les mois de février, mars et avril, pourront devenir la source d'un important commerce. Les terrains qui entourent Upata et la capitale fournissent déjà annuellement six cents charges de tabac. Le Caura est un territoire extrêmement fertile et très propre au labour ; il en est de même des pentes de la Sierra Imataca ; pourquoi ne pas introduire dans ces régions la culture du cacao, produit de premier ordre, inconnu en Guyane et qu'il faut aller chercher à Caracas et à Barinas ; du coton, dont il n'existe que quelques plantations isolées, et qui, cependant, croît naturellement dans beaucoup de parties de la Guyane ; de l'indigo, enfin, dont quelques semis ont été faits et ont donné d'excellents échantillons ? D'autre part, la sierra abonde en bois de qualité supérieure qu'il serait facile d'exploiter et de transporter par radeaux à la capitale. Quant à l'élevage, celui des espèces bovines est en pleine prospérité, puisque les troupeaux du *Hato* (1) comptent en 1788 180,000 têtes, et ceux des particuliers 40,000 têtes, de bétail. Mais celui des mulets et des chevaux est encore trop peu important ; il faut le développer et faire venir des provinces voisines des étalons pour faciliter la multiplication des espèces.

Mais si l'on veut que la colonisation soit efficace, il faut attirer de nouveaux colons qui ne soient pas seulement des déclassés et des fainéants, mais des gens d'une condition plus relevée et amis du travail. Il en viendrait, s'ils savaient trouver en Guyane « un établissement et des prérogatives ». Et non seulement on devrait leur octroyer des terres et leur accorder durant dix ans toute exemption d'impôts et de charges, mais pourquoi, pendant les six premiers mois, ne leur fournirait-on pas des matériaux pour bâtir leurs maisons, des semences pour les plantations de cassave, maïs, etc., des instruments d'agriculture, de chasse et de pêche ? Ce serait là pour le Trésor un capital bien placé, car il n'est pas douteux que ses recettes ne

(1) Grand centre de ravitaillement des missions, créé en 1735 dans la vallée supérieure du Yuruari.

tarderaient pas à doubler, si toutes les ressources dont dispose la Guyane se trouvaient mises en rapport.

De plus, pour faciliter l'écoulement et l'échange des produits du sol, il est nécessaire de créer des débouchés qui malheureusement n'existent pas. Déjà les habitants de Santa Fé descendent le Meta avec des chargements de farine, de sucre, d'étoffes de coton et de hamacs. Les bois de l'Apure sont transportés à Guayana sur de grands radeaux. Il faut imiter cet exemple et instituer un trafic actif entre les bassins de l'Orénoque, du Meta, du Caroni et du Caura. Il faut surtout qu'une fois arrivées à Guayana, les richesses de la Guyane puissent être expédiées en Europe, et pour cela on devra établir avec la métropole des relations directes et fréquentes.

Telles étaient les grandes idées colonisatrices émises au XVIII[e] siècle par les gouverneurs de la Guyane espagnole. Malheureusement ces beaux projets ne reçurent jamais qu'un commencement d'exécution. C'est que, trop souvent, ils furent contrecarrés par les hautes influences de la péninsule, et les archives nous révèlent qu'Inciarte fut obligé de partir lui-même en Espagne pour y défendre ses idées [1]. De plus, en Guyane, comme ailleurs, les gouverneurs eurent bien des fois à lutter contre la mauvaise volonté des « Audiencias, » intermédiaires administratifs entre eux et la Couronne. Ces corps tout-puissants voyaient d'un mauvais œil les progrès des provinces, craignant sans doute qu'il ne s'y créât quelque jour de nouveaux conseils d'État capables de les surveiller ou de rivaliser avec eux. Cet antagonisme entre l'activité des gouverneurs et des agents particuliers à la Couronne et le mauvais vouloir de ses grands mandataires officiels a été, selon nous, une des principales causes de la faiblesse du régime colonial espagnol.

(1) Lettre de D. José Felipe de Inciarte (Caracas, 5 déc. 1783) — *Arch. gen. de Simancas, Secretaria de guerra, Leg.* 7305.

RAPPORT
DU CHEVALIER DE KERLÉREC

GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

SUR LES PEUPLADES DES VALLÉES DU MISSISSIPI ET DU MISSOURI

(1758)

—

PUBLIÉ PAR LE BARON MARC DE VILLIERS DU TERRAGE

—

Nous savons très peu de chose sur l'ethnographie des Etats-Unis actuels pendant la période dite *coloniale*. Les tribus indigènes sont, presque toutes, éteintes ; les documents écrits (relations de voyageurs, colons, missionnaires ; documents politiques et administratifs) sont très rares. En préparant mon volume sur l'histoire de la Louisiane (1), j'ai eu la chance de mettre la main, dans les Archives de notre ministère français des Colonies, sur une source très précieuse. Je veux parler des rapports du gouverneur Kerlérec, contemporain de la Guerre de Sept Ans. Kerlérec, esprit très fin et très judicieux, autant que brave soldat, était un des représentants les plus remarquables de la méthode coloniale qu'on résume, d'ordinaire, chez nous par les noms de Dupleix et de Montcalm. En d'autres termes, il préconisait et, à la Louisiane, il appliqua un système d'alliance étroite avec les nations aborigènes contre les peuples colonisateurs européens, rivaux de la France. Conséquent à cette idée, il ne négligeait rien pour réunir des renseignements certains sur les tribus fixées dans sa colonie ou dans les régions limitrophes possédées par l'Espagne et par l'Angleterre. Et dès lors, toutes

(1) *Les dernières années de la Louisiane française*, Paris, 1903, Guilmoto, in-4° de V-468 p., illust. et cartes.

ses lettres officielles au gouvernement de Versailles nous offrent, à côté de considérations politiques très utiles (mais, surtout, intéressantes pour l'histoire générale de la colonisation européenne), une série de faits qui touchent directement l'ancienne Amérique indigène. C'est ce que je crois avoir montré, dans la publication récente du « projet de paix et d'alliance avec les Cannecis (1). » Ce document, daté du 1er octobre 1753, est l'ébauche d'une vaste fédération militaire des peuplades Lexionnes, que Kerlérec proposait de grouper et de subventionner contre les établissements du roi d'Espagne. Tous les rameaux ethniques intéressés y sont localisés géographiquement, étudiés dans leurs habitudes de commerce et de guerre, leur organisation sociale, leurs croyances, leurs coutumes, leur civilisation matérielle, d'après le témoignage des explorateurs et des trafiquants européens, avec une précision telle qu'on en reste étonné.

Les mêmes qualités me semblent distinguer la seconde pièce d'archives que je présente aujourd'hui au Congrès international des Américanistes, réuni à Québec. Sans avoir consulté ce « Rapport sur les peuplades des vallées du Mississipi et du Missouri », il serait impossible d'écrire l'histoire de la lutte entre Français et Anglais dans le Nord-Amérique. Il y a là tout un plan d'attaque (et d'investissement par l'Ouest) des colonies de la Nouvelle Angleterre, à l'aide des Indiens fédérés, armés et payés par la France.

Et, fidèle à sa méthode de scrupuleuse exactitude, Kerlérec renseigne son ministre avec profusion sur chacun des alliés qu'il voudrait gagner à la cause française. Ce sont les Caskakias, Mechigamias, Kaokias, Peorias, Sakis, Renards, Puants, Sioux, Osages, Missouris, Kansés ou Kancés, Otolata, Ayouvois, Panimashas, Mahas, Cherakis, Oyatanous, Arkansas, Oumas, Chacktas, etc., et vingt autres peuples riverains du grand Mississipi et de ses affluents que nous ne connaissons plus guère que de nom, quand nous les connaissons.

L'allure et certaines expressions nautiques du texte nous montrent, je crois, clairement que la principale origine des données utilisées par le chevalier de Kerlérec doit avoir été un

(1) V. *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouv. sér., t. III, n° 1, avril 1906, p. 65.

journal de navigation dans le bassin Mississipien. Ce journal n'a pu être retrouvé jusqu'ici. Tel quel, je livre le « Rapport » à l'examen des ethnographes américanistes, persuadé qu'ils y rencontreront des détails suggestifs, tant au point de vue de la géographie que de l'état social du monde indigène. J'ai d'ailleurs, supprimé de ma publication tous les passages du document que j'avais été amené à citer dans mes ouvrages antérieurs. Mais ces passages avaient, en général, le caractère politique. L'intérêt « américaniste » des pays qu'on va lire, demeure donc tout entier.

Le village des Caskakias (1) est scitué a 5 lieues du fort de Chartres et a une d'une bourgade francoise sur une petite rivière qui degorge dans le *Mississipy* et qui porte le même nom de *Kaskakias*, il y a deux autres villages sauvages sur la rive droitte du fleuve en montant que l'on appelle sauvages domiciliés des illinois dont je parlerai dans la suitte cy après. Tous ces villages sont d'une très grande conséquence à conserver en ce qu'ils couvrent tous nos établissemens de cette partie, qu'ils fournissent aux habitans l'huille d'ours dont on fait une grande consommation pour la vie, la viande de bœuf sauvage, chevreuil, dindes et gibier de toute espèce.

En 1750 ils furent au nombre de 150 de ces villages à Philadelphie, à l'incû du commandant ils y porterent leurs peleteries et en revinrent avec des chevaux chargés de marchandises ; il est bon d'observer pour leur justification que nos magazins etoient depourvûs de tout depuis ce temps ils se sont comportés très bien et particulièrement depuis cette dernière guerre que ils ont été partout ou on les envoyez et ont fort bien fait.

Ils sont alliés aux *Peanguichias* établis dans la rivière du *ouabache* sous le fort St Ange autrement de Vincenne ; c'est la même langue et les mêmes usages, j'en parleray plus au long a l'article de ce fort.

Les Metchigamias (2) sont scitués sur le fleuve à une lieue au dessus du fort de Chartre ils sont au nombre de 50 guerriers,

(1) Les Caskakias 100 hommes portant armes a 5 lieues du fort de Chartres.

(2) Mechigamias 50 guerriers à une lieue du fort de Chartre.

depuis le massacre qui en fut fait en 1752. dans le mois de juin par les *Sauteurs* les *Renards* les *Sioux* et les *Sakis* qui au nombre de 600 tomberent dans leur village. Les debris de cette defaitte se disperserent et il sembla qu'ils avoient abandonnés, ils sont cependant revenûs et ont raproché leur établissement du fleuve qui auparavant en étoit presque a deux lieues Les mêmes raisons que j'ay alleguées pour les caskakias subsistent pour ceux cy.

Les hostilités qui furent faites sur le village par les quattre nations que j'ay nommés cy dessus furent occasionnées par des plaintes que le commandant des Illinois à Mr Marin Cap'ne commandant a la baye des Puants. Ce premier luy faisoit part du voyage que ses sauvages domiciliés avoient fait a Philadelphie et les soubconnoit d'avoir eu part a un assassinat qui fut fait de quelques francois en conséquence il lui mandoit qu'il seroit a propos de les faire punir par les nations qui l'environnoient. Le Sr Marin n'eut pas de peine a les y déterminer puisque l'annee precedente il avoit été tué une femme *Sioux* par les *Kahokias* l'un des quatre villages domiciliés des illinois dont je parleray ci après les Kahokias dis-je furent instruits par des voyageurs que les *Sakis*, *Renards*, *Sauteurs* et *Sioux* devoient venir fraper sur eux ils prirent le party de quitter leurs villages et vinrent se joindre aux *Metchigamias* comptant que cette retraite les mettroient a l'abry de la vengeance de leurs ennemis, mais les ordres de M. Marin étoient trop précis pour qu'ils ne cherchassent pas a verser du sang : ils avoient d'ailleurs avant leur départ laissé des ottages dans le fort de M. Marin qui les engageoient a ne fraper que sur ces sauvages. Ces nations ne trouvant point les Kahokias a leurs villages vinrent investir ce luy des Metchigamias ou après un combat de plus de 4 heures il resta sur champ de bataille c'est à dire dans le village près de 80 hommes tués ou blessés, ils y mirent le feu et amenerent esclaves près de 30 personnes hommes femmes et enfans Tous ces esclaves ont été retirés par le Commandant des illinois et payés en marchandises du magazin tant en Limbourg qu'en couvertes et autres c'est donc ce qui forme aujourd'huy ce village avec quelques fuyards qui sont revenus.

Ce coup fut d'autant plus malheureux que c'est un des quattre villages qui depuis 30 ans s'est le mieux comporté par

le bon comportement d'un chef qui fust mené en France et fait chef a medaille, il revint dans sa nation chargé de présens ce qui luy avoit donné un credit infini pour la contenir dans l'interest du francois ce qu'il a exactement fait jusqu'à sa mort et c'est aujourdhuy son fils qui le remplace et qui se conduit comme le Père.

Le village des Kaokias (1) scitué sur la droitte du fleuve comme les deux précedents et à 15 lieues du fort de Chartre; il y a un village françois qui porte le même nom, et une mission de pretre sulpicien ; c'est l'entrepot de tous les voyageurs du Canada qui viennent par *Michitimakina* pour se rendre dans les nations du haut du fleuve et celles du Missoury afin d'y traiter des marchandises en échange de Peleteries qu'ils reportent en Canada. Ces traiteurs sont munis d'un congé du gouverneur du Canada, qu'il est très essentiel qu'il n'ait lieu qu'autant que le commandant des *illinois* le jugera nécessaire, n'ayant d'autre moyen que celuy la de pûnir les dittes nations qui quelques fois insultent le pavillon françois et nous tue même quelques hommes, comme cela n'est arrivé que trop souvent. Ces nations étant ou trop éloignées ou trop nombreuses pour que nous puissions nous en venger; ce n'est donc que par la privation des choses qui leurs sont néeessaires que l'on peut les contenir, il a été un temps où les mêmes voyageurs porteurs d'un permis du Général de Canada qui souvent ignore ce qui se passe à 900 lieües de luy, alloient dans ces nations sans faire viser leurs permis par le commandant des *illinois*. Ce qui a fait un très grand tort dans cette colonie. Les Sauvages disant que malgré qu'ils tuoient le françois et les menasses qu'on leurs faisoit de s'en venger, ils ne recevoient pas moins leurs besoins d'eux: cet article, Monseigneur, merite votre attention a donner vos ordres en Canada pour que ces mêmes traiteurs viennent eux et leurs engagés au fort de Chartre pour faire viser leurs passeports, et par ce moyen scavoir ce qui s'y passe.

Le village des Péorias (2) cy devant établis a 80 lieues dans la rivière des illinois qui se jette dans le *mississipy* a 80 lieües du

(1) Les Kaokias sont 60 hommes portant armes et a 15 lieües du fort de Chartre.

(2) Les Peorias sont 250 hommes portant armes et a 180 lieües du fort de Chartre.

fort de Chartre sur le bord du lac *Pimitouy*, ont formé depuis 30 ans leur établissement vis à vis l'embouchure de cette même rivière a basbord sur le fleuve. Ce changement n'a eu d'autre objet que celuy de s'éloigner des *Sakis* des *Sioux* et des *Renards* leurs ennemis, des quatre nations domiciliés illinoises c'est celle qui nous est la moins attachée sans cependant avoir de liaison avec l'anglois : il y a six voyageurs qui s'y sont fixés et ils y font du tabac et du mahis.

Les Sakis (1) sont établis sur la rivière a la roche a 20 lieües de son embouchure elle se jette dans le Mississipy a 200 lieües du fort de Chartres. Cette nation depend plus immédiatement du fort de la *Baye des Puants* commandé par un capitaine d'infanterie du Canada; les *Sakis* sont les ainés et les chefs des *Puants Sioux Sauteurs* et *Renards* parlant la même langue et souvent les mêmes usages, je n'en parleray que succintement étant du ressort de canada.

Les Renards (2) sont établis a 40 lieües en dedans du *Wisconsin*, cette rivière se trouve en remontant le fleuve de 30 lieües ils ne se trouvent qu'a 10 lieües des Sakis par terre.

Le village des Puants (3) est sur la même rivière a peu de distance de ces derniers.

Les Sioux (4) sont établis a bas bord en montant le fleuve a 60 lieües du *Wisconsin*, ils sont trois gros villages qui forment environ 1200 hommes, nos traiteurs commercent avec cette nation, leur rendez vous est a la rivière aux *Dindes*, dans ces mêmes parages il y a quantité de sauvages de cette nation qui sont errans, et que l'on apelle vulgairement *Sioux* de *Prairie* les villages sont distans du fort de chartres de 290 lieües.

En remontant 400 Lieües plus haut l'on trouve les sources (5) pretendües du fleuve Mississipy ou St Louis qui sont des païs tremblans et marécageux. Je vais reprendre le *Missouris* qui

(1) Les Sakis sont 250 hommes a 220 lieües du fort de Chartre.

(2) Les Renards sont 250 hommes portant armes et a 290 lieües du fort de Chartre.

(3) Les Puants sont 100 hommes portant armes et a peu près a la même distance.

(4) Les Sioux sont 1200 hommes portant armes a 290 lieües du fort de Chartres.

(5) Ces sources sont a 740 lieües du fort de Chartre.

a juste titre devroit être le fleuve; presque tous les sauvages qui y sont les plus reculés, assurent qu'il n'a jamais été possible d'en trouver la source.

MISSOURIS

a Basbord en montant et a 20 lieües du fort de Chartre se décharge la rivière du *Missouris* sa jonction au fleuve se trouve est et ouest, mais en environ 30 lieües se trouve la rivière de la *gasconnade*, qui court cet air de vent et le *Mississipy* au nord-ouest a 10 lieües au dessus de la rivière de la *gasconnade* est la rivière des osages; après l'avoir remonté 140 lieües se trouvent les *grands osages* (1) avec lesquels nos traiteurs font le commerce de Pelleteries de chevaux et de Mulets, c'est la branche ainée des *Arkansas* des petites *osages* et des *Kanses* dont je parleray; c'est la même langue et les mêmes usages a quelques accents ou prononciation près. Cette nation est de grande conséquence a menager; ils sont naturellement bons et passent dans les autres nations pour stupides.

En continuant de remonter le *Missouris* a 40 lieües a babord, se trouve la nation de ce nom, établie sur la rive de cette rivière.

Les petits Osages (2) sont environ une lieüe dans les terres, et a 40 des *grands osages* par terre; ces nations traitent égallement avec les françois et nous sont fort attachés, ils sont fort amis des *Ayouvouas* et des *Ottolata* parlent la même langue, j'en feray mention en leur place.

a 50 lieues plus haut sont les *Kances* (3) ou est le fort *cavagnolle* qui consiste en un entourage de pieux qui renferme quelques mauvaises cabannes ou loge l'officier qui y commande 7 a 8 soldats de garnison et quelques traiteurs. Ces Kances etoient fort nombreux mais les guerres qu'ils ont eu avec les *Panis* et la petite *vérolle* les ont extremement affaiblis ne restant aujourd'huy qu'a 250 a 300 hommes, ils sont fort attachés aux françois; ils

(1) Les grands Osages sont 700 hommes portant armes et a 200 lieües du fort de Chartres.

(2) Les Missouris sont environ 150 hommes et les petits Osages 250 h. distant de 100 lieües du fort de Chartres.

(3) Les Kansés sont environ 300 hommes portant armes a 150 lieües du fort de Chartres.

parlent comme je l'ay déjà dit a peu près la même langue que les Arkansas les grands et les petits *osages* c'est sur leurs terres ou se trouvent les carrières de pierres Rouges dont ils font leurs calumets pour toutes les nations.

Les Otolata (1) sont environ à 80 lieues plus haut places sur la rive du Missouris et a babord.

Les *ayouvois* sont aussy établis a 10 lieües plus loing, ces deux nations vivent ensemble parlent la même langue qui est celle des missouris et traitent egallement avec le françois.

Les Panis mahas (2) sont etablis dans la rivière platte qui se dégorge dans les missouris et a 80 lieües des *Kancés* ils sont à 25 lieües de son embouchure, ils traitent egallement avec les françois et sont fort nombreux.

Les Mahas (3) sont a 80 lieües plus haut que les *ayouvois* en remontant le *Missouris* ils sont peu connûs si ce n'est de quelques françois coureurs qui raportent qu'ils sont 40 villages extremement peuplés de même que d'autres nations dont nous n'avons que très peu de connaissance.

La nation Kikara selon les raports qui ont été faits par des esclaves de cette même nation est plus nombreuse que celle des Mahas, ces mêmes esclaves assurent qu'ils ont toujours entendu dire dans leur nation par leurs anciens que les sources du *Missoury* ne sont point connües, mais bien d'autres nations très nombreuses.

Je quitte le Missouris (4) pour reprendre le cours du *Ouabache* ou belle rivière, qui se décharge dans le Mississipy a 35 ou 40 lieües au dessous du fort de chartre : est celle des *Cherakis* à tribord, cette rivière a 180 lieües de cours. C'est aux sources de cette même rivière quittant les montagnes *Apataches* ou sont établis les *Cherakis* et *testes plattes ;* ils sont extremement nombreux et suivent pour la plus part le party de l'anglois Cependant depuis près de 18 mois ils ont fait de demarches pour faire la

(1) Les Otalata et les Oyouvois sont a 230 lieües du fort de Chartres. Ces premiers ont 100 hs et les derniers 200.

(2) Les Panismahas sont 600 hommes d'armes et a 330 lieües du fort de Chartres.

(3) Les Mahas 800 hommes a 410 lieues du fort de Chartre.

(4) L'entrée du Ouabache par le fleuve a 35 ou 40 lieües du fort de Chartre.

paix avec nous ; et il eut été bien a désirer quelle eut été conclüe, mais le deffaut de marchandises en est la cause.

C'est pour s'opposer aux incurtions qu'ils faisoient journellement, tant sur les voyageurs que sur les chasseurs que l'on a fait construire depuis cette dernière guerre un *fort* (1) en bois, un peu au dessous de l'embouchure de leur rivière. Ce *fort* a actuellement une garnison de 50 hommes depuis deux ans et demi qu'il est construit il a été tué par les sauvages environ 15 soldats ou miliciens non compris un officier et un sergent suivant les marques d'usage que ces sauvages y ont laissé l'on a jugé que c'étoit des *chikachas* et des *cherakis.*

Malgré les echeks, arrivés à ce poste, il est d'une très grande conséquence en ce qu'il nous assure la communication avec le poste *de Vincennes* ou St-Ange dont je parleray après ; il peut d'ailleurs servir de retraite aux convois qui montent annuellement de la nouvelle orléans aux *illinois* et generallement a tous les voyageurs, traiteurs et chasseurs, tant du Canada que de la Louisianne.

La précipitation avec laquelle il a été construit n'a pas permis de le faire, comme il est très necessaire qu'il soit n'étant que de pieux debout.

En quittant ce poste a 27 lieües (2) plus haut je trouve l'embouchure de *l'oyo* ou belle rivière.

A 6 lieues plus haut en continuant de monter le *ouabache* est le *fort* St-Ange commandé par un capitaine reformé et 40 hommes de garnison il y a environ 18 ou 20 bons habitans qui y font du froment du tabac et du maïs ; ce fort n'est qu'un simple entourage de Pieux et très vieux.

Sous ce fort sont établis les Péanguichias (3) qui sont au nombre de 80 guerriers ; ils sont alliés des *illinois* comme je l'ay dit dans leurs articles et tres attachés aux françois ils merittent des égards et des ménagemens en ce qu'ils couvrent le poste *Vincennes* ou St-Ange qui est très susceptible d'augmentation sur tout tant que y residera le S. St-Ange qui y commande.

A 40 lieües plus haut en remontant la même rivière sont

(1) Le fort Est environ 52 lieües du fort de Chartres.
(2) 7 lieües du fort de Chartre.
(3) Les Peanguichias sont 80 guerriers.

établis les *ouyatanons* (1) qui de tout temps ont été très amis et très attachés aux françois.

Les Miamis les *ouataoua* du detroit les *grands ouya*, Les *kikapoux*, les maskontins, les *Poutoulamis*, les *Sauteurs* du lac Ste-Claire, Les *outaouas* du *Sanguinan*, meslé de *Sauteur* sur le lac *huron*, les *outanouas* du *michiti: akina* sur le même lac a 160 lieües du détroit et a 300 lieües au large de michitimakina. Les sauteurs du saut de Ste-Marie a 20 lieües au dessus de *michitimakina* du costé du Nord sur la rivière qui joint le Lac Supérieur avec les hurons. Les *folles avoines* a 70 lieües ou environ à l'ouest de *Michitimakina* sur une petite rivière qui tombe dans le lac Michigan.

Toutes ces nations dependent plus imédiattement des postes du Canada. Cependant elles viennent souvent aux *illinois* pour des negociations de paix ou de guerre.

Le cours de l'*Oyo* ou belle rivière n'a été bien connû du poste des illinois que depuis cette dernière guerre ; c'est de ce poste que sont partis tous les vivres pour le fort Duquesne et d'ou depuis la guerre il part annuellement un convoy de 15 a 16 batteaux plus ou moins charges de farine, biscuit, mahis, huille suif lard et tabac sel et plomb en balles et autres denrées nécessaires tant aux françois qui y sont qu'aux sauvages qui les environnent.

Le premier convoy expedié en 1753 pour porter Secours a l'armée commandée par M. *Marin* Partit trop tard des *illinois* et ne peut par consequent passer par une chutte formée par une chaine de roches qui traverce la belle riviere a 330 lieues au dessous du fort Duquesne (2) depuis ce temps tous les convois qui sont partis des illinois pour ce *fort* se sont bien rendus étant partis du 10 au 15 mars des *illinois*, on compte du fort de *Chartres* a celuy Duquesne 500 lieues. Ces voyages pour y aller sont de 3 mois et on peut en descendre en 12 jours.

Quant aux sauvages en général qui habitent le continent des illinois nous n'avons jamais eu que des preuves de leur confiance et de leur fidélité et même de leur droiture ; mais du moment que l'on a laissé pénétrer l'anglois dans ces nations et

(1) Les Ouyatanons 150 hommes a 177 lieües du fort de Chartre.

(2) Des Illinois fort de Chartres a celuy Duquesne 500 lieues.

souffert qu'ils y établissent des magazins ; nous nous sommes apercus aisément de leur refroidissement par les preuves que nous avons que les anglois ont tout mis en usage pour nous faire suspecter par eux en leurs donnant les marchandises a vil prix et en laissant impunies toutes les trahisons qu'ils ont essuyé et même plusieurs assassinats de leurs traiteurs ; ce que nous n'avons jamais souffert, ayant au contraire toujours exigé des reparations dues aux offences et aux crimes qu'ils ont pu commettre au vis avis des françois. C'est ce qui fait aussy dire a ces sauvages qu'il leur en coutte moins de tuer un grand chef anglois que d'insulter seulement le plus vil des esclaves des francois.

Le sauvage en général nous aime nous respecte et nous craint, mais au contraire les anglois en sont méprisés et ceux qui tiennent pour eux dans les occasions de guerre y sont forcés par l'abondance des choses qu'ils leurs donnent, et de toutes les nations que nous avons perdües en différents temps, ce n'a été que par le deffaut des marchandises qui leurs sont absolument nécessaires et que nous leurs avons fait connoître et toujours faute d'approvisionnement dans les magasins.

Toutes ces nations auroient sans doutte été partager la gloire avec tous leurs semblables dans le nord si nos magazins avoient été pourvüs de munition et de marchandises et il est bien constant que lors qu'il s'agit de combattre les ennemis du Roy ou de venger un affront fait a quelques francois ils ont toujours montré autant de zele que de fidélité.

Suitte de Détail concernant les Sauvages de la Louisianne en descendant le fleuve et partant du Ouabache.

ARKANSAS

La nation *Arkansas* (1) la plus brave sans contredit de toutes celles qui dependent de ce continent commença a s'attacher aux françois aussy tot qu'elle les connût et ne varia jamais dans son

(1) Les Arkansas sont environ 160 hommes et a 250 lieues de la Nelle Orléans idem des Illinois.

attachement pour nous, en vain l'anglois la fit il solliciter de s'attacher a luy, présens, promesses, intrigues, menées de toute espèce tout fust inutille. Cette nation *Arkansas* est encore la seulle qui n'ait jamais trempé ses mains dans le sang françois, aussy s'en font ils gloire dans toutes leurs harangues et ne cessent de le repetter a leurs jeunes gens des qu'ils commencent a étre guerriers, aussy vivons nous chez eux sans deffiance.

Cette nation est a 250 lieues de N^elle Orléans ou environ sur une rivière qui porte leur nom. C'est la première qu'on rencontre en venant des illinois a la Nouvelle Orléans et après avoir passé l'ouest du ouabache ; elle conflüe dans le fleuve a droit en descendant.

Quand M. Cartier de Lassalle vint reconnoitre le Mississipy il trouva les Arkansas placés sur le bord du fleuve a 30 lieües au dessus de la rivière ou ils sont aujourd'huy. L'accueil gratieux que luy fit cette nation a son passage lui fit esperer dès lors quelle seroit un jour tres utille pour l'exécution de son projet.

Cette nation était alors très nombreuse partagée ainsy quelle l'est encore aujourd'huy en trois; composée de braves guerriers aussy capables d'attaquer que de se déffendre contre toute nation qui auroit tenté de les inquietter ils se maintinrent long temps dans cet établissement malgré les pertes qu'ils faisoient.

Enfin sollicités et pressés par leurs femmes et enfans et plus affaiblis par les maladies que par la guerre ils quitterent les bords du *Mississipy* ils ne s'en éloignèrent d'abord que de quelques lieues affin d'être toujours amême d'observer leurs ennemis et de leurs faire la guerre, mais comme leur établissement nouveau étoit fort bas et souvent inondé dans les grandes crües d'eau au point d'endomager et souvent perdre leurs récoltes ils furent obligés de quitter de nouveau et d'aller chercher des terres hautes observant toujours de ne pas s'éloigner des francois établis sur la même rivière a la surettée desquels ils veilloient.

Dans toutes les guerres que les françois ont eu a soutenir contre différentes nations sauvages les Arkansas leurs ont été d'un très grand secours ils se sont surtout distinguez a celle des *natchers* et ce sont eux qui ont deffait les *yazoux* et les *Courrois* deux nations qui avoient trempé dans la conjuration des *natchers* et qui a leur exemple avoit massacré tous les francois établis chez eux.

Dans la dernière guerre même que nous eumes avec les *Tchaktas* les arkansas quoy que déjà fort affoiblis pour le nombre ne laisserent pas de nous être fort utilles par les incurtions continuelles qu'ils firent sur leurs terres, tantôt brulant leurs bleds tantôt tombant sur quelques hivernemens de chasse ou se battant avec quelques détachement de guerre toujours avec cette intrepidité qu'on leurs connoit et très souvent avec succès.

Aujourd'huy même que cette nation est reduitte a une poignée de monde et autre fois si nombreuse elle ne cesse d'aller en guerre sur ses ennemis et les notres et continüe a s'en faire craindre et respecter. Les *chikachas* rebuttés des pertes continuelles qu'ils font et des inquiétudes mortelles que leurs donnent les Arkansas leur firent demander tout réçament la paix mais ils leurs firent repondre qu'ils n'en avoient jamais avec l'ennemy du françois et depuis lors ont redoublé leurs.

L'Arkansas quoy que fier et haut avec ses ennemis est bon affable et de facille accommodement avec le françois rien de plus aisé que de le contenir dans son attachement pour nous, sensible à la confiance qu'on a en luy a l'estime qu'on fait de sa valleur. et au souvenir que l'on conserve de ses exploits et de ceux de ses pères, il marchera partout ou le besoin du service le demandera jaloux de sa liberté il ne souffre rien de ce qui peut la diminuer ou y mettre des bornes ; c'est pour cette raison que les chefs de cette nation n'ont guere d'autorité sur leurs guerriers et cependant nous remarquons que tout officier françois qui scait s'y prendre réusit aisément a les mener ou il voudra il ne s'agit pour cela que de leurs rappeler leurs ancienne valeur et de les animer par l'espoir de vaincre.

Leurs conseils sont bons et très bien composés. Les chefs et les vieillards sincèrement et assés generalement attachés aux françois ne cessent d'y parler des obligations que la nation leurs a des services qu'ils en ont reçu et des secours qu'ils en recoivent encore journellement pour eux, leurs femmes et leurs enfans. C'est de ces sentimens qu'ils s'entretiennent le plus ordinairement avec leurs jeunes guerriers ; si par hazard il se trouve dans leurs villages quelque mutin ou mécontent, les vieillards mettent tout en usage pour les ramener, on les a vûs se dépouiller même de ce qu'ils ont de plus cher pour arretter leurs emportements.

Interessés comme le sont les sauvages en général *L'arkansa*

est sensible a la moindre des injustices, il faut leur donner fidellement ce qu'on leur a promis ou ce qu'ils ont gagné ; Différents cependant de bien d'autres nations, ils se payent de raison lors qu'on leur fait voir l'impossibilité de leurs fournir certaines marchandises dans des temps de guerre ou de dizette on peut dire a la louange de cette nation que l'inclination à plus de part que l'intérest aux services qu'ils nous rendent. C'est en général une brave nation quiméritte l'amitié et les bontes des françois.

On trouve plusieurs autres nations sauvages en venant des *arkansas* a la Nelle Orléans, quelques unes et presque toutes étoient très nombreuses long temps après l'arrivée des françois. Les *courrois* et les *yazous* ont été entièrement deffaits par nous et nos sauvages alliés en punition de leur noire trahison.

NATCHERS

Ce poste est par les 31 degrés de lattitude ou environ, c'étoit autre fois le plus florissant le plus riche et le mieux étably de toute la colonie, le terrain en est excellent, fertil, et scitué très avantageusement on y comptoit en 1729 plus de 500 familles francoises le massacre s'en fit le 29 novembre depuis ce temps personne n'a osé s'y établir, nous y avons cependant toujours un fort et une garnison commandé par un capitaine; par sa situation il sert a empêcher ou arretter les cources que nos ennemis les *Chikachas* pourroient faire plus souvent dans le bas de cette colonie.

Depuis quelques années il s'y est étably quelques familles sauvages de la nation *offogoulas* (1) reste d'une nation assez nombreuse que les *Chikachas* n'ont cessé de persecutter; ils sont cabannés sous le canon du fort et dans les détachemens de guerre, ils se joignent a nos troupes pour donner la chasse à nos ennemis.

TONIKAS

Le village des *Tonikas* (2) est scitué à [illegible]2 lieues au dessous

(1) Les offogoulas sont 15 guerriers et a 80 lieües de la Nouvelle Orléans.

(2) Les Tonikas sont encore 60 guerriers ou environ a 52 lieües de la Nelle Orléans.

des *Natchers* et a 7 lieües au dessus du fort de la pte coupée. Cette nation étoit autre fois fort nombreuse, elle est aujourd'huy réduitte a environ 60 guerriers, elle est fort brave et a toujours bien servi le françois : les boissons qu'on leur a prodigué si libérallement depuis plus de 20 ans ont reduit cette nation au tau ou elle est aujourd'huy.

HOUMAS

Les *houmas* (1) étoient autre fois fort nombreux, mais ils sont comme les *Tonikas* fort reduits par la quantité des boissons qu'on leurs a traité ; cette nation peut encore fournir aussy environ 60 hommes portant armes ; Elle est fort paresseuse et abatardie par cette boisson ; comme elle n'est qu'a 22 lieües de la nouvelle Orléans et a 23 de la pte coupée elle sert comme de poste avancé et de barrière aux incurtions que les ennemis voudroient et pourroient faire sur nos etablissemens ; c'est en conséquence que l'on observe pour eux beaucoup de ménagement, elle nous fait de temps en temps quelques coquineries, mais elle est aisée a réduire quand nous luy demandons satisfaction.

CHETIMACHAS

Les chetimachas (2) peuvent aujourd'hui compter environ 80 guerriers, restes infortunés d'une nombreuse nation egallement reduitte à ce tau, par la traite de la boisson et le grand voisinage du françois, elle est etablie a environ 20 lieues de la nouvelle orleans et de l'autre coste du fleuve elle nous est de la même utilité que les *houmas* pour couvrir les etablissemens françois mais assés mauvais sujet ; ils nous ont fait quelques mauvais tours en differents tems, mais ils en ont été chatiés de façon a les contenir.

LES CHAOUACHAS — LES OUACHAS

Cotapissa voir même les *Avoyelles* et les *Bayagoulas* étoient autant de différentes nations que le voisinage du françois et la

(1) Les Houmas sont environ 60 portant armes et a 22 lieües de la Nelle Orléans.

(2) Les Chetimachas sont environ 80 guerriers portant armes a 20 lieües de la Nelle Orléans.

traite des boissons a égallement detruitte, il reste seulement quelques *chaouachas* qui forment un petit village a 3 ou 4 lieües de la Nouvelle Orléans et sont en très petit nombre qui ne passe pas 10 a 12 guerriers.

TCHAKTAS

La nation *Tchakta* [1] très nombreuse est composee de 52 villages qui occupent soixante et quelques lieues de l'Est a l'Ouest ; dans la partie de l'ouest il y a un très gros village nommé *Tchikachahé* qui est un des plus considérables de la nation ; il y reside un missionnaire jesuitte depuis 1727 qui nous a toujours entretenûs les Tchaktas de cette partie dans l'attachement le plus marqué.

Nous avons dans cette nation et dans la partie de l'Est un fort de bois depuis 1736 scitué dans un endroit fort avantageux dans lequel on entretient une garnison de 40 hommes commandée par un capitaine. On fut obligé de battir ce fort pour empêcher les anglois de penetrer chez les Tchaktas de l'Est ou ils venoient frequament et qu'ils avoient déjà engagé a secouer le joug du françois et a fraper même sur les sauvages de la même nation qui s'opposeroient a leur dessein ; de sorte que plusieurs villages de la partie de l'Est furent obligés d'abandonner leur terrain et de se retirer en partie aux *Tchikachahé* dans l'ouest des Chacktas limitrophe aux établissemens de la nouvelle Orléans et partie au *Thomés* et *Naniabas* sur la rivière de la Mobille et a l'abry des insultes des Anglois qui depuis longtemps faisoient fraper sur eux par leurs propres compatriottes a qui ils fournissoient amplement des armes a feu et payoient bien cherement les esclaves qu'ils faisoient sur ceux cy qui n'avoient que des fleches et des arcs pour toute deffences ; tout cela les mit dans la necessitté de recourir au commandant françois qui étoit pour lors au vieux fort de la Mobille qui les prit sous sa protection et leurs fournit de la munition et des armes pour se deffendre, ce qui causa une si cruelle guerre entre les *Chacktas* qui étoient venûs implorer le secours du françois et ceux qui tenoient pour

(1) Les Tchaktas sont d'environ 3500 a 4000 hommes portant armes et a plusieurs différentes distances de la Nouvelle Orléans, la nation tirant 60 lieües d'Est a Ouest les plus proches en sont a 25 à 30 lieues.

l'*Anglois*, que ces derniers pour éviter les hostilités de ceux cy furent obliges a leur tour d'abandonner leur terrein et de se retirer avec leurs femmes et leurs enfants aux *Tchikachas* nation soutenue et protegee par *l'anglois* qui s'apercevant du tort qui en resultoit pour son commerce, et de la division intervenue dans la nation Tchackta sur laquelle il avoit de grandes vües pour empêcher le progrès des françois et leurs établissemens tant a la Mobille qu'à la noüvelle orléans n'a rien épargné depuis pour tacher de regagner l'amitié et la confiance des *Tchaktas* dans la vüe de s'établir chez eux comme auparavant, ce a quoy il n'a jamais pu réussir.

Quoy que l'époque dont je viens de parler ait divisé la nation Tchakta en trois parties, les villages qui sont dans la partie de l'ouest ont toujours un grand attrait pour le françois. Ceux de la partie de l'est ont les mêmes sentimens pour *l'anglois* qui leurs aporte les besoins des premiers, et les villages qui sont entre les deux autres parties que l'on apelle les villages du millieu sont comme neutres et se mettent pour l'ordinaire du costé du plus fort.

Comme chaque village est comme autant de républiques, ou le chef n'a d'autorité qu'autant qu'il sçait se concilier l'estime et l'amitié des considerés et des principaux guerriers de son village; on ne s'est pas embarrassé de la division qui se trouve dans cette nation la plus considérable de tout ce continent qui seroit fort â craindre, si elle agissoit de concert et s'entendoit avec intelligence et union d'interest d'autant plus â craindre dis-je que le païs n'etant pas assés peuplé et n'ayant pas de gens propres a luy opposer de façon a l'obliger d'en passer par ou nous voudrions nous ne pouvons pas nous flatter de les forcer d'executter nos volontés de plus de 20 ans d'icy.

Ne pouvant donc se passer de cette nation et étant même obligés de la ménager, on leurs a de tout temps fourni le plus de marchandises de traite que l'on a pu independament des présens auxquels on les a accoutumés dès le principe de l'établissement de cette colonie lesquels ont toujours été en augmentant et en proportion des différents services qu'ils ont rendu, mais comme les vaisseaux marchands qui venoient dans cette colonie n'aportoient pas sufisament ce qui étoit nécessaire pour les traites, Le Roy s'est chargé de leurs en fournir en faisant rentrer icy dans

ses magazins les fonds employés en france pour l'achapt des dittes marchandises et pour prévenir toutes les disputtes qui pourroient survenir entre les traiteurs et les sauvages et les suittes quelles pourroient avoir et pour mettre enfin des bornes a la cupidité de ces premiers on fit un tarif du prix auquel on donneroit les marchandises aux sauvages qui fust signé du Gouverneur et de l'ordonnateur et auquel tout traiteur dans la nation Tchaktas est obligé de se conformér.

Le premier tarif étoit un peu plus fort que celuy qui subsiste aujourd'huy : mais la diminution des prix du Limbourg, des fusils, des munitions n'a été accordé qu'en conséquence des bons services que les *Tchacktas* ont rendus et ces deux tarifs ont été aprouvés par la cour au reste ce n'est jamais qu'une avance que le Roy fait pour la traite dont S. M. est exactement rembourcée par ceux qui sont chargés par le gouverneur de la ditte traite.

Quoy que malgré toutes ces précautions les anglois donnent aux sauvages leurs alliés et même aux autres les marchandises a beaucoup meilleur marché que nous ne les donnons aux Tchaktas, Ceux cy seroient cependant satisfaits si on pouvoit leurs en fournir suffisamment pour leurs besoins, mais il en est au contraire et on en manque souvent. C'est dans ces circonstances qu'ils se degouttent de nous et prettent volontiers l'oreille aux suggestions de l'anglois qui ne cesse leur dire qu'il est le maitre de la marchandise, et que le françois n'en a que par son moyen et quand il le veut bien n'en sachant pas faire luy même.

Il est aisé d'imaginer que ces discours font une impression singulière sur des gens aussy bruttes que crédulles tels que sont les sauvages et c'est ce qui leurs a fait faire souvent des demarches bien contraires a nos intérêts ce qui dans les circonstances facheuses ou nous nous trouvons depuis long tems auroient eu des suittes funestes pour cette colonie si ces mêmes Tchacktas n'étoient retenus par l'espérance de recevoir de temps en temps quelque présent et ce point de vue de recevoir quelque jours tous ceux qui leurs sont dûs, lesquels présents sont distribués par chaque village et en proportion des guerriers qui y sont et qui ont mérité d'y être admis. C'est par le moyen de ces présents que nous reunissons cette nation quoy que très souvent

divisée en elle et que nous l'obligeons de seconder nos vües malgré toutes les menées et intrigues de l'anglois qui n'a jamais cessé de tout mettre en œuvre pour la soustraire aux francois et l'engager a troubler les établissements de cette colonie. Tel fut leurs manœuvres en 1729 qu'ils se comporterent malheureusement avec trop de succés, en faisant soulever la nation des Tchaktas contre les françois dont ils detruisirent entièrement le Poste qui sans contredit étoit le plus considérable de la colonie...

Il est aisé de remarquer l'ascendant que les présens annuels que nous faisons a cette nation ont sur elle, tant pour les reunir quand le bien du service le demande et les faire marcher contre les sauvages nos ennemis que pour les engager eux mêmes a se faire la guerre entre eux lorsque quelques uns veulent se soullever contre nous sans l'atrait de ces présens il est incontestable que dans ces dernières années, nous eussions perdu la nation *chakta ;* les anglois ayant fait tous leurs efforts pour s'en emparer et s'ils avoient reussy ils auroient été en état par elle de ravager cette colonie, d'en empecher l'établissement et même de s'en emparer et quiconque peut penser autrement ne possede pas un mot du local de la politique sauvage concernant *les chaktas* et notre position avec eux ; enfin si pour avoir satisfaction de l'insulte que nous avoit faite ce *Soulier rouge* il avoit fallu faire venir des troupes d'Europe, les fraix en auroient été a des millions sans avoir certainement le succès que nous avons eu en nous servant des *Tchaktas* même pour se punir respectivement ; et les armes du Roy, a en juger par ce qui est déjà arrivé en cette colonie, auroient été dans le cas d'être humiliées au deshonneur du françois ce qui n'auroit pas manqué d'inhardir le sauvage de plus en plus.

Des gens qui se sont ainsy executés eux mêmes méritent bien qu'on fasse des depences pour être en état de leurs faire exactement les présens qui leurs sont promis et qu'on leurs fournisse les marchandises nécessaires pour leurs traite, sans quoy ils mettront sans cesse notre nation en parellele avec l'anglois dont le commerce disent ils fait le bonheur de celuy qui est reçû chez luy ils cherchent toujours toutes sortes de voye pour secouer notre joug et se mettre en liberté, et tout cela arrivera, si la france n'a pas l'attention de leurs envoyer leurs besoins de traite et les presens qui leur sont dûs.

Il seroit inutille de vouloir me persuader que ce qu'on est obligé de donner a ces gens la, tant pour la traite que pour les présens annuels soit au titre d'un tribut honteux pour la nation françoise, ceux qui ont tenu de semblab[les] discours changeroient bientôt de sentiment s'ils étoient chargés de ce gouvernement et obligés de répondre des événemens auxquels les revolutions assujettisoient la colonie par le defaut de satisfaire ces mêmes sauvages que l'on a malheureusement assujetty des besoins qu'ils ne connaissoient pas avant d'avoir fréquenté le francois. C'est une recompense et une solde si l'on veut, mais bien modique, pour les services qu'ils nous ont rendû et qu'ils nous rendent continuellement puis que sans leurs secours cette colonie ne pourroit faire aucun progrès, et que si on étoit obligé d'entreprendre de les réduire par la force il en couteroit beaucoup plus pour envoyer icy des troupes dont le service et le succès seroient fort equivoque, qu'il n'en couttera au Roy pour leurs fournir pendant 20 ans et leurs présens annuels et les marchandises necessaires pour la traite. Car enfin qu'est-ce que deux ou trois mil hommes (s'ils y etoient) répandus dans une colonie qui a plus de mille lieües d'étendüe? Quel service peut on tirer dans le bois, dans les rivières sans fin et dans des païs de marais, de gens accoutumés, ou elevés a se battre en pleine en front de bandière et enfin en face de leurs ennemis qui peu accoutumés aux marches pénibles dans un terrain point frayé, ne peuvent se passer d'un magazin de vivres a leur suitte et pas un seul jour de pain et de la ration que le Roy leur donne ou entend leur donner si dans des marches forcées comme elles peuvent souvent l'être au vis a vis de gens qui reculent dix pas si vous en avancés quattre ; il survient des quantité de malades, ou les mettre, pour se conformer aux usages auxquels le bien être du service de l'europe les a accoutumés. Je pourrois encore ajoutter inconvéniants sur inconvéniants que peuvent éprouver les troupes européenne dans ce païs et j'irois a l'infini.

Je dis donc que le seul moyen de conserver nos possessions dans cette amérique septentrionalle et l'amitié et l'attachement des sauvages est de leur donner les marchandises nécessaires a leurs usages, a bon prix, et de remettre religieusement les présens a ceux envers lesquels on s'est obligé (Peut-être trop legerement dans le principe) mais il n'est plus temps de s'en

dédire tous autres propos sur cet article sont inutilles ; ils ne peuvent emmaner que de la part des gens qui ignorent totallement le gouvernement des sauvages, leur esprit et leur caractère Qu'ils parcourent les événemens passés ils verront sans en pouvoir doutter que toutes les catastrofes qui sont arrivés a cette colonie, et qui l'ont mise si souvent sur le penchant de sa ruine, ne sont venües que par le deffaut ou la trop grande cherete des marchandises ; c'est ce dont se sont plaints tous mes prédécesseurs gouverneurs qui ont commandé dans cette Colonie et Mrs de Perrier Bienville et de Vaudreuil, tous trois vivent, attesteront tout ce que j'avance icy.

Il est arrivé par les facheuses circonstances des temps, j'en conviens, que depuis trois ans on n'a pu fournir que par articles et moyennes parties aux chaktas les marchandises nécessaires pour leurs besoins, et encore moins leur donner leurs présens annuels. Ce n'est pas que nous n'ayons pris toutes les mesures convenables et praticables pour subvenir aux dits besoins du moins en moindre partie voyant de plus près que qui que ce soit les tristes et facheuses revolutions que pouvoient occasionner de tels retardemens â cette colonie encore au berceau nous nous sommes vu pendant quelques temps depourvûs de poudre et de balles qui est la partie attrayante pour le sauvage, sans compter quelle est la surетté de la colonie Cette position est unique, e n'etoit encore jamais arrivé ; on a cependant parvenu a faire entendre raison a ces indiens en leur promettant de tenir un compte exact de tout ce qui leur serait dû pour les rembourser quand on seroit muni, et que les vaisseaux de france pourroient pénétrer jusques â moy ; aujourd'huy qu'ils scavent qu'il en est arrivé, il est aisé de juger si a leur pation succede le desir de voir accomplir les promesses d'un gouverneur qu'ils ont écoute et regardé comme père qui ne pouvoit leurs en imposer ils me pressent donc d'executter nos conventions et de leurs faire deux présens.

Comme la saison est avancée et qu'ils se trouvent dans leurs temps de chasse, j'ay pris le pretexte de ne vouloir pas la leurs faire perdre en me rendant si tard a la Mobille, et dans l'extreme dizette ou ils se trouvoient de munitions, je leurs en ay fait passer sans dessein, c'est a dire en termes sauvages, en pur don, et leurs ay promis de me rendre a la Mobille a la fin

de février ou au commencement de Mars pour leurs faire les présens, il y en a toujours eu un de l'arriere et m'en tenant la, il leurs en revient toujours de bon droit trois et quelque arrangement, que je puisse prendre, il ne m'est pas possible d'en faire moins de deux et a peine aurais-je ce qu'il me faut pour les completter.

Voilà les embarras ou l'on se trouve toujours tant qu'on ne prendra pas les mesures necessaires pour avoir dans les magazins de la N^{elle} Orléans des marchandises pour les sauvages pour au moins deux ans. D'autant plus que rien n'est plus humiliant pour un gouverneur et plus dangereux pour une colonie que de promettre a ces gens la pour les faire agir dans les circonstances critiques sans pouvoir remplir ce qu'on leurs a promis sur tout quand cela arrive aussy souvent que l'ont éprouvé nos Tchaktas qui malgré la confiance qu'ils ont eu en moy jusqu'à présent paroissent se degoutter et attribuer a mauvaise volonté ce qui n'est que l'effet du hazard, et de la malheureuse guerre qui nous prive icy des secours d'Europe et nous met par la hors d'état de remplir les conventions faites avec nos alliés

Au reste malgre les différents écarts que nous a fait cette nation depuis 2 a 3 ans, je trouve encore les *Tchaktas* qui la composent plus traitables que ne l'auroient été en pareilles circonstances, bien des nations plus policées qui si elles se fussent trouvées aussy longtemps dans la misère et privées de leur solde n'auroient peut être pas tant différé a abandonner le françois. Je conviens cependant qu'ils ont été a même de se rendre aux sollicitations de *l'anglois* 3 a 4 fois depuis cette guerre ; mais bien et duément instruit de leurs pratiques je les ay faites echoues, malgre que les *anglois* leurs ayent fait promettre des marchandises abondament pour la traite, et de leurs faire les mêmes présens qu'ils reçoivent de nous, et la ditte traite a beaucoup meilleur compte.

Le véritable moyen de nous conserver cette colonie et de la faire fleurir est d'avoir des magazins toujours abondament pourvus de marchandises de traite, pour nous attacher les nations sauvages par le soin qu'ils verront que l'on prend de pourvoir a leurs besoins ; ce n'est au surplus qu'une simple avance que le Roy leur fait, dont S. M. est toujours exactement

remboursé a tout cela il faut ajoutter le plus grand nombre de familles que l'on pourra, en les plaçant dans de bons endroits et leurs faisant quelques avances pour les premiers temps ; elles vivront heureusement et feront valoir un païs qui n'a besoin que de bras pour seconder la nature.

ALIBAMOUX

Nous avons un fort aux Alibamoux (1) qui est etably depuis plus de 30 ans, a la prière des nations comprises sous ce nom qui nous le demanderent après avoir secoué le joug de l'*anglois*, nous y avons une garnison de soldats habitans auxquels on permet de se marier et de former des établissemens pour les fixer et les attacher plus étroittement au dit poste dont il est très facille de déserter les traites angloises fautte d'être en état d'y en etablir nous même étant à 2 ou 3 lieues de notre poste Il y a quelques familles françoises dont les enfans ellevés parmy les sauvages et accoutumés de bonne heure a leurs exercice, pourraient dans la suitte faire des hommes propres a aller dans les bois et a leur tenir teste dans le besoin pourvu qu'ils fussent en nombre égal ; ce qui n'arrivera pas de longtemps.

Quoy qu'il en soit les huit villages alibamoux qui sont autour de notre fort nous paroissent attachés de preferance â l'anglois qu'ils sont forces de ménager par raport a la traite de leurs besoins que nous ne pouvons leurs fournir, et nous ne leurs donnons même que quelques présens annuels de peu de valleur ; fixés depuis bien des années, nous leur en devons même actuellement cinq Enfin nous ne leur fournissons encore aujourd'huy que la même quantité de marchandises qu'on leurs distribuoit dans le temps qu'ils se sont donnés a nous, il y a cependant bien des années qu'on ne cesse de demander une traite pour ces nations aux prix de celle des *Tchaktas* pour faire cesser entierement cet infame commerce d'eau de vie et de tafia tout a fait pernicieux aux sauvages et aux françois et que tot ou tard perdra cette colonie sans ressource ce n'est pas fautte que

(1) Les nations comprises sous le nom d'alibamoux sont les Alibamoux mêmes les *Talapouches* et les *Abekas* elles peuvent faire entre elles environ 1000 hommes d'armes. Ce poste est a 180 lieues de la Mobille, et la Mobille a 50 de la Nouvelle Orléans.

mes predecesseurs et moy ayons fait a ce sujet des representations sans fin.

Toutes ces nations alibamoux enfin nous donneront toujours la preférance sur l'anglois et l'auroient même chassé pendant cette guerre si nous avions été en état de leurs fournir leurs besoins ; malgré cette bonne volonté, elles m'ont cependant donné bien de la tablature par les instigations de nos ennemis pendant ces deux dernières années que nous avons manqué de tout et ce n'a été que par le moyen de quelques marchandises que l'on a achetté a prix d'argent et a des taux forcés que nous avons rompu cours â des projets qui n'annoncent rien de moins que la perte totalle de ce poste qui auroit immancablement été suivie de celle de la Mobille par la communication de la rivière, tous ces faits sont plus detaillés par d'autres dépêches ; mais encore une fois il faut des secours bien différents de ceux que nous avons reçûs.

KAOUITAS

La nation *Kaouitas* (1) fort nombreuse et au dela des *Alibamoux* et éloignée de 30 lieues du poste de ce nom qui nous a toujours ete fort attachée, et qui la sera encore plus quand on voudra l'aider de ses besoins, elle a été égallement suscittée par *l'anglois* pendant ces deux dernières années, elle n'a pas laissé que de me donner bien de l'embarras, ainsy que j'en fais le détail par d'autres depeches dont je fais mention cy dessus et qui passent a la cour en même temps que ce mémoire.

Cette nation me demande sans cesse des marchandises et des traiteurs, au moins pour le village de l'empereur de cette nation, mais ne pouvant satisfaire a sa demande et pas même fournir suffisament ceux des sauvages dont nous avons le plus de besoin, je me contente de gratifier amplement le fils de cet empereur aujourd'huy dans la place de son père qui aimoit le françois comme s'il l'avoit été luy même ; j'en use de même pour son *regent* qui est un homme tres sensé pour qu'il entretienne et conserve toujours ce nouvel empereur dans nôtre parolle.

Je dois observer que cette nation et les alibamoux en général

(1) Cette nation forme environ 2000 bons et braves guerriers Sa distance est des Alibamoux de 30 lieües.

font une barriere sure entre les anglois et nous mais pour s'assurer une bonne fois de leurs bons offices, il faut nécessairement en venir a leurs fournir leurs besoins, et si on y parvient on pourra se flatter que cette colonie sera invulnérable par cette partie, attendu que dans un cas d'incurtion on peut facillement joindre tous les chacktas a ces nations ; je dois repeter encore icy que ce ne sera jamais que des avances faites par le Roy, a des traiteurs sur lesquels on tient la main pour le remboursement.

Maniabas, Thome et Mobiliens sont trois petites nations etablies dans la rivière de la Mobille, elles peuvent former entre elles environ 100 guerriers, elles sont d'une très grande utilité pour nager nos convois de subsistance pour *Tombekbe* et les Alibamoux elles sont tres devouées aux françois et servent par leurs position d'autant de postes avancés à la Mobille.

Il est encore d'autres petites restes de nations comme *Tchaktaux*, *Paskagoulas* et *Biloxis* qui entre elles peuvent aussy fournir un peu plus de 100 hommes ; elles sont totallement a nos ordres et nous rendent journellement toutes sortes de services elles sont au présent, ainsy que les trois cy dessus, mais il leurs en est du plus qu'aux chaktas qui cependant avec raison en repettent quattre.

Tout ce détail concernant les nations dependante de cette colonie est aussy circonstancier qu'il m'a été possible si j'avais voulu entretenir de leurs histoires particulieres ; il auroit fallu un volume a l'infini ; je me suis donc contenté de citter les faits et les circonstances les plus interessantes, elles sont constantes, et dans toute exactitude.

Je ne diray rien icy des cherakis et de la consequence dont il auroit été que l'on m'eu mis dans le pouvoir de faire et cimenter la paix avec eux ma dépêche a leur sujet est des plus étendües.

CHAOUANONS (1)

Il y a â 30 lieües du Poste des Alibamoux le village de Chalakagué composé de 80 chaouanons qui demeuroient autrefois dans la belle riviere, ils y sont établis depuis pres de dix ans et nous sont fort attachés et en même temps tres utilles pour nous

(1) Les Apataches sont 30 hommes a 30 lieües de la Mobille.

informer de tout ce qui se passe chez *l'anglois*. J'ay admis le chef et 4 considérés de ce village a un petit présent pour les entrenir tous dans les sentimens dont ils n'ont cessé de nous donner des preuves surtout pendant cette guerre

APATACHES (1)

Cette nation d'environ 30 guerriers est scituée de l'autre coste de la Baye de la Mobille, ils sont reduits a ce petit nombre par la quantité de boisson qu'on leurs a traité de tout temps : ils sont chretiens et ont une cure établie chez eux administrée par un capucin qui s'en acquitte très mal.

Cette nation nous est attachée depuis longtemps elle est partagée en deux bandes dont l'une est sur le territoire espagnol dependance de *Pensacotte* Les guerriers qui dépendent de nous, nous sont egallement d'une grande utilité pour nager le convoy des postes de tombekbe et des alibamoux sur tout pour cette derniere partie ou nous n'envoyons de soldats que le moins possible par la trop grande facilité qu'ils ont de deserter en passant chez l'*Anglois*.

Cette colonie a besoin de tous ces sauvages pour longtemps et quand on sçaura les conduire et les menager a propos on peut se promettre l'agrandissement de cette colonie d'une façon florissante pour peu que la France l'aide de son coste d'une manière efficasse.

Je suis avec un profond respect
Monseigneur, etc

Signé : KERLEREC.

Nelle Orléans le 12 Xbre 1758.

---

(1) Les Chaouanons du village de Chalakagué sont au nombre de 80 et a 30 lieües des Alibamoux.

A MICMAC MANUSCRIPT

Edited by Prof. J. Dyneley Prince, Ph. D.

The Micmacs, who are the easternmost and by far the most numerous of the Wabanaki remnants, have their habitat in various places in the Canadian provinces of Quebec and New Brunswick, most particularly in Nova Scotia and Prince Edward's Island, and also in Newfoundland. Although the Micmac grade of intelligence is apparently somewhat lower than that of the other members of the same family, for example, the Passamaquoddies and Penobscots of Maine and the St. Francis Indians of Pierreville, P. Q., these far eastern Wabanaki still retain a large store of folk-lore, legends and poems, much of which is likely to perish for want of interested collectors.

The manuscript presented in the following pages consists of nine tales and one song collected from various Indians by Peter Googoo, Jr., (the Owl) of Whycocomagh, C. B., for Mr. St. Hagar, and interpersed with a few explanatory notes by Dr. C. T. MacKay. The paper came into my possession through the kindness of Prof. Franz Boas, of Columbia University, New York, who has suggested that the material be suitably edited.

The chief difficulty in reducing the Indian text to an even approximately correct form has been the peculiar orthography of the Indian collector, in whose handwriting the entire text and translation (in Indian English) are written. The writer uses, for example, *n* with a point under it for a *k*, and has a special character of his own for *ch*. Besides this, it is not always possible to distinguish between his *u*'s *n*'s, although it should be stated that in most cases he has been at great care to write distinctly. Furthermore, he very commonly uses the *u* both for

the consonant *w* and for the *u*-vowel. The characteristic final whistled *w* is also denoted by *u*. No attempt at all is made to indicate the soft Algonquin guttural usually shown by an inverted comma, as in *ku'kw* 'earthquake', which Googoo writes consistently *ktuk*. His *t's* and *l's* are also not always to be clearly separated. In a few cases, where, for example, the obviative ending *-el* has been spelled *-ell*, and where the same word is spelled differently on the same page, I have ventured to make the orthography a little more uniform. Thus, in the manuscript, the Indian writer has frequently been in doubt whether to insert a *k* or not in certain words, e.g., *esitbuk* for *eskitbuk* 'in the morning' and *bisuat* for *biskuat* 'he entered', etc., occasionally appear. By dint of a careful study of other Micmac material, notably that of the late Rev. Silas Rand and the Grammaire Mikmaque by the Abbé Maillard, edited by the Rev. Joseph M. Bellenger, I believe that a reasonably correct exposition of Googoo's Micmac text has been attained.

The stories in themselves are of considerable interest from the point of view of comperative folk-lore. In the notes to the text, I have endeavoured in every possible instance to draw comparisons between the ideas of the respective myths and those set forth in « Kuloscap the Master », by the late Charles Godfrey Leland and myself. An attempt has also been made to explain the character of the mythical beings mentioned by Googoo.

It is to be hoped, therefore, that the material herewith presented may prove to be of some value for the student of these dialects and rapidly disappearing folk-lores of a race which can hardly outlast another century.

Columbia University, New York,
August 26th, 1906.

I

SAKEWEHK. — INDIANS OF OLDEN TIME.

Teluei sakewechk, met môke utkutalsiku ak nebatulichik
I tell about ancient Indians, for they had no cemetery and killed one ano-
ak mnak kechiatikikwel wenel basek Mekmuesel ukelusitemua,
ther and never knew any God except Mekmues (1) their Good Spirit,
kadu chenu ak kukes na môkes kelusiku ; kokuei mu welasin
but Chenu and Kukes (2) were evil spirits who brought
tan leleietich ntuksikt'mak'n. Elitm sebulbokutasik ak lamikwôm
bad luck in hunting. They made *sebulbokutasik* (3) and inside
enasasik. Natel mawibeskuelachik tanik kinaba chin'muka.
they used to carouse. There they all used to assemble, these brave men.
Neutechit ketumuet ebasit ketumuachi ; klabis kakiak ektumakna,
One singer used to sit and sing. When at last the songs were all sung,
klabis ketabekiatk Mekmuesuei « sisst tesumach » ; tlisi Mik-
he would sing for Mekmues « the third reel » ; (4) then Mekmues
muesu bekisinak amalkat, klabis nan tesumat. Nek'm teli-
would enter and dance, until there were five reels danced. He then asked :

(1) The *Mekmues* = Passamaquoddy *Mickumwes*, was really a wood devil, naturally small, but which had the power of increasing its stature at will. The statement that the *Mekmues* was the « good spirit », as if he were equivalent to the tribal god is distinctly misleading. Cf. Story VI.

(2) *Chinu* is Micmac for Pass. *Kiwa'kw* 'an ice-giant ghoul,' similar in form to a man who inhabited the snows to the far north. The *Chinu* was particularly fond of human flesh. It is interesting to notice in this connection that only within the past month (August, 1906) an account has been seriously published in the daily papers of such a being attempting to carry off a child on the coast of Labrador. For further material on the *chinu-kiwa'kw*, see « Kuloskap the Master », p. 255.

The Kukes sometimes written Googwes was a disturbing sprite of a malevolent character. The word seems to mean 'little earthquake' = *ku'kw* + *es* (?).

(3) *Sebulbokutasik* were a certain kind of ceremonial wigwams which were spread out over a large area. The word is derived from the root *seb* 'extend'; cf. *sebinskaadû* 'hold out something at full length'.

(4). A sacred dance.

machi: kokuei menuekeiok? Telimutitel: « moke nebaket tiama;
« what do you wish »? They told him: « we cannot kill moose;
etuk chenu kisna etukes; kill kuitasi anabten tan kokuei ketui-
perhaps by reason of a Chenu or a Kukes; do thou go and seek what shall
sebuinameka. » Na Mikmuesu kuitasit ak wechiatel kukesel ak
befall us. » Then Mekmues sought and found a Kukes and slew him.
nebachel. Telimut: « lie nakekela; » nakek elikiutasit; wechiatel
They said: « pray go farther »; he went farther and found
chenula ak nebachel. Bekisink; telimutitel: « nike tiamuk
a chenu and slew him. He returned and they said to him: « now
chukatesku »; kôbtmnekawechateken'k utanka. Na tlisib
bring us moose; very plentifully they came to that village. From that
nebatak tiamula.
time on they killed moose.

Nekmou nebatultichik buntaltultichik. Kulaman na môke
They could kill people by bad wishes. At that time they
tami kisibkitatmuk, abchibôkchikusitichik, kadu ab na abachi-
could not remain in one place any length of time, but they were moving
about continually, but they would return
tachik telibicheka. Môke sibinebatuliku klabis tan tlisib mikuet-
after a short period. They were constantly kiliing one an other till they
etmitich tan kokuei uchibuninebatultitisa.
began to think how they should cease killing one another.

Na akatman sakmau elisatisit tan chinm welmetôk. Na
They had a Council Chief who was chosen as the best man they pos-
nek'm sakmau telimut: « kil tan telileteken na tleteksnu. » Na
sessed. That chief they instructed that whatever he thought best should be
chinm teluitut « ensanokn. » Telibtkemachi: « mu wen nebawich
law. He was called « Dangerous ». He commanded them: « no one shall
wikmachela. » Ak tan nebk wechut, maskualaten elasut ak
kill his neighbour. » If any dead body be found it should be preserved. (1) It
baskaualut. Toku tlisib maubilut. Toku wikwômikalaten
was then cut up and dried. After it was dried, it was tied up again. Then
lituk: « wikwômikatik'n; na natel ikalaten enbuinua, ankuouei
a wigwam was built; saying: « let us build a wigwam and there we shall
knollanech ebskusich chakechuiken ak chikesamak ebsusich. »
place the corpse and we will dress it in furs with beads on its neck and other

(1) For burial ceremonies among the Passamaquoddies, cf. "Kuloskap", 347-351, in the Pass. Wampum Record.

Na tan tlisib wikwôm kisitasik enakasik tiamuai ak muinai
shells. « Whereupon a wigwam was made and carpeted with moose-hide
akunosun. Emset tan ankuôuei baunukasik, Ikatutel chinm
and bear-skins for blankets. All these furs were well dressed. They placed
utabiil ak machôktelikn, utmik'n utemkuan ulakneme. Na
alongside the dead man his bow and arrows, his pipe, his spoon (and) his
telutk sakmau, kulaman nmiateksnu kôkmanak ak mitukala-
plate. Thus the chief ordered, so that their kinsfolk might see
teksnu siawiu toku amalkeuaten alich. Na betôkech, ab basku-
them on visits frequently and dance with them. As soon as the body rotted,
alaten. Misòku mesiankuenaten na tisib chikelalaten.
it had to be dried over again. They kept the body as long as possible before
Teluututalsisnik.
it was removed. This was their method of burial.

Na ula sakmau wechituch tan tesekk menuekech kulaman
But this chief, everything he wished was furnished by his people, so
kisimatawasit tan tasek utana ak betkimachi. Na teli-kelnite-
that he could go to every village and keep his people at peace. He was
latitel. Etas michuachik kekinutmuchik teluemk « ensanôk'n. «
universally respected. All the children, even, knew that the chief was called
Ensanôk'n (1) mu telueku. Na tlisib me tekueiuatichi, mikmu-
" Dangerous. " This word was not said. From that time on, they ceased
esu, chenu ak kukes, kadu tan tlisib wenuch sek'ntuach, bunalu-
murdering did the Mekmues, Chenu and Kukes. But by the time the
kitika chenu ak kukesa.
French came, they had disappeared, had the Chenu and Kukes.

« BIELAU. «
« I am PIERRE. «

II

CHIBICHKAM USMUL. — THE CHIBICHKAM'S HORN.

Ensetenakenk elbatu ak ebites. Ula elbatu tôku emset
There lived once certain orphan children, a boy and a girl. This boy
kokuei tan kelanlok welasik. Klabis ula utankewak wiskualachi
had great luck in whatever he did. So much so, that the village folk, the

(1) A curious instance of taboo !

kinaba chinmu môke busuina kisalukuki. Teluechik : « chibi-
bravest men and even the witches, could not prevail against him. Then
chk'mu usmul na kisalukutal. » Ketanut chibichkama ; tôku
they said : " the horn of a dragon would finish him. " So they hunted for
usmul menalutel. Na wikebaltim'k. Tôku na wen wesualatel
a dragon, whose horn was taken off and, after feasting, each man took up
usmul. Teluet : « ules etuk nin n'smu tlamuksik. » Na ula
the horn, saying : " would it not be a great thing if I only had a horn like
chin'm ikalach unchek ; eskutalita uncheka (1).
this. " When the boy's turn came, he (took the horn and) placed it upon
El miet kadu ukla boktamkitatkik.
his head and the horn stuck on his head. He went home and the people at
once left the place (of feasting).

Kadu ula chin'm elismasit ; môke kisitalatekeku. Ebites
This man then lay down and could not do any work. His sister got
netukulit ak chikesakna kuiluachi ; temakebulatel usmula, kadu
their living for them. Also gathering shells, she cut with them into this
klabis kakieuachi chikesakna ; môke usmu temasiku. Bemi-
horn, until at last the shells were no more to be had and she could not cut
chachikasit chikesaknaueket.
the horn. She got into the way of going further and further after shells.

Nemitok kuitn wechkuiak ; chinm chikaluk. Telimchell :
One day, she saw a canoe approaching her with a man alone in it. He
« wiuatinech netukli. Abachieteksnu ulônuka. Na kil el ikn-
said to her : " let us go hunting together ; we shall be back in the evening.
multes tan nebatuka. » Tebasit. Asma wechinemlawachik abak-
You shall share in what we kill. Whereupon she went aboard and they
tuk. N'miku etek ; natel ôkachik. Wikwôm etek ak ebites
put off to sea. Coming to an island, they landed there. A wigwam was
eik ula wikwôma. Telimachel : « ula, n'mis, ebites etkueiulteu
there and a girl living in this wigwam. He said to her : " this, my sister,
tami 'iana. » Teliasitemchel : « Na nuku kil etkunasik mau-
is a girl who will stay with you when I go away. " She replied to him : " it
kateksnu. »
would be as well for you to take her as a wife. Thus we shall remain toge-
ther. "

(1) The *chibichkâm*, a horned dragon, was a wizard animal which seems to be equivalent to the Pass. monster *wiwilme'kw* 'a horned monster', which lived in the water. This tale of the ingrowing deadly horn is common to all the Wabanaki.

Kadu ula ebit nemiachi chikesakna ak mauôlachi. Telim-
But this woman, seeing some shells, began to gather them. Her sister-
chel ula umaktamel : « taluekasinik ut chikesaknak. » Telim-
in-law said to her : "what are you going to do with these shells?" She
chel : « Kesalkik ukla meta wicheketiek buntalut usmul chibich-
replied : "I wish these for my brother who have been bewitched. A drag-
kam wechikawelitel unchek. Na ketuitemakitak'l, kadu môke
on's horn is growing on his head. I was going to cut it, but I could not
kisitemalak. » Telimchel : « nin na malieuitesnen na eksisa.
cut it." She said to her : "I will marry your brother. We have a saw and
Temakitak'n weskôkt 'mek ; latuteksnu, tan tlisib usimukaiuk. »
we will take it with us when we run away."

Eik misôku neutechilitel unichan. Kisinkutibunalich ukisel,
She (the wife) remained until she had a child. After her boy reached
tlisib boktamkatichik. Sakauei kuitn eumitich, ula chin'm mu
the age of one year, they (the two girls) went away, taking the old canoe.
welitasiku. Na bakastesin'k kwechitakmetesnek tan elielisa.
But the man was not pleased. He jumped overboard, trying to find the
Besukatuachi, kadu ula ebichik nemiatich wechkuielich. Teli-
way they had gone and chased them. But these women saw him coming.
machel : « ebkasôtu elbatuchich utabsuna. » Na telinakalalitel
She (the sister-in-law) said to her : "throw over the little boy's clothes."
weskôu ôkachik.
This was only a plan to detain the pursuer until they could reach the shore.

Ula wibitmôk ôkatesink. Telimachi : « iknmuiku nichana. »
This *wibitamak* (1) came to the shore. He said to them : "you
Telimatitel : « môke. »
might give me my child." They replied : "no."

Bekisinitich, me ula chin'm memachit nekau ; usmul bemi-
When they reached home there lay this man (the brother) still living
kuelichel nekau ; môke kechiatikua tan wekuatik usmula, kadu
and his horn still growing. They did not know the end of the horn, but this
ebites temakibulachel usmula. Tan tlisib temasich, môke kech-
girl began sawing the horn. As soon as it was cut off, they did not know
iatikua tan tet elielicha . . .
what to do . . .

---

(1) *Wibitamak* is simply Micmac *Webetumekw* (thus Rand) 'shark', for the origin of which fish, cf. "Kuloskap", p. 173. In Googoo's story, the kidnapper was evidently a fish, as he pursued the girls by swimming. *Wibitamôk* means simply "one who has teeth".

III

KIUK. (1) — THE EARTHQUAKE.

Neutechik uk(j)iksuk elbatul ak ebites ; basek tabusilichi
There was once a family who had a boy and girl ; only two children.
unichanua. Neute welaku, elbatus telimachi unkiku : « me
One evening, the boy said to his parents : " do you know any people living
kileu kechiôk me wenik eimneu tami, kisna baseek kinu ab moke
elsewhere, or is there nobody in the world but ourselves ? " The old man
wenik eimuk ? » Kisikwôb telimatel, ukisel : « eikik mimachi-
said to his son : " there are people out west. " He replied : " father, I am
wen'k etkesnuka. (2) » Telimatel : « nu, boktumkase ; wechiik
going away. If I find people, I shall stay with them for good. " Next
elnu'k, etkueiuates na nukua. » Wab'k bôktamkasit. Kisikuk
morning, he started out on his journey. The old people did not seem to be
môke kiwachalukitikuel, kadu ebites kejikiwachalchechel.
lonesome after him, but the girl seemed to be very lonesome.

Lôk mu knek elieku, ikach kusbema. Nemiachi sinumkwa ;
Before he went very far, he came to a lake. There he saw wild geese.
k'much weswatôk ; sikiachi, misôku weliksuk wiwisuna. Misôku
He took a stick and killed them, until he got his load. He arrived at a
bekisink wikwôm ; biskwat. Lôk mu bekichenuk. Telimchel :
wigwam and entered. He did not stay very long. The man said to him :
« mu sinmokweskik nemiautekik ? K'misinu utuenka (3). » Teli-
" did you see the wild geese ? Our sister tamed them. " He replied : " I did
matel : « môke na nenmuaki k'misinu utuema, kadu « Kadu na
not know our sister had tamed them, but I left my load outside. Bring it in
niusun kuchmuk etek ; biskuatu ; wisukanech nekala sinemaka. »
and we will cook those geese. "

---

(1) *Kiuk* = is Googoo's rather incorrect spelling of *ku'kw* 'earthquake', a natural phenomenon which was frequently personified by the Wabanaki.

(2) " Out west " = " to the west. " It is significant that the lonely families whose offspring had never seen other people than their own parents always lived in the east. This occurs also in the tale of the Delaware monster, " Kuloskap ", 258, and would seem to indicate that the very far east was not the site of the tribal centralization of these clans, who, it is implied, were in early days working eastward in very small bands.

(3) The power of taming wild beasts was peculiar to Wabanaki wizards and is especially attributed to the small fairies called *wiguladumuchuk* by the Micmacs and *w'nagameswuk* by the Passamaquoddies.

Kesk(u) bemiech, nemitokel ulukun kakabitkel ebsetkunik-
Now on his journey, he had seen thighs hanging on a limb. He did
tuka. Môke ab kokwei nemituk ; basek utnuan wetbitek
not see anything more, but a cord tied to the limb. He took his axe and
ebsetkuniktuka. Weswatak utmikn besibketekek ula utnuan,
cut the cord or sinew, to which the thighs were fastened. They fell to the
tan ula ulukun wetbiteka ; etlietkutesel nisiakel. Siauasit, ab
ground. He passed on and, while he was travelling, he saw knees hang-
kesk bemiech, nemiachi uchikun'k kakabichukik. Môke kokwei
ing. He saw nothing else but a cord.
nemituk ; baseek utnuan. Besibketek nisietkik.
He cut these also and they fell.

« Kadu mu nemiautak maskuchieknôk? » Telimatel : « môke
(Now the man of the wigwam continued to ask him.) " But did you see
nenuak maskuchiekna. Nekela wechkuanek nemituabnuel uluk-
maskuchieknôk? (1) " He replied : " I do not know him, this *maskuchieknôk.*
unkel kakabitebnikel. Nistemabnikel. Net etuk na maskuchie-
When I was coming along, I saw thighs hanging. I cut them down. Per-
knôk? » « Kadu mu nemiautak uchiknôbôk? » Telimatel : môke
chance this was *maskuchieknôk?* (2) " But did you not see *uchikonôbôk?* He
na nenuaak uchikunôba. Kadu nemiknik wechkuanek uchi-
replied : I do not know *uchikonôbôk*, but I saw, while I was coming along,
kunkik kakabichinkenik. Nisteknik. Etuk na nekmak telnitet
knees hanging. I cut them down. Perhaps this was one you call *uchiko-*
uchiknôb? »
nôbôk?

Kisbatich ulo sin'm'kwa, telimchel : « nitab, kamitutlanech
After they had eaten those geese, the man said to him : " partner, let
ektenaka matntitich. » Telimatel : « nin ekti abchechet, meta
us set our dogs to fighting. " He replied : my dog is small, because it is a
atutuech (3). Kadu be muk bantatuan ektia, misôku ula atutuech
squirrel ; only do not let out your dog, until this squirrel get something to
kisatalka. » Esmatel atutuechela. Tan tuchiu bôkchimichisik
eat. " He fed his squirrel and, while feeding it, it began to grow large ;

(1) *Maskuchieknôk* was a sort of wizard monster, whose exact character I am unable to describe.

(2) *Uchikonobôk* was another monster of a character unknown to me.

(3) The " dog " was a squirrel. It was not uncommon to find wild animals described as " dogs " of wizards. Note that the loon was Kluskab's " dog " and cf. below Story VII, n. 33.

bôkchimsekilk ; misôku telimatel : « tual na ektia. » Meskilk
until he said to him : "let your dog out." A large *wisom* came out and
waisem tewiet. Nankmiu matntichik ; kesk bemntitich atuech
they at once began to fight. While the fight was going on, the squirrel had
beneskuit. Kisibnes kuich, mu bekitntiku. Waisem nebôt.
young ones. After she had her young, they did not fight very long. The
Atutwesisk malkumatitel, misôku kesbatuatitek wiusmega.
wisom was killed. The little squirrels began to eat his flesh, until they had
eaten all his flesh.

Telimchel : « nige bôktamôlul k'misinak. » Elatiku metô-
The man then said to him : "I will ferry you over to our sisters."
katichik kusbemka. Meskiik kunteu etek kaskeka. Banchu-
They went to the shore on the lake and there was a large rock on the shore.
katutich (?). Kwitenseb na ula kunteu (1). Busichik, klabis ika-
They turned it over and it was a canoe, was this rock. They travelled in it,
chik emtasok bakaseek, natel kechititkek samak(w)anek. Ak
until they came to a cliff in the water, where the water was running.
natel elalukechik ; elabetesink setamk ebilib witabôk ; môke ne-
Thither they went. He (the hero) looked towards the stern, where his com-
miakna. Sabaluket misôku asek ikat. Nutuatel ula emtasôk-
panion had been sitting, but he could not see him. He went throngh the
tuk wetewistulitel telwelitel : « n'mis, chin'm nebatka ktuenka
passage, until he reached the other end. He heard him on this rock, talk-
sinemasuaka, kadu bechibutamôlekak. Môke kechiakak tan tel-
ing and saying : "my sister, a man has killed your geese, but I have ferried
eka. Etuk nebkak ; sabalukebnak. Elb nekm kaknek ikat.
him over. I do not know what has become of him. Perhaps he is dead.
He went through under the cliff."

Biskuat umisual ebilitel. Welitasit nemiak umisuala.
(Just then he reached the door) and went in. Their sister was sitting
Ukela umisual chuchichukat emteskmu ak taktalôka sakatbelti-
there. He was glad to see their sister. Their sister had pimples, out of
lichi usiskuka. Eliet weskakelmotu ; na ula chuchich ketubka-
which snakes and lizards were sticking their heads, all over her face (2). He
lechi ; môke sesbetelmakwi. Telimchel : « etuk chel kisabwen. »
went up to kiss her and all these serpents tried to bite him, but he did not

(1) In "Kuloskap" p. 77 a whole rocky island was given to *Kekwajû* the badger as a magic canoe.

(2) A similar disgusting idea is seen in "Kuloskap," p. 189, where the lice in the witch's head are malevolent imps with power to poison.

Tewielitu, biskualulichi eksuskee ebkuaa. Na ikesalalichi, kla-
mind them. She said to him: "perhaps you have got wet?" She went
bis ba wesibukalalichi bukteka. Tôku bemibetek emtagôka ak
out, bringing in hemlock bark. This she put on the fire, until she had put
kakn bemiabchechk. Wesualatel utabila takmôkalatel kakene-
them in a heap on the fire. Then it began to get hot inside the cliff and
ka. Ankamach. Bôktamôletebma neblisna. Tewiet; mena-
the door got smaller. He took his bow and placed it across the doorway.
latel utabila. Kebsakteskek emtasôkeka, ak nutuatka baskôksi-
He looked and saw that his ferryman was dead. He went out, removed
litka.
his bow and the door closed in the cliff; and he heard them bursting.

Bôktamkasit; Kesk bemiech, nutk waltes metetesk, klabis
He started off. While travelling he heard a *waltz* playing, until he
ikach wikwômk; bekisink biskuat. Weltasualut. Asma sntuk
came to a wigwam. He entered and they were glad to see him. They at
elukatmek tan kokuei emalkutewa ak ula waltes maskuatmk.
onec started getting him something to eat. Also this *waltz* was stopped.
Eik misôku nesuknak. Wikebaltim'k. Kisi-wikebaltim'k.
He stayed there three days. They had a feast and after the feast, they sang
Neskawetichik; mikchichk; amskues neskawet; tôku Kluskab;
magic songs; the tortoise first came; then he sang; then Gloo scap and
tôku tlisib Kaktugôu. Na katugôwik ak wasôketesk ak kikbesak
then thunder. They had thunder and lightning and rain and a gale. After
ak wechusek. Na tôku tlisib nekm Neskawet. Na kiuk ak
that, he, the Naskewet, had his turn. So there was earthquake and earth-
nanamiak, makamakeu ak teminetesk. Tan tlisib kisinsawech,
rolling and the earth cracked. By the time Naskewet had finished, there
môke wen mimachiwu; basekk Kluskab; kiuk alabasit; môke
was nothing living except Glooscap. Then Earthquake looked around.
wenel nemiakwel baseek Kluskabal; wetwinsekek. Tan tela-
There was nothing to be seen, except Glookscap, but he felt snow. What
tuach utanem Kluskabala?
had Glooscap done with his village?

Ebasit ak utmaken elukalatel ak Kluskab el utmakn
The hero sat down and filled his pipe: Glooskap also filled his pipe
elukalatel; Kwetmachik, klabis ula walakek kakiuchwak entlu-
and they started smoking, until all the valley was full of smoke (1). When

(1) This was probably a smoking contest, such as that mentioned in Kuloskap, p, 182. The smoke from Kluskab's pipe was regarded as causing the haze of Indian Summer, idem, p. 217.

têu. Tan tlisib kisikutmatich, inkutinmchitachik. Wabk
they finished smoking, the people got up one by one. Next morning he told
telimachel Kluskabal : « nklamusis, bôktamkasianek niknak,
Glooscap : " Uncle, when I left home, I told my parents ; wherever I find
telimkebnik nenkikukik ; tan tet ellinechik uskichinuk, na natel
Indians, there I shall stop and stay with them. Perhaps I may make there
nakasitel etkweiwates. Chel chibtuk lukates kinam tan telka-
my home. " Glooscap said to him : " it is well. " Tortoise said : " go
tema. » Kluskab telimatel : « weliak. » Mikchikch telimut :
seek a wife. Old man Thunder has two daughters. Go and find this man's
« kuilu ebita. » Elil kisiku kaktukôwa utus tabusilichi. Ula
wife. "
chinm utebiteml kuilu.

Mikchikch eliet, telimachi « kiuk ketui-maliewit. » Kisikus-
Tortoise went and told them : " Earthquake wants to get married. "
kôwit teluet : « nin maliewitesnen. » Mikchikch elmiet. Beki-
The oldest girl said : " I will marry him. " Tortoise went home and, when
sink wikwak, telimachi : « telwetak kisikuskôwitak : ' nin malie-
he got home, he told them : the oldest girls says ' I will marry him. ' "
witesnen. '

Na wikebaltem'k ak walchamatim'k. Newichik chinmuk
They then had a feast and played ball. Four men came from the
bechitachik nu kiuk wechieba. Bekisitutich unchi uskichinu.
same direction as that from which Earthquake had come. They brought
Na walchemetutich. Ula utankewak môke kisamatutku.
with them the head of a person and with it they played ball (1). The people of the village could not touch it.

Na telikesbiatuksit kiuk echicha. Nin Ani Nuel.
Thus ends the tale of Earthquake. By Anne Newell.

IV

MILIASUNECHIT (2) — THE STORY OF M. THE 'BUTTERFLY.'

Na eikik kisikuk ak baseek ukisual. Ula elbatus chichuaka
In a certain place there lived some old people and their only son.

(1) In Kuloskap , p. 179, a game of ball was played with a human skull which had the power to bite the foot of the kic[illegible].

(2) *Miliasunechit* is translated by Googoo as " butterfly ", the regular Micmac word for which, however, is *memegech* (thus Rand).

ketumaliewit ; telimachi : « etuk tami elnuk eikik ? Ebit ketui-
This lad at one time wished to marry and he said to them : " but where are
kuilak. » Kisiku telimatel : « lie etkesnuka. Uikichik kisikuk
there any people living ? I would seek a wife. " The old man said to him :
ak utusual. Na natel lie. » Bôktamkasit, bemiet kakisuknak.
" go west. There live some old people and their daughter. Do you go
Uelteskek uikuôma ; biskuat.
there. " He started travelling along many days. He came to a wigwam and entered.

Kisikuôbal telimchel : « ebchilasich ntlusuk. » (1) Ebasit ;
The old man said to him : " step forward, son-in-law. " So he sat
na nuku tekueiuachi misôku bekichek. Neute uelaku kisiku
down and stayed with them for a long time. One evening the old man said :
teluet : « ketubem emtôkatba. Ula chinm uabk bôktamkasit
" would like to eat a head. So the young man went out next morning (to
nebatel tiamula. Unchi metôkôbtek.
the woods) to kill moose. Its head he brought in.

Na kisiku uisakatk neutibak. Na emset atknakuitich Ab
Then the old man cooked the head all night and divided it among
lôk mu bekichenuk, ketutk emtôkatba. Kadu ebit telimatel uki-
them all. Before very long, however, he wanted to eat a head again. But
sikumel : « muk nuku ektantu emtôkatba. » Telimatel : « amuch
the young woman said to her husband : « do not get that head. (2) » He
ketantu. » Na telimatel : « Tami utantutes uisisuateb ? » Tel-
replied : « I am obliged to get it. » So he asked him (the old man) :
uelitel : lie natela ; tan tet eli kinutmula tiama na bukelk. »
« where can I get a beast's head ? » The old man replied : « go in yonder
Eliet tan telikinutmacha.
direction. Where I wish you to go, moose are very plentiful. » So he went whither he was directed.

Kesk bemiech ketuisamukat ; uechitôk chibuchacha, esa-
While he was travelling, he became thirsty and finding a little brook,
mukat. Nemiatel chinmul bemasukalitel, telimchel : « tami
he drank from it. He saw there a man wading, who asked him : « whither,
uichiketiku elien ? » Telimatel : « na kisiku menuekech emtô-
brother, are you going ? » He said to him : « such and such an old man
katba. » Telimchel ; « na kisikuôb nebôlteu. Kadu nin abôk-
wants a head. » The other replied : « that old man will kill you yet. But

(1) The regular salutation on the entrance of a favoured suitor.

(2) Cf. " Kuloskap ", p. 78, where the hero had to obtain the head of a *chibichkam* or horned dragon.

nmultes ; latinech tetelel kuôu kakmit. Natel elliankeuachi
I will help you out. We will go in this direction, where a pine-tree is stand-
utiôma. Kil tuatateks ; nin matnaketes ak abôknmuiteks. »
ing. There he keeps his witches. Do you make them come out and I will
fight them and you shall help me. »

Na bekisinkik, tan tet eimlich kisiku utiôma, Miliasunechit
So they came to where were staying, the old man's witches. Milia-
telimatel : « tuate. » Teuatachi. Chinm teuiet, mekuek buei
sunechit said to him : « make them come out ». So he made them come
ak bukei makteuek. Nankemiak matnukititel ak nebatitel.
out. A man came out, partly red and the other half black (1). They at
Klabisa Miliasunechit telimchel uitabal : « tuate ekteka. » Ula
once started to fight and he killed him. At last Miliasunechit said to his
chinma telteket tan teluelich Miliasunechilitela teuatatel tabu-
companion « make the other come out ». So this man did what Miliasune-
ôuela teuiet. Teuiet ektek chinm, akataiik muskunamuksit
chit said, causing the second witche to come out. He came out this other
akataiik uatabsit ; ab matntultichik, misôku nebatita. Men-
one half blue and the other half yellow and they fought again until he was
temuatich unchia. Miliasunechit telimatel uitabal : « elmatu
killed. They cut off his head. Miliasunechit said to his companion : « take
ula unchia ab menuekech ektek unchi, chukueteks nin eima,
this head ; if he wants another head, do you come where I am, and we will
ektantuateksnu.
get it.

Ula chinm elmatôk unchi kisiku utiômaa. Tan tlisib beki-
So this man took home the head of the old man's witch. When it was
sink, môke kisikû nemechasku. Kechitôk tan uenel unchi
brought in, the old man could not rise as he knew very well whose head was
besisitucha. Kadu tan tlisib esitbuk, nemchitatich kisiku kes-
brought. But when morning came, getting up the old man had eaten the
batôksebnek unchieka neutitbaka. Moke uenel atkeuakn ikn-
head during the night. Nobody got a share of it, but of the moose-head
muakn, kadu tiamuatbek atknuakn mesnmitib.
they all got a share.

Kisiku telitasit ukisineban utlusukula, kechitôk baseek
The old man thought he could kill his son-in-law, and he knew only

(1) With this and the following monster, compare in " Kuloskap ", p. 233, the thing with insect legs and misshapen body, conceived of by the St. Francis legend.

neute tan tet elkimatala. Tetitetk : « mu ustalin na natel elki-
one place where to send him. » He thought " he will not be safe if I send him
macha. » Klabis ab kesik, neute esitbuk telimatel utlusukul :
there. » So when the following winter had come, one morning he said to
« menuekei unchi uaisisa. Na tet kusbem uechituteks. Tan
his son-in-law : « I wish the head of a beast. In this direction is a lake to
ba telamuksit uaisis nebat chukutuateks unchia. » Eliet ankues
which you will come. Whatever kind of animal you shall kill, do you bring
tan tet Miliasunechit eika ; nemiatel ak uelitasualchel ab aseka-
in its head ». So he went first to where Miliasunechit was staying He saw
tinôua. Ak telimchel : « enchilch menuekech unchi usisela.
him and was glad to meet him again. He said to him : « my father-in-law
Tan ba telamuksit uaisis nebak, na unchi elmatuates kadu kil
wishes the head of an animal. Whatever sort of beast I shall kill, I am to
telimib : 'menuekech ab unchi chukueteks'. » Miliasunechit
bring its head home, but you said 'if he wishes again a head' that you would
mikuitek telimab uitabala kesbinmiateka ; telimatel : « latiteksnu
come ». Then Miliasunechit remembered what he had told his companion the
na kusbema ; na natel tliuechituateksnu utila, katu na elmuch
last time he saw him, so he said : « we will go to that lake and there we shall
melkiknat. Môke kechiak nebanenua ak mu kisanauku, nebôl-
find his dog. But that dog is strong. I know not whether we can kill it,
kuteu. Katu amskues tan tlateketeksnu tiaam nebanech ; smat-
and if we do not kill it, it will kill us. But the first thing we shall do is to
eksnu entia. Na kisisemku nin enti', tôku tlisib lukatateksnu
kill a moose and feed my dog. Then after feeding my dog we shall make
na elmuch tuena, ak enti matntitak. »
that dog come out and my dog will fight it ".

Nabatitel tiamula ; tôku esmatitel uteuala. Abalkakmechel
They then killed a moose and fed their dog. A ground-squirrel (1) was
nekmôu uteuala. Kismatiich uteual, tôku tlisib elatichik kus-
their dog. So after feeding their dog, they went to a lake. So these men
bemka. Na ula chinm teuatatel na elmuch ak aba'kakmech
brought out the dog and the dog and the squirrel fought. They beat it (the
matntichik. Ak nekmôu matatitel kmuchel eumititel, misôku
dog) with sticks until they killed it. Then its head was cut off and they took
nebatita. Tôku unchi mentemuatich, bôktamkatutich. Tan
it with them. When they parted he said to him : " you will run away, you

(1) Cf. in Story III., the squirrel as a dog. A very small animal was often given as the hero's dog, to make the task more difficult.

tlisib ketuibunaletitich, telimatel : « usimukatôkseb kilak ekte-
and your wife. Before you enter the place, put your snow-shoes on the snow
bitema. Eskmnak biskuauen, ikalateks ektakemk uasteuiktuk,
and place your wife's snow-shoes there. Then bring in this head. Then
ak ikalateks ektebitem uktakema. Na biskuatuteks ula unchia.
strike your father-in-law with it and run away. You and your wife run
Tôku etkamateks ekchilcha ak tuatitôkseb ; ektebitem usimuka-
away. Go to Glooscap (1). If you get there you need not fear.
tôkseb. Latitôkseb Kluskabeuiktuka. Na natel ehkisinôk, na
nuku muk iehabalab. »

Na telateket tan Miliasunechit teluelicha. Bekisitôk unchia
So he did what Miliasunechit told him. He brought in this head and
ak ikalachi utakemua kekm ak utebitemela. Na ula unchi bis-
put their snow-shoes (on the snow) his and his wife's. Then he brought in
kuatôk, tôku takmatel uchilchela, betkutatel. Kisikuisku teli-
this head and struck his father-in-law with it and they departed. The old
machi : « usimukaku, latiku Kluskabeuiktuka. » Na tlisib uesi-
woman said to them : "run go to Glooscap". They then ran. Glooscap
mukachik. Kluskab nemiachi, telimachi : « tateiôk, kisna
saw them. He said to them : what is the matter or what makes you run ?"
kôkuei uechitukimôk. » Telimatitel : « kisiku echkuelch matni-
They said to him : "the old man is pursuing us to injure us". He said to
namek. » Telimachi : « muk uekuatasib ; ma kokuei kisitala-
them : "do not be frightened. He can do nothing". Just as they arrived,
tuk. » Asma kisibiskuatitich, nemiatichel uechkuelitel. Klus-
they saw him coming. Glooscap put his stick in his way. Then fire com-
kab utabtun elôkatôk. Na bukteu asukomamklek. Ikat ak
menced to burn in his way. He reached the place, however, and jumped
keskichiunakiet. Ab Kluskab ekôkatôk utabtuna. Na kunteu
over. Again Glooscap put his cane in his way. Then a solid rock stood in
bemsekiak. Tôku ula kisiku bematôkel nesikel bibtukôbsech-
his way. But this old man had with him three clubs. He struck this rock
kela. Taktek ula kunteu ; temtestôk bibtukôbsecheka. Chel
and broke his club.
mu teminetemuk ula kunteua.
He did not even crack the rock.

Kluskab telimatel : « elie, kesôtu na bibtukôbsechel ak ula
Glooscap said to him : "go and burn these clubs and here is my stick.

(1) That Kluskab was essentially the protector of the Wabanaki is seen in many passages of the poems given in "Kuloskap", pp. 43-219.

entabtun ; Ilmatu siktateks. Ma talaluluk. » Na ula chinm
Take it with you and kill him. He will not touch you ". This man (the
eliet ak siktachel kisikul echkuulchela.
hero) went and killed the old man who was simply a toad.

Na telikesbiatuksit echkuulcha.
Thus ends the tale of the toad (1).

Meta na sak teleksebnikk elnukik. Tan tlisib uen keluan-
For this was the ancient custom of the Indians. Whenever they tried
tekech na utiômel tan telamuksilich, na tlamuksiteu ; chibtuk
to kill anyone, who used witchcraft of some sort, the assailant became like
uaisis, kisna sisib, kisna nemech, ak na tluisiteu.
his witch. Perhaps like some animal or bird or fish. Also the person was
called after it.

NIN ANI NUEL.
I AM ANNE NEWELL.

V

EMKATAUÔKUS. (2) — MOOSEWOOD OR EVENING STAR.

Na ula ebites neutukatek elitokel mikenna. Na neute ue-
Once on a time a girl was living alone and making furs. One evening
laku temtek emkatauôkus, telitasiit : « nuseknmites. » Biskuat
she cut some moosewood, thinking : " I will have this as a poker ". She
asma aluamukiak. Tanell uenell ueteuistulitel : « keuchi. »
went in about dark. Some one was speaking and saying : " I am cold ".
Telimatel : « echkiin biskua. » Teluelitell : « môke asunamu. »
" She said to him : " brother, enter ". He said to her : " I have no clot-
Telimatel : « talamukel utabsun menuekeen ? » Teluelitel : « chi-
hes. " She said : " What kind of clothes do you want ? " He said : " man's
nmueiell. » Na tuknalatel biskuatekn iknmuatel chinmueiel
clothes. " She opened the door placing outside man's clothes. There
utabsuna. Biskualitel elbatul kelusitel. Telitasit : « etuk na
entered a youth, very good looking. She thought : it is a pity to say brot-

(1) Cf. " Kuloskap ", p. 201, where the witch " Pitcher " was transformed into a toad.

(2) Given by Rand more correctly as *mimkudawôk*.

seek uakumk. Nike malieuikekbem. » Telimchel : « nmis,
her. Now I will marry him. He said to her : "my sister we will not
ma na malieuiku, meta nin uichiketiku. »
marry, for I am your brother." So they stayed together for a long
Na nuku tekueiatichik klabis bekichek.
time.

Neute uelaku ula elbatu teluet : « malieuik. Na niike tami
One evening this youth said to her : I would marry. Now are there
michachunuk imitichu? « Telimatel : lie etkesnuka ; uechiateks
any people to be found? " She said :" go to the west ; you shall find people
mimachuinik natela, katu emtuetu tan telibisina chel kelabis
there, but there will be a difficulty getting there, for eventually serpents you
chuchichk sabteskuateks (1). »
must pass through."

Bôktamkasit ; metuek tanitelibmiecha, misôku sabteskeek
He started ; it was hard to get along ; until he went through the
nibukta. Nemiachi chuchichu asma ekôbtemnek. Elkuisua-
woods. He saw serpents as many as he could see. He passed them until
chi, misôku biskuak sabtesuachi. Nà nuku kelulk tan eliechu.
he got through. He got through them. Then he got along finely. He
Ikach sibua ; ketkunit. Esitbuk, kesk elisiink uechuelichi elba-
reached a river and camped there. In the morning while he was lying came
tusa teluechik : « mimachit etuk utt kisiku, kisna etuk nebk? »
youths saying : "does he live, perhaps, this old man, or is he dead? He said
Telimachi : « nichintut, môke nebu ; etuk me tebalikôk? « Teli-
to them : My children, I am not dead ; would you take me when you return?
mut : « elmalultesnen, katu bel ketankechik sinemkuaka. » Aba-
"They said :" we will take you, but we are going to kill wild geese".
chietich tebalatitel, misôku utank.
When they returned they took him aboard as far as their village.

Etas tan uikuômk ikachik, telimachi : « ula tet nin kbeta-
The first house they came to, he said to them : "here you may land
liku. » Biskuat ula uikôma. Kisikuisku neutakatk ; esmut,
me." He entered this wigwam. An old woman was there alone. She fed
katu chel môke eitnuk tan kokuei esitbukataltaka. Kisikuisku
him, but had nothing left for breakfast. The old woman was gathering
mekensit. Nemiatel ablikmuchela. Elmiet telimatel : « kisiku
wood. She saw a rabbit. She went home telling him : "old man, a rabbit

(1) Cf. "Kuloskap", p. 91, where the hero had to pass through a vale inhabited by two immense serpents, in order to reach Kluskab.

ablikmuch nemiik. » Kisiku nemchasit, eliet ak utabiil elmala-
I have seen." The old man arose and went and his bow he took. He
tel. Beskatel ablimuchela ak nebatel. Kisikuisku uesualatel
aimed at the rabbit and killed it. The old woman took this rabbit, and
ula ablikmuchela ab ektekel nemiatitel ; ab kisiku beskatel,
another was seen, and the old man aimed at it until they stopped killing
misôku asma tebkelmatichi. Mekelatitichi.
them. They killed a lot.

Ab ektek uelaku, kisikuisku meknset, nemiatel blauechela.
Another evening the old woman while cutting wood, saw a partridge.
Elmiet telimatel ; « kisiku, blauech nemik. » Ula kisiku eliet
She went and she said : "old man, a partridge I have seen." The old man
ak utabil elmalatel beskatel blauechela. Ak kisikuisku uesu-
went and his bow he took along. He aimed at the partridge and the old
alatel. Ektekel nemiatitel ab kisiku beskatel, misôku nuku ab
woman picked it up. Another was seen and the old man aimed at it until
tebkelmatichi.
enough was obtained.

Chichuaka telimatel : « ketuimalieui. Lie sakmôkuômka
Once he said to her : "I wish to marry. Go to the chief's house and
tlimates 'kisiku ketuimalieuit ebitesela'. » Ula kisikuisku eliet
tell them : 'the old man wants to marry a girl'". This old woman went
sakmôkuômka. Telimachi : « kisiku euitkatiek ketuimalieuit. »
to the chief's house. She told them : "the old man staying with me wants
Sakmau telimachi utuss : « tan uen ketuimalieuititel kisikul,
to marry." The chief told his daughters, whoever wants to marry an old
tluech. » Kisikuiskôuit teluet : « nin môke malieuiuek kisi-
man let her say so". The oldest girl said : "I will not marry an old man" ;
kua » ; ak nutkuek teluet : « nin môke kisiku malieuiuek. » Katu
and the youngest said : "I will not marry an old man". But the next
miauekeuach teluet : « nin malieuitesnen, tlia kisiku. »
oldest girl said : "I will marry him, although an old man."

Kisikuisku elmiet telimatel : « teluetak miauekeuachak 'ma-
The old woman went and said : "the next oldest girl says 'I will marry
lieuitesnen'. » Na kisikua telimatel kisikuiskual : « nalkueen
him'. That old man told the old woman : "Comb my hair". Then she
nusabuna. » Kisikuisku nalkemuach usabuna. Tôku tlisib,
combed his hair. Then he washed his face (1). He became then a fair

(1) In "Kuloskap", p. 75, combing the hair and washing the body transformed the seeker into a magic being. Cf. also Story X. below. In "Kuloskap", p. 101, an old woman was changed into a beautiful young maiden by washing her face.

nekm kasikuasit kelusit nutkuek elbatua. Tôku tlisib eliet sak-
young lad. Then he went to the chief's house. The chief said to him :
môkuômka. Sakmau telimatel : « ebchilasi ntlusuk. Na ebiit
" step forward son-in-law (1). That woman is your wife ". (But) they felt
ektebitema. » Meskekik ebiitesk kisikuskôuit ak nutkueka.
sad, did the eldest and youngest girls.

Na uabk uikebaltimk stake nike teluemk « uetn. » Uates-
Next morning they feasted ; just as now we say " a wedding ". They
tatichik ak ualchematichik. Neskauetichik, ab ne.
played ball and played a waltz. They sang songs, etc.

Na nuku eik misôku tôkuaku. Tesikiskek ualchemat ak
Then he stayed until autumn. Every day he waltzed and played ball.
ualtestat. Tan tuchiu kôbiteuekatilich, kekm el sôkiet ak ute-
Whenever they hunted the beaver, he went to the woods with his wife. He
biteml. Nebachi kôbitaa misôku asma tesutachi tan tesilita
killed beaver until he had killed as many as a canoe could carry and whene-
kuitn kisibmemaluchi ak tan tlisib sinmkua ketanach asmu tesu-
ver he hunted wild geese, as many as he liked he killed.
tachi kekm teliksatka.

Kesik telimatel : « nisamich, litui akmka ; ketualakmim. »
In winter he said to him : " my father-in-law, make snow shoes ; I
Tan tlisib kisituch utakm, alakmiik misôku tabuknak. Tan
wish to go snow shoeing ". When they made his snowshoes, he went snow-
tlisib esitbuk, nemchitatich, môke eimllikua. Uelaku beteskua-
shoeing for two days. When in the morning they got up, he was not there.
chi tiamua. Telimachi : « nebôk. » Na emset uen nebatachi
In the evening he brought home a moose. He told them to kill. So every
tiamua. Na tlisib mikuitetk : « lmiena. » Telimatel niskamich :
one killed moose. Then he thought : " I will go home. " He told his
« nuku etuk elmiei. » Sakmau telimatel : « lmie, katu muk
father-in-law : " now I must go home ". The chief said : " go, but do not
eltesmu na uechieba. Ula ektebitem chibtuk chibalata chuchicha.
go as you came. This your wife perhaps would be afraid of the serpents.
Na nin kinutmultes tan elikinutmul. Na elteskun ; knek tôkak-
I will show you how you shall go. Go thither. It is far shorter and easier
chichk ak nakmasiak tan telibmatimka. »
to get along.

Na telteskauechik tan kisikul telikinutmakuiticha, misôku
So they went as the old man directed them, until they reached home.

(1) Cf. note 20 above.

bekisinkik uikuaka. Na nuku eikik misôku unichanual neute-
So they stayed until they had a single child. Now whenever it thundered,
chilitel. Na tan tlisib kaktukôuik el ula michuachich teltôksit
this child would cry like the thunder, but this girl got tired of her child.
stake kaktukôu, katu ula ebites siuialetel michuachichela. Kla-
At last he got a year old. Once it was thundering and that boy he made a
bis neutibunat. Chichuaka kaktukôuik na ula elbatuch kekm
noise like thunder, and his tail began to grow. The girl took her little axe
el kisikauet stake kaktukôu ; usukm niik. Ebites kôkatôk utmi-
to cut his tail and that boy flew up and they could hear him like the
knchich temlemuach usukmaa. Na elbatuchak uenakasitak.
thunder.
Nutuatita stake kaktukôu.

Tuchiu chinm bekisink uelaku, telimatel : « katu elbatu-
When the man came in the evening, he said : "but the boy, (where is
chak ? » Telimatel « kmiss kiskuk temtemuatek usukmek ; na
he") : They said : "your sister to-day cut off his tail. That lad flew up in
elbatuchak uenakasitak, ak bôktetuksitak stake kaktukôu. « Na
the air and made a noise like thunder (1). The man grew angry. He
chinm uekaiik. Telimatel utebitem! : « na nike nuku bunale-
told his wife : "now we shall part, for I do not know who you are". She
tiku, meta mâke kechalkech tan kill uena. » Telimchel ; « nin
said : "I am Kechalkech". He said : "Aye, it is well. I am Nikanus.
Kechalkech. » Telimatel : « aa, weliak : « nin Nikanus. Na
Now I shall only be seen in the evening like a star in the evening, and you
nike nin nemiten uelakua stake klôkuech uelaku. Ak kil teluen
say you are Kechalkech, Now you shall be seen among those seven stars
' Kechalkech '. Nike kil nemulteo neken eluiknek tesichik
So you shall be behind.
klôkuechk. Na kil nikanusiteks.

Na tebibunalatesnik emkatôuôkus ak kaktukôuiskuechi.
So they parted did Moosewood and the Thunder woman.

NIN BIELAU,
I am PIERRE.

(1) The thunder was frequently personified by the Wabanaki. Cf. the common names among the Passamaquoddies *K'chi Kaktugwasu* and *Kaktugwaasis* ' Big Thunder ' and ' Little Thunder ' respectively.

VI

Mekmues. — Story of Mekmues.

Na ula elbatu ak umisell baseek tabusichik. Unkikuaka
Once there were a youth and his sister living together. Their parents
neblitka. Neute uelaku, telimatel umisel : « ketuikuilak ebita. »
were dead. One evening, he said to his sister : " I wish to seek a wife ".
Telimatel : « nin kuilates tan ebites natauitôkel nikna, katu
She replied : " I will seek out a woman who can make furs, but perhaps if
chibtuk kil uechich, chibtuk ma mikon entauitukul ! Na teliul-
you get her, she will not be able to make furs ". So they agreed.
setatichik.

Uabk, ula ebites eliet utanka telimachi : « enchiknam ketui-
In the morning, that girl went to the village and said : " my brother
malieuit ebites ; chukueteu luketeu tan uen mauintauuluket, na
wishes to marry a girl, but she must come to work ; the one who makes furs
malieuitak. » Na tan tlisib aknutmakn sesasik utank, na emset
best, that one he will marry ". As soon as the news was spread about the
ebites eliet ak kuechinukat tan kisitlateketeua ; tôku na uelaku,
village, every girl went and tried to see what she could effect ; but that
tlisib ebkisinteu elebatus na elitachik ebitesk nemakmikeka.
evening, when the lad was to come home, the girls went up a hill (to look
for his coming).

Tôku na tlisib telimachi : « etuk me uen nemiatel enchik-
Then she said to them : « can perhaps anyone see my brother coming ? »
namel uechuelich ? » Tan kôkuei uechkuatulich chel tan kokuei
What has he with him and what has he for a breast strap ? » No one could see
uiskôbuksilicha ? » Na môke uen nemiakuel, mote tan uen ne-
him, for whoever should see him that one should marry him.
miatel na kekm malieuitak.

Elmuchichkuech eliet, katu môke kisibiskuaku. No okôk-
Moose-bird came along, but could not get in place. So she stood by a
chebukuasit ekchikmuatkuela. Na ebitesk teuitatich nemiatitel
red spruce. When the girls came out they saw Moose-bird and they pulled
elmuchichkuechela na bel menalut, katu elmuchichkuech tan
her off, but Moosebird (1) then followed them. She went on till she arrived.

(1) *Cf.* the truly beautiful Passamaquoddy lyric of the marriage of the Leaf (male) and the scarlet tanager in kul'os kap the Master, 295 ff. The bird was usually the female in these myths.

tlisib nakeluch. Eliet tan tet elitalicha bekisink. Telimut katu
She was told : « but do you see the lad coming ? » She said : « I see him. »
kil nemiit elbatus uechkuech ? Telimachi : « nemik. » Telimut :
She was asked : « what has he with him ? » She replied moose-meat. She
kôkuei uekuatôk ? Telimachi : « tiamuei. Telimut : « katu
was asked but what has he for breast-straps ? She answered « elm-bark ».
kôkuei uiskôbuksich ? » Telimachi : « uikchiaki. » Telimut :
She was asked but what has he for garters ? She told them "goatshide." She
katu kôkuei ikatebisich ? . Telimachi : « ulukes. » Telimut :
was then told : « you do not see him. »
« môke nemiauut. »

Na klabis chikikech (1) bekisink. Na nekem esmatamuksit
Last of all a winter bird came. Now she was handsome and pretty,
ak kelusit, baseek abchechit ak, tan tlisib elitôk miken, ueliki-
only small and, when she made furs, she could make them very well. So
sitôkel. Na elatichik nemakmikek. Telimatel : « etuk nemiak
they went on the hill. She was asked "can you see my brother coming"? She
enchiknam uechkuech ? » Telimatel : « nemiik. » « Kokuei
said : « I see him. » « What has he for a breast strap ? » She said : « a
uiskôbuksich ? » Telimachel : « ualkuan. » « Katu kôkuei uech-
rainbow ». « But what is he carrying ? » She said : « a moose ». « What
kuatôk ? » Telimatel : « tiamul. » « Kokuei ikatebisich ? Teli-
has he for garters ? » She replied "haloes." She was told : "you see him
matel : « auialusk. » Telimatel : « nemiit kôkachiakw. »
indeed."

Na telimatel « ulikisketea sabônukw » ; nemitun uelkuan
So it is said "it will be fine to-morrow : " when you see a rainbow then
na telueteks « uelikiskek », katu nemitun ualkuan esitbuk, tel-
you say it will be a fine day, but when you see a rainbow in the morning,
ueteks « kikbesak. » Smtuk nemitun auialusk bemialechechk,
you say " it is a sign of rain. " But when you see haloes growing larger,
tlueteks ketuiulikiskek.
you say it is going to be fine.

Na nekela elbatu utebitemita chikiikecha.
Then this youth married the Winter-Bird.
Na telikesbiatuksit Mikmuesua.
So ends the tale of meknues.

---

(1) Clearly the chickadee = *chegeeges* (thus Rand.)

Na nuku ula sisibk teliankabtmitich musikiskua ak me alt
So now these birds knew by these signs the weather, and even some
elnuk Unamakik stake net atukakn.
Indians in Cape Breton, the same as in this story.

NIN BIELAU.
I am PIERRE.

VII

KUIMU. THE LOON (1)

Na eikik ebitesk baseek tabusichik. Klabis siukatkik.
Once there were some girls, only two of them. At last, they got lone-
Telimatel talitetmn : « kil etuk tami uchiuechiakueb mimachi-
some. One said to the other : " where do you suppose we can find people ?
nuk ? Meta ketleui mu baseek tabusiku uskitkamuka. » Bökt-
For surely we are not the only two on earth. " So they started out.
amkatichik.

Na etass uelaku ketkunichik. Kisikiskôuit teluet : « eki-
The first night they stayed out. The oldest girl said : " according to
chinuak utluebnak eikok chinmuk stake ebichik. Etuk chel
our late mother's stories, there are men as well as women. Perchance those
ukla klôkuechk chinmtikniik. Tekeen kil eksatmuk uikmauin ? »
stars yonder are men. Which one would you like for a husband ? " She
Telimatel : « na kesaset. Na nekm eksatmuk uikmauiana. »
said : " that bright one. He is the one I would like, if I marry. The eldest
Kisikôuit telimatel : eksatmuk, uikmauian, ala abchechit klô-
girl said to her : " I would like, if I marry, that little star. " So they went
kuecha. » Na nuku nebachik. Esitbuk tukietich. Elisinkik
to sleep. In the morning they awoke. They lay alongside of men, who had
kikichiu chinmu uibematichi. Ula kesasilitel beuatkebmn, tan
slept with them. This brightest one whom she had desired when she started

(1) The loon was a favourite figure in this lore, as he was Kluskab's "dog." See above note 3, page 95. This tale, however, has little to do with him, except as representing him as having four dogs of his own ; *i. e.*, the caribou moose, beaver and musk-rat. See the end of the story.

tlisib machassich, telimchel : « bel nin nemchasiab ; mentesk-
to rise said to her : "let me rise first ; you will move my medicine for sore
men nebichikuatimela. » Ak elb nekm nemchasit. Ankamatel
eyes." And then he got up. She looked at the man who had slept with
chinmul kisiuibetititel kisikuôbal. Toku kesinukatel ubikikula.
her and he was an old man. Also he had sore eyes. His medicine was elm
Unbisum uikbes ak snauesiss. Môke kesalakuel.
bark and maple bark. Never could she love him.

Katu ula kisikiskôuit, tlisib machassich, telimchel : « nin
But this eldest girl when she got up, he said to her : "let me get up
menchasiab ; kasteskmen esikuenmella. » Ankamatel kelusit
first ; you will blot my face-paint." She looked at him (and) he was a pretty
albatua. Bôktamkatititka ; môke teluelikuika tan tlisib aba-
lad. They started off and did not say when they would return, but they said
chatilita, katu telimkuitichi, « esitbunuk muk nemchatib. Nu-
to them : "in the morning do not get up. You will hear birds and all sorts
tuatôkseb sisibk ak tan telimilamuksit uaisischicha. Abalkak-
of little animals. The ground-squirrel ; when you hear him, then get
mech nutuôkk nemchutilôkseb. »
up."

Uelaku môke bekisinilikuikaa. Esitbuk nutuatichi sisib
In the evening they did not return. In the morning they heard the
ak uaisischicha tan telimilamuksilicha. Nutkuek telimatel :
birds and little animals of all sorts and kinds. The youngest girl said "It
« nuku môke tebianuk ukla ketlamsetakua ; nemichatinech. »
is not worth while to believe these men ; let us get up. So they rose ; a
Nematichik ; elnim bitôksit kuôu kekuek eikiik. Môqe kechi-
very tall pine-tree in its top they had been staying. They did not know how
tutka tan tlinisisatitaka, katu nemiatitel kikuachul ebkeuek
to get down, but they saw a *kikuachu* or badger (1) down below going past.
bemielitel.

Eklômiktuatitel telimatitel : nisalin. » Uechakuusualitel,
They called to it saying "take us down". It went up this tree, but they
katu nekmôu menalatichi usaklôbua keltakbilatichi ebsetkunik-
took off their hair-strings and tied them to the limb and tangled them there.
tuka ak metubilatichi. Tlisib ikatich ebkeuek, telimatitel :
When they got down, they said to him : "we have forgotten our hair-strings ;

(1) The *Kekwajû* (Pass.) was the hero of a Passamaquoddy tale in which he is shown as desirous of becoming a fairy ("Kuloskap", p. 96). See above note 2, page 96.

« auantasiekiik ensaklôbinakiika ; nisal. Ninen lilutesnen ui-
take them down ; meanwhile we will make a wigwam, " but they imme-
kuôma, » katu nekmôu nankmiak semakatichik. Neutechit ak
diately started off. One girl said : " the wigwam will be here ", but the
teluet : « uikuôm teteu, katu na ektek ebites telimatel : eltunech
other girl said : " let us do a trick, so that it shall not overtake us. " So
babuakn, kulaman ma tebnôlôuk. » Eleketichi kauiksômusia
she threw thornbushes in one corner. By the time the Kikuachu had untied
neute kechikasia. Uekôu kisabualach kikuachu sakllobii, bis-
the hair strings, it was late, but he took them along.
kiak ; me bôktamkalachi.

Kesk bemiech ikach uikuôma ; bisuat, teluet : « tam nin
While running it came to the wigwam entered and said : " where shall
elisintes ». Nutuatel ueteuatulitel teluelitel : « nmis uibetiku ».
I lie down ? " He heard some one speaking saying : " my eldest sister with
Elakesut asma kauiksômusiktuka. Nutuatka ueteuelmilitka
her you will sleep ". He threw himself down on the thorns. He heard them
kuchmuka, teuiet ak kuilauachi. Knek alasit, ueteuisauelitel
laughing outside and went out and sought them. A long way it went, till
uikômka. Abachasit, bisuat ; môke uena eimllikua ak nuku
it heard a voice calling at the wigwam. It returned, entered ; no one was
uabk bôkchimtauachi. Nemitôk tan elabtulicha ketkuiik, katu
there and it was nearly until dawn that it was trying to find their trail. It
ula ebitesk metôkatitich lmbukt. Natel kakmit temkualiknecha
looked for their running trail all it could, but those girls had come to a still
bôktamtotekel.
bay. There stood a crane who ferried people over.

Telimatitel : « kisiku, ebkutatamôlen. » Teluet : « bekis-
They said : " old man ferry us over ". He replied : " fine straight
kaknôbcho. Telimut : « bekôksiit ektôkluakn. Teluet : « be-
neck. " They said : " your own neck is fine and straight ". He said :
killnôbcho. » Telimatitel : « bekilnan. » Teluet : « bekikatôb-
" fine straight tail. " They said : " your tail is fine. " He said : " fine
chô. » Telimut : « bekikatan. » Elôkalatel utokleuakna ; ebi-
straight legs. " They said : " so are yours fine. " He extended his neck ;
tesk ebkusuatichick. No telabaneketus ; emtôkalut ! Telima-
and the girls walked over on it. So that was his pay ; to be praised ! They
titel : « kikuachu ebkisiink, muk bôktamôlau. »
said to him : " if the kikuachu comes, do not ferry him over ".

Lôk mu bekichenuk, metôkiet kikuachu telimatel : « ebku-
Not long after there came to the shore the kikuachu saying : " ferry

tamali. » Temkualikenech teluet : « bekisamôbcho. » Telimame over. " The crane said : " fine straight neck. " He replied : " Ugly
tel : « uakchuikit ektôkluakna. » Teluet : « bekikotébcho. » and crooked is your neck. He said : " fine straight legs. " He replied :
Telimatel : « nuseknibatel ekatella. » Teluet : « bekilnôbcho. » " poker sticks are your legs. " He said : " fine straight tail ". He replied :
Telimatel : « chel mechitasikel kilnila. »
" your dung is sticking to your tail ".

Elôkalatel utôkluakna ; elkusuat kiikuachua. Ketabaktuk
He extended his neck, and the kikuachu walked over. In the middle
ikach, nementaualatel utôkluakena ; bakesietak kikuachuaka.
of the bay, it became twisted up did the ferryman's neck and the kikuachu
Teluet : « etasiu kiniskuamkek batuôkeian, na tluetes nmetkii. »
fell in the water. He said : " the very first sand beach I come ashore on I shall call my native land. "

Katu ukela ebitesk biitauatichik, misôku ikachik meskiik
But these girls went the opposite way, until they reached a large lake.
kusbema. Chachikatichik ; chichuaka nemetutich kuitn uech-
While walking along the shore bye and bye they saw a canoe coming.
kuak. Ebatichik kunteuiktuka ikalich. Telimatichi : « teba-
They sat on a rock until they approached. The girls said : " take us into
lin kuitniktuka. » Okalachi telimkuitichi : « tebatiku », kuimu
your canoe. " So they came to shore saying to them : " get aboard. "
ak makuiss. Ula ebitesk keuisinkik, katu ula kuitn asma ua-
They were the loon and the shelldrake (1). These girls were very hungry,
chuiak uius ak uikeu kisbatek ak kamu. Neutechit ebites beka-
but that canoe was loaded down with meat and fat (dried) and tallow. One
tôk kamu ; ôkllemasich. Makuis telimatel kuimull : « bekatôk
girl took some tallow and chewed it. The shelldrake told the loon : " that
ula kamua. » Kuimu teluet : « muk na ebkatau nbukminena. »
one has taken our tallow. " The loon said : " do not take any of our gum."
Ab ebites bekatôk uikeu ; ketakmasich. Makuis telimatel :
Then a girl took some fat and chewed it. The shelldrake said : " she took,
« bekatôk ebites uikueua. » Kuimu teluet : « muk ebkatau
did that girl, some fat. " The loon said : " do not take any of our canoe-
nekusinminaka. »
mat. "

(1) For the association of the loon and the shelldrake, cf. " Kuloskap, " p. 83, where the loon has as his companion the " sea-duck " = ukchig' muech.

Kuimu telimachi : « utan elieuku kelusultichik elbatuska.
The loon said : " in the village whither we go, there are very pretty
Chel atkitemitôkseb nmiôkw. » Kesk bemaknutk, metôkiet
boys, you will weep when you see them. " While going along, there came
kalibua, esamukat. Kuimu telimatel : « nematkalu, enti, tebis ! »
a caribou to the shore, and drank. The loon said : " Hi, 'stand-up-tail,
Kalibu uesimukat. Telimachi : « kuetaiuokak entiaka. » Mu
my dog, get aboard'. " The caribou ran away. (The loon) said : " you
bekichenuk, metôkiet muin esamukat. Kuimu telimatel : « buk-
have frightened my dog. " Not long after, there came to the shore a bear
natksis, enti, tebis ! » Muinôk uesimukatak. Na nuku môke
and drank. The loon said : " Hi ! old fir-tree, my dog, get aboard ! " but
kôkuei telueku. Mu bekichenuk, bemek kôbiit. Kuimu teli-
the bear ran away. So then no one had anything to say. Not long after,
matel : « utaknału, enti, tebis ! » Kôbitôk ketabasitak. Kesk
a beaver swam along. The loon said : " Hi ! paddle-tail, my dog, get
mu bekichenuk, bemesk kiuesu. Telimatelu : « lakitaknalu,
aboard ! " but the beaver dived. Then not long after, there swam by a
enti, tebis ! » Kiuesuak ketabasitak. Telimachi ebites : « asma
musk-rat. He called out : " Hi ! file-tail, my dog, get aboard ! " The
kakikutawôkik entikika. »
muskrat dived, however. He told the girls : " they are frightened are my
dogs. ".

Klabis ôkachik utan ; mimachuinuk metôkitachik anka-
At last they reached a village and the people came down to the shore,
mut kuimu ôkat ebites bekisulachi. Sôkitalitka ak utebitesmka.
to see Loon arrive and the girls he had brought with him. They went
Telimatel makuisal : « nemlauanech. » Nemlauachik ; toku
ashore, he and his girls. He said to Shelldrake : " let us withdraw, " So
ketkuiskek nekm utuluôua. Netauet teluet : « kaskôbisulti-
they withdraw ; and he himself upset their canoe. He called and said :
chik uikuitich. » Makuis telimachi : « na uen uikuauich, meta
" O ye who wear short gowns, come for me ! " Shelldrake said to them :
ketkuiskekek utulneneka. »
" let no one go tor him, for he upset our canoe. "

Ula ebiteskik malieuitkik auialkes uchimimu.
These girls married *Awialkes* (1) as their husband.
Na telikesbiatuksit kuimu.

NIN ANI NUEL.
I am ANNE NEWELL.

(1) *Awialkes* is unknown to me.

VIII

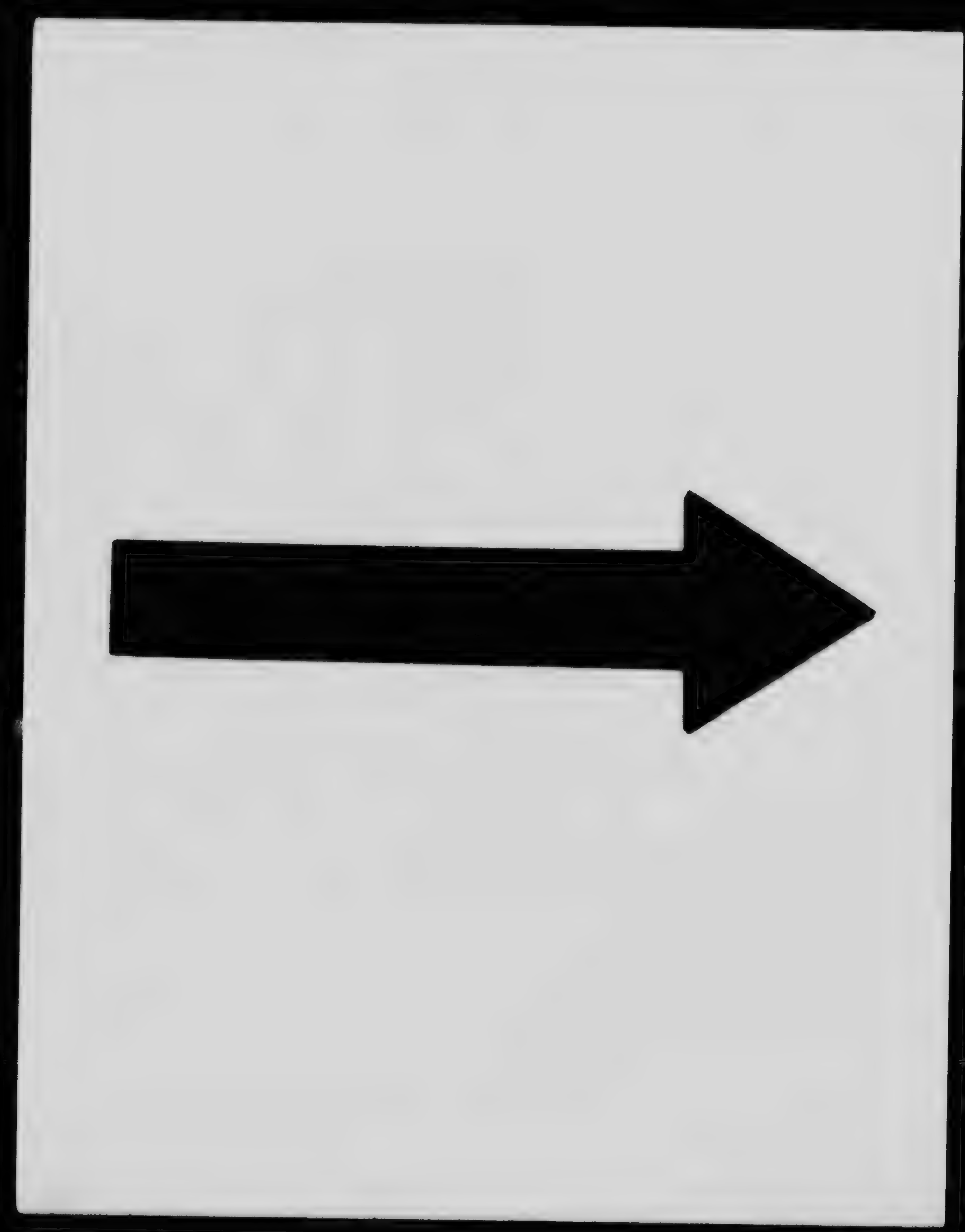
BUKTEUIT (1). — STORY OF THE JACK O' LANTERN.

Na ula utan sakeuechk. Chinmuk elitachik nibukktuka
There was once a village of olden time. There men went to the woods
tan tuchiu tebakaak tiamuisutemka. Tabusichik uichiiketi-
at the time of calling the moose. They were two brothers; they could not
chik; mesinebatitel tiamula misôku bekichek. Klabis, neba-
kill a moose for a long time. But at last, they killed a moose. Then they
titel tiamula. Na elukalatitel ak baskauatmitich tiamueia.
dressed and dried the moose-meat. Finally they prepared to go home.
Klabis kisacheikk elmatinôua.

Na babkiechiik kuitnakik. Klabis biisiak .... klôkue-
Then they went down stream in a canoe. At last came evening and
chuiak. Ba asma kisibkunitbakiak, bukteuit uechkibabasiit
the stars appeared. Just after dark, a jack of lantern was seen coming down
sibuka. Telimatel usisel: « uechkuat bukteuita. Keseek ni-
the stream. (The younger brother) said to the elder: "there comes a jack
siech; etuk kisinmiateksnu. » « Aa. » Tetbakatekuitich ke-
o' lantern. Let us bring it down; perhaps we can see it. "Very well."
tualatitel. Bukteuit nisiet ak bakasiet sibuka.
right straight up they whooped at it. The jack o' lantern came down and
fell in the river.

« Uasôkatu kôkueia; » maskui uasôkatmk. Elabatitich
(One said): "light something"; so birch-bark was kindled. They
lambôôk. Nemiatitel chinmul elisiinlichel ak uisun naskeek.
looked to the bottom of the river. There they saw a man lying and his load
Uesuatutitel nabitakiiknechel ak tebalatitel kuitniktuka. Ula
was on his back. They took wooden hooks and hauled him up into their
chinm bukteuib; môke abôknmasiku. Telimut: « mnatu kiu-
canoe. This was a man of fire who could not help himself. They said:

(1) *Bukteuit* means literally 'the fiery one', from *bukteu* 'fire' a root *bu* which seems to appear also in St. Francis *punson* 'big fire, conflagration.' In Pass. *skwut* and St. Francis *skweda* 'fire', a root *skw* which also appears in Micmac in the word *mimesakudaam* 'rouse up the fire' (thus Rand). Both roots, *po* (*bu*) and *skw*, are seen in Micmac *puosakudaam* (Rand). The St. Francis call the jack o' lantern *chibai skweda* 'ghost-fire'. This rather attractive legend of Googoo's teaches that the jack o' lantern was a perfectly harmless spirit.



sunu. » Teluet : « môke » ; elismalut miaueek kuitniktuka.
" take off your load. " He said no and lay down in the middle of the canoe.
Tan tuchiu ôkatich, suel uabk.
When they reached shore, it was almost dawn.

Telimchel uchual : « ôkaleket chinm ; môke kisiabuknma-
They told their father : " we have brought in the canoe a man who
siku. » Telimachi : « kuistut biskualuk ; uen etuk ? » Telima-
cannot help himself." He said : " sons, bring him in ; who is he ? " They
titel : « nu, bukteuit bemieb na ketualketeb. Na nisiet ; toku
said : " our father, a jack o' lantern was passing and we whooped at him.
basasiet sibuka. Tan tlisib kistebabkech ; môke kisiabôknma-
Then he fell. Then he fell in the river. When we hauled him up he could
siku. » Biskualut. Telimat : « mnatu kuisunu. » Telimachi :
not help himself. " So he was brought in He said : " take off your load ".
« môke. » Esmut ; matkutk tan kôkuei esmucha.
He replied : I " cannot ". He was fed and took whatever was fed to him.

Na kisiku elteuistulitel. Teluet : « eim etkesnukela. Mu
Then the old man talked with him. The man said : " I live towards
elnim knek. Tiamak nebakatak. Na nekutiekeb, na nin
the west ; not very far. A moose we killed. Then, as I carried the meat,
nakelinkeb. Ula ektelbatusemk kisalichik nisiei. » Kisiku
I was left behind. These boys of yours caused me to fall. " The old man
telimatel : « katu taliksislmieteks ? » Telimachi : « ulônuk buk-
he said : " but how will you get home ? " He said : " this evening let fire be
teu mausatutôkseb ; nutkôtichik elbatusk amalkaltichik. Emset
made. Let the young lads have a dance round it. Let everyone strike me
uen bukteu etkamiteu. Na kisiunakasian, kisilmietes nukua.
with the fire. Then if I can rise, I can reach my home. But if I fall again,
Katu ab nisian nuku ma kislmieu. »
I can never get home. "

Na uelaku telatakatichik tan teluelicha. Bukteu mausa-
So that evening they did what was said to them. A fire was made and
temk ; toku amalkaltichik. Etas uen bukteu takmach. Mu
they danced. Every one struck him with the fire. Shortly afterwards, he
bekichenuk, uenakabsukat baseek sisiakatak bekichek. Kisib-
sprang up ; only he hung over them a long time. He then started off, flaming
kutamkasiit, bukteuitak elmiecha.
as he went away.

Siku teluechik : « elbatusk, keseek llitanech uisauikiskek. »
In the Spring they said : " boys, let us start off on a hazy day. "
« Aa. » Bôktamkitachik misôku nesichik uasôkechik kakie-
" Very good. " So they started off and went until three moons had passed.

chik. Klabis lkachiik bukteuiik uikuôm. Ueltesmitich. Ula
At last they came to a smoky wigwam. There they came. This leader
nikanasi teluet : « kuei ! » Ueteuatôk lamiikuômk teluet : « kuei
said : "Hi!" A voice in the wigwam said : "Hi! enter my friend." So
Bisku nitab. » Biskuelachik. (Teluet) : « ebchilasich chinm. »
they entered. (One said) : "step forward man." They replied to an old man
Teluechiik kisiku ak ukisikuiskomel ak ukisel katakmuk :
and his wife and their son sitting opposite.

Kisiku teluet : « uechulka kiunatu sakmau, tlimateks :
The old man said : "we are discovered, inform the chief and say : 'we
'uechulka'. » Uesuatôk chikmakn ketabekiet : « uchibenuk
are discovered'." He took a drum and sang a song : "from the east have
uechiuechiulk. » Bôktamasitak elbatusaka. Sakmau teluet :
we been discovered." So the boys departed and the chief said : "let them
chukitatich nekla chinmuka » ; elitachik. Môke kékuei bil-
approach these men ; so they approached. Not a thing seemed strange
tuabtmitiku. Eikiik asma bekichek. Ualchemeuuchik amal-
to them. They stayed quite a long time and they played ball and danced
keuuchik ualtestekeuuchik. Tlisib uikebaluchik neskauteuchik.
and had waltzes for them. Then they had a feast for them and sang festal
songs.

Neute uelaku kisiku bemiet asma kisaset tetbistôkmaka-
One evening the old man was passing when it had just been lighted up
takm. Sakmau telimachi : « chinmutut, ketuinmiôk elbatusôk
with torches. The chief said to them : "O men, do you wish to see the
bôktabluitichik. » « Aa. » Elitachik nachiankamatichi. Ula
boys go hunting?" "Very well." So they went to see them. This old
kisiku miauek kakmit ak chinm okôkchebit elitôkel tetbistôk-
man in the middle stood up, and a man was sitting by him making torches
makatakm. Nasôtuachel kisikul ukisbisunka. Ak ula nuchik-
which he placed in the old man's belt. Then this singer took them out and
tumuet menôtôkel eknmuachel tami amalkaltilicha. Na uen
handed them to the dancers. Then the one who got it, flew right up all
mesnek uenakasitak bukteuitak. Na telekiik, misôku uabk.
flaming. So they kept on until morning. Then they returned one by one.
Kaskuabachitachik. Asma uesuatutichi nan uknak nekôu ka-
It just took them five days before they return. But some did not return.
kiabachitatika ak chel alt môke abachitakuiik, Sakmal telim-
The chief said : "those who have not returned, have fallen, but they will
kuititel : « taniik mu abachitakuik, nisiôltichik, katu bechitatôk
return in the end. But it would be well, if you do not whoop at them, for

klabisa. Katu ules nuku, mu ektuatauôku, meta ma kôkuei
nothing can be harmed by them. They are hunting and sometimes a man
eublatuitiku. Netuklitichik ak chichuaka chinm tami nisiet.
falls somewhere. Then his children are waiting for him. So, if they are not
Toku unichin eskmalchi. Na mu smach, lôk etuk kuisoltites. «
fed, they will soon be hungry."

Telimatitel : « sakmau, elmitaiek nukua. « Telimkuititel :
They said to him : "O chief, we are returning home." He replied :
« kôkachiu tet uchibenuk elitaku ; môke amasenuk. « Tan
"right there to the east you shall go ; it is not very far." When they went
tuchiu elmitatich, baseek nesuknak teltesmitich. Ula nesichik
home, only three days were they on the journey. These three bright moons
uasôkechik telibichibmitabnik. Tan tuchiu abachitatich aknut-
they had been away. When they returned, they told the tale of the jack o'
mutichik telnmalich. Uechiatichi elnua teluechik : « etuk nuku
lanterns' customs. They had found Indians and they said : "perhaps it
ules bukteuit mu ektualacha, meta netukiachi unichinu. «
would be as well if the jack o' lantern were not whooped at, for he is seeking
food for his children."

Na bekechekseb môke bukteuit ketualaseb telkiik Mik-
It was a long time before the jack o' lantern was whooped at anywhere
makia, katu nike môke uskichinuk sesbetetmitiku kôkuei
among the Micmacs, but now people do not care any longer anything for
sakeuei atukakna. Nike kiskuk teluemk, nemuch bukteuit :
old time stories. Now-a-days they say, when they see the jack o' lantern :
« aknutmakn. Natuen etuk nebk. «
"(this means) news. Perhaps someone is dead."

Na telikesbiatuksit bukteuita.
So ends the tale of the Jack o' Lantern.

NIN BIELAU.
I am PETER.

IX

Song of the Jack o' Lantern (1).

Uisistuklititich ketumakiika.
For the little animal which they seek I will sing.
Uisistuklititich ketumakiika.
For the little animal which they seek I will sing.
Uisistuklititich, ula ketumakika.
The beasts they hunt, for them I sing.
Uisistuklititich, ula ketumakika.
The beasts they hunt, for them I sing.
Kakiunakitatich ula amalkaltibniik
After all had flown aloft, then those ones danced.
Tlisib kisiku telintôk stake utt :
Then the old man sang it thus :
« eiikô ellilô kukô aiô ellilo
aueiiaaa »
Uaissistukniik ukla ketumakik ?
Were they beasts ; those I sang for ?
Katu mu uaisiskiik baseek
Nay, no beasts are they ; only
Nekela uaisisa ketanatita
hunters of wild beasts.

X

Mimsabeckuch. — The Singer (2).

Ula utan bikuelk Inua ak elbatu ensetnakm, katu kinab.
There was a village with many Indians, and there lived a lad, an

(1) The idea that the Jack o' lantern is essentially a hunter is reflected again in the Passamaquoddy "song of the stars" "Kuloskap", pp. 312-313, where three of the stars are said to be hunters who have hunted forever. This conception was perhaps suggested by the Indians' use of hunting lights along the streams after nightfall, which custom gave rise to the notion that the will o' the whip was also a hunter like themselves.

(2) This name is spelled in three different ways by Googoo ; viz., *Mimsabekuch*, *Mimskuabekuch* *Mimskabekuch*. It may mean a sort of fairy possibly cognate with St. Francis *m'skwa 'kwit' mos* which was a small harmless water sprute.

Môke elukeku elnima baseek ketabekiet. Kistlintok stake tan
orphan, but very brave. He did not work very much, but was only used to
baseek sisib kisna uisischichak. Môke eskuinsetmuk eksitun,
sing. He could sing like any bird or little animal (!) There was none he
sisibueia.
could not understand the language of, even of birds.

Uekôu asma tebibunat tan tesuchôltitich chinmuk tebkat-
Now he had just reached the age which men reach who are married.
mutichika. Chel mu ankamakuul ebilitela. Neutechit kisi-
But he would not even look at a woman. There has one old woman who
kuisku kekunachi nesichik ebitesku. Mimskabekuch môke
had three girls. But Mimskabekuch cared not for them. The old woman
nebnalakui. Kisikuisku mu uelitasiku uchit ula elbatula,
was not pleased at this lad, for it seemed he did not care for the daughters.
meta teliankamkuk mu sesbetmalin utusa.

Mimskabekuch telimatel ukmichel : « môke ula kisikuis-
Mimskabekuch told his grandmother : "this old woman is not pleased
ku uelitasiku uchit nina ; etuk tetuchiklulk bôktamkasia. Katu
because of me ; perhaps it would be as well if I go away. But I will not
môke elmalakik tiamuka, meta abachasites ebit uechik uchita
take along my flock of moose for I will return with the woman whom I may
ntebitemena. » Naktmuatel utabiil ak utakm ukmichila. Bôk-
find as my wife." So he left his bow and snowshoes with his grandmother.
tamkasit.
And then he started off.

Kakiisuknak bemiet bekisink meskik utan. Môke kechituk
For many days he journeyed, until he came to a large village. He did
tan tlateketeua. Telitasit : « nike kisikualesian etuk talalites. »
not know what to do. So he thought : "now if I will make myself old
Neute nakuek michuachichk nemiatitel kisikul uechkuelitell.
let me see what they will do with me". So one day some small children
Elmibultichik teluechik : « kisiku uechkuet. » Ak ebites eik
saw the old man coming along, and they ran home and said "an old man is
ula utana ; mu etasiu uen nemiakuel kelusit ak esbiletasit.
coming". Now a girl lived in this village whom not every one could see
her. She was fair and much thought of.

Ula kisiku natel eliet. Biskuat esmut ak ketkukuôn ikn-
This man thither went and entered. He was fed and shelter was
much. Kakisuknat tekeuachi ak telatôk eksinuana. Netu
given him. Many days he remained there and pretended to be ill. One
nakuek kisikuisku telimatel : « tami tleiauin ? » Telimchel :
day the old woman asked him : "whence do you come?" He replied :

« etas utan uchibenuka. » Telimatel : « tebautik elmiena. Ma
"from the first village to the east." She said : "you might as well go
kisiankeuueuek ak etuk ma kisinbiseuek. « Kisikut teluet :
home. We cannot keep you and probably we cannot cure you." The old
« Aa « ; bôktamkasit ak ikat nibuktuka.
man said : "very good" and went away and came into the woods.

Bichasit bichisik kmucha, telitasit : « nala ektus amuch
He went under a hollow tree thinking : "that daughter of yours I
mesnek. » Uabk ula ebites telitasit ; « keseek sôkiab mne-
must get." Next day that girl thought : "I must go to the woods to get
beiab. » Sôkiet kunteusen elmatôk ketanachi tutubia. Telita-
roots." So she went to the woods and a stone axe she took to get roots.
sit litun bukteua. Kuilk kisbatek kmucha. Uechitôk ak
She thought she would make a fire. So she was looking for dry sticks.
seuistek. Kisiku uechinisiet ula elmalkek kmuchu ak atkitemit.
She found some and cut them. When suddenly the old man fell down out
Telimatel : kisiku muk atkitemiu. Iknmultes ula nutmikna. «
of that hollow tree and began to cry. She said to him : "old man, do not
Atkitemit, môke nebnalukukel. Telimatel : « euniiskuatbebi-
cry. I will give you this my axe." He continued crying, and gave no heed.
sutim iknmultes, buntôsina. » Kisiku nekau atkitemit. Klabis
She said : "my address I will give you, if you will cease crying." The
iknmuateu taseek utabsun kôkuei kisimenatôku, baseek bun-
old man still wept on. At last she would give him all her clothes those
tôksilicha. Ebites uekuatasit. Klabis bekichek telimatel :
which she could remove, if only he would cease weebing. The young
« kil nuku nikmaui ntininu. »
girl then became frightened. Finally after a long time she said : "now
you marry may me" (if you will cease).

Kisiku ueskeuek kakmasit ak teluet : « klôkansiskmuku-
The old man laughed and tood up and said : "your sweet face makes
tluakni. « (1) Telimatel : « Imatinech. « Elmatichik. Bekisiin-
me smile." He then said : "let us go home" ; so they went home. They
kik ebites uikuaka taliak teluelitel ukichela. Ebites aknutk
came to the girl's wigwam and that which had happened they told. The
tan kisitlalach kisikul ; chel tan uechibuntôsilicha. Kisikuisku
girl related what she had done to the old man ; also what had stopped him

---

(1) An excellent example of the Algic system of incorporating indeterminate elements, in order to from a sentence word. The elements seem to be *k* 'your' + *lo* form *wele* 'pretty' + sisk face + *ll* 'laugh' + *i* 'me.'

telimachi : « ueliak ; boktamkitaku ; ula kisiku kisalulkuteu
crying. The old woman said to them : "very good ; we shall depart for
abtaknatiteksnu.
this old man he will make us starve."

Na emset uen ilachit bôkchikusitimk ; môke kechiatikuika
So everyone got ready to move away ; they did not know how far they
tan tuchiu elitalicha. Ebit môke kechituk tan tlateketeu uchit
went. The woman did not know what to do for a living. She asked her
benausuakna. Telimatel uchinmumel : « kechitun tan tlimum-
husband : "do you know what to do for a living?" He said to her : "yes,
chiteksnu ? » Telimchel : « eei, lie ak emkenen uakental. Uk-
go and pick bones. Do you boil them, and we will drink the broth." The
chakmatuteksnu samuka teksnu beteua. » Ebit telateket tan
woman did what her husband had said. After drinking the broth, the old
uchinmumel teluelicha. Kisamukatich beteu, kisiku telimatel
man said to his wife : "bring some little sticks." So the woman brought
utebiteml : « biskatu kmuchichel. » Ebit biskuatôkel kmuchi-
some little sticks. Then the old man made snow shoes and bent the bows,
chel. Kisiku elikalachi akema kisalach. Telimatel utebiteml :
saying to his wife : "take them out and hang them on a tree at the door."
« tual ak kabichal kmuchiktuk eliskakneku. » Kisiku eliatel
The old man made a bow and arrows and bent the bow, saying to his wife :
abiil ak machôktelikn, kisalach. Telimatel utebiteml : « tual
take this out too and stick it in the snow four steps from the door." The
nkuasal uasteutkuka neu atlkatimk uechatekemk kakneka. »
woman thought : "whatever will he do with these things which seem so
Ebit telitasit : « etuk talatutal ueket tanel kôkuel teliabchechkel » ?
small ? So that night they went to sleep.
Uelakunebachi.

Esitbuk ebit tukiech môke ukisikuma eimllikua. Teuiet
In the morning the woman woke up and her old man was not there.
nemitôk uasteuiktuk bemabtulita. Kechiatel nekmeuilina, meta
She went out and saw on the snow his tracks. She knew it was, his,
môke uen eimuk tebôu. Biskuat uesuatôk buchkachu. Mes-
because nobody else was living near by. She entered and took a bark dish.
kiek samukana ak ektek buchkachu uak. Atôk tan tlikmatutal
She went for water and another bark dish she cleaned in which to boil the
uakentala. Nekm baseek telitasit abtaknetak. Kisekeuach
bones. She however only thought they should starve. After the rising of
nakuset uchinmumel biskuabchel. Môke nenuakua. Kelusit
the sun her husband returned. She did not recognize him. He was a

nutkuek chinma. Telimatel : « uen kil ? » Telimchel : « nin
handsome and young man (1). She asked him : " who are you ? " He
kil ekchinmum. » Uenakabsukat ueskakelmatel ak telasit tan
replied : " I am your husband. " She rose to her feet to kiss him and she
ektek ebit tlasisa.
did what any other woman would have done.

Uchinmumel bekisinleichu abtuklilicha. Teuiet biskuatôk
Her husband had returned from hunting. He went out and brought
keskiik miusuna ak uelitasit. Ula chinm tesikiskek netuklit
a heavy load and he was merry. That man every day hunted until Spring.
mesôku siku.

Neute uelaku telimatel utebiteml : nekla uskichinuk bôk-
One evening he said to his wife : " those people who went away
tamkitabnik telitasibnik kinu abtakneteksnu. Nike ankitet-
thought that we should starve to death. Now they intend to return. After
mitich chukitaneu. Kisbechitalich kinu elmatiteksnu nmeikika
they arrive we shall go to my own country, and I will take along the moose,
ak nin lmalates tiamuka, kulaman ekchichitutak tan kôkueseb
so that they may know what it is for a person to starve to death.
uskichinu abtaknecha.

Mu bekichenuk bechitalichi elitutitel uikuômual. Kisatu-
Not long after they returned and built up wigwams. They built a large
tich mesik utan chakliua. Esitbuk nekmôu naktmitich elmati-
village in a short time. One morning, they (the man and wife) departed to
chik chinm umetkika. Bechikusitebnik mesinebatitel tiamula
go to the man's country. The people who were left could not kill moose and
ak abtaknatitkik.
so they starved to death.

Bekisinkik chinm umektika. Uskichinuk teluechinuk :
So they came to the man's country and people said : " Mimskabekuch
« Mimskabekuch bekisink ak utebiteml. Knek etuk uechiet. »
has returned with his wife. From afar he comes. " Now this same old
Me ula kisikuisku asma uekaiik. Telimachi : « nebanech nekm
woman was very angry and she said " let us kill him or his wife. If we
kisna utebiteml. Kisinebaku nekm neutechit elbatus malieui-
kill him some young man will marry his wife, and if we kill his wife, then
tak utebiteml, ak kisinebaku ebit, nin neutechit ntusa malieuitak
one of my daughters will marry Mimskabekuch. "
Mimskuabekuchala.

(1) Cf. above note 28.

Mimsab .uch telimatel : uskichinuk ankitetmitich nebai-
Mimskabekuch said : these Indians are thinking to kill me, but I shall
môu, katu bôktamkasi sabônuku elmalekik tiamuk, katu mu
start to-morrow and will take with me the moose, but I will not take them
elmalekik emseta. Nukmi kil el chukue.
all. O grandmother, you must come along too."

Mimskuabekuch uabk naktek umetkika. Telimachi : eli-
Mimskabekuch in the morning left his country. He said to them :
ei natami tebôu uiskebôka. Abachasites tia. uisulimt(emk)
"I am going somewhere near salt water. I shall return about moose-calling
me mimachiana " ; katu tokwaak môke abachasikua Mimskua-
time (?) if I live" ; but in the autumn he did not return at all.
bekuchôka.

KESEAAK.

THE END.

COMPARATIVE FALLACIES

OF

EARLY NEW WORLD MAPS

PAR E. L. STEVENSON, NEW BRUNSWICK, NEW JERSEY

How properly or most advantageously to represent the earth's surface in picture or sketch has been one of the problems of geography from earliest times. Accuracy of observation, skill in technical execution, the particular purpose for which the draughtsman has performed his work, these matters with others similar have always entered as determining factors into the character of the completed product.

In the literature of antiquity are to be found many allusions to maps or pictured representations of the earth's surface; a few crude sketches have come down to us. So far as we know, the earliest maps were what may be called projectionless, that is were plain maps, not drawn to scale, maps in which the places designated were set around a center somewhat at random. Perhaps they were circular in form, when the effort was made to present the whole earth. Herodotus complains that there are many who « already have drawn the circuits of the earth without any right understanding thereof. They draw Oceanus flowing round the earth, which is circular, as though turned by a lathe, and they make Asia equal to Europe. »

As early as the sixth century before the Christian era the effort appears to have been made to devise a method by which geographical position could be determined with a greater degree of accuracy than had hitherto been done; that is a method for the determination of what we now call the latitude and the longitude of a place or the relative position of places on the earth's surface. Upon the idea then advanced, we have not

improved in the centuries which have followed, upon the process for obtaining results we have almost attained to perfection. In the earliest adaptation of this scheme to map making, it appears that an east and west line was drawn, that is, a line of latitude which in time seemed to have become practically fixed as the parallel of Rhodes. A north and south line was also selected and drawn, that is a prime meridian, which in time came to be the meridian of Alexandria and this likewise remained fixed, in general, for centuries. Both lines were somewhat arbitrarily selected.

Eratosthenese was one of the first among the Greeks to win fame by his attempt to improve map construction, through a method which was scientific, and Marinus won distinction by his additional improvements. None, however, attained to a place of such influence as was that held by Ptolemy, but his appears to have been an influence which was greatest after a thousand years had passed from the time of his death. Not a few of the Ptolmaic errors are the source of errors in the maps of the period of discovery and later.

The Romans appear to have contributed but little to the science of map-making. They passed on the truths and the fallacies of their predecessors. Early traditions concerning the size and the shape of the earth, the relative position and the extent of countries on the earth's surface were in general retained during the middle ages, and many of these traditions well on into modern times affecting geographical theory as also the details of cartographical records, long after thoroughly scientific principles had come to be applied in map construction.

Most of the attempts of the middle ages to sketch in outline the known regions of the earth and those regions supposed to be in earth's remoter bounds were so filled with error as to render the results of little practical value. There was want of accurate observation, of technical skill in draughting, and the purpose of the map-maker was not always what we would call geographical.

The first long step in accurate map construction in modern times was taken by those Italian and Catalan seamen who constructed the so-called Portolan charts, the oldest extant specimens of which, date from the close of the 13th century. Many of the

traditions of the middle ages are here eliminated, many errors of Ptolemy are corrected, notably the length of the Mediterranean. They are, however, without the lines of latitude and longitude, and in fact all projection lines; the intimate knowledge of the coast sketched serving as the main guide in construction. In time the portolan chart became a world map, with errors at first very numerous for the remoter and little or altogether unknown regions. They were the basis of the majority of the early maps on which American and newly discovered regions were sketched, and many of their interesting features were retained long after these features ceased to be useful.

The general character then of the earliest maps on which the new world was sketched, is that which one could expect to find it, an evolution from a simple form in which errors were numerous.

It may be noted however, that the science of map-making in the period of discovery, was a science in which advance was rapid.

In this paper which is but preliminary in character, attention can be called to but a few of the more striking fallacies to be found in these early maps, with a word as to the probable cause of some of them and a suggestion as to the value of a comparative study of fallacies in detail.

It may first be noted that a variation from the true latitude and longitude is conspicuous in these maps, but no uniform rule appears in this variation. Such a statement is certainly true of details, but there are errors which appear more or less common to all or to groups or types, errors which may be noted as applying to entire regions or to large areas. To some of these errors I wish to call attention. In the great majority of these early maps, the Atlantic is too narrow and the land masses, particularly of the old world, have an extension from east to west of too great length, an error which in large part is attributable to the influence of Ptolemy's geographical ideas. Much trouble arose between Spain and Portugal, during the early years of the 16th century in the far east, from this lengthening of land masses. The narrowing of the Atlantic in general, is the result of placing the coast line of the New World too far eastward not in placing the Old World too far to the west. The trend of this

coast line on most maps is too rapidly eastward as we procede from the tropic northward. The earliest maps appear to have located most of the discoveries too far northward; and in general these errors appear to be greater in north latitude than in south latitude, and to be greater, the farther one departs from the tropics. It is an interesting fact and error that on most of the early Portuguese maps, a strait or body of water is indicated as lying between the indicated north and south continental areas. On maps of Spanish origin no such water is represented.

On the earliest known maps laying down the New World, neither degrees of latitude or longitude are indicated, although the equator and the tropics are seldom omitted. Before the close of the first decade of the sixteenth century, maps were drawn in which the attempt was made to lay down, as best it could be done, degrees of latitude and longitude, that points discovered along the coasts could be the better identified. Errors are pronounced from the first.

Most of the explorers, it appears, undertook to determine the exact location of their discoveries. They very frequently designate in degrees the points touched. Often however, there is a variation of great extent between the record of the navigator and the record as it apears on the map.

In further reference to some of the more conspicuous fallacies of the maps, a convenient plan will be to follow the coast from the extreme north southward.

The land clearly intended as Greenland on these maps, sometimes without name, sometimes bearing the name Labrador, on none is accurately placed. The Juan de la Cosa map seems to omit it altogether. The Cantino and the Canerio maps make it a peninsula of the Old World. The Munich-Portuguese map of 1502 makes it a long island extending from east to west in latitude 60. Ruysch makes Greenland a part of Asia, and places it at the north-east extremity of the continent. Gastaldi makes it the connecting land between the Old and the New World.

A Cantino legend at the southern extremity of Greenland, tells that the land had been discovered by command of the King of Portugal, that no landing was made by the discoverers, and

that by reason of the peculiar mountainous appearance it was thought to be a promontory of Asia. Hence it bears the name "A Parte de Asia." In this we have both an explanation of its peninsular character and a partial explanation of its incorrect longitude, near 15 degrees too far eastward.

On a large majority of these maps a region named Bacallaos (variously spelled) is represented. In general it is the land identical with that we sometimes find designated as Terra Corte Reall. There appears always to have been more or less uncertainty concerning its proper location. It has at first an insular character as on the Cantino; doubt is ingeniously express on the Pilestrina map; it gradually assumes a position on the main land, on later maps but is always too far north and east. While error in the reckoning of navigators doubtless had much to do with its incorrect longitude, in part it may have been due to a desireon the part of the Portuguese — the error is most conspicuous on Portuguese maps and their derivatives — to place the region visited by the Corte Realls on that side of the Line of Demarcation which would bring it within the Portuguese world quarter. St. Cruz asserts that the Portuguese were in the habit of constructing false maps for sale to foreigners, while those for use at home were more correctly drawn. At this point in most of the maps, there is a general error of from 15 to 20 degrees. Passing southward along the coast, a striking variation in coast contour is to be noted. Particularly on Spanish maps, the direction of the coast from "Terra de los Britones", as it is often designated, through 20 degrees and more, has but a very slight trend southward. Such indentations and headlands as appear are not easy of identification. It appears that the main coast and that of Long Island have been joined, omitting the Cape Cod peninsula. In the Cantino and the Canerio maps and in their derivatives of early date, this coast line is made to extend almost directly southward, making the identification of places extremely difficult, if not impossible, until the Florida coast is reached. A striking variation is to be noted in the Munich-Portuguese map of about 1518 in which the eastern portion of this coast is brought too far southward whence the trend for some degrees is to northwest. The source of such errors I shall

not attempt here to trace, further than to say that like others have in general their foundation in the reports of pilots, captains, and cosmographers who accompanied the several expeditions, some of which expeditions were official, many of which were clandestine. From the various sources the map-maker selected his material, chosing that which seemed to him to be the most reliable for use in the construction of his charts.

It seems to me there is no longer good reason for doubting that the east coast of the United States was visited and explored with some care before the expedition of Gomez, whether that explorer was Cabot, or Vespucci, or Ayllon or an unknown navigator or unknown navigators. The fact that it is not sketched with anything like accuracy until after Gomez or Verrazano or Garay had coasted along this shore, does not warrant the assertion that the appearance of this coast on maps before the date of either explorer mentioned was mere conjecture, however, erroneous the details may appear.

The fallacies respecting the location and contour of Florida present some points of special interest. It cannot be identified on the Juan de la Cosa map, if indeed, it appears. Two years later, however, unmistakably this peninsula is given on the Cantino and the Canerio maps. Its outline on these maps is far from being accurate, but it has a position relative to Cuba, which renders its identification beyond question. No attempt to prove this to be a second Cuba or to identify it with the costs of Asia is longer acceptable. There is not a name along the coast of the continental area represented which can be identified with any position on the Asiatic coast. Cantino and Canerio however, place this peninsula much too far to the north and to the west, showing in this an exception to the errors we find in general.

The geographical position of the southern extremity of Florida is about 25° N. and 81° W. Cantino has placed his southern point about 37° N. 87° W. On the Verrazano map we find its position to be 32° N. 81° W. Maggiolo gives its position as 21° N. 94° W., and Ribero gives its position as 25° N. 76° W. There is indeed a striking variation here to be noted. Not until about 1525 do we find a map on which its latitude is accurately placed, that is, on which the error is considerably less than one degree.

A near approach to an accurate outline of the coast of the Gulf of Mexico, we find about 1520 or about the time of the explorations of Cortez and Garay on maps drawn doubtless at the instance of these explorers. In details, errors are scarcely less numerous than is common for other coast regions on the charts of the day, but the general contour is noticeably a near approach to accuracy. It is very striking, however, that the variation in the position and outline of the Gulf should be so great on two such maps as the Maggiolo of 1527 and the Verrazano of 1529 drawn shortly after Cortez conquests. These maps seem in large part to have been drawn for the purpose of directing attention to the voyage of Verrazano, although they contain much that relates to other expeditions. Maggiolo has made the west coast of the Gulf extent near 18 degrees from its true position, and its southern coast about 7 degrees. Verrazano has doubled the width of the Gulf from north to south, placing the north coast about seven degrees from its true position, that is seven degrees too far north.

Great uncertainty seems to have prevailed concerning the Yucatan Peninsula, and on none has it the proper latitude and longitude. In the large majority of maps prior to 1530, it appears as an island, though a decade earlier, we find it properly given on one or two as a peninsula.

It is generally true that the West Indian islands have their proper position relative to each other on early maps. A most striking error in the location of Cuba, however, is to be found on the Munich-Portuguese map of about 1502. Here it is made to extend from southeast to northwest from about the 30th to the 50th parallel. Canerio has placed it too far north by about 15 degrees. Its insular character seems to have been early determined, but not to the satisfaction of the Spanish Government until 1508. The map-makers appear to have been certain of this much earlier, for we find it so given on Juan de la Cosa map of 1500, also on the Cantino map, the Canerio map, the Oliveriano map, and on others. In its outline, there is a very marked variation to be noted. The great bend southward which appears on the Juan de la Cosa map is found on none other, save the Oliveriano. Cantino and Canerio and their derivatives have

a southern extension of the west coast, but it is an extension of a different character from that noted in the Juan de la Cosa.

On the north coast of South America the errors in the trend of the coast line are less pronounced than are those for the coast of North America just noted. Errors in latitude in particular are less prominent, but a too great extension of the coast line from west to east is common, and on some prominent maps a peculiar elongation of the region east of the mouth of the Amazon is to be noted, particularly on the Maggiolo of 1519 and the Turin-Spanish of about 1525. There are indeed few in which the eastern extremity of South America is not brought too near the meridian of the west coast of Africa.

Proceeding down the east coast of South America, one finds the errors numerous, but in extent they appear to be less than are those noted along the Atlantic coast of North America. The Cantino and the Canerio maps present errors here not unlike those they give for the north continental area, that is, the coast line approaches too near a direct north and south line.

After the discovery of the mouth of the La Plata river it is to be noted that the representation of that region on the map is with a near approach to accuracy, that is the variation is never pronounced, and it is further a notable fact that after the discovery of the Strait of Magellan that region is also remarkably well represented on most maps, a fact which would suggest more careful observation on the part of its earliest explorers. What variation in latitude is shown is by no means relatively excessive.

Errors in general along the west coast of the New World are scarcely less conspicuous that are those along the east coast. For the west coast of South America, however, great errors were not likely to occur, because of its more simple contour, but as we procede northward errors multiply in number and extent. Lower California on many of the early maps has an insular character. As a too rapid trend eastward of the Atlantic has been noted so, also a too rapid trend of the Pacific coast to westward is observable in the great majority of early maps in which the attempt has been made to sketch that coast. This fact may be due to a very common belief, after the conquests of Cortez, that the newly discovered regions were in reality joined

to Asia. Of all the west coast errors, none appear so striking as do those of the Maggiolo 1527 and the Verrazano 1529. Errors which were often repeated by map-makers of the century. North of Central America, the Pacific coast is made to extend in wide sweep westward, northward, and eastward approaching the Atlantic coast in the region of the Carolinas. It is altogether probable that we have here a seaman's error, in which some one of the many large inlets of the Atlantic coast was all too eagerly believed to be a western sea.

The comparative method for a study of errors which is presented in the accompanying chart could well be applied to smaller areas, and if carefully executed will contribute to the solution of problems having to do with the particular significance of certain indicated inlets, or headlands. The method is indeed instructive and interesting whether applied to large or to small sections, by reason of its graphic character.

Early maps should be studied for what they are. When so interrogated, they yield interesting results. In the main they are the best expression of the geographical knowledge of the time when drawn. They are filled with errors, because accuracy was not then attainable.

THE HAIDA INDIANS

PAR LE Dr C. F. NEWCOMBE, COLOMBIE BRITANNIQUE

HISTORY AS RECORDED BY THE WHITES.

The territory at present inhabited by the Haidas includes the whole of the group of islands called by Captain Dixon in 1787, the Queen Charlotte Islands, and also the southern portion of the Prince of Wales' group in Alaska. Passing over the more or less mythical accounts of the early Spanish voyagers, De Fonte and others, the first solid ground we strike is in the year 1774, when Ensign Juan Perez, in the Corvette Santiago, from San Blas, in Mexico, accompanied by the Rev. Fathers Pena and Crespi, sighted the northwestern end of the Queen Charlotte group. Though the full accounts of this voyage have never yet been published, we know that, prevented by wind and fog from carrying out their attempt to round these islands, they turned southward without landing, but first entered into communication with the natives and noted some interesting facts. The Indians, who were friendly, came off in canoes singing and scattering feathers on the water. They were glad to barter for knives and articles made of iron, their own stock in trade consisting of dried fish, furs, wooden boxes, small images and mats of wool or hair. It is important to note that they already had a few articles of iron and copper, and in one of the diaries of this expedition it is mentioned that in the hands of the natives was seen an old bayonet, and pieces of other iron implements, which the pilot, Estevan Martinez, conjectured must have belonged to the boats crews lost from Chirikoff's vessel somewhere in these latitudes in the year 1741. The region where the Spaniards first met these Indians was in the neighborhood of three large villages, one of which was afterward well described by Captain

Ingraham of the American Brigantine « Hope » of Boston, and also by the French Naval Officer Captain Marchand.

The next year a second voyage was undertaken by
1775. the Spaniards, and although the Queen Charlotte Islands were not visited, the country inhabited by that branch of the Haida people living in Alaska, which is called the Kaigani division, was touched at its northern boundary at a point where the Haidas came into contact with the southern Tlingits.

In 1779 a third voyage was made by the Spaniards
1779. under Quadra and Maurelle, and the Kaigani country just mentioned was again explored. In a gulf which they called Bucareli Bay they were visited by numerous Indians who sold them furs of all kinds, woven conical hats, wristlets of copper and iron, ear pendants of mother-of-pearl, copper holding a topaz colored resin and jet beads. The married women were noticed to wear labrets, while the girls had only a copper needle in the lip. When fighting, the Indians wore a protection of boards and webbing, with helmets formed of the skulls of wild animals. Their arms were bows and arrows ; lances with points of iron ; knives longer than bayonets, and little axes of flint or green stone so hard as to cleave the hardest wood without injury to their edges. Besides skins they had cloaks of wool of white and brown colors and well woven. Well carved dishes or bowls were noticed and they sold model canoes, painted in various colors, showing animal figures. They also had frogs made of wood, opening like tobacco boxes, in which to keep trinkets, and cubical boxes with figures . animals carved on the sides. They also saw snares and fish nets, copper collars and beak-like instruments from which sounds were drawn like those of a German flute. The mother-of-pearl shell was plentiful. Finally, a fortified village was visited, situated on the top of a high rock.

In this year Captain Dixon spent more than a month
1787. trading along the coast of Queen Charlotte Islands. The part first visited by him was that where Perez had already communicated with the Haidas in 1774. Dixon did not land, but cruised up and down within reach of the villages and mentions that one of them consisted of about six huts which appeared to be built in a more regular form than any they had

yet seen (i. e. in Alaska.) The narrator of the voyage dwells particularly on the successful trades made and says little of the natives and their habits. Passing southward along the west coast, Dixon noticed a lofty island on which was a fortified dwelling, and named it Hippah Island, because of the resemblance of this place to palisaded enclosures he had seen in New Zeiland so called. He illustrated several articles collected among the Indians of this coast, including a labret, a carved spoon and a dish, all of which show as good workmanship as those collected in later years.

1788. In 1788 Captain Charles Duncan, of the ship « Princess Royal », several times visited the east coast of the island, and in a chart he made of an inlet which he called Etches Sound, but which was afterwards called by Dr. G. M. Dawson, Juan Perez Sound, he marks an inhabited village (on a rock) at the southeast end of Ramsey Island. In the same year, Captain Douglas, of the « Iphigenia » described his visit to the village called Dadens (on North Island) from which, no doubt, the Indians first seen by the Spaniards had come. Here we have the first mention of a chief named Coneehaw, who afterwards was better known as Edensaw, and often referred to by subsequent writers. Douglas states that the village stood on a very fine spot of ground around which was some appearance of cultivation. (No doubt the preparations noted were made for the cultivation of tobacco.) The first mention of carved poles among the Haida was made by Douglas, who speaks of them as great wooden images. After friendly ceremonies of welcome, Captain Douglas exchanged names with Coneehaw. The name Douglas is still borne by a chief of the Haida village of Sakwan in Alaska.

As recorded by Bancroft, Captain Robert Gray, who afterwards was the first to explore the Columbia River in a sister ship, The Columbia, was on the west coast of the Queen Charlotte Islands in the sloop Lady Washington, in the months of May and June, and is stated to have visited certain inlets one of which he called Darby Sound, and the other Barrel Sound, where he mentions having seen a remarkable fortified hill close to an Indian village. He also went to one of Edensaw's villages at the north end of the island, « Custa » (Kiusta).

In the year 1791 there were two visits to the north-
1791. west end of the Queen Charlotte group of which pretty
full accounts have been kept. The first was by Captain Ingraham in « The Hope », who, after passing along the coast from the southward reached North Island in the early part of July. Here he met a Kaigani chief named Cow, whose descendant at present lives at Klinkwan, Prince of Wales Island. In Ingraham's unpublished log particular mention is made of two carved house posts through which doorways were cut, and of the central excavation in one house. He saw collars of twisted iron, a large war canoe in which every man was armed with a long bright and well-kept spear and dagger. With Cow he visited a fortification on a rock of considerable height, which was palisaded and divided into different retreats. The circumference of the rock was provided with lofty stages from which the defenders could attack the besiegers with stones and arrows. Here too were seen frames of a number of houses, and some broad boards painted in a curious manner. Near the village were graves with pillars about ten feet high. On another day he examined a curious isolated rock on the top of which were graves enclosing the remains of several chiefs, and in front of which were four wooden images resembling the human figure. Ingraham gives a long list of the different chiefs whose villages are mostly to this day called after their names, and pointed out the great difference between the dialects of the different villages. In August of the same year the French Captain Marchand was also on the Northwest Coast in the Solide, and from his accounts and those of his officers, Count Fleurieu wrote a minute account of his stay, in which mention is made of musical instruments such as a large box drum, of several whistles constructed like the pipes of an organ, and a harp as depicted on one of the carved poles. (Probably the writers were deceived by the resemblance of the wings of a bird to this instrument as carved by the Haida.) Mention is made of the dimensions of the houses, central fire places, mats, hats, hammock-like cradles, storage boxes, spoons, lances, nets, fish hooks and lines, and highly polished gambling sticks. He also speaks of different kinds of tools such as stone axes and knives of shell and teeth (probably beaver teeth, which are still used occasionally). That

smallpox had made its way sometime before his visit was inferred by the number of adults whose faces were deeply pitted and scarred. It is stated definitely that only two totem poles were seen, and these were at the village on North Island.

Captains Gray and Kendrick, having exchanged ships, the latter was now in command of the « Lady Washington », which had been transformed into a brig, landed on the 13th of June at Barrel Sound, where the natives attempted to capture him. They were, however, repulsed and many of them killed. This is no doubt, the fight referred to by Captain Ingraham in his log under date of July 1792. Near the south end of the islands he had fallen in with the sloop Jackall under Captain Stuart, who told him that both Captain Duncan and Captain Kendrick had had trouble with Koyha's tribe, and though none were slain by Duncan, Kendrick had killed and wounded forty, including women and children. Koyah, who was the fighting or war chief of Ninstints, lost a wife and two children, was himself wounded, with two of his brothers and another chief named Sculkinants. As it is recorded that Gray obtained 200 skins for an old chisel on his first visit, it is possible that the Indians, having found out the disadvantageous trade which they had made, were full of animosity against his successors.

The present Chief Ninstints related many of these incidents at Nagas village, the supposed scene of the fights just mentioned.

1792. In this year Ingraham made a second voyage to the Queen Charlotte Islands, and learned at North Island that his ship was the sixth to call there that season. He found that daggers with which he was well provided were unsalable, but that thick copper sheets, leather for war garments, collars of twisted iron and copper, and abalone shells were in the greatest demand. He met Chief Skidegate with ten large war canoes, each containing twenty to twenty-five men, on his way to fight a Tlingit tribe. A village fort at Cumshewa was also seen, and war canoes from Ninstints and in this year, too, the Spanish Lieutenant Caamano explored the north shore of the Queen Charlotte Islands, and named several places, but the account of his visit has not yet been translated. Captain Vancouver also passed along the coast, but had no intercourse

with the natives, although his outline sketch of the West Coast was remarkably correct.

In this year also it is stated by Bancroft that Haswell, who accompanied Gray and Kendrick as mate in their first voyages to the northwest, was now in command of the « Adventure » and collecting skins in the Haida country visited Barrel Sound, Cape St. James, and Tooscondlth. The last named is doubtless intended for Skusindlh, which the present Haidas state was a large village which existed before Chaatl near the west end of Skidegate Channel. In 1883, the late Chief Edensaw called the island on which Chaatl stands, Skusindlh Gwai, Gwai meaning island. In addition he visited « Tadents » (Dadens,) « Neden » (Virago Sound,) and « Mahsoet » (Massett.)

1799. In January of this year Captain Richard J. Cleveland, after an adventurous voyage from Boston, bought an English cutter called The Dragon, of fifty tons, at Canton, China, and having picked up a crew of twenty hands set sail for the Northwest Coast. Of the sixteen foremast hands only two were Americans, the rest being English and Irish, deserters from East Indian men. His papers being made out for a ship called the Caroline, he changed the name of his vessel to suit the necessities of the case. Choosing a northerly route, on account of the season, he arrived off the Alaskan coast at the end of March. He purchased many skins of sea-otter at the rate of two yards of blue broadcloth each, and after the middle of June anchored off Skidegate on the east side of the Queen Charlotte Islands, at some distance from the town, as the natives had a bad reputation. Here one of the tribe, in order to decoy the crew ashore, covered himself with a bear skin and came out to the border of the woods on all fours abreast of the ship while a party of his people lay in ambush ready to fire upon those who should come in pursuit. One of these came out too soon, so the boat was able to retreat in time. A few days later, when near Rose Pit, he was visited by the son-in-law of Coneyhaw, (a variation of the spelling of one of Chief Edensaw's titles,) who was head chief of « Tytantes » (Dadens, North Island), and so often spoken of as the most influential chief in the Northwest. There were two large canoes under him on a hostile expedition

against « Cummashaw's » tribe. So sensitive was the young man that on a handkerchief being carelessly thrown to him by Cleveland he shed tears at the apparent insult. After crossing Dixon's entrance to « Tatiskee » cove, an anchorage nearly opposite the village of Quihanlas in Cordova Bay, Prince of Wales Islands, Cleveland soon past out again having first been visited by the intelligent and honest Chief Kow, before spoken of by Captain Ingraham of the « Kaiganny » village, and left for the Queen Charlotte side again. Opposite Dadens he saw Chief Conneyhaw and another Kaigani chief, Eltargee, who had the year before accidentally shot and killed a Captain Newbury. The present bearer of this title, Yethltadsi, is chief of Quihanlas, a village which is entirely deserted except at certain seasons when the Indians go there to cultivate and dig potatoes.

Tatiskee is identified with the cove Datsgeni, in Dall Island.

1818. A long interval occurred before any further account of the Indians was published. Captain Camille de Roquefeuil in the ship Bordelais had a great deal of trouble with the Kaigani Indians in this year not far from the present Tlingit village of Klowak at the head of Bucareli Sound, and lost a large number of his Alentian hunters, who were massacred by Tlingits and Haidas. Passing southward, he reached the Queen Charlotte Islands in the month of June, and describes the Indians of this coast as better nourished, stronger and much less dirty than any he had seen. In Massett Inlet he found four villages, some on the east and some on the west side of the entrance, which were better constructed and better kept than those further north. They were above all remarkable for the monstruous and colossal figures which decorated the houses of those of higher rank, and of which the gaping mouth served as a door. Going up the channel, he noticed on the north side, beyond the largest village, a fort with a parapet covered with a fine turf and surrounded by a palisade in good condition. Edensaw, whom we last spoke of at North Island, is here mentioned as a great chief of the Massett tribe and as visiting Roquefeuil with his three wives. He is described as tall, not very savage or severe, and somewhat like a Swiss in appearance. An angular line in red extended over part of his

aquiline nose. He wore a white blanket with a blue border and a blunt conical hat, of Chinese character, covered with bizarre patterns and surmounted by a « cover » with a column cut in four parts. An exchange of names was effected. Roquefeuil's ship, « The Bordelais », soon afterwards struck the ground. The Indians crowded on board, but were prevented by Edensaw from making hostile attempts. Before crossing to Massett, Roquefeuil had attempted to make reprisals on the Kaigani Haidas and to deceive them, had repainted his ship and altered its rig. The ruse was unsuccessful. He found at Massett that his misadventures in Bucareli Bay and southward where the natives were not considered to be of such fine stock were already well known. After passing southward to Skedans, as those of Massett, Roquefeuil left the Haida country and went on to Nootka.

Traditional Origin and History

Dr. J. R. Swanton (1) of the Bureau of Ethnology, Washington, has dealt so ably and fully with Haida history as learned from themselves, that it is needless to do more than to indicate some of the conclusions he has reached after careful and prolonged study. The first period, according to their ideas, was one of Supernatural Beings, but the stories, as might be expected, vary according to the narrator's birthplace. The more strictly Haida and circumstantial accounts say that, in the early times, a boundless expanse of sky overspread a boundless expanse of sea where, piled on a low reef, were all of the Supernatural Beings. The Raven was flying above them unable to find room to settle. Here begins one of the versions of the long Raven story which deals with the transformation of a few elementary substances into the Queen Charlotte Islands, the mainland, sun, moon, stars and certain useful plants and animals, and goes on to describe how a great flood was caused which brought this first cycle to an end. Before settling down the Supernatural Beings contested as to which should lie under and support the islands. When this was decided, all took their positions under

(1) Memoirs of Jessup Exploring Expedition, Vol. X, p. 72.

the mountains, lakes, streams, etc. When the great floods referred to, subsided, the human period began, and again a low reef or island emerged from the sea and was surrounded by Supernatural Beings on all sides, with Foam-Woman, the ancestress of the Raven clan, alone sitting on it, and by the influence of her glance making the others sink below the surface. In this period too, though apparently of slightly later and less important origin, the Eagle clan made its appearance, claiming descent from Djilaqons, who was a contemporary of Foam-Woman and eventually became a mountain in the Ninstints country. In one of the stories relating to the destruction by fire of a story-town in Cumshewa Inlet, it is said that after the death of all the inhabitants of Djigua, save one, Djilaqons sang a very mournful crying song. It is interesting to note that this was one of the ten songs used at the ceremonies lately held in memory of the late Eagle-Chief of Skedans and Tanu commonly known as Captain Kloo, who was drowned in 1903.

The migration of a large body of Indians to Alaska from the villages near North Island, must have been about 180 years ago, according to Dr. G. M. Dawson. Dr. Swanton, however, was informed that Dadens was never regularly occupied after the migration, and after intercourse with the white races. Nevertheless, the historical accounts of the Spaniards, French, English, and Americans all go to prove that there was a large population here between the years 1774 and 1799 at least, and when Dr. Dawson visited Kiusta in 1897 he mentions that there was still a large number of boxes, dishes and other furniture still to be found in the old houses there. He also says (and this the writer has himself seen) that a number of carved poles were still standing there which must have been put up since 1791 as Captain Marchand distinctly states that there were then none to be seen on the south side of the straits. The Kasaan Haidas relate that their ancestors took peaceful possession of the Chatchini territory first of all, the early Tlingit having been mostly killed off by some disease, and it was not difficult to persuade the survivors, either willingly or the reverse, to allow them to occupy the country they still hold. That the Haida race was in possession of the Howkan and Kaigani country in 1792 is evident from the statements of Captain Ingraham and others, who traded

with well-known chiefs such as Kow and Eltargee about that time.

The culture of the Haidas proves that they have had much intercourse with the neighboring tribes before the advent of the whites. The shaman's songs were in the Tlingit language, and their special paraphernalia from the same people. Their dances ceremonies and crests show a strong Tsimshian influence, though many of them, first of all, originated among the northern or Heiltsuk tribes of the Kwakiutl.

Finally, their arts and industries differ in no essential way from these of their immediate neighbors centralized about Dixon's Entrance and the mouths of the Naas aud Skeena rivers, though they seem to have excelled in the size, quality and finish of their work in wood. This may have been partly due to the abundance and excellence of the raw material which was principally the red cedar of the Pacific coast, Thuya Plicata.

Archæology

Very few data are on record with regard to the archæology of the Queen Charlotte Islands. The old deserted village sites are now frequently used as potato gardens, and several objects said to have been dug up have come under the writer's notice, and in the older towns deep layers of shells have always been noticed, especially when removing totem poles which, as a rule, extend from six to eight feet below the surface. The specimens seen have in no case been different in character from those which have been recently collected in the Haida region. Among them may be mentioned small stone mauls, shaped like the larger ones used in making fish wiers, but said to have been used as weapons of war, and especially for dispatching slaves at ceremonial feasts and distributions of property, adzes and small chisels of nephrite or other hard stone, labrets of stone and bone, tobacco mortars and pestles, and a small figure believed to have been used as a doll, made of limestone exactly like those recently common in Klukwan, Alaska, according to Lieutenant Emmons. Bone war clubs, some carved and some plain, have been found at Kung, Virago Sound, and several seal harpoon points with a perforation at the upper end for attachment of a lanyard by

which they were connected with a long socket, to the lower end of which they fitted, and bone daggers, flat on one side and convex on the other which have evidently served as patterns for the iron knives so plentiful in later years. In addition, a few gambling bones and bone guages used in the manufacture of these sticks, have been also found. Near all the old deserted villages may still be found human bones and the crumbling remains of mortuaries containing brokendown coffins, the contents of which are often indiscriminately mixed on the surface of the ground. In some cases these boxes seem to have contained nothing but ashes, but the present Indians explain this by saying that when their people died at a long distance from their homes, it was the custom either to char or to thoroughly burn the bodies before transporting them to their own vil ·ges for burial. Except for a few labrets, twisted copper or iron neck rings, bracelets and portions of clothing, articles of value are not commonly found in these burial places. On the west coast of the islands several of the old rock fortifications are undermined by caves in which fragments of human bones have been observed. No rock paintings, and only two instances of rock carving, have come under the writer's notice. Of the latter, a flattish boulder at Kostan-Xana, about a mile to the northeast of Skidegate village, is covered on one surface with incised markings representing the human face. The second is at the foot of Copper Mountain on the west side of the Prince of Wales Islands, Alaska, to which the writer was directed by the Rev. J. Gould, of Howkan. It is a large limestone boulder which was accidentally stripped of its mossy covering a few years ago by the manager of the copper mine there, and found to be covered with quadrangular incised markings which have no resemblance to any known living objects. The Haidas living in the neighborhood do not claim that the work was theirs, and it possibly was done by their Tlingit predecessors in this country.

Physical Characteristics.

So far but few actual measurements of the Haida people are on record, but it seems to be universally agreed, by competent observers, that the Haidas belong to the northern group of

tribes, including the Tlingits, Tsimshians and Northern Kwakiutls. The first explorers stated that in stature they did not differ from European races. Their hair is dark, (complexion medium) features broad, nose well developed, their chests large and though their lower limbs are clumsey, they are not so misshapen as we find to be the case in the more southern tribes of Vancouver Island. In each village may be observed several adults of far below the average height, as well as many of more than the average. It is to be hoped that as such a large proportion of the present population is mixed with white blood and therefore unavailable for racial measurements, the ample osteological material in the large museums may soon be used for comparison. As is well known, the Haida females as in other of the northern tribes, used to perforate the lip at about the age of puberty, and to insert labrets of wood, bone, stone or even horn, of size increasing with age, and the honorable advancement of the wearer. The early writers do not seem to refer to tatooing, but this custom was certainly prevalent in the early part of the last century, though it has now entirely died out, and only people above middle age can show it. Almost invariably the designs were totemic.

Population.

From material unpublished until recent years, it is gathered that during the most flourishing period of the fur trade between 1787 and 1807, there must have been at least seventeen groups of villages in the Queen Charlotte Islands. The writer has made eight visits to the Queen Charlotte Islands, and has had the opportunity of examining nearly the whole habitable coast line, and is of the opinion that 115 years ago eight of these groups would average three villages each, and the nine smaller ones two villages each at a moderate computation, making a total of forty-two. At an estimate of 200 men, women and children for each village, the total number would have been 8,400 for the Queen Charlotte Islands alone. As at that time the process of disintegration must have been at a much slower rate than during the last fifty years, it is thought that this number will agree very closely with the later estimates made about the year 1840.

This estimate, in a tabular form, was given by Schoolcraft in his work « The Indian Tribes of the United States », Vol. V, 1853, p. 489, beginning at the north west end of the Queen Charlotte Islands and passing eastwards to the south. This table was repeated by Kane, (Wanderings of an Artist, 1869) and by Dawson in his Report on the Queen Charlotte Islands in 1880. The spelling of certain names altered for the worse in course of time and added to the identification of places mentioned. The village spoken of as Quee-ah was doubtless Ninstints of the present maps. In early days, the fighting chief, Koya, was more prominent and the straits in which the village stands, were called Koyah's, which name rapidly pronounced, has a great variety of spellings.

The present number of Haidas in the Queen Charlotte Islands is believed to be about six hundred, an extremely rapid diminution from the figures recorded above. From information received in the summer of 1905 from the Missionaries and from the more intelligent Haidas themselves when visiting them at the main land fisheries, this diminution is now at a standstill, through improvements in morals and sanitation. There is now both a lessened death rate, specially among the children, and a higher birth rate.

Linguistics.

At the present time the Haida language is undergoing a thorough study by Dr. J. R. Swanton of the Bureau of Ethnology, Washington, D. C., who, already a trained linguist, spent nearly a year in the Queen Charlotte Islands in 1900-1. From time to time he has since published articles on the results of his researches, among which may be noticed one entitled Notes on the Haida Language, which will be found in the *American Anthropologist* for 1902, p. 392, et seq.

In this articles he states that the phonetic system is similar to that of the neighboring coast tribes, abounding in *k* and *l* sounds, requiring stress in their articulation. The lateral *l* sounds are also common, in which the top of the tongue touches the back of the teeth and the air is expelled at the sides. *Dl, tl and kl* are not always easy to distinguish from one another. As Dr. Boas has pointed out (*Rep. Brit. Assn.*, 1889, p. 71), there

is only one labial *m* which only occurs as an initial sound in a few borrowed words. It is not the pure English *m*, but closely related to ñ, from which it is distinguished with difficulty, the lips not being perfectly closed. The *r* sound, Dr. Boas also states, is very gutteral and has more of a trill than in Tlingit. Dr. Swanton considers this *r* sound, as used by the Skidegate people, as the sonans form (*g*) of his velar series, in which *q* stands for the surd, *q'* for the fortis, and *x* for the spirans. In the Massett series the sonans *g* is modified and becomes a laryngeal catch and breathing.

The noun.—Dr. Boas pointed out that the Haida language has no grammatical sex and no separate forms for singular and plural. When intended to express the plural, the word skol (a group of) is added when human beings are referred to; and k-oan in all other cases.

The adjective.—The adjective is placed after the substantive to which it belongs, and is rarely used alone.

Numerals.—In counting objects, classifying words are used very extensively.

Pronouns.—There are two forms of the personal pronoun exactly alike in character to those found in Tlingit: The former denoting simply the person, the second that the person is one among many. In Haida, the latter is used for inflecting the transitive verb, the former for inflecting the intransitive verb. Pronouns, or pronominal suffixes, precede the verb stem, and the order of pronouns is, object, subject and verb.

Verb.—Verb stems are usually monosyllable, generally consisting of a consonant followed by a vowel. The true tenses are present, past, two futures, and probably a perfect and past perfect. Ordinary present time, or time conceived of as present is indicated by no distinctive suffix. The past tense, however, takes a suffix and appears to be used precisely like our own. A curious phenomenon connected with the subject of tense is used with a final *-s* or *-es*, replacing the regular past ending *-GAn*. Dr. Swanton feels assured that it is really the contracted form of the verb *to be*, thus involving a simple affirmation that the statements just made *are* or *were* so.

The entire sentence is brought into close union with the verb by a series of preceding elements.

Adverb. — Adverbs are placed either at the beginning or at the end of a sentence.

The report upon Haida texts and myths, recorded by Dr. Swanton, was published as Bulletin 29, 1905, by the Bureau of American Ethnology, and many stories, as told in the Skidegate dialect, will be found there with free and some also with interlinear translations which will illustrates many of the points above briefly referred to (pp. 7-109.)

In addition to these more recent articles by Dr. Boas and Dr. Swanton, the Rev. W. H. Harrison, of Massett, some years ago, published in the Royal Society of Canada, an article on Haida grammar, and the Rev. J. H. Keen, with the assistance of Henry Edenshaw, of the Massett tribe, translated into Haida the four Gospels.

ETHNOLOGICAL PROBLEMS
IN CANADA.

PAR M. FRANZ BOAS
Professeur à l'université Columbia, N.-Y.

The Congress of Americanists is indebted to the Government of the Province of Ontario for a memoir briefly summarizing the information that we possess on the ethnology of the Indians of Canada. The book shows that, while the general distribution of tribes is fairly well known, our knowledge of physical types, of languages, and of customs and beliefs is still deficient in many respects. This is not surprising, because little systematic work has been done on the natives of the Dominion. Much valuable material is contained in the Jesuit Relations and in other old missionary reports. Early expeditions to the Northwest Territories brought us information of a fragmentary character on the tribes inhabiting this area.

Somewhat detailed information on the aboriginal tribes was published by the late Dr. George M. Dawson, who reported the observations made during his frequent explorations of the country partly in the publications of the Royal Society, partly in those of the Geological Survey of Canada. Attention may be called particularly to the comparative vocabularies of British Columbia, by Drs. Dawson and Tolmie, published by the Geological Survey under the direction of Dr. Selwyn, a book which has unfortunately remained the only government publication relating to the ethnology of the Indians of this country.

In 1884, at the time of the meeting of the British Association for the Advancement of Science, at Montreal, a committee was appointed for the investigation of the northwestern tribes of Canada, the work of which committee I had the honour to conduct for a number of years, until its dissolution. This committee was succeeded by another one on an Ethnological Survey of

Canada, the work of which has been carried on principally by Mr. Charles Hill-Trout.

Meanwhile, other systematic ethnological work was conducted by me in British Columbia in connection with an investigation of the tribes of the North Pacific coasts of America and Asia, conducted under the auspices of the American Museum of Natural History of New-York.

Archæological work of considerable importance has also been taken up by the Government of Ontario. This work is in charge of Mr. David Boyle, to whose initiative and perseverance we are indebted for much information, principally on the archæology and ethnology of eastern Ontario. The results of his studies have been published in the reports of the Department of Education of the Province of Ontario, and his collections are accumulated in the Provincial Museum at Toronto. The thanks of all those interested in the anthropology of the Dominion of Canada are due to Mr. Boyle for his unceasing work. In this connection the work of the Canadian Institute also deserves mention.

It may be appropriate to point out at this time the most important gaps in our knowledge relating to the aborigines of Canada, and to express the hope that the beginnings that have been made in this country towards a knowledge of its earliest history may be extended and systematized, in order to save what little remains. Day by day the Indians and their culture are disappearing more and more before the encroachments of modern civilization, and fifty years hence nothing will remain to be learned in regard to this interesting and important subject.

The natives of the Dominion of Canada may conveniently be divided into five groups: the Eskimo of the Arctic coast, the Pacific coast tribes, the Athapaskan, (or Tinneh,) the Algonquin, and the Iroquois. In this enumeration, I have omitted the Blackfeet and the Assiniboin, who extend into Canadian territory, but who belong to tribes principally represented on the northern prairies of the United States.

In regard to the distribution of physical types, a number of fundamental questions remains to be solved. We know that the eastern Eskimo differ in many respects from the western Eskimo, who seem to be somewhat mixed with Indian blood.

Very little, however, is known in regard to the types of the vast extent of territory from Hudson Bay to the Rocky Mountains. We know neither their relation to the Eskimo nor to the eastern Indians. From what little we do know, they seem to be quite different from the Eskimo and are perhaps related to the type inhabiting the western plateaus; but our information is so fragmentary that nothing definite can be said in regard to this question. About the same condition prevails in the interior of Labrador. In the eastern part of the Dominion, the most important question is perhaps the ancient southern distribution of the Eskimo type and its relation to the ancient long-headed people of the Great Lakes area. Archæological investigation has shown that the distribution of the types of North America has undergone very considerable changes. While at present, the tribes of the Great Lakes as well as the mound-builders who preceded them, are rather round-headed, we find in the mounds of Dakota, in the old Huron region and probably in other parts of the Iroquois district, a very long-headed type, whose distribution and relationships are not well known. A similar difficult problem awaits solution in the far west, where the contrasting Eskimo and North Pacific coast tribes come into contact. Ethnological evidence suggests that the Eskimo have not always occupied the coast of Behring Sea and the adjoining part of the Arctic Ocean; and it may be assumed that archælogical investigations in this district may disclose the fact that a different type preceded the present characteristic Eskimo type. If this could be shown, the last support would be withdrawn from the theory of an Asiatic origin of the Eskimo.

The languages of the Indians of Canada and Newfoundland are even less known than their types. The language of the Beothuk has disappeared, and we shall never know what it was like. A few hundred words, recorded about a hundred years ago, is all that remains of it. The Eskimo dialects are better known. Those of Labrador have been recorded by German missionaries, those of Alaska by American missionaries, while the dialect of Baffins Land and of western Labrador has been reduced to writing by the energy of Rev. E. J. Peck, a missionary of the Church of England. Of the Mackenzie River dialect, we have some incomplete records by Father E. Petitot.

There are, however, hardly any native texts from this whole area.

Notwithstanding the large dictionary published by Mr. Petitot and the thorough investigations of Father Morice, our knowledge of the Tinneh or Athapaskan, is still very deficient. It seems almost impossible, even at the present day, to give an exact enumeration of Athapaskan dialects. Their language is also so complicated and so peculiar in its structure that we ought to have texts of their traditions and tales relating to the events of Indian life, in order to get a clearer insight into this subject. A few of these texts were recorded by Mr. Petitot in his *Traditions du Canada Nord-Ouest*, but not enough to serve our purpose.

Better known are the Algonquin dialects of the central area, a number of dictionaries and grammars of Ojibway and Cree having been published. Here we also have the beginning, at least, of a collection of native literature in a series of texts collected by Dr. William Jones, under the auspices of the Carnegie Institution. For the eastern Algonquin dialects, the studies of Rand and of Professor Prince mark a fair beginning.

I will only mention here that the linguistic study of the Iroquois is being carried on by the Bureau of Ethnology in Washington.

A great number of important problems await solution in the far west. For the Kootenay we have only the brief studies of Professor Chamberlain, whose dictionary and text, however, remain unpublished. Our knowledge of the Canadian Salish is exceedingly meagre. Brief grammatical sketches have been published by Mr. Hill-Trout and by myself, in the reports of the British Association for the Advancement of Science; but these are not more than a meagre beginning of a study which will require the whole energy of several men. There are in all in the province of British Columbia about ten Salish dialects that require thorough study; but up to this time only the surface of this problem has been touched. Not less difficult are the problems of the coast. While the Haida, thanks to the studies of Dr. John R. Swanton, may be said to be well known, the Tsimshian, the Nootka, and the northern Kwakiutl dialects still remain to be studied; for the southern Kwakiutl, the texts,

grammar and dictionary collected by me give a fair amount of material.

The Ethnological problems of the Dominion that remain to be solved are numerous, and offer great interest from a theoretical, as well as from an historical, point of view. Both archælogical and ethnological investigations are needed to clear up the old distribution of tribes. I pointed out before that there is clear evidence of a change of type in some parts of Canada. We also know, from historical evidence, that there must have been a long continued movement of tribes towards the north-west, beginning at the Great Lakes, and that at the same time other tribes moved towards the open prairies from the woodlands stretching westward across the country from Hudson Bay. Just what tribes were concerned in these movements and how the various cultures were carried from one point to another is not well known. There is little doubt, however, that the central Algonquin, embracing at the present time the Cree and Ojibway, were originally located much farther to the east, and that parts of the Cree not only displaced the southern Athapaskan tribes, but also migrated southward, displacing the tribes which before their advent occupied the area south of the Great Lakes. In these migrations were probably also concerned the Blackfeet, who are at present a prairie tribe, but who first, as Grinnell has pointed out, had their home in the Saskatchewan region. Since we also know that the Cheyenne, one of the prairie tribes of Algonquin stock, which differ very much in language from the central Algonquin, had their older home near the Mississippi River, we are led to the conclusion that the Algonquin were originally an eastern American stock, whose distribution westward is of quite recent origin.

In further pursuit of this question, the ancient relation of the Algonquin to the Athapascan becomes of fundamental importance; and in this inquiry we need a much fuller knowledge of the mode of life, social organization, customs and beliefs of the tribes inhabiting the west coast of Hudson Bay than what we possess at the present time. The Algonquin problem is also not by any means clear in the most eastern portion of the Dominion. A comparison of the languages of the Micmac and their western neighbors shows that there must have been a very

old division between the tribes of the north Atlantic coast and those of the interior. Unfortunately, the old culture of the Micmac is not well known. The culture of the hunting and fishing tribes of the Algonquin, who make up the bulk of the Algonquin population of Canada, are characterized by a peculiar group of ideas and ceremonials, which differ from those of the plains Indians, which, however, has spread to the southern Tinneh as well as to the Siouan tribes who come into contact with the central Algonquin on the shores of Lake Michigan. On the other hand, some of the most western divisions of the central Algonquin have lost much of this type of culture and have adopted that of the plains Indians. In how far the Micmac participated in this culture, or in how far they had elements of their own or affiliated with the culture of the more southern parts of the Atlantic coast is not known.

The ethnology of the Mackenzie River region may be said to be one great gap; and we have here one of the problems needing the most urgent attention. The people of this area have been for a long time under the influence of the Hudson Bay Company and of missions; and for this reason information on the old culture is vanishing with great rapidity, particularly since, as it would seem, the old ideas of the people were, comparatively speaking, simple.

From what little we know, it appears clearly that the Tinneh tribes, probably on account of the simplicity of their old culture, have been exceedingly receptive, having adopted the culture of their neighbors almost wherever they come into close contact with them. Thus the British Columbia Tinneh are partly influenced by their Salish neighbors, partly by the coast tribes, and in Alaska by the neighboring Eskimo; while the Sarcee have adopted the culture of the Blackfeet, with whom they live. In the same way, the Chippewayan have adopted many phases of the culture of the neighboring Cree. Furthermore, the mythology of the Mackenzie basin shows that the Tinneh have carried elements of myths from the Pacific coast to the Eskimo, or from the Eskimo to the Pacific coast. It is therefore evident that the oldest form of culture of this district must be looked for in the heart of the Mackenzie basin, and unfortunately these tribes are the ones of which we know least. The data contained

in Petitot's dictionaries and in his descriptive books, the scanty material collected by Russell, and that contained in the books of early travellers lead us to believe that we have to look here for one of the important types of American culture, which was probably related to the simple type of culture of the western plateaus before these were influenced by the culture of the Plains Indians. Taking the whole problem of American ethnology, it is perhaps not saying too much if we state that the determination of this type of culture is one of the fields of inquiry most urgently needing investigation.

Related to this problem is the question of the ancient distribution of pottery. This art was never practised on the Pacific coast, except on the shores of Behring Sea, to which Asiatic influence extended. Remains of pottery are, however, found all through southeastern Canada. The extent of the art westward and northward, presents an important phase of the general problem here touched upon.

All through North America the problems relating to distribution of tribes are much more difficult on the Pacific coast than they are on the eastern side of the continent, owing to the great irregularity of distribution of tribes and to their multiplicity. While we are not inclined to lay great stress upon the question which is so often asked, « Where do these tribes come from ? » since this only puts back the present problem to remoter times, the historical questions involved and the theoretical questions relating to the development of the multiplicity of types of culture, cannot be denied to be of great interest.

The type of culture which has developed on the North Pacific coast differs in many respects from all the others found in Canada and in other parts of North America. The investigations of the last ten years have shed considerable light upon the share that the various tribes have had in the development of this culture ; and we have also been able to trace its influence over considerable parts of our continent and to show that transmission of culture between Siberia and northwestern America has taken place.

Notwithstanding the progress made in regard to these questions, many problems remain to be solved. I will mention here only two, that seem to be most important. One is the

relation of the Tsimshian of northern British Columbia to their neighbors. I have shown that probably the Tsimshian are, comparatively speaking, new arrivals on the Pacific coast. In this opinion, Dr. Swanton, whose investigations on the Haida and Tlingit have shed a flood of light upon the early history of northern British Columbia and southern Alaska, concurs. The indications that the Tsimshian originally participated in the southern plateau culture are strong; but the evidence in regard to these points is insufficient.

The second problem to which I desire to refer relates to the Aleutian Islands. Although politically these are outside of the district here considered, Alaska and the adjoining islands are so intimately associated with the Dominion of Canada that they cannot be disregarded here. Physically and culturally, the Aleutians differ fundamentally from the Eskimo, with whom they are related linguistically. It has been claimed that in the shell-heaps of these islands a regular succession of cultural forms can be traced. Judging from the evidence of other shell-heaps, it would seem to me that a re-examination of this question is desirable, and that it should be taken up in connection with a discussion of the ethnographical position of the Aleutians.

Further south, the problem offered by the Salish tribes is similar in character to the one discussed before in relation to the Tinneh. The Salish have proved to be receptive wherever they have come into contact with tribes of a different type of culture. The reason is probably also to be looked for in the simplicity of their older culture. Our information in regard to this point is fuller than the one relating to the Tinneh of the Mackenzie basin, and we are principally indebted to Mr. James Teit for full descriptions of the culture of the Salish tribes of the interior. The archæological researches of Mr. Harlan I. Smith have proved beyond doubt that the culture of the Salish of the interior spread at one time across the mountains as far west as Vancouver Island; and probably the migrations which took place here, together with the gradual spread of the culture of northern British Columbia southward, are the causes of the peculiarly confusing ethnographical conditions which prevailed in this area.

The numerous phenomena of assimilation and differentiation to which I have referred here offer many points of theoretical interest. The strong ceremonial tendency of many of the American tribes has led to complicated religious and social phenomena in many parts of the Dominion. The totemic organization of the tribes of the north Pacific coast and the similar organization of the Algonquin and Iroquois tribes of the east, as compared to the great simplicity of social forms prevailing in the rest of the country, have been a subject of long-continued theoretical discussion; and I believe it is safe to say that the conclusions that have been drawn up to this time cannot be considered as final.

Similar problems are encountered in the study of religious forms and of ritualistic societies. It seems fairly evident that either a similar bent of mind or perhaps a similar underlying and much older culture have led to similar forms in many parts of our continent. The societies of the North Pacific coast are in many respects analogous to those of the Plains Indians, and also to those of the Pueblos, notwithstanding their far-reaching differences in detail.

It is, of course, not possible, in the course of my brief remarks, to enter into the more detailed problems to be solved in Canada. I wish to point out only one more important problem to which I have had occasion to call attention from time to time and which seems to me one of the most important problems to be treated on our continent. When we try to generalize as much as possible, disregarding differences in detail and rather emphasizing points of contrast between groups of tribes, we find that the linguistic stocks which are based on lexicographic material may be arranged in groups. If we thus disregard lexicographic material and class languages in morphological groups, a number of groups stand out clearly inside of the limits of Canada. The Eskimo appear as a group by themselves; the Athapaskan or Tinneh appear related to the Tlingit of Alaska and to the Haida; the Tsimshian represent an isolated group; the Salish and Wakashan appear as closely related and perhaps more distantly related to the Algonquin; the Kootenay takes its place with the Shoshone group; while the Iroquois appears in its type as distantly associated with the same group.

I am fully aware that this morphological classification is in

many respects difficult to define, and that it would be venturesome in the present state of our knowledge to claim that these morphological groups have a close generic relationship; still, there must be an underlying historical cause for the similarities which certainly exist. Whether these similarities are due to a breaking up of an older language under the influence of the amalgamation with another language; whether deep-reaching phonetical changes have modified the lexicographic material in such a way that it can no longer be recognized; or whether there has been an adaptation of different languages to similar morphological forms, I do not venture to decide at the present time. But however this may be, the similarities must be due to historical contact which existed in times long gone by. It seems to my mind that if this grouping is followed up by a detailed study of the morphology of the various languages, and if its significance can be cleared up, — as it certainly will be by the thorough study of related languages, such as the languages constituting the Athapaskan and Salish stocks; and if the results of these studies are interpreted from an historical point of view, we shall find a number of larger groups which will undoubtedly throw much light upon the distribution and development of the ethnological phenomena which up to the present time baffle us.

PRINCIPES DE GOUVERNEMENT

CHEZ LES INDIENS DU CANADA

PAR J.-EDMOND ROY

Docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada

I

Diverses formes de gouvernement chez les Esquimaux, les Abénaquis, les Hurons, les Iroquois et les Natchez. Influence des vieillards dans les conseils. — Des capitaines de guerre. — Des castes nobles héréditaires chez certaines tribus.

Quand les Espagnols débarquèrent pour la première fois sur la côte du golfe du Mexique, ils y trouvèrent en plein épanouissement le royaume et la civilisation aztèque.

Une autre civilisation non moins belle se développait presque en même temps dans l'Amérique du sud chez les Incas ; leur royaume, dont l'organisation fut basée sur une sorte de communisme autoritaire, comprenait tout l'espace occupé actuellement par le Pérou, l'Equateur, la Bolivie et une partie du Chili et de la République Argentine.

Dans l'Amérique du Nord, avant l'arrivée des Européens, existait aussi un peuple civilisé, qui a reçu le nom de *Mound Builders*, c'est-à-dire de constructeurs de *Mounds* ou *Tumulus*. Comme l'on sait, ces *Mounds* sont des monticules artificiels de terre, de formes et de dimensions très diverses. La plus grande partie de ces constructions se rencontrent dans les vallées d'Ohio, de Mississipi et de Missouri. Leur nombre diminue à mesure que l'on s'approche de l'océan Atlantique. Rares au delà des Montagnes Rocheuses, ils le sont encore plus dans l Amérique anglaise.

Les *Mound Builders* semblent avoir été une population agricole, qui connaissait déjà l'irrigation articielle. Ils devaient avoir un culte et peut-être une croyance dans la survivance de

l'âme, car ils brûlaient leurs morts ou les enterraient dans des tombeaux avec des objets leur appartenant.

Ces peuples furent graduellement repoussés par une invasion ennemie venue du Nord.

Les Indiens d'Amérique que rencontrèrent Cartier, Champlain et les premiers missionnaires européens, étaient-ils les descendants de ces peuplades envahissantes du Nord? Nous n'avons aucune donnée exacte pour répondre à cette question. Aussi, jusqu'à nos jours, les Peaux-Rouges ont-ils toujours été appelés les aborigènes, parce que nous ne leur connaissons pas d'autre pays d'origine.

Lorsque Cartier pénétra pour la première fois dans le golfe St-Laurent, il fut d'abord en contact avec les Esquimaux qui occupaient, alors comme aujourd'hui, le littoral de l'Océan Glacial et le Labrador. Ce peuple hyperboréen, qui diffère tant du reste des Américains, ne mérite pas cependant la description fantastique qu'en fit Cartier. Tel il était alors, tel il est encore aujourd'hui. Il vit de chasse et de pêche; il n'a aucune religion, ni constitution sociale; il n'a pas de chefs non plus. Chaque famille ou village se gouverne lui-même comme il peut.

Ces sauvages hideux et effarés, qui errent dans les solitudes glaciaires, à la réverbération des neiges éternelles, à la lueur des aurores boréales, dans un pays désolé, où la nourriture est rare au point que toute agglomération humaine un peu dense est impossible en raison des obstacles que la nature y oppose, se passent de l'organisation politique.

Les causes les plus efficaces du groupement social sont d'abord la défense contre l'ennemi, hommes et bêtes sauvages, ou le besoin de nourriture. Mais la guerre est extrêmement rare chez ces peuplades. Le seul stimulant de la vie sociale chez les Esquimaux est le besoin de nourriture.

La chasse, par exemple, est singulièrement facilitée par la collaboration de plusieurs chasseurs qui peuvent tuer plus, en moins de temps, qu'un seul pourrait le faire. La société chez les Esquimaux ne dépasse pas ce degré. C'est le véritable état d'anarchie où la coopération sociale résulte de la volonté spontanée des membres du groupe et n'est réglée que par leur caprice du moment. Ainsi donc, chez les Esquimaux: absence de chef, de maître, d'autorité; ni contrainte, ni discipline imposée, ni

gouvernement, ni état, ni pouvoir, aussi bien dans l'ordre économique que dans l'ordre politique. Ce sont les deux vers fameux de Diderot mis en pratique dans toute leur vigueur :

> La nature n'a fait ni serviteurs, ni maîtres.
> Je ne veux donner, ni recevoir des lois.

Les Esquimaux sont un cas exceptionel sur la terre d'Amérique et ils n'y forment qu'un groupe infime.

La plus puissante nation parmi les Peaux-Rouges au moment de la découverte du Canada, celle que l'on peut appeler, du moins au point de vue anthropologique, la race type, était celle des Algonquins. Au temps de Champlain elle s'étendait du Cap Hatteras et de l'Atlantique au Mississipi et à la Rivière Rouge, sur les bords du Saint-Laurent et sur ceux du Churchill. A l'extrême est, sur les rives du Labrador et dans la vallée du lac St-Jean, c'étaient d'abord les Naskapis et les Montagnais ; sur les plages de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et du Maine, les Micmacs, les Etchemins et les Abénakis : dans la Nouvelle Angleterre, les Massachusetts, les Narragansetts et les Mohicans, poétisés par Cooper. Ils s'étendaient jusqu'à la Caroline du Nord et au 34e degré de latitude.

Au nord, nous voyons encore les Cristinaux, les Cris (grands lacs) les Outaouais (Algonquins proprement dits) les Chippeouais (lac Superieur). A l'extrême ouest enfin, les Miamis, les Renards, les Pieds-Noirs (Saskatchewan).

Cette race qui comptait encore 250,000 âmes au XVIIe siècle était d'humeur essentiellement nomade. Les Montagnais, par exemple, ne restaient pas à la même place plus de deux ou trois mois. A peine donnaient-ils des noms à leurs villages éphémères.

Les contrées où la vie nomade s'est établie et perpétuée depuis des milliers d'années, au point de s'enraciner dans le caractère des habitants, donnent difficilement naissance à des gouvernements solidement organisés.

Le P. Jésuite Biard a plus particulièrement étudié la police et le gouvernement chez un groupe de la famille algonquine : celui des Souriquois qui comprenait les Micmacs et les Abénaquis. Ce qui ressort de ses écrits, c'est que l'individualisme domine encore chez la famille algonquine, mais il a une tendance

marquée à se fondre dans le gouvernement patriarcal du chef de famille.

Ces sauvages ne possèdent pas de biens, dit-il, ils sont errants et vagabonds, ils ignorent ce qu'est l'ordre et le régime de la communauté. Chaque homme est son propre maître et son propre protecteur, et il fait ce que sa fantaisie lui ordonne de faire. Il n'y a parmi eux, ni lois, ni magistrats, ni prison, ni gibet. Ces nomades pourtant aiment la justice et détestent la violence et le vol. *Juris amantos, ac vim latrocinium perosi. Quod sanè mirum est in hominibus, qui lege ac magistrato carent. Sui enim quisque dominus est ac vindex.*

Cependant, les Souriquois, ou pour mieux dire les Micmacs et les Abénaquis, sont réunis en agglomérations plus ou moins nombreuses, ils se groupent pour vivre ensemble. Ces groupements impliquent-ils seulement la juxtaposition d'une certaine quantité d'individus, sans lien ni cohésion, ou encore faut-il y chercher une coopération quelconque ?

La société n'existe que du jour où les hommes réunis combinent leurs efforts pour l'entretien ou la défense de leur existence. Elle repose sur la conviction que chacun d'eux a que, dans cette situation, il peut mieux satisfaire ses désirs que s'il agissait isolément. La coopération est à la fois le but poursuivi par les membres de la société et la cause de la réunion. L'homme est un animal sociable, a dit Aristote, mais encore faut-il que cette société lui rapporte quelque chose, car autrement il vivrait à l'état d'isolement comme la plupart des animaux.

Chez les Micmacs, les Abénaquis, les Montagnais (les Algonquins, en général) la coopération est encore d'ordre spontanée. Elle s'effectue, sans grande préméditation, durant la poursuite de fins d'un caractère privé. Cette coopération spontanée résulte des besoins particuliers de chacun : nécessité des échanges des produits ou des denrées nécessaires à la vie.

La coopération implique presque nécessairement une organisation. Or, celle des Souriquois (Micmacs et Abénaquis) est encore des plus rudimentaire. C'est la famille qui en est la base. Il y a le Sagamo, dit Biard, qui est l'aîné de quelque puissante famille, qui par conséquent, aussi, en est le chef et conducteur. Tous les jeunes gens de la famille sont à sa table et à sa suite. Aussi, est-ce lui qui entretient les chiens de chasse, les canots

qui doivent servir aux voyages, ramasser les provisions pour les mauvais temps. Les jeunes gens font sous lui leur apprentissage, et ils sont incapables de rien avoir avant que d'être mariés. Tout ce que les garçons acquièrent appartient au Sagamo. Se marient-ils, ils demeurent encore avec lui, et lui donnent une part de leur chasse. Il y a de ces Sagamos, dans les principales bourgades. Ils s'assemblent et se consultent pour la paix, la guerre, les traités. Il n'y a qu'eux cependant qui aient voix au chapitre. Comme l'on sait, le plus fameux et le plus illustre de ces Sagamos fut Membertou, l'ami de Champlain.

Nous croyons en avoir dit suffisamment pour fixer les grands traits de l'organisme politique chez les tribus rattachées à la grande famille algonquine. Le Sagamo, qui exerce la fonction directrice et régulatrice, n'est à la vérité qu'un chef de famille ou de clan si vous l'aimez mieux, dont la juridiction est limitée et qui n'est obéi que par l'affection que lui portent les siens. C'est encore une fois le gouvernement patriarcal dans toute la vigueur du mot, c'est celui qui domine sur plus de la moitié de l'Amérique du Nord. Ici le lien politique se confond avec celui de la famille. Plus les liens familiaux sont solides, plus augmente la cohésion sociale.

Montons maintenant un degré de plus dans l'échelle sociale américaine.

Au milieu de l'ancienne population algonquine, il y avait une enclave formée par les Iroquois et les Hurons. Ces deux nations sont établies presque en face l'une de l'autre sur les bords des grands lacs. Toutes deux cultivent la terre et vivent dans des bourgades à l'état sédentaire. Ce n'est pas la vie isolée de l'Esquimau à travers les glaces éternelles de la région polaire, ce n'est pas non plus la course nomade de l'Algonquin-Nemrod, cependant, tout agriculteurs qu'ils sont, le sol qu'ils cultivent ne leur appartient pas.

Nous voici en présence d'une véritable communauté agraire. En mourant, un chef de famille peut bien donner à ses amis ou à ses parents les richesses mobilières qu'il a amassées, mais le champ qu'il a labouré n'est pas sa propriété, mais celle de tous. Nous devons faire exception cependant pour les opérations de commerce. Celui-là est censé maître d'une région propre à la

traite qui en fait la première découverte. Les enfants entrent dans les droits de leurs parents à cet égard.

Nous avons montré chez les Algonquins le gouvernement de la famille né de la coopération spontanée résultant des besoins particulier de chacun, mais chez les Hurons et les Iroquois il y a aussi une coopération consciencieusement instituée qui suppose des fins d'intérêt public reconnues nettement. Dans cette coopération d'espèce nouvelle, le caractère collectif de l'action est plus marquée, la personnalité de l'individu s'atténue.

Le P. Brébeuf, qui a étudié plus particulièrement le gouvernement et la police des Hurons, proteste contre ceux qui ont voulu les réduire à la condition des bêtes. Ces peuples ont quelqu'espèce de vie politique et civile, dit-il.

Nous ne pouvons ici entrer dans des détails, mais qu'il nous suffise de dire que nous trouvons dès l'origine, chez les Hurons, les principaux éléments d'une forme gouvernementale. Cette organisation sociale ou politique est moins rudimentaire qu'on ne serait porté à le croire. Chaque village a son conseil composé d'anciens. Ces anciens se réunissent presque tous les jours. Chacun a le droit d'y dire son avis. Quand les intérêts de la nation le requièrent il y a une réunion générale de tous les conseils de chaque bourgade. C'est une grande assemblée délibérative où tous les délégués délibèrent, et votent. C'est la majorité qui l'emporte. Les relations nous ont rapporté quelques unes des harangues prononcées dans ces grandes assises. Vraiment, le Huron parlait éloquemment parfois. Nos recueils littéraires nous ont donné quelques exemples de ces discours comme des chefs-d'œuvre d'éloquence. Nous voudrions y voir inscrite cette apostrophe d'un ancien à un chef qui disputait une question de préséance au moment où l'ennemi était aux portes de la bourgade :

« Ne parlons pas maintenant de ces choses, ce n'en est pas la saison ; voilà l'ennemi qui va nous assiéger, il est question de nous armer et de fortifier unanimement nos palissades, et non pas de disputer des rangs. »

N'est-ce pas que cette réponse vaut bien la célèbre apostrophe de Mirabeau : « Vous délibérez, et la banqueroute est à nos portes. »

L'autorité dans chaque bourgade était représentée par des

chefs que l'on appelait Sachems chez les Iroquois, Capitaines chez les Hurons.

Ces chefs arrivaient à ce degré d'honneur, partie par succession, partie par élection ; leurs enfants ne leur succèdent pas d'ordinaire, mais bien leurs neveux et leurs petits-fils.

Et ceux-ci encore doivent ils avoir les qualités convenables, et être acceptés par tout le pays.

Une particularité remarquable, c'est que les chefs n'ont pas le droit de procéder auprès de leurs administrés par voie de commandement. Le sauvage huron ne veut pas obéir par force. Ce n'est pas un maître qu'il se donne, mais un chef, devançant en cela la théorie émise par Rousseau dans son Contrat social. Le chef doit donc prier, supplier, convaincre par des arguments s'il veut obtenir adhésion. Il y en a, cependant, qui savaient se faire obéir, soit par leur esprit, soit par d'autres qualités qui les rendaient considérables dans le pays.

Disons toutefois que l'indépendance de chacun est restreinte par l'opinion des autres. Il y a, chez le Huron, c'est certain, une sorte d'autorité exercée par l'opinion publique, par le sentiment collectif des membres du groupe. C'est le fondement psychologique de leur gouvernement comme celui de tous les gouvernements contemporains. Chez le Huron, comme encore de nos jours, les décisions sont dues à l'influence prépondérante exercée par un ou plusieurs hommes d'une force et d'une adresse supérieure et regardée comme telle.

Dans cette société primitive on procède comme aujourd'hui : consultation générale des membres de la société, décision indiquée par quelques-uns. C'est une opération consciente. Elle ne dépend plus uniquement du libre choix. Il se peut fort bien qu'elle soit en désaccord avec le désir de quelques-uns, mais l'intérêt privé doit se sacrifier à l'intérêt collectif. La société n'existe réellement que lorsque ce conflit apparaît, révélant des intérêts sociaux, une vie sociale, qui sont autre chose que les intérêts et la vie de chacun de ses membres.

Les chefs élus n'en deviennent pas plus grands pour cela que leurs administrés. L'égalité la plus parfaite règne entre eux. Le seul privilège qu'ils ont, c'est d'avoir la meilleure part dans les festins. Cependant, s'il faut en croire le P. Brébeuf, il se passait des cabales et des intrigues afin d'obtenir l'influence

des chefs. Si quelqu'un, soit étranger, soit citoyen, veut obtenir quelque chose du pays, dit-il, la coutume est de *graisser les mains* des principaux capitaines, au branle desquels tout se remue.

Le simple soupçon de ces présents secrets, continue le Père, entraînaient de grands débats, non pas tant pour le désir du bien public que pour le regret de n'être pas de la partie.

Chez les Iroquois, le peuple le plus politique qui fut jamais chez les Peaux-Rouges, l'organisation civile était encore plus parfaite que chez les Hurons. La solidarité y est beaucoup plus grande. Il y a là des agents qui mâtent les volontés individuelles, ou pour parler plus exactement, qui gouvernent les individus par des motifs qui les empêchent d'agir comme ils agiraient spontanément.

Chez le Huron, on parvient à imposer une contrainte aux volontés individuelles par la volonté combinée du groupe entier, mais chez l'Iroquois on l'impose d'une façon plus définie par la volonté d'une autorité régulatrice que le groupe tire de lui-même. Nous apercevons plus clairement chez ce dernier le gouvernement des classes. Sa société est plus homogène. Il y a même chez les Iroquois, une noblesse héréditaire à laquelle prenaient part les femmes de vieilles souches. On sait le rôle qu'ont joué dans les conseils iroquois les nobles femmes qu'on appelait « Oyanders ».

L'organisation politique supérieure des Iroquois devait définitivement leur assurer la prépondérance. On les verra faire la guerre aux nations voisines pour s'en incorporer les éléments, terres cultivées, esclaves, même les annexer entièrement, de telle sorte qu'après plusieurs annexions de ce genre ils constitueront une société plus étendue reliée par une organisation plus centralisée. Les Iroquois se confédèreront, et deviendront la terreur non seulement de leurs voisins aborigènes, mais encore des Européens. L'histoire de la nation iroquoise est en partie l'histoire de sa croissance aux dépens d'autres tribus qui ont succombé dans leur lutte pour l'existence.

Nous sommes partis de l'extrême nord avec l'anarchie chez les Esquimaux. Pénétrant dans la grande vallée du St-Laurent, nous avons rencontré tour à tour chez les Algonquins le gouvernement patriarcal, chez les Hurons une république modérée

élective où tous les citoyens sont égaux, chez les Iroquois une république autoritaire déjà gouvernée par des castes nobles.

Si nous descendons maintenant le Mississipi, nous y verrons les Natchez immortalisés par Chateaubriand, la seule nation dans l'Amérique du Nord où l'on vit alors un gouvernement absolu ayant à sa tête un chef qui ne connaissait rien au dessus de lui, qui se faisait appeler le frère du soleil et qui avait droit de vie et de mort su. ses sujets. C'est ainsi qu'en avançant vers les pays baignés du soleil où la vie est facile, et les peuples indolents et dédaigneux du travail, on trouve la liberté enchainée et l'homme redevenu à l'état d'ilote.

II

Y avait-il des lois chez les Indiens ? Comment s'exerçait la justice. - Des sanctions données aux lois.

Chez les aborigènes nomades qui vivaient dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque de l'occupation française, nous venons de voir que l'on peut dégager les formes rudimentaires d'un mécanisme très simple qui exerçait dans cette société la fonction directrice. C'est l'embryon d'une société communiste. Mais il ne faut pas aller plus loin que cela. La règle brutale est celle-ci : A chacun ses besoins. Et tous sont abandonnés à l'impulsion de l'égoïsme naturel.

Forcés de se défendre contre leurs ennemis, ils coopèrent et s'unissent intimement dans cette lutte. Mais cette union, toute occasionnelle et momentanée, ne survit pas à la cause. Pour diriger leurs actes collectifs, ils se sont pliés sous le joug des chefs, mais une fois le danger commun passé, ils reprennent leur liberté. Ce sont des agrégats qui disparaissent, ou persistent suivant le cas. Les hordes se groupent aux tribus, les tribus se fédèrent en cantons, mais il n'y a rien de stable dans cette cohésion. Le sauvage nomade passe aisément d'une bande à une autre, à son caprice. Personne ne peut exercer sur lui une contrainte capable de l'empêcher. C'est parce qu'il ne peut vivre isolé qu'il cherche la protection sociale aussi bien à droite qu'à gauche.

L'idée d'obéir à un homme est si peu naturelle au sauvage

qu'il la trouve ridicule et qu'il s'en moque en toute occasion. Et, comme le soi-disant gouvernement qu'il subit quelquefois en temps de guerre n'est pas une personnalité morale, une entité distincte de la nation, mais qu'il se confond avec elle, il va sans dire que lorsque la paix est rétablie, le lien politique disparaît pour faire place à celui de la famille.

Le groupe familial est donc chez le sauvage nomade un gouvernement au petit pied. Et s'il n'y a chez ces races, ainsi que nous le répètent à satiété les missionnaires dans leurs mémoires, ni lois, ni police, ni charges, ni dignités, il y a, en revanche, le chef de famille. Celui-ci, cependant, n'exerce pas l'autorité proprement dite. Il n'a pas, pour nous servir de l'expression du Père Bressani, la *Vim coactivam*. Il représente le passé, les traditions, le prestige des ancêtres dont il continue la lignée. De lui, on prendra des conseils, mais non des ordres. Il obtiendra par l'exhortation et la persuasion ce qu'il ne pourrait obtenir autrement. Le chef, entouré des anciens, rappellera les vieilles coutumes et demandera à la jeunesse ardente de les respecter et de ne pas faire frémir les os de ceux qui dorment dans les grands pays de chasse, de l'autre côté du soleil. Et l'on se laissera persuader par ces paroles tombées des lèvres du chef de famille, car la vie du sauvage, impatient du joug, se règle presque toujours par ces vieilles coutumes, défenses ou privilèges souvent bien absurdes. C'est ainsi qu'au lieu de jouir d'une liberté personnelle complète, comme on pourrait le croire au premier abord, le sauvage se laisse mener par des songes qui constituent parfois une tyrannie épouvantable.

Ces peuples, si réfractaires à toute autorité et à toute organisation, avaient cependant un profond sentiment de justice, mais il serait inutile de vouloir chercher chez eux un appareil judiciaire quelconque. Chacun y vengeait soigneusement ses torts avec l'appui de ses proches. C'est le droit du plus fort. Ainsi, on reprendra au voleur tout ce qu'il a volé, et pour le punir on lui enlèvera tout ce qui lui appartient : haches, chaudières, provisions, vêtements, et on le laissera nu comme ver, lui, sa femme et ses enfants.

Les Hurons, cependant, avaient établi au sujet du vol, certaines règles qu'il est bon de rappeler ici, car les monuments

de législation qui nous ont été laissés sur les anciennes tribus canadiennes, sont assez rares.

Tout objet perdu ou égaré, retrouvé par qui que ce soit, est la propriété de l'inventeur. Il n'y a vol que lorsque l'objet est pris dans la cabane. Celui qui a été volé et qui trouve sa propriété entre les mains d'un tiers, n'a pas le droit de s'en emparer, mais il doit d'abord interroger le détenteur. Qui vous a donné cela dit-il ? Si la personne interrogée ne peut répondre immédiatement, elle est convaincue du vol. Si elle répond qu'elle a reçu cet objet d'un tiers, elle doit donner le nom.

Alors la victime du vol va trouver la personne indiquée, et elle poursuit son enquête jusqu'à ce qu'elle trouve quelqu'un qui ne puisse indiquer la source de sa propriété.

Chez les sauvages, le meurtrier n'est pas puni de mort. Les parents du défunt s'adressent à tout le village, et ce dernier doit compenser par des présents la perte que la famille a subie. C'est le public qui donne satisfaction pour les crimes de l'individu. Le meurtre a rejailli sur la communauté, c'est elle qui paye. En un mot, le crime seul est puni et non le criminel. Chacun paye sa part de dédommagement, sans y être obligé, mais il est convenu que l'on doit supporter également les fardeaux publics dans l'intérêt de la communauté.

Chez les Hurons, c'était l'habitude de donner trente présents pour un homme assassiné et quarante pour une femme. La femme, disaient-ils, ne peut se défendre et sa faiblesse doit être protégée. Du reste, c'est elle qui peuple le pays, et sa vie est plus précieuse à la communauté. La pénalité était plus forte lorsqu'il s'agissait du meurtre d'un étranger, parce qu'alors on pouvait craindre que le commerce n'en fût affecté ou que la guerre se déclarât.

Si les parents du mort se vengeaient en tuant le meurtrier, ils devaient, à leur tour, faire des présents au village auquel appartenait ce dernier.

Le missionnaire du Perron (1638) a posé la règle qui domine la justice du sauvage. C'est celle-ci : Tous les torts doivent se satisfaire par des présents. A part cela, les particuliers ne sont assujettis à aucune loi.

———

III

Propriété du sol. — De la communauté. — Territoires de chasse et champs de culture.

Le baron de Lahontan dit, dans ses dialogues d'Adario, que les sauvages du Canada ne savaient pas la distinction entre le tien et le mien, c'est à dire qu'ils ignoraient toute notion de propriété. C'est là une de ces nombreuses exagérations du fameux voyageur basque qu'il importe de relever.

Sans doute que pour ces peuples qui vivaient de chasse et de pêche, le territoire occupé par eux n'avait de valeur que comme lieu de recherche de la nourriture. Cependant, si, pour eux, comme dans la plupart des sociétés pastorales, le sol n'était pas l'objet d'une appropriation personnelle, il était du moins une propriété collective. Tous y avaient une part égale et indivise. Chacun avait le droit d'y faire la chasse ou la pêche, d'en tirer sa subsistance, pourvu qu'il ne fît pas de tort à son voisin et que cela fut dans les limites qui lui avaient été assignées.

Il faut admettre toutefois que la forme de la propriété individuelle avec laquelle nous sommes familiarisés, qui a dominé et qui domine encore dans tous les pays civilisés, avec seulement des variations sans importance, fut toujours ignorée des sauvages nomades. Chez nous, la propriété, c'est le droit de jouir et de disposer de la chose qui nous appartient de la manière la plus absolue. C'est le *Jus fruendi, utendi et abutendi* des Romains, entraînant avec lui le droit de disposer après la mort. Il ne faut pas prêter aux sauvages de ces idées abstraites. Il use et abuse du bien qui lui tombe sous la main, non pas parce qu'il lui appartient, mais parce qu'il y trouve sa satisfaction ou sa jouissance immédiate. Il ne songera jamais à mettre ce bien en valeur pour augmenter son avoir ou à le conserver pour ceux qui viendront après lui. Pour le sauvage, le fonds de la terre, par exemple, si passionément convoité par le paysan, ne dit rien. Il n'y voit que la forêt qui y pousse, la forêt où il peut tuer des fauves, tailler des flèches et des avirons, fabriquer des canots. Il n'a jamais songé à tenir par lui-même une parcelle du sol, ou à le faire tenir par un autre en son nom. Je parle là du nomade.

Aussi, quand les premiers Français vinrent habiter les bords du Saint-Laurent, ils n'achetèrent pas des sauvages les terres qu'ils se proposaient de coloniser, et ceux-ci ne firent aucune réclamation. Il n'y a rien dans notre histoire qui ressemble à ces traités que conclurent les premiers colons de la Nouvelle-Angleterre avec les indigènes de ces régions.

La vie sédentaire fixant l'homme au sol l'immobilise dans sa tribu. Celle-ci devient une expression géographique. Le sauvage nomade, lui, n'a pas l'idée de la patrie avec le cortège des sentiments qu'elle inspire et des devoirs qu'elle impose. Le coin de terre où il a déposé ses morts, ne le retient pas non plus. Il suivra les fauves dans leurs pérégrinations à travers les bois, ou il descendra au bord des rivières, alors que le poisson donnera. C'est la faim ou la nécessité qui le pousse. Il n'a pas d'attache au sol. S'il garde jalousement le passage des rivières qui conduisent au territoire qu'il occupe, d'une façon si éphémère pourtant, s'il exige un tribut ou droit de passage de ceux qui veulent y pénétrer, c'est que les voyageurs peuvent le troubler dans sa jouissance et il en exige compensation. C'est une règle de droit sauvage bien connue. Les anciennes tribus rhénanes en faisaient autant.

Le territoire de chasse, voilà l'unité géographique qui caractérise l'habitat du nomade canadien. Comment ces territoires furent-ils distribués à l'origine? Dans le roulement des migrations préhistoriques, ils appartinrent sans doute aux premiers occupants. Puis, vinrent les guerres entre voisins — non pas de ces guerres de conquête suscitées dans le seul but de s'emparer du sol — ce dernier n'en valait pas la peine — mais des guerres pour se venger d'une injure reçue, d'un vol, d'un meurtre.

Les frontières de ces territoires sont indécises.

Tantôt elles s'accrochent aux flancs des montagnes, tantôt elles enjambent les vallées, tantôt elles suivent le cours capricieux des fleuves ou des rivières. Comment trouver des points de repère, quand les campements ont si peu de fixité et qu'ils se transportent à des centaines de lieues de distance sans laisser d'autres vestiges de leur passage que quelques troncs d'arbres calcinés, ou des ustensiles, ou des armes fabriquées de matière

périssable que les mousses recouvrent bientôt de leur végétation séculaire ?

Ce sont ces marches incessantes des familles errantes à travers les forêts, ce sont ces déplacements successifs des foyers qui rendent si difficiles aujourd'hui la localisation des anciennes tribus qui se partageaient le sol canadien. C'est ce qui explique encore le peu de monuments qu'elles ont laissés et le peu de précision des anciens cartographes.

Chez les nations sédentaires, comme la Huronne ou l'Iroquoise, l'on ne connait pas non plus la propriété individuelle, mais on y relève des traces sûres et certaines du communisme tribal ou encore mieux du communisme agraire. C'est le droit — le même — pour chacun des membres de la tribu ou de la communauté, à occuper temporairement une certaine portion du territoire du groupe. Chaque famille a son champ qu'elle cultive, qu'elle ensemence, où elle récolte. Elle peut y employer tous les autres moyens de production nécessaires à son exploitation privée. Cependant, le fonds de ce champ appartient à la communauté. Et ce que l'usufruitier en a fait sortir, par son industrie, dans certains cas, doit aussi retourner à la masse. C'est ainsi que chaque cabane est obligée de fournir sa part de maïs pour nourrir les orphelins et les vieillards qui sont incapables de travailler. D'autrefois, on voit les anciens s'assembler pour convenir ensemble de quelque contribution à imposer à la bourgade dans un but d'intérêt public. Par exemple, en 1637, un collier de porcelaine ayant été volé au truchement Etienne Brûlé, chaque habitant du bourg dut payer sa part de restitution. Les Iroquois avaient des nations qui leur payaient tribut, et ce tribut se répartissait également sur chaque habitant du bourg qui y était tenu.

Lorsqu'on a soutenu, pour la première fois, ces dernières années, que les anciennes sociétés, même à l'état agricole, avaient pratiqué très longtemps le régime de l'indivision du sol, qu'elles avaient longtemps cultivé en commun, et qu'elles n'étaient passées au régime de la propriété privée que tardivement et par degrés, cette théorie nouvelle sur les origines du droit de propriété en surprit plusieurs. M. Fustel de Coulanges, pour sa part, prouva dans une série de savantes études que cela était faux historiquement chez les Grecs, les Romains et les Francs.

Mais, pour répondre victorieusement à la nouvelle théorie, encore aurait-il fallu connaître avec exactitude et précision non seulement la Grèce et Rome, mais encore l'Egypte, les vieux Germains et les Slaves, les Tartares et les Arabes.

Posons la question carrément : l'humanité tout à fait primitive et encore à l'état sauvage a-t-elle connu la propriété ? Lorsque les hommes étaient chasseurs ou pasteurs, il était à peine possible que l'idée de la propriété du sol fut conçue par l'esprit.

Il est sûr que, chez les Peaux-Rouges de l'Amérique, nous avons de nombreux monuments pour le prouver, dans le régime d'indivision qui régnait, la terre appartenait à toute la tribu ou à tout le peuple, sans distinction d'individus ni de familles. Pour la mise en pratique de ce régime, deux procédés étaient employés : ou bien, tous cultivaient en commun et se partageaient la récolte suivant le nombre de bras qui avaient travaillé ; ou bien, c'était le sol qui était partagé, soit annuellement, soit à des intervalles périodiques : chacun cultivait son lot et en jouissait, puis on changeait de lot au terme fixé. Dans l'un et l'autre cas, ni l'indivision ni la famille n'assurait un droit de propriété ; la vente de la terre était inconnue ; il n'y avait pas plus d'hérédité qu'il n'y avait de testament. Et, lorsqu'on ne rencontre chez un peuple, ni le testament, ni l'hérédité, ni la vente, et qu'on y voit au contraire un partage périodique du sol et un partage fréquent des récoltes, ce peuple évidemment pratique le régime de la communauté foncière.

IV

Du droit familial. — Mariage. — Etat social de la femme. — Autorité paternelle. — De l'hérédité.

Quelle situation occupe la famille au point de vue de la propriété ou de la transmission des biens chez les nations sédentaires de l'Amérique du nord ? Voici ce que nous savons des Hurons. Ces sauvages ne se mariaient jamais dans la parenté, à quelque degré que ce fut, en ligne directe ou collatérale, mais ils cherchaient toujours de nouvelles alliances. Contrairement à ce qui se passe en France, où un père en mariant sa fille lui

assigne une dot, chez les Hurons, c'est le futur époux qui donne une dot au père de la fille qu'il désire en mariage. Dans notre droit moderne, la femme doit suivre son mari partout où il va habiter. Qui prend mari, prend pays. Chez les Hurons, l'homme va demeurer dans la maison de sa femme et il devient comme un membre de la famille de cette dernière, tout en y restant étranger. Il en est de même chez les Iroquois.

L'enfant prend le nom de sa mère. Il est du clan maternel. L'homme porte le nom de sa mère et c'est par sa sœur que son nom se perpétue ; ses enfants n'ont pas son nom, tandis que ceux de sa sœur l'ont. La filiation maternelle ou utérine est la base du clan, lequel réunit les descendants par les femmes d'un même ancêtre maternel.

Le père n'a pas grand rôle chez les peuples iroquois et hurons, au temps de Charlevoix ; il est presque un étranger pour ses enfants. Les dignités et les successions se transmettent par les femmes. C'est le fils de la sœur qui succède et, à son défaut, le plus proche parent en ligne féminine.

Lafitau, qui a plus particulièrement étudié les mœurs iroquoises, raconte que les mariages se font de cette manière, que l'époux et l'épouse ne sortent point de leur clan pour fonder une famille et une cabane à part. Chacun reste chez soi, et les enfants appartiennent aux familles où ils ont été engendrés ; ils sont censés de la famille et de la cabane de la mère, et non point de celle du mari. Les biens du mari ne vont pas à la cabane de sa femme, à laquelle il est lui-même un étranger.

Parmi les Hurons, les neveux du côté de la sœur succèdent à la charge de leurs oncles, et les petits biens des sauvages se donneront plutôt aux amis du défunt qu'à ses enfants.

La paternité, disent les légistes modernes, est un fait occulte, enveloppé dans le mystère de la conception. Elle n'est et ne sera jamais qu'un acte de confiance. La loi, en cette matière, a suppléé à l'impossibilité d'une démonstration matérielle par une probabilité qu'elle élève au degré d'une présomption juridique, faisant foi dans la généralité des cas, et elle a reproduit la règle du droit romain : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant.* C'est dans la vertu de l'épouse que le législateur a trouvé une certitude morale irréfragable.

L'exclusion si caractéristique des enfants du mari à sa

succession au bénéfice des enfants de sa sœur que l'on trouve chez les sauvages Hurons et Iroquois, a valu aux femmes de ces derniers, de la part de certains commentateurs, un certificat d'immoralité qui n'est pas justifié.

Ce n'est pas, comme on l'a écrit, parce que les sauvages doutaient de la vertu de leurs femmes, qu'ils léguaient leurs biens aux enfants de leurs sœurs. La raison en est tout autre, et elle est simple. Il suffit de se souvenir que c'est la filiation utérine qui constituait le clan, et que ce sont les enfants nés de la sœur qui perpétuaient le nom des ancêtres (1).

Voilà les quelques formules de droit public et de droit privé, qu'à l'aide des relations des missionnaires et des voyageurs, on peut dégager de la vie sociale et domestique des aborigènes qui habitaient la Nouvelle-France, quand nos ancêtres vinrent s'y établir.

Sans doute que, depuis trois siècles écoulés, les races dont nous venons de parler ont subi bien des évolutions. C'est en parcourant les mémoires que les Pères Oblats publient depuis tantôt cinquante ans, que l'on pourrait le mieux saisir les transformations qui se sont opérées parmi les rejetons de ces grandes races, pour la plupart maintenant disparues. Forme de gouvernement, habitat, relations domestiques : tout a changé dans le concept des enfants des bois sous l'influence de ces ouvriers infatigables. Il ne reste plus, pour bien dire, au milieu de tant de ruines, que le régime de la propriété collective qui soit encore debout.

---

(1) Le plus ancien droit des gens contient des règles qui surprennent d'abord et qui s'éloignent singulièrement du droit des sociétés modernes. Nous venons de voir dans le texte comment se faisait la transmission des biens chez les Hurons et les Iroquois. C'est tout le contraire qui avait lieu chez certaines nations primitives de l'Asie. Là, le patrimoine passait au fils sans que la fille en eût sa part. Si un homme mourait sans enfants, la succession appartenait à son frère et non à sa sœur, aux enfants de son frère et non pas aux enfants de sa sœur.

Ces règles, qui paraissent bizarres à notre esprit, ont eu sans doute leur raison d'être ; jamais le droit n'est affaire de caprice. C'est à l'historien à chercher quel est le principe qui les a engendrées, quelle est la liaison d'idées qui leur a donné naissance.

Les Peaux-Rouges du Canada, soumis à nos lois pénales, ne relèvent pas encore de notre droit civil. Les gouvernements les gardent en tutelle. Et ceux que nos aïeux saluaient du doux nom de *frères*, ne sont encore que des mineurs, incapables de posséder individuellement, ou d'aliéner, ou de jouir dans sa plénitude entière de ce sol dont nous les avons dépouillés.

LES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE
ET L'ART MUSICAL

PAR ERNEST GAGNON
Docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada

A proprement parler, on ne trouve aucune trace d'art musical chez les sauvages de la première période des découvertes américaines. Les « bons accords » des chants brésiliens dont parle Jean de Léry, les « chansons » des Souriquois mentionnées par Marc Lescarbot, et même le chant illinois noté par Jolliet ou Marquette dans leur célèbre voyage de 1673, ne constituent nullement des témoignages attestant l'existence d'un art véritable chez les anciens Indiens d'Amérique (1). Ce ne fut que sous l'influence tonale de la musique des Européens que les chants de nos indigènes prirent une forme rythmique et modale voisine de l'art, sinon tout à fait artistique.

Cette influence s'accrut rapidement. On peut s'en convaincre en visitant certaines « bourgades » de la province de Québec où l'empreinte musicale européenne est, depuis déjà assez longtemps, fortement accusée.

La musique ne devient un art qu'avec la civilisation. Ce serait se montrer bien naïf que de prendre à la lettre les fictions des romanciers européens à l'endroit des chants des Indiens de jadis. Et l'autorité des compositeurs ne vaut pas plus que celle des romanciers en ces matières. Ce ne sont pas les chants montagnais signalés par le Frère Gabriel Sagard qui ont inspiré Félicien David lorsqu'il écrivit son « chœur des sauvages » et son chant de « la mère indienne » ; ce ne sont pas non plus les

(1) Voir : LAFITEAU — *Mœurs des Sauvages Amériquains*, Paris, 1724 ; LESCARBOT — *Histoire de la Nouvelle-France*, édition Tross, vol. III, pp. 655 et 1656 ; — *Relations inédites de la Nouvelle-France*, édition Douniol, vol. II, pages 270 et suivantes.

cinq pauvres notes brésiliennes données par Jean de Léry qui nous ont valu le « chant du mysoli » et le chant du « Grand Esprit des bois » de la *Perle du Brésil.*

Quant à « l'*hymne* de l'Iroquois scalpant son ennemi (1) », c'était simplement un cri strident, un hurlement affreux, court, aigu, féroce, absolument dénué de caractère musical.

Les chants et les danses de nos sauvages étaient toujours accompagnés d'un instrument bruyant, nullement mélodique, appelé *chichikoué* ou *chichigouane* par les indigènes, et *chichiquois* par les Français. Si l'instrument était de grande dimension, on l'appelait *mitchichigouane* ou *machichiquois.* C'était, le plus souvent, une corne de bœuf ou de bison, remplie de petits cailloux, que l'on agitait à intervalles réguliers et rapprochés pendant toute la durée du chant ou de la danse. Chez les Iroquois, c'était quelque fois une petite citrouille creusée, séchée, puis remplie de cailloux ou d'osselets et fixée au bout d'un bâton (2). Nos sauvages se servaient aussi de tambours qui jouaient un grand rôle dans leurs magies ou tabagies (3).

Nicolas de La Salle, racontant le voyage de Cavelier de La Salle et de ses compagnons à l'embouchure du Mississipi, en 1682, et la visite qu'ils firent d'une bourgade d'Akanséas, s'exprime ainsi : « Les chefs et les guerriers ont des gourdes pleines de cailloux et deux tambours... Les premiers commen-

(1) Octave Crémazie.

(2) « Les Brésiliens font leur rhombe d'un certain fruit qu'ils nomment *Maraca*, qui est de la grosseur d'un œuf d'autruche. Ils percent l'écorce de ce fruit lorsqu'il est sec, et, l'ayant vidé, ils le remplissent de petites pierres, ou bien de grains de leur bled d'Inde. Ils en bouchent les ouvertures en passant au travers un bâton d'un pied et demi de long, qui leur sert à le tenir et à l'agiter ; enfin ils l'ornent de plusieurs belles plumes de diverses couleurs. Thévet, Hiérome Staad et le sieur de Léri, qui nous ont donné les premières relations des mœurs des Brésiliens, paraissent persuadés que ces peuples regardent ces *Maraca*, ou *Tamaraca*, comme une espèce de divinité ; qu'ils les honorent d'un culte religieux ; qu'ils s'en servent dans toutes les occasions où la religion a quelque part ; que chaque ménage a le sien, à qui il offre constamment des offrandes ; et surtout que leur usage est tellement consacré à la Divination que ces sauvages semblent croire que ces *Maraca* sont le siège, le lieu de résidence de l'esprit qui les inspire et qui de là leur parle d'une manière claire, distincte, et leur fait savoir toutes ses volontés. » — LafitEau : *Mœurs des Sauvages Amér iquains*, volume I, page 211. Paris, 1724.

(3) Voir : Lejeune, — Relation du Canada pour l'année 1634. Voir aussi : Sagard, — *Histoire du Canada*, page 474. Paris, 1636.

cèrent une chanson qu'ils accompagnèrent du carillon de leurs gourdes. Ceux-là ayant fini, d'autres recommencèrent la même chose ; puis ceux qui ont fait de belles actions vont frapper avec un casse-tête un poteau planté au milieu de la place. Et ayant conté leurs prouesses, ils donnèrent des présents à M. de La Salle, pour qui ils faisaient fête. Si quelqu'un, en frappant, disait des menteries, celui qui le saurait irait avec une peau essuyer le poteau, et dirait qu'il essuie la menterie. »

Nos sauvages nomades actuels de l'Amérique du Nord ont conservé avec une fidélité remarquable les traditions antiques relatives aux pantomimes (danses) et aux chants qui en étaient l'accessoire obligé. Lisez les récits de toutes les fêtes indiennes consignées aux premières pages de nos annales historiques, et vous pourrez croire qu'il s'agit de scènes modernes ayant pour acteurs des sauvages de notre Nord-Ouest canadien.

Dans les anciennes provinces de la confédération canadienne, on voit, au dix-neuvième siècle, apparaître, chez les sauvages, quelques instruments de musique européens, ou de forme européenne. Le Père Choné, S. J., a entendu, en 1844, des Otchipoués des îles Manitoulines jouer d'une espèce de flûte appelée « papignan ». On lira avec intérêt l'extrait suivant d'une lettre de ce missionnaire :

(Extrait d'une lettre du P. Choné, S. J.)
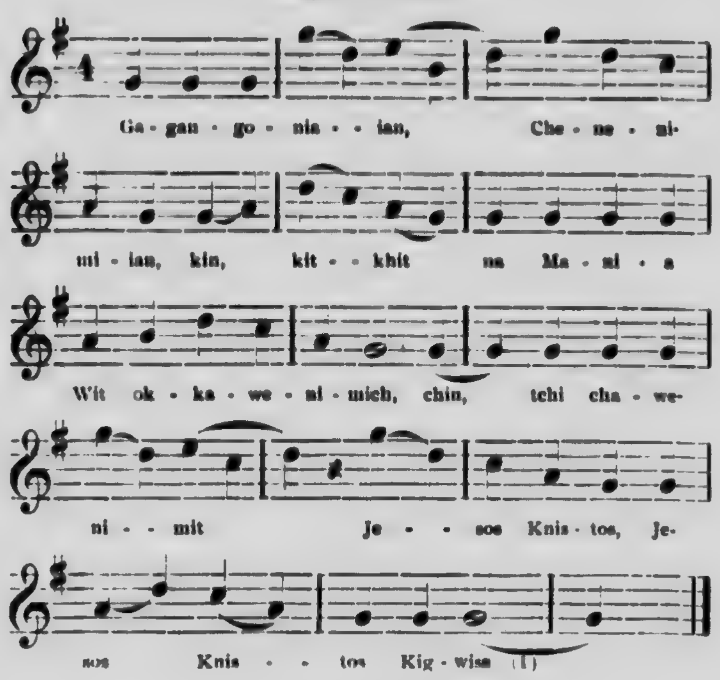
« De Ste-Croix, grande île Manitouline,
22 janv. 1845.

« Je veux vous donner un autre chant qui est vraiment sauvage ; c'est le seul que j'aie entendu jusqu'ici. Ils le jouent sur une espèce de flûte de leur façon. Voici comment je l'ai eu. Quand les sauvages se sont réunis au mois d'août dernier pour les présents, nous avons suivi nos chrétiens à deux lieues et demie d'ici, où nous sommes restés campés quinze jours sous la tente. Quand je n'étais pas retenu dans ma tente, je visitais les sauvages, et un jour ayant entendu le son d'un *papignan*, j'entrai dans la loge où ils chantaient : c'étaient des infidèles. Je les fis jouer, leur témoignant le désir d'avoir leur chant. Je le copiai et le chantai ensuite... Ils voulurent tous voir ce que j'avais

écrit ; ils s'extasièrent de me voir chanter comme eux sur des points ; ils ne pouvaient revenir de leur étonnement. Chante donc encore, disaient-ils. — Eh bien ! je vais chanter ; cette fois, mon Révérend Père, ce sera pour vous, et j'y adapterai, comme je pourrai, des paroles à Marie, pour l'intéresser à notre sort :

Chant des Otchipoués.

Noté par le P. Choné.



(Traduction)

« Toi qui es vierge, toi qui me fais charité, toi Ste Marie, « aide-moi dans mon esprit, afin qu'Il me fasse charité, Jésus-« Christ, Jésus-Christ, ton Fils ».

(1) On remarquera que la lettre *r* est remplacée par la lettre *n* dans la langue des Otchipoués. Le Père Choné écrit *Mania* pour Maria, *Knistos* pour Christus.

« Il y a dans ce chant — continue le Père Choné — quelque chose de langoureux et de triste. Je ne saurais définir l'impression qu'il produisit sur moi, lorsque, de loin, j'entendis ce son s'échapper d'une loge du camp. C'est vraiment l'enfant de la forêt qui, dans son oisiveté, chante son malheur sans y penser. Il semble que ces *accords* (1) voudraient s'élever jusqu'à la joie, mais ils retombent de suite dans la langueur, et le pauvre sauvage, dans son impuissance, se plaît à répéter l'expression plaintive d'un regret dont il ignore l'objet (2) ».

Bien avant le commencement du dix-neuvième siècle, les indigènes se servaient d'instruments mélodiques de forme européenne dans les parties de l'Amérique les plus anciennement explorées et colonisées.

Chez les Indiens du Canada, en général, les chants sont agrémentés d'une foule de petites notes, d'intervalles minuscules faisant cortège aux notes principales, d'inflexions nasales et de heurts impossibles à noter. En approchant de nos villes, ces singularités disparaissent peu à peu : les Indiens sont devenus des Métis ; quelques-uns chantent encore dans la langue de leurs pères, mais cette langue elle-même n'est plus celle de toutes les conversations dans les familles.

∴

Les chants religieux des Indiens actuels de la province de Québec sont principalement des adaptations sur les mélodies grégoriennes ou des airs de cantiques français. C'est ainsi que les Iroquois de Caughnawaga et du lac des Deux-Montagnes chantent, dans leur propre langue, une version bien conservée de quelques-uns de nos chants liturgiques traditionnels. Leurs livres de chant, en notation carrée, sont intéressants à consulter, de même que ceux des Micmacs de Ristigouche, des Montagnais

---

(1) Le lecteur musicien se rendra aisément compte de l'impropriété de ce terme. Il ne peut y avoir « accord » que s'il y a union simultanée de plusieurs sons différents.
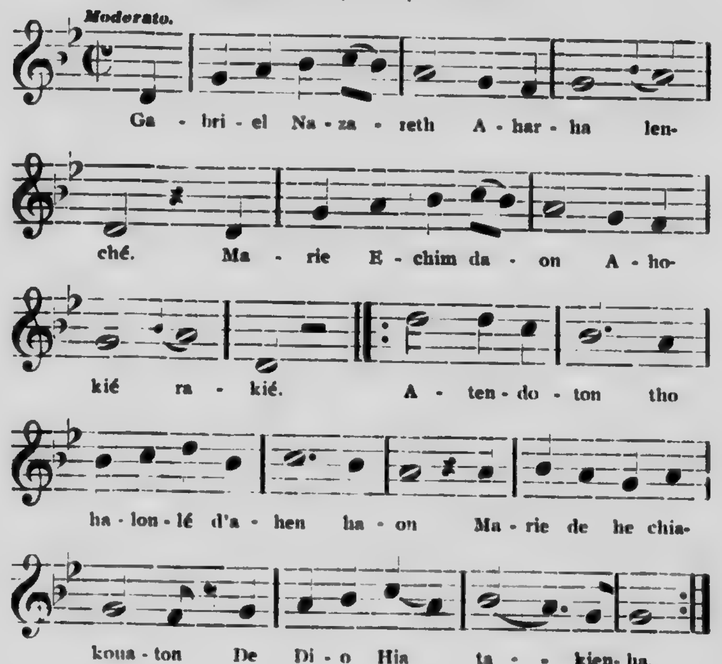
(2) Document communiqué par le R. P. A. Melançon, S.J. Un autre chant des Indiens des îles Manitoulines, noté par le Père Choné, n'est qu'une version à quatre temps, singulièrement ornée et attifée, du *Grand Dieu sauvez le Roi!* composé par Lulli pour Louis XIV, et devenu depuis le *God save the King!* des Anglais.

du lac Saint-Jean et de Betsiamis, des Abénaquis du lac Saint-Pierre, des Hurons de la Nouvelle-Lorette, — ouvrages dus au zèle, à la patience et aux études linguistiques de missionnaires français.

A Lorette on chante des cantiques en langue huronne dont la musique est absolument française. M. Julien Tiersot, du conservatoire de Paris, a reconnu un air breton dans le cantique suivant, qui lui fut chanté par Madame Sioui, — *Sandiessa*, le rossignol, — du village huron :

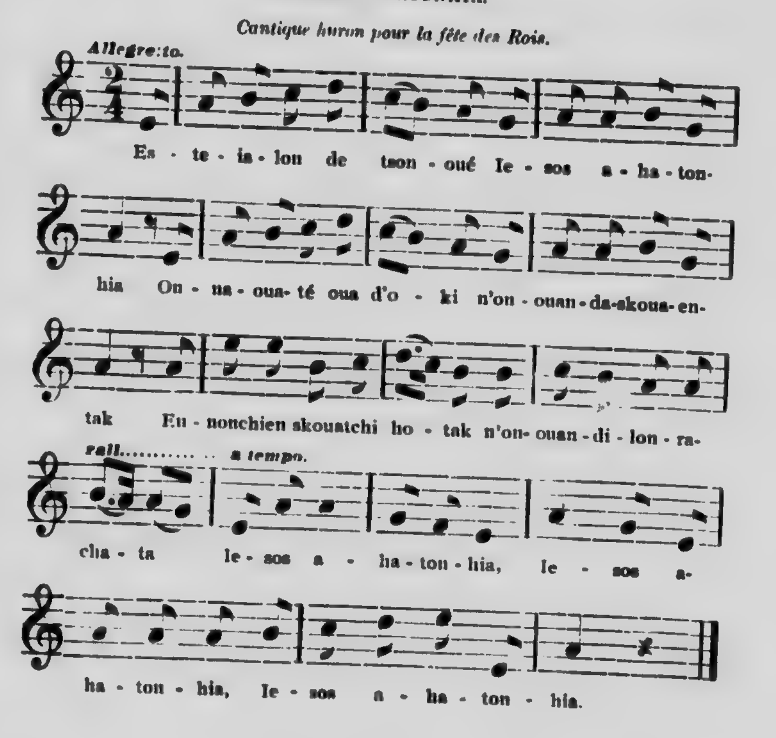
GABRIEL NAZARETH.





Assurément rien n'est plus français que cette musique, qui est presque trop correcte dans son archaïsme et n'a de saveur

locale que grâce aux paroles et aux timbres des voix. Un autre cantique plus populaire encore, est celui-ci, que M. Ernest Myrand a déjà publié dans son ouvrage si vibrant et de facture si personnelle intitulé : *Noëls anciens de la Nouvelle-France.*
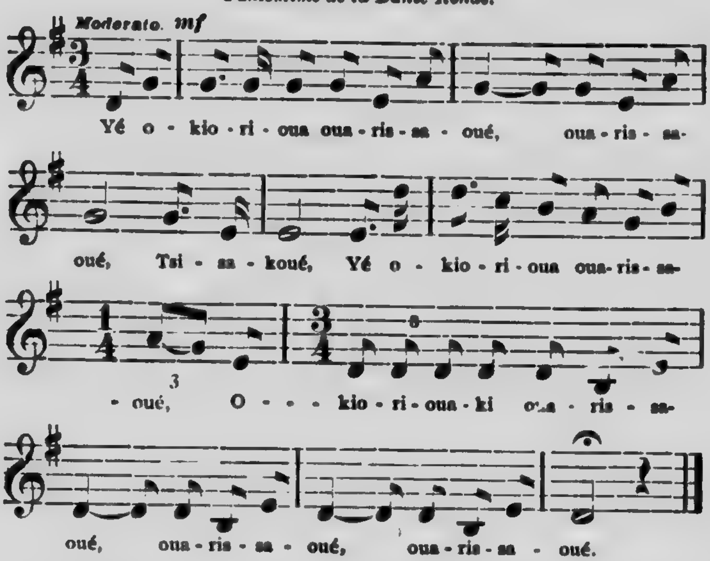


*
* *

Les chants profanes de nos « sauvages » de la Nouvelle-France de jadis, tout en ayant subi les influences tonales dont j'ai parlé plus haut, ne sont pas sans originalité. J'en donne pour exemple les deux chants que voici, qui m'ont été répétés récemment par une métisse huronne :

Chant profane huron.

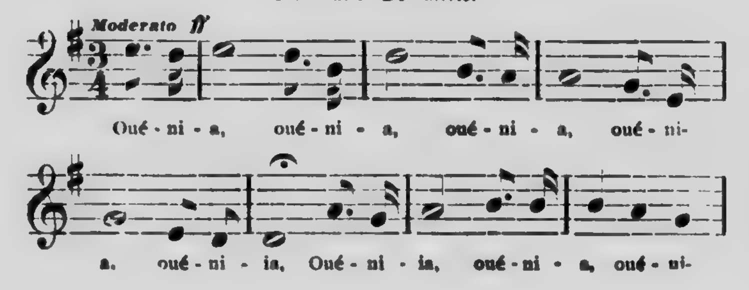
Pantomime de la Danse Ronde.

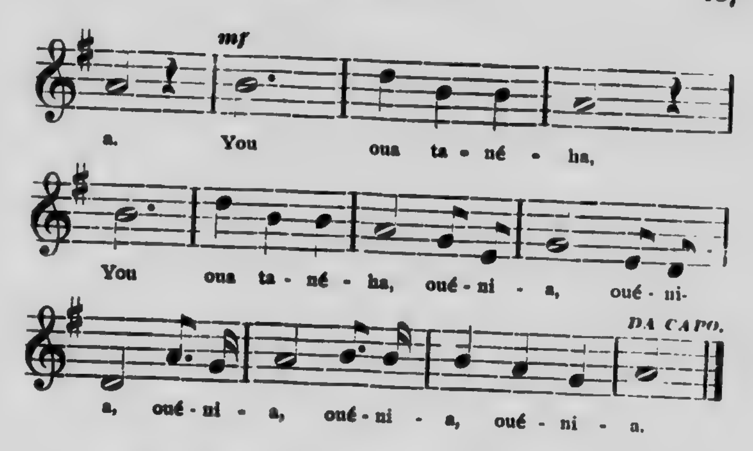


Dans le chant si original qui précède, chaque battement du chichigouane représente la valeur d'une « croche ». Le chanteur ne s'astreint jamais absolument à la mesure ; il ajoute des silences ou des points d'orgue où cela lui plaît, et respire plus ou moins longuement, de temps à autre, à sa fantaisie ; mais les battements du chichigouane continuent toujours à se faire entendre sans interruption et à intervalles réguliers.

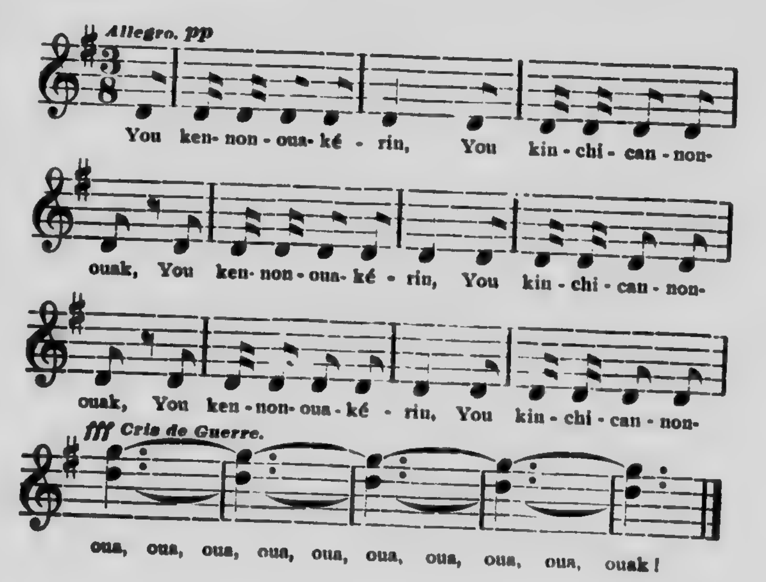
Autre Chant Huron.

Danse de la Découverte.





On recommence ce chant indéfiniment pendant que l'on improvise une pantomime au bruit régulier des chichigouanes ; puis le danseur fait signe qu'il a découvert un ennemi. On chante alors à demi-voix, jusqu'à l'explosion finale des cris de guerre :



Lancez une note très forte, en fausset, et frappez en même temps à plusieurs reprises sur votre bouche avec la main : vous aurez le cri de guerre des sauvages.

On trouvera quelques autres chants profanes hurons dans l'ouvrage très documenté de M. l'abbé Lionel Saint-George Lindsay intitulé : « Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France ».

Ces chants sont de beaucoup supérieurs à ceux de l'époque des premiers explorateurs, — fragments à peine rythmés, inséparables de pantomimes des plus primitives.

Lorsque le savant voyageur suédois Peter Kalm visita la Nouvelle-France, en 1749, les Hurons de Lorette étaient déjà très francisés. Il est étonnant qu'il reste encore aujourd'hui des vestiges de leur origine indigène. C'est par leurs chants et la nature de leurs occupations, et non par leur langage, que ces métis se distinguent de la population française environnante.

Il y a quelques années, un Huron des bords du lac Erié vint faire visite aux descendants des familles décimées de la tribu qui furent conduites, vers 1650, par le Père Paul Ragueneau, dans le voisinage de Québec. C'était un beau jeune homme au regard d'aigle, aux cheveux très noirs, qui parlait exclusivement l'anglais. A Lorette, il fut l'hôte du « guerrier » Paul Picard—Tsaȣenhohi, — qui, lui, parlait le français et l'anglais, mais savait à peine quelques mots de la langue huronne. Après les premiers épanchements, le Huron de la province d'Ontario finit par dire qu'il était avocat.

— Et moi, répliqua « Tsaȣenhohi », je suis notaire.

J'ignore si, en cette circonstance, on fit résonner les chichigouanes ; je sais seulement que, dans le salon du guerrier-notaire, il y avait un piano !

SOME SUGGESTIONS

IN REGARD TO

PRIMARY INDIAN MIGRATIONS

IN NORTH AMERICA

BY CYRUS THOMAS

Man having found his way into the New World, in which it is conceded he was not autochthonous, food and time were sufficient to spread population from ocean to ocean and from the arctic regions to the tropics. In what manner was this accomplished? The movements by which it was, as we now know, fully accomplished belong, of course, to the far distant and hidden past, hence any conclusion in regard thereto must be very largely theoretical, yet, as we think, not wholly without data bearing on the subject.

As the object of this paper is to offer some suggestions as to these primary migrations, this must necessarily be done chiefly without argument, as time will not permit us to present in detail and discuss the data which seem to bear upon the subject. Although extravagant theories are usually more attractive than those which are conservative, we prefer to keep in the latter class; hence we consider it safest to proceed upon the theory that man's appearance in North America — to which the present paper is limited — was most likely in post-Glacial times. At any rate, the only movements to which any existing data can refer must have been post-Glacial. It is therefore unnecessary, for our present purpose, to bring into the discussion Glacial or pre-Glacial man.

Although we are inclined to believe that one point of original entry, and perhaps the principal one, was on the north-west

coast, this opinion is based largely on the evidence in regard to the chief trend of migration and the physiographic conditions.

In studying the subject of primary migrations, we must disabuse our minds of the idea that these movements were similar to those of marching armies or to the migration of Israël from Egypt to Canaan. Lord Averbury has remarked that « the geographic distribution of the various races of man curiously coincides with that of other races of animals, and there can be no doubt that he originally crept over the earth's surface little by little, year by year, just, for instance, as the weeds of Europe are gradually creeping over the surface of Australia ».

It is generally admitted that primary migration, when the only obstacles to be overcome were physical difficulties and wild beasts, were largely governed by the food quest, growth of population and pressure of numbers being much later incentives to movements. The process was a slow one, and the stoppages long; as the ball of snow increases in size, so the slowly moving lines gradually increased in numbers as they proceeded, clans growing into tribes, which in turn sent offshoots on other lines.

If man first appeared on the American continent after the close of the Glacial epoch, it is safe to assume that he was not in the lowest stage of culture; and if he came by Behring strait, or any point on the extreme northwest coast, he must have known the method of, and been equipped with the means of, obtaining food in the Arctic region. He must also have known how to clothe and otherwise protect himself against the rigors of the severe climate of that region. A higher degree of culture is required to exist in the habitats of the Eskimo than in the tropical regions, where nature furnishes spontaneously to the hand food sufficient for existence, and where clothing is a mere question of taste.

If entrance was at some more southern point where ocean navigation was necessary, the knowledge of seafaring and vessel building implied thereby would indicate a degree of culture somewhat above the lowest grade of savagery. Hence, under any theory as to the point of entry in post-Glacial times, the inference is that man at that date was not in the lowest stage of savagery.

The character of the primary movements was governed to

some extent by social organization, as they were limited to some extent by clan or gentile lines if these had, as we may suppose, come into existence. As marriage was no doubt prohibited within the social or family group, it may be assumed that two of these social groups, or parties from two or more of them, kept together or within reach of one another. Hence it is probable that the separating groups were determined chiefly by social organization. However, it may be assumed that social organization was as yet very loose — much like the lower castes of the Alaskan Dené.

Although inclined to the opinion that one point of original entry, and the chief one, at least in North America, was on the northwest coast, this supposition is not wholly speculative, but appears to be in accordance with the larger portion of the data that seem to have a bearing upon the subject, and is deduced therefrom. For example, it is now almost universally conceded, regardless of the opinion held with reference to the origin of the Indians, that the general trend of movements on the Pacific slope has been southward from the most remote date. Moreover this applies, with a few minor exceptions and short movements, to the people of all stocks of this western section which we know, from tradition, language, or other data, have changed location in the past. It must also be admitted that, so far as post-Glacial geographical conditions are concerned — which conditions have remained comparatively unchanged — the northwest coast offers the easiest point of ingress to a people in the stone age, not capable of ocean navigation nor advanced in culture above the upper status of savagery.

Another item in the physical condition of North America, which has played a much more important part in determining the two chief lines of primary migration, is the vast treeless and semi-desert belt extending north and south on the east side of the Rocky Mountain range from the Rio Grande, bordering Mexico, to the Saskatchewan river in British Columbia. The semi-desert plains of this belt have been a greater barrier in prehistoric times to transverse migration than the highest and most rugged ranges of the great Cordilleras. There may be some who will be disposed to question this statement; nevertheless, I am sure that an unbiassed study of all the data relating

thereto will convince them of its correctness. It is yet an unsettled question as to the date at which the buffalo appeared on these plains in sufficient numbers to attract attention. However, time will not permit us to present the reasons for the above statement, which is therefore given as a suggestion.

Before referring to specific movements, permit me to again declare that we must, in considering the primary migrations, disabuse our minds of the idea that these in any way resembled the marching of an army or the movements on the Asiatic steppes. They were slow outspreadings from certain initial points as population increased, creeping step by step along the lines of least resistance so far as these coincided with the lines of sufficient food supply. As the groups, small at first, thus proceeded, the tribes and stocks were slowly evolved. Brinton's idea of an « area of characterization », where the race characteristics were impressed indelibly, is inconsistent with what appears to have been the actual process. On the other hand, it is far more likely that the characters of a group moving slowly, and making long stops covering generations, were modified to a greater or less degree by environment as they passed from one physiographic type to another. Environment is a great modifier. It has been said that, had the Greeks lived elsewhere than in Greece, they would not have been true Greeks. Possibly, had the Shoshoni and Utes lived elsewhere than in their scattered mountain retreats, they would not have been Shoshoni and Utes; in other words, possibly the Aztecs of Mexico are modified Shoshoni. At any rate, we may thus impress our idea of the effect of environment in its broadest sense.

Language, together with other corroborating evidence, has proved to the entire satisfaction of philologists and ethnologists that the Navahos and Apaches of southwestern United States and northern Mexico are offshoots from the Athapascan group, whose home has been in northwestern British Columbia and Alaska as far back as history and tradition reach. That the movement has been southward from the Dené stem in the north, and not northward from the southern group, is not only conceded, but is evident from several items of proof which we can not give in detail at present.

When this Athapascan migration took place, and by what route, are yet unsettled questions, though it appears to be the prevailing opinion that the course followed was southward along the western border of the plains skirting the eastern mountain slope, being led onward by the shifting buffalo herds. This conclusion may, however, be seriously questioned, as other, though smaller, offshoots from the same stem are known to have made their way through the mountain passes to the coast in Washington, Oregon, and California, thus showing a tendency to cross to the western slope. Hence, notwithstanding the belief to the contrary, it is quite propable that one line of migration of the larger southern offshoots was across the eastern range from the headwaters of Missouri river, and thence southward through Utah and adjoining sections. There is, in fact, very little evidence that the buffalo exercised an important role in pre-Columbian times on the movement of population. This supposed influence is inferred from their importance in this respect at a later date.

The date of the arrival of these Athapascan offshoots in their southern homes is assigned by different authors to widely different periods, some bringing it down near to the first appearance of the Spaniards in the Pueblo region, while others carry it back many centuries before that date. The theory of the late appearance of the Navahos and Apaches in their southern habitats is based on the lack of reference to them as west of the Rio Grande by the chronicles of Coronado's expedition. However, this negative evidence seems to be overcome by the remains of ancient fortifications and the indications of various modes of defence in use in prehistoric times by the Pueblo tribes. Captain John G. Bourke and Dr. W. Matthews, who were familiar with the tribes of this southwestern section and the data relating to them, were of the opinion that the appearance of the Athapascan offshoots in the southwest was several centuries before the advent of the Spaniards. Dr. Farrand expresses the same opinion in his « Basis of American History », basing it upon the fact that « there has been time for the dialects to become widely differentiated from the language of the parent stock », and for the « cultures to change with the environments until there are but few phases to be recognized as common ». The most satisfactory

explanation of the data, therefore, is that the Navahos and Apaches were in this southern district long, perhaps many centuries, before the arrival of the Spaniards, though Coronado may not have encountered the latter west of the Rio Grande.

There is another item which may be mentioned in this connection, as it brings into the discussion another important linguistic group — the Shoshenean tribes. That the ancestors of these tribes entered the Cordilleran region of the United States from the northeast side thereof is now being gradually conceded, Gibbs having first brought forward the suggestion. Tradition finds them first in the region about the headwaters of the Missouri, from whence the Crows claim to have driven them. They seem to have come from the country about the upper Saskatchewan, and must have passed into the mountain region long before the discovery by Columbus. This is proven by the fact that Cabrillo met with Shoshoni bands on the southern coast of California in 1542; and that the Moqui pueblos were founded by a Shoshoni element fully a century, and possibly longer, before the date of Coronado's expedition. These facts, we would suggest, may have some bearing on the date of the advent of the Athapascan offshoots in this southern area. The relative positions of the latter and the Shoshoni, which seem to be corroborated by other data, indicate that the Athapascan tribes preceded the Shoshoni. As both groups in their progress southward must have passed over the region about the upper Missouri, the fact that as the Shoshoni disappeared therefrom the Crows entered and no mention is made of the Athapascan tribes, they must have passed before that date.

As the Shoshoni group is now classed on linguistic evidence in the great Nahuatlan family, the lines of migrations and descent of the divisions of the family, if traced back to the pristine home, must converge. In other words, the original home in America of the ancestors of the Aztecs, Opatas, and Pimas must have been the same as that of the Shoshoni, the latter forming the rearguard of the group as it slowly worked its way southward until the most advanced tribes reached the borders of Lake Nicaragua. What was the course and character of this movement? The first part of the question — the course — is not difficult to answer, as this is known by the early historic

position of the Nahuatlan tribes. The positions of the Shoshoni, Pima, Opata, Tarahumer, Yaqui, Cora, Aztec, Pipil, and other tribes of the group form the sign-posts which mark the route. But the second part of the question — the character of the movement — is a more difficult problem.

Notwithstanding the foregoing statement that the pristine home of the Nahuatlan group was probably in British Columbia, yet it is quite likely that no Aztecs ever inhabited that section, or any portion of the territory now embraced in the United States, or, if they did, only portions of the extreme south-western section. Tribes were formed during these slow primary movements. In the better food-supplying districts the group lingers and swells, but impatient elements push on, and, possibly gathering fragments from the same or other groups, form new tribes. It is therefore more than likely that the Aztecs, (or Mexicans, in the limited sense of Spanish writers) who at the time of the conquest formed the dominant nation of Mexico, originated as a separate tribe in the northern part of Mexico. When they reached the lakes of Anahuac, they were still a feeble folk as to numbers, and obtained permission to fix their home in the marshes through the claim of kinship rather than by force of arms. And substantially in the same way were no doubt the movements of other members of the same group. The chief line of migration seems to have been along the lower plateau west of the Sierra Madre range until the latitude of Jalisco was reached, where the main stream turned eastward, moving onward to the valley of Anahuac.

It is probable, however, that while in the region now included in Arizona and New Mexico the group divided, one portion, including Aztec element or predecessors, following the course indicated, while the other division, passing down the valley of the Rio Grande, entered northern central Mexico, becoming the Conchos, Guachichiles, Irritilas, and Zacateros, or, in other words, the mysterious Chichimecas.

Such, we imagine, was in general the course and character of the chief early movements of population on the Pacific slope by which the areas south to Tehuantepec were peopled. There were other lines and streams, as those of the Mayas, Zapotecs, etc., of which we can not speak at present; but what has been

stated will suffice to indicate our idea as to the early movements on the Pacific side, no line of migration crossing the plains from west to east south of the Saskatchewan. The curve in the eastern range of the Rocky mountains, and passes around the headwaters of the Missouri formed as we believe, the chief line of entry into the Cordilleras from British Columbia.

Without attempting to follow the movements of other groups on the Pacific side, we turn to the Atlantic section, which embraces the area from the Rio Grande and Gulf of Mexico northward to the Arctic region.

If we examine Major Powell's linguistic map published with the Seventh Annual Report of the Bureau of Ethnology, we see the distribution substantially correct as to the extent and positions of the linguistic stocks at the time the whites began to plant colonies on the Atlantic coast. From this it is apparent that in most cases, in this section, each group occupied a continuous area, that is to say, the individual groups are not in disconnected and scattered areas, which fact indicates (as Major Powell contended) that they were substantially sedentary, and also that the groups had not fully differentiated into distinct tribes when they first entered into their respective districts. Now, assuming that man first appeared in North America in the Post-Glacial era, certain conclusions necessarily result as to the migrations in the Atlantic section.

If the primary migrations which brought these several groups to their respective seats, as shown by the map, were from the eastern margin, that is, from the Atlantic coast, as some authors have contended, then the point of original entry must necessarily have been on the east coast, which, if in post-Glacial times, would be difficult to maintain. If it be claimed that these were not primary migrations, this will necessitate the supposition that the body or bodies forming the stem or nucleus wandered across the continent, and after the tribes and stocks were developed migrated westward to the interior seats which they were found occupying at the coming of the whites. Such a theory seems to be founded on an improbable basis; yet, strange to say,—at least it seems strange to me—it has been adopted by some able ethnologists.

Take, for example, the theory advanced by Dr. Horatio

Hale in regard to the origin and migrations of the Siouan tribes. He assumed that these tribes developed in the piedmont region of Virginia and the Carolinas, and from that section migrated to the west; he held that « Virginia and possibly the whole country east of the Alleghanies, from the Great Lakes to South Carolina », was occupied by Siouan tribes which had developed in this area. He indicated the antiquity of the occupancy by expressing the opinion that the Algonquins and Iroquois coming from the north found the Siouan tribes in possession of the eastern region, and gradually intruded themselves into their territory. He maintained the theory that the Siouan tribes of the west and northwest — Dakotas, Winnebagoes, Assiniboins, Osages, Omahas, etc. — were derived from this eastern group; in other words, that the great body of the stock found in the west moved from this eastern piedmont region, instead of the small body found there being an offshoot from the western group. This view seems to have been adopted by Brinton, Dorsey, Mooney, McGee, Farrand, and perhaps some others. As we disagree wholly with this theory, we will state briefly our reasons, but cannot occupy time to verify by quotations and full discussion. However, before presenting these reasons, we call attention to some singular statements which the attempt to maintain this theory led Dr. Hale to make.

It seems, notwithstanding his statement, that the stock probably developed east of the Alleghanies, that he believed the original germ or seed which formed the nucleus crossed over to the eastern slope from the Ohio valley. His theory, as expressed in his paper on the Tutelos, is that their appearance east of the range was due to the pursuit of the buffalo, especially up Big Sandy and down Cape Fear rivers — being, as he expressed it, « peculiarly a hunting race and the buffalo their favorite game. » As the Sioux became hunters of buffalo on the plains, especially after they obtained horses, *ergo*, they were especially buffalo hunters far back in prehistoric times where it is doubtful that these animals roamed at that early day. But this is not the only migration he bases on the movements of the buffalo, as he suggests that it is probable as they receded westward beyond the Mississippi the Siouan tribes followed them. It is unnecessary, however, to pursue this line further, although

a philologist of note, and a man whose memory we all revere, Dr. Hale, seems to have fallen into error in this instance, as we all some times do, being led off by following up one idea without guarding sufficiently his steps. That one group, in a region where other tribes relied in part for subsistence upon the cultivation of the soil, should follow the buffalo from the piedmont region of Virginia and the Carolinas to the western plains, while no other eastern tribe did, is improbable.

The tradition of the Illinois and Miami, I first mentioned by Gravier, that the Akanseas (Quapaws) formerly dwelt on the Wabash, which then included the Ohio below the mouth of the Wabash as now understood, has been erroneously used as applying to the Ohio in the general sense — even Dr. Hale makes this mistake — when Gravier expressly makes the Ohio a branch of the Wabash, and the reach below the mouth of the latter, as at present limited, the Akansea.

There are, however, other, and perhaps more serious, objections to this theory of an eastern origin than those mentioned. The tradition of the Winnebagoes and the southwestern tribes (Omaha, Kansas, Osage, Ponka, and Iowa) show beyond any reasonable doubt that the Winnebagoes came to their Wisconsin habitat from the north side of the lakes, and that the southwest tribes named were offshoots from them. The latter is admitted by Hale and Dorsey. To meet this difficulty, it is suggested by one advocate of the eastern origin that a part of the stock (including the Quapaws) migrated down the Ohio, the other portion going up the chain of lakes. The development of the southwestern tribes from the Winnebagoes in the northwest, and this supposed migration of the Quapaws so closely related to this southwestern group, presents a seemingly irreconcilable difficulty. On the contrary, if the theory of a northwestern origin is adopted, there does not appear to be any difficulty in the explanation of the traditions. It is somewhat strange if the Siouan element extended north to the lakes, as Dr. Hale claims, that the Delaware tradition makes no mention of war east of the mountains. Again, it is difficult to reconcile this early occupancy of the piedmont region with the Catawba tradition, that the Cherokees were already in their historic seat when they (the Catawbas) arrived. Unless the Catawbas

appeared in this region at a very much later date than other members of the stock, there is here an irreconcilable inconsistency. Moreover, it must be remembered that it is now generally believed that the Cherokees before coming to the mountains of North Carolina occupied the region of eastern Ohio.

As there are reasons for believing that many of the mounds of Wisconsin and adjoining sections, especially the so-called effigy or animal mounds, are attributable to Siouan tribes; this, if maintained, would seem to favor the old theory of the western origin of the stock. On the other hand, if the migration westward, as held by some of the advocates of an eastern origin, was partly down the Ohio and partly up the lakes, this would not seem to be consistent with Dr. Hale's suggestion that they simply followed the buffalo westward. For these reasons, and others which might be added, we think the theory of an eastern origin of the Siouan tribes, untenable, and that the only theory that will agree with the data is that of a northwestern origin. My own opinion as to the movements which brought the various Siouan groups to the localities they were found occupying when the whites entered upon the scene, may be briefly outlined as follows:

The region north and northwest of Lake Superior will, I believe, be found to be one section through which many of the slowly moving streams of population found their way southward and southeast to the more temperate areas. Strange as it may seem at first, yet, a careful study of the older and best authenticated traditions and other data bearing on the subject will be likely to convince anyone not already wedded to a theory, that one of the chief crossing points of the great lake chain was in the region of Michilimackinac and Sault Ste. Marie. The abundance of fish at the latter point made it a favorite resort for food; hence it became a leading crossing place from the north to the south side of the lakes. It was the knowledge of this fact that caused M. Talon, the Intendant of New France, to order the convening of the tribes at this point, in 1671, when he intended to take formal possession of this northwest country. It was by this route that the southern Chippewa and Potawotomi made their way to the territory south of the lake.

It was probably partly by this route and partly across the strait of Michilimackinac that the southern and southwestern Siouan tribes made their way to the south side of the lakes from the region north of Lake Superior. Traditions from more than one of the related tribes show that it was by this route that the Winnebagoes came to their historic seat in Wisconsin; and with them, or developed from them, the southwestern tribes — a tradition which Hale and Dorsey accepted. I think it is quite probable that the ancestors of the Virginia and Carolina tribes, exclusive of the Catawbas, separated from the family stem at the straits of Michilimackinac and crossed over into the southern Michigan peninsula. Passing down this they moved across the section now included in Ohio, the Lizard mound, in Licking county, and the great Serpent mound in Adams county, probably built by them, indicating their route across this area. Crossing the Alleghanies, they probably made their way southward along the valleys of east Tennessee into Georgia, the bird mounds in Putnam county marking a stopping place, whence they gradually pushed their way northeast into the Carolinas and Virginia. The Catawba either lagged by the way in the fertile valleys of Ohio, or separated from their northern congeners at a later date. The Dakota group moved southwest around the west end of Lake Superior, their home being for a long time about the headwaters of the Mississippi and possibly further south in Wisconsin. Such, I believe, have been in a general way the primary movements ot the Siouan tribes.

There is one tradition relating to the migrations of one important group of this eastern section which is recognized by writers holding various theories as to primary movements, as one of the most authentic of Indian traditions, which, having been preserved in symbolic characters, has undergone but little change in transmission. One writer has even asserted that it may well nigh be considered history. This is the Lenni Lenape or Delaware tradition of the migration of their tribe from some more northern region to their historic seat in the valley of the Delaware.

The substance of this tradition as given by Heckewelder may be briefly stated as follows: « The Lenni Lenape many hundred years ago resided in a far distant western (northern)

country. Concluding to migrate eastward (southward), they arrived at the Namaesi Sipu (Fish river) where they met with the Mengwe (Talamatin, or Iroquois,) who had also emigrated from a distant country. They crossed the river, but were opposed by the Talega, (Cherokees) whom they conquered and drove southward. For a long period, some say hundreds of years, the two nations (the Mengwe and Lenape) resided peaceably in the Talega country, and increased very fast. The Lenape having passed to the east of the mountains at last settled on the four great rivers which we call Delaware, Hudson, Susquehannah, and Potomac, making the Delaware the center of their possessions. They say that the whole of their nation did not reach this (eastern) country, but a part remained behind. That they came from the north, and not from the region west of the Mississippi as supposed by Heckewelder, is proven by the fact that the tradition describes their original habitat as one where it is cold, where it freezes and snows, a country of pines and firs. There can be no question, therefore, that this original home, as contended by Hale, was north of the lakes and apparently north of Lake Superior, and seemingly, from some items in the tradition as given in the Walum-Olum, around the southern extremity of Hudson bay. However, without giving further details, I will suggest the route which I think it most probable was traveled.

Hale has expressed the opinion that the crossing was at Detroit river. I am inclined to believe, however, that the data drop much more readily into place on the supposition that the crossing was in the vicinity of Mackinaw into the lower Michigan peninsula. Gradually working their way southward through this peninsula into the northern part of what is now Indiana, they turned westward, moving nearly or quite to the border line of Illinois; at which point it seems they halted and started again towards the east, coming to Fish river, which seems to have been an important point in their long journey. In the meantime they had, through intercourse with more southern tribes, obtained maize. After long halts at favorable points, offshoots began to move on independent lines, a part — probably the Shawnees — going south; another division, probably the Miami, remaining in southern Michigan or before they had crossed Fish

river (the Maumee). When this stream was passed, as they moved eastward, they were attacked by the Talega, or Cherokees, with whom they battled long, finally gaining the victory, driving the latter from their strongholds (remains of which are seen until the present time), and compelling them to seek a new home in the mountains of eastern Tennessee and western North Carolina. They were joined in this contest by the Talamatans or Iroquois people.

They remained a long time, even for centuries, according to the tradition as given to Heckwelder, in the fertile valley of the Ohio before they passed onward to their historic seats ; from whence it is probable offshoots moved northeast to populate New England, and southward into Maryland and Virginia.

If we accept this tradition, of which I have given but a brief and imperfect outline, as setting forth, even though it be only in a general way, a real movement, it is of great historic and ethnologic importance. By studying carefully the chief points, much is learned of tribes which were in the area at that early date, and something also as to their relation one to another, as well as to the trend of general movements.

Although chronologic statements in traditions are usually of little value, yet there are two items relating to this tradition which are worthy of a passing notice. Rev. Charles Beatty, who in his « Journal of a Two Months' Tour », gave the first recorded notice of the tradition (1767), says their tradition is « that they came to Delaware river, where they settled three hundred and seventy years ago. » This fixes the time of their settlement in eastern Pennsylvania and New Jersey near the close of the fourteenth century. The tradition given by John Lederer of the Indians of Virginia, that they came to that country four hundred years before his time — 1670 — would make their migration a century earlier. As the Delawares remained a century or two in the Ohio valley, we may perhaps be safe in assuming that they left their pristine home north of the lakes at as early a date as Erik the Red set sail from Iceland for the shores of Greenland ; yet they had scarcely crossed on the ice the watery barrier which separated their home from the lands to the south which they were seeking, before it became evident that other tribes had preceded them.

The Iroquoian group which had already moved eastward was gathered apparently in the region immediately north of Lake Erie, whence they crossed over to the south to assist the Lenape in their battles with the Telega (Cherokee), though their relatives. After the contest was over, they returned to the north side of the lake, according to the tradition as given in the Walam Olum. It is evident from these statements, if accepted as substantially correct, that the Cherokees — who had also a corresponding tradition — had long previous to these events separated from the parent stock north of the lakes, and passed over to the fertile valleys of the Ohio and fortified themselves against some still earlier foes. If Hale's theory in regard to the development of the Siouan stock in the eastern piedmont region prior to the appearance of the Delaware and Iroquois tribes be accepted, it is evident that its beginning must be carried back to a very early date — in fact, well nigh to or preceding the beginning of the Christian era.

The statement in the tradition that the Lenape obtained maize, apparently while in northern Indiana, indicates that it was already in cultivation south of the Ohio; hence, other tribes had preceded and settled in this southern section, and had through intermediaries received maize from Mexico and adopted agriculture as a means, in part, of obtaining subsistence. The chain, therefore, of which the Lenape migration forms the chief link is far reaching, and if the tradition be accepted as substantially correct, opens up a prehistoric vista of great interest.

These brief notices of some of the important primary movements in the Pacific and Atlantic sections will indicate what seems to have been the general trend of the primary movements in the spread of population over North America. That the chief early migrations in both sections, according to the early and most reliable traditions and the linguistic evidence, have been from the northwest towards the south and southeast, must be admitted. It is therefore more consistent to assume that original entry was on the northwest coast in the post-Glacial era; from which point population spread southward and southeast. Tracing the streams in accordance with traditions, language, and other data, toward their sources, we find that their converging point appears to be the inhospitable region stretching from

the western shore of Hudson bay to the Rocky mountains. Thence two streams flowed southward; parted by the great treeless plains, one moved southward along the mountain skirt and through the mountain passes to the Pacific side; the other, turning to the southeast, passed into the Atlantic section.

But the inference must not be drawn from these suggestions that the region west of Hudson bay was a hive in which population developed and from which streams issued forth pressed out by numbers. On the contrary, we do not believe it was a greater halting place than any other along the lines of migration; development was going on during the spread of population — in fact, with the exception of occasional tribal migrations, development was the spread of population.

It is probable that in our study of the spread of population over North America we may be forced to look for another source of supply than that from the supposed northwestern point of original entry. A study of the languages and ethnic character of the southern Central American tribes has led to the conviction that the dividing line ethnically between South and North America does not correspond with the dividing line geographically, the South American element having pushed its way northward, including the tribes of Panama, of Costa Rica (except Nicoya peninsula), eastern Nicaragua, and the northeastern part of Honduras. At any rate, this element is more closely related to the stocks of South America than those of North America. This corresponds with the fact that the aboriginal population of the West India islands came from South America.

LES MONTAGNAIS du LABRADOR

ET DU LAC ST-JEAN

PAR LE RÉV. P. C.-E. DAVID, O. M. I.

Pourquoi désigner sous ce titre la tribu sauvage qui fait le sujet de cette étude ? C'est que nous n'entendons pas parler ici des Montagnais qui habitent le Nord-Ouest canadien. Ceux-ci sont répandus sur un immense territoire, bien qu'ils ne forment qu'une population de cinq à six mille âmes ; ils n'ont aucun rapport avec les Montagnais du Labrador et du lac Saint-Jean.

En arrivant au Canada les Français trouvèrent, à Québec et dans les environs, une nombreuse population sauvage. Parlant la même langue, ayant le même caractère, les mêmes mœurs, elle occupait toute la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'à Trois-Rivières, ainsi que l'intérieur des terres jusqu'aux grandes baies du Labrador septentrional. Ceux de la côte reçurent le nom de Montagnais, à cause de l'apparence montagneuse de leur pays ; ceux de l'intérieur des terres furent nommés Naskapis, c'est-à-dire infidèles, par suite de leur évangélisation relativement plus tardive.

Champlain et ses compagnons avaient à peine fondé Québec qu'ils se mettaient à explorer le pays. A peine arrivés de France, les Jésuites et les Récollets, brûlant du désir de répandre la bonne nouvelle de l'Evangile, entreprenaient de longs et périlleux voyages. A ces aventureux Français, à ces intrépides missionnaires il fallait des guides hardis et expérimentés ; ils les trouvèrent naturellement parmi les Montagnais qu'ils prirent à leur service soit à Tadoussac, soit à Québec, soit à Trois-Rivières.

C'est ce qui explique, sans doute, pourquoi l'on retrouve, à des centaines de lieues de la région habitée par les Montagnais,

tant de noms tirés de leur langue. Ainsi, Hochelaga (*ush ilagamo*, on y dépose le canot, rade pour le canot ; *ush ulagan*, vase, réceptacle pour le canot) ; cet endroit était probablement le terme du voyage des Montagnais du Saint-Laurent. De même Ottawa (*oten*, *otewa*, ça boût, chute où l'eau semble en ébullition) ; de là le nom canadien Chute des Chaudières. Mattawa (*mataouan*) signifie endroit où deux rivières se réunissent pour n'en former plus qu'une. Niagara (*neia Kualan*), c'est une pointe creusée, un promontoire miné par les eaux ; les rochers qui forment le *fer à cheval* canadien confirment cette dénomination sauvage. Chicago, (où il y a des putois), Michigan (le grand lac), Mississipi (le grand fleuve), sont également des termes montagnais.

N'oublions pas, comme le fait remarquer le Révérend Père Charles Arnaud, O.M.I., que, dans la langue montagnaise, *a e* se prennent souvent l'un pour l'autre, de même que *o u*. *B p* ont la même prononciation. Il faut en dire autant de *d t*, et des lettres *c g k* devant les voyelles *a o u*. *C* est rarement employé, en montagnais, devant ces voyelles, et jamais devant *e i*. Quant à *g*, il adoucit quelque peu le son du *k*. *S j* se confondent ; il en est de même des lettres *l r* employées indistinctement les unes pour les autres. Ainsi, on peut dire

Maskualo ou *maskuaro* — (la queue de l'ours).
Kanata ou *Canada*.
Koepek ou *Quaebek*.

Il est bon de remarquer aussi que les explorateurs et les premiers missionnaires français, comprenant imparfaitement la langue de leurs guides, ne manquèrent pas de défigurer ces noms montagnais, et, trop souvent, de les franciser au point de les rendre méconnaissables parfois.

La différence d'orthographe dans ces noms géographiques vient également de la variété des dialectes, qui forment, avec le montagnais, la langue algonquine. Ces dialectes sont au nombre de quatre au moins : l'algonquin de l'Ottawa, le cris, l'odjibive et le montagnais, lesquels donneront à ces *locatifs* les terminaisons et les désinences propres à leurs grammaires respectives. Ainsi, si un Algonquin dit *timagaming* (ou lac profond), un Cris dira *timagamik*, et un Montagnais, *timagamits ;*

un Algonquin dira *Kinogami* (le lac long), et un Montagnais, *Ishinogami*.

Aujourd'hui, les Montagnais sont disséminés depuis les Escoumains jusqu'au détroit de Belle-Isle à l'est, et jusqu'au partage des eaux au nord. A part une centaine de familles qui fréquentent le lac Saint-Jean, peu d'entre eux s'aventurent au delà de ces limites. Mais il faut dire que ce territoire suffit à la chasse, d'autant plus qu'aucun blanc n'est encore venu se fixer à l'intérieur du pays peu propre à la culture.

Quelle est la population montagnaise? Les rapports les plus récents donnent les chiffres suivants : Bethsiamits, 400 âmes ; Escoumains, 43 ; Maskuaro, 400 ; Mingan, 200 ; Pointe-Bleue, 500 ; Sept-Isles, 500.

On trouve, parmi cette population montagnaise, beaucoup de métis ; on rencontre fréquemment des noms français, tels que Bacon, Bellefleur, Hervieux, Picard, Voland, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Le Montagnais est né chasseur, il ne rêve que la chasse. A part quelques semaines, quelques mois peut-être, il passe l'année à l'intérieur des terres, à la poursuite du gibier. Le gibier ne manque pas : on rencontre, un peu partout, la marte, la loutre, le castor, le caribou, l'ours, etc. Les nombreuses rivières qui sillonnent le pays fournissent d'excellent poisson. Le bon chasseur vit heureux, coulant une existence facile, même pendant les rigueurs de l'hiver, car une tente bien chauffée par un poêle le met, lui et sa famille, à l'abri des froids les plus intenses. Il ne craint pas d'empiéter sur les droits de son voisin ; chez le Montagnais, en effet, les « terrains de chasse » ne sont pas partagés, chacun poursuit le gibier où il le veut. Souvent il en résulte de grands inconvénients, et surtout la destruction du castor, car le chasseur n'a aucun intérêt à le ménager ; il sait trop bien qu'un autre ne manquera pas l'occasion facile de se procurer une fourrure toujours recherchée.

Quand arrive l'été, le Montagnais se dirige vers la côte, à la rencontre du missionnaire qu'il n'a pas vu depuis un an. Il vient aussi chercher le marchand de pelleteries et vendre les fourrures qu'il rapporte de la chasse. Il s'y procure les vêtements et les vivres dont il aura besoin pour reprendre ses

pérégrinations à l'intérieur des terres. De la farine, de la graisse, du thé, du sucre, voilà le menu du Montagnais.

Genre de vie bien précaire, dira-t-on, et rempli de hasards et d'incertitude. Ne serait-il pas possible de former l'enfant des bois à des habitudes plus sédentaires, à la culture du sol ? Son pays n'est pas impropre à la culture, on y peut récolter du foin, des légumes, l'élevage des animaux s'y pratique facilement. Jusqu'ici les exhortations répétées des missionnaires, l'exemple des blancs sont demeurés sans résultats ; et il en sera sans doute toujours de même. L'inconstance du sauvage, son insouciance, sa passion pour la vie aventureuse sont un obstacle insurmontable. Habile à fabriquer le canot d'écorce, la raquette, à orner de jolis dessins le soulier de peau de caribou, objets de première et d'absolue nécessité, il ne saurait s'astreindre à un travail continu et persévérant.

Le problème de l'instruction publique qui occupe tant les peuples civilisés, les Montagnais l'ont résolu depuis longtemps et à peu de frais. Chez eux, hommes, femmes, enfants, tout le monde sait lire et écrire. Dès 1844, le Révérend Père Flavien Durocher, Oblat de Marie Immaculée, leur enseignait la lecture et l'écriture. Dans ses nombreux voyages en canot il traçait, sur une écorce d'arbre, ou un bout de planche, les lettres de l'alphabet ; il les enseignait à ses guides, et leur apprenait nos beaux cantiques. Les Révérends Pères Arnaud, Babel, Garin, O.M.I., contemporains et successeurs de ce grand missionnaire, sont devenus, eux aussi, maîtres d'école. Aujourd'hui chaque famille a son école, car le père et la mère se font les instituteurs de leurs enfants. L'aptitude toute particulière du sauvage pour apprendre les langues étrangères est un fait bien connu et bien établi ; l'exemple des Montagnais, dont la plupart parlent français, en est une confirmation.

Une excellente grammaire a été publiée, il y a quelques années, par le Révérend Père Georges Lemoine, O.M.I. ; elle rend l'étude de la langue montagnaise relativement plus facile, surtout si l'on y ajoute le dictionnaire édité par le même infatigable missionnaire.

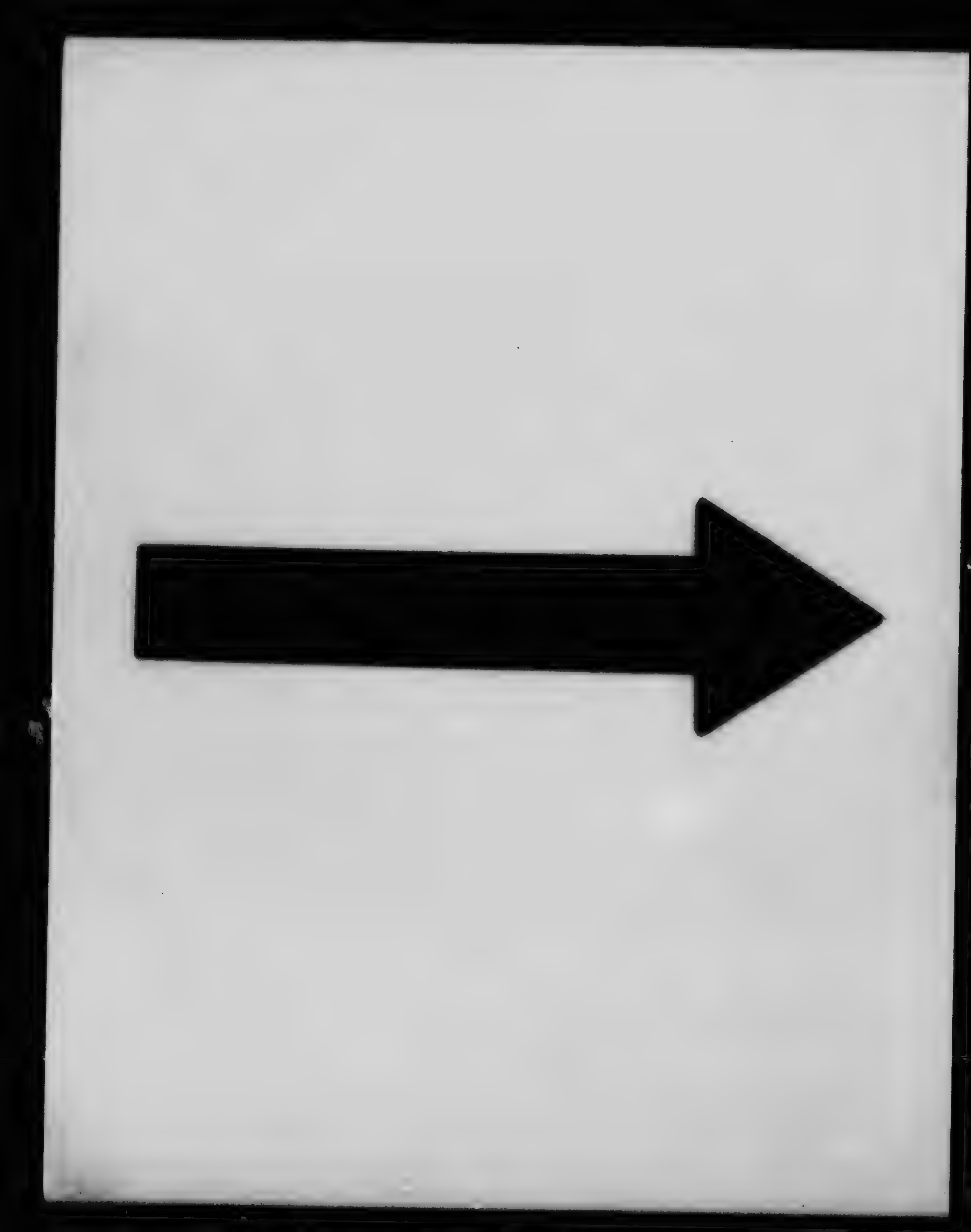
La langue montagnaise n'en est pas moins très compliquée. Comme les autres dialectes de la langue algonquine, elle se compose essentiellement de verbes. Les substantifs en consti-

tuent une bien minime partie. Si encore ces verbes n'offraient pas plus de difficultés que nos verbes français ; et Dieu sait pourtant si nos verbes sont faciles ! Mais, au lieu de quatre conjugaisons, les Montagnais en comptent une trentaine déterminées par le rapport de la première à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. Par exemple, voici quelques terminaisons qui indiquent ce rapport et déterminent les diverses conjugaisons : *an-au ; an-eu ; kan-tsieu ; en-am ; en-im ; un-o ; in-o ; in-im ; in-in ; in-iu ; win-win*. A cela il faut ajouter les conjugaisons provenant des formes réflexives, réciproques, passives et autres que prend le verbe suivant les circonstances ; et l'on comprendra comment les Montagnais possèdent une trentaine de conjugaisons.

Ajoutez aux conjugaisons la difficulté des modes, nouvelle complication. Le montagnais possède, en effet, deux impératifs, le dubitatif, l'optatif, l'investigatif, le simultané, pour exprimer le doute, le désir, une question à réponse douteuse, la simultanéité de deux actions.

Sait-on le verbe, reste à construire la phrase. La possession entre deux troisièmes personnes s'exprime par une inversion ; on met après le nom du possesseur, le nom de l'objet possédé précédé de son, sa, ses. Ainsi, pour traduire le *fils de Pierre*, on dira *Pierre son fils*. Si un verbe transitif a pour régime direct une personne ou une chose considérée comme étant du genre animé, il revêt une forme spéciale ; de même si ce régime est pluriel ; de même encore si le sujet d'un verbe est neutre. L'interrogation se fait au moyen de la particule *a* que l'on met à la suite du verbe ou du mot principal. La négation se rend par l'un ou l'autre des mots *muats*, *nmuil*, *apo* employés cependant avec des modes différents.

Tous les Montagnais sont catholiques. Ils sont profondément et sincèrement attachés à la religion. Matin et soir la cloche réunit tout le monde à la chapelle. La tenue, le recueillement de ces enfants des bois ferait peut-être rougir plus d'un chrétien civilisé. Quand il est éloigné de la chapelle, occupé à chasser, le Montagnais n'oublie pas ses devoirs religieux. Deux fois le jour, hommes, femmes et enfants font monter vers le Ciel leurs touchantes prières et leurs pieux cantiques. Le dimanche



on s'abstient de tout travail servile, on se fait même un scrupule de chasser.

« *Ir Mishinügin — Eku Omeru Ishe Apatstats Ilnuts* », voilà le livre par excellence, le vade-mecum du Montagnais ; on y trouve tout, catéchisme, cantiques, messes notées. « *Tshistekügan Tshe Apatstats Irnuts* », calendrier de juillet à juillet, indique les fêtes de chaque jour, les jeûnes, etc.

Le Montagnais est prêt à tous les sacrifices pour sa religion. Il y a quelques années, le missionnaire se trouvant dans l'impossibilité de visiter leurs postes de traite les plus éloignés du Labrador, enjoignit aux sauvages de venir le trouver dans d'autres plus rapprochés du golfe Saint-Laurent. L'année suivante il constata que la plupart s'étaient mis en route pour exécuter ses ordres ; un peu plus tard presque tous avaient franchi une distance de cinq cents milles, au risque de mourir de faim, afin de « faire leur mission » dans le golfe Saint-Laurent.

Le culte des morts est en honneur chez le Montagnais. Un sauvage meurt-il dans la forêt, on fait l'impossible pour lui donner une sépulture chrétienne dans le cimetière situé à côté de la chapelle. On ne craindra pas pour donner au défunt cette marque de respect, d'apporter sa dépouille mortelle, quelquefois de plus de cent milles.

Pendant la mission, le cimetière sauvage est le théâtre d'un bien touchant spectacle. Au coucher du soleil, toute la population se rend, avec le missionnaire à sa tête, au champ où reposent les morts. Là chacun s'agenouille au pied de la croix qui porte le nom d'un parent et prie en silence. Puis des prières publiques, des chants pénétrants d'émotion montent vers le Ciel pour ceux qui ne sont plus.

Trois missionnaires, les Révérends Pères Charles Arnaud, Louis Babel, C. Mourier, se dévouent pour les Montagnais depuis plus de cinquante ans. Les Pères B. Boyer et E. Blanchin exercent également le ministère parmi eux. Ces missionnaires, tous Oblats, leur prodiguent, sans repos ni trève, leurs soins et leur dévouement, comme le font leurs frères aux tribus sauvages du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Mackenzie, et de la Colombie-Britannique.

Fidèle observateur des lois du pays, le Montagnais ne confère à la dignité de chef aucune autorité proprement dite.

La bonne réputation, l'adresse à la chasse, le prestige personnel donnent seuls à celui qui remplit les fonctions de chef quelque influence sur ses compatriotes. Désigné par le missionnaire ou choisi par le suffrage populaire, le chef exerce ses fonctions honorifiques tant qu'on est satisfait de lui. Cet honneur, d'ailleurs, est peu recherché.

On parle beaucoup des défauts des sauvages, de leur insouciance, de leur imprévoyance, de leur manque d'honnêteté, parfois, de leur passion pour les boissons enivrantes. Tout cela, jusqu'à un certain point, est vrai du Montagnais, mais combien de nobles qualités font oublier ses défauts ! Son attachement à la religion, sa docilité aux avis du missionnaire, sa générosité doivent-ils être comptés pour rien ? Et puis ceux qui lui jettent la pierre avec un dédain pharisaïque, n'oublient-ils pas que ses plus grands défauts, il les doit à ses rapports de plus en plus fréquents avec les civilisés ?

Que réserve l'avenir aux Montagnais ? La disparition plus ou moins prochaine du gibier, l'imprévoyance du sauvage, la maladie qui fait tant de victimes parmi les enfants, préparent malheureusement l'extinction de ce petit peuple autrefois si prospère. Bientôt peut-être il faudra redire avec Garneau

Triomphe, destinée ! Enfin, ton heure arrive.
O peuple, tu ne seras plus.
Il n'errera bientôt de toi sur cette rive
Que des mânes inconnus.
En vain, le soir, du haut de la montagne,
J'appelle un nom : tout est silencieux.

CHASSES DES SAUVAGES
A L'ILE D'ANTICOSTI

PAR LE DOCTEUR JOSEPH SCHMITT.

Dans les nombreuses excursions que j'ai faites dans l'île d'Anticosti, depuis onze ans que j'y habite, je n'ai trouvé que des traces insignifiantes du passage des sauvages sur ce territoire. Peut-on, en effet, rapporter à leur ancienne présence sur l'île, un fémur de caribou [1] rencontré à deux pieds sous terre dans le creusement d'un canal à la Baie Ellis, et un canot d'écorce enfoui depuis de nombreuses années dans la vase d'un lac de la Baie Sainte-Claire.

Etant données les habitudes des sauvages, il est certain que l'on ne pouvait s'attendre à trouver des preuves bien évidentes de leurs anciens séjours ici. En revanche, les témoignages parlés ne font pas défaut et nombreux sont les habitants actuels d'Anticosti qui ont vu les sauvages venir au printemps chasser nos différents animaux à fourrure, ours, loutres, renards argentés et martres.

Il est probable qu'autrefois ces chasseurs arrivaient dans leurs canots d'écorce, des endroits les plus rapprochés de la côte méridionale du Labrador — appelée Côte Nord — et en particulier de Mingan, dont la distance à Anticosti n'excède pas 33 milles par mer. Dans une période plus récente, ils louaient une barge ou une goélette qui les amenait au printemps soit de la Gaspésie, soit de la Côte Nord.

Ils avaient alors coutume d'arriver au commencement d'avril et restaient jusqu'à la fin de mai. Je rappellerai à ce propos que notre hiver se prolonge beaucoup plus longtemps qu'à Québec. Le dégel se fait très lentement en avril et mai,

---

(1) Joseph SCHMITT. Monographie de l'île d'Anticosti, page 313.

et, par suite, presque toute la pelleterie reste bonne jusque vers la fin de ce dernier mois.

Les Sauvages apportaient peu de provisions de bouche, et le loup-marin, qui est en abondance sur nos côtes, constituait la plus grande partie de leur nourriture.

Ceux du Sud, les Micmacs, venaient avec femmes et enfants de Gaspé ou de la côte environnante. Ceux du Nord, appartenant à la grande famille des Montagnais, arrivaient de Mingan, des Sept-Iles et même de Godbout.

Les plus récemment venus sont ceux de Mingan qui ont fait leur dernière apparition en 1893. La Compagnie d'alors leur ayant interdit de chasser, aucun sauvage n'a abordé, depuis cette époque, sur Anticosti.

Les habitants de l'île qui ont vu les uns et les autres ont gardé un meilleur souvenir des sauvages de la Côte Nord, qu'ils appellent de bons sauvages, que de ceux du Sud auxquels ils reprochent d'être rancuniers.

Quant aux procédés de chasse de ces Indiens, ils se rapprochent beaucoup maintenant de ceux des blancs et ne présentent par suite qu'un intérêt très limité.

Dans leur dernière chasse à l'île d'Anticosti, les sauvages ont capturé 150 martres, 25 renards argentés, 12 loutres et 17 ours.

Au Cap Henri, à la Baie Ellis, l'un des chasseurs a même été victime de la fureur d'une femelle d'ours dont il avait blessé le petit avec un fusil à un seul coup qu'il n'eut pas le temps de recharger. La bête s'est alors précipitée sur l'imprudent et l'a mis en pièces.

THE PALM AND AGAVE
AS CULTURE PLANTS

PAR LE DOCTEUR WALTER HOUGH.

The basis of animal life is the vegetable kingdom, and though the animal stem branched from the vegetal primitive stem at an early geologic period, the attitude of this group of organisms has always been one of primary dependence ([1]). This connection may be expressed rather as interdependence and interrelation of animal and vegetal organisms, which react on and mutually modify one another in varying degrees, preserving a harmony and unity that is manifest when a broad view is taken of biological phenomena.

The interrelation of fauna and flora emphasizes the priority and nurture relation of the vegetal basis, especially to the great classes herbivora and carnivora ; but development — in which the universality of the ever recurring desire for food doubtless played the chief part — has produced myriads of species whose sustenance is in both kingdoms. Man's genealogy has happily combined in its make up elements of herbivorous and carnivorous extraction, which have tended to produce a being of a high order, possessing versatility of adaptation to the varying conditions of organic nature and attaining progressively a degree of freedom and strength which seeks expression in the domination of all things through artificialities, that is, those inventions which harness physical forces.

It must be admitted that man in transition or process of development existed as did his precursors in subjection to nature similar to that observed among the lower animals, remarkable

(1) Hæckel (India and Ceylon, pp. 59-60) points out that the tropical fauna is subsidiary to the flora.

illustrations of which have been brought to notice by biologists. Indeed it seems that life forms are intelligible only in the light of environment, and that animate beings morphologically are the result of reactions which are successively cosmic, terrestrial and biologic.

In this respect, Dr. C. Hart Merriam's exposition of the laws governing the temperature range of animals and plants throws a flood of light on the distribution of life over the earth. These researches have « demonstrated that terrestrial mammals, birds, reptiles, insects and plants coincide in distribution », so that man has in his beginnings fallen under the sway of terrestrial forces and his mind acting on them with more subtile force leads him forward to emancipation.

The importance of vegetal environments, therefore, in the study of culture is very great. In the search for a plant order, whose location and capabilities would adapt it for the role of foster mother to immature tribes, one finds the palms fulfilling all the requirements. Palms were among the first fruit-bearing trees, so that they might have been a dependence in geologic time mounting to the period conjectured by some authors as that in which man took his rise.

Furthermore, while many tropical fruit-bearing tre othe- orders than the palms, at present yield in profusion gra and nourishing food, it must be remembered that all such trees are products of human arboriculture and that the wild or jungle forms bear fruits which are comparatively far less desirable for consumption than those coming under domestication (1).

It is only necessary to cite as examples the wild and the cultivated mangos and bananas. The palm on the other hand belongs to an older order which had an earlier development, arrived at a static condition and likewise existed in a tropical

(1) The response of advanced vegetal forms to even minor changes in conditions is observed in multitudes of instances, due to the operation of the law of animal and plant reactions stated in a previous paragraph. The clearing away of underbrush; the gathering of fruits; stirring of the soil; chemical changes in soil constituents by fire action; transplanting into richer ground adjoining habitations; and protection from inimical agencies, are some of the general effects growing out of the unconsciously beneficial efforts of human beings or animals at the beginnings of arboriculture.

environment conditioned for the gradation of lowly humans to a higher plane.

If man emerged in a tropical or solar climate, surrounded with a vegetal environment and possessing a social order of the dispersive type, — that is, composed of small groups ranging according to the food supply, with females and children associated and males solitary, — and with all wants natural, we must consider this vegetable order competent to focus his activities and make for his advancement.

The study of not only the ontogeny of man, but the aids by which he has risen to culture, and the condition and progress of existing tribes, must possess a very limited field of view of the conditions under which he developed, if they do not take into consideration his attachment to the flora.

Most tribes — except those beyond the limits of vegetal growth — have a plant or plants ministering more or less fully to their needs, showing that plants as an essential feature of environment have important functions in stimulating development in culture. The body of observed facts derived from the study of these relations may all be grouped under ethnobotany, — a science erected from ethnology and botany, whose place in the scheme of nature is fundamentally biological but whose logos belongs to the science of man.

As a corollary of the assumed dependence on the palm, we must seek man's original home in an environment which for ages has presented the proper conditions, such as equable temperature, safety from the attacks of larger predatory animals, and an abundance of easily attainable food, structural materials, etc. No present area fulfils these requirements better than southeastern Asia, and especially the fringe of the continent and the islands inhabited by Malayan peoples. The finding of man-like remains in Java gives basis for this theory, but should it appear that man's origin was multiple in a life zone of wide equatorial extension, — a theory held by some students, the nurture vegetal forms, it is maintained, need not be different.

Wherever man is thrown into close relation with the palm species, he becomes partially or wholly dependent upon this tree. Less important than the question of origin is the practical influence of the palm, agave and other useful orders of plants

on the well being of man. The uses of the two great culture plants selected for discussion are so multifarious and touch so nearly on human life that their absence would have retarded development by thousands of years, if not radically altering its course.

We cannot dwell too strongly on the educative and suggestive value of the palm. By these features alone it becomes the most valuable culture-plant of the world. The broad fibrous leaves of some species suggest the use for shelter in the beginning of habitation and the material of these leaves furnishes, by slight manipulation, various splints and fibres applicable to similar ends. The spathe furnishes strong, thin, board-like material. The covering of the trunk of some species resembles cloth and would point out the steps toward weaving; the hard cases of the nuts place in the hands of even the most primitive dishes, spoons, and cups, and in myriad ways it enters into man's social life.

As an indication of the unconscious but peremptory influence of the palm species on arts, we may point out the rattan area coextensive with the Indonesians, the cocoa and Palmyra palm areas of Ceylon and India, the Seje palm of the Orinoco, the date and doom palm area of Egypt and Arabia, etc. Wherever we observe man in contact with this wonderful tree, we find an individual and characteristic culture.

In general, it is found that the palm supplies at first hand long straight cylindrical materials; broad, flat, light materials; heavy, elastic materials; tough, long, rope-like materials; soft, downy, fibrous and textile-like materials; tubular and spheroidal materials among others, eliminating the burdensome steps of manufacture. By secondary processes man elaborates from it structure-materials for a vast web industry — from the closest intertwining to firm, close-woven cloth, weapons, vessels for containing, etc., and together with these is a great range of foodstuffs, soap, salt, tannin, dye, medicine, oils, sugar, wine, vinegar, starch, and other products. Higher than the supply of needs of food and arts, it is known that social and religious phenomena have grown out of the utilization of this tree.

It is interesting to surmise the cause which seems to have determined the attribution of particular worth to certain trees,—

an attitude which has been termed « tree worship », whose manifestations as survivals or in considerable purity are widespread. The man of early times did not value trees for timber, shade or ornament. As places for shelter, nest building, or hunting for certain arboreal quarry, as furnishing desired leafage for the construction of resting lodges, trees were obviously valuable. But fruit-bearing trees, — those furnishing grateful and nourishing viands, would have supreme rank, and inevitably those most held in esteem for their contribution to alimentation would enter into myths of a later period as « the tree of life », the « world tree » of the Babylonians and « sacred trees » of many peoples.

The palm may have restrained as well as incited culture. It may have tended by its very abundance of supply to keep man in one level grade for a long time until some event in his history pushed him forward. On the other hand, an environment may have possessed palms which could supply food for only a portion of the year, forcing periods of necessity and maintenance on other orders or on other diet.

As a projection into the past, we may imagine the origin rise of man under the fostering and tutelage of the palm, and may well believe that this period was very long, that he grew and apprehended more and more of the powers of nature, that in the course of time he adopted fire, treasured it, learned to produce it at will and from that event, began to wander into other zones, inaugurating the population of the earth.

In the wanderings leading into colder latitudes and back again into warmer climes the tribes have kept wherever possible in touch with plants, and when again they reached the palms the old life and conditions were renewed. Thus tropical Asia is repeated in tropical America, and new examples of the adaptiveness of man are furnished — though these are really the product of mutual reactions between man and environment functioning on lines of least resistance.

The ethnobotany of the palm has been considered at some length, because by reason of its ministration at the outset of the human race, it may easily outrank any other member of the vegetable kingdom, and because the ethnobotanic principles involved have special application to one of the greatest civiliza-

tions of America, which was founded on the agave. This important culture plant is wholly an American order whose focus is in the highlands of Mexico.

The Mexican plateau in consequence of a remarkable paucity of larger mammals and aquatic life, has never had a culture swayed by a preponderance of flesh diet. The natural environment here is as purely vegetal as in the hypothetical Southern Asiatic origin-place of mankind, and substituting the agave for the palm, quite as interesting a cycle of development runs its course.

Here a great number of species of agave occupy a range of elevational zones from tropical to temperate; open regions of unlimited diffusion; and enclaves, giving different conditions of dampness or dryness. The agave and palm have nearly a corresponding degree of temperature adaptiveness and a similar versatility in point of usefulness.

Anciently the agave flourished as a wild plant, drawn upon by uncivilized tribes for common wants, and serving admirably as a dependence for peoples unacquainted with agriculture, who on their migrations entered semi-arid regions where this plant is prevalent ([1]). At some period or, rather, by a slow process extending over a long time, agave species found most useful were cultivated, the steps in this cultivation being marked by corresponding advance in social complexity of tribes as more and more they took cognizance of their natural resources.

The agave has proven capable of great flexibility in meeting the increasing demands of civilization, and in this respect alone it is a wonder of nature. To the early tribes it gave food, house-building material, fiber, etc.; when the time came its epidermis was a medium for recording ideas, its juice a fermented drink, its fiber textiles, and in all lines its employment became more varied. With modern times the agave responded with wider usefulness, and despite competition of extension agriculture of basal food plants, has maintained its far-reaching importance, and the commerce in its products extends its benefits to other countries.

---

(1) The agave flourishes where maize or other cereal cannot grow without irrigation.

Those tribes that held the agave fields of Mexico possessed by virtue of this asset overlordship of a vast territory inhabited by less fortunately situated tribes.

The palm in the eastern hemisphere and the agave in the western are the primary sources of alcoholic beverages. Species of these plants are the only sap producers employed by man for the manufacture of intoxicating drinks. The methods in both instances have a familiar resemblance and might be thought to form an accultural link between the new and the old world. The art of distillation, which seems to have had its inception in the treatment of fermented palm sap, is also an accompaniment of the agave industry and doubtless was introduced into America at the period of the Spanish Conquest.

While it is likely that the palm was the foster mother of early man and influenced and sustained him in primary as well as in sequential attainments of culture, it is not affirmed that the civilization of Mexico was wholly brought about by the utilization of the agave. The impression sought to be given is that in rude stages of culture the necessities of man are supplied by plants, and that upon certain plants progress in culture is dependent (1).

The influence of the agave on Mexican cults has been important. Dr. Eduard Seler's researches have given us the names and attributes of beings connected with the mythology of the agave and, besides, numerous cult uses of spines and other parts of the plant have been ascertained. In the era when pulque became known there arose a cycle of bacchic gods to whose study Dr. Seler has devoted much attention and which have parallels in the myths of the old world.

There has also developed in connection with the agave an ample and interesting body of folk customs and thought exemplifying the potential influence in the field of psychology.

---

(1) Throughout human history animal industries were less exalting than vegetal.

THE INTRODUCTION OF MAIZE
INTO EASTERN ASIA[1].

BY BERTHOLD LAUFER.

---

1. Much has been written about the introduction of maize from America into Europe and its further dissemination over the Old World; and it might seem almost superfluous to take up this question again, were it not for the fact that as yet no satisfactory investigation of the subject exists. The history of maize, in accordance with pragmatic methods based on all the available documentary evidence, remains still to be written. The interesting point of view to be pursued in connection with this question seems to me the following.

Of all problems of ancient culture history, none is more obscure, and less enlightened by literary records, than the origin and propagation of our cereals, as only a cursory glance at the famous books of De Candolle and Hehn will convince one. Now, maize belongs to the few cereals which were distributed from one centre in recent historical times, — times which we are able to check from written documents. It is certainly of value to determine within which time maize spread from the New into the Old World, from Europe to the Far East; and through the medium of which nations, and by which commercial or geographical routes, it was transplanted. The history of maize may thus prove to be an object-lesson by affording us an adequate judgment as to the relative degree of rapidity with which cereals may be carried from country to country, and as to what agencies are efficient in their dissemination. What may happen with regard to products in historical times is liable to occur also in a

---

1. The parenthetical references relate to the corresponding numbers in the list of Chinese characters at the end of the paper.

prehistoric period, if ethnic and economic conditions may be supposed to have then been on the same or a similar basis. The geographical area which is of chief interest to us in this paper includes India, Central Asia, and China. In the sixteenth century, when maize was introduced into this region, travelling and transportation facilities there were not easier than in earliest historic and prehistoric ages; and if we were to succeed in pointing out a definite course which maize may have taken inside of this geographical province, and in marking the boundaries of this route by means of certain chronological data, we should have a clew or an analogon as to the possibility of kindred occurrences in the same region in most ancient times. In this idea, then, lies the chief object of the present paper; and by this, as well as by the utilization of new material, it is plainly distinguished from its predecessors. It has nothing to do with the chimerical attempts of some former writers who believed in a pre-American existence of maize in Eastern Asia [1], but its chief purport is to show through which channels maize has entered China. To anticipate its main results, I shall try to demonstrate that maize, introduced into India probably by the Portuguese, spread northward to Sikhim, Bhutan, and Thibet, finally from there into Ssech'uan, the province of western China bordering on Tibet, and then from the west into the other parts of China, without any interference of European nations, like Spaniards or Portuguese. That in those days this route from India into Western China was a high-road of great importance for just the migration of cultural plants, we shall try to show by the example of another cereal, sorghum, by way of introduction inte the subject proper.

2. The accounts on the varieties of sorghum are united in

---

1. Like v. SIEBOLD and MAYERS. — The question, if it can now be called a question, whether there is an indigenous species of maize in Eastern Asia, is mainly one of botany, but not of sinology. If maize were indigenous to Asia, we should expect to find there either a wild form, from which the cultivated species was derived, or the Asiatic species to be differentiated from that of America, neither of which is found. The close identity ot the Asiatic with the American maize proves that both are one and the same botanically; that is, the former is derived from the latter, and the botanical agrees with the historical result. All historical proofs adduced heretofore for the pre-American existence of maize in Asia are based on misinterpretations of sources, limited knowledge of the whole subject, and strange absence of log c.

the cyclopædia « T'u shu chi ch'êng », Vol. 468, po wu hui pien, section on plants (ts'ao mu tien), Book 30, shu pu hui k'ao, pp. 14 a-15 b. Sorghum was not known in the period of Chinese antiquity, and is not mentioned either in classical or in other early literature. It first occurs under the name *shu shu* (¹) in the « Ch'i min yao shu » of CHIA SSE NIU (²), who is said to have lived in the fifth century A. D. [1]. This notice is as follows: « The spring month is most suitable for burying the seeds [of the sorghum] in the earth. The stalk is over ten feet high. The ears are big like brooms, the grains black like lacquer or like frog's eyes. When it is ripe, it is harvested by mowing and gathering it in sheaves, which are set up. The fruit yields a grain which is hulled and eaten. Oxen and horses may be fed with the refuse, and even the waste material may be utilized. The stalks can be made into brooms for cleaning pots; the blades can be plaited into door-screens, mats, and fences. Besides, it is served at table, so that there is nothing that need be thrown aside. Thus it is one of the most serviceable grains, and indispensable to the farmer » (³).

The further texts in the « T'u shu chi ch'êng » are as follows. The master YÜAN HU [2] says, « *Shu shu* (*Sorghum vulgare*) did not exist in times of old. Later generations, I think, must have obtained the seeds from another country. As its glutinous properties come near to those of *shu* [3], this name *shu* has been borrowed and transferred to it. The people of the present time, whenever they point it out, call it simply *shu*, ignorant of the fact that there is also the kind of *shu* called *liang shu* (*Setaria italica*), wherein they make a mistake. Different from this one is another kind, *yü mi* ('jade rice', that is, maize,) also called *yü mai* ('jade wheat') or *yü Shu shu* ('jade sor-

---

1. BRETSCHNEIDER, Botanicon Sinicum, Part I, p. 77: « This work contains many interesting particulars regarding the cultivation of the cereals, vegetables, fruits, trees, etc., then grown in China. It is also of interest on account of its numerous quotations from previous ancient writings now lost. » Bretschneider (ibid., p. 78) enumerates also *Sorghum vulgare* among the plants treated of in this book which can be identified.

2. Literary name of HSÜ KUANG-CH'I (1562-1634), author of the treatise on agriculture *Nung chêng ch'üan shu*.

3. That is, the glutinous variety of *Setaria italica*.

ghum [1]). Also, as regards this kind, the seeds were obtained from another country, and its designations *mi*, *mai*, and *shu shu*, are all borrowed names » (4).

He further says, « In the northern parts of China the soil is not favorable to wheat and other grains. The seeds of sorghum are much more suitable to it. On the fifth day after the Commencement of Autumn (Aug. 11), although sunk in the rainwater to a depth of ten feet, it cannot be spoiled. Only before the Commencement of Autumn (Aug. 7), is it spoiled by rain-water. Therefore in the regions of the north, they build embankments two to three feet [high] to shield it from the violence of the water. By these efforts to ward it off for several days, no harm is done, however big the rain may be » (5).

He further says, « Where in the country of Ts'in [i. e. North China] there is salt soil, sorghum is planted in the ground, for it is especially suitable to the sowing of sorghum. It is necessary to plough early, from the first to the last in the solar term *Ch'ing ming* [that is, from April 5 to 19] » (6).

WANG YING [1] says, « Sorghum (*Shu shu*) is sown in the northern regions to provide for the lack of grain. The refuse is fed to oxen and horses. It is the most excellent of all cereals. The people in the south call it *lu tsi* » (7).

LI SHIH-CHÊN says, « Sorghum is convenient to sow: in the spring month, the seeds are scattered; in the autumn month, it is gathered. The stalk is over ten feet high [2], in shape resembling the *lu ti*; also the fruit inside, and the leaves, are like the *lu* [3]. The ears are big, like brooms. The grains (*li*) are big, like pepper, of red and black color, and as hard as hulled rice. The fruit (*shih*) is yellow and red in color. There are these two kinds, — a glutinous kind, of which, with glutinous rice and glutinous *Setaria italica*, fermented wine can be made, and cakes; a non-glutinous kind, which can be made into

1. Author of the *Shih wu pên ts'ao*, a treatise on eatables, published in the beginning of the sixteenth century (BRETSCHNEIDER, Botanicon Sinicum, Part I, p. 53).

2. According to BRETSCHNEIDER (Die Pekinger Ebene, Pet. Mitt. Ergaenzungsheft, No. 46, p. 17), the sorghum-plants near Peking reach a height of twelve feet or more.

3. A kind of reed (*Phragmites Roxburghii* and *P. communis*).

dumplings and into congee. Also the waste material can be utilized: cattle can be nourished with it. Brooms can be made of the small tips. From the blades door-screens and mats can be plaited. It contributes to our table, and is of extreme advantage to the nation. The people of the present time use it wrongly for their offerings in place of millet (*Panicum miliaceum*). The husks of this grain, when soaked in water, assume a red color, and red wine can be made of it. The « Po wu chi » says, Where sorghum is sown, there will be many snakes after a number of years » (8) [1].

Li Shih-chên says, « It is not so very long ago that *Shu shu* (*Sorghum vulgare*) made its appearance, but now there is a great quantity of it in the northern part of the country. The 'Kuang ya' mentions *ti liang* [2] and *mu chi* ('wooden millet'). The sorghum too is a kind of millet, and is as high and big as the reeds *lu* and *ti*, wherefore in common language it has all these names. It was first cultivated in *Shu* (Ssech'uan), and is therefore called *Shu shu*; that is, millet of Ssech'uan » (9).

If we analyze the preceding records, it is easily recognizable that the different varieties of sorghum are treated indiscriminately [3]. The most striking fact, from an historical point of view, is that both Li Shih-chên and Hsü Kuang-ch'i agree in the statement that sorghum can be only a recent introduction, the former saying that it did not date so far back in the past, but grew plentiful in the north of China in his time (that is, the second half of the sixteenth century), the latter positively denying

1. No value whatever is to be attributed to this quotation. The *Po wu chi*, alleged to have been written in the third century A. D., was lost during the Sung; and the present work which goes under this name was drawn up at a much later period, compiled from extracts in other publications, and padded with numerous anachronisms and marvellous inventions.

2. *ti*, a kind of reed with a pithy stem.

3. Also F. Porter Smith, Contributions towards the Materia Medica and Natural History of China, p. 202 (Shanghai, 1871), justly remarks, "The Sorgo, or Chinese Northern Sugar Cane, is described in the Pen Ts'au along with the Sugar-cane and the *Holcus Sorghum* [now *Sorghum vulgare*], or Barbadoes Millet. » — A. de Candolle, Origin of Cultivated Plants, pp. 381, 382, confounds the two Chinese species by identifying the Chinese *kao liang* with *Sorghum saccharatum*. — Already Bretschneider (Chinese Recorder, Vol. III, p. 289 a) referred to the fact that the glutinous kind of Li Shih-chên is *S. saccharatum*, and his non-glutinous kind, *S. vulgare*

its occurrence in times of antiquity, and referring to an introduction from a foreign country. Neither of them — according to the general experience in the history of the dissemination of cereals, which so suddenly appear and then spread with such wonderful rapidity — is able to assign a definite date to the introduction ; but Li Shih-chên affords a most valuable clew for unravelling the mystery by his interpretation of *Shu shu*, the name for *Sorghum vulgare*, as millet (*shu*) of Ssech'uan (*Shu*), in which province, according to him, it was first grown. Thus far, matters would be easy but for the fact that the mention of sorghum is ascribed to two much older works, the « Kuang ya » and the « Ch'i min yao shu ». How can the opinions of Li Shih-chên and Hsü Kuang-ch'i regarding a recent importation be reconciled with this condition of affairs ?

The « Kuang ya » is a dictionary by CHANG I, published about A. D. 265 [1]. Now, Li Shih-chên quotes from this dictionary the two terms *ti liang* and *mu chi*; but there is no evidence whatever that these two terms, which went out of use long ago and seem solely restricted to the work in question, ever denoted sorghum or related plants. The word *ti* refers to a kind of reed with a pithy stem [2] ; and the great importance of reeds in the economical life, which form an industry along the Yangtse only second to bamboo, and a certain similarity between reeds and sorghum [3], may be held responsible for the simile employed by Li Shih-chên. More serious and more difficult is the passage in the « Ch'i min yao shu » of the fifth century, in which a variety of sorghum is undeniably described. I think, however, that a way out of this difficulty is possible. The variety described in the « Ch'i min yao shu » is, in my opinion, *Sorghum saccharatum ;* the variety of recent introduction, mentioned by Li Shih-chên and Hsü Kuang-ch'i, is *Sorghum vulgare* [4]. This

1. T. WATTERS, Essays on the Chinese Language, p. 38 (Shanghai, 1889).

2. Notes and Queries on China and Japan, Vol. III, 1869, p. 97 ; BRETSCHNEIDER, Botanicon Sinicum, Part II, p. 272.

3. Compare the name *lu su* ('reed millet') for *Sorghum saccharatum.*

4. English names for this cereal are, Indian millet, African millet, Barbadoes millet, great millet, Guinea-corn, Kafir-corn, broom-corn, durra or doura, coffee or chocolate-corn (the latter U. S.).

decision rests mainly on the fact that the grains of the sorghum are described as black (and as black as lacquer) in the "Ch'i min yao shu", which is indeed the case with *Sorghum saccharatum*, while Li Shih-chên speaks of red and black grains, thus comprising the two varieties.

To which of the two varieties of sorghum Wang Ying, who wrote about half a century before Li Shih-chên, alludes in the passage quoted above, must remain undecided, but in all likelihood he means *Sorghum vulgare*, possibly both. However this may be, it is perfectly safe to assume that *Sorghum vulgare* was introduced from abroad into China not long before the time of Li Shih-chên, possibly a century or so, say about the end of the fifteenth.

The question as to the original habitat of the two sorghum species — the views of botanists still seem to be divided between tropical Africa and India [1] — does not here concern us. Suffice it to bear in mind that they must have been at home in India, where it is still the staple food, for a long time, the Indian *Sorghum vulgare* being doubtless alluded to by Pliny [2]. If this sorghum, as regards China, was first planted in Ssech'uan, I see no other possibility than to assume that it had migrated from India northward into Tibet, and from Tibet had reached western China. We find it eagerly cultivated by the Lepcha in Sikhim [3], who live with Tibetans and in the immediate neighborhood of Tibet.

---

1. A. de Candolle, Origin of Cultivated Plants, pp. 381, 382, seeks their origin in tropical Africa, whence they were introduced into Egypt, afterward into India, and finally into China. A. Engler, in Hehn's Kulturpflanzen und Haustiere (7th ed., p. 504, Berlin, 1902), leaves it an open question.

2. Hehn, l.c., p. 502.—"Taking India as a whole, it may be broadly affirmed that the staple food-grain is neither rice nor wheat, but millet. Excluding special rice-tracts, varieties of millet are grown more extensively than any other crop, from Madras in the south, to at least as far as Rajputána in the north. The two most common kinds are great millet (*Sorghum vulgare*), known as joar or jawari in the languages derived from the Sanskrit, as jonna in Telugu, and as cholam in Tamil; and spiked millet (*Pennisetum typhoideum*), called bájra in the north, and kambu in the south." W. W. Hunter, The Indian Empire, 3d ed., p. 582 (London, 1892). See further W. Crooke, Things Indian, p. 226 (New York, 1906).

3. Mainwaring and Gruenwedel, Dictionary of the Lepcha Language, p. 533 (Berlin, 1898). H. H. Risley, The Gazetteer of Sikhim, pp. 74 et seq. (Calcutta, 1894).

In the great Dictionary in four languages, published by order of the Emperor Ch'ien lung, the term *Shu shu* is reproduced in Manju as *shushu*; in Mongol, *shishi*; and in Tibetan, *sa lu*. The original meaning of the latter word is « rice », derived from Sanskrit çâlî, which goes to show that the Tibetan language also (in the same way as Chinese, Manju and Mongol) possessed no indigenous word for « sorghum », and conveyed this idea to a Sanskrit word which had already been adopted. This expediency, however, would not have been resorted to but for the derivation of the plant itself from India.

3. The more important notices in regard to maize from Chinese sources are those of W. F. Mayers [1], and S. W. Bushell [2]. Mayers stands principally on the passage of the « Pên ts'ao kang mu », where he reads that « the seed of the *yü shu shu* [maize] came from the lands beyond the Western Frontiers (i. e., from Central Asia) ». We shall see hereafter that this translation is wrong. He then refers to the « Nung chêng ch'üan shu », written by Hsü Kuang-ch'i in 1619, who says that the plant was anciently obtained from the territories on the west of China [3]. From the fact that, within less than three quarters of a century after the discovery of America, Li Shih-chên describes maize as a plant perfectly well known in China, but is at the same time unable to assign a date for its introduction into the country, he concludes that maize must have been cultivated in China for a considerable period before the

1. Maize in China. Notes and Queries on China and Japan, Vol. I, pp. 89-90. (Hongkong, 1867).

2. Maize in China, Ibid., Vol. IV, p. 87.

3. I cannot find the passage, thus translated by Mayers, in the *Nung chêng ch'üan shu*. Hsü Kuang-ch'i speaks of maize only in the passage, translated above, where he treats of sorghum, and says of maize that it came from another (foreign) country. This passage will be found in his work *Nung chêng ch'üan shu*, Book 25, p. 9 b. Among the plants enumerated and illustrated in this work, maize is not included. In the agricultural cyclopædia *Shou shih t'ung k'ao* (Book 24, p. 4), in which all important matter of the *Nung chêng ch'üan shu* is embodied, a woodcut of maize with the text of the *Pên ts'ao kang mu* only is given. In the *T'u shu chi ch'êng* (l.c.), where the section on maize follows that on sorghum, the latter text also is given, and curiously enough, accompanied with the description of the « wild millet » (*yeh shu*) of the *Nung chêng ch'üan shu*. I do not see what the latter species has to do with maize. In neither of these books are any extracts given from the work of Hsü Kuang-ch'i regarding maize, so that I am at a loss to explain what the foundation of Mayers's statement may be.

arrival of Europeans. « Botanists must decide », he continues, « whether or no the theory of its introduction from Central Asia is tenable, but for my own part I incline to think that it very probably reached China from Japan ». This lack of logic is very strange. From his sources and his way of interpreting them, Mayers could have drawn no other conclusion than that maize arrived in China from the west : he found nothing to indicate a trace of an importation from Japan, and there is in fact nothing whatever to justify such a view. The consequence of his oscillation was that he was misunderstood by many subsequent writers, some of whom seem to quote him without having had access to his original article. Thus, for example, I. REIN [1] remarks, « In 1869 Mayers proved that maize came to China through Portuguese and Spaniards, so that the Japanese names which refer to China possess no greater value than the names 'Welschkorn' and 'Turkish wheat' among us ». Mayers, however, denied point-blank the possibility of its having been brought to China by the Portuguese, and he did so justly, since there is no evidence for such a statement. A. DE CANDOLLE [2] credits Mayers with the statement « that early Chinese authors assert that maize was imported from Sifan (Lower Mongolia, to the west of China) long before the end of the fifteenth century, at an unknown period ; the importation through Mongolia is improbable to such a degree that it is hardly worth speaking of it, and as for the principal assertion of the Chinese author, the dates are uncertain and late ». Mayers does not use the term « Sifan » in his paper on maize. This entire passage was then copied, with Candolle's other views of a Portuguese introduction of maize into China, by JOHN W. HARSHBERGER [3].

The brief notice of Bushell quoted above is directed against Mayers. He refers to the fact that maize is not described in any Chinese work anterior to LI SHIH-CHÊN's « Pên ts'ao kang mu » ; and the time which elapsed between the discovery of

1. Zur Geschichte der Verbreitung des Tabaks und Mais in Ostasien (Petermanns Mitteilungen, Vol. XXIV, 1878, p. 215).

2. Origin of Cultivated Plants (New York, 1885), p. 392.

3. Maize : A Botanical and Economical Study, Contributions from the Botanical Laboratory of the University of Pennsylvania, Vol. 1, No. 2, Philadelphia, 1893, p. 157.

America and the date of this work seems to him amply sufficient for its introduction into China. Bushell quotes two further passages from Chinese books dealing with maize [1]. He does not, however, take any standpoint with regard to the western origin of maize held by Chinese authors, and his only refuge are the Portuguese [2].

4. The two most important passages not considered heretofore, and suggestive of an introduction of maize into China from Tibet, are contained in the cyclopædia « Ko chih ching yüan », [3] published in 1735. The one is derived from a book, « Liu ch'ing ji cha », of an author, T'IEN I-HÊNG ([10]); the other, from the « Hsio pu tsa shu » of WANG SHIH-MOU ([11]). The latter is known as a botanical author who left many treatises on plants, and died in 1591 [4]. The former work is not quoted by either Bretschneider or Wylie; but its author, T'ien I-hêng, is given by WYLIE [5] as having edited, during the Ming dynasty, an anthology of the productions of celebrated poetesses. As the quotations in the cyclopædias are usually well arranged in chronological order, and as the passage of Wang Shih-mou is apparently based on, if not actually derived from, T'ien I-hêng, we may infer that he was the former's predecessor, and wrote, say, about the middle of the sixteenth century. His remarks are as follows:

« Maize (*yü mai*, 'imperial wheat') is produced in Tibet (*Hsi*

1. There is a bibliographical mistake in this paper, which deserves correction. Bushell refers to the first volume of Ramusio, published in 1550, as containing a very accurate woodcut of an ear of maize. The various editions of Ramusio being in the Lenox Library of New York, I may state that this woodcut is inserted in the second edition of 1554, but not in the first of 1550. The text to this illustration runs thus (Vol. 1, p. 385): « La Mirabile et famosa semenza detta maiz nell' Indie occidentali, della quale si nutrisce la meta del mondo, i Portughesi la chiaman miglio zaburto, del quale n'è venuto gia l Italia di colore bianco e rosso e sopra il Polesene de Borgo, e Villa Bona seminano i campi interi de ambedui i colori. » In China the white and yellow varieties of maize are also found.

2. « At this time the Portuguese were in constant communication with India and China, and it is highly probable that maize was introduced into Asia by them, either from Europe or directly from America. »

3. Book 61, p. 10.

4. BRETSCHNEIDER, Botanicon Sinicum, Part 1, p. 150.

5. Notes on Chinese Literature, 2d ed., p. 243.

fan). Its former name is 'Tibetan wheat' (*Fan mai*). Since it was formerly brought as tribute to the court, it received for this reason the name 'imperial wheat' (*yü mai*)[1]. The stems and leaves are of the same kind as those of the panicled millet (*Panicum miliaceum*), the blossoms like the ears of the rice-plant. Its husks are like a fist, and long. Its awns are like red velvet. Its grains are as big as the fruit of the water-plant *ch'ien* (*Euryale ferox*), and lustrous white. The blossoms open in the crown, and the fruit appears at the joints » ([12]).

The passage of WANG SHIH-MOU, in his « Hsio pu tsa shu », runs thus: « The maize (*Hsi fan mai*, 'Tibetan wheat') resembles in shape the panicled millet. Branches and leaves form extraordinarily large knots closely joined together. People boil and eat it. Its taste is very like that of the fruit of *Euryale ferox* » ([13]).

The expression used for Tibet in these two passages is *Hsi fan*[2], which designates first the Tibetan tribes inhabiting parts of Western China[3]; second, the nomadic Tibetan tribes of the Kansuh borderland or the Kukunor region[4], and in a wider sense Tibet and Tibetans in general[5]. The names *Hsi fan mai* or *Fan mai* for « maize », have been perpetuated in literature: they are employed in the botanical treatise, « Kuang ch'ün fang pu », revised and republished in 1708[6].

5. We must now go back to Mayers's assertion of a Central Asiatic origin of Chinese maize. This was based on the following sentence in the « Pên ts'ao kang mu: « ... » Yü shu shu chung ch'u hsi t'u » ([14]); that is, the seeds of maize came from the western territory (*hsi t'u*). The whole question naturally pivots

1. The same view is expressed in the *Kuang ch'ün fang pu* (see BUSHELL, l.c.).

2. Usually translated « western barbarians », but *fan* was doubtless intended in the beginning as a transliteration of the designation by the Tibetans of their own nation as *Bod* (pronounced B'ö').

3. G. DEVÉRIA, La frontière sino annamite (Paris, 1886), p. 167.

4. W. W. ROCKHILL, The Land of the Lamas (London, 1891), p. 72.

5. Already in the Annals of the T'ang dynasty (see ROCKHILL in Journal of the Royal Asiatic Society, 1891, p. 280; also BUSHELL, The Early History of Tibet, Ibid., 1880, p. 2).

6. See BUSHELL in Notes and Queries, Vol. IV, p. 87.

around this latter term. Mayers translates it by « the lands beyond the Western Frontiers (that is, Central Asia) » [1]. I am not aware on what ground he does so; nor can I find any authority for it, nor any passage in Chinese literature where *hsi t'u* plainly refers to any countries of Central Asia, which, as well known, are called *hsi yü*. The word *t'u* (« earth, land, region ») invariably relates to the native soil of China [2]; and *pei t'u*, for example, most frequently used by Li Shih-chên and other botanical authors, never means anything else but the northern territories of China. Thus, the meaning of *hsi t'u* is « Western China », comprising the provinces Yünnan, Ssech'uan and Kansuh, and Ssech'uan in particular is understood by this expression [3]. Compare, for example, the following passage in the « Nung chêng ch'üan shu, » where *Rubia cordifolia* (*ch'ien* (15)), a plant indigenous in China, is in question : « Hsi t'u ch'u chê chia, chin pei t'u ch'u ch'u yu chih (16) » ; i. e., « That kind growing in the western regions of China is the best, now it occurs everywhere also in the northern regions. »

Li Shih-chên must accordingly be understood in the passage above as saying, « The seeds of maize are produced in (or come from) the western part of China. » We thus find him alluding to the same region as the first place of production of maize as he did in regard to sorghum. This testimony of Li Shih-chên, the greatest authority on subjects of natural history in and long after his time, is of great importance. Though he makes no direct reference to Central Asia or to Tibet, but only to Ssech'uan or western China generally, we are allowed to draw from this statement the same conclusion as in the case of sorghum, that maize also came to China from India by way of Tibet. We have thus brought together three direct literary evidences for the derivation of Chinese maize from Tibet. A fourth argument could be found in the term *Jung shu*, which means « pulse of the western barbarians *Jung* », among whom

1. Also BRETSCHNEIDER, Chinese Recorder, Vol. III, p. 225, understands the passage in the sense that maize was introduced from Central Asia.

2. Sometimes adopting the meaning « native, indigenous. »

3. In modern Su hua, *hsit'u* means « opium from Shansi Province » (*hsi*, « Shansi ; » *t'u*, « opium »).

the Tibetans are also included. This expression occurs in the « Kuang ch'ün fang pu [1]. »

6. Two early European authors confirm the existence of maize in China in the sixteenth and seventeenth centuries. The one is the Augustinian monk I. GONZALEZ DE MENDOZA, in his « History of the Great and Mighty Kingdom of China, » which, written in Spanish, appeared in Rome in 1585. He informs us in this book that the Chinese — besides wheat, barley, millet — cultivate also the same *maize* which constitutes the principal food of the Indians in Mexico [2]. As Mendoza's work is made up from the reports of some friars of his order, — chiefly Martin de Herrada, who had visited the port of Ch'üan chou fu, Fuhkien Province, in 1577 [3], for three months, — we are led to assume that in that year maize was an object of cultivation in Fuhkien, and that it must have been brought there before that time. This date is very important, since it affords a *terminus ad quem*, and allows us to conclude that maize, after having traversed China from west to east, had reached her easternmost parts by 1560, or at least 1570.

Bretschneider mentions only this one allusion [4] to maize in Mendoza ; but there is another still more interesting passage to be found in his reports. In Chapter 3 of Book III, in which he treats of the taxes in kind which the Emperor of China derives

1. BUSHELL in Notes and Queries, Vol. IV, p. 87.

2. BRETSCHNEIDER, Early European Researches into the Flora of China (Journal of the North-China Branch of the Royal Asiatic Society, N.S., No. XV, Shanghai, 1880, p. 4) ; and History of European Botanical Discoveries in China, London, 1898, p. 8. Bretschneider adds the remark, "This latter statement, made at so early a date, has a peculiar interest for us, for it is now a well established fact that maize is not indigenous to China, but has been introduced since the discovery of America."

3. Not 1575, as Bretschneider twice has it. Compare RICHTHOFEN, China, Vol. I, p. 649.

4. In the English edition, The Historie of the Great and Mightie Kingdome of China, London, 1588, republished by GEORGE STAUNTON for the Hakluyt Society, London, 1853, it is to be found in Vol. I, p. 15 (B. I, Ch. 3): "On their high grounds, that are not good to be sowne, there is great store of pine trees, which yeelde fruite very savorie : chestnuts greater, and of better tast, then commonly you shall finde in Spaine : and yet betwixt these trees they do sow maiz, which is the ordinarie foode of the Indians of Mexico and Peru, and great store of panizo [panic grass], so that they doe not leave one foote of grounde unsowen."

from his province, he states that « of wheat called Mayz, twentie millions two hundred and fifty hanegs [1] » are obtained. This seems to represent an enormous quantity, especially if we compare with it the other items given by him : of millet, 24 millions of hanegs ; of panizo, 14,200,000 ; of wheat, 33,120,200 hanegs, etc. It is very hard to see how the Augustine monks, who had paid only a flying visit to Kuangtung and Fuhkien, should have obtained such accurate statistical material for the total number of provinces, which, even in the present day, it is very difficult to secure, and then only approximately. At all events, it cannot fail to show that a most extensive cultivation of maize was then carried on in China, — a cultivation of such dimensions as to forcibly lead to the presumption that it must have been in progress at least for the period of a generation ; that is, since about the year 1540.

There is another interesting passage in Mendoza which may be discussed in this connection, and which deserves some critical consideration. In the second volume of the Hakluyt edition (London, 1854), p. 57, we read, « In this province [Fuhkien], and all the rest of the fifteene in that kingdome, they gather much wheate, and excellent good barley, peese, borona, millo, frysoles, lantesas, chiches, and other kindes of graines and seedes, whereof is great abundance, and good cheape. » The cereal « borona » is explained in a note of Staunton as « a sort of grain resembling maize or Indian corn. » In the Dictionary of the Spanish Academy (p. 162 c), this word is derived from Celtic bron or bara (« bread »), and interpreted (1) as millet (mijo), and (2) as maize. The main question is, first of all, whether the word « borona » is used in the original Spanish edition, but, not having access to it, I cannot say. In the Italian edition of 1586 [2], which immediately followed the Spanish version, and was published two years earlier than the English,

1. From Spanish *fanega*, on an average equal to an English bushel and three fifths.

2. Dell' Historia della China descritta dal P. M. Gio. Gonzalez di Mendozza dell' Ord. di S. Agost. nella lingua Spagnuola. Et tradotta nell' Italiana dal Magn. M. Francesco Avanzo, cittadino originario di Venetia... Alla Santità di N. S. Papa Sisto V. In Roma. Appresso Bartolomeo Grassi 1586. P. 179. A copy of this now very rare edition is in the Library of Columbia University.

this passage runs as follows : « In tutta questa Provincia, come anco nell' altre di quel Regno, si raccoglie molto formento buono, orzo, spelta, miglio, fagiuoli, cece, lente, e altri grani, e legumi, e'l tutto in gran copia, e per poco prezzo, nondimeno la biada più famigliare à tutto il Regno, e più commune à i naturali, e à i vicini, è il riso. » It thence follows that *borona* corresponds here to the word *spelta* ; that is, spelt (*triticum spelta*). Again, in the English edition (vol. 1, p. 15) we read, « They doo sowe wheate, barlie, rye, and oates, and manie other kindes of graine », which corresponds to the following sentence in the Italian text (p. 8) : « Ricolgono gran quantità di cotone [which is missing in the English], di formento, d'orzo, di spelta, e d'avena, e di altre diverse sorti di grani che moltiplican notabilmente nel frutto. » In this case, the Italian *spelta* corresponds to English « rye », so that I am inclined to believe that *spelta* represents the true original reading, which seemed to embarrass the English translator, so that in one case he tried to render it by *borona*, in another by *rye*. This critical comparison is not without value, for the mention of rye should have struck Mendoza's English editor, who had been travelling in China himself. As is well known, rye is a cereal which does not exist [1] in China, and with which the Chinese became acquainted only in the Amur region through the Russians. On the other hand, the mention of *spelt* is also striking, as no definite proofs of the occurrence of this cereal in China seem to exist : at least, it is not mentioned in the writings of Bretschneider, nor is it, to my knowledge, identified with any Chinese designation, unless one of the many compositions formed with *mai* (« wheat »), of which the Chinese recognize many varieties, is identical with it. I know of only one modern author who ascribes spelt to China ; and, as he is or was a recognized authority on the agriculture of that country, I think that Mendoza's testimony deserves consideration, and is very valuable in connection with his statement. This is S. Syrski, who in his excellent sketches of Chinese economy [2], remarks with regard to rye, that he has

1. Bretschneider in Chinese Recorder, Vol. III, p. 225 a, 286 b.

2. In Fachmännische Berichte über die Oesterreichisch-ungarische Expedition nach Siam, China, und Japan, herausgegeben von K. v. Scherzer, Stuttgart, 1872, Anhang, p. 94.

not seen it, nor could he learn anything about it from the Chinese ; but about spelt (*triticum spelta*), he observes that it is regarded by the Chinese as a kind of wheat, and is, in spite of an opposite view held by several, sown in November or December, and cut in June [1].

The other allusion to maize is found in the « Relatione della Grande Monarchia della Cina », of the Portuguese Jesuit, ALVAREZ SEMEDO, who arrived in China in 1613, and wrote his account about 1633 (first published in Rome, 1643). He mentions, with regard to the province of Peking, that it produces *maize*, wheat, and some rice for the use of the Emperor's court, the mandarins, and the soldiers [2]. From this passage we may safely infer that maize was cultivated in the environment of the capital at least from the beginning of the seventeenth century. The later Jesuit authors on China do not speak of maize, and nothing can be discovered in European literature of the sixteenth and seventeenth centuries regarding an importation of maize into China by any western nation.

Bretschneider quotes only this one passage from Semedo, but it is very important to note that in fact it is mentioned there in several places, and in such a way that we may safely assume that maize was generally known throughout northern China in the beginning of the seventeenth century, and particularly in the provinces of Shensi, Shansi, and Chihli. Semedo speaks of maize in the following passages (I quote from the English edition of « The History of That Great and Renowned Monarchy of China, » London, 1655) : —

1. A new critical edition of Mendoza, made on the basis of the Spanish original, is an urgent desideratum. Wherever terms of cultural history come up and are to be laid stress upon, the English version leaves in the dark or in doubt, in many cases, as illustrated above, which is, however, only one of many. By the way, I wish to remark that in the same volume of Mendoza the maize of Mexico is also spoken of in the journey of the Franciscan Father Martino Egnatio, who travelled from Sevilla to Mexico, Manila, and China. On p. 390 of the Italian edition he says, " In Mexico Vi si semina, e raccoglie quasi tutto l'anno, e in ogni luoco, così il formento, di che quei terreni son fecondissimi, come il maiz, ch'è l'ordinario sostegno, non sol de gl'Indiani, e de i Negri, ma anco de i cavalli, che ci sono in gran copia, buoni, e belli, etc. " And again, on p. 311, " Mangiando tutto l'anno l'herba verde, e'l maiz, ch'è il formento de gl'Indiani. "

2. BRETSCHNEIDER, l. c., p. 6.

(1) "The Northern Provinces use for their proper sustenance Wheate, Barly, and Maiz; eating Rice but seldome, as we doe in Europe; leaving it for the Southern Provinces; which although they have Wheat in great plenty, make use of it with the same moderation, as we doe of Rice, or any other sort of fruit." (p. 4.)

(2) "The second [of the northern provinces] is Xemsi [Shensi]; it lyeth in 36 degrees and more, to the West: it is very large, but dry for want of water, as also are the three neighbouring Provinces: notwithstanding it doth abound in Wheate, Barly and Maize, of Rice they have but little." (pp. 15, 16.)

(3) "Riansi [1] [Shansi] is the third of these six Northern Provinces... ; it hath many mountaines, which makes their Harvest but poore: there is little wheate, lesse Rice, but most Maiz." (p. 19.)

(4) "Pekin is the fift Province... The soyle is very drie, and favourable for health, but barren of fruits for the common sustenance: But this want is supplyed by that general prerogative of courts which draw all to them, and overcome in this the proper nature of the place. It hath Maiz, Wheate, and little Rice, only for [2] the use of the people of the Palace, which is very numerous, the Mandarines and Souldiers being many thousands."

7. The introduction of maize by an overland route from India to China in the first part of the sixteenth century is corroborated by the following indirect proofs: —

(1) There is no historical evidence to show that maize was brought to China by way of the sea, either by Spanish or Portuguese, or by Chinese mariners themselves. It is impossible to presume that maize came to China from the Philippines; for when Martino de Herrada made his trip from Luzon to China in 1577, he found the plant already cultivated there to a large extent, and this was at a time when the Spaniards had just com-

1. In the first sentence of *this* chapter 3; p. 15, printed *Kiansi*.
2. This clause refers only to rice, but not to the previous cereals.

menced to take a footing in the Philippines and to settle at Manila. It was only in 1571 that the Spaniards and Chinese met for the first time, at Mindoro, before Legazpi, the conqueror of the islands, undertook his expedition to Manila. It cannot, therefore, have been the Spaniards who brought maize to China. On the contrary, maize must have been in China long before it was planted in the Philippines ; and the proposition whether the Chinese of the province of Fuhkien — who were early settlers on Luzon [1], who kept up a lively trade with Manila in the sixteenth and seventeenth centuries, and who cultivated maize, according to the testimony of Herrada in 1577 — were not the very people to take along from their home seeds of maize, and transplant them in the Philippines, should be considered and investigated. Of the character and all single items of Spanish-Chinese trade, we have the excellent accounts of De Morga and other Spanish writers, who do not waste a word over maize in Spanish relations with China.

(2) The same remark holds good with regard to the Portuguese, who have not been the transplanters of maize into China ; and here I readily concur with Mayers in all arguments brought forward by him against the Portuguese [2]. Further, nothing of the kind is to be ascertained from Portuguese sources nor from Chinese sources dealing with the latter ; for example, in the « Chronicle of Macao » (« Ao mên chi lio »), where all products of the Portuguese market are enumerated and described, but maize is completely ignored.

(3) While, with regard to the American potato and tobacco, the Chinese are well aware of their foreign origin, concerning maize they are still ignorant of this fact, and look upon it as a

1. Compare the Annals of the Ming dynasty (*Ming shih*), Book 326, where the following is on record under the heading of Luzon (*Lü sung*) : " Formerly the people of Fuhkien lived there, because the place was handy. They were traders of abundant means, ten thousand in number, who, as a rule, took up a long residence there, and did not return home until their sons and grandsons had grown up. When, however, the Franks (that is, the Spaniards), snatched away this country, the Spanish king despatched a chief to suppress the Chinese. He was concerned lest they might revolt, and expelled many of them. All those remaining had to suffer from his encroachments and insults. "

2. Notes and Queries, Vol. 1, p. 90 a

domestic cereal [1]. The introduction of the potato and of tobacco took place at a period posterior to that of maize; and these are recorded in Chinese literature as having taken their origin from the Philippines, whereas nothing to this effect is stated regarding Indian-corn.

8. After this historical proof, I shall endeavor to show that the geographical distribution of maize agrees with this state of things. I am unable to say when and by whom maize was introduced into India; and instead of repeating the hackneyed phrase, unaccompanied by any documentary evidence, that it is due to the Portuguese (why not to the Arabs? [2]), I propose, as the next necessary task, to pursue this matter in all its historical sources in its relation to India of the sixteenth century.

There is no doubt, that for a very long time maize has held an important place in the agricultural life of North India [3]. Already LASSEN [4] makes mention of it, saying that it is not yet much propagated. W. W. HUNTER [5] observes that Indian-corn is cultivated to a limited extent in all parts of India. The entire area cultivated with maize is estimated at 3,156,842 acres [6]. In Kooloo [7] it belongs to the main crops with rice, opium, tobacco, wheat, barley, and amaranth. By some authors it is considered, next to rice, the most important crop, and is believed

1. Compare the tradition communicated by MAYERS (Notes and Queries, Vol. I, p. 90) as prevalent in Kueichou Province, that maize was introduced there by General Ma Yüan (14 B.C. A.D. 49), and the notes of BRETSCHNEIDER (Chinese Recorder, Vol. III, p. 225) to the effect that the oldest men in Peking whom he asked about maize agreed in stating, that, as long as they could remember, maize had been cultivated there. Maize has passed also into the stock of proverbial sayings (see A. H. SMITH, Proverbs and Common Sayings from the Chinese, Shanghai, 1902, p. 223).

2. Which might not be impossible, in view of the fact that the Persian name of maize is *ghendum i Mekkä* ("wheat from Mecca"). This seems to prove, according to BRETSCHNEIDER (Chinese Recorder, Vol. III, p. 225), that maize, after having been brought to Europe, spread over Asia from west to east.

3. Regarding the American plants generally in India, see Statistical Atlas of India, 2d ed., Calcutta, 1895, p. 25.

4. Indische Altertumskunde (Bonn, 1847), Vol. I, p. 247.

5. The Indian Empire, 3d ed., p. 583.

6. Statistical Atlas of India, p. 26 b.

7. HARCOURT, Himalayan District of Kooloo, Lahoul, and Spiti (London, 1871), p. 164.

to have a greater range of temperature than any other of the cereals. In Behar its culture is carried on to a large extent, and it forms, with the various kinds of millet, the staple article of food for the bulk of the inhabitants [1]. As to the northwestern provinces of India, the people to the east eat rice and pulse; those to the west, wheat, barley, and millets. The farmer to the west pays his rent out of his wheat and cotton, and grows a patch of maize or millets as food for his family, and as fodder for his cattle [2].

The most notable circumstance for the end we have in view is the fact that maize is cultivated in Cashmir [3], Nepal [4], and Sikhim [5], the three border lands of Tibet, from each of which countries the plant could have crossed to Tibet. In the remarkable culture of the small mountainous tribe of the Lepcha in Sikhim, a people closely related in language to the Tibetans, maize plays a significant rôle, and it is surprising to note what a rich terminology they have developed with regard to its economy. There are four words for maize, two for the flowers of maize [6]; and no less than eighteen varieties, by means of attributes, are distinguished [7]. Further, the head of maize bears several names, according to its growth. There is a special expression for the young head when first appearing, for the head when seed commences to appear, when the grain

1. H. Drury, The Useful Plants of India, 2d ed. (London, 1873), p. 453.

2. W. Crooke, The North-Western Provinces of India (London, 1897), p. 39.

3. W. R. Lawrence, The Valley of Kashmir (London, 1895), pp. 336, 337.

4. "Besides rice and wheat — the latter particularly for purposes of distillation — *maize* and murva (a sort of millet) are grown in Nepal, which come more and more into general favor, owing to the increasing expensiveness of life; maize is harvested in the rainy season." See Sylvain Lévi, Le Népal, Vol. I, pp. 303, 304; Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'études (Paris, 1905), Vol. XVII.

5. H. H. Risley, The Gazetteer of Sikhim (Calcutta, 1894), p. 75. T. D. Hooker, Himalayan Journals (Vol. I, p. 148, London, 1855), remarks that the flowers of maize are occasionally hermaphrodite in Sikhim, where they form a large drooping panicle, and ripen small grains. This is, however, a rare occurrence, and the specimens are highly valued by the people.

6. Mainwaring and Gruenwedel, Dictionary of the Lepcha Language, p. 508 b.

7. Ibid., p. 19 a.

begins to get a little larger, when the grain begins to get a little firm, when the grain has acquired firmness, and for the head when ripe. Considering that all these terms are autochthonous, the ethnologist is confronted with the interesting fact that a small primitive tribe has exercised no small amount of linguistic ability concerning an imported product, imported not quite four hundred years ago. This development of maize terminology is doubtless proof that the culture of the plant is old, relatively old of course (dating from the beginning of the sixteenth century), and that it has gained a deep-rooted influence on the minds of the people. It is therefore not improbable that it was the Lepcha who transmitted Indian-corn to the Tibetans, though it is not out of the question that it came to Tibet through different channels, from various regions of India; for example, from Cashmir, especially as the Ladâkhi of Cashmir are acquainted with the plant, and use the same designation for it as in the written language of Tibet [1]. Maize seems to be grown chiefly in the eastern parts of Tibet [2]. It thrives also in the region of the Kukunor [3].

9. In China, the provinces of Ssech'uan and Yünnan appear as the chief centres of maize production. « Throughout North Szech'uan the maize harvest is the great event of the year. At harvest time the châlet-like cottages of the hill people present a very bright appearance, as the local custom is to tie the golden corncobs in festoons all round the house, varied here and there

1. *Marmospeylothok* (H. Ramsay, Western Tibet, p. 95 b), *mamoipe* (G. Sandberg, Handbook of Colloquial Tibetan, p. 152 b) = *mar me bai lo tog*, given in the Dictionary of four languages (Yü ch'i sse t'i Ch'ing wên chien, Book 28, p. 44) as the equivalent of Chinese *yü shu*, Manju *aiha shushu* ("glass-bead sorghum"), and Mongol *erdeni shishi* ("precious sorghum"). The signification of the Tibetan term for maize is somewhat puzzling: *lo tog* means "a crop, harvest;" *mar* means "butter;" *mar me*, "a lamp" (lit., "butter-fire"); but *mar me* with the following suffix *ba* is otherwise an unknown formation, which in this combination could hardly mean "lamps." Other Tibetan terms for maize are *abras mo spos shel* ("rice amber") and *abras mo dkar adzom* (Jaeschke, A Tibetan-English Dictionary, p. 400 a); *bachi* is a colloquial word for cakes made of maize-meal (Sandberg, l. c., p. 150 a).

2. See W. W. Rockhill, Diary of a Journey through Mongolia and Tibet (Washington, 1894), p. 364.

3. W. Filchner, Das Kloster Kumbum in Tibet (Berlin, 1906), p. 24.

with bunches of red pepper»[1]. Between Ta chien lu and Wa sze k'ou, remarks ROCKHILL[2], the soil is cultivated wherever possible, Indian-corn being the principal crop. It may generally be said that the ordinary food of the Szech'uanese consists of maize, bread, bean-curd, rice, vegetables, and a little boiled pork[3]. The French consul, P. BONS d'ANTY[4], found everywhere in Yünnan fields of maize. «The valley of Mai-Tzu Ping [in Yünnan] is closely cultivated, the principal crops being buckwheat, maize, barley, and oats[5].»

It is interesting to note that among all so called aboriginal tribes of western and southern China, maize forms the favorite and principal food, and is more highly appreciated by these tribes than by the Chinese. The Lolo, who live in the hills, grow wheat, *maize*, oats, beans, buckwheat, rice, potatoes, and poppies[6]. Maize is prepared by them by pounding and steaming, in the same way as rice[7].

In the «Gazetteer of Upper Burma and the Shan States»[8], there is a reference to a small group of Miao tze, who eat nothing but Indian-corn, of which they cultivate about a hundred acres, with twice that area of poppies. They live in the village Taping-hsö, in the Ko Kang circle of the northern Shan State of Hsen Wi; the inhabitants call themselves *Mung*, and came twenty years ago from Shun ling, or Shun ning, east of Yung ch'ang and south of Ta li. Most of the immigrants have gone back to Yünnan, five households, numbering thirty-two in 1892, remaining in the above village.

Not far from the city of Pi chieh, in Kuei chou Province, in the midst of well-cultivated hills, there are Miao tze, who subsist on fruit, buckwheat, maize, and potatoes; they do not

1. G. T. L. LITTON, Report of a Journey to North Szechuen (Shanghai, 1898), p. 8 a.

2. The Land of the Lamas, p. 299.

3. Ibid., p. 307; see also pp. 301, 304, 309, 314.

4. Excursions dans le pays Chan chinois et dans les montagnes de thé, p. 61. Série d'Orient, No. 3, Shanghai, 1900.

5. R. LOGAN JACK, The Back Blocks of China (London, 1904), p. 120.

6. Gazetteer of Upper Burma, Part I, Vol. I, p. 614. E. ROCHER, La province chinoise de Yünnan, Vol. I, p. 125; Vol. II, p. 11.

7. ROCHER, l. c., Vol. II, p. 12.

8. Part II, Vol. III, p. 223.

harvest rice in sufficient quantity to make it the basis of their nourishment, and they prefer to sell it to the towns people [1]. The same author, speaking in general of the Miao tze, — who keep themselves outside of the pale of the Chinese population, and build their villages on the summits of mountains, surrounded by palisades or earth-walls, — remarks that around their villages they raise maize (*blé de Turquie*), much buckwheat, and rice, when the soil is favorable to them [2].

With regard to the cultivation of maize on the Island of Hainan by the aboriginal tribe Li, B. C. Henry [3] makes the following remarks: « They also grow a superior quality of maize, of which we saw a good supply in almost every house. The ears were large and well-developed, the corn white and of an excellent flavor. From the rafters of the house hung hundreds of fine ears with the husk partly stripped off, the whole thoroughly dried and preserved by the constant heat and smoke from the fire. The extensive cultivation of maize by these aboriginal tribes and also by the Ius [= Yü] in the Lien-chow district touches a very interesting question in botany; namely, the source whence this grain was introduced into China. [Now follows a brief résumé of Mayers's paper.] From whatever source it came, it soon gained favor, and is now very extensively cultivated by the Chinese, but especially by the aboriginal peoples, among whom it seems to be almost as great a favorite as among the American Indians. It forms a main portion of the sustenance of both the aborigines in the north-west corner of Kwangtung and of those in Hainan. The ease with which it can be cultivated in the hilly country they inhabit and the rich return of fruit it yields for the labor expended are probably the reasons for its extensive cultivation. »

A great centre of maize-cultivation is found in Upper Burma, which appears as the natural continuance of that in northern India and Yünnan, accomplished prior to the advent

1. E. Rocher, La province chinoise de Yünnan (Paris, 1879), Vol. I, p. 59.

2. Ibid., Vol. I, p. 4.

3. Glimpses of Hainan (The Chinese Recorder, Vol. XIV, Shanghai, 1883, p. 343).

of Europeans in these regions. This cultivation is carried on by Kachin, Shan, and Chinese in the same way, by the latter and Red Karen usually for distilling spirit flavored with stramonium [1]. The Wa tribes also make, besides rice-spirit, a beverage out of fermented maize, and are particularly fond of eating the barm from which the liquor has been strained off [2]. The Burmese name for « maize » is *pyaung-bu*, derived from *pyaung* (« millet »). It is grown, together with millet, sesamum, and the numerous varieties of peas and beans, wherever there is not enough water for paddy cultivation [3].

It is astonishing to read of the high altitudes in which maize occurs. The Tingpan Yao or Yao Mien, an agricultural people, cultivate it only in the hills, and generally at an altitude not lower than four thousand feet above sea-level, growing paddy, cotton, maize, and poppies [4]. In La chang chai, a Chinese village in the Ko Kang trans-Salween circle of the northern Shan State of Hen Wi, situated at a height of fifty-four hundred feet on the ridge above the Ching Pwi stream, where the slopes above and below the village are so steep that it is nearly impossible to walk straight down them, the inhabitants cultivate large fields of opium, hill-rice, and maize [5]. Another Chinese village, Ling keo tsai, in the same region, where the same plants are grown, stands on a steep slope at a height of forty-five hundred feet [6].

According to CARL RITTER [7], maize is largely cultivated in Siam (*kaopot* of the Siamese), particularly in the mountainous districts, without being an object of exportation, as is nowhere the case in Asia, because its cheapness does not counterbalance the cost of transportation. In one of the latest and best accounts

1. Gazetteer of Upper Burma, Part II, Vol. I, pp. 316, 467 ; Vol. II, p. 613.

2. Ibid., Part I, Vol I, p. 507 ; Part II, Vol. II, p. 57.

3. Ibid., Part I, Vol. II, p. 341.

4. Ibid., Part I, Vol. I, p. 602.

5. Ibid., Part II, Vol. II, p. 1.

6. Ibid., Part II, Vol. II, p. 51. References to maize may be found in this Gazetteer under numerous districts. Compare Part. II, Vol. III, pp. 16, 49, 50, 106, 133, 323, 346, 360, and many others.

7. Die Erdkunde von Asien (Berlin, 1834), Vol. III, p. 1093.

of Siam [1], however, it is said that maize and millet are grown in small plots in the plains and in fields on the higher lands. As they do not require much water, two crops can often be raised in a year; but the amount grown is small, and is not increasing.

10. The names for maize in China are the following: *Fan mai* and *Hsi Fan mai*, « Tibetan wheat; » *yü mai*, « imperial wheat; » *yü mai*, « jade wheat » (in « Nung chêng ch'üan shu »); *yü shu shu*, « jade sorghum » (in « Pên ts'ao »); *yü kao liang*, the same; *t'ien hua tou*, « small-pox beans » (from the similarity of the grains to pustules) [2]; *yü mi*, « jade rice » (in the « Nung chêng ch'üan shu » and in Peking colloquial); *pao êrh mi* (18), « sheath rice » (northern colloquial) [3]; *pao suk* (19), « sheath millet » (Cantonese) [4]; « *pang tze*, lit., « club, drumstick [5]; *chên chu mi* (20), « pearl rice » (in Shanghai) [6]; *su mi* (21), « millet rice » (in Canton) [7]; *pao ku* (22), « sheath grain » (colloquial, sometimes also literary) [8]; *Jung shu* (17), « pulse of the *Jung*, (western) barbarians (in « Kuang ch'ün fang pu »).

I further find a singular expression, *yü chiao tze* (23) [9], used by the native population of Fan chih hsien (24) in Tai chou, Shansi Province [10]. The following colloquial terms for maize are quoted in the « Yin shih pu » (25) (« Book on Eatables and Drinkables »), p. 9 b: *pao lu*, « sheath reed; » *yü su*, « twisted (?) millet; » *leu ku* (26), « the sixth grain, » the standard number of recognized grains being five [11].

1. The Kingdom of Siam, Ministry of Agriculture, Louisiana Purchase Exhibition, edited by A. Cecil Carter (New York and London, 1904), p. 163.

2. Giles, Dictionary, p. 509 c.

3. According to Ch'êng têh fu chi, Book 28, p. 8. Also *pao mi* occurs.

4. L. Aubazac, Dictionnaire français-cantonnais, p. 192.

5. Giles, Dictionary, p. 859 c.

6. Williams in Notes and Queries, Vol. 1, p. 78.

7. Ibid.

8. Tsun hua chou chi, Book 11, p. 7 b.

9. *Chiao* is a kind of aquatic grass, cultivated for its sweet stalks (Bretschneider, Botanicon Sinicum, Part III, p. 352), *yü* means « jade. »

10. In the Fan chih hsien chi, Book 3, p. 1 b.

11. See further, on terminology of maize, Parker in China Review, Vol. XIX, 1890, p. 192 a.

11. Maize found early favor in China as an article of food. Li Shih-chên remarks that the grains may be eaten baked or roasted; in case they are roasted, they burst open into a white flower of an appearance similar to that of glutinous rice when roasted. The « Kuang ch'ün fang pu », first published in 1630, mentions the making of flour from maize, from which cakes are produced. The native population in the district of Jehol makes a gruel of it [1]. The manufacture of wine and bread from maize is also noted in literary records [2].

Maize as an article of food is thus described in a small book, « Yin shih pu (26) » (« Book on Eatables and Drinkables »), published in 1861:

« The maize must be gathered as long as it is young. Husk and beard are then removed, and it is eaten roasted. Its taste is very sweet and fine. When it is old, the grains are as hard as stone. By pounding and grinding, it is made into food [3]. Also the waste material can be saved for important objects. Only sorts of poor quality are dry by nature, and when eaten afford only half satiation. As the following foods are all easy to digest, tung ch'iang [4], finger-millet [5], huang ching [6], and jade-bamboo [7], each kind may be mixed with the grain of maize, and the whole, prepared as food, will satisfy hunger. Also wine is made of it, as one of the utilizations of waste materials which are not completely recorded here (29). »

A singular utilization of maize is made in Pauk, a township in the Pakok-ku district in the Minbu division of Upper Burma.

1. Ch'êng têh fu chi, Book 28, p. 8. There the above passage from the Kuang ch'ün fang pu is also quoted.

2. San shêng pien fang pei lan (27) (ed. 1830), Book 9, p. 16; Yang shêng shih chien (or Shih wu pên ts'ao (28)), Shanghai, 1898, Book 1, p. 5 b.

3. This, as does also practical experience in China, refutes the curious statement of WILLIAMS (The Middle Kingdom, Vol. 1, p. 772): « Maize, buckwheat, oats, and barley are not ground, but the grain is cooked in various ways, alone or mixed with other dishes. » See also A. HOSIE, Manchuria (London, 1901), p. 179.

4. *Nitraria Schoberi*, Willd.

5. Or Coracan (*Eleusine coracana*, Gaertn.), Chinese *shan tse*.

6. *Polygonatum macropodum*, (BRETSCHNEIDER, Botanicon Sinicum, Part III, No. 7).

7. *Yü chu*, rhizome of *Polygonatum officinale*, L. (Ibid., No. 8).

People there grow it, not so much for the sake of the grains as for the innner sheath of the cob, the leaves of which are used as wrappers for Burmese cheroots. This product, when ready for the market, is called *hpet*. There is a great demand for it, and at least a million pounds are exported annually at a value of from six to seven lakhs of rupees [1].

12. The Island of Formosa seems to occupy a peculiar position in the history of maize, in the opinion of Mayers. In « Notes and Queries on China and Japan [2] », attention had been called to a passage occurring in the « T'ai wan fu chi [3] », Chronicle of Formosa, wherein maize is designated as *fan mai* (« foreign corn ») ; and the same writer added that the Chinese, both at Formosa and in Amoy, consider maize to be a foreign introduction of modern times, and in the colloquial also call it « foreign corn. » With reference to this statement, MAYERS [4] commented that « it is no doubt very probable that maize in Formosa may have a European origin, inasmuch as the Dutch and Spaniards made extensive settlements on the Island during the seventeenth century, and may well have been the first to introduce the plant there, but this does not in any way affect the question of its introduction in the Chinese Empire. » Though it may well be possible that the Dutch, who encouraged and promoted agriculture on Formosa, planted or even re-introduced maize there, it is hardly credible that maize was not introduced there before by the Chinese from Fuhkien. The term *fan mai* need not be referred to the Dutch, but existed, as we have seen, in the sixteenth century, derived from *Hsi fan* (« Tibet »). CARL RITTER [5] (after Klaproth), designating Formosa as the « Kornkammer » of the province of Fuhkien, says that the island yields abundant crops of rice, but also corn, millet, *maize*, vegetables of all descriptions, and truffles. It is strange that C. IMBAULT-HUART, in his excellent book « L'île Formose, histoire et

1. Gazetteer of Upper Burma and the Shan States, Part II, Vol. II, p. 758.
2. Vol. I, p. 74.
3. First edition in 1694 (WYLIE, Notes on Chinese literature, p. 47).
4. Ibid., p. 90.
5. Die Erdkunde von Asien (Berlin, 1834), Vol. III, p. 871.

description » (Paris, 1893), does not make mention of maize (chapter « agriculture et produits, » p. 203); nor does JAMES W. DAVIDSON [1], who very carefully lists and describes all the manifold products and industries of the island.

13. As regards Japan, we must still acquiesce in the view of old KAEMPFER, who notices maize in his « Amœnitates exoticæ » (published 1712), p. 835, under the name of '*Kjokuso*, vulgo *Nan ban kiwi*, id est *Milium populi septentrionalis* [but *nan* means « south »], quia a Lusitanis ex India primum invectum [2]'. The Japanese name *Namban kiwi* would agree with this view, by *Namban* the Portuguese or Dutch being understood; while another name for maize — *tô-morokoshi*, the latter part written with the Chinese characters *yü shu shu* — would allude to an introduction from China, as *tô* corresponds to the Chinese character *T'ang* meaning « China. » The significance of the whole term is « Chinese sorghum » (see especially REIN, The Industries of Japan, » pp. 52-55, (New York 1889). The plant is also grown on the Luchuan Islands [3]; and in the Luchuan name, *tô-nu-ching*, the first syllable is identical with that of the Japanese term [4].

14. The results of this paper may be summed up as follows:

(1) No share is due either to Portuguese or to Spaniards in connection with the introduction of maize into China, and probably, also into Further India and other parts of Eastern Asia. With regard to India, the question has not yet been investigated, but the introduction there through the Portuguese has some probability.

(2) Maize did not reach China from the seacoast, but came

1. The Island of Formosa (Shanghai, 1903).

2. E. Bretschneider, History of European Botanical Discoveries in China, p. 28.

3. B. H. CHAMBERLAIN, The Luchu Islands and their Inhabitants (The Geographical Journal, 1895, p. 301).

4. B. H. CHAMBERLAIN, Essay in Aid of a Grammar and Dictionary of the Luchuan Language. Transactions Asiatic Society of Japan, Vol. XXIII Supplement, 1895, p. 249.

overland from Tibet, first into Ssech'uan and other parts of western China, whence it rapidly spread to the north, south, and east. The year 1540 might well be conjectured as that of the first introduction, and from 1560 to 1570 maize had reached the eastern parts of China in the province of Fuhkien.

In concluding these notes, I may be allowed to come back to the proposition advanced in the introductory remarks, that the history of maize is an instructive historical example which might be fruitfully applied to the prehistoric dissemination of ancient cereals, giving an idea, at least, of how cereals might have travelled in prehistoric days. Of all the manifold gifts of the New World, maize spread the most rapidly; and the most interesting result of the previous investigation seems to be the fact that maize travelled with much greater speed than the ships of the European nations which then shared in the universal trade, for, long before the arrival of Europeans in China, maize was known there as an overland arrival, so that the idea of a European origin of it never struck the Chinese; and than the other cultural plants of America, like the potato, tobacco, ground-nut, pine-apple, custard-apple [1], etc.; and, last but not least, it is worth while adding, that maize travelled even faster than syphilis, which, after the discovery of America, so quickly spread in Europe. This latter circumstance is also remarkable as showing that maize and syphilis, which seem to have started from America at about the same time, were not each other's equal in rapidity of movement, in which maize was doubtless superior, although, *a priori*, the reverse, perhaps, might be expected. If it is allowable to draw a general conclusion or law from the preceding, I should venture to say something like the following:

It seems that the rapidity with which cereals are disseminated vies with that of all other objects connected with human

1. The custard-apple (*Anona squamosa* L. or *reticulata*), a native of the West Indies, called *fan li chi* (« foreign *lichi* »), was first presented to the Emperor by the brigadier-general of Hangchou in 1699. This notice is given in the Chinese Chronicle of Macao (Ao men chi lio, Book 11, p. 34 b) Presumably this fruit had entered southern China some decades earlier, as it is mentioned by Michael Boym in his Flora Sinensis, published at Vienna in 1656 (see Bretschneider, Early European Researches into the Flora of China, p. 23).

culture ; that a land route is preferred over a sea route as their way of propagation, and that overland propagation is effected in a shorter space of time than marine propagation ; and that cereals spread more rapidly than all other cultural plants, or even, perhaps, than infectious diseases. Counting a generation as, on an average, thirty years, we might well say that, during the first generation after the discovery of America, maize became known and planted in Europe ; at the end of this period it must have reached India ; and during the second generation it spread over all China, so that, after about seventy or eighty years, its wanderings to the farthest East were completed.

Mayers had labored under the belief that in the sixteenth century, maize was « a grain only dimly known as a new curiosity by botanists in Europe » ; and to refute him, Bushell referred to the first volume of Ramusio, published in 1550, where maize is pictured and described. But Ramusio cannot by any means be called an early author to speak of maize, for the first mention of maize in literature occurs as early as only one year after the discovery of America, in the famous « Decades » of PIETRO MARTIRE AB ANGHIERA ; that is, in the first book of the first decade, which was written in November, 1493, or at least then completed [1].

Mr. BANDELIER, further, calls attention to a passage in the « Historia Natural y General de las Indias, » by GONZALO FERNANDEZ DE OVIEDO Y VALDÉS [2], which was written after

1. This quotation, as well as the following ones, is due to the erudition of Mr. A. F. BANDELIER, who kindly consented to their publication in this paper. In the English translation of the above work by RICHARD EDEN, under the title The Decades of the Newe Worlde or India (1555), the passage is as follows : "They make also an other kynde of breade of a certayne pulse, called PANICUM, muche lyke vnto wheate, whereof is great plentie in the dukedome of Mylane, Spayne, and Granatum. But that of this countrey is longer by a spanne, somewhat sharpe towarde the ende, and as bygge as a mannes arme in the brawne. The graynes whereof are sette in a maruelous order, and are in forme somwhat lyke a pease. While they be soure and vnripe, they are white ; but when they are ripe they be very blacke. When they are broken they be whyter then snowe. This kynde of grayne they call MAIZIUM." Compare also E. O. v. LIPPMANN, Abhandlungen und Vortraege, Leipzig, 1906, pp. 335-338.

2. Vol. I, edition of 1851, p. 268 (Lib. VII, Cap. I) : "Como soy amigo de la leçion de Plinio, diré aqui lu que diçe del mijo de la India, y pienso yo que es lo mismo que en estas nuestras Indias llamamos mahiz, el qual auctor diçe aquestas palabras : 'De diez años acá es venido mijo de la India, de color negro de grande grano : el tallo como cañas, cresçe siete

1530, but not later than 1557, and to the « Catalogus Plantarum » of CONRAD GESSNER (Zürich, 1542), fol. 63 [1], who refers to Ruellius as his authority.

HARSHBERGER [2] mentions that maize is quoted by Hieronymus Bock in his « Neu Kreüterbuchs, » Strassburg, 1539.

These various sources prove that maize was well known in Europe in the first half of the sixteenth century; and it is therefore not surprising, but appears as a natural consequence of history, that about and from the middle of that century it entered the horizon of Chinese authors.

For the rest, a thorough critical investigation remains to be made of the immediate introduction of maize from America into Europe, and of its gradual importation into the single European countries, into Africa, and particularly into India.

---

piés: es dicho lobas, é es fertílíssimo sobre todas las cevadas: de un grano nasçen tres sextarios: siembrase en lugares húmidos.' Por estas señas que este auctor nos da, yo lo avria por mahiz, porque si diçe que es negro, por la mayor parte el mahiz de Tierra firme es morado escuro ó colorado, I tambien hay blanco, é mucho dello amarillo. Podria ser que Plinio no lo vido de todas estas colores, sino de lo morado escuro que pareçe negro. El tallo que diçe que es como cañas, assi lo tiene el mahiz, y quien no lo conosçiesse I lo viesse en el campo, quando está alto, penssará que es un cañaveral."

1. « Milium Indicum in Italiam Neronis principatu conuectum, nigrum colore, Amplum grano, arundineum culmo. Adolescit ad pedes altitudine septem, pregrandibus culmis, lobas uocant, omnium frugum fertilissimum, ex uno grano terni sextarij gignuntur. Seri debet in humidis. » This, I think, is derived from Pliny. On fol. 64 recto appears « Ich meyn es sye dz man Türckisch, Heydisch, oder Indisch korn nennet: etliche kórner werdent braunschwartz, die andern gâl." -Beside this: "Hodie Galli in hortis ostentationis gratia serunt, grano pisum aequante, atro, stipula arundinea, quinum apud senumûe pedum proceritate, qua milium saracenicum quasi peregrinum nominant, nec ante quindecim annos hunc aduectum."

2. L.c., p. 156.

CHINESE CHARACTERS

(1)蜀秫 (2)賈思勰齊民
要術 (3)春月種宜用下土。
莖高丈餘。穗大如帚。其
粒黑如漆。如蛤眼。熟
時收刈成束。攢而立之。其
子作米可食。餘及牛馬。又可
濟荒。其莖可作洗帚。稭
稈可以織箔編蓆夾籬。
供爨。無有棄者。亦濟世
之一穀。農家不可闕也。
(4)元扈先生曰。蜀秫古無有
也。後世或從他方得種。
其黏者近秫。故借名為秫。
今人但指此為秫。而不知
有粱秫之秫誤矣。別有
一種玉米或稱玉麥或稱
玉蜀秫蓋亦從他方得種。
其曰米麥蜀秫皆借名之也。
(5)又曰。北方地不宜麥禾者乃
種此尤宜下地。立秋後五
日。雖水潦至一丈深。而不

能壞之。但立秋前水至
即壞。故北土築堤二三
尺以禦暴水。但求隄防
數日即客水大至亦無
害也。(6)又曰。秦中鹻地
則種蜀秫。下地種蜀秫
特宜早。須清明前後耩。
(7)汪穎曰。蜀黍北地種之
以備缺糧。餘及牛馬。穀之
最長者。南人呼爲蘆穄。
(8)李時珍曰。蜀黍宜下地。
春月布種。秋月收之。莖
高丈許。狀似蘆荻而內
實葉亦似蘆。穗大如帚。
粒大如椒紅黑色米性
堅實黃赤色。有二種。黏
者可和糯秫釀酒作餌。
不黏者可以作糕煮粥。
可以濟荒。可以養畜。梢
可作箒。莖可織箔蓆編
籬。供爨最有利於民者。今
人祭祀用以代稷者誤矣。

其穀殼浸水色紅。可以紅酒。博物志云。地種蜀黍。年久多蛇。(9)李時珍曰。蜀黍不甚經見。而今北方最多。按廣雅。荻粱木稷也。蓋此亦黍稷之類。而高大如蘆荻者。故俗有諸名。種始自蜀。故謂之蜀黍。(10)田藝衡留青日札。(11)王世懋學圃雜疏(12)御麥出於西番。舊名番麥。以其曾經進御故名御麥。幹葉類稷。花類稻穗。其苞如拳而長。其鬚如紅絨。其粒如芡實大而瑩白。花開於頂。實結於節。(13)西番麥形似稷。而枝葉奇大結子纍纍。煮食之。味亞芡實。(14)玉蜀黍種出西土。(15)茜(16)西土出者佳。今北土處處有之。(17)戎菽(18)包兒米(19)包粟(20)珍珠米

(21)粟米 (22)包穀 (23)玉麥子
(24)繁峙縣 (25)飲食譜 (26)苞
蘆。紆粟。六穀。(27)三省
邊防備覽 (28)養生食鑑。
食物本草 (29)嫩時采得。
去苞鬚煮食。味甚甜美。
老則粒堅如石。舂磨為
糧。亦為救荒要物。但
粗糲性燥。食宜半飽。
庶易消化。至東廧穇子。
各種雜糧。及黃精玉竹
之類。並可充飢作食。造
酒濟荒。茲不備載。

NOTE ON THE

Introduction of the Ground-Nut into China

BY BERTHOLD LAUFER

The ground-nut or peanut (*Arachis hypogæa*) is generally believed to be a native of Brazil, where several species of it are indigenous, and to have spread into the Old World after the discovery of South America. Historical dates, stepping-stones in the migration of this plant, remain to be determined.

As regards the date of the introduction of the ground-nut into China, BRETSCHNEIDER [1] gave his opinion in the following words :

« I think, this plant has been introduced into China in the last [eighteenth] century, for the Pên-ts'ao does not mention it. It is first described and represented in the Chi wu ming shih t'u k'ao [published in 1848], under the names *lo hua shêng* [2] and *fan tou* (« foreign bean »). In the descriptive part of the work it is stated that the *lo hua shêng* is not an indigenous plant, but came by way of sea from southern countries. There it is said that at the time of the Sung (960-1280) or the Yüan (1260-1368) *lo hua shêng*, with cotton and a number of other plants, were first brought from the sea countries to Canton. »

In a footnote to this quotation he remarks, « The author may be right, that all the above-mentioned plants were introduced into China, but he errs regarding the time of their introduction. »

---

1. Chinese Recorder, Vol. III, p. 224 b.

2. This name means « born from blossoms fallen to the ground, » which is an exact description of the peculiar way of growth of this plant. Another name is *ch'ang shêng kuo*, « fruit of long life. »

There are, however, much earlier references to the ground-nut in Chinese literature than in the botanical work of 1848 indicated by Bretschneider. A goodly number of notes regarding this plant, are to be found in a book, « Pên ts'ao kang mu shih i » (« Omissions in the Pên ts'ao [materia medica] of Li Shihchên »), by CHAO NU HSIEN, of Hangchow, published in 1765, Book 7, pp. 72b-76b. This valuable work, not made use of by Bretschneider, is full of interesting notes, especially regarding the newly introduced plants of the sixteenth and seventeenth centuries. The authors of the various quotations in regard to the peanut, all agree in the statements that it did not exist in China in times of old, that it came from abroad, and that it was recently (most of the passages come down from the seventeenth century) introduced into China. The most important passage is extracted from the « Chronicle of Hsien chü » (meaning « Fairies' Abode »), a city in the prefecture of T'ai chou, Chehkiang Province ; and it is the edition of this book issued in the Wan li period (1573-1619), which is here quoted (« Wan li Hsien chü hsien chi ») as saying that peanuts came originally from, or were grown in, Fuhkien, and that seeds of these were but recently obtained and planted in the district under consideration. If, accordingly, in the period 1573-1619, ground-nuts were brought from the province of Fuhkien into the adjoining northern province of Chehkiang, we may be right in assuming that before the year 1573 peanuts had been planted in Fuhkien ; and this is for the time being the earliest date which I can make out for the existence of this fruit as regards China.

In a book, « Hua ching » (« Mirror of Flowers »), published in 1688, it is stated that peanuts are grown in great quantity in the southern part of Chehkiang, which shows that the cultivation of the plant must have made progress in that part of China during the seventeenth century.

The fact that the ground-nut must have arrived in China at least during the end of the sixteenth century, as shown above, is further corroborated by the full description of it in the « Wu li hsiao shih », a work compiled early in the seventeenth century, and printed in 1664. It is called here also by the name *fan tou* (« foreign bean »). In another book, entitled « Hui shu », the resemblance of the stalks, leaves, and blossoms of the plant to

the kinds of beans, is emphasized. This latter book, also makes the origin of the nut in Fuhkien Province [1].

The following is contained in the same work, « Pên ts'ao kang mu shih i » :

« In the Chronicle of Fu ch'ing [1] (Fu ch'ing hsien chi) it is stated : It comes from abroad (foreign countries) ; in former years it did not exist [in China]. Spreading over the ground, it grows in orchards ; when the blossoms have faded, threads come out of the middle of them and droop into the ground, where the fruits are formed : thence its name. One plant can produce two or three seeds. They are roasted and eaten, being of very fragrant and fine taste. In the first year of the period K'ang hsi (1662), a Buddhist monk, Ying Yüan, travelled to Fu-sang [2] to search for seeds, which he sent to China, and on his return, one could still press oil out of them. Now it is grown in the province of Min (Fuhkien), and that produced in Hsing hua is of the first quality. It is called *huang t'u* ('yellow earth'), is of sweet taste and full of nuts. The sort produced on T'ai wan (Formosa) [3] is called *pai t'u* ('white earth'), is acrid to the taste, and the nuts are thin. They are simmered in oil, and eaten, if not well done, serviceable as a purgative ».

The records of the Chinese allow of the inference of the

1. Fuhkien and Chehkiang are still the most flourishing districts for the culture of ground-nuts, which are, according to R. FORTUNE, a staple summer production in the hilly country of Chehkiang. They are also grown most extensively during the summer season in the southern provinces, more particularly in Fuhkien. The very sandy soil near the river (between Yen chow fu in Chehkiang and the border of Anhui) yields good crops of the ground-nut. They are also plentiful in the light sandy soil near Kü chou fu, Chehkiang (see BRETSCHNEIDER, History of European Botanical Discoveries in China, p. 451). C. ABEL (1816-17) first met with *Arachis hypogæa* cultivated in fields on the banks of the Yangtse, and continued to observe it through the whole of the provinces of Kiangsi and Kuangtung. The seeds are roasted before they are eaten. The Arachis in China, according to him, bears from two to four seeds in each capsule (Ibid, p. 233). I myself found peanuts grown plentifully in the province of Shensi, in whose capital, Hsi an fu, the itinerant venders of the roasted nut form one of the indispensable street-pictures.

1. In Fu chou fu, Fuhkien Province.

2. A fabulous country in the sea, east from China ; by Klaproth and Schlegel identified with Saghalin, which is quite unfounded. In this passage it seems to stand for Formosa.

3. On peanut cultivation in Formosa see JAMES W. DAVIDSON, The Island of Formosa, p. 547.

first cultivation of the peanut in Fuhkien, particularly in the seaports Hsing hua and Fu ch'ing. Besides, they assert that the plant came from abroad. It cannot be otherwise, therefore, as the trade of Fuhkien was largely directed towards the south and east, than that it arrived either from the Malayan Archipelago or the Philippines. No Chinese source makes a definite statement regarding the name of the country. This seems to prove that the introduction is not due to Spaniards, Portuguese, or Dutch, but that it was effected by Chinese sailors or traders of Fuhkien.

The first European botanists to mention *Arachis hypogaea* as a plant cultivated in China are LINNÉ [1], his specimen being brought from the Canton region by his pupil Peter Osbeck, who gives as his Chinese name *fy shin* (Cantonese : *fa shang* ; *fa* = *hua* 'flower'), and LOUREIRO in his « Flora Cochinchinensis » (1789) [2], possibly also PALLAS in his « Reisen durch verschiedene Provinzen des russischen Reiches » (1768-73) [3].

1. BRETSCHNEIDER, Early European Researches into the Flora of China (Journal North-China Branch Royal Asiatic Society, N.S., Shanghai, 1880, No. XV, p. 96.

2. Ibid., p. 145.

3. Ibid., p. 128.

MORTUARY OBSERVANCES

AND THE

ADOPTION RITES OF THE ALGONKIN FOXES OF IOWA

PAR LE DOCTEUR WILLIAM JONES

This paper will be in the nature of a running description, sketching in outline some of the principal mortuary practices of the Algonkin Foxes of Iowa. After a preliminary statement concerning the various ways these people now dispose or formerly disposed of the dead, the account will pass on to what generally takes place at burial, and then it will take up at greater length, though by no means exhaustively, an observance called here the adoption. The significance of this term will become apparent as the description develops.

METHODS OF BURIAL.

In disposing of the corpse were four methods. One was to wrap the clothed body with an inner cover of a blanket or a skin robe and with an outer cover of a reed mat, and then place it upon a berth in among the branches of a tree or upon the loft of a frame of upright poles. The body was laid on its back at full length with the head east and the feet west. This manner of putting away the dead has now gone out of use, and its practice lives only in the memory of the old people of the present day.

Another method was the way a victorious war party put away the corpse of a fallen comrade. The disposition was made on the scene of the fight, and the body was placed in seated posture with the back against a support, generally of stone; if

there were no stone, then an embankment was sought which gave the needed support for the back. It was more befitting the occasion to have the body seated upon the chest of a slain enemy. The seated corpse faced westward while the prostrate body lay at right angles. Both bodies were without covering and were left exposed to the open sky.

Still a third way was to bury the body seated, allowing only the head from the cheek bones up to peer out from the ground. Often only the crown of the head was left visible above the surface of the earth. The body sat flat on the buttocks with legs extended, the toes pointing up, the arms hanging at the sides with the palms of the hand against the thighs. The corpse faced westward. Overhead was usually erected a shed, made of the timbers of young trees. It is said that the shed was a shelter, a sort of home, for the dead, and was to the dead what the lodge was to the living. This manner of burial is still practiced.

And the fourth method is burial of the body in the ground. The Foxes claim — and there is every reason to believe them — that they copied the custom from the whites and other people. And they add, "that is the reason we now die faster." Nowadays they are able to obtain pine or oak planks out of which they make rude box coffins, but in times past they made coffins from hollow logs; this was done by splitting a log into two halves and then blocking the ends of the troughs, one of which made the bed of the coffin and the other the cover. And there were times when the body was buried without a coffin, but was laid away in a covering of reed matting.

THE BURIAL.

The grave is dug on the day of the burial and its line of direction is east and west; its depth varies from three to five feet. Some of the graves are covered over with rocks, while others have sheds built over them, sheds like those which cover the dead that are buried seated. The tops of some sheds are flat, while others are pointed with gabled roof.

It is not customary to keep the corpse long after death. In case death happens at night, then burial generally takes place round about the noon hour of the following day; however, it

frequently occurs later in the afternoon, also some little while before sunset but not after.

Relatives generally avoid burying their own dead, but there are occasions when they are forced to do it, as, for example, on a distant hunt and the journey back home is yet several days away. At home they generally leave the funeral arrangements in the hands of a person not of their kin, and this individual — usually a man — is the chief attendant. As soon as he receives the announcement he proceeds at once to select his assistants; these are men he first finds and who are not relatives of the dead. Immediately he directs some of them to go dig the grave, and others he orders to go dress the body for burial.

In the event of the death of a woman, women attendants are chosen to dress the body, and have it ready when the men come to take it away to the grave.

The corpse is generally dressed in the costume in which the person in life was want to appear during a festive occasion or on an important tribal function. Thus a chief or a councillor may be laid away in a new blanket thrown over the left shoulder and under the other arm, with a bear claw necklace about the neck, the wing of an eagle for a fan in the right hand and resting upon the bosom, with an eagle feather in the crown tuft of turkey and deer tail hair; and in leggings and moccasins of buckskin. And it is always expected that a warrior will be laid away with his "crow-belt" girded on. A young woman is clothed in the gay apparel which gave her most pleasure to wear on occasions of mirth and gladness. A child is laid away in all the color, ornament, and splendor which its mother can lavish upon it. Then there is often a quiet, modest effect in the attire of the dead; color and ornament are absent because it was the prevailing trait of the person when alive to go in a plain, simple garb.

It often happens that a person makes the dying request to be buried with a knife or a tomahawk. The request is made for a reason. It is believed that the path to the spirit world leads past a place where dwells an old woman, Cracker-of-Skulls by name; that she sits by the wayside watching for ghosts journeying westward; that she seizes them but detains them only for a while, just long enough for her to crack open the top

of their skulls and dig out a fingerful of brain from each. The knife and tomahawk are asked for that they may be means of defence against the old hag. It is seldom, however, that the request is granted, and the refusal likewise has for its basis a belief, which is to the effect that spirits of the dead can be present among us at all times and that they see and know all that we do; that sometimes by some act of ours whether intentional or not we commit infractions which bring down upon us the anger of the spirits, thus rendering ourselves liable to chastisement by them; and that when they inflict punishment it is likely to be with the very weapon placed with the body at burial. Hence, relatives are reluctant to have weapons like knives and tomahawks placed with the dead.

The chief attendant and his assistants are the pall-bearers and they carry the body on a stretcher to the grave. The bed of the stretcher is a reed mat. Not fewer than four men walk with the stretcher, one under each handle, and there is plenty of room for an extra shoulder or two. The mat forming the bed of the stretcher is made to serve as a wrap when the body is put into the coffin. When the body is in then many hands together take up the coffin and place it upon some timbers lying across the mouth of the grave; there the coffin, still open, rests for a while. Presently a voice is heard to say: "Uncover the face." Whereupon an attendant pulls aside whatever happens then to be serving as a cover for the face.

And then up steps the speaker, usually a man far advanced in years, who takes his place near the head of the coffin. He is to say farewell to the dead not only for his own behalf, but for all who are present, likewise for others who are away. This man performs the office sometimes at the request of the relatives of the dead, and as frequently it is his own seeking, because of a personal desire to do it. It is, however, not customary for a relative to deliver the farewell. Now and then it may be long and wordy, but as a general rule, it is soon over with. Here is an example of what the shorter, more typical kind is like:

"My son, depart in peace and continue in that state of mind as you journey along the way. Sad are your kindred, for sorely they grieve to see you leaving them. But do not tarry, and let not their sorrow sadden you, and be not grieved

that you are leaving them behind; for you are going to our nephew (1), to the place where the sun goes down are you going. When there you have come, he will set food before you. He will ask you about your kindred, and then you can tell him about them. Convey to him these messages which they send, hand to him this offering of tobacco which they send for him to use. Ever be mindful of their welfare. So beseech of him pity for them, beg of him to deliver them from hunger, want and distress. Ask for them health and long life. And then seek for the kindred that have since gone before you. They will ask for them that are yet to come, and tell them about them.

"Do not linger by the way, never look back but keep even on. The path you follow leads straight to the place where the sun goes down.

"That is all, my son, that is all I have to tell you."

At intervals in the course of the farewell, the speaker pauses and sprinkles pinches of powdered tobacco about over the body; and when his talk is ended, he adds a little more in silence and then withdraws. Thereupon up step, one after another, the relatives and others who each in turn sprinkle over the body the holy tobacco; some place a bit of it in the palms of the dead, and some murmur a parting phrase. When the last has passed by the dead, then two vessels are put beside the body; one vessel contains water and the other food; for it is said that the way to the spirit world is far, and the soul might famish with hunger and thirst before it reaches there.

The face is then covered again, the mat is drawn together so as to overlap over the body, and then the coffin is closed. The timbers are pulled away from beneath and the coffin is let down with ropes; in a little while the grave is filled up with most of its own earth. A shed is quickly erected over the grave, and at the foot just outside is driven a stake pointing westward. It is generally colored red, and from its top a feather or a shred of cloth usually flutters in the wind. In front of the stake is laid a dog that has been choked to death; it lies on its belly with legs extended as if running westward; it is said to be

(1) The relationship of the people to the lord of the spirit world.

guide and companion to the soul on the way to the spirit world. It is common to kill more than one dog, and puppies are generally preferred.

While these closing scenes of the burial are taking place, the chief attendant is engaged in the work of distributing the property left by the dead. Among the things are generally included valuables contributed by the relatives. The chief attendant divides the goods into as many piles as there are helpers, and as fast as they finish the task allotted them he points out to them what they are to take away.

THE MOURNING.

The immediate relatives then go into mourning. If the death had occurred in the spring, summer, or autumn, then their mourning is likely to be for a short while ; but if it had happened in the winter then the relatives would go into a prolonged period of mourning. And when they mourn they fast, sometimes light but more often severe. Hence, the feast to which the chief attendant and his assistants are asked after the burial is one prepared not by the relatives of the dead but by intimate friends of the relatives. The feast is the best that the host can prepare ; it is in the evening when darkness begins to gather, and it is usually the first bite the attendant and his helpers have had since they began the burial.

The mourning is characterized by absolute neglect of one's own personal appearance. A man goes dressed in a most slovenly manner and in the oldest tatters he has. He wears the same garments day after day without change, and the place where he sleeps is as repulsive as the clothes he has on. He never combs his hair, and vermin multiply without any effort on his part to hid himself of them ; in fact he prefers to have them go on increasing, not only because they are an objective accompaniment to his mourning but also because they help him keep in mental accord with his own depressed feeling of sadness. He seldom washes his hands and never other parts of his body. He shuns all company, preferring to be alone and apart, and in a fast. All this he keeps up until the ceremony of adoption, when a living person takes the place of the dead ; it is then that

he mourning comes to an end. Before the ceremony his male friends help him cleanse himself. They assist him at the bath and at the combing of his hair, and they see that he is well provided with a complete change of clean garments. The same thing happens to a woman in mourning.

THE ADOPTION.

The term called here the *adoption* is not quite expressive enough for it conveys more than that, but what it means will, it is hoped, come out as the description proceeds. Before sketching some of the ceremonies connected with the adoption, it may be best to bring out the idea of the practice and show why there is felt a necessity for it. The idea of the adoption is bound up closely with the conception of the soul and the doctrine of future life, and therefore deals with an important phase of Fox religion.

The word for soul is the same as the word for shadow. It is regarded as an active substance dwelling in the bosom during the life of an individual. It can leave the body during sleep, but returns before the body awakes. It is gathered from implied statement that the soul resembles the body and that it has all the physical and mental attributes of the body. It can be visible or invisible at will; and when a person is dreamed of, it is said that his soul was present either invisibly or as [illegible]hantom. During severe illness, when the body is [illegible]o feeble [illegible]se, it is said that the soul goes to the spirit world. If the s[illegible] returns then, it is said, the body lives; but if it does not return, then the body dies. And then often after death, it is said, the soul returns to the scenes where lived the body in life and lingers four days and four nights. During this period none but old women eat of the food that has been left in the lodge since the death. It is said that the soul has been there, and since it has touched and eaten the food, none but old women can eat the food; for it is believed that they alone are immune from any baneful effect. After the fourth day the soul is said to return to the spirit world where it wanders about restless and without contentment. Frequent are its journeys back to this world, where it often stays for long periods of time. It abides by the

burial place during the light of day, but at night it passes among the living. It is freed from this uncertain state of existence if the ceremony of adoption is held within four years; but if not till after that period, then the soul becomes an owl to wander forever in sadness.

Thus the practice of the adoption rests in the belief that the soul will be denied a life of happy existence in the spirit world unless its mortal remains have received the full funeral rites within a period of four years; therefore its special object is to liberate the soul and send it on its joyful way to the spirit world. And the prominent feature of the ceremony is that the family of the bereaved adopts an individual to take the place left vacant by death. If the dead had been a son, then the adopted one is a son; in like manner run other relationships. There are two requirements lived up to in making the adoptions: one is that the adopted shall be of the same sex as the dead; and the other is that both must have been companions in life. A boon companion always takes precedence. Hence it is that a child is adopted for a child, a girl for a girl, a boy for a boy, a maiden for a maiden, a youth for a youth, and so on with the older people.

The adoption of the individual into another family carries with it both advantages and disadvantages. To give a general idea of the status of a person let, for example, the adopted be a youth who takes the place of a son. He enters the new family as a son and he addresses the parents as father and mother, and the children of the pair are his brothers and sisters; and his relation to other branches of the family are the same as were those of the dead. He comes into possession of property rights as if he were really a son. He enters the lodge at will and leaves when he pleases. In the affections and mental attitude of the pair he is a beloved son. Yet all this while he has not forsaken his own family, and he has lost no rights or privileges there. And if his adoption carries him into a family of another clan, then he is prevented from marrying any woman who may be related to him by adoption. So far as his own clan is concerned, he is still a member of it, and no other, and is subject to its rules and commands.

RITES OF THE ADOPTION.

The whole ceremony is referred to under a term which literally means, « throwing away the dead », but the sense of which is more that of « setting free the dead. » It does not conform to any one class of rites, but to several, and each is marked by its own peculiar form of observance.

The person chosen for adoption gets into finery and proceeds to the sponsor's lodge. On arrival there, that costume is taken off by the sponsor and another more splendid and of greater value is put on. The adopted receives a handful of wooden stems, each of which is about the length of a lead pencil and about the thickness of a straw. As soon as the bundle is received, and without a hint or a single word of instruction, the adopted turns and leaves the lodge. Whenever a man or woman or child is met, a stem is presented together with an invitation extended to attend the ceremony. The adopted does not return to the sponsor's lodge until the last stem is given away. Anybody is at liberty to go and look on from a distance, but courtesy forbids that none but the invited shall participate in the ceremony.

One form of the ceremonies is characterized by mirth and play and the prevailing tone is that of gladness. Games are played, especially the games that had been a favorite past time of the dead. On the death of a man, it is lacrosse if that had been his chosen sport ; it is the bulled and moccasin game if that had been his chief amusement ; in the case of the death of a woman it is the stick and double ball game if that had been the game she liked ; and if she had been a devotee of the bowl and dice game, then that is the play. All who wish join in, but the adopted takes no part.

When the amusement is over, the invited silently retire to the lodge of the sponsor where a feast has been prepared and is now waiting to be eaten. As the people start the low muffled boom of the kettle drum and the slow rhythmic shuffle of gourd-rattles strike up, and that to them is the solemn tidings that the soul is now expectant of its release and is all but passing. Near the close of the feast the adopted gathers up all the presents given by the sponsor ; for they are many and various, such as

clothing and objects of ornament and decoration. It is said that the adopted shall not be buried in these clothes lest the ghosts wrest them away and tear them up and maltreat the body in the most gruesome way they know.

The adopted then sets out for home, departing before any one else; and at the departure begins the passing of the soul. It is common for the sponsor to lead the pony ridden by the adopted for some distance toward the west as a symbol that the soul is accompanied on its journey homeward. And when the rider disappears then gradually the music dies down. They say that the sound of the music follows the soul all the way into the spirit world.

What has just been related represents in a brief manner the more common form of the ceremony. There is another with a general resemblance, but carried through with a different spirit. Its whole general character is such as to fire the martial feelings of the people, and is for a warrior; not for one who has been slain by the enemy but for him who had died a natural death.

As soon as the man to be adopted enters the sponsor's lodge he is divested of the raiment he has on and is then decked out in all the array of a victorious warrior. Into his hands is put a bunch of red colored stems, red for the reason that the ceremony is to be for a warrior and that warriors only are to participate. Out then goes the man and he enters only the lodges of warriors, and to every warrior he meets he presents a stem; whenever he finds a warrior absent he leaves a stem to show that he is invited.

The warriors that come bring back the stems, and before seating themselves, place them on a mat or in a wooden bowl which is used for receiving the stems. No sooner are they assembled than up starts a war song, faint and slow at first and to the time set by the drummers. The men who furnish the music need not be warriors, as a matter of fact they are usually those who are good at singing and do it for the mere pleasure of it. During this prelude a warrior rises to his feet and girdles on a belt with a crow-skin dangling at the back. The feathers of the crow hang so that the wings are spread apart as in flying and the tail drops down in its natural way. And when the music swells and with a war-club in his hand he launches forth

into a pantomime wherein he goes through a series of scenes that once happened on one of his raids. For example, he plays as if he is driving his canoe forward through the water; silently he slides under cover and conceals the canoe in among the rushes; he leaps ashore, act as if alert for the foe; he listens, and looks for signs; suddenly he finds a trail, and away he flies with a forward bend of the back; as he spies the enemy he halts to spray and rub over his arms, body, legs, and weapon a magic potion to render himself invulnerable and give him victory; then with a whoop he bounds forward to the attack and grapples with the foe in a sham hand to hand struggle; finally the enemy falls and the victor hurriedly takes off the scalp; at last holding aloft the trophy he whoops exhultantly in chorus with his comrades.

The pantomime ended, the warrior then recounts an adventure of another fight. He begins by naming the leader of the war party and then passes hurriedly on to the part he played in a fight on that expedition. As soon as he has finished speaking, he ungirdles the belt and hands it over to a second warrior who dances through another pantomime and relates an account of an experience of his on a raid led by another man whom he names. The warriors pass quickly through their parts, and only those perform who have a desire; and the result is that the ceremony is brought to a speedy close. In between times the adopted rises to dance alone and for a moment.

With the end of the music the adopted goes to the place where the presents are. From there he begins passing round the gifts, such as a roll of buckskin to one warrior, plugs of tobacco to a next, a blanket to another, and so on around till all the things have been disposed of and each man has received a gift. But no one keeps the present he gets; the moment he receives it, he looks about for a relative, and gives it away to the first that come within his view. And as soon as the gifts are thus disposed of, the adopted sets out for home; and as he starts the soul of the warrior is said to begin its journey westward to the spirit world.

This form of the adoption ceremony is called the Crow-dance.

The rites take on a more serious aspect and are sustained

over a long period of time for a warrior who has been slain in battle. When the adopted comes to the sponsor's lodge, his face is painted in two colors, red on one side and black on the other; the line of division begins at the hair and runs down the middle of the forehead, along the ridge of the nose, over the lips, and over the middle of the chin. Red signifies war, that the ceremony is for a warrior's soul, and that the man, by his adoption, vows to avenge the dead; black is for fasting by means of which he will gain inspiration and power to carry out his vow to a successful issue. Then clad like a warrior he mounts the roof of the summer bark lodge where he stands singing a song; he sings it four times, once facing the north, again looking eastward, then southward, and the last time while gazing westward. The song is as follows:

" I seek to find my friend,
I seek to find my friend,
On the battle field (I seek to find) my friend,
I did not see my friend (when he was slain on the battle field). "

On coming down from the roof, the man makes straight for home, and as he starts the soul of the dead is said to begin gladly its journey westward, gladly because of the assurance that the mortal remains will be avenged. And when winter comes the man goes into fasting and vigil. He continues fasting until he dreams of a visitation from the manitou wherein he is served with food which he interprets as the flesh of his enemy which in turn is furthermore a sign that he will slay his foe. And in the visitation the manitou communes with him, telling him where the enemy is and how to go to arrive there, and commanding him to proceed before the memory of the vision escapes him lest his fast and vigil come to naught.

He communicates none of these tidings to anybody; but it is known what has happened when he is heard summoning an attendant to accompany him, and when he is seen taking down his sacred bundle laden with charms which he adores with the belief that they have the power of giving him security and success. Both men set out together, quietly and without formal public notice and as if they alone were going to fight the foe; but in the course of time as the news of their departure becomes

noised about, they are followed by others, few and scattering at first, but all the while increasing till the force has swollen to a formidable body. If the man be influential, he is sure to rally a large following. He is the recognized leader of the expedition; and though his share in the fighting is generally not as much as that of any of his men, he nevertheless is given the glory of leading back a victorious war party; and he also has to bear the disgrace of coming home with the remnant of a defeated band.

The last time this form of the adoption was held, was in Kansas, about the year 1854, when a successful raid was made against the Osages undertaken to avenge the death of a Fox at the hands of that people the year before. The description of this phase of the adoption is based wholly on verbal information. It is now half a century since a man was adopted after this manner, yet the memory and the spirit of it are yet as thoroughly alive as then.

The effects of this particular form of the adoption must have had a great deal to do with the tribal career of the Foxes. They were fighting somebody as far back as the French accounts of them go, and probably about every raid against another people from that time up to and including this last expedition against the Osages was connected with the killing of a Fox previously by that people.

There is another observance known to these people which they take part in not as a tribe but as individuals. It is a practice peculiar to their nearest kindred, the Sauks, and now and then certain of them are brought into it by reason of the intimate ties of social relationship existing betwen the two tribes. A small number of the Sauks, members of the old Black Hawk band, still keep up the rites that have just been described, and for that reason it seems not out of place to include the following in this description.

They have an esoteric religious society of men and women who enter by initiation, pledging themselves to vows of secrecy. It has many points in common with what is known among the Ojibwas as the *Midewiwin*. It is influential in preserving the religion of the Sauks. It gives a formal ceremony generally

once a year; and it frequently happens that at one of these gatherings a person not of the society is adopted to take the family place of a member who has died since the meeting of the year before. The adopted is assigned a certain place in the ceremonial lodge, and remains there till the rites of the adoption are over. The person takes no part in what goes on, and departs with the gifts as soon as the time comes to go.

The fact that the adoption was by members of the society, and that it occured in the society lodge has nothing to do with making the person a member of the society. It, however, works as an advantage if the person wishes to become a member; but to become a member is by another way and according to an elaborate ritual. What has happened is that the person was adopted by a member who was related by blood to the member that had died, and so becomes related to the sponsor as under the other forms of adoption. Since it is a fundamental element of the society to prepare the soul for a happy life hereafter it was but fitting that the full ceremonial ritual should come into play about the adoption, thus sending the soul on its way rejoicing.

FEEDING THE SOULS.

Awhile after the last rites of the adoption have been performed, the adopted gathers together some food, clothing, blankets, tobacco, and other objects of use and takes them in person as a gift to the sponsor. Some of these things the adopted has obtained at great expense and some have been donated by the relatives nearest related by blood. And from that time starts an intimate intercourse between the sponsor and the adopted and between the near blood relatives of both. And in the visit of one to the other there is generally the giving of a present, either from the guest or from the host, and sometimes from each on both sides. When the sponsor obtains a kind of food especially delectable, such as fresh game, corn newly ripened, corn pleasingly flavored in the process of drying, berries that have just been gathered, then a quiet little feast is made ready for the dead. Word is sent to the adopted to be present. The fire of the lodge is left to die down before sunset, and while the sun is yet up the old ashes are taken out and the

hearth made clean. By the hearth is then placed the food. Then the lodge is put in order and the cover over the entrance let down closing the place; everything is hushed, and there is an atmosphere of seclusion about the lodge. Then as darkness gathers out goes the adopted to fetch in the few that have been invited. Silently enter the guests who seat themselves about the food, the adopted being in their midst to share the feast with them. When the last has come the sponsor then drops a small bit of the food upon the hearth, and then retires to a dark corner of the lodge, there to say in an undertone to the manes:

« O my grandfathers, and my grandmothers, come, I beseech you.
O my father, and my mother, come eat the food which I have prepared for you.
O my brothers, and my sisters, come and eat together.
All you, my kindred, come gather about this food and eat.
Now, for myself and for all of us here I beg for wealth and long life. We beg of you to pity us. »

And then to the guests is said: « Now then. » Whereupon they reply in chorus, « All right! » Then they go to eating. They eat till they have eaten up all the food. For none of it shall be left. And at the end they depart as silently as they came. Though in reality it is the guests who have eaten the food, yet it is the souls that are said to have satisfied themselves.

This description has thus dealt mainly with most of the observances connected with the adoption, presenting the principal features of the practice and indicating the wide range of influence it plays upon the material and spiritual life of the people; and though it has left out of account the spirit world, the path thither, the deity there, and a great deal else of related matter, yet enough was drawn from the adoption to indicate the general nature of the Fox doctrine of future life and the Fox conception of the soul.

LES HOCHELAGAS

PAR M. L'ABBÉ P. ROUSSEAU,
Prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal.

A l'extrémité orientale de la cité de Montréal, s'étendent deux vastes faubourgs, celui de Maisonneuve et celui d'Hochelaga, deux noms historiques, rappelant deux événements de notre histoire nationale : l'arrivée de *Jacques Cartier* en Canada en 1535 ; et en 1642 l'arrivée de M. de Chomedey de Maisonneuve, *procureur de la Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal*, fondateur et gouverneur de Ville-Marie.

Ce fut le 19 octobre, au soir, que Cartier jeta l'ancre au pied des rapides impétueux du Sault Ste-Marie. Il était en face des deux faubourgs, et de la capitale du pays d'Hochelaga, au terme si désiré de son second voyage d'exploration. La Nouvelle-France était découverte. Il lui fallut treize jours pour remonter de Québec à Montréal, à la voile, ou à la rame, ce trajet que nos splendides bateaux à vapeur accomplissent dans une nuit. Le capitaine breton fut frappé d'étonnement à la vue d'un si puissant cours d'eau, des terres fertiles qui le bordaient : « Les plus belles, dit-il, et les meilleures qu'il soit possible de voir, aussi unies que l'eau, pleines des plus beaux arbres du monde et de tant de vignes chargées de raisins, qui semblent avoir été plantées de main d'homme ». Il fut frappé de la pureté du ciel, et de ce grand nombre d'habitations qu'il rencontra tout le long du fleuve, et dont les habitants faisaient grandes pêches de bons poissons, selon les saisons. « Ils venaient à nos navires, en aussi grand amour et privauté que si nous eussions été du pays, nous apportant force poissons, et de ce qu'ils avaient pour obtenir notre marchandise ; levant les mains au ciel, faisant plusieurs cérémonies et signes de joie et de contentement. »

A « *Achelacy*, » Sorel, à l'embouchure du Richelieu, le capitaine reçut les compliments d'un chef qui lui offrit en présent

deux de ses enfants en bas âge. Il répondit à cette politesse par des échanges de couteaux, de hachettes, de breloques, de clochettes, de miroirs, de patenôtres et autres objets que les indiens paraissaient accepter avec la plus vive curiosité.

Le 19 octobre au soir, Cartier jeta l'ancre au pied du Courant. Plus de mille indiens l'attendaient sur le rivage, divisés en chœurs, hommes, femmes, enfants, chantant et dansant, présentant des corbeilles de vivres, de pains, de fruits qu'ils jetaient dans les barques. Ce que voyant, le capitaine mit pied à terre avec son état-major, et les indiens les entourèrent, les femmes apportant leurs enfants à brassées pour les leur faire toucher, et leur faisant toutes sortes de démonstrations de joie, comme à des dieux !

Le capitaine fit asseoir chaque groupe à terre, pour leur distribuer ses présents, puis se retira sur ses barques pour y prendre son repos. Les indiens allumèrent des feux sur le rivage, dansèrent et chantèrent, répétant sans cesse ces mots : « *Aguiaze! Aguiaze!* » qui sont l'Alléluia de leur joie.

C'est de ces révélations faites à l'occasion de cette visite du capitaine malouin, que nous nous proposons de vous entretenir, comme d'un des sujets répondant le mieux au programme de votre Congrès.

La première de nos autorités sera le récit du marin breton, puis les ouvrages suivants : La Géologie du Canada, les travaux de M. Dawson, l'honorable président de l'université McGill, ceux de M. Dana, du Marquis de Nadaillac, de MM. Lecomte, de L'Apparent, Beauvois et d'autres qu'il serait trop long de nommer ici. Les bibliothèques d'Europe et d'Amérique sont pleines de relations des plus anciens navigateurs égyptiens, phéniciens, carthaginois, espagnols, portugais, français, anglais, scandinaves, qui nous racontent que les deux Amériques avaient été abordées aussi anciennement que possible par tous leurs rivages et trouvées habitées dès la fin de la période glaciaire, offrant un type humain semblable à celui des anciens continents.

I

Tout d'abord, on peut se demander si Jacques Cartier a été le premier navigateur à visiter Montréal.

Aujourd'hui, nous ne pouvons ignorer que depuis l'an 830 jusqu'au delà de 1600, pendant plus de 800 ans, les côtes orientales de l'Amérique ont été visitées par les voyageurs de nombreuses nations. Partout ils ont laissé des noms qui signalent leur passage. Les moines irlandais, les Gallois, les Scandinaves, les Normands, les Bretons, les Basques, les Portugais, les Espagnols, les Anglais, ont visité le golfe Saint-Laurent et tenté quelques établissements avant Cartier, mais je ne vois aucun capitaine dépasser Tadoussac, dépasser le Saguenay avec la même audace et la même prudence, et visiter Stadaconé, la rivière de Fouez, Trois-Rivières, Achelacy, Sorel, et s'avancer trois cents lieues à l'intérieur des terres avec le même succès.

Ce que les marchands n'ont point osé, les Papas irlandais, fuyant la persécution, seuls l'ont osé, avec le marin breton.

Vous vous rappelez que de Montalembert et Ozanam parlant de cette migration des moines irlandais à travers tous les archipels qui s'espacent entre les terres d'Ecosse et le Groënland, racontent que chassés à la fin « d'Islande » ils s'enfoncèrent dans les brumes de Terre-Neuve et du Golfe Saint-Laurent. « Et c'est tout... Là, M. Beauvois les retrouve plus tard, ayant fondé l'étonnante Mission des Crucientaux que connaissent bien nos missionnaires établis à Gaspé ; ils avaient conquis un empire qu'ils appelèrent la *Grande Irlande*, « IRLAND-ITMIKLA » ou la terre des hommes blancs. La carte qui nous en est donnée, en porte les limites « Huitramanoland » jusqu'au pied du Courant. Ils auraient donc précédé Cartier à Montréal. Quand les milliers de relations welches, irlandaises, islandaises et scandinaves seront toutes publiées, l'histoire y trouvera de merveilleux récits.

Il n'est point de notre but de raconter l'histoire des premiers évêchés de Gardar au Groënland, de ses dix-huit évêques, de ses trente-deux paroisses, et des missions des Scandinaves jusqu'en Floride et jusqu'au Mexique.

Les documents ne manquent pas. M. de Roo a compté

26 groupes de manuscrits qu'il a consultés à Rome; 388 ouvrages imprimés qu'il a étudiés, plus de 812 auteurs qu'il a cités et parmi lesquels il y a des auteurs anciens et des Pères de l'Eglise, S. Grégoire de Nazianze, S. Hilaire, S. Jean Chrysostôme, S. Isidore de Séville et S. Jérôme, d'accord avec les savants, sur les choses d'Amérique. Mais revenons à Jacques Cartier.

***

Le lendemain de son arrivée, Cartier revêtit son uniforme, descendit à terre, entouré des gentilshommes de l'expédition, et laissant les matelots à la garde des barques, suivi d'une vingtaine de soldats, pour aller visiter le fort d'Hochelaga.

Le prudent capitaine à leur tête, ils s'avancèrent en bon ordre, guidés par trois Indiens. Ils suivirent un chemin fort battu, jonché de glands, bordé de chênes blancs magnifiques. A une lieue et demie de route, ils rencontrèrent un des principaux seigneurs d'Hochelaga, qui les fit asseoir près d'un grand feu et les complimenta. Cartier le remercia par un cadeau de haches, de couteaux, et lui offrit une image du Christ qu'il lui fit embrasser et qu'il lui passa au cou.

Il reprit ensuite sa marche avec son escorte. Ils entrèrent dans des terres labourées et traversèrent une demi-lieue de riches campagnes, où frissonnaient encore les têtes des derniers épis de blé d'Inde.

Admirablement assise sur un léger côteau, au pied de la Montagne, la bourgade sous une forme arrondie, se montrait, entourée d'une ceinture à clairevoie, puis à quelques pas, se dressait la triple palissade; une droite verticale, les deux autres inclinées sur elle, de l'intérieur et de l'extérieur en amphithéâtre. Au sommet, à l'intérieur, courait une galerie, chargée d'énormes pierres et de cailloux roulés pour la défense de la place.

Une seule porte y donnait entrée au sud; en face, sur la place, s'élevait la maison royale, divisée en six chambres autour d'un seul foyer; les autres, distribuées le long des rues parallèles, remplissaient l'enceinte contenant chacune trois ou cinq chambres et un foyer. Sous leurs toits de bouleau s'étendaient les greniers remplis de provisions. Les lits étaient formés

d'écorces étendues à terre et de couvertures de peaux d'animaux.

Les habitants, que nous appelons *Hochelagas*, n'étaient pas nomades à la manière des Algonquins, mais s'adonnaient à la culture des terres, à la pêche et à la chasse, selon l'abondance de la moisson. La cité vivait calme, paisible, puissante d'une certaine hégémonie, reconnue par toutes les tribus établies sur le fleuve Saint-Laurent, qui semblaient de même race ; ses terres bien cultivées, sa bourgade régulièrement construite, ses fortifications annonçaient une certaine civilisation, convenable à la suzeraine du vieux Canada.

LA RÉCEPTION

Lorsque les Bretons s'approchèrent de la ville, les habitants coururent en foule à leur rencontre avec de grandes acclamations de joie. Cartier et son escorte furent conduits sur la grande place, au milieu de l'enceinte, là on lui fit signe de s'arrêter.

Aussitôt accoururent les jeunes femmes pleurant de bonheur, donnant aux étrangers de grands signes de respect... vinrent ensuite de respectables matrones s'asseoir autour des français, portant chacune une natte carrée qu'elles étendirent à terre.

Alors parut l'Agouhanna, ou le grand chef du pays, assis sur une peau de cerf, porté par une dizaine de guerriers. Il paraissait âgé d'environ cinquante ans, et portait comme marque de distinction une couronne de poils d'hérisson, teints en rouge. Il était infirme, perclus de ses membres. Le Souverain prenant Cartier pour un dieu, se fit déposer à ses pieds, semblant de ses regards suppliants demander sa guérison. Ce que comprenant, le capitaine chrétien prit son livre d'heures, et ayant pitié de ces pauvres gens, récita sur le malade le commencement de l'Evangile de saint Jean, fit le signe de la croix, priant Dieu d'amener ce pauvre peuple à la connaissance de la vérité, et encore, il récita à haute voix la Passion du Sauveur Jésus. Ce peuple étonné l'écoutait dans un religieux silence, comme lui, regardait le ciel, et répétait toutes les cérémonies qu'il lui voyait accomplir.

LA MONTAGNE

La montagne fermait le fond de cette scène touchante. Cartier se montra curieux d'en faire l'ascension pour y prendre une connaissance générale de l'ensemble du pays. Une troupe d'Indiens, les enfants en tête, se mirent en voie de lui en ouvrir le chemin jusqu'au sommet. De là, le navigateur breton embrasse une étendue de pays de plus de trente lieues. A l'est, au midi et à l'ouest, l'horizon est borné par de longues chaînes de montagnes, détachées, entrecoupées de vallées verdoyantes : le grand fleuve se déroule au milieu de ces terres en les fertilisant comme une vaste bande d'azur et d'argent, tantôt enlaçant dans son cours des îles nombreuses, semblables à des corbeilles de verdure se balançant sur les ondes, tantôt se transformant en lac immense, d'autrefois se précipitant à travers les obstacles et les cascades en flots écumeux, tantôt s'étendant en tous sens, large et majestueux, et allant se perdre vers l'orient aussi loin que la vue peut porter.

Enchanté de ce tableau, et embrassant par la pensée au delà de ces monts et de ces plaines, d'autres contrées sans limites, Cartier rêve pour le roi de France un royaume sur lequel le soleil ne se couchera jamais. Saluant de son épée cette terre promise et ses peuplades sans nombre, il s'écrie dans son enthousiasme : Tu seras « Mont Royal ! » L'Ile et le Montréal étaient nommés et présageaient leurs destinées.

Nous nous sommes arrêté longuement sur le récit de Cartier ; rien, en effet, ne peut nous donner une idée plus juste de cette première page de l'histoire de Montréal, que ce témoignage d'un témoin oculaire de la vie et des mœurs de ses premiers seigneurs, témoin très intelligent et parfait observateur.

Nous avons sous les yeux le spectacle le plus saisissant d'un de ces peuples primitifs, que n'a jamais vu l'européen, un peuple que l'on pourrait dire de l'âge de pierre, au milieu du XVIe siècle, parti des plateaux de l'Asie et a travers mille vicissitudes, et par des décadences successives, venu s'échouer dans une île du Nouveau Monde. Un peuple qui vous rappelle les anciennes tribus, descendues des plateaux de l'Ararat, dont vous nous avez si souvent retracé, Messieurs, les anciens voyages.

LES HOCHELAGAS

Mais à quelle race appartenaient les Hochelagas?

Voici ce que répond un vieux missionnaire indien du Lac des Deux Montagnes, et M. Dawson est d'accord avec lui: La langue, les crânes recueillis dans les tertres de la rue Sherbrooke, dans le cimetière, voisin de l'évêché, appartenaient à la race dolicocéphale, à la famille Huronne, Iroquoise, Ériée, Iroquet.

Au temps où Jacques Cartier abordait à Montréal, les peuples qui occupaient les terres américaines à l'est du Mississippi, étaient les Uchecs au sud, les Algonquins au-dessus des grands lacs; après être descendus au sud, le long du Mississippi, ils retournèrent vers le nord, en suivant les côtes maritimes jusqu'au golfe Saint-Laurent.

Les Hochelagas n'appartenaient pas à cette race. Tous les villages du Saint-Laurent, depuis Gaspé, Ajoaste, Starnatam, Tailla, Satadin, Stadaconé, Hochelay, étaient tous de langue Iroquoise. Jacques Cartier, dans son premier voyage, avait recueilli une liste de plus de soixante mots, et dans son second voyage, une liste de plus de cent mots, en tout plus de 160 mots, dont quatre à peine étaient Algonquins, à cause de la ressemblance de signification. Tel est le sentiment de l'abbé Cuoq, toute sa vie missionnaire au Lac des Deux Montagnes, et de l'honorable Dawson, président de l'université McGill. Ils lui semblaient une dernière des tribus ayant appartenu aux Alleghanys, race qui occupait le groupe des Monts Apalaches, courant parallèlement au rivage de l'Atlantique, depuis la Georgie et la terre des Tuscaroras, jusqu'aux Adirondacks, dont le soulèvement géologique traverse le Saint-Laurent au-dessous de Kingston et jette à la lumière l'archipel enchanteur des Mille-Iles. Cette nation dut être, par conséquent, plus ou moins apparentée avec les Hurons, les cinq et six nations iroquoises, presque toutes groupées dans la même contrée.

Le nom « Hochelaga » se traduit en Iroquois « La Chaussée des Castors » ou Oseroche, comme on le prononce aujourd'hui, dit M. Cuoq.

Mais, remarque l'honorable Dawson, la physionomie de ce peuple rappelle les traits adoucis des Polynésiens, dont ils ont

pu descendre en partie. Dans leurs voyages vers la vallée du Mississippi, ils ont pu entrer en contact avec cette magnifique civilisation mexicaine dont ils étaient capables de comprendre la grandeur et l'utilité. Quoique agriculteurs, ils possédaient à un haut degré le génie et le goût des grands travaux d'utilité publique et un talent artistique au moins égal à celui des nations dont ils se trouvèrent plus tard entourés.

Les Alleghanys étaient d'habiles mineurs, ils travaillaient le cuivre, et arrivaient dans leurs travaux à un grand degré de perfection. Dès leur arrivée sur les rives de la Belle-Rivière, Ohio, ils s'emparèrent des districts miniers des montagnes voisines. De cette exploitation, faite tout entière à l'aide des marteaux, ils ont laissé des traces profondes de leur industrie, chez les tribus des Esquimaux, des Tinnés, par le commerce des couteaux jaunes, incrustés de nacre et d'argent.

Ils étaient d'adroits potiers, et d'ingénieux tisserands, et réussissaient et excellaient dans toutes les industries de la vie domestique.

La tradition, leur squelette, témoignent qu'ils ont pu dominer par la sagesse, la prudence et aussi par la force physique, mais leur vie calme et facile a pu contribuer à les amollir, et leur domination ne fut pas d'une très longue durée.

Entourés de peuples chasseurs et guerriers, ils furent soumis de la part de leurs ennemis, à des courses et des assauts sans cesse renouvelés. La région des plaines centrales était comme le rendez-vous de ces courants d'émigration venus d'Asie qui, sans cesse, se déversaient sur les vallées du Saint-Laurent, de l'Ohio, du Mississippi, submergeant dans leurs flots les populations alléghaniennes.

Les Esquimaux au nord, les Alleghanys au centre, les Chichimecs au Mexique, sont de l'aveu de tous, les races les plus anciennes de l'Amérique septentrionale, dont nous ayons quelques traditions. Quel que soit l'âge des peuples de l'Amérique centrale, il est raisonnable de croire que ceux de la vallée de l'Ohio et de celle du Mississippi sont très anciens, si l'on en juge par les cercles concentriques des bois, des tertres qu'ils ont abandonnés ; leur destruction remonterait au moins à huit cents ans. Leurs voisins, les Tuscaroras, se disent vieux de trois

mille ans ; cette date, nous reporte à environ quinze cents ans avant Jésus-Christ.

Les traditions des Delawares et des Iroquois font mention de longues guerres contre un grand peuple, les Alléghanys, qui, à la fin, fut battu et expulsé des terres qu'il occupait.

Il est des traces profondes qui prouvent que ce peuple a étendu sa domination au nord du lac Supérieur et de la Vallée du Saint-Laurent ; vingt squelettes de géants, trouvés à Brockville, entourés d'amas de vases, d'armes, ressemblent au type alléghanien, plus qu'au type des tribus modernes du Canada ; chaque squelette a près de sa tête un vase de terre, pour sa nourriture et pour son breuvage. Le mode de sépulture est tout à fait alléghanien.

Vers la fin du XI[e] siècle, 1072, une immense révolution bouleversa les trois empires du Mexique, et eut son retentissement jusque chez les populations des vallées du Mississippi, de l'Ohio et des Monts des Apalaches.

La perversion des mœurs, sous les princes Huémac II et Huémac III, fit invasion à la cour et parmi les grands. L'autorité, déshonorée, perdit son prestige ; les grands feudataires ambitieux, visant à l'indépendance, chacun dans leur gouvernement, ouvrirent les frontières aux barbares chichimèques, pour se créer des armes invincibles.

Huémac II, mal conseillé, mal servi, devint violent et cessa d'être aimé et d'être obéi. D'étranges apparitions de barbares envahissants se joignirent aux présages sinistres qui annoncent la fin des empires. Des explosions volcaniques d'une violence extrême, les froids, les sècheresses prolongées des années entières, amenèrent la famine et les pestes. Les souffrances des peuples les excitèrent à la révolte, des désordres affreux, des brigandages, des révoltes ouvertes, tous les fléaux à la fois s'abattent sur l'empire, la capitale Tollan est prise par les révoltés, ses palais, ses temples sont pillés, livrés aux flammes, son roi est battu, poursuivi ; il tombe sous la hache des barbares.

« Plusieurs siècles se sont écoulés, disait un vieux chef Iroquois à Cheney, une longue guerre eut lieu en ces temps passés, entre les Iroquois et d'autres nations puissantes. A cette occasion furent construites de nombreuses fortifications,

des villes, des villages furent entourés de remparts, mais nos ennemis finalement furent repoussés. »

Les Iroquois établis à la source des fleuves et des rivières, courant au sud, s'unirent aux Delawares ou à la nation Lenapé, ruinèrent la domination Alléghanienne et éteignirent le nom de la Rivière Alléghany pour le remplacer par le nom de l'Ohio et de la Belle Rivière qui se jette dans le Mississippi.

Les Susquehannas, leurs alliés, provoquèrent la colère des vainqueurs et disparurent également.

Les immenses enceintes de ces peuples, leurs gigantesques fortifications, leurs camps, leurs canaux, leurs temples, leurs autels, dont il reste tant de ruines, disparurent sous les efforts d'une épouvantable dévastation.

Les mines de cuivre du village *Onontagué* ne sont point l'œuvre de ces barbares, ce sont d'anciennes excavations de vingt-cinq pieds de profondeur. Là, on retrouve les étais de cèdres, les instruments, les pioches, les marteaux de pierre, dont se servaient les Alléghanys pour l'exploitation du cuivre. On y voit une masse de cuivre de six tonnes pesant, qui a été détachée de sa gaine, montée sur un traîneau de bois, et demeurée là depuis des siècles, soit qu'elle fut trop pesante, soit que les mineurs l'aient abandonnée, surpris dans leur travail par une invasion subite. Ces travaux s'étendent sur cent cinquante milles de long, au sud du Lac Supérieur, et au nord un peu moins. A l'aide du feu et de leurs marteaux de pierre, trouvés dans leurs tranchées, ils suivaient les veines de cuivre et le dégageaient des matières étrangères.

Des amas d'instruments, trouvés sur les lieux, prouvent qu'il y avait là de vastes ateliers où se fabriquait une coutellerie de cuivre incrustée d'argent. Leur commerce s'étendait jusqu'aux tribus du golfe Saint-Laurent.

Les Alléghanys survivants au désastre, cherchèrent un asile chez les Eriés, sur les bords du Saint-Laurent, jusqu'à Stadaconé, au sud, le long de la côte, jusqu'à Gaspé ; la tribu la plus considérée semble s'être fixée dans l'île de Montréal, où elle continua de jouir, chez les groupes exilés, comme neutre, pacificatrice, d'une hégémonie respectée, même par les Algonquins et par les Iroquois, leurs ennemis.

A une époque plus récente, les Delawares, alliés des Iro-

quois, tombèrent eux-mêmes sous les coups de leurs perfidies, et les restes de cette fière nation, chassés des rives du beau fleuve qui portait leur nom, errent aujourd'hui, inconnus dans les plaines de l Ouest.

En 1647, les Hurons, attaqués sous les yeux de la trop faible colonie française, furent dispersés sans qu'on put les secourir, et toute l'année on eut, à Montréal, la douleur de voir descendre, par petits groupes, les restes de ces belles missions qu'avaient fondées les Pères Récollets et Jésuites, qui s'en allaient se mettre sous la protection du fort de Québec.

Trois siècles de guerre avec les Andastes, les Algonquins, les Illinois, les Hollandais, les Français et les Anglais, finissent par épuiser les vainqueurs Iroquois, et les réduisent à l'impuissance, ou ils s'éteignent de nos jours, dispersés dans leurs misérables villages, sur toute l'étendue de leur ancienne domination, végétant dans l'insouciance, mêlés à ceux des villages pâles, sans influence politique, en tutelle, partageant le sort final qu'ils ont fait à leurs frères et à leurs alliés.

Sans préjuger des questions si complexes de la simultanéité des diverses faunes trouvées parfois avec l'homme à l'état de fossiles, ou de l'épaisseur et de l'ordre de succession des sédiments superposés, il est parfois utile, néanmoins, de se prémunir contre la tentation d'attribuer à première vue une ancienneté exagérée à tels fossiles ou à telles autres ruines. Le sol de l'Amérique fournit à ce sujet plusieurs exemples. C'est ainsi que, après avoir été complètement détruit entre le deuxième et le troisième voyage de Jacques Cartier, le village d'Hochelaga, que nous connaissons par la description détaillée qu'il en a faite et par d'anciennes cartes, avait laissé subsister des traces tout à fait analogues et parfois identiques à d'autres restes que l'on fait remonter à des époques très reculées. Le village et son camp retranché occupaient à peu près l'emplacement actuel de l'université McGill, et le cimetière a été trouvé à une distance de près d'un mille à l'ouest sur la rue Dorchester.

∴

A l'aide du récit de Cartier, et des échantillons recueillis sur place par M. le Président et déposés dans le musée de

l'université McGill, on peut reconstituer la vie des anciens Hochelagas. Nous ne parlerons en détail que des *poteries* du *calumet* et de la *Rassade*, pour nous renfermer dans les limites qui nous ont été fixées.

La culture des terres était confiée aux femmes et aux enfants; les hommes se réservaient la chasse, la pêche, la guerre et le jeu.

L'alimentation se composait de blé d'Inde, de fruits, de poisson et de viande à peine cuite ; parfois aussi, elle comportait de la chair humaine ; à Hochelaga, toutefois, on n'a trouvé qu'une seule preuve de cannibalisme.

Les armes étaient : le disque, le tomahawk, la fronde, le casse-tête ou tagamangan, les flèches barbelées. Les parties tranchantes des armes, ainsi que les divers ustensiles : harpons, poinçons, etc., étaient en silex.

Les Indiens croyaient à un Grand Esprit, et à des esprits inférieurs ou manitous, soit bons, soit mauvais ; ils croyaient à une sorte de chute de l'homme, et à une vie future occupée par la chasse et la pêche, dans des contrées féeriques situées au couchant. Leur sorcier était en même temps leur médecin.

Leur état social repose encore aujourd'hui sur les chefs de villages, dont l'autorité est héréditaire, mais modérée par un tuteur et un sénat indépendant formé des anciens. Autrefois, les guerriers et les femmes prenaient parfois aussi une certaine part au gouvernement. Les débats politiques se sont toujours faits avec gravité, et, d'ordinaire, pendant la nuit.

Les vieillards étaient souvent abandonnés sans ressources, et parfois, même, mangés par leurs petits enfants. L'éducation des enfants était extrêmement négligée.

LA POTERIE

Les vaisseaux dans lesquels se conservent les provisions et se font cuire les aliments sont de nécessité première à tous les âges de l'humanité. Hochelaga avait sa poterie, nous en avons admiré les échantillons en 1892 à l'Exposition de Montréal. Deux salles, en outre, sont réservées à cette vaisselle, à l'université McGill.

Une partie de ce mobilier était d'écorce de bouleau ou de bois, elle était surtout en usage chez les tribus américaines, en

voyage, comme plus légère, moins fragile et plus propre. La vaisselle de bois est encore en usage dans les campagnes d'Europe. Que de fois, nos jours de congé, visitant les fermes de Bretagne, n'avons-nous pas pris le lait de la collation dans des écuelles de bois, bien polies : c'était le beau temps de la jeunesse, nous étions libres comme l'oiseau des champs. Mais les Hochelagas étaient aussi potiers, et suivant les mœurs indiennes, c'étaient les femmes qui exerçaient ce métier. Elles pétrissaient l'argile et la façonnaient de leurs mains, sans l'aide de la roue ; elles la mêlaient avec un sable différent de celui de Montréal et venu d'ailleurs. Comme l'argile qu'elles avaient sous la main était calcaire, résistant peu au feu, elles s'en procuraient une autre, par le commerce et les échanges, elles la façonnaient en gâteaux et lui donnaient ensuite sa dernière forme.

Au musée d'histoire naturelle de la cité, se trouvent des échantillons, recueillis sur le bord de l'Ottawa. Ce sont des espèces de tonneaux, remplis à la base, le col en est orné de bandes de lignes droites, diversement combinées, et d'une ceinture centrale de petits traits, tracés au poinçon.

D'après M. Dawson, les vases d'Hochelaga ressemblent à ceux d'Europe, classés dans l'âge du Renne ; ici, ils ont été contemporains du Renne et pourraient l'être encore.

D'autres vases ressemblent à un buste humain, ils sont plus irréguliers de formes, et portent encore l'empreinte des doigts qui les ont façonnés, le col est orné de torsades, disposées en lignes horizontales, combinées avec des lignes verticales ; cette poterie, quoique grossière, ne manque pas d'une certaine grâce primitive.

Nos dames d'Hochelaga avaient trouvé une ingénieuse manière de suspendre leurs marmites sur le feu. A l'origine, elles les suspendirent avec une corde en peau d'orignal, mais bientôt elles s'aperçurent que le feu léchait le col de la marmite et brûlait la corde : alors le vase se renversait, le potage se perdait dans les cendres et même éteignait le feu du foyer commun. C'était un inconvénient, et le seigneur indien, avec son imperturbable flegme, ne se plaignait pas, ne se fâchait pas, ne battait point son admirable moitié, mais se contentait de

dire : « Elle n'a pas d'esprit ! » et tout était admirable exemple pour nos civilisés !

Raffinées par l'expérience, nos princesses trouvèrent un moyen de suspension à l'épreuve du feu, et ce fut un objet d'art. Elles appliquèrent à leurs marmites, en guise d'oreilles, un crochet en forme de tête indienne ; dans cette tête se trouvait une ouverture où se passait la corde, qui, ainsi protégée, n'était plus exposée à la flamme. Plusieurs de ces têtes avaient été trouvées isolées, détachées du vase, on ne s'expliquait pas leur usage ; enfin, un jour, fut trouvée une marmite complète avec ses oreilles, et le secret fut découvert.

A l'exposition de Montréal, nous avons eu le plaisir de trouver une de ces petites têtes, finement sculptée, très vivante, très ronde, large, à pommettes saillantes, front étendu, mais bas, bouche et yeux percés, un peu bridés ; nous venions de voir passer dans la salle un Chinois : la tête lui ressemblait à merveille. Etait-ce un souvenir, une tradition, ou un jeu du hasard ?

Plusieurs de ces vases pouvaient contenir quatre gallons d'eau, d'autres n'en pouvaient contenir qu'un quart... La plupart étaient nettement dessinés, d'égale épaisseur, réguliers dans leurs formes, plusieurs étaient travaillés, ornés de cercles ou colliers de perles, de carrés ou d'autres figures géométriques, obtenues au moyen d'un stylet d'os, de bois ou même par la seule application du doigt. C'était un procédé commun aux Peaux-Rouges, comme aux Suisses des anciens temps ; les Hurons, les Ériés, les Iroquois suivaient les mêmes usages.

Les vases Alléghaniens semblaient plus élégants, ceux du Mexique et du Pérou accusaient un art plus parfait.

LE CALUMET

Le génie de nos artistes d'Hochelaga s'exerçait surtout dans le dessin des formes du calumet. Il y en avait de pierres tendres et verdâtres, *de pierre de lard ou de savon ;* une seule pipe s'est trouvée en pierre rouge, venant de l'Ouest ou de l'Asie. Le plus grand nombre de calumets sont, ici, en terre glaise ; la manière dont ils sont culottés, attestent suffisamment l'habitude profondément enracinée de fumer, chez nos Hoche-

lagas. L'une de ces pipes s'est trouvée bourrée de feuilles, elle venait d'être chargée sans doute, au moment où se donnait l'assaut de la place. Le guerrier la jeta à terre pour courir au combat, c'était le dernier. Et le calumet chéri était là, à la dernière exposition, triste, désolé, rappelant les jours prospères de la cité indienne, son dernier jour, et l'héroïsme du vieux guerrier !

L'usage du calumet n'avait pas échappé à l'observation de Jacques Cartier, pas plus qu'il n'avait échappé à Colomb, aux Antilles ; il en fut étonné, mais il n'en comprit pas la nécessité. Dès longtemps, le tabac se cultivait dans le Nouveau Monde. Il se cultiva au nord et au sud, chez tous nos Américains. Nos Hochelagas cultivaient aussi le petun, herbe sauvage, qu'ils appelaient « *Kinnikinick* » et qui est, je crois, le *Lobelia*.

Cet usage de fumer est, dit-on, venu de la Chine, où il existait depuis des siècles ; il est une nouvelle preuve du peuplement de l'Amérique par l'Asie, comme l'arbre à pain qu'on a, dans le sud, apporté des Indes, par le Pacifique.

LA RASSADE

Le plus apprécié des trésors indiens, était ce que les Français appelaient « la Rassade » ; les anglais « le Wampum », et ce que les indiens de Cartier appelaient « l'Esurgni ». Il est assez difficile de comprendre la chose, si on ne l'a pas vue telle que l'employaient les indiens.

« L'Esurgni » travaillé, est blanc, c'est la nacre d'une coquille fluviale ou marine, qui peut être nuancée de rose, de violet ou de bleu, et, Cartier nous indique avec quelle facilité les Indiens du Saint-Laurent se le procuraient. « Ils prennent, dit-il, l'ésurgni au dit fleuve en la manière qui suit : quand un homme a desservi le mort, ils l'incisent par tout le corps à grandes taillades ; puis à lieux ou est l'Esurgni, ils avalent et coulent le dit corps au fond de l'eau, et le laissent dix ou douze heures, puis le retirent et trouvent dans les incisions les dites coquilles, cornibots, desquels ils font des patenôtres, et de ce, usent comme nous faisons de l'or et de l'argent, et le tiennent comme le plus précieux objet du monde. Il a la vertu d'étancher le sang des nasilles, comme nous l'avons expérimenté. »

De ce récit, il faut conclure que l'ésurgni est une coquille du fleuve en forme de colimaçon. Il y a dans le fleuve des « paludines », « des limenées », « des physes », « des mélanies », « des planorbes », qui ont cette forme plus ou moins allongée. Nous en avons ramassé à peu près partout dans le fleuve. Les amateurs trouveront dans tous les cours d'eaux de la Puissance du Canada, de nombreuses variétés d'unions, d'anadontes, d'alasmodontes, dont la nacre blanche, bleue violette, rouge et rose, pouvait offrir de riches matériaux à l'industrie des dames d'Hochelaga. Nous ne parlons pas de toutes les coquilles de mer, que les Indiens du Saint-Laurent pouvaient se procurer par le commerce, celles-là sont bien connues dans nos salons.

Que faisaient les Hochelagas de l'ésurgni ? Cartier nous l'apprend, « une monnaie qui remplaçait l'or... comme les nègres de Guinée... des colliers, en les perçant dans la direction de l'axe, en les enfilant, sans même prendre la peine de détacher et de travailler la nacre.

Le « *Ouahog* » des Hochelagas servait pour faire des bannières, des armes de noblesse, des titres de propriété, des contrats pour la paix qu'ils jetaient au pied de leurs alliés pour donner du poids à leurs longs discours ; des tableaux qu'ils envoyaient au pape, aux rois, aux pèlerinages célèbres, comme à Notre-Dame de Chartres. En 1735, l'étendard des Cinq Nations fut béni par Monseigneur de Pontbriand, au fort de la Présentation.

Les Indiens du lac Supérieur remplaçaient l'ésurgni par des perles de cuivre natif. Et les Dames d'Hochelaga se façonnaient des perles de « terra-cotta » qu'elles mêlaient aux perles d'ésurgni.

A l'arrivée des Européens au Canada, la rassade en verre de couleur supplanta la nacre des Indiens, et entra dans la confection des vêtements, des colliers, des bracelets, dont ils ornaient leurs bras, la cheville de leurs pieds, leurs instruments d'autorité, ou leurs armes de guerre, et leurs calumets qui figuraient avec honneur dans leurs congrès, dans leurs fêtes de victoires ou religieuses, et dans leurs danses variées.

Lorsque Cartier partit de Stadaconé et de la rivière Saint-Charles, emmenant prisonnier le conspirateur, le grand chef Donnacona, ses sujets apportèrent au capitaine breton 24 colliers

de rassade pour payer sa rançon ; dans leur naiveté, ils s'imaginaient qu'une pareille fortune séduirait l'homme du vieux monde. Mais Cartier refusa les colliers et garda le roi, qu'il put convertir et faire baptiser avant sa mort.

Un grand Sagamos, passait-il de vie à trépas, ses sujets enfouissaient dans sa tombe des trésors d'ésurgni, pour qu'il pût se présenter et vivre honorablement dans le royaume des esprits.

Dans les anciennes traditions, la rassade a joué un rôle très élevé ; tissée en écusson, en étendard, en collier, elle a servi à conserver les dates des grands événements, des traités conclus ; elle a remplacé les archives nationales et s'est conservée de générations en générations. La grande charte de la ligue iroquoise était rédigée en caractères hiéroglyphiques américains, les traités conclus avec la France et l'Angleterre étaient sanctionnés par de riches colliers. Lorsque les Hurons voulurent remercier le clergé de Notre-Dame-de-Foy, de Dinant, de l'envoi d'une vierge miraculeuse, ils envoyèrent un beau collier à la Collégiale Belge. Ils en offrirent un autre à Notre-Dame-de-Lorette.

En 1827, lorsque M. Roux, supérieur du séminaire, était à Londres, demandant au ministère la reconnaissance de son droit de propriété à la possession de la seigneurie de Montréal et du lac des Deux Montagnes, un délégué indien du lac se présenta, et vint montrer au ministre des colonies l'écusson en rassade qui, disait-il, avait été volé par le séminaire ; c'était le prétendu cadastre de leurs terres, que quatre chiens défendaient en aboyant aux angles. Les ministres protestèrent qu'ils ne connaissaient pas ces sortes d'archives et firent embarquer le sauvage pour le Canada.

Le commerce de l'ésurgni a disparu devant l'importation des verroteries européennes, l'art du potier devant la faïence des blancs, l'industrie des métallurgistes de la taille des pierres, des bijoux en cristal de roche, et des calumets, qui demandaient jusqu'à deux vies humaines de travail, et les plus habiles ouvriers ont cédé la place aux produits bien inférieurs des manufactures de la civilisation.

CHAMPLAIN

En 1611 Champlain visita Montréal et projeta d'y établir un comptoir d'échange à l'endroit qu'il a appelé « Place-Royale », qui existe encore devant la douane. Les Indiens de la rivière Ottawa y descendaient chaque printemps, pour y échanger leurs pelleteries. Il y arriva le 28 mai ; les sauvages n'ont point l'habitude de l'exactitude, et manquèrent au rendez-vous. En les attendant, il explora les environs, jusqu'au pied des rapides, que les barques ne pouvaient remonter. Un peu audessous, il trouva un endroit favorable à un établissement, et il s'y arrêta. Les sauvages pouvaient y atterrir leurs canots, l'endroit s'élargissait en prairies, étant détaché de l'Ile de Montréal par la décharge de la rivière St-Pierre, qui offrait un abri aux chaloupes. Il y trouva plus de six cents arpents de terre que les sauvages de l'ancien village « Tutonagny » devaient avoir défrichés et qu'ils avaient ensuite abandonnés pour se rapprocher des rapides ; les gens de ce village étaient des Iroquois, apparentés aux anciens Hochelagas.

Enchanté de la beauté du site, se rappelant le premier découvreur, Champlain l'appela « Terre Royale ». Il y fit un grand abatis d'arbres, et comme il y trouva quantité de bonne terre grasse, tant pour brique que pour bâtir, « il s'y fit, dit-il, construire une muraille de quatre pieds d'épaisseur, de trois et quatre de hauteur, et de dix toises de long, pour voir comment elle se conserverait durant l'hiver, quand les eaux descendraient. »

Il y traça le plan de deux jardins, l'un dans la prairie, l'autre dans l'enclos. Le 2 juin, il y sema quelques graines, elles sortirent toutes en perfection et en peu de temps, « ce qui démontre la bonté de cette terre. »

De retour à Québec, Champlain, absorbé par ses travaux, ne songea plus à l'établissement de Montréal. Tels ont été les prédécesseurs de M. de Chomedey de Maisonneuve. Ce fut à l'embouchure de la rivière Saint-Pierre, sur la Pointe à Callière, qu'il jeta les fondements de Ville-Marie, le 18 mai 1642. Dieu avait donc atteint sa fin, voulant faire de Montréal une grande ville. Il a tout préparé dans la création géologique pour qu'elle

s'édifiât avec facilité, richesse et grandeur, pour qu'elle pût jouir par la fécondité de l'abondance de la vie.

Puis il l'a dégagée de tout obstacle pouvant mettre opposition à son occupation. Lorsqu'apparut M. de Maisonneuve et ses audacieux colons que n'auraient point intimidés « tous les arbres de l'Ile, changés en Iroquois », l'île est libre de toute population indigène, elle est déserte, pour recevoir des nouveaux croisés.

Ici, il n'y a point de conquête à faire. Dès le premier jour, les colons se sentirent chez eux, dans une nouvelle patrie. Ils s'y établirent dans le calme et la paix d'une fête religieuse, d'actions de grâces et d'adoration des desseins éternels. Blancs et Peaux Rouges, tout a été balayé ; Dieu ne fait rien à demi, il a magnifiquement fait la place nette pour ses ouvriers à Lui, et tout s'est fait naturellement, comme tout se fait dans la nature, sous le doigt de Dieu, doucement, suavement, fortement et irrésistiblement ; car *Quis est ut Deus !* Qui est comme Dieu ! et pendant vingt-cinq ans, sous M. de Maisonneuve, les colons se tiennent inébranlables, sans que les bataillons Iroquois, descendant du Lac Ontario, osent seulement les attaquer dans leur fort, tant ils redoutent leur vaillance !

Au terme de cette période, le gouvernement français aura pris le gouvernement de la Nouvelle-France et les Iroquois auront été châtiés, et l'avenir de Ville-Marie assuré.

TOPOGRAPHY OF HURONIA

Identification of the sites of Huron and Petun Villages of the time of the Recollet and Jesuit Missions 1615-50

par le Rév. Père A. E. Jones. S. J.,
du Collège Sainte-Marie, Montréal.

(RÉSUMÉ)

The order followed in this paper is of course not chronological. The inquiry proceeds step by step from the known to the unknown, regardless of the date when the villages flourished or of the colophon of the works quoted. In fact, the start is made from the Old Fort, Ste Marie I., which in point of time was one of the last centres established, but whose remains, characteristic of European workmanship, are still to be seen, and whose location is unmistakble, thanks to the minute description given by the missionaries.

The sites of Ossossané (the St. Gabriel of the Recollets, the Conception of the Jesuits) and Teanaostaiaë, or St. Joseph II., of the Jesuits, are then determined ; and, by means of the triangle formed by these three places, the sites of the remainder of the villages are identified.

The authorities on whose testimony the argumentation is based are : Ducreux's inset, of much earlier date than the general map of 1660 ; Sagard's « Grand Voyage au Pays des Hurons » and his « Histoire du Canada et Voyages des Frères mineurs Récollets » ; Chrestien Le Clercq's « Premier Etablissement de la Foy » ; « Œuvres de Champlain » ; the « Jesuit Relations » ; and several of the letters of the latter missionaries.

Regarding the Petun country, no village ruins being

sufficiently characteristic, as are those of Ste. Marie I. in Huronia proper, to warrant any conclusion as to their indentity, advantage is taken of the mention in contemporaneous records of the Rock Ekarenniondi, otherwise Ecaregniondi, and of its identification with the site of St. Matthias, to establish a landmark or starting-point which may lead to the discovery of the site of Etharita, or St. Jean of the Petuns, the scene of Father Charles Garnier's martyrdom. As the places where fathers Antoine Daniel, Jean de Brébeuf and Gabriel Lalemant met with their heroic death are now ascertained beyond doubt, and the spot where Noël Chabanel was killed by the apostate Huron, is now known as definitely as it ever can be — all of which will be demonstrated in the paper — the only place yet undiscovered, which was hallowed by the blood of one of the Huron Missionaries, and where the remains of Father Charles Garnier lie undisturbed to the present day, is Etharita or the St. Jean of the Petuns.

ÉTUDE
SUR LES NOMS IROQUOIS

PAR L'ABBÉ J. GUILL. L. FORBES
Ancien Missionnaire des Iroquois de Caughnawaga,
curé de Ste-Anne de Bellevue, près Montréal.

Invité à préparer pour le présent Congrès une étude sur la peuplade iroquoise de Caughnawaga, j'ai pris pour sujet les *Noms personnels*, considérés au point de vue étymologique, grammatical, et traditionnel ou social.

I. — Pris dans son sens étymologique, le nom de l'Indien est comme une sorte de sacrement qui cache le mystère du passé.

Il transporte l'imagination au temps de la légende, où le soleil et la lune sont personnifiés, les nuages dirigés par les esprits, tout le ciel même tenu embrassé par *Tharonhiawakon*, le bon génie qui protège contre les maléfices de *Tehenniaron*. Ces génies tutélaires, ou demi-dieux protecteurs sont légion, et une foule de noms les rappelle. C'est *Tekakwitha*, qui veut dire cet esprit invisible qui écarte l'obstacle du chemin ; c'ést *Aionwatha*, qui fait surgir à point les rivières où l'Iroquois trouve le poisson au printemps ; c'est *Sakoianenhawi*, qui lui donne une trace à travers bois et le conduit à une chasse heureuse en automne ; c'est *Atonwentsiiostha*, qui embellit la terre et la rend féconde pour le maïs.

D'autres noms, de conception moins élevée, nous offrent comme un tableau de la vie réelle des enfants de la forêt. Il y entre tout ce qui compose le mobilier du *Rononsionni* ou faiseur de cabanes, comme s'appelait l'Iroquois.

Après avoir erré à la chasse, à la pêche, à la guerre, l'Iroquois aimait à retrouver son *Kanata*, son village, — à se reposer dans sa *Kanonsa*, sa cabane faite de pieux arrondis, —

à regarder avec appétit sa *Kanatsio*, sa chaudière où bout l'*onensto*, le maïs, mêlé au produit de sa chasse, — à prendre place autour du *Katsienha*, le grand feu, où se tiennent les conseils.

Ces détails, et tous les autres de la vie intime, se trouvent comme stéréotypés dans une liste quelconque de noms iroquois.

Il y a donc toutes sortes de noms ; il y en a de poétiques et de vulgaires, de doux et de terribles, de longs et de courts. L'idée qui revit dans le nom est fournie tantôt par la nature supérieure, le ciel, le soleil, la lune, les nuages, — tantôt par la terre, les montagnes, la forêt avec sa faune, les arbres, le maïs, les fleurs, — tantôt par l'eau, la rivière, le rapide, — tantôt par les jeux nationaux, les exploits des guerriers, — tantôt par les objets d'un usage journalier, etc., etc.

Voilà pour la signification étymologique du nom.

II. — Quant à la constitution intime, la forme grammaticale, les noms iroquois peuvent se diviser en deux grandes classes, les noms *substantifs*, et les noms *verbaux ;* et chacune de ces classes se subdivise elle-même en deux autres, en noms simples et en noms composés.

Exemples : Noms substantifs simples, comme *Ohtera*, la racine ; *Onas*, la plume.

Noms substantifs composés, comme *Karonhiio*, beau ciel : *Kawennanoron*, parole précieuse.

Noms verbaux simples, comme *Tires*, il va : *Kakwatons*, elle est courbée.

Noms verbaux composés, comme *Tharonhiakanere*, il regarde le ciel.

Je fais en passant une remarque à propos de la composition des mots iroquois. D'après le génie de sa langue, l'indien peut exprimer d'un seul mot toute une idée, quelque complexe qu'elle soit ; de telle sorte qu'un mot, unique en langue iroquoise, représente parfois toute une phrase dans les langues européennes. Exemple, — sans sortir de la classe des noms personnels, — le nom d'homme, qu'une traduction libre pourrait donner comme synonyme du tout petit mot français, *fil : Tewateronwaronkohtha*, litt. : « Ce qui passe à travers le trou de l'aiguille ».

Si vous le permettez, voici un autre exemple *nec plus ultra*

de la facilité de composition des mots iroquois. C'est un mot qui peut servir d'enseigne à un marchand de nouveautés : *Taontasakonatiatawitserahninonseronniontonhatieseke*, c'est-à-dire : Que plusieurs personnes viennent acheter des habits pour d'autres personnes avec de quoi payer.

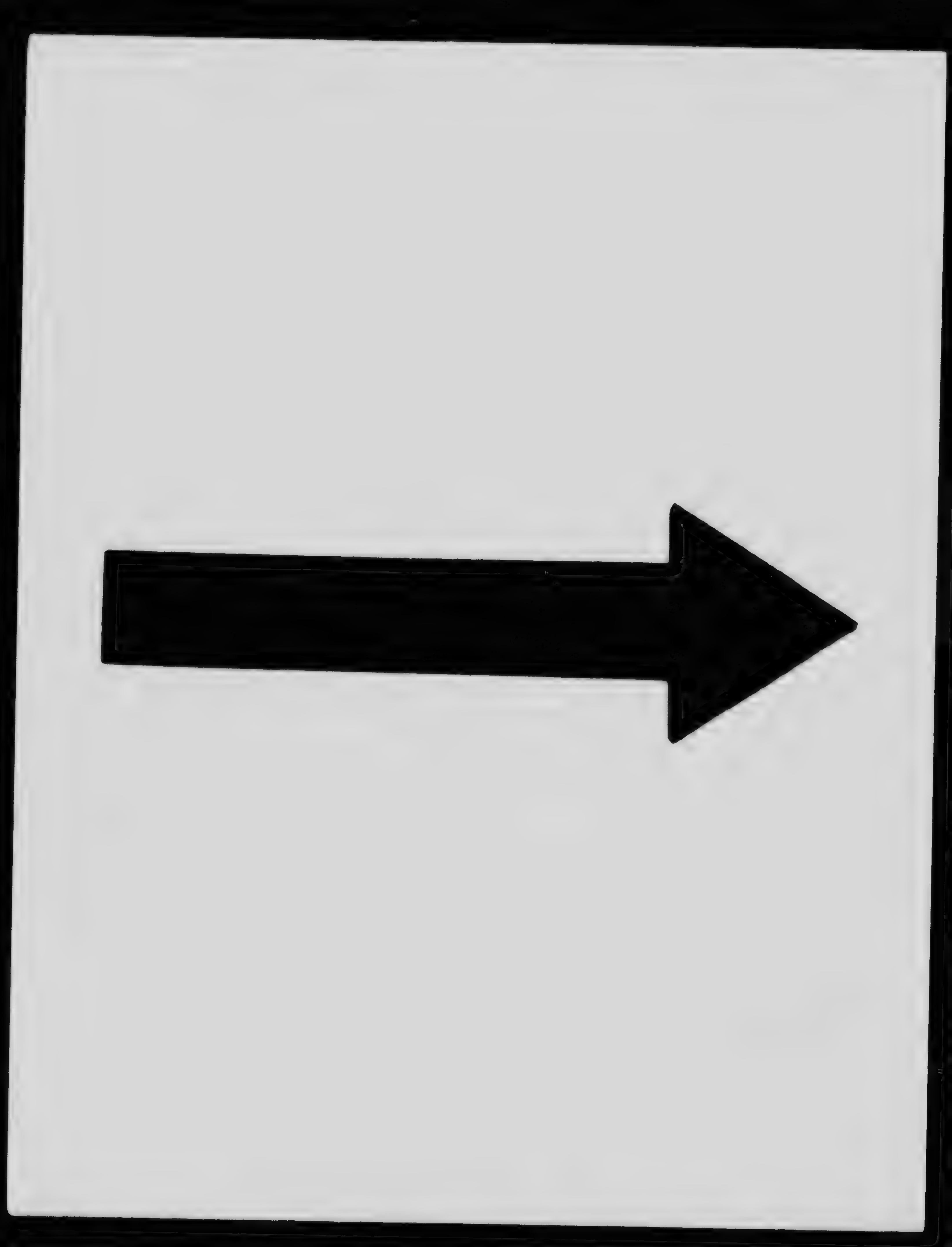
III. — Il me reste à considérer le nom personnel au point de vue traditionnel ou social.

Les iroquois ont l'avantage d'avoir des noms vraiment personnels, des noms *propres* dans le vrai sens du mot, non-seulement lorsqu'on les appelle de leurs noms de baptême, mais même lorsqu'on les appelle de leur nom civil, j'allais dire de famille ; car leur nom civil, lequel correspond à notre nom de famille, n'est pas un nom de famille. Ce n'est pas le nom du père. Et c'est ce qui me fait dire qu'ils ont réellement et exclusivement la propriété de leur nom. Il n'en est pas ainsi de nous, qui avons des noms de famille, communs avec plusieurs. Sur ce point, la coutume iroquoise est en tout semblable à celle des peuples de l'ancien Orient et de la Grèce, à l'époque héroïque de son histoire.

Le Christianisme a donné aux Iroquois, avec le nom de baptême, le *prénom* qu'ils n'avaient pas. Le contact avec les Blancs leur a fourni aussi des *surnoms* pour la facilité du commerce. Et, dans plusieurs cas, le mariage entre blancs et sauvages leur a donné droit à des *noms de famille* transmissibles comme les nôtres. Mais ces circonstances n'ont pas aboli la coutume primitive de l'imposition du nom indien proprement dit, du véritable nom personnel.

Malgré le vaste champ donné à l'imagination sauvage, comme on a pu le voir en traitant de l'étymologie des noms, le choix n'en est pas laissé au caprice des parents. L'imposition du nom est soumise à des usages qui font loi.

Je demandais à un vénérable Iroquois, qui a célébré, il y a cinq ans, ses noces d'or comme chef de sa bande, Louis Satekaienton, (dont je viens de conduire la petite-fille au couvent des Ursulines de cette ville), je lui demandais, dis-je, de me renseigner sur l'usage réglant le choix du nom de baptême et du nom individuel des Iroquois. Voici sa réponse : « Pour le nom de baptême, il y a la cérémonie, mais il n'y a pas de loi ;



quant au nom sauvage, il n'y a pas de cérémonie, mais il y a une loi. » Il voulait dire que le choix du nom de baptême est laissé à la volonté des parents et de la marraine — les Sauvages ont rarement de parrain au baptême — et que le choix du nom indien est réglé par la tradition. Or la tradition veut que le nom indien soit en rapport avec la bande, tribu ou famille (en anglais : *clan*, en algonquin : *otem*, en iroquois : *ohtara*) dont la mère de l'enfant fait partie.

Je trouve l'énoncé du même règlement dans Lewis H. Morgan, lequel fait autorité dans l'histoire des Iroquois.

Voici ce que disait Morgan, en 1859, devant « l'Association Américaine pour l'avancement de la Science » : —

« These names are not taken up and conferred at random, « but under fixed regulations. Each clan has its own clan « names, which are kept distinct, and which no other clan is « allowed to use. They are family names (mais vous allez voir que ce n'est pas dans le sens que nous donnons au nom de famille), for the clan is but a great family of which the chief « is the head. It is said by some of the Indian nations that the « names have such clan characteristics that the clan of an indi- « vidual may be known from his name alone. »

Que de fois j'ai entendu cette remarque de la bouche de nos Iroquois et surtout de nos Iroquoises de Caughnawaga.

Je continue la citation de Morgan : — « Upon the birth of a « child, the mother, or some relative in her behalf, applies to « the chief of her clan for a list of clan names, which are not « then in use. Out of those named over to her, she selects such « a name as pleases her fancy, which is then agreed upon as the « future name. »

Le chef de la bande n'intervient plus à Caughnawaga pour suggérer à la famille le nom à donner. Mais la loi, comme disait mon vieil ami Satekaienton, est scrupuleusement observée.

Et comme exemple, il ajoutait : Moi, je suis de la bande du *Rocher*, *Kenenhiotronon*, je m'appelle *Satekaienton*, semé également de part et d'autre, parce que ce nom est propre aux gens de la bande du rocher, à laquelle appartenait ma mère. Mon père, par sa mère, était de la bande du *Loup*, il s'appelait d'un nom particulier à cette bande : *Atewennarikhon*, il parle avec volubilité. Mon fils est de la bande de l'*Ours*, comme sa

mère ; il s'appelle d'un nom propre aussi à cette bande : *Aonwentsiakare*, la terre fait du bruit.

Quelques mots d'explications sur ce terme de *bandes* ne seront peut-être pas hors de propos.

L'histoire nous a appris le sens de la Conféderation des Cinq Cantons Iroquois, comprenant les Agniers, les Oneiouts, les Onontagués, les Goyogwens et les Tsonnontouans, appelés respectivement en anglais : Mohawks, Oneidas, Onondagas, Cayugas et Senecas. A ces cinq Cantons primitifs est venu s'ajouter plus tard celui des Tuscaroras.

Dans chacune de ces nations, il y avait subdivision par bandes, tribus, familles, (clans, tribes, phratries) subdivisions improprement appelées *totem* au lieu de *otem*. Dans son livre " Le jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages de l'Amérique du Nord ", paru il y a déjà plus de quarante ans, M. l'abbé Cuoq avait montré le barbarisme qu'on a commis, en prétendant parler algonquin, et en disant *totem* au lieu de *otem*, comme si on disait *thomme* au lieu de *homme*, sous le prétexte qu'on dit grand-homme.

L'introduction du terme *totem* est due à l'ignorance de ce que veut dire : *nind otem*, *kit otem*, ma bande, sa bande. On n'a pas su séparer les deux mots que contient chacun de ces termes ; on a réuni la lettre finale du pronom personnel *nind*, *kit*, avec la lettre initiale du mot *otem*. Je ne sache pas que malgré l'observation de M. Cuoq, ceux qui ont écrit au sujet des aborigènes de l'Amérique n'aient pas donné dans l'erreur du terme *totem*. Il serait à souhaiter qu'on évitât à l'avenir la reproduction de ce barbarisme.

En Iroquois, le mot qui correspond à l'*otem* des Algonquins est *Ohtara*. M. Cuoq, dans son Lexique iroquois, traduit ce mot par cheminée, tribu, bande.

Dans la Confédération Iroquoise, considérée dans sa totalité, on avait les bandes des dénominations suivantes : bandes de l'ours, du loup, de la tortue (la grande et la petite), du castor, du chevreuil, de la couleuvre, du porc-épic, du faucon, de la bécassine, du héron, de l'anguille, de la balle, de l'allouette, de la tourtre, du rocher, du calumet ; en tout dix-sept bandes, dont jamais plus de huit ensemble ne se sont trouvées dans un canton pris isolément.

Le Canton Agnier ou Mohawk, qui a d'abord le plus contribué à la formation du Sault Saint-Louis ou Caughnawaga, et dont le dialecte a prévalu en ce village, ne compte que trois bandes, celles de l'ours, du loup et de la tortue.

En 1735, le Père Nau, jésuite, missionnaire au Sault-Saint-Louis, écrivait dans une relation : « Nous avons dans le village trois familles, celle de l'ours, celle du loup et celle de la tortue. Tous les nouveaux arrivants deviennent membres de l'une de ces trois familles. La famille de la tortue est si nombreuse qu'on a été obligé de la diviser en grande et en petite tortue. »

A l'époque où les Pères Jésuites cessèrent leurs missions aux Cantons Iroquois, dans l'Etat de New York, en 1756, le nombre des sauvages chrétiens qui se refugièrent à Caughnawaga s'accrut considérablement. Ils venaient de toutes les nations de la Confédération Iroquoise, transportant avec eux leur *ohtara*, transplantant leurs bandes sur le sol des *Sauvages Priants*, comme on avait coutume d'appeler la peuplade de Caughnawaga. Et voilà comment, au lieu de trois bandes à l'origine, le Sault-Saint-Louis en a aujourd'hui six.

Ce sont les bandes : 1° *Du Loup*, dits *Rotikwao ;* 2° *du Rocher*, aussi appelée *du Gros-Loup*, dits *Rotinenhiotronon ;* 3° *De l'Ours*, dits *Rotiskerewake ;* 4° *De la Grande Tortue*, appelés *Ratiniahten ;* 5° *De la Petite Tortue*, identifiée par M. Cuoq avec la bande *du Calumet*, et portant le nom Iroquois de *Rotisennakehte ;* 6° *De l'Allouette*, dits *Rotinesiio*.

M. l'abbé Cuoq ajoute à cette liste, pour Caughnawaga, une septième bande, dite *de la Tourtre*, *Rotirite*, (pigeons sauvages). C'est peut-être un autre nom pour désigner une bande maintenant éteinte, dont les vieux Kahnawakeronons ont gardé le souvenir et qu'ils appelaient *Rotiskerewatakaion*, litt. ; *la bande des anciens ours*. Pourtant il faut bien avouer qu'il y a différence notable entre de vieux ours et des pigeons sauvages.

Les Iroquois reconnaissent de bonne heure la bande dont ils font partie, et les plus zélés conservateurs des traditions de famille savent, en entendant prononcer le nom d'un tel ou d'une telle, quel que soit son canton d'origine, l'*ohtara* auquel il appartient.

Il existe une certaine parenté entre les gens de la même

bande, bien qu'appartenant à des nations iroquoises différentes. Cette parenté n'a pas les effets de la parenté du sang ; elle n'entre pas en ligne de compte avec les règles du droit canon ; il n'est pas nécessaire, pour le missionnaire, de s'en occuper au point de vue de son ministère. Cependant, M. Marcoux, un de mes illustres prédécesseurs à la Mission du Sault Saint-Louis, mon savant maître en iroquois, par ses œuvres de bénédictin, sa grammaire et ses deux dictionnaires iroquois-français et français-iroquois, a désigné dans un Répertoire des familles de sa mission la bande du chef de chaque famille.

Ces précieuses notes m'ont permis de classer les noms d'hommes et de femmes suivant la bande. J'ai constaté en parcourant ces noms que sur des centaines d'entre eux, pas un n'est commun à deux bandes différentes.

Permettez-moi, avant de terminer, de vous ennuyer encore par de l'iroquois traduit littéralement, et de donner des spécimens de noms d'iroquois et d'iroquoises suivant leurs bandes respectives.

BANDE DU LOUP

Noms d'hommes

Sakoratense, Il leur grimpe dessus.
Awennaratie, Sa parole court toujours.

Noms de femmes

Karakwinon, Elle a trainé la lune.
Konwatiesata, On l'a méprisée.

BANDE DU ROCHER OU DU GROS LOUP

Noms d'hommes

Skaionwiio, Mr. la très-belle rivière.
Sonakares, Mr. Longue Corne.

Noms de femmes

Kanonwiiostha, Elle embellit le fond de l'eau.
Konwennakeraton, On l'a pour protectrice.

BANDE DE L'OURS

Noms d'hommes

Aronhiennens, Le ciel, ou un nuage tombe.
Arakwatiron, Il frappe la lune.

Noms de femmes

Kahionhanonne, Elle garde la rivière.
Kahteraks, Elle mange des racines.

BANDE DE LA PETITE TORTUE, OU DU CALUMET

Noms d'hommes

Kahrakenhiate, Le dessus de la forêt.
Atawenthos, Mr. le tueur (nom peu enviable).

Noms de femmes

Kanatanoron, Madame Village précieux.
Tekakwitha, elle écarte, elle éloigne.

Notre douce Catherine Tekakwitha, celle que la tradition se plaît à appeler la sainte iroquoise, la thaumaturge du Canada, la Geneviève de la Nouvelle-France, était de la bande de la petite tortue. Qu'elle vérifie son nom. Qu'elle écarte de son cher peuple iroquois les dangers qui peuvent le menacer.

BANDE DE LA GRANDE TORTUE

Noms d'hommes

Sawinonskon, Il va, revient et repart.
Sotsienhowane, Le grand foyer.

Noms de femmes

Konwanietha, On lui envoie un message.
Saionataien, Village retrouvé.

BANDE DE L'ALLOUETTE

Noms d'hommes

Kahionhate, Il y a un ruisseau.
Ostientokon, Rien que les os.

Noms de femmes

Tiwesa, Elle marche.
Kawennaiesen, Parole agréable.

(Les gens de l'Allouette sont des menteurs, dit un proverbe Iroquois.)

Je vous fais grâce d'une foule d'autres exemples.

Ces bandes existent encore à Caughnawaga. Mais elles sont comme des corps sans tête ; car les chefs ont disparu, politiquement, du moins. Le gouvernement canadien, voulant procurer l'avancement des Indiens de Caughnawaga, et les habituer à se gouverner comme leurs voisins de race blanche, y a aboli le conseil des chefs, lui substituant des conseillers municipaux, choisis par le peuple. Pour cette élection, on ne tient nul compte des bandes, mais uniquement de la section du territoire habitée par les électeurs. Il y a vingt ans que le nouvel état de chose existe. Mais les bandes ont assez de vie pour survivre à la mort des chefs et se perpétuer. Et le peuple iroquois a assez le culte du passé pour conserver sa langue, ses noms, et tout ce qu'il y a de poétique et d'inoffensif dans les traditions de ses ancêtres.

LES DAKOTAS
RELIGION, MŒURS, COUTUMES

PAR M. L'ABBÉ EMILE GAUVREAU, M. A.
Saint Paul, Minn.

(RÉSUMÉ)

Religion. — Il paraît à peu près certain que les Dakotas, avant toute relation avec les Blancs, ne croyaient pas à l'existence du Grand Esprit, tout en admettant une foule de démons dont ils peuplaient la nature. Au reste, chacun semble avoir eu son démon à lui ; pour ceux des autres, ils n'avaient aucun respect.

Pour les Dakotas, tous les objets avaient une âme. Les dieux étaient partout ; dans les astres, les pierres, les rivières, les arbres, les sacs-à-médecine, etc. On les priait sans cesse, et cela se faisait avec un cérémonial très simple. Les sacrifices n'étaient pas ménagés ; on les multipliait indéfiniment. Mais comme ces sauvages étaient pauvres, ils donnaient peu de chose. Cependant l'idée de sacrifice était toujours présente dans leurs offrandes.

Lorsqu'ils voulaient avoir des communications plus directes avec les esprits, ils ne reculaient pas devant les plus terribles macérations. Ils se faisaient des incisions profondes, se coupaient quelques phalanges des doigts, enfonçaient des crochets de fer dans leur chair, se suspendaient à des poteaux, et cela durait tant que le rêve désiré ne s'était pas produit.

Ils vénéraient aussi des dieux sous-marins et souterrains. Les corps de ces divinités exhalaient des influences mystérieuses, irrésistibles même aux divinités supérieures. La fête et la danse des mystères ont été inspirées par eux.

Ils n'ont pas manqué de mettre un dieu dans le tonnerre.

Ce dieu tient ses yeux fermés et ne les ouvre que pour lancer des éclairs. En général, on regardait ce dieu comme étant un gros oiseau, accompagné d'oiseaux plus petits qui étaient chargés de faire les roulements.

Il y avait aussi de grandes et de nombreuses cérémonies religieuses quand les jeunes gens étaient admis parmi les guerriers. La tradition des armes : une flèche, une lance et un petit paquet de peinture, revêtait un caractère de grandeur extraordinaire.

L'auteur passe ensuite en revue plusieurs divinités différentes : les *esprits des sacs mystérieux*, le *dieu mouvant*, le *dieu de la pierre*, etc.

Le *soleil* et la *lune* avaient un rang à part. La danse du soleil avait une importance particulière. L'auteur la décrit au long, d'après le Rév. J.-O. Dorsey, qui en tenait tous les détails de la bouche d'un Téton.

Parmi les dieux de ces peuplades, il faut encore ranger le *jour*, la *nuit*, l'*aube*, la *température*, l'*araignée*, etc. L'Olympe Dakotas était donc abondamment peuplé. Ils avaient des dieux partout, de valeur et de puissance inégales. C'était un véritable panthéisme.

Idées sur les animaux. — Laissant de côté la mythologie proprement dite, les Dakotas croyaient que les bisons étaient sortis des cavernes. L'ours, le loup étaient en grande vénération. Ils priaient leurs chevaux, les chantaient de toutes les façons. Ils respectaient fort les araignées, sous prétexte que la première avait été un homme tué, dont les jambes s'étaient raidies et avaient pris la forme des pattes de l'araignée. Ce respect s'étendait au serpent lui-même.

Dans les marais, ils logeaient une quantité de bêtes couvertes de poil, qui s'agitaient au fond, aveugles, mais dévorant tout. C'était ces monstres qui, en sautant sur le sol sec, en faisaient jaillir les sources.

L'enfance. — Les cérémonies qui marquaient les différentes phases de l'enfance et de l'adolescence, étaient très compliquées, souvent très dispendieuses. Les fêtes de la puberté en particulier

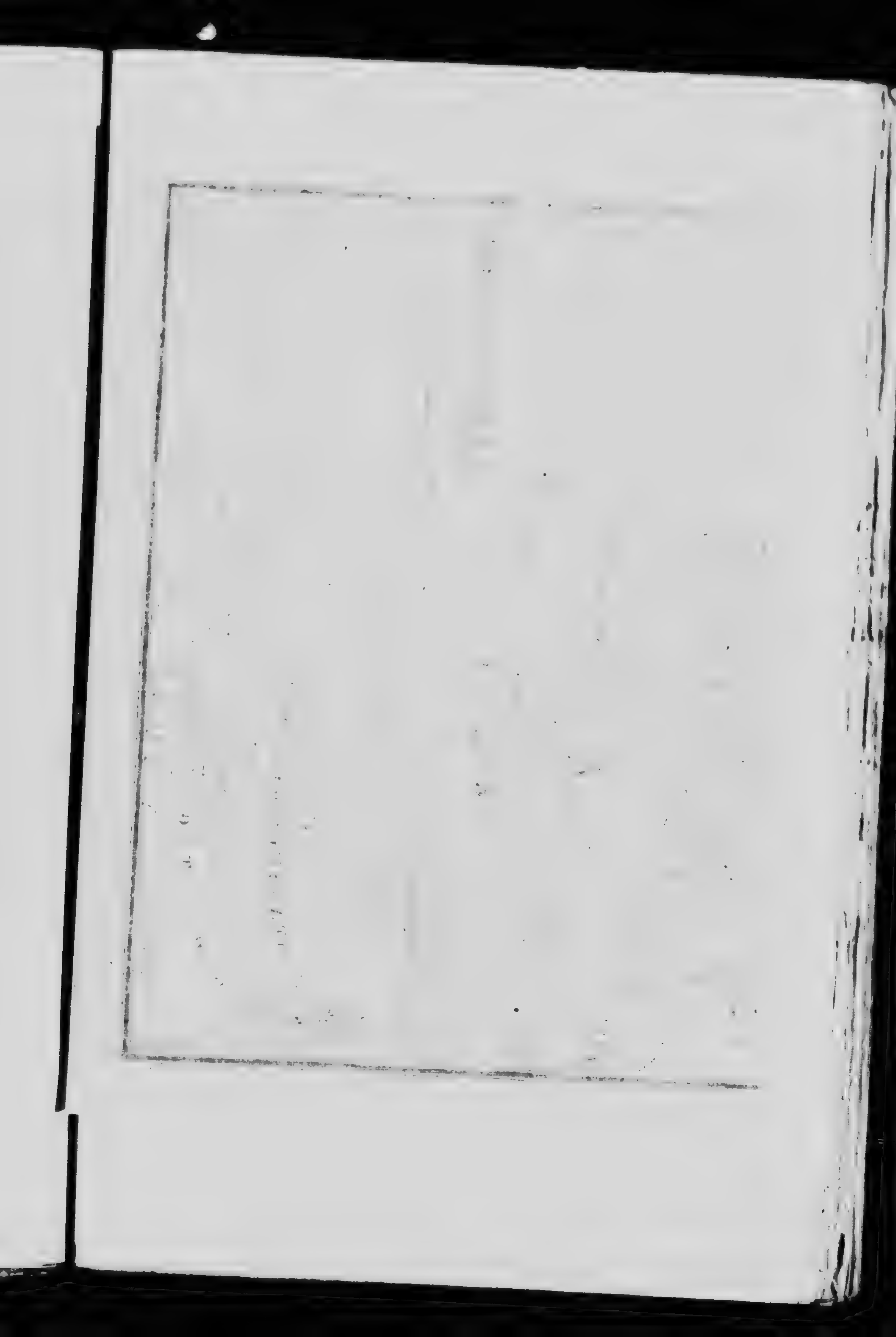
avaient pour but d'indiquer que l'enfant prenait désormais part à la vie sociale de la tribu.

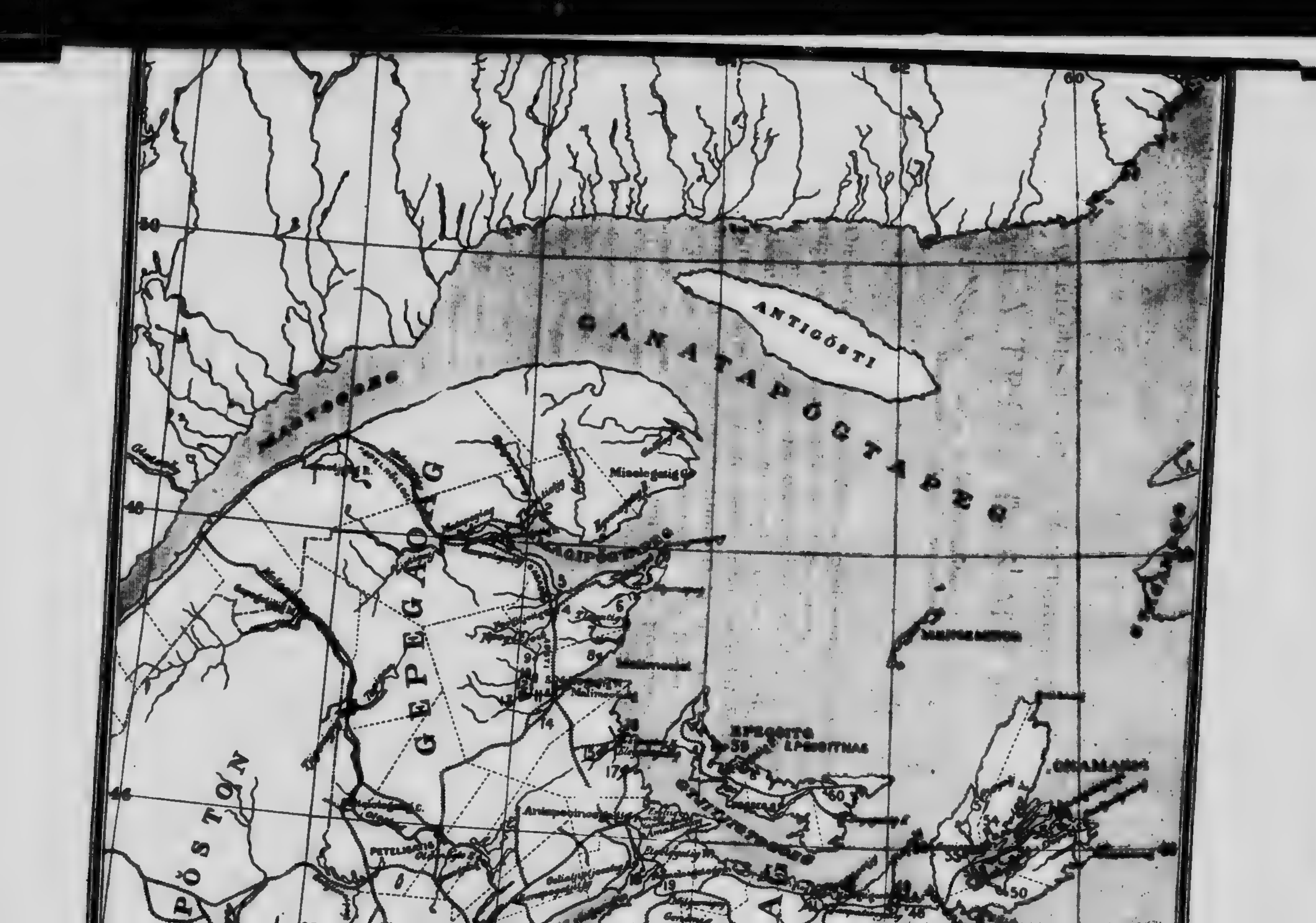
Rites mortuaires. Les fantômes venaient visiter la cabane du mourant. Les morts allaient habiter quelque part ailleurs - c'était pour cela qu'on enterrait avec le mort tous les objets qui lui avaient appartenu.

C'était pour que l'âme du défunt pût voyager en toute liberté qu'on pratiquait le tatouage. Si le corps n'avait pas été tatoué, l'âme était jetée du haut d'un nuage ou d'un rocher sur la terre des Dakotas. Il est à remarquer qu'on trouvait chez ces sauvages un culte des morts qui rappelait de loin le culte des ancêtres chez les Chinois.

Médecine. — L'auteur termine en traitant des maladies et de leurs remèdes, tels qu'appliqués par les hommes de médecine, ainsi que des présages, de la jonglerie et de la sorcellerie.

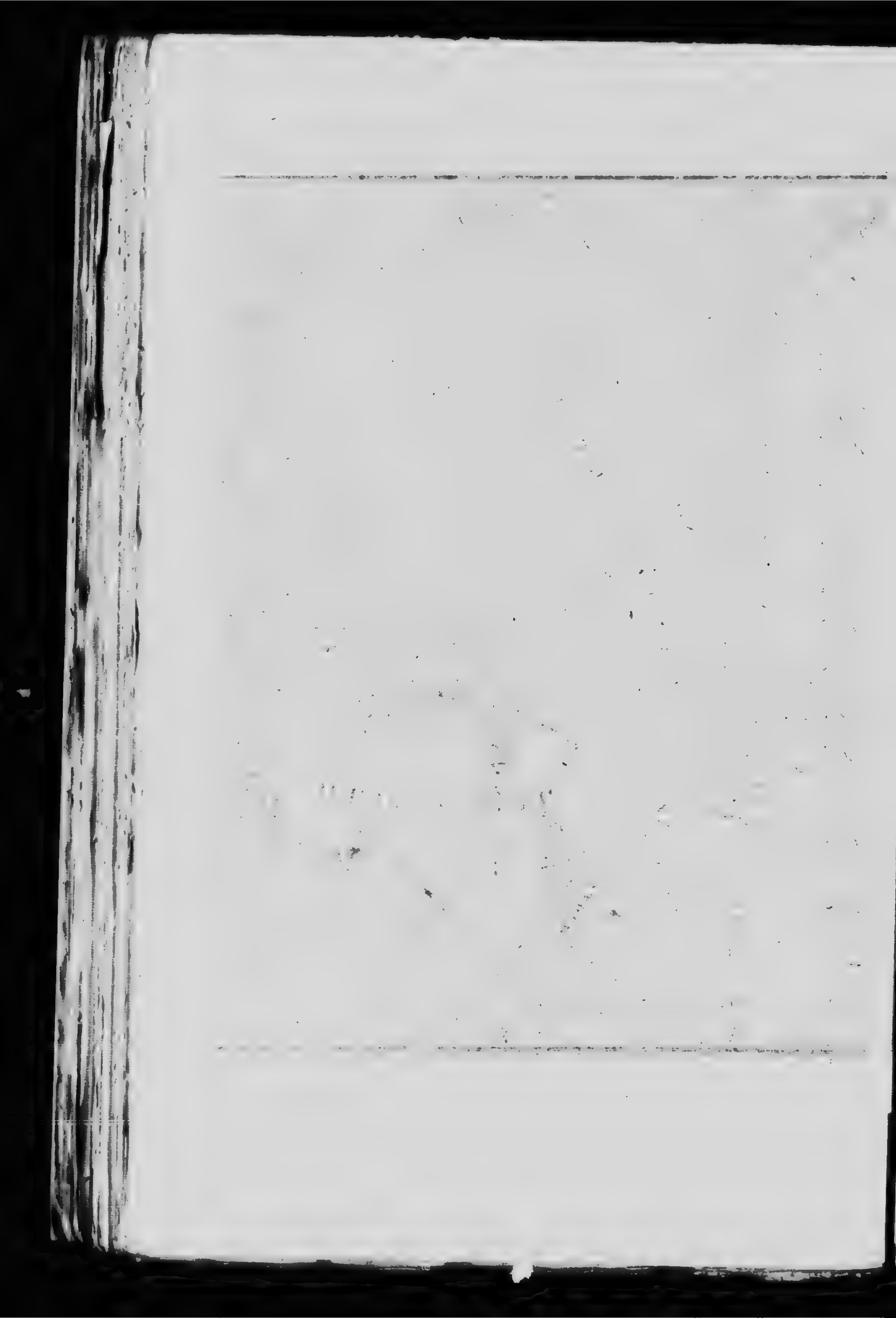
Voir sur la Carte du " Pays des Micmacs   Migmagig " les différentes réserves au nombre de soixante. Les principales sont 1. Ristigouche, 8. Burnt church (Miramichi), 15. Big Cove (Richibouctou), 59. Lennox Island (Ile du Prince Edouard), 25 Bear River, la plus rapprochée de l'ancien Port-Royal, 21. Shubénacadie, 42. Pictou, 50. Chapel Island, au Cap Breton, où se réunissent tous les Micmacs au temps de Ste-Anne ; personne n'y réside habituellement ; il n'y a sur cette île que des cabanes en écorce, 51. Escasoni, résidence du Grand Chef, 52. Sydney, petite réserve enclavée dans cette grande ville.





ANTICÓSTI
GANATAPÓCTAPEG
GEPEGAOAG
PÓSTON


MIGMAGIG
G T J I A P A G T
PÖSTON



QUELQUES TRAITS CARACTERISTIQUES
DE LA TRIBU DES MICMACS

PAR LE R. P. PACIFIQUE,
Missionnaire Capucin à Ristigouche.

On sait que la tribu des Micmacs, appelés aussi Souriquois, appartient à la grande famille des Algonquins. Ce que l'on connaît moins, c'est la place occupée par eux dans l'antique Confédération de ces Nations du Nord. Cette place, bien faite pour attirer l'attention sur cette petite tribu, est indiquée dans un curieux ouvrage sur les traditions et la vie Sauvage des Peaux Rouges (1). Leur pays, dit l'auteur, un Indien instruit, fut partagé en trois immenses régions ou provinces. La première devait appartenir pour toujours au *père* des nations et à son peuple : c'était « Ottaouakiag » le pays des Outaouais ou terre des origines. La deuxième était pour le *fils aîné :* elle s'appelait « Ouapanakiag », pays de l'aurore ou patrie des Abénaquis et des nombreuses tribus qui s'y rattachent. La troisième province était celle du *plus jeune :* « Mikmakiag » pays des Micmacs, en leur langue « migmagig » contrée pleine d'agrément, située tout à l'est, sur les bords du Grand Lac d'Eau Salée ; c'était l'Extrême Orient des Algonquins. Le pacte fut scellé par une cérémonie symboliqne. Le plus ancien des « migmag » présents fut mis dans l'état où il était au sortir du sein de sa mère et couché dans « Hinagan » ou berceau sauvage ; il y fut gardé et nourri toute la journée, comme un petit enfant. A chaque réunion périodique, tous les sept ans, on répéta la même cérémonie, jusqu'à l'arrivée des blancs. On montrait par là que « Migmag » ayant été choisi une fois comme le plus jeune

---

(1) Life and Traditions of the Red Man, by Joseph NICHOLA, Oldtown Me., 1893.

fils, il devait toujours rester le Benjamin de la grande famille du Nord (1).

Ces Indiens ont toujours occupé la partie orientale du Canada, « *elmi osaoeg oesegeoaneg* », la pointe extrême du soleil levant, comme ils disent (2). Ils sont aujourd'hui disséminés un peu partout en petits groupes. Le plus considérable est Ristigouche, sur la Baie des Chaleurs ; c'est la métropole des Micmacs. Mais le Grand Chef de toute la tribu réside au Cap Breton. « Onamagig » a toujours été considéré comme la tête du Géant Micmac, qui étend de là ses deux grands bras, jusqu'à « gtsipogtog » Halifax, Shubénacadie et Yarmouth, d'un côté, jusqu'à Pictou, Memramcook, Miramichi et Ristigouche, de l'autre. Ces Indiens allaient même jusqu'à la Rivière du Loup et à Tadoussac ; l'embouchure du Saguenay était pour eux « gtatosag » l'entrée rocheuse. Cependant les régions de Rimouski et du Témiscouata étaient surtout les champs de chasse de la tribu sœur, les Malécites (3).

Le nom de « migmagig » s'appliquait principalement à la région de la rivière Miramichi, dont le nom n'est peut-être qu'une transformation du premier. Les anciennes relations ignorent totalement le nom de Micmacs ; le Père Biard et Lescarbot, comme Champlain, ne parlent que des Souriquois, un nom local ou régional (4). Le Père Leclercq nomme ses sauvages Gaspésiens, nom local également. Il est possible encore que les Micmacs aient voulu cacher intentionnellement leur véritable nom, que l'on trouve mentionné officiellement

(1) Une autre tradition importante, consignée en ce livre, dit que les ancêtres des Peaux-Rouges venaient du couchant et marchaient dans la direction du soleil levant ; les blancs au contraire devaient venir du levant. Ceci contredit l'assertion de M. Hannay (History of Acadia, p. 39,) si ce n'est pas une faute d'impression : « Few of the uncivilized Indians have any traditions as to their origin. Most of them, the Algonquins among the rest, point to the *rising* sun as the direction *from* which their forefathers came, but have no definite account of the route. » C'est moi qui souligne. Quant au dernier membre de phrase, il est bien conforme à la vérité.

(2) Manuscrit conservé au Cap Breton.

(3) Un missionnaire de la Rivière-du-Loup écrivait en 1677 : « Les Gaspésiens (ou Micmacs de la péninsule de Gaspé) sont ici comme dans un pays etranger (Rel. inéd. Douniol 1861 t. 2, p. 164). »

(4) Voir documents de la Nouvelle-France t. 1, p. 26. BOURINOT, Cap Breton, p. 14.

pour la première fois dans une liste de présents faits à la tribu en 1693 (1). Mais il est certain que tous ces noms locaux ne désignaient qu'un seul peuple ayant un même chef et une même langue (2). Leur célèbre capitaine Membertou, pour réunir ses guerriers en 1607, fit parcourir tout le pays depuis le Cap Sable et Canso jusqu'à Gaspé. Les Français ont généralement appelé ce pays *Acadie*, ou plus exactement d'abord *Accadie* ou *Arcadie*, du mot micmac « algatig » qui vient de « olgatigei » s'établir, demeurer, camper, çà et là ; pour indiquer un village ou une colonie particulière ils disaient « etlagatig », de là Tracadie. Mais ce n'était pas le nom micmac, que j'appellerais politique ou national du pays. Et les Français eux-mêmes entendaient par Acadie très spécialement cette partie de la Nouvelle-Ecosse qui s'étendait du Cap Sable à Canso. C'est le témoignage de Denys (3). Du temps même de l'Abbé Maillard (1735-1762), non seulement le Cap Breton en était exclu, mais aussi la région d'Antigonish. Car dans un manuscrit de l'Archevêché de Québec (4) à la question : « D'où es-tu ? » l'abbé Maillard fait répondre par ces mots : « Du Cap Breton, de Naktigonesh (sic), de l'Acadie, de l'Ile Saint-Jean. » Pour Acadie, il met en micmac « tagmog » qui veut dire, de l'autre côté du détroit ; il demeurait lui-même au Cap-Breton ; pour l'Ile Saint-Jean ou Ile du Prince Edouard, il met « epegoitg » : couchée dans les flots ; c'est encore aujourd'hui son nom micmac ; pour Antigonish, il met « naltitgoneich » ; les sauvages disent à présent « naligitgonietj » passage ouvert par ébranchement.

Après ces quelques mots sur leur situation géographique passée et présente, venons aux traits caractéristiques qui me semblent rendre cette tribu particulièrement intéressante.

(1) Ibid., t. 2, p. 129. Aujourd'hui même les Micmacs se désignent toujours entre eux par des noms locaux.

(2) « L'Acadie est cette partie de la Nouvelle-France qui regarde la mer et qui s'étend depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Gaspé, où proprement se remontre l'entrer du grand fleuve Saint-Laurent ; cette étendue de pays porte un même nom, n'ayant qu'une même langue (Rel. de 1659, 3e lettre.).

(3) Description géographique etc, c. 3.

(4) Copie de Ristigouche n 3 p. 104.

I

Le premier que je mentionnerai, c'est que cette tribu ne dégénère pas. Les autres diminuent graduellement, plusieurs sont éteintes ou menacent de disparaître, tandis que celle-ci est aussi nombreuse, aussi vivace que jamais. Du reste, on n'a pas moins exagéré son importance numérique d'autrefois que sa prétendue déchéance actuelle. Un rapport manuscrit du 1er juin 1840 sur la mission de Ristigouche dit que ces Indiens sont les débris épars d'une tribu jadis nombreuse (1). Un autre manuscrit de 1812, qui appartenait au regretté M. Raymond Casgrain, exagère encore davantage : l'auteur appelle cette nation « une des plus nombreuses et aussi une des plus malheureuses de toute l'Amérique du Nord. » Ni l'un ni l'autre ne me semble vrai. D'abord elle n'est pas nombreuse et ne l'a jamais été. Aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire, on n'arrive pas à trouver plus de 4000 âmes dans toute la tribu (2) ; et phénomène peut-être unique, ce chiffre est à peu près le même aujourd'hui. Déjà M. Hannay, dans son histoire de l'Acadie, affirmait en général, comme tout le monde, que les Indiens diminuent plutôt qu'ils n'augmentent (3) ; mais il remarquait cette singulière exception en faveur de ceux de l'Acadie (4). Plus tard le Docteur Rand écrivait : « On est communément sous l'impression que les Micmacs vont s'éteignant, comme les autres ; mais il suffit de prêter quelque attention aux statistiques pour se convaincre au contraire qu'il y a chez eux augmentation constante (5) ». Cette

(1) John Wilkie, protonotaire à New-Carlisle. Copie authentique aux Archives de Ristigouche.

(2) Le Père Biard en 1611 (voir sa Relation c. 6, éd. 1858, p. 15) ne comptait que 3000 à 3500 Souriquois. L'abbé de l'Isle-Dieu écrivait vers 1760 que « les Sauvages de l'Acadie étaient plus de 3000 (Canada-Français) t. 1, Doc. p. 51). » « Their numbers probably ranged from three to four thousand while the French occupied those countries (Bourinot, Cap Breton p. 34). »

(3) The Indians rather diminish than increase in number (History of Acadia p. 58).

(4) No material decrease has taken place in their numbers since the first settlement of the country (Ibid. p. 63). The Micmacs of Acadia number (1871) nearly 3000, which would represent a force of 600 warriors ; it is doubtful if their numbers were ever much greater (Ibid. p. 43).

(5) Rand and the Micmacs by J. S. Clark, p. 13.

augmentation, il est vrai, est peu sensible ; mais le maintien de la race quant au nombre est désormais un fait acquis. « Ils sont aujourd'hui, écrivait M. Dionne en 1891, 4108 individus (1) ». En 1902 j'ai fait moi-même avec soin le recensement de toute la tribu ; ils étaient 3850 au Canada et 200 à Terreneuve. Ces chiffres ne varient guère. M. Rouillard met cette année 2012 au Canada (2).

Les Micmacs donc ne diminuent pas ; il faut dire qu'ils n'augmentent pas non plus, au moins d'une façon constante. Les familles seraient assez nombreuses ; les mères de 10 enfants et plus ne sont pas rares ; mais la mortalité infantile est considérable. Pendant les quinze dernières années, il est mort à Ristigouche 348 personnes, sur 500 âmes, parmi lesquels 213 enfants au-dessous de sept ans, soit une moyenne de 14 par année. L'âge auquel il meurt le plus d'adultes est de 23 à 28 ans, puis de 17 à 20 ans. Dans les quinze années, 50 personnes ont dépassé 50 ans, et 16, 80 ans. La phtisie et l'alcool sont les grands ennemis des sauvages, surtout parce qu'ils ne savent pas les combattre par l'hygiène et une bonne alimentation.

Ainsi la tribu des Micmacs n'a jamais été nombreuse, elle n'augmente pas, mais elle se maintient malgré les obstacles.

On pensera peut-être qu'elle se laisse absorber par l'élément blanc et qu'elle s'éteindra ou disparaîtra ainsi. Je ne le crois pas. Il est vrai qu'il y a beaucoup de mélanges, légitimes et criminels ; mais il suffit d'un petit nombre de générations pour ramener le type sauvage. J'ai même remarqué que les derniers enfants des familles mixtes sont moins blancs que leurs aînés. Et puis leur attachement à leur belle langue est une garantie de cohésion et de permanence. Ils savent presque tous la lire et l'écrire, à leur manière. Ils se l'apprenaient de père en fils longtemps avant d'avoir des écoles. Aujourd'hui à l'école ils apprennent surtout l'anglais, la langue des affaires ; « le micmac,

(1) M. Dionne, Champlain p. 187. Il établit ensuite ce contraste : " tandis que les Malécites ou Etchemins, qui étaient 5000, ne sont plus que 880. " De même, d'après l'Abbé Maurault, les Abénaquis comptaient encore 2000 âmes en 1760, cent ans après il n'en restait que 350 (Histoire des Abénaquis p. 360 ; voir aussi la préface).

(2) Voir Noms Géographiques p. 13. Il y a une erreur typographique évidente.

disent-ils, nous le savons *par nature.* » Ils le savent et ils l'aiment. Ils transcrivent eux-mêmes leurs cahiers de prières et de chants, et ils correspondent entre eux continuellement de tous les coins du pays. Outre quelques ouvrages imprimés selon leur manière d'écrire, ils ont depuis plus de trois ans leur petit journal hebdomadaire, c'est-à-dire « Une Colonne » en leur



Un chef micmac

langue sur le « New Freeman » de St. John, N. B. Souvent leur propre correspondance peut y être publiée sans modifications importantes. Quelques-uns sont très féconds, diffus, si vous voulez, ils répètent à satiété la même chose, de sorte que dix grandes pages ne fournissent pas la matière d'une bonne colonne ; mais il y en a aussi qui écrivent très bien, d'une manière sensée et élégante. Ils se sont servis autrefois de caractères hiéroglyphiques, que nous avons encore ; j'en ai vu un gros volume manuscrit au Cap Breton ; d'importants extraits en ont été imprimés à Vienne en 1866. Mais ils sont presque laissés de côté maintenant, et c'est à peine regrettable. Très

commodes pour exprimer les idées générales, les hiéroglyphes sont plutôt inutiles et même nuisibles, quand il s'agit d'en préciser les nuances. L'écriture alphabétique est bien plus avantageuse, et c'est maintenant la seule en usage parmi les Micmacs. Leur alphabet n'a que douze ou treize lettres (1), sauf deux ou trois variantes, c'est le même de temps immémorial par tout le pays, depuis Ristigouche jusqu'à Terreneuve. Un grand nombre parlent correctement et au besoin écrivent l'anglais



Groupe de chefs micmacs, 1904

ou même le français, quand ils ont affaire aux blancs. Mais il est remarquable qu'entre eux ils ne se servent jamais que de leur propre langue. Non certes, ils ne sont pas près de disparaitre, ni par extinction ni par absorption.

(1) Voici ce petit alphabet : a e i ô o g l m n p s t tj, ce dernier est un caractère spécial à la langue, représenté en typographie par cette double consonne, faute de mieux. J'ai cru devoir adopter moi-même cette manière si universelle d'écrire dans la tribu, au lieu de chercher à leur imposer un système plus complet en théorie, mais moins facile en réalité et moins utile en pratique. J'ai seulement ajouté les majuscules, les *e* muets et la ponctuation, qu'ils n'employaient pas.

Enfin, il serait faux de prétendre qu'ils soient plus malheureux que les autres Indiens. Pourquoi le seraient-ils? Ils ont peu et ils se contentent de peu. S'ils avaient beaucoup, ils gaspilleraient beaucoup. Ils ne travaillent guère pour mettre de côté ; c'est pourquoi les mauvaises saisons, la maladie et les accidents les surprennent toujours ; mais quand ils sont capables, ils trouvent aisément de l'ouvrage, malgré leur inconstance naturelle. Ils sont patients dans les revers ; rarement on les voit tristes. Il est vrai que les blancs ne leur ont pas toujours rendu justice ; c'est qu'il n'est réellement pas aisé de traiter avec eux ; il faut un mélange de douceur et de fermeté, de respect et d'autorité qui se rencontre rarement. Il y a chez eux une apathie et un orgueil qui vous déconcerte ou vous irrite. Il en résulte qu'on se rend aisément coupable d'injustice à leur égard. Leur imprévoyance permet aussi de leur arracher, à peu de frais, un consentement à l'aliénation de leurs droits et de leurs propriétés, qu'ils regrettent après coup en en reconnaissant la folie. S'ils résistent parfois, ils le font de manière à mettre les torts de leur côté et à rendre leur situation plus difficile ; d'ailleurs leur courage momentané s'émousse devant la tenacité des races envahissantes. Aussi les Micmacs sont-ils partout comme resserrés dans leurs petites réserves, où ils ne pourraient vraiment pas vivre, quand même ils le voudraient, et ils se gardent bien de le vouloir. Mais tout ceci ne les empêche pas de jouir d'un bonheur relatif ; ils oublient leurs misères ou les supportent pour l'amour de Dieu, en comptant sur la providence de leur Père céleste, qui ne fait pas défaut. Heureusement aussi les individus n'ont pas la liberté de vendre leurs terres aux blancs, sans le consentement de la bande et sans l'autorisation du gouvernement. Le jour où cette permission leur serait accordée sans restriction, marquerait le commencement d'une décadence qui irait vite jusqu'à la ruine de la tribu comme telle. Que de fois les blancs jettent des yeux de convoitise sur notre magnifique Pointe de la Mission à Ristigouche, ou sur cette petite Réserve perdue au beau milieu de la grande ville de Sydney, comme qui dirait une chambre de débarras au milieu des salles du palais législatif! Mais les Micmacs résistent davantage aujourd'hui ; ils apprécient plus justement la valeur du peu de terrain qui leur reste ; ils s'adonnent à l'agriculture et plusieurs réussissent très

bien. L'une des principales décisions du Grand Conseil International de Caughnawaga, auquel se rendirent les délégués Micmacs, aux mois d'août et septembre 1859, est ainsi conçue : « Conservons nos terres ; que personne ne se permette d'en aliéner même un pouce, car c'est là désormais que se trouve notre subsistence — *pegatjölement gmagamigeminal, masen ntoisgetj mtitjina, meta natel na eteg gmimatjoagenemina* (1). » Voilà qui est sage. De fait, avec la religion et la langue, c'est la culture de leurs terres qui permettra aux Micmacs, non seulement de se maintenir, comme par le passé, quant au nombre, aux qualités natives de leur race, et à leur type primitif, mais encore de s'élever, d'augmenter et de progresser à tous les points de vue.

II

Un second trait caractéristique des Micmacs, c'est leur nature paisible et bienveillante. Ils étaient très braves et avaient en même temps des mœurs fort douces. Les exemples de cruauté dans leur histoire sont plutôt l'exception (2). On sait qu'ils accueillirent les Français avec une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Ils les reçurent en frères et les considérèrent toujours comme leurs intimes amis, parce qu'ils leur avaient apporté la connaissance du vrai Dieu et l'espoir du ciel (3). Ils prirent en leur faveur une part active, parfois

(1) Manuscrit conservé au Cap Breton. Les actes de cet important Conseil furent rédigés en sept langues, c'est au moins ce qui semble résulter du texte micmac.

(2) Le Père Lallemant dit des Sauvages de l'Acadie que ce n'est pas leur coutume de brûler les prisonniers de guerre, mais de les tenir en servitude ou de leur casser la tête à l'entrée des bourgades en signe de triomphe (Voir Relation de 1659, 3e l. p. 9).

(3) Les Micmacs ont gardé le souvenir de deux Missions successives et de deux sortes de Missionnaires Français, qui leur ont apporté la bonne nouvelle. La première est la doctrine des Robes Noires " magtaseyenamgevei " ; la seconde, la doctrine des Pieds-Nus " Sesagigeoei. " La génération actuelle ne comprenait rien à cette dernière expression, jusqu'à l'arrivée des Missionnaires Capucins à Ristigouche en 1894. Ils m'ont fait connaitre alors ce double titre de leur catéchisme traditionnel. C'est qu'en effet les premiers missionnaires des Micmacs ont été des prêtres séculiers et des Jésuites : puis sont venus les Récollets et les Capucins. Ces derniers ouvrirent à Port-Royal en faveur des Micmacs et des colons le premier séminaire ou collège de la Nouvelle-France ; (Voir Moreau, Histoire de l'Acadie p. 115).

excessive, dans la longue et sanglante contestation, qui aboutit au triomphe de leurs ennemis. Ce n'est pas directement ni principalement la religion, qui rendit les Micmacs pour un temps les ennemis implacables des Anglais. Ceux-ci étaient les ennemis de leurs amis : voilà la raison dominante. Puis il ne semble pas que les Anglais aient jamais cherché à s'attacher les sauvages. La masse du peuple eut toujours pour eux une invincible répulsion, qui perçait dans toute leur conduite ; ils ne leur reconnaissaient aucun droit et ne reculaient devant aucune violence, du moment qu'ils avaient la force pour eux ([1]). Le Dr Rand écrivait en 1879 : « Nous avons traité les sauvages de cette province (Nouvelle-Ecosse) avec une telle indignité, que volontiers je réparerais tous les torts, si je le pouvais. Nous avons pris leurs terres, détruit leurs moyens d'existence, nous les avons détruits eux-mêmes, nous avons corrompu leurs mœurs de toute manière ([2]). » Quoi d'étonnant que les Micmacs n'aient pas accepté facilement la domination de voisins si peu aimables ! Ils les eussent acceptés comme colons, ils n'en voulaient pas pour leurs maîtres. L'érection des forts sur la côte les irritait ; celle du fort de «'gtjipogtog » Halifax, en 1749, provoqua de la part des chefs une protestation, qui est restée un curieux monument de la littérature micmaque ([3]). On y voit qu'ils n'étaient pas irréductibles, mais qu'ils sentaient vivement les injustices dont ils se croyaient victimes. On y voit encore que ce n'était pas uniquement, ni principalement la religion qui motivait leur opposition. Mais ce fut la religion seule qui amena la paix.

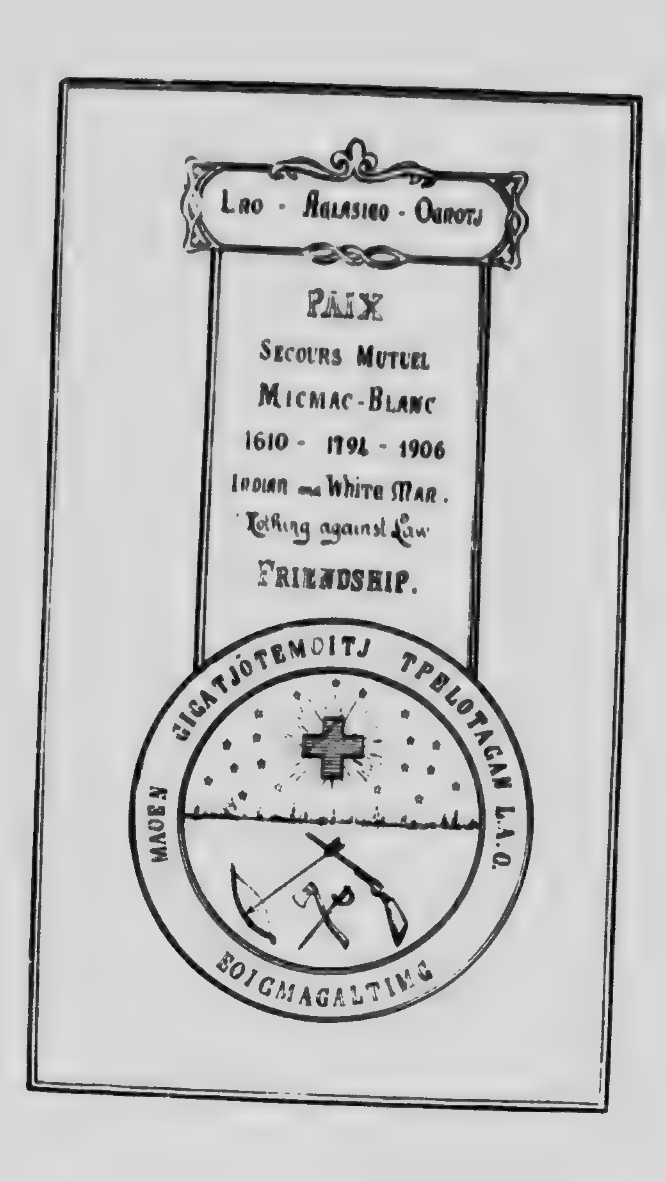
Le célèbre Abbé Maillard, « Mosi Meial », comme ils

Dès 1633 on lut à la Sacrée-Congrégation un rapport sur les missions des Capucins au Canada, dont l'une était Port-Royal "altera in Portu Regio" (Acta Eccl. 19 jul.)

1. "The English borderers regarded the Indians less as men than as vicious and dangerous wild animals." (Parkman, cité par Casgrain, Une seconde Acadie p. 52).

(2) "We have treated the Indians in this Province with such outrageous wrong, that I would gladly undo that, had I the power. We have seized upon their lands, destroyed their means of living, destroyed them, corrupted their morals in every way." (Rand, The Micmacs by J. S. Clark p. 36).

(3) Voir le texte micmac avec la trad. franç. de l'Abbé Maillard (Canada-Français I, doc. p. 17).


PAIX
SECOURS MUTUEL
MICMAC-BLANC
1610 - 1794 - 1906
Indian and White Man.
Nothing against Law
FRIENDSHIP.
GIGATJÖTEMOITJ TPELOTAGAN L.A.O.
MAOEN

l'appellent encore, s'était rangé immédiatement au nouvel ordre de choses ; c'est lui qui s'appliqua et réussit à leur faire comprendre la situation, et les amena peu à peu à accepter le nouveau drapeau. Le gouvernement de Halifax lui dut la paix avec les Micmacs et lui en sut gré. Plusieurs chefs firent expressément leur soumission en 1761 (1). Depuis ce temps-là le règne de la concorde n'a pas été interrompu. On a jeté les armes meurtrières dans une fosse profonde, disent les sauvages de la Nouvelle-Ecosse, au fond de la mer, disent ceux de Miramichi, le « temigen », l'arc et la flèche en dessous, le fusil et le sabre par dessus ; jamais nous ne retirerons les nôtres les premiers (2). Et ils ne les ont pas retirés. Leurs anciens ennemis auront beau se plaindre de leur perfidie, souvent exagérée, et de leurs massacres de jadis, ils ne changeront pas ce fait, que la paix, longue à établir, en grande partie par la faute des Anglais, une fois conclue, n'a plus été violée. De rudes tentatives l'ont assaillie ; mais la même intervention du « patlias », missionnaire, a tout conjuré.

En 1778 les Etats-Unis et le roi de France, qui avait épousé leur cause, essayèrent de réveiller l'ancienne sympathie des Micmacs, et de les soulever contre l'Angleterre. Ils leur communiquèrent une « Déclaration au nom du roi à tous les anciens Français de l'Amérique Septentrionale », imprimee à Bord du Languedoc en rade de Boston le 18 octobre 1778, par laquelle ils sollicitaient leur concours. Il s'en trouve un exemplaire à Ristigouche, chez Nicolas Jérôme ; on y lit cette adresse, écrite à la main, au bas de la première page : « A mon cher Frère Joseph Claude et autres sauvages Mickmacks. De la part de Monsieur le Comte d'Estaing, Vice-Amiral de France, Holker agent général de la marine et consul de la Nation française. » Les sauvages, peu satisfaits du nouveau régime, prirent une attitude menaçante, qui effraya Sir Richard Hughes, Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Il en écrivit au

(1) Archives Canadiennes 1904 F. p. 12.

(2) Un symbole de cette paix m'a été fourni par Etienne Mitchell de Miramichi. Son croquis, un peu primitif, a été mis au propre par le R. P. Pascal, du monastère des Capucins de Limoilou. (Voir page 325.)

Gouverneur-Général qui eut recours à l'Evêque de Québec. Ce fut un digne successeur de Maillard, l'abbé Bourg, missionnaire de Carleton et Ristigouche, qui fut chargé de la difficile et périlleuse mission de pacifier les Micmacs. Il y réussit complètement et leur fit renouveler leur promesse de fidélité et de loyauté à la Couronne Britannique. Cette fois encore le gouvernement reconnut les services rendus ; non seulement il accorda à l'abbé Bourg toute liberté pour les missions catholiques du pays, mais il ne tarda pas à abolir (1783) les odieuses lois d'exception qui frappaient jusque là les catholiques [1].

Un danger permanent pour la paix entre les Indiens et les Blancs est l'invasion successive des terres des premiers par les seconds. Sous le régime français, on ne trouve aucune trace de conflit [2]. Le roi lui-même donnait d'importantes instructions qui aidaient puissamment au maintien de la paix. En voici une de 1665 : « C'est l'intention du roi que ses officiers, soldats et autres sujets traitent les Indiens avec douceur, justice et équité, sans leur faire jamais aucun tort ni violence ; qu'on n'usurpe point les terres sur lesquelles ils sont habitués, sous prétexte qu'elles sont meilleures ou plus convenables aux Français [3]. » Cette délicatesse ne fut pas imitée dans la suite. Sur la rivière Miramichi, les colons anglais, peu scrupuleux, éprouvèrent des représailles de la part de quelques sauvages, nommés « gaiotag », qui leur tuaient des bestiaux et causaient d'autres dommages. Le chef Julien n'hésita pas, pour le bien de la paix, à désavouer ses frères, et même à livrer au commandant Wilson les plus rebelles d'entre eux. Wilson et Julien signèrent alors une convention importante (11 juin 1794), par laquelle des limites précises étaient établies pour empêcher toute entrave à la bonne harmonie et au progrès. Malheureusement les clauses n'en ont pas été observées pratiquement, et presque toute la région est maintenant occupée par les blancs.

Il en est de même à Ristigouche. En 1786, le gouvernement avait demandé aux Micmacs de Ristigouche de renoncer

(1) L'Abbé Chouinard dans le Bulletin des Recherches Historiques, t. 6, p. 13 et 14.

(2) Voir Une colonie Féodale, I, 101 Une Seconde Acadie, p. 51.

(3) Collection de documents, I, 175.

en faveur des blancs à leurs terres de chasse qui s'étendaient encore jusqu'à la rivière Nouvelle et de compter sur la générosité du roi pour une légitime compensation. Et sans autres procédures les terres ont été considérées comme abandonnées, et les dédommagements promis n'ont été distribués que très rarement et à titre de faveurs [1]. En 1824, une adjudication rétrécit étrangement leur réserve. Pendant près de cent ans, les Indiens ont réclamé la rectification d'une ligne, qui vient enfin d'être tracée, non pas selon les désirs des sauvages, qui comprennent maintenant la valeur de la terre, mais selon les prétentions des blancs, leurs insatiables voisins. Deux fois, à ma connaissance, les Micmacs exaspérés ont été sur le point de retirer le « temigen » du fond de l'eau pour faire aux envahisseurs un mauvais parti, deux fois les missionnaires (Faucher et Saucier) ont sauvé la vie aux blancs. Ceux-ci d'ailleurs ne se sont point montrés plus respectueux de la justice.

Il est donc évident que les excès des Micmacs, quand ils se sont produits, ont été provoqués ; on peut trop facilement, hélas ! les expliquer, sinon les justifier, et ils ne suffisent pas à ôter aux Souriquois de Cartier et de Biard leur vieille réputation de douceur et de loyauté.

(1) These Indians have never been admitted to a title to share in the annual distributions of presents. On three occasions, viz. in 1826, 1831 and 1842, they received them as a special favor, under particular circumstances accompanying each occasion. (Printed Extracts from reports pres. to Parl. 20th March 1843).

L'IDÉE SPIRITUALISTE
ET L'IDÉE MORALE CHEZ LES CHIPPEWAS

PAR LE R. P. HUGOLIN, O. F. M., Québec.

Cette communication tient l'autorité qu'elle peut avoir de celle d'un missionnaire franciscain qui a résidé durant trente ans parmi les Chippewas du Lac Supérieur, et qui a bien voulu compléter ma documentation livresque par des notes manuscrites importantes. Ce missionnaire, le père Chrysosthom Verivyst, est connu par des écrits en dialecte chippewaien, auxquels Pilling, dans sa *Bibliography of Algonquian Languages*, consacre deux pleines colonnes.

Je dois dire que les faits que j'espère établir ne sont pas tellement particuliers aux Chippewas que je n'eusse pu en revendiquer le bien-fondé pour les autres tribus algonquines. La spécification du sujet traité aux seuls Chippewas trouve son explication dans un passage du livre de W.-W. Warren : *The History of the Ojibways* (1). Cet ouvrage de W.-W. Warren est trop important — de fait c'est pour ainsi dire l'ouvrage classique sur ces Indiens, et qui certes n'a pas usurpé la notoriété dont il jouit — il est donc trop important et trop connu pour qu'une grave assertion de son auteur comme celle que je vais lire, puisse, si elle n'est pas fondée, jouir de la faveur du silence. Ce serait laisser comme acquis à la science ethnographique une donnée qui ne serait qu'une erreur. Voici le passage en question.

« It is a general fact that most people who have been discovered living in a savage and unenlightened state, and even whole nations living in a partial civilization, have been found

---

(1) Publié dans le 5e volume de « Minnesota Historical Collections ».

to be idolators — having no just conception of a great first Cause or Creator, invisible to human eyes, and pervading all space. With the Ojibways it is not so; the fact of their firm belief and great veneration in an overruling Creator and Master of Life, has been noticed by all who have had close intercourse with them since their earliest discovery. It is true that they believe in a multiplicity of spirits which pervade all nature, yet all these are subordinate to the one Great Spirit of good.

« This belief is as natural (if not more so) as the belief of the Catholics in their interceding saints, which in some respect, it resembles, for in the same light as intercessors between him and the Great Spirit, does the more simple Red Man regard the spirits which in his imagination pervade all creation. The never-failing rigid fasts of first manhood, when they seek in dreams for a guardian spirit, illustrates this belief most forcibly. » (Warren, op. cit. pp. 63-64).

Dans ce passage, l'auteur affirme deux choses :

1° La croyance — par exception — des Chippewas en un Dieu Créateur, gouverneur du Monde, Maître de la vie, et leur adoration plutôt spirituelle de ce Dieu ;

2° La croyance de ces sauvages en l'intercession des Manitous auprès du Grand Esprit, intercession que M. Warren assimile à l'intercession des saints chez les Catholiques.

Or, j'ai le regret de ne pas trouver ces assertions très exactes. M. Warren a une tendance avouée à reconnaître les Chippewas (ou Ojibways) comme les descendants des dix tribus dispersées d'Israël, partant à retracer dans la théogonie chippewaïenne des vestiges bibliques et à l'imprégner de spiritualisme. Cette constatation que chacun peut vérifier en lisant Warren, n'est pas une réfutation du passage que j'ai cité à l'instant, mais elle suffit à en justifier l'étude avertie et attentive.

Et tout d'abord, les Chippewas croyaient-ils en un Dieu distinct de l'univers, en un Dieu spirituel infini ? — Il est évident qu'il ne saurait être ici question que de leur plus antique théogonie sur laquelle il soit possible de trouver quelques renseignements, de leur religion primitive avant qu'elle ne fût venue en contact avec la religion chrétienne, c'est-à-dire avant 1618. Car

dès 1618 [1] les Blancs apportèrent aux Chippewas des idées chrétiennes, qui durent nécessairement se mêler aux idées païennes de ces sauvages et les spiritualiser. Le caractère mobile de l'Indien, son instinct du merveilleux, son peu d'attachement à ses idées religieuses lui ont fait accepter beaucoup de notions chrétiennes. Cela est indubitable. D'un autre côté, l'Indien n'ayant pas la notion du temps, ce qui est arrivé avant lui il s'imagine que cela a toujours été. Pour lui vingt ans sont un siècle. D'où l'extraordinaire facilité à accepter des faits et des idées d'origine toute récente comme choses de tradition ancestrale [2]. Il faut donc de toute nécessité, si nous voulons avoir une notion exacte de la véritable idée religieuse des Indiens, remonter le cours des âges jusqu'au jour où les Blancs, pour la première fois, firent leur apparition parmi eux. Or les Chippewas — la race primitive, celle de 1625 — croyaient-ils en un Dieu, et en un Dieu spirituel ?

Il faut reconnaître qu'ils avaient, comme tout homme, quelque déchu qu'il puisse être, *l'instinct* de la divinité, d'un Etre Supérieur. Dans la détermination moins imprécise de cet Etre, le pauvre Indien était livré complètement à sa fantaisie : aucun principe, aucune doctrine pour élever ses conceptions et étayer ses déductions. C'est le caractère commun de toutes nos théogonies indiennes de n'être pas un système doctrinal, de ne

(1) Etienne Brûlé paraît avoir été le premier Blanc qui soit allé (1618) vers le Lac Supérieur et soit venu en contact avec les Chippewas. Jean Nicolet en 1635 fit la connaissance des Chippewas au Sault du Gaston, et celle des Winnebagoes (otem de la même tribu) de la Baie Verte. En 1641 les Jésuites virent pour la première fois les Chippewas sur la rive orientale du Lac Huron. Des relations commerciales entre les Chippewas et les Français existaient depuis plusieurs années lorsque en 1665 le père Allouez établit une chapelle à la Baie Chagouamigon. La mission du Sault-Sainte-Marie date de 1669. La relation de 1642 nous montre les Jésuites en pleins rapports d'évangélisation avec certaines tribus algonquines de l'ouest du Lac Supérieur, et avec les « Habitans du Sault », c'est à dire les Chippewas. Ce passage de la relation est à remarquer : « S'ils s'écartèrent de nous (quantité d'Algonquins qui avaient passé l'hiver de 1641-1642 à la mission Sainte-Marie, au pays des Hurons), dès que le printemps fut venu, ils ont remporté avec eux assez de connaissances des choses de la Foy pour se sauver, ou bien en cas qu'ils en abusent, pour justifier les miséricordes de Dieu. »

(2) Sur ce phénomène, voir dans les savantes notes du père Tailhan qui font suite aux Mémoires de Nicolas Perrot, celle de la page 163, très intéressante et pleinement édifiante.

comporte. ..ême pas quelques idées ; c'est un amas indigeste de faits sans cause ni raison. Les Chippewas n'échappent pas à cette règle générale, absolue.

La conséquence ? La voici. L'Indien, livrant son âme enfantine, ingénue, impressionnable à toutes les influences de la nature, celle-ci détermina, en en concrétisant l'objet, le vague pressentiment, le besoin qu'avait le sauvage d'une divinité, d'un être supérieur à lui, pauvre Indien, plus puissant et plus sage que lui-même, d'un être mystérieux. La nature peupla de dieux l'imagination de l'Indien. Il faut au sauvage un être qui lui soit supérieur. Or, précisément, le monde matériel lui présente dans les vents, les flots, le mystère des forêts, la force des bêtes sauvages, etc., comme une vie cachée, une intelligence active et une puissance de beaucoup supérieure à sa propre puissance : la nature incarna donc pour l'Indien cet être mystérieusement puissant et supérieur dont il avait le pressentiment vague.

L'Indien n'est donc pas athée, il est panthéiste. La divinité, c'est la nature ; c'est elle qu'il honore, qu'il craint, elle à qui il sacrifie. Il se croira inférieur aux bêtes, ou se vantera d'être leur parent, parce qu'elles sont plus puissantes ou plus ingénieuses que lui-même, et le Grand Manitou, auteur (ou restaurateur, selon la cosmogonie particulière de chaque tribu) du monde, sera non un homme, mais un animal — le Grand Lièvre, chez les Chippewas.

Au reste, ce Grand Lièvre n'est pas plus dieu que les autres manitous, et ainsi que le constate Parkman (1), « il ne paraît pas que Menabozho (le Grand Lièvre) ait jamais été l'objet d'un culte. » Mais un Dieu Créateur, grand jusqu'à l'infini, Gouver-

(1) Les Pionniers Français en Amérique. Introduction, p. LIX. — Le Père Pacifique, O.M.C., missionnaire chez les Micmacs de Ristigouche, et qui est très initié aux mœurs et aux traditions des Micmacs (tribu algique), hasarde un avis qu'il me répugne d'autant moins de partager que la même remarque a été faite plusieurs fois pour d'autres points. Voici. Ce Grand Lièvre — animal lâche, craintif et sûrement méprisé par des guerriers tels que les Chippewas — ne serait-il pas une pure invention de la malice de ces Indiens pour se payer la tête de trop curieux et trop confiants Européens (à noter que le lièvre est *blanc*)? . . . Warren mentionne certains faits de ce genre. Si c'est là l'origine du Grand Lièvre, on a du coup la clef de cette étrange contradiction d'un Grand Lièvre qui restaure l'univers et qu'on vénère si peu, qu'on s'applique à le ridiculiser par les aventures les plus folles qu'on met à son compte. (Voir SCHOOLCRAFT, Algic Researches, Vol. I).

neur du monde et des hommes, etc... le Chippewa, pas plus que ses congénères de la famille algique, n'en a l'idée. Entendons les témoignages les plus anciens que nous possédions sur ce point. Les témoignages *anciens* sont les seuls qui vaillent en cette matière. La relation de 1667, chapitre V, contient les paroles suivantes : « Voici ce que le Père Allouëz raconte touchant les coutumes des Ottawas [1] et autres peuples, qu'il a étudiées très soigneusement, ne se fiant pas au récit qu'on lui en faisait, mais ayant vu lui-même et observé tout ce qu'il en a laissé par écrit.

« Il y a ici, dit-il, une fausse et abominable religion, pareille en plusieurs choses à celle de quelques anciens païens. Les sauvages d'ici ne reconnaissent aucun souverain Maître du Ciel et de la terre... généralement tout ce qui leur semble bon ou avantageux, ou nuisible, ils l'appellent un Manitou, et leur rendent le culte et la vénération que nous ne rendons qu'au vrai Dieu. » A noter que le père Allouëz passa plus de trois ans sur les rivages de la Baie Chiquemegan, c'est-à-dire en plein cœur du pays des Chippewas.

Le père Ragueneau [2] est encore plus explicite et déclare que non seulement ces sauvages « n'ont reçu de leurs ancêtres aucune connaissance de Dieu », mais qu'il ne peut voir dans l'invocation qu'ils font de leurs divinités « aucun sentiment religieux. » Et il ajoute : « Lors même que ces peuples barbares invoquent en cette façon le Créateur du monde, ils avouent ne savoir qui il est ; ils n'ont ni crainte aucune de sa justice, ni de l'amour pour sa bonté ; et tout ce qu'ils l'invoquent est sans aucun respect et sans culte de religion, mais seulement une

(1) Or, Ottawas et Chippewas étaient à cette époque IDENTIQUEMENT MÊMES, dans des territoires distincts. La portion notable de la famille algonquine qui, d'après des données à peu près certaines (voir WARREN, Op. cit., chap. V), émigra au quinzième siècle des bords de l'Atlantique aux rivages des grands lacs, s'égrena en route, d'où, à la date de 1667, la séparation et la distinction *toute récente* entre Chippewas et Ottawas, dont les mœurs et les croyances étaient cependant restées les mêmes à cette date encore toute fraiche de leur séparation. Ce que le père Allouëz dit des uns s'applique donc nécessairement aux autres. Du reste, il comprend sûrement les Chippewas dans l'expression « et autres peuples » dont il se sert. —

(2) Relation de 1648, chap. XVI, *passim*. Voir aussi ce que dit Charlevoix, dans sa lettre du 8 septembre 1721, adressée du Fort de la Rivière Saint-Joseph (Michigan).

coutume sans âme et sans vigueur, qu'ils ont, disent-ils, reçue de leurs ancêtres, sans qu'elle laisse en leur esprit aucune impression qui les dispose à recevoir plus saintement les mystères de notre sainte Foy. »

Ces paroles du père Ragueneau m'amènent à parler de la croyance à la vie future chez les Chippewas. Ils croyaient, comme du reste tous les sauvages américains, à la vie future, mais sans lui donner le caractère de *sanction*. Les pays de chasse de l'autre vie étaient, on peut l'affirmer, le commun partage de tous ceux qui étaient assez puissants marcheurs pour s'y rendre après leur mort. Aussi les enfants et les vieillards se contentaient-ils, après leur mort, de rôder éternellement parmi les cendres des campements abandonnés. La vie future n'était pas une récompense accordée à l'observation fidèle d'une loi portée par la divinité. On ne voit rien, rien, pas même dans les rites du Me-do-wa, qui concentrent, d'après M. Warren, ce qu'il y a de plus vrai, de plus philosophique, de plus spirituel dans la religion des Chippewas, qui indique que ceux-ci se soient crus gouvernés, légiférés par le Grand Esprit, et que celui-ci leur ait donné une loi à observer. Certaines fautes, à la vérité, sont une offense personnelle contre *tel ou tel* manitou, jamais contre une *loi* portée par un manitou. La seule loi naturelle, bien observée, avertissait ces pauvres consciences du bien et du mal.

Monsieur Warren cite à l'appui de sa thèse spiritualiste le mot Kezha-mene-do, qui signifie véritablement un Etre suprême, bon, etc... La réponse est facile. Cette expression composée ne faisait pas originairement partie du dialecte des Chippewas, pas plus que l'idée qu'elle rend ne faisait partie de leur théogonie. Ce sont les missionnaires qui ont composé cette expression pour désigner le Dieu véritable. J'ajouterai que si le mot Mene-do (manitou) veut dire maintenant *esprit*, primitivement il signifiait simplement *être mystérieux*, *génie*. Cette évolution vers le spiritualisme de l'idée et de l'expression correspondante est encore l'œuvre des missionnaires.

Je ne dirai, en terminant, qu'un mot sur l'assimilation que M. Warren fait des Manitous aux saints et aux anges gardiens, au point de vue de leur rôle d'intercesseurs. Que de nos jours les Chippewas demeurés païens croient à des manitous *spirituels*

et *intercesseurs*, cela est probable, le contact avec la doctrine chrétienne a relevé et spiritualisé leurs idées païennes. Mais qu'au XVe et au XVIe siècles ils aient attribué ce rôle d'intercesseurs aux manitous, j'ai en vain cherché dans les écrits du temps des indices d'une telle croyance, je n'en ai pas trouvé. Et tout l'ensemble des données que nous possédons sur leur religion s'oppose à ce que nous puissions admettre une telle croyance.

Le manitou lui-même du premier songe, qui devient comme l'ange tutélaire du Chippewa, ne remplit pas le rôle d'intercesseur. Le sauvage croit que son manitou peut lui faire du bien, mais il ne lui demande pas d'intercéder pour lui.

J'ai fini. En résumé, les Chippewas, pas plus que les autres tribus de la famille algique, n'avaient une idée quelque peu relevée de la divinité. L'idée spiritualiste, comme l'idée morale, étaient à peu près éteintes chez ces pauvres Indiens. Le christianisme de son souffle divin a ranimé ces deux flammes, et les Chippewas demeurés païens ont eux-mêmes subi profondément l'influence de ce souffle vivifiant.

Assimilation to Environment

AS ILLUSTRATED BY ATHAPASCAN PEOPLES

PAR PLINY EARLE GODDARD,
Professeur à l'Université de Californie, Berkele .

If there is anything upon which ethnologists should be and are agreed, it is that all work should be along inductive lines and carried on by historical and comparative methods. There have been inherited, nevertheless, from past days some preconceptions of deductive origin, some results of too hasty induction, and some assumptions which are without foundation of any kind. The writer begs the privilege of pointing out some of these which concern the linguistic stock in which he is particularly interested, and at the same time indicating the directions along which investigation holds out a promise of the greatest reward.

Try as one may, he cannot for long keep from consciousness the question whether man is of simple or multiple origin. The query is too frequently put to him by those with whom he talks for it to be any considerable time out of his mind. In the case of so large and widely scattered a people as the Athapascan, other questions are constantly coming forward for answering. Some of these are: Were was the primitive home of the Athapascan, or stated in other words, in which direction did the migration took place; how long have these separated peoples been living in their present habitat; what caused the migration; which member of the family has now the original culture; what are the similarities in culture, material or nonmaterial, between the various branches which point back to a common origin. These questions are of great interest and their answers should prove of value to ethnology in general. It has generally been assumed that these questions are not only answerable, but easily

so, in fact the answers of some of them have been taken for granted. For instance, the question as to whether there ever was a migration seems never to have been considered. It has constantly been assumed that since the Déné tribes are in the far north and the Navajo and Apache in the far south with many tribes intervening, that a migration must have taken place (1). A moment's consideration reveals another possible solution, namely that all of the western portion of the continent was once Athapascan territory, and that the invasion of this region by non-Athapascan tribes brought about the separation. It has been usually taken for granted that the supposed migration was from the north toward the south. With this latter supposition in mind, the culture of the northern portion of the stock has been frequently mentioned as the original Athapascan culture (2). With this goes the belief that all members of the family have borrowed in whole or in part their present culture from their neighbors. Perhaps less widely prevalent is the belief that this migration only dates back a few centuries and that the members of the Athapascan family show great willingness to give up their own modes of life and thought and to adopt those of others. If these assumptions had behind them some basis of fact, comparatively little would remain to be done in the Athapascan field in order to satisfy the queries mentioned above.

There are several directions one might look for evidence for the solution of these questions. It would seem possible that physical anthropology might contribute something. If once the physical Athapascan type could be determined, it might be possible to find that, as they passed by or through other peoples, they had left living representatives behind them; or that the remains of those who perished during the journey might be unearthed, thus indicating their trail. It is possible too that the uncontaminated stock existed in one region and not in others, might be used by a skilful logician to prove something. Then it might happen that some striking resemblance in material

(1) Compare Morgan, Indian Migrations, The Indian Miscellany, Beach, 1877, pp. 233-235; Gatschet, Indian Languages of the Pacific States, ibid., p. 440.

(2) Swanton, under Athapascan Family in Handbook of the Indians, Bul. 30, Bureau of Amer. Ethno.

culture would appear furnishing a solution of certain points of the inquiry. If the culture of some members of the family showed upon careful study that it was perfectly adapted to their physical environment and in complete harmony with that of surrounding peoples while the culture of other members corresponded neither to their habitat nor to the culture of their neighbors, much would be gained. It is generally believed that linguistics is able to furnish aid in the solution of such questions. In fact some authors have thought they had settled similar perplexing questions for the Indo-European family. The final conclusions in that field of research seem to be that the evidence needs the most careful sifting and then that the motion to strike it out as irrelevant should be sustained. Better success may come to those who apply the same methods in this new field. Finally it might be hoped that in the myths, tales, and legends of some of these peoples, something bearing upon these questions would appear which would settle at once the whole matter.

Now it is certain that not enough work has been done along any of the lines indicated to preclude the finding of important evidence. It may be of interest, however, to see what promise of the ultimate solution of these questions is held out by the work already done.

The Athapascan stock is found in three grand divisions: the northern, the Pacific coast, and the southern. The territory of the northern division is continuous and very extensive, but sparsely populated. The people east of the Rocky mountains possessed, for the most part, a common culture which in the south did not differ much from that of their Algonquin neighbors, the Cree, and in the north showed considerable approximation to that of the Eskimo. Our principal sources of information concerning them are the writings of the early travellers, Hearne [1] and Mackenzie [2], and of the missionary,

(1) Hearne, A Journey from Prince of Wale's Fort in Hudson's Bay to the northern ocean, 1795.

(2) Mackenzie, Voyages from Montreal etc., 1801.

Petitot ([1]), together with Russell's ([2]) scanty but valuable notes. The people occupying the southern portion of the territory which lies west of the Rocky mountains have received the attention of Morice who has published extended accounts of them. The tribes of this area seem to differ considerably from those to the east and from each other in culture and in dialect. The northwestern group, found in Alaska and neighboring British territory, has not been carefully studied by an ethnologist and the published material concerning them is very scanty.

The territory of the Pacific coast division, with the exception of the extinct tribes in Washington, is divided into two portions by the Klamath river and by the Yurok who occupy its lower valley and the sea coast for some distance toward the south. There was in former times very little direct communication between the peoples of these two portions of the country. The culture was practically uniform throughout the division as far as its material side was concerned. Considering the mountainous character of the country, it was well populated. For the most part, there was free and constant intercourse between these people and those of the other stocks which were all about and even within their territory. The published information is that of Powers ([3]), Dorsey ([4]), and the author ([5]). The people of this region first met white men in 1850.

The southern division occupied a large area in Arizona, New Mexico, Colorado, Kansas, Texas, and Old Mexico. It is composed of the Navajo, a number of separate and diverse tribes known under the common designation Apache, and a small, now nearly extinct tribe, the Lipan. Of these peoples only the Navajo can be said to be well known. Dr. Washington

(1) Petitot, Traditions indiennes du Canada nord-ouest, 1886; Dictionnaire de la langue Dènè-Dindjié.

(2) Russell, Explorations in the far north, 1898.

(3) Powers, Contributions to North American Ethnology, Vol. III, 1877.

(4) Dorsey, J. O., The gentile systems of the Siletz tribes, Journal of American Folk-lore, Vol. 3, pp. 227-237, 1890.

(5) Goddard, Life and Culture of the Hupa, Hupa Texts, Vol. I, 1903-1904, The Morphology of the Hupa Language, Vol. 3, 1905, Univ. of Cal. Publications.

Matthews' (1) years of devoted study and numerous publications have furnished ample opportunity to know certain phases of Navajo life. The Apache, at least those who lived nearer to the Navajo, do not seem to differ very particularly from them in culture or language. The principal published information concerning them is that of Bourke (2). The people of this division have been in greater or less contact with civilization since the expedition of Coronado in 1540-1542.

In addition to the great divisions are two isolated Athapascan peoples of considerable interest, the Sarsi and the so-called Kiowa-Apache. The former are now on a reserve ten miles south of Calgary, Alberta, Canada; the latter have lived with the Kiowa since the earliest accounts and are still to be found with them on a reservation in Oklahoma.

It is the intention in the present paper to consider only the Pacific and southern divisions and these two small isolated peoples. The purpose is to pass in review the material culture, the social and religious organization, the folklore, and salient differences in language in order to detect any indications of former contact between them and their relatives in the north.

The culture of the Hupa may be taken as typical of the Pacific division. They had for houses permanent, well built structures of planks obtained from trees by means of wedges and mauls. They traveled in excellently made canoes dug out of giant redwood logs. The men wore robes of skin in winter, but were practically nude during the summer. The women had aprons of many strands in front and a long fringed skirt which hung from the waist behind. The bust was uncovered. They wore skull caps of basketry upon their heads. Deer and elk, salmon and eels, and bulbs and acorns furnished the bulk of the food. The bows were short, flat, and sinew-backed. The arrows were usually fore-shafted and well-tipped with

(1) Matthews, Navaho Legends, Memoirs of the American Folk-lore Society, Vol. 5, 1897; The Night Chant, Memoirs of the American Museum of Natural History, Vol. 6, 1902.

(2) Bourke, The Medicine-men of the Apache, 9th Annual Report of the Bureau of American Ethnology, 1892; Notes on the gentile organization of the Apaches of Arizona, Journal of American Folk-lore, Vol. 3, pp. 111-126, 1890.

obsidian or flint. The nets for fishing were excellently made of twine obtained from iris leaves. The household utensils were made of basketry, wood, bone and stone. Pottery was unknown. The baskets were all twined work, either open or close. The designs employed were mostly geometrical and always symmetrically disposed upon the baskets.

The material culture of the non-Athapascan Yurok on the Klamath river, so closely resembles that of the Hupa in every particular that it is impossible to point out distinctions. The differences in basketry, for instance, are evidently individual rather than tribal. While the Hupa type prevails among the Athapascan peoples toward the north, differences appear as one passes from river valley to river valley. From the scanty information obtainable from the Umpqua, it would seem that they differed rather widely from the Hupa and probably resembled the non-Athapascan people near them. Toward the south, the Hupa type of house gives place among the Lassik to the conical style of central California. The claim might easily be set up that the Hupa have borrowed the culture of the Yurok with whom they are so closely associated. There is absolutely nothing, so far found, which indicates the direction of the influence. The presumption is strong that it was mutual, if not in the origin of the culture, certainly in its later development. Differences are observable in the structure and ornementation of the baskets. The sweat-house is unknown. The Wailaki, still farther south, made coiled basketry as well as twined. The Kato, the most southerly of the division, made coiled baskets principally and had much else in common with their Pomo neighbors to the south.

The Hupa are in astonishingly close correspondence with their physical environment. They seem to have discovered and made use of every vegetable fit for food and in two instances they have learned to render poisonous plants harmless. Soap-root (Chlorogalum pomeridianum) was cooked underground for many hours and buckeyes (Æsculus Californicus) were leached so thoroughly that they were rendered innocuous. Their methods of securing fish were well adapted to the nature of the streams and the habits of the fish. The Tolowa, the next Athapascan people to the north, living by the sea, required

canoes of unusual size for navigating the open ocean, and nets of a different character to carry on their fishing. These they had. The peoples occupying the extremes of the territory, north and south, showed considerable agreement with their neighbors. The basketry of the region was very distinct from that of the neighboring regions in the materials employed, in the shapes which characterized the baskets, and in the sort of designs employed and their arrangement. The art would seem to have sprung up in this area. The differences between the basketry of this region and of the Pomo south of it are not to any extent due to physical environment since probably every plant employed in basket-making by the Hupa grows in the Pomo territory and certainly most of those which the Pomo employ may be found in the Hupa region. As far as is known, there was nothing in the material culture of this region which would indicate a foreign origin nor is there any point of especial correspondence between it and that of other Athapascan peoples north or south.

The distinctive features of the social organization were an aristocracy of wealth and the lack of tribal unity. The people resided in permanent villages, the richest man in them being their head. These villages, usually independent of each other, often acted together in offense or defense against a common enemy, in groups of varying numbers, when occasion demanded. There were no exogamic groups in or between the villages. Descent was through the father. The nature of the country and the heavy snows of winter which rested upon the mountains precluded extended travel by land and isolated each river valley from its neighbor, thus militating against the formation of large political groups. Here again is perfect adaptation to the physical surroundings with nothing whatever which might point to relationship outside of the region.

When the religious practices and beliefs are examined, very great diversity is encountered. The Hupa have two elaborate dances, the white deerskin dance and the jumping dance, each of ten days duration, which are not found among the other Athapascans, even those in their near vicinity, but are common to the Yurok and Karok on the Klamath river, although the form and purpose of them are somewhat modified. The Hupa

have three ceremonies connected with the food supply having something of the nature of feasts. These seem to be peculiar to the Hupa. They have also a number of venerated rocks, holy places, and localized spirits which, since they are localized, are necessarily peculiar to them. They believe in the former existence in their territory of an immortal people, the head man of whom was the culture hero. While the existence of a pre-Indian people is believed in by the neighboring Athapascans, Yimantuwingyai, the Hupa culture hero, has no place among them. The Tolowa know some of the stories concerning him, but he is in their eyes a most contemptible fellow who commits incest. He has lost all of the redeeming traits that the Hupa recognize in him. All of the Hupa ceremonies are definitely localized and all of the myths treat Hupa valley as the center of the world. The only indication in myths that the Hupa might have once occupied other territory is the constant treatment of the Klamath river from the mouth of Trinity river to the ocean as if it were their own stream.

T' e Athapascan people, to the north of the Hupa, have in common with them many practices and beliefs concerning the uncleanness of women. Not much is known of their ceremonies except that they were less elaborate than those of the Hupa and that married women actively participated in them, which was never the case among the Hupa. They have something approaching a creation myth according to which extra mundane beings bring the world and celestial bodies into being. Their myths and ceremonies are not less localized than are those of the Hupa. The Athapascan peoples to the south of the Hupa, even within a few miles of them, utterly repudiated the two Hupa dances. They had other more simple dances, usually held out of doors about a fire. Coyote holds the principal place in their myths. He secures for man the sun and fire as well as doing many other beneficient deeds. In one portion of this region, the southfork of Eel river and westward, the dead were burned. It would seem that in religious matters this division not only has nothing especially in common with the other Athapascan divisions, but that special and local development has taken place within the division itself.

In the matter of folk tales disconnected with religion, only

a few are found over the entire area. The Tolowa appear to have much more in common with the Yurok than with the Hupa. They have a large number of tales in which the sea is an essential part. These could hardly have come into being except where the Tolowa are living. But few of the Hupa stories are found to the south. Not only do the stories have a different local character, but the incidents are often different and the form of them is totally unlike that employed in the north. They are mostly of a dramatic character in which the whole narrative is unfolded by means of dialogue and monologue. There are some evident correspondences between the stories of this division and those of the peoples of the northwest coast and with the peoples southward in California, but not one striking resemblance between this region and the northern and southern divisions of the Athapascan people has come to light.

Legends, or stories of a historical character, are almost totally wanting. There are no migration legends, but in every case the belief is expressed that the people sprang into existence where they were living at the coming of the whites among them. The Tolowa alone have an account of the separation of the Hupa from them. This account is plainly mythical and intended to explain a similarity of language.

There are a number of dialects in this division, three or four of which at least differ widely enough from each other to render them unintelligible. The Hupa differs from all the others in pronunciation, certain shifts of sounds having taken place in it. The differences between the other dialects exist mostly in the nouns employed. All of them have many descriptive terms, a majority of which do not occur outside of the dialect in which they seem to have originated. Differences in the verbs are less frequent and consist usually of peculiar suffixes. When only the roots are considered, the practical identity of the language is evident. There appear to be but few borrowed words, mostly Spanish found in the south.

If it were not for the similarity of language, it would never have been possible to connect this division with those north and south nor could those composing it have been put together into a group except on the basis of language. The non-Athapascan peoples in the neighborhood would have been indistinguishable

from the Athapascan, and the dividing lines north, east, and south would have been differently drawn.

The southern division of the Athapascan has been longer indirectly subject to the influences of civilization than any other people north of Mexico. In consequence, new modes of life and a new culture have grown up not to be compared with those of the Pacific division of the Athapascans who were in the stone age only a little more than fifty years ago. While it is not possible to discover the culture which obtained before the advent of the Spanish, certain elements of their present condition may be safely subtracted.

At the present, there are three rather sharp divisions to be made in them. The Navajo are practically a nation by themselves, possessing a strong feeling of social and political unity. The territory which they occupy coincides nearly with the reservation set aside for them in New Mexico, Arizona and Colorado. There are, to be sure, many Navajo not now living upon the reservation, but in most cases they recognize it as their home. Twenty-five thousand is probably a conservative estimate of their numbers. Southeast of the Navajo country in the northeast portion of the basin of the Gila river are a number of Athapascan bands known as Apache with varying distinguishing terms. Of these the most important are the Coyoteros of the White mountains, the San Carlos in the valley of that river, the Tonto, formerly occupying the Tonto basin, and the Chiricahua of fighting fame who used to infest the Chiricahua mountains. There are about four thousand six hundred of these western Apache cared for on the adjacent agencies of Ft. Apache and San Carlos and held as prisoners at Ft. Sill.

Mr. F. W. Hodge (1) thinks these tribes were not in this region in the middle of the XVIth century. The principal evidence he produces is negative, — the fact that Coronado did not see them or seeing them failed to mention them. Since they were certainly in this region soon after, it is easier to believe that in the vast thinly settled country of southeastern Arizona, Coronado missed them, or that the Apache observed

(1) The early Navajo and Apaches. The American Anthropologist, pp. 223-240, Vol. 8, 1895.

the invaders from a safe distance, than to account for their sudden appearance in the region soon after.

In eastern New Mexico and western Texas were the bands known to the Spaniards as Apache Vaqueros (buffalo hunters). They now consist of the Jicarilla, numbering nearly 800 at an agency of that name in northern New Mexico, and the Mescalero, about 450 in number, on a reservation in south central New Mexico. To this group probably belong the Lipan of whom a few survivors are now with the Mescalero.

Of the southern division of the Athapascan, the Navajo were profoundly influenced in the latter part of the XVI[th] century by the acquisition of sheep and horses. They now live mostly from their flocks, each family having its band of sheep which supplies them with meat for their food, with sheepskins for beds, and with wool which they either sell to the traders or make into blankets. By whichever method the wool is disposed of, sufficient revenue is obtained for their support. They raise corn, garden produce, and fruit, mostly peaches. Their winter houses are earth lodges, either fivesided of logs placed horizontally and gradually retreating to the smoke-hole in the center, or conical with poles placed obliquely. A covering of soil is sufficient to exclude the cold. As heavy rains are not common in winter, they are sufficiently tight and dry and there is little danger of the covering being washed away. Larger conical structures are erected for religious purposes when a ceremony is to be held. During the last few years, American styles have obtained in clothing except for the feet and head. Until recently, and yet in the more remote regions, a peculiar garb consisting of white cotton trousers and a velvet blouse was worn. This was no doubt devised after meeting with the Spanish. The blanket of their own manufacture is worn from the shoulders to the feet in cold weather. The moccasins are soft and low and held upon the feet by a silver button. Silver and turquoise are also worn in the ears, about the neck and wrists, and upon the fingers. The hair is confined by a colored handkerchief.

Before the arrival of the Spanish, in the middle of the XVI[th] century, the Navajo no doubt subsisted upon the large and small game that they were able to kill with their primitive weapons, upon the corn and melons they raised in the moist

valleys, and upon such natural products of the country as piñon nuts, yucca, and berries. Although fish were plentiful in some of the streams, they were never eaten by the Navajo, nor were water fowl. Their clothing seems to have consisted of deer and antelope skins. Their houses no doubt were much the same as those of the present day.

Their present arts consi: of blanket making and silver smithing. Their method of weaving is peculiar to them, being adopted after seeing woven fabrics in the XVI[th] century. The loom is rude and simple and no shuttle is employed. When the color is to be changed, the stick upon which the colored yarn is wound is dropped and the next one is taken up. Such work cannot be done by machinery. The excellence of the finished product depends upon the skill and patience of the woman. Dyeing and methods of dyeing producing permanent results were known to them and the combinations of colors and designs often show high æsthetic taste. Many of the men are skilful workers in silver, an art learned from Europeans only as to its broader lines, the details being their own invention. Basketry, which is said to have been formerly practiced to a much larger extent, is now mostly confined to the making of ceremonial baskets. They make few and poor pots.

Their social organization is matriarchial. Descent is always through the mother, the children belonging to her clan, not to that of their father. There are about forty of these clans, which are in no way connected with totems, but are geographical, having for the most part names of local significance. The Navajo have a myth explaining these names, a study of which makes the totemic origin of them still less probable. The mother-in-law and son-in-law avoid each other. There are chiefs or head men of varying authority over certain sections of the Navajo country. In times past some of these have risen to the dignity of chiefs of the nation, either because of their own ability or on account of some special occasion.

The most important religious ceremonies which have been made known are elaborate healing rites extending over ten days of time. A priest has these celebrations in charge, who has been required to spend many years in careful study before he is able to conduct them properly. The most noticeable features

of these ceremonies are elaborate and paintings made upon the floor of the lodges, masked and painted men who represent the gods, hundred of songs following one another in rigid sequence, and many long formulated prayers. They culminate on the last night in a public spectacle possessing a social as well as a religious character. There are said to be some sixteen of these ceremonies.

Each of the ceremonies has many long myths explaining its origin and the reason for the special order of the songs. These myths as well as the celebration of the rite and the structure of the prayers make constant reference to the world quarters which are mentioned in regular order beginning at the east and passing by way of the south to the west and north. There are certain colors having great prominence everywhere associated with the world quarters from which also seems to have arisen the sacred number, four. The myths refer constantly to surrounding natural objects, such as prominent mountains and the great gorges of the region, and old ruins which abound in that country. The Navajo have a long creation myth according to which there are four worlds beneath and one above this on which men now live. Monsters, which arose from the wrongdoing of mankind, were destroyed by a great hero whose mother is the goddess of the west and whose father is the sun. They believe in a number of divine beings dwelling in the mountains and the ruins who used to visit man when human affairs required their aid. There are many tales concerning the exploits of the animals which explain their mental and physical characteristics. Other stories account for the topography of the country and explain natural objects. Their knowledge of animals and plants is minute and accurate as is revealed by these stories and by specific questions.

One of the Navajo compositions (1) has been treated by Mr. Hodge (2) as a legend relating historical facts. This is the one accounting for the various clans which make up the Navajo

(1) MATTHEWS, The Gentile System of the Navajo Indians, Journal of American Folk-Lore, Vol. 3, pp. 89-110, 1890.

(2) HODGE, The Early Navajo and Apache, The American Anthropologist, Vol. 8, pp. 223-240, 1895.

nation. It begins with the gods and the creation by them of a boy and a girl from ears of corn. The newly made pair, deemed brother and sister, were not allowed to marry each other, but were united to supernatural people. In rapid succession these were joined by other peoples from various places who were out of hand constituted clans and given names corresponding to the places from which they had come or near which something had befallen them. After a comparatively short interval, these clans which had become associated in the Navajo country were joined by others from the mystic land of the west, where they had come into existence in a supernatural manner. The goddess of the west had transformed particles of skin, rubbed from certain portions of her body, into these people. Other clans are explained as the result of war expeditions in which one or more women were captured.

Now it is perfectly evident that much of this composition is mythical since it deals directly with the supernatural. The supernatural element is not confined to any part of the story, but occurs here and there throughout. It is equally evident that much of the remainder is an attempt to explain the origin of the names of these clans, a sort of myth which forms a well defined class and occurs among all primitive peoples.

The conscious and deliberate self organization of a people at this stage of civilization is unthinkable. Several accretions are said to have come from the Apache and from the Pueblo peoples of the region. In several of these cases the name that the clan bears demands at the hands of the primitive etymologists some such origin. In other cases clans bearing similar names are to be found among the peoples from which they are said to have come, a coincidence which the Navajo felt should be explained. Now it is possible that some of these explanations are the correct ones but we may be sure that they are successful guesses rather than authentic history. The only feature which would point to other than a mythical origin for the story is the numbers employed. In several cases the numbers are twelve or four, both of which would be expected in myths. Even five or seven are not difficult, but the occurrence of three and thirteen are hard to explain from a mythical standpoint. It is, however, inconceivable that such details concerning time should be

preserved for so many generations by oral tradition since the same people are now unable to give the ages of their own children after the first three or four years.

The interpretation of this myth as a historical legend is receiving this extended comment: first, because of its particular bearing upon the origin of the Navajo as to whether they are a simple or a composite people, and whether the body of them came from the Pacific; and second, because of the general application of the interpretation to Indian folk products. Altogether too much reliance has been placed upon folk compositions for the interpretation of historical events to which deplorable result this article of Mr. Hodge (1) has largely contributed.

Now, in language, the Navajo are clearly related to the Athapascans in the north. There are some changes in pronunciation, but these are no greater than those which occur between the different members of the other two divisions. Especially worthy of notice is the prevalence of nasal vowels where other dialects have a vowel plus a nasal consonant in the palatal position. There are many nouns in the Navajo of descriptive meaning which do not occur elsewhere, but their component parts are known Athapascan radicals. The verbs however, have the same structure and are composed of elements which are almost identical in form and meaning with those in the north. There is very slight, if any, evidence of admixture of language, certainly none with non-Athapascan tongues. The account given in this story of a combination of two unrelated languages consciously and intentionally brought about, an inherently improbable transaction, can be nothing more than a myth used to explain archaic words and expressions found in the ceremonial language.

It appears that much of the present material culture of the Navajo, including the art, is largely a recent growth being the

(1) What Mr. Hodge's valuation of similar Indian traditions is will be found in an article in the same volume of the *American Anthropologist*, The First Discovered City of Cibola, pp. 142-152, Vol. 8. The apparent accuracy of the "tradition" concerning "The Enchanted Mesa" near Acoma is explainable from the probably plain evidence to the Indian of its former occupancy and even of the reason for its abandonment. This evidence would produce such a myth and would keep it alive or revive it in any case.

result of direct or indirect contact with the Spanish. It seems probable that before the advent of the Spanish they were partly an agricultural and partly a hunting people, living widely scattered over a semi-arid territory instead of being congested in towns as were the Pueblo peoples who held the country jointly with them. There is certainly nothing in what we know concerning their material culture which would connect them directly either with the Pacific or with the northern division of the Athapascan, or which would indicate that they were recent arrivals in this portion of America. Their social organization is totally unlike that of the Pacific division where father right instead of mother right prevails, nor in the western group of the northern division where, to a certain extent, mother right does prevail is there a close parallel, for the clans in that region are totemic. Of all things, social organization is the most independent of physical environment and therefore most likely to survive after a migration.

That both their religious practices and their myths came into being in the region of Arizona and New Mexico is evident not only from the fact that local objets and places played so important and indispensible a part, but also from the fact that the colors which prevail there have dyed the whole fabric.

Only one folk tale recorded among the Navajo has been found among the Athapascans north of them (1). The incident of coyote throwing up his eyes and catching them again was heard from the Sarsi. It is said, however, to be found among most of the intervening non-Athapascan peoples as well. The general explanation of the origin of the Navajo as given by themselves is that they emerged into the very country in which they live from lower worlds in some of which they were insects. The only folk product which would be called a migration legend is the one discussed above. According to it a considerable part of the Navajo people came from the west. While it is in no way intrinsically improbable that this is the case this folk product, because of the preponderance of the supernatural in it, must be treated as a myth and not as a tradition or legend.

(1) Navaho Legends, p. 89, 90.

Altogether too little is known of the Apache bands to discuss fully any phase of their life. While the acquisition of sheep transformed the Navajo into a pastoral people and developed weaving among them, the possession of horses rendered the Apache a terror to their neighbors, both American and European. The cattle and horses they could steal and the general plundering they were able to do went far toward supporting them. Those, at least, who lived in Arizona planted corn and melons extensively and made use of many of the natural products of the country including acorns which were abundant at certain elevations. Their houses are radically different from those of the Navajo, being dome-shaped with a frame of willows and a thatching of grass. Their moccasins have a peculiar turned up extension of the sole which protects their feet from the thorns. They are expert basket and pot makers, but know nothing of weaving. They are said to have an elaborate dramatic religious ceremony held in late summer or early autumn, in which the actors often appear on horse-back. They probably have sand paintings and perhaps healing ceremonies similar to the Night Chant of the Navajo. It is not known whether they possess the poetical, symetrical prayers and songs that are found among the Navajo.

Their myths are very similar to those of the Navajo. The myth concerning Estsanatheli and Nayenesgani occurs with minor changes, some of which make the story as a whole more consistent than is the Navajo account. The names they bear are the same. Many of the stories recorded by Dr. Matthews among the Navajo are known to the Apache of San Carlos, but often with important differences and always with other localities substituted. They believe that they came into existence in the region where they now live. The Spanish enter into their myths and tales, and they possess also many tales of Spanish origin. Some of these are recognized as such, while others are not. It is not known whether they have the legend of a migration from the west. Their language differs from the Navajo mostly in matters of pronunciation, and then not enough to render the dialects of one unintelligible to the speakers of the other.

It seems probable that the Apache of this region were once

much more closely associated with the Navajo than they have been since the Spanish occupation of the country.

What relation the eastern bands known as Apache bear to these or to the Navajo is uncertain.

There remain two groups most interesting, because of the relations they have long maintained with other tribes, and because of the fact that in language, and in language only, they have retained their ethnic identity. These are the so-called Kiowa Apache and the Sarsi. The first were mentioned in 1681 or 1682 by La Salle. They have been closely associated with the Kiowa ever since this, the earliest historical mention of them and indeed since the earliest traditions possessed by either of them. They have a place in the Kiowa camp circle and according to Mr. Mooney (1) are identical with them in every particular except their language, which is clearly Athapascan. Since not enough of their language has been recorded to determine with certainty to which speech community of the Athapascan they are most closely related, it is impossible to be certain from which direction they came. There is no reason, however, for thinking that they have been associated with the Southern division until within recent years.

The Sarsi now number about 200. They live upon a reservation about six miles southwest of Calgary, Alberta. They have been for several generations at least the traditional friends and allies of the Blackfeet and the enemies of the Cree. In material culture they are typical plains Indians, formerly securing a living by the hunting of buffalo. They dwelt in tepees, moving from place to place as occasion demanded, but confined for the most part to the region directly east of the foothills of the Rocky mountains between Edmonton and McLeod. They went upon the usual raids after horses and scalps, mostly against the Crees, but sometimes towards the south where they came in contact with the Sioux. Their art consists of embroidery with beads (formerly with porcupine quills) upon such wearing apparel as moccasins, leggings, belts, and shirts, and in painting upon hides. This art, both from the testimony of the Sarsi

(1) Mooney, Calendar History of the Kiowa, 17th Annual Report of the Bureau of Ethnology, pp. 245-253.

and from comparisons made, seems to be identical with that of the Blackfeet. Symbolism seems to have little prevalence and the several designs in the same pattern usually have no significant connection.

There are no exogamous groups, but there were formerly secret societies or orders through which the men were expected to pass. The chiefs became such because of their exploits in war which must have involved the taking of a scalp in order to give full chieftainship. Wealth consisted principally in horses and wearing apparel. They held the Sun-dance in the same manner that the Blackfeet did. They possess a thunder bundle which must be opened when thunder is first heard in the spring, and also upon the demand of any person for the restoration of the sick. In the same bundle is the tobacco seed which was formerly planted and gathered with religious ceremonies. There are many charms possessed by them consisting usually of the skin or some part of an animal which appeared to the first owner in a dream promising protection and help in battle. Songs and prayers accompany these with a peculiar design to be painted upon the body of the owner when he makes use of the charm.

Their myths and folk tales for the most part are those known to the Blackfeet. Their culture hero is called « old man silly » or « crazy » who, in addition to many beneficent deeds, commits cruelties and indulges in obscenity. With the Blackfeet they share a belief in the sandhills as the home of the dead and in the return of their ancestors for many lives upon the earth. It is not known that their folk tales have counterparts among the Athapascans in the far north and none were found showing special connection with the other division of the Athapascan excepting the one mentioned on another page. They do possess something which might be construed into a tradition, explaining their connection with the Beaver upon Peace river in the north. They relate that when crossing Buffalo lake in a large company, a little boy riding on a dog travois put out his hand and grasped a horn which protruded above the ice. The boy being unable to release his hold, the mother struck the horn a blow which caused the ice to break. Those who were on the south side fled onward and became the Sarsi; those who had not passed the

point turned back and became the Beaver, and those who were in the immediate neighborhood were engulfed and became mythical water beings (1). Not only does this story bear internal evidence of being a myth, but I am told that it is rather common among other tribes with a different application. The Beaver give a different reason for the separation (2).

The language of the Sarsi is wholly Athapascan, evidently much closer to the northern languages than to those of the Pacific and southern divisions. The many Black Feet and few Cree among them do not attempt to speak the Sarsi even after twenty or more years resigning among them. While it has generally been held that the Sarsi have come from the north in recent times, so far it has been impossible to establish this as a fact.

It is apparent that both the Pacific and the southern divisions and these two smaller groups have been long enough in the localities where they now are, or were at the coming of the whites among them, to have become completely assimilated to their physical and social environment with the single exception of language. So far as appears, they have nothing in the way of culture, social customs, folklore, or religion which can be looked upon as having survived from the time when they lived elsewhere, or when they formed a single community by themselves or in connection with their relatives in the north. Nor do they have traditions which show migrations or an origin in other parts. Not only is this true of the Athapascan stock, but it is apparently equally true of the Algonkin peoples. The language, while suffering more or less change, has endured without admixture with surrounding languages. Now if this is true of the separate parts of a community the language of which has not changed particularly, hope seems small for finding connections and establishing relationships between the diverse speaking tribes of America and between America and the Old World continents.

(1) Mr. Wilson, in the Report of the British Association for the Advancement of Science, 1888, p. 243, gives a version of this tale which he secured from the Sarsi.

(2) McLean, Canadian Savage Folk, pp. 1-2, 1896.

There are two conclusions one is tempted to draw. First, that language is more resistant than any other element of social life. Second, that very long time must have elapsed since the Athapascan dispersion in order to have eliminated everything but language. The first conclusion is possibly correct in the main, but it must be remembered that languages may have disappeared or have been assimilated in many cases, no record of any kind being left of past relationships. As to the second it is necessary to call attention the loose thinking and error which has grown up from the notion that time alone changes things.

Time has absolutely no power to change natural or social conditions. Age does not whiten one's hair nor does time wear down the mountains. Time is but one of the factors in a multiplication. If the other factor is zero, the product will be zero regardless of the infinitude of time. The recession of Niagara is the product of the average rate of wear and tear of the stream flowing over it multiplied by years or centuries. The amount of the recession divided by the rate will, of course, give the time element.

Now the same is true in social matters such as assimilation between races. There must be some assimilating forces at work. If these are known and their rate of action is determined, then the result may be found by multiplication ; or, the result being known, the time may be found by division. It does not alter the principles laid down that these assimilating forces are many and complicated and that they are not capable of measurement in feet or inches of estimating in terms of pounds and ounces. It has been generally believed that languages, especially unwritten languages, have in themselves elements of change which are considerable and incessant. This belief is not in accord with the facts. Change in a language is due to definite outside influences. Lacking these influences it will never change. The phonetic changes which have taken place in the various Indo-European languages have been due to contamination with other languages, and in many cases this contamination can be definitely pointed out.

Now as students of ethnology, it stands us in hand to determine if possible what are the forces which bring about

assimilation and the conditions which are favorable for their action.

Since nature has a way of eliminating those who do not speedily come into harmony with their physical environment in regard to certain essential points, it is no special wonder that we find surviving peoples making the best possible use of the food supplies at hand. Even in this matter of food supply, some latitude is usually permitted as to the special direction adaptation may take. If nature is to be aided, there is usually a choice between agriculture and grazing. In the same region, the Pueblo peoples follow one direction and the Navajo the other. Or, if natural resources are to be depended upon, use may be made of insects on the one hand and of vegetables on the other to render more adequate a failing food supply. When once a choice has been made under the pressure of physical environment, social customs hold the people to it.

In many other matters, such as art, social organization, religion, and folklore physical environment may directly, or indirectly, as through the food supply, be one of the causes which condition them but nature does not, so far as we know, eliminate a people because of the special variety of its art or even for the lack of it. A country may furnish impartially a good supply of basket material and of clay and sand. The people making cooking vessels may turn to basketry or pottery. The choice once made largely, but not completely, determines the form of art. Social laws thereafter tend to hold the people to the choice they have made.

All this, however, is on the supposition that the social life discussed has its first *beginnings* under these certain conditions. Generally speaking, however, the art, religion, and social customs of a people are not those which first originate under the influence of physical environment and of human inventiveness and will, but they are developments and outgrowths of previous art, religion, and customs. Physical environment is always present saying this is a possible road for your art and this is barred to you but the great conditioning forces are social. Therefore one must deal not only with the past social conditions within the community but with the influence of surrounding peoples.

Now, if several communities grew up together from the beginning, they will constantly have exerted some influence upon each other with the probable result that they will generally resemble each other. If, however, from some cause, a people already possessing a complete community life is taken from its physical and social environment and placed in new surroundings, nature will quickly bring about a change in matters of food and clothing and probably houses. Social forces will set to work to bring about a leveling between them and their neighbors. What are some of these forces?

Intermarriage is certainly one of the most potent. To be sure, intermarriage may not take place, but if it does a permanent and powerful force tending toward assimilation is introduced into the family and society. Trade, both because of the products themselves interchanged and because of the necessary mingling of the traders, is another leveling force. Meetings, when in pursuit of game or in buffalo, brought the tribes into frequent contact, friendly or hostile.

Examples of such assimilation under the influence of these forces and others are the Hupa and the Yurok in California, the Kiowa and Kiowa Apache of the plains, and the Sarsi and Blackfeet in Canada.

Much more difficult than the enumeration of th[illegible]ors of assimilation is the determination of the [illegible]onditions [illegible] their operation. Certain tribes intermarry readily, while ot[illegible]s will not tolerate intermarriage. Trade may be carried on without the expected leveling result, because of some whimsical or better founded dislike. The religious feeling may not tolerate any appreciation or copying of others.

The difficulties of research in this field are not to be underestimated, but if any real benefit is to arise from our studies in ethnology, the laws which link cause and result must be sought. It matters little that we know *what was*, whether one origin for men or many, it matters but little more that we know exactly *what is* among each present tribe unless we come to know also *how* man beginning as one or as many has become both many and one.

LA FEMME CHEZ LES DÉNÉS

PAR LE R. P. A.-G. MORICE, O. M. I.
Missionnaire à Lake Stewart, C. B.

I

Considérée au point de vue de ses éléments constituants, la famille se compose de l'homme, de la femme et de l'enfant ; mais comme ce qu'on est convenu d'appeler la société n'est que l'aggrégat de plusieurs familles, ce qui se dit de la première peut, *servatis servandis*, s'appliquer à la seconde. En raison de la diversité de leurs fonctions physiologiques et des corrélations naturelles qui en découlent, ces trois unités primaires jouent dans le monde un rôle nécessairement bien distinct. L'état de dépendance propre à l'enfance implique, du côté des parents, une supériorité qui ne se trouve ni au même degré, ni d'une manière identique chez l'homme et chez la femme. Il est évident que, dans l'économie de la nature, le premier doit être le protecteur et le soutien de la famille et, par extension, le dépositaire du pouvoir dans la société. Quant à la femme, elle peut être ou bien une amie traitée avec respect et une coopératrice jouissant d'une influence latente plutôt que patente, ou bien, si les représentants du sexe fort ont moins de générosité, elle peut devenir non seulement le *factotum* du ménage, sans influence ou considération dans la société, mais encore, si toute idée de noblesse et de grandeur manque à cette société, sa propre faiblesse naturelle peut la condamner à un rôle peu éloigné de celui de l'esclave.

La religion chrétienne, en honorant une femme au point de lui conférer le titre de Mère de Dieu, a par le fait même entouré d'une auréole spéciale tout représentant du sexe faible. En établissant, consolidant et propageant le culte d'une femme si intimement alliée à la Divinité, en même temps qu'elle prônait

les idées d'abnégation et relevait la bassesse des petits, l'Eglise a élevé la femme à un niveau qui lui était inconnu même chez les Grecs et les Romains. Le chevalier qui, au moyen-âge, guerroyait pour Dieu et jurait par Notre-Dame, ne limitait pas l'expression de son culte et de sa féauté à Celle qu'il croyait avoir été après Dieu l'instrument spécial de sa rédemption. Toute femme devenait pour lui l'objet d'une galanterie voisine de la vénération, un être à part qu'il avait pour mission de protéger dans la mesure du possible.

Bien différent est le sort de la femme dans les sociétés païennes ou simplement non chrétiennes. L'abjection de la musulmane est si irrémédiable que de longs siècles de contact avec notre civilisation n'ont pu en tempérer l'amertume. D'un autre côté, on connait trop l'état pitoyable de la femme aux Indes et en Chine pour qu'il me soit nécessaire de le décrire. Il suffit de mentionner la veuve Hindoue et la Chinoise dont « la condition fait pitié », comme le dit l'abbé Huc dans son ouvrage magistral sur l'Empire Chinois (1) ppur obtenir avec la position de l'Européenne un contraste immensément en faveur de la dernière. Et pourtant l'Inde et la Chine sont des pays oú les aménités sociales entre membres du sexe fort fleurissent à un tel point qu'ils semblent à première vue devoir être les terrains classiques de la chevalerie et des égards vis-à-vis de ces êtres que nos poètes à nous ne se lassent point de chanter.

Si son rôle est effacé au point de ressembler à un vasselage abject, même chez des nations qui depuis des siècles sont dans un stage avancé de civilisation, on conçoit ce qu'il a pu devenir au sein de peuplades incultes, où la force prime le droit et qui n'ont jamais été éclairées du moindre rayon de la lumière évangélique. « La femme est un pagne », c'est-à-dire un objet dont on use et dont on abuse, dit un proverbe (2), et toutes les sociétés africaines sont plus ou moins comme un écho de cet adage. En Amérique, l'aborigène ne l'estimait guère plus. « Chez les Peaux-de-Lièvre et les Plats-Côtés-de-Chien (deux tribus de l'extrême nord canadien), la femme était au dernier rang de l'échelle sociale », dit Sir John Richardson, après une expérience

(1) *L'Empire Chinois*, vol. I, p. 272.
(2) *Bulletin de la Société Neufchâteloise de Géographie*, 1905, p. 89.

résultant d'une longue période d'étude et d'explorations (1). D. W. Harmon, traiteur de fourrures pendant de longues années chez les tribus voisines, n'est pas d'une opinion différente. « Tous les Indiens regardent la femme comme en tous points très inférieure à l'homme », écrit-il au cours d'une étude excessivement fidèle. Il ajoute que « dans beaucoup de tribus ils traitent leurs épouses de la même manière que leurs chiens (2). »

Cette déclaration du vieux commerçant représente si bien l'opinion généralement reçue concernant l'état de la femme dans la société sauvage qu'il n'y aurait pas lieu de s'y arrêter, n'était que, dans ces derniers temps, une réaction s'est produite dans certains quartiers où se sont fait jour des tentatives de réhabilitation des races américaines qui méritent la considération du sociologue.

Feu le Dr D. G. Brinton peut être considéré comme un des pionniers de ce mouvement que je me permettrai d'appeler plus généreux que bien avisé. Il écrivait dans son précieux volume sur La Race Américaine : « La position de la femme dans l'économie sociale des tribus américaines a été souvent décrite sous des couleurs plus sombres que ne le comporte la vérité. Regardée dans un sens comme un bien meuble (chattel), elle avait peu de droits contre son mari ; mais elle en avait quelques-uns, et comme ils étaient ceux de son clan, son conjoint était forcé de les respecter (3). » Le savant et regretté Horatio Hale abondait dans son sens quand il écrivait : « L'opinion commune que chez les tribus sauvages en général les femmes sont traitées avec dureté et sont regardées comme des esclaves, ou tout au moins comme des êtres inférieurs . . . est . . . basée sur des notions erronées (4). » Plus récemment encore, le même esprit perce dans un article de grande actualité, au cours duquel M. le Professeur W. H. Henshaw proteste contre certaines erreurs populaires relativement aux indigènes des deux Amériques. « La position de la femme dans la société indienne,

(1) *Arctic Searching Exploration*, vol. II, p. 11.

(2) *A General Account of the Indians on the E. side of the Rocky Mountains*, p. 297.

(3) *The American Race*, p. 48, New-York, 1891.

(4) *Language as a Test of Mental Capacity*, p. 88, Trans. Roy. Soc. Can., 1891.

spécialement en ce qui touche la répartition du travail, n'a pas été comprise », nous dit-il. « Les historiens l'ont généralement représentée comme un manœuvre et une esclave peinant incessamment, tandis que son indolent mari est le plus souvent oisif et vit principalement du fruit de son labeur à elle. » Il ajoute : « Bien que le tableau ne soit pas entièrement faux, il est beaucoup trop chargé (1). »

Cette dernière remarque a peut-être du vrai. Elle ne saurait pourtant infirmer le témoignage de tous les explorateurs, missionnaires et savants, qui s'accordent sur le rang inférieur auquel la société indigène de ce continent reléguait originairement la femme. Au lieu d'établir le bien-fondé de la thèse qui pose en principe cette infériorité sociale en ce qui regarde les différents stocks américains — tâche qui demanderait infiniment plus de temps que je n'en ai à ma disposition — je me bornerai dans les quelques pages qui vont suivre à essayer de le démontrer par l'exemple de cette race importante qui, au nord, confine au territoire des Esquimaux, je veux dire la grande nation dénée (2) dont l'habitat en Canada et en Alaska s'étend à peu près de la Baie d'Hudson à l'Océan Pacifique. Ce serait aller trop loin que d'appliquer ici dans toute sa rigueur l'axiome *ab uno disce omnes*. Je ne puis pourtant m'empêcher de remarquer que la connaissance que j'ai pu acquérir des races avoisinantes dans l'extrême ouest américain ne me permet pas de constater une différence notable entre le sort qu'elles font à leurs femmes et celui que mes Dénés réservent aux leurs. Des conditions économiques plus favorables contribuent à rendre la vie des premières moins pénible ; mais, autant que j'ai pu voir, le côté psychologique de la question est essentiellement le même de part et d'autre. Et pour qu'on ne m'accuse point de parti pris, je ferai abstraction de mes trente ans d'étude de cette race — dont vingt-deux poursuivies sur les lieux — et me ferai un devoir d'étayer mes dires des relations des explorateurs, protestants pour la plupart, qui m'ont devancé dans ce champ dont l'importance pour le sociologue ne saurait être contestée.

(1) *American Anthropologist*, vol. VII, p. 109.

(2) Les seuls Dénés dont il sera généralement question dans cette petite étude sont ceux du Canada. Les Navahos, qui représentent cette grande famille aborigène dans le sud, ont une sociologie à part.

II

Sans être saluée par le concert de malédictions, ou tout au moins les marques non équivoques de désappointement qui accompagnent souvent la naissance d'une fille en Chine, l'entrée d'une Dénée dans le monde n'y excite aucun enthousiasme. Un chasseur *in fieri* serait préféré, bien qu'on reconnaisse aussi certains avantages à l'arrivée d'un enfant de sexe féminin. La femme étant chez ce peuple la cheville ouvrière de la maison et la bête de somme du ménage en route, la naissance d'une fille occasionne à peu près les mêmes sentiments que l'augmentation du bétail chez l'homme des champs. Non pas que l'amour maternel fasse défaut : les Dénés aiment tous leurs enfants d'un amour intense, et même aveugle, qui ne leur permet pas de les corriger quand ils devraient l'être ; mais cette affection n'interdit pas à leurs yeux des considérations d'un ordre tout-à-fait naturel, sinon mercenaire.

Certaines tribus du Mackenzie pratiquaient assez fréquemment l'infanticide en pareil cas, et l'explorateur Thomas Simpson rapporte avoir trouvé sur les bords du fleuve de ce nom le corps d'une petite fille qui avait été abandonnée par les sauvages Peaux-de-Lièvre (1). Le même voyageur ajoute : « La coutume pour les mères d'abandonner leurs enfants du sexe féminin qui est aujourd'hui commune en Chine, à Madagascar, en Hindoustan et dans d'autres contrées plus fortunées que celle du Mackenzie était fréquente ici, comme elle l'était dans toutes les parties de l'Amérique avant sa colonisation par les blancs (2). »

Il ne nous siérait guère de jeter la pierre à ces peuples barbares, lorsque nous voyons Gibbon lui-même nous dire de l'antiquité païenne, où règnait une civilisation des plus raffinées : « L'exposition des enfants était le vice général et profondément enraciné (stubborn) de l'antiquité... et les poètes dramatiques qui en appellent au cœur de l'homme représentent avec indifférence une coutume populaire que palliaient des motifs d'économie et de compassion (3). »

(1) *Narratives of the Discoveries on the North Coast of America*, p. 187.
(2) *Ibid.*, pp. 187-88.
(3) *Decline and Fall of the Roman Empire*, vol. III, p. 56.

Pour en revenir à nos Dénés, la petite fille n'a pas plutôt atteint l'âge de quatre à cinq ans que ses parents commencent à l'exercer au pénible labeur qui doit plus tard être son partage jusqu'à la mort. Des raquettes proportionnées à sa taille lui sont faites, dont elle se sert pour aller chercher et porter à dos des fardeaux de bois de chauffage, des effets ou ustensiles de la loge maternelle dont le poids est loin d'être en rapport avec son âge. Même de nos jours, j'en ai vu qui étaient chargées au point d'exciter la pitié du cœur le plus dur. Il faut dire aussi que généralement elle ne s'en plaint point. Elle éprouve plutôt une espèce de fierté enfantine de pouvoir déjà remplir le rôle de bête de somme qu'elle sait être réservé à son sexe.

Par ailleurs, aucune considération pour ses tendres années. Au contraire, comme le dit fort bien Sir John Richardson, « le garçon s'aperçoit de très bonne heure qu'il peut se permettre toute l'arrogance qu'il veut vis-à-vis de ses sœurs qui, dès qu'elles peuvent marcher, sont attelées à un traîneau, et endurcies graduellement aux labeurs qui seront leur lot inévitable pendant la vie. Entre temps, le chasseur en herbe se pavane sur ses petites raquettes à la suite des hommes, dont il s'applique à imiter le mépris pour les femmes (1). »

Parmi les Dénés du nord-est, c'était aussi à cet âge que la fillette était promise en mariage par ses parents. Mais, comme l'observe Hearne — le premier auteur qui nous ait donné de ces Indiens une idée adéquate — ces fiançailles n'avaient jamais pour correspondant un enfant de l'âge de la petite. Dans ce cas, une similarité d'âge et d'inclinations aurait pu avec le temps créer une attraction de nature à rendre le mariage heureux. C'était plutôt un homme quatre ou cinq fois plus âgé, dans lequel les parents de la fiancée — ou bien faut-il dire de la victime ? — espéraient avoir un soutien pour leurs vieux jours. De fait, comme le dit le même auteur, « les filles sont souvent mariées à des partis d'âge si disproportionné qu'il est très commun de voir des hommes de 35 ou 40 ans cohabiter avec des filles de 10 ou 12 ans, et quelquefois beaucoup plus jeunes (2). »

(1) *Arctic Searching Exploration*, vol. II, p. 12.
(2) *Voyage from Prince of Wales' Fort*, p. 311.

Hearne ajoute que, « à partir de huit ou neuf ans, ces dernières ne peuvent, de par la coutume, prendre part aux amusements les plus innocents avec des enfants de sexe opposé, en sorte que, sous la tente ou en voyage, elles sont surveillées avec une attention que ne peut surpasser la discipline la plus rigide d'un pensionnat anglais (1). »

III

D'après le Prof. W. H. Dall, l'âge de puberté chez les Dénés de l'Alaska serait de douze à quatorze ans pour les filles. Je serais tenté de le croire un peu moins précoce chez ceux du nord de la Colombie Britannique. Mais il n'y a aucun doute que, en raison du peu de retenue de leurs parents, de leurs propos inconsidérés devant leurs enfants et de l'espèce de promiscuité qui règne dans le ménage indien, une enfant de dix ans est chez nos Dénés au moins aussi avancée sur les questions sexuelles qu'une jeune fille de vingt ans parmi les blancs.

L'apparition de la puberté est pour la jeune Dénée comme une seconde naissance, et ses premiers symptômes occasionnent dans la famille, quelquefois même dans le village entier, des cérémonies et des mesures de précaution qui n'ont point d'équivalents dans celles qui ont accompagné son entrée dans la vie, lesquelles concernent plutôt la mère que l'enfant. Que le lecteur veuille bien se pénétrer de ce fait incontestable qu'il n'y a pas, chez les peuplades hyperboréennes de l'Amérique, d'être si universellement redouté que la femme menstruée, et l'horreur qu'elle inspire n'est pas la moindre source de ses misères. Je n'ignore pas les prescriptions de la loi mosaïque à son égard ; mais ces prescriptions étaient dictées par des considérations d'ordre hygiénique, au lieu d'être pour la plupart l'effet de craintes superstitieuses, comme chez nos sauvages.

Tout d'abord, la femme qui subit ses périodes cataméniales est aux yeux de l'indigène comme l'incarnation du mal : un être avec lequel tout contact, fût-il aussi innocent que possible, entraîne nécessairement des conséquences excessivement

(1) *Ubi suprà.*

fâcheuses, sinon fatales. Dans l'extrême ouest, il n'y a pas jusqu'au nom du fluide menstruel qui ne dénote l'horreur dont est l'objet l'état auquel il est propre. La tribu des Porteurs appelle le mal *hwotsi* (avec un hiatus final) ; ce fluide se dit chez eux *hwotsi* (sans hiatus).

Dès que les symptômes de cet important changement physiologique dans la vie féminine apparaissent, la jeune fille est impitoyablement séquestrée de toute compagnie, même de celle de ses parents. On lui fait, à une distance respectable de toute habitation, une cahute de branchages ou d'écorce de sapin, où elle doit désormais vivre solitaire, n'étant visitée que par une de ses parentes, généralement sa grand'mère maternelle, qui lui apporte les quelques bribes de nourriture qu'il lui est permis de prendre. Tant que dure son état critique, elle doit s'abstenir de tout aliment fortifiant. Pas de viande fraîche pour elle, surtout pas de celle de la tête de n'importe lequel animal. La manducation de cette importante partie d'un gibier qui naguère encore jouissait de la vie serait une sanglante injure pour tous ses congénères, qui ne manqueraient pas de manifester leur ressentiment de l'affront qui leur est fait en se dérobant aux poursuites des proches de la délinquante, et en évitant avec soin leurs pièges et leurs collets. Du poisson sec, quelques graines ou baies sauvages doivent lui suffire, et autant par esprit de pénitence, afin de mériter une vie longue et exempte de maladies, que par mesure de prudence, la quantité de nourriture absorbée doit être aussi minime que possible.

Mais ce n'est pas tout. En raison des émanations absolument délétères dont elle est supposée le centre, il lui est strictement défendu de se baigner ou même de se laver dans un lac ou une rivière, de peur de faire mourir le poisson qu'ils contiennent, ou même de passer sur la piste du gibier qui ne manquerait pas de s'en venger en ne se laissant jamais prendre, pas plus que de fréquenter les endroits où les filets sont tendus, ou bien où les hommes sont à chasser le castor. Hearne va même jusqu'à dire que de son temps (1771) il leur était interdit de marcher simplement sur la glace des lacs et des rivières.

La même espèce de tabou s'étendait à tout ce qui sert à capturer le gibier ou le poisson. Le capitaine Georges Back, auquel on doit le tracé du fleuve arctique qui porte son nom,

rapporte avoir été un jour accosté par une femme qui, pour me servir de ses propres paroles, l'approcha « en grande consternation, cherchant protection contre un chasseur sur le fusil duquel elle avait eu le malheur de monter pendant les ténèbres de la nuit. Lorsqu'elle s'aperçut de ce qu'elle avait fait — un acte qui dans l'opinion de l'Indien détruit les qualités de l'arme et l'empêche de rien tuer — elle s'était tellement alarmée sur les conséquences de son crime que, bien qu'attachée à l'homme, elle avait préféré la fuite au danger de ce que sa fureur pourrait lui suggérer. Pourtant, après avoir laissé s'écouler un temps raisonnable pour permettre à sa colère de s'apaiser, elle se décida à retourner vers lui et comme par bonheur pour elle il lui était arrivé de tuer un animal avec ce même fusil, elle en fut quitte pour une bonne râclée doublée d'une recommandation d'être plus cautieuse à l'avenir. Aux yeux de la loi indienne », ajoute l'explorateur, « ce traitement était des plus doux, vu que la femme coupable d'une telle transgression n'en échappe guère ou jamais sans un nez fendu ou le bout d'une oreille coupé [1]. »

De plus, comme même son regard ou l'aspect de sa figure était supposé avoir des effets aussi funestes sur tout homme qu'elle aurait pu rencontrer, elle avait autrefois à porter une espèce de coiffure, qui, chez les Porteurs de l'ouest, combinait en elle-même les avantages d'un bonnet, d'un voile et d'un mantelet. Elle était de peau tannée, tailladée par devant en une longue frange qui passait par-dessus la figure et cachait la poitrine. Sur la tête elle formait une calote étroite et retombait par derrière en une longue bande qui atteignait presque les talons. Cette coiffure était imposée en public par une tante maternelle et se portait pendant trois ou quatre ans, durant lesquels, outre son but cérémonial et préventif de toute influence funeste, elle avait pour le public en général à peu près la même signification que l'*olag*, ou maison commune des filles nubiles parmi les Igorrots des Iles Philippines, c'est-à-dire qu'elle annonçait à tout venant que celle qui en était revêtue pouvait désormais devenir l'objet des convoitises du sexe opposé. En

(1) *Narrative of the Arctic Land Expedition to the Mouth of the Great Fish River*, pp. 213-14.

d'autres termes, c'était sous ce rapport l'équivalent de la robe prétexte des Romains. Cette partie du costume déné pouvait rappeler aussi l'ample tunique tombant jusqu'à la cheville des pieds, dont le but était de cacher l'habit de dessous que portaient, d'après Josèphe, les filles juives du temps de David (1).

Dans l'est, cette espèce de voile consistait en de nombreux cordons ornés de perles ou rassade, et, s'il faut en croire Harmon, il était en usage dans l'ouest entre huit et onze ans. Cet auteur se trompe évidemment sur ce dernier point, puisque cette partie du costume était propre à l'âge de puberté.

En outre, tel était l'effroi qu'inspirait l'état de la femme subissant ses périodes cataméniales qu'elle ne pouvait même pas boire à même le vase d'écorce dont se servait sa famille, ou bien toucher à n'importe quel ustensile de cuisine. Pour éviter le contact immédiat de ses lèvres impures avec le liquide et son réceptacle, elle buvait par l'intermédiaire d'un chalumeau d'os de cygne qu'elle portait ordinairement à la ceinture, en même temps qu'un autre instrument que j'appellerai grattoir (*tsi-ll'sæt* en Porteur), avec lequel elle se grattait la tête, évitant par là de toucher le siège de ses pensées tant qu'elle restait dans son état d'impureté légale.

Toutes ces précautions se renouvelaient à chaque menstruation, que la femme fut mariée ou non ; mais le bonnet cérémonial était l'apanage exclusif des filles nubiles. Dans cet état critique la femme est appelée *a-sta*, ou « assise dans la cave. » En dehors de ces périodes de séquestration rituelle la jeune fille était soigneusement gardée par ses parents, tout comme la Chinoise de douze ans qui, privée de toute compagnie, est désignée par une expression signifiant « la fille assise dans la maison. » A ce titre, et en tant qu'elle avait atteint l'âge de reclusion légale, la jeune Dénée était appelée dans l'occident *sak-æsta*, ou « assise à part », et cette épithète, tout imparfaite qu'elle soit pour un pareil objet, est aujourd'hui celle qui a le

(1) Cf. *Antiquités des Juifs*, livre VII, ch. VIII. C'est sans doute de ce même manteau que Rebecca se couvrit quand elle aperçut de loin son futur beau-père (Gen. XXIV, 65). Selon S. Jérôme (Hier. in Is. III), cette partie du costume féminin était alors un voile d'été couvrant tout le corps, y compris la tête, avec deux ouvertures pour les yeux, tout comme chez les Orientales d'aujourd'hui.

plus d'affinité avec notre mot vierge. La virginité était, hélas ! chose si peu connue de nos sauvages que leurs dialectes, pourtant si riches et si expressifs sous d'autres rapports, ne possèdent pas d'autre terme pour l'exprimer.

Cependant, surtout dans les familles les plus en vue, ces *sak-æsta* étaient, comme je l'ai dit, bien gardées par leurs parents, et dans ce sens l'institution des filles séquestrées n'avait pas peu de similarité avec celle des vierges juives. Plusieurs passages de Flavien Josèphe en font foi. Par exemple, après avoir mentionné le massacre de guerriers israélites avec leurs enfants et leurs femmes à l'exception de quatre cents vierges, cet auteur remarque que, pour repeupler leur tribu menacée d'extinction, les fauteurs du massacre permirent aux Benjamites de s'emparer de leurs filles, donnant comme excuse que si leurs parents s'en formalisaient « on leur dirait qu'ils étaient eux-mêmes à blâmer, puisqu'ils avaient négligé de *garder* leurs filles (1). » Ailleurs Rébecca dit, d'après Josèphe, au serviteur d'Abraham : « Laban est mon frère qui, de concert avec ma mère, prend soin de nos affaires de famille, en même temps qu'il est le *gardien* de ma virginité (2). » Plus loin, le même historien rapporte le fait qu'Amnon ne pouvait satisfaire ses désirs incestueux sur Thamar « à cause de sa virginité et de la *garde* sous laquelle elle vivait (3). »

IV

Il n'y a probablement pas de tribu américaine qui n'ait, sous une forme ou sous une autre, un équivalent de ces pratiques propres aux jeunes filles pubères et aux femmes sous les influences de la cataménie. La réclusion forcée et l'abstinence de certains aliments semblent se retrouver en pareil cas sous tous les climats. De fait, on pourrait presque les dire communes à tous les peuples primitifs.

Mais si la jeune fille affectée par ces dérangements physio-

---

(1) *Op. cit.*, livre V, ch. II.
(2) *Ibid.*, liv. I, ch. XVI.
(3) *Ibid.*, liv. VII, ch. VIII.

logiques est redoutée, est-ce à dire qu'elle soit respectée en-dehors de leurs apparitions périodiques? Respectée? Que ne posez-vous la question à n'importe lequel Déné? On respecte un chef qui vous honore dans les grandes distributions de couvertures et vous repait dans les festins publics qu'il donne. On respecte un guerrier qui peut se vanter d'avoir fait mordre la poussière à son ennemi, le chasseur dont les tournées à travers bois ou le long de la grande prairie sont habituellement couronnées de succès, ou bien encore l'homme à l'humeur martiale qui court à son fusil ou fait manœuvrer le poing à la moindre provocation. Mais une femme qui ne peut que recevoir des coups de bâton, un être qui est tout au plus bon à tendre des lacets aux lièvres et ne peut même pas poursuivre le cerf! En vérité, pour qui nous prend-on, s'écriera indubitablement le Déné que vous aurez interrogé sur ce point.

Oyez plutôt. Hearne, qui voyageait avec une nombreuse escorte de Dénés, rencontra, le 14 avril 1772, un parti d'Indiens de même race, mais étrangers aux gens de sa suite. Ces Dénés septentrionaux étaient si pauvres qu'entre tous ils n'avaient qu'un seul fusil, et devaient avoir recours aux collets pour capturer le caribou. Je cite maintenant ses propres paroles: « Les mécréants de mon équipage furent si loin de leur venir en aide qu'ils leur volèrent tout objet utile en leur possession, et comme complément de leur cruauté les hommes se joignirent en bandes de six, huit ou dix, et traînèrent plusieurs de leurs jeunes femmes à une faible distance de leurs tentes, où non-seulement ils les violèrent, mais les maltraitèrent d'une manière si barbare qu'ils mirent en danger la vie d'une ou deux d'entre elles. Des sentiments d'humanité me portèrent, dans cette circonstance comme en plusieurs autres semblables pendant mon séjour au milieu de ces malheureux, à leur reprocher leur cruauté. Mais loin que mes remontrances eussent l'effet désiré, ils ne se firent pas faute de me dire ensuite dans les termes les plus clairs que si aucune de mes parentes avait été là, elle aurait été traitée de la même manière [1]. »

Voilà comment la société primitive respecte la femme! Qu'on admire ici l'innocence arcadienne de ces peuples à l'état

(1) *Op. cit.*, p. 286.

de nature qu'ont prônée certains romanciers ! En veut-on un autre exemple ? En voici un qui a encore trait à la jeune fille, et je l'emprunte toujours au journal de Hearne, parce que cet explorateur étant le premier auteur qui ait présenté cette race au grand monde des lecteurs, ses récits n'en ont que plus de valeur, puisqu'ils nous la représentent telle qu'elle était originairement. De plus, en raison même de son peu d'influence sur les indigènes, il lui fut donné d'être témoin de scènes qui n'auraient probablement pu se produire en présence d'un blanc qui eût fait preuve d'un tant soit peu d'énergie vis-à-vis de ses compagnons.

Ayant surpris au beau milieu de leur sommeil un campement d'une vingtaine d'Esquimaux qui ne leur avaient jamais rien fait, les Dénés de son escorte se mirent en devoir de les massacrer jusqu'au dernier. « Les cris et les plaintes des pauvres malheureux qui expiraient étaient vraiment terribles », écrit l'explorateur, « et mon horreur ne fut pas peu augmentée à la vue d'une jeune fille d'environ dix-huit ans qui fut tuée si près de moi que, lorsqu'elle reçut le premier coup de lance, elle tomba à mes pieds et se tordit autour de mes jambes de telle manière que je ne pus me débarrasser de ses étreintes agonisantes. Comme deux hommes poursuivaient cette infortunée victime, je leur demandai instamment de lui laisser la vie ; mais les meurtriers ne répondirent rien avant d'avoir passé chacun leur lance au travers de son corps et l'avoir retenu transpercé contre le sol. Ils me regardèrent alors en face d'un air sévère et se mirent à me tourner en ridicule, me demandant si je voulais une Esquimaude pour femme, et ils ne firent pas la moindre attention aux cris et aux tortures de la malheureuse qui tournait convulsivement comme une anguille autour de leur lance. De fait, après bien des propos insultants à mon endroit, j'en fus réduit à désirer qu'ils fussent plus prompts à expédier leur victime, autrement je serais obligé par pitié pour elle de les aider à tirer de sa misère, en mettant fin à sa vie, une créature si cruellement blessée. A cette requête, un des Indiens retira précipitamment sa lance de là où elle se trouvait enfoncée, et en transfixa la poitrine de la jeune fille dans le voisinage du cœur. Et pourtant l'amour de la vie était si fort chez elle, malgré son état pitoyable que, bien qu'elle fut très épuisée par la souffrance

et la perte de son sang, elle fit plusieurs efforts pour détourner le coup ami (1). »

Hearne dit encore que la manière brutale dont ces sauvages traitèrent les corps de leurs victimes est trop indécente pour être rapportée, « particularly their curiosity in examining and the remarks they made on the formation of the women, which they pretented to say differed materially from that of their own. »

Voilà, encore une fois, comment les Dénés respectaient la femme avant d'avoir été éclairés de la lumière évangélique !

Et pourtant on peut dire que la pubescence était l'âge d'or dans l'existence féminine chez nos Dénés. La jeune fille avait sans doute à prendre part à tous les travaux propres à son sexe, mais elle était bien vêtue, avait la figure copieusement fardée, et elle était aussi bien nourrie qu'une femme pouvait l'être chez des peuplades plus familières avec la famine qu'avec l'abondance. Quelle différence, en général, une fois que son sort était plus ou moins irrévocablement uni à celui d'un seigneur et maître, c'est-à-dire d'un mari !

V

Le mariage par consentement mutuel de l'homme et de la femme était l'exception. De fait, de tous les auteurs, explorateurs ou missionnaires qui aient plus ou moins décrit la sociologie de cette nation, je suis le seul qui l'ait jamais mentionné. Et encore mes remarques ne s'appliquaient-elles qu'à une tribu, et je n'ai jamais eu l'intention de les donner comme une règle strictement uniforme dans tous les cas d'union matrimoniale chez cette peuplade. Parmi les Sékanais des Montagnes Rocheuses, le jeune chasseur n'avait souvent qu'à dire à l'objet de son choix : « Veux-tu porter mes collets à castor ? » Ce à quoi la jeune fille était libre de répondre : « Non, les femmes ne manquent pas ; demande à une autre. » En cas d'acceptation, la fille répondait : « Peut-être ; demande à ma mère. »

Celle-ci était vite informée de la proposition ; mais généralement sa fille était plus pressée d'en parler que son futur beau-

(1) *Ibid.*, pp. 153-54.

fils. Sur l'avis de sa mère, la fiancée — on peut la regarder comme telle après la réponse qu'elle avait faite — la fiancée érigeait de suite une loge en branchages non loin du toit paternel, et vers le soir le jeune homme y entrait, lui passait ses collets à castor, et par le fait même devenait son mari.

En acceptant de porter cet accessoire important du métier de chasseur, elle consacrait elle-même son propre assujettissement et scellait son état de servitude. Mais au cas où elle eut été la sœur de la défunte femme du Sékanais qui lui demandait sa main, tout refus était impossible. Les prescriptions du lévirat étaient suivies non seulement par les Sékanais, mais encore par toutes les autres tribus dénées.

Chez leurs voisins de l'ouest, les Porteurs et les Babines, le procédé était moins expéditif, et les préliminaires ne manquaient pas d'une sage lenteur. Pas plus que dans toutes les tribus autres que celle des Sékanais et quelques bandes des Montagnes Rocheuses, la jeune fille n'avait absolument rien à dire pour ou contre l'union projetée, et personne ne se serait avisé de demander son avis là-dessus. Quand un jeune homme avait choisi une fille de clan différent du sien, il ne lui soufflait mot de ses intentions, mais s'installait sans façon au foyer de son père, dont il se constituait dès lors comme l'esclave, travaillant et chassant pour lui avec toute l'ardeur que l'amour ou l'intérêt pouvaient lui inspirer. Entre temps, tout ce qu'il pouvait gagner allait aux parents de sa prétendue, et il se dépouillait en leur faveur de tout ce qu'il possédait déjà.

Au cas que ceux-ci ne voulussent point l'admettre dans leur famille, ses avances étaient refusées et on lui donnait à entendre qu'il perdait son temps. Si on le laissait dans cet état de dépendance, il augurait bien de leur silence et, après un an ou deux de ce manège, il se hasardait à demander la main de leur fille par l'intermédiaire d'une tierce personne. Une réponse favorable tenait lieu de toute cérémonie. Ses parents disaient à leur enfant d'étendre la couverture de son « mari » dans un coin de la loge, et cette simple mention de mari consacrait une union contractée sans qu'on se fût jamais occupé des inclinations de la jeune fille.

Mais il était de mode — et les circonstances n'ont pas changé — il est donc de mode que cette dernière ne dise pas un

mot, ne fasse pas un signe qui puisse trahir le dégoût que peuvent lui inspirer certains partis. Grâce à la piètre idée que les femmes dénées ont d'elles-mêmes et de leur position dans la famille, il arrive parfois que le mariage d'un couple mal assorti ne soit pas trop malheureux. La pauvre femme est généralement si humble et forcément si obligeante vis-à-vis de son époux, qu'elle finit souvent par s'habituer à lui et à oublier les partis dont elle aurait pu secrètement convoiter les avances. Que si l'union tourne mal et que la cohabitation devienne impossible, à vos reproches de n'avoir pas manifesté à temps ses répugnances, elle vous répondra, comme plusieurs l'ont fait à moi-même : « Que pouvais-je faire? Je ne suis qu'une femme, et mon devoir était d'obéir à mes parents. »

Une autre manière de contracter mariage, qui était commune parmi l'immense majorité des tribus de l'est et même chez les Loucheux du Youkon, est tout-à-fait typique et dénote à merveille l'état de dégradation où étaient réduites ces peuplades avant l'arrivée des missionnaires. Je ne puis dire simplement l'arrivée des blancs, puisque presque tous les explorateurs subarctiques qui décrivent cette coutume l'ont eux-mêmes vue en pratique. Comme nous l'avons dit plus haut, les filles étaient, chez ces tribus, promises en mariage dès la plus tendre enfance. Hearne nous dit que « toutes ces unions sont arrangées par les parents de ligne ascendante et collatérale. Dans ces circonstances, les femmes ne paraissent avoir aucun choix, mais elles suivent implicitement la volonté de leurs parents, qui s'efforcent toujours de marier leurs filles à ceux qui semblent les plus capables de les soutenir eux-mêmes, que leur âge, personne ou dispositions soient aussi méprisables qu'ils puissent être (1). »

Mais il arrivait souvent qu'un parti différent de celui qu'avait agréé l'égoïsme paternel avait des vues sur la jeune fille. Comme ce prétendant était généralement plus jeune, et partant plus fort ou plus habile que celui qui avait déjà virtuellement acheté la petite par ses largesses à ses parents, tout ce qu'il avait à faire était de le provoquer en duel. Cette rencontre n'avait rien de sanglant, ni même de dangereux. C'était simplement une lutte corps à corps, et, de par l'usage universellement reçu,

(1) *Op. cit.*, p. 311.

le trophée, c'est-à-dire la jeune fille, passait au vainqueur. Si un rival ne se présentait que plus tard, il arrivait aussi que la pauvrette, ayant commencé à cohabiter dès son enfance — dix ou douze ans — avec un homme qui aurait pu facilement être son père, lorsque, peut-être cinq ou six ans plus tard, un nouvel aspirant s'avisait de briguer sa compagnie ou de réclamer ses services, il l'emportait assez facilement sur un homme déjà sur son déclin. En sorte que dans la majorité des tribus dénées, le mariage n'était guère autre chose qu'une farce, et personne n'était jamais sûr de vivre le lendemain avec sa femme, surtout si elle ne lui avait pas encore donné d'enfants. Comme ceux-ci suivaient d'habitude le sort de leur mère, on comprend qu'un chasseur qui avait déjà de la peine à nourrir sa propre famille y regardait à deux fois avant de s'embarrasser de celle des autres.

Je pourrais m'étendre sur cette singulière façon de contracter mariage, ou plutôt de se procurer une femme. Pour ne pas même encourir le risque d'être soupçonné d'exagération, je traduis ici aussi littéralement que possible quelques passages de Hearne qui y ont trait. Il écrit à ce propos : « Il a toujours été de coutume parmi ces gens qu'un homme lutte pour la femme à laquelle il est attaché, et il va sans dire que c'est le plus fort qui s'en va avec le prix du combat. On permet rarement à un homme faible, à moins qu'il ne soit un bon chasseur universellement aimé, de garder une femme qu'un homme plus fort juge digne de ses convoitises. Quand les femmes de ces vigoureux lutteurs sont péniblement chargées de fourrures ou de provisions, ceux-ci ne se font aucun scrupule d'arracher la femme d'un autre à ses bras pour lui faire porter une partie de leur bagage. Cette coutume est en honneur chez toutes leurs tribus ... Quelques-uns de ces puissants ravisseurs gagnent presque leur vie à prendre ce qui leur plaît aux partis plus faibles sans les en compenser aucunement (1). »

Connaît-on une application plus littérale du proverbe : la force prime le droit? En pareilles rencontres, l'étiquette interdisait aux spectateurs d'intervenir le moins du monde entre les deux combattants, et, comme preuve que ces joûtes étaient très fréquentes, l'auteur déjà cité ajoute que « chaque fois qu'un

(1) *Ibid.*, pp. 104-05.

nombre considérable d'Indiens se trouvaient réunis, c'était à peine si un seul jour se passait sans que des provocations à des luttes de ce genre ne se produisissent. » Et encore : « Il m'était souvent très pénible de voir l'objet du combat assis, silencieux et pensif, pendant qu'il surveillait les péripéties de l'acte qui devait décider de son sort . . . Que dis-je ? j'ai non seulement été ému de pitié pour ces malheureuses victimes, mais j'ai ressenti la plus grande indignation quand je les ai vues gagnées par des hommes qu'elles haïssaient mortellement. Dans ces occasions, leur chagrin et leur répugnance à suivre leur nouveau maître ont été si grands que la transaction a souvent dégénéré en une excessive brutalité ; car, dans la lutte qui s'ensuivait, j'ai vu de pauvres filles dépouillées de tous leurs habits et emportées absolument par force à leur nouveau logis (1). »

Une quatrième manière de contracter mariage était encore plus expéditive. L'homme se précipitait simplement sur l'objet de ses convoitises, le saisissait par les cheveux et l'emmenait à sa tente. Cette méthode était surtout suivie à l'égard de personnes étrangères à son camp ou à sa tribu.

Une cinquième était moins violente et apparemment plus honnête, sinon plus honorable pour la dignité de la femme. Elle consistait à l'acheter au prix de deux ou trois chiens, ou bien d'une quantité quelconque de fourrures ou de peaux tannées. Cependant, même à l'occasion de ces marchés honteux, l'acquéreur de l'être convoité avait quelquefois à se rappeler que la force prime le droit, et qu'elle est même supérieure à une transaction mercantile. Ainsi Hearne rapporte que le grand chef de son escorte, le fameux « capitaine » Matonabbee, eut un jour à gratifier un Indien d'une certaine quantité de munition, de pièces de fer, d'une chaudière et de plusieurs autres articles sous peine de perdre une de ses femmes, « car cet homme le surpassait en force musculaire. Matonabbee fut d'autant plus exaspéré que le même individu lui avait vendu cette femme pas plus tard que le 19 du précédent mois d'avail », ajoute l'explorateur (2).

---

(1) *Ibid.*, pp. 106-07.
(2) *Op. cit.*, p. 110.

VI

Cette dernière circonstance nous rappelle une des coutumes communes à toutes les sociétés non chrétiennes. Bien que nombre de Dénés fussent par nécessité monogames, tout homme qui se respectait avait généralement deux femmes, et la loge des chefs ou autres personnes influentes pouvait en contenir de deux à huit. Harmon cite (1) un chef de la tribu des Castors qui en avait onze, avec plus de quarante enfants, et Dall parle même d'un Loucheux qui vivait avec « au moins dix-huit (2). » Il va sans dire que la condition de l'individu se mesurai. l'habitude au nombre de ses femmes, puisqu'un chasseur ordinaire n'était jamais supposé pouvoir en maintenir plus de deux.

On m'a cité quelques cas de polyandrie chez les Sékanais ; mais ce n'étaient que de rares exceptions dans la société dénée.

Quel était maintenant le sort de la femme adulte dans cette même société? Comme épouse sa position était rarement enviable. Elle était plutôt des plus pénibles, à moins qu'une affection sincère de la part de son mari ne tempérât les rigueurs de l'espèce d'esclavage auquel elle était condamnée par le fait même de son mariage. Même en pareil cas, l'homme était très sujet à des spasmes de jalousie, et alors la pauvre femme pouvait s'estimer heureuse si elle s'en tirait avec des coups qui, reçus à certaines époques de son existence, pouvaient l'estropier pour la vie. Un nez arraché ou une oreille coupée perpétuaient le plus souvent la mémoire de ces accès de rage.

Et puis elle devait soigneusement se tenir à sa place. Comme le dit encore Hearne, les femmes dénées « sont retenues dans une telle crainte révérencieuse (awe) de leurs maris, que le plus grand privilège qui leur reste est celui de penser (3). » Dans

(1) *A General Account of the Indians on the E. Side of the Rocky Mountains*, p. 294.

(2) *Travels on the Yukon and in the Yukon Territory*, p. 111, (London, reprint of 1898).

(3) *Op. cit.*, p. 310.

l'ouest, Harmon nous apprend que « les hommes châtient souvent leurs femmes à coups de hache ou de gourdin (1). »

Un autre genre d'épreuve auquel un cœur modeste et chaste aurait pu être sensible, si la chasteté comme telle avait été appréciée dans la société pré-chrétienne de nos sauvages, était l'usage éhonté auquel son seigneur et maître pouvait la condamner. Rien de plus commun, en effet, que de voir des Dénés orientaux échanger momentanément leurs femmes, ou bien les prêter pour la nuit à leurs hôtes. Cette dernière pratique était sensée le *nec plus ultrà* de l'hospitalité. On la retrouve du reste chez un grand nombre de tribus américaines exogènes aux Dénés.

Par ailleurs, en raison même de l'état de dépendance extrême où se trouvait la femme chez nos Indiens, la prostitution comme telle et pour l'amour du lucre y était inconnue. Il faut dire aussi que, surtout dans l'est, la moralité des femmes était bien supérieure à celle des nations hétérogènes circonvoisines.

Considérées comme mères, leur sort était moins triste, n'eût-ce été qu'en considération des joies naturelles de la maternité, auxquelles le mari n'était pas étranger ; mais c'est à peine si l'état délicat d'une nouvelle accouchée lui valait le moindre soin. Elle était plutôt un objet de crainte que de compassion. Tout d'abord, une petite loge, tente ou cahute lui était faite à distance du campement, comme pour les femmes qui avaient leur cours mensuel. Là naissait l'enfant, généralement sans beaucoup de difficulté et sans le secours de personnes étrangères, bien que, dans ces derniers temps, la mère ou la grand'mère de l'accouchée lui servent assez souvent de sage-femme.

Quelquefois pourtant, Dame Nature était moins clémente, et Hearne mentionne le cas d'une personne de sa suite qui, au cours du voyage, souffrit des douleurs atroces pendant pas moins de cinquante-deux heures consécutives avant de pouvoir accoucher, après quoi, dit-il, « le signal fut immédiatement donné de lever le camp, et la pauvre créature mit son enfant sur son dos et partit avec le reste de la compagnie. Bien qu'une autre personne eût assez d'humanité pour tirer son traîneau

(1) *Ubi suprà*, p. 298.

(pendant un jour seulement), elle eut à porter à dos un pesant fardeau en outre de son nouveau-né, et fut souvent obligée de patauger dans l'eau et la neige fondante jusqu'aux genoux. Sa physionomie, sans parler de ses plaintes, indiquait assez la grandeur de ses souffrances (1). »

A ceux qui connaissent par expérience l'immense difficulté qui accompagne dans le grand nord tout voyage sur la neige épaisse et non battue, il suffit de remarquer, pour donner de son sort une idée adéquate, que, en raison de son état d'impureté légale qui durait de quatre à cinq semaines, il n'était pas permis à la jeune mère de suivre la trace des hommes. Se frayer un chemin sur la neige épaisse est une tâche devant laquelle beaucoup d'hommes reculent. J'en ai connu qui ont préféré rester un jour presque sans manger afin de profiter du sentier battu par d'autres plus courageux, et ceux qui le tracent les premiers cèdent vite leur place à d'autres avec lesquels ils alternent. Et dire que la jeune mère à peine accouchée avait autrefois à s'en frayer un pour elle seule, non pas allège comme la plupart des hommes qui remplissent cet office, mais en s'y traînant péniblement avec tout l'attirail du ménage sur le dos ou sur son toboggan ! Pendant ce temps, la troupe joyeuse des hommes et des enfants gambadait sur la voie durcie à quelques pas d'elle, sans que personne ne fît attention à son état critique !

Comme on le sait, l'enfant est alors porté à dos, non pas horizontalement comme chez les Séliches du sud (excepté chez les Chilcotins, leurs voisins immédiats), mais perpendiculairement, au moyen d'une courroie passant sur le front et la poitrine. Le bébé est enveloppé d'un maillot en peau tannée qui se lace par devant et contient une provision de mousse qu'on renouvelle tous les jours en guise de langes.

Comme l'amour maternel est développé chez ces peuplades au point d'oblitérer les suggestions de la prudence et même généralement tout acte raisonné de l'intelligence, les mères ne peuvent résister aux importunités de l'enfant, et ne réussissent presque jamais à le sevrer avant la naissance du suivant. Aussi n'est-il pas rare de voir des mères avec deux nourrissons dont l'un est porté sur le dos, et l'autre, qui peut déjà marcher, se

(1) *Op. cit.*, p. 92.

trouve entre leurs bras, et dispute au nouveau-né ses droits au sein maternel.

Ce système inconsidéré, en même temps qu'il épuise les forces de la mère, la rend naturellement moins prolifique. C'est peut-être pour cette raison que les premiers explorateurs nous représentaient les femmes dénées comme ayant généralement peu d'enfants. J'en connais pourtant quelques-unes qui en ont huit ou neuf de vivants, sans compter ceux qui ne parviennent pas à maturité. Une femme Porteur en avait même dix, après en avoir perdu un à la suite d'un accident. La mortalité parmi les enfants est assez grande, sans toutefois atteindre les proportions que je lui connais chez d'autres stocks américains.

VII

Considérée simplement comme être féminin, le rôle de la Dénée est des plus effacés, et diffère certainement peu de celui de l'esclave. Elle est la première à s'en rendre compte, et tous les voyageurs sont unanimes à remarquer l'air de mélancolique abjection qui lui est habituel. Combien de fois, au cours de mes études philologiques, ne m'est-il pas arrivé, en l'absence de tout homme, de demander quelque renseignement à l'une d'elles ! La réponse ne tardait pas à venir, et elle était presque constamment uniforme : « Que veux-tu que je sache ? Je ne suis qu'une femme ! »

Que l'on se persuade donc bien de ceci : à partir du jour de son mariage, la femme dénée, et, je ne puis m'empêcher de croire de presque toutes les tribus américaines, où l'esclavage n'avait pas la force d'une institution sociale, était originairement le factotum du ménage, à qui incombait tout le travail qui n'avait pas une connexité évidente avec le rôle de chasseur. Le D[r] Brinton a écrit que sa vie, toute laborieuse qu'elle fut, « n'était pas plus pénible que celle des paysannes de l'Europe contemporaine (1). » Il suffit d'avoir vu les énormes fardeaux qu'on lui fait porter, les charges d'effets, d'ustensiles et de provisions dont le volume excède de beaucoup celui de sa propre personne, les

(1) *The American Race*, p. 49.

deux, quelquefois trois, troncs d'arbres plus ou moins secs sous le poids desquels elle est courbée, pour se rendre compte du peu de justesse de cette remarque en ce qui regarde la Dénée.

Et ne pas oublier que ce travail accablant est une tâche à peu près journalière, surtout pendant les mois de notre long hiver pendant lesquels la plupart des tribus vivent dans des huttes qui ne sont guère plus chaudes que l'air extérieur, et où toute la chaleur provient du bois de chauffage apporté par la femme, puisqu'il est de règle que personne n'ait plus d'une couverture. Quoi d'étonnant après cela que chez beaucoup d'Indiens la valeur d'une épouse soit appréciée en proportion de sa capacité comme portefaix ? Le grand chef Matonabbee, dont nous avons déjà parlé, était, nous apprend Hearne, « tout particulièrement fier de la taille et de la force de ses femmes, et se plaisait à dire que peu de leurs semblables pouvaient porter ou traîner des fardeaux plus lourds (1). »

Mais s'il faut en venir aux détails pour convaincre pleinement mes lecteurs de l'erreur du savant ethnologue, je me permettrai de présenter ici le bilan des différentes occupations qui, de par des lois tacites mais aussi immuables que celles des Perses et des Mèdes, incombent respectivement à chaque sexe chez nos Indiens. On pourra alors se faire une juste idée du rôle de la femme au point de vue du simple labeur dans les sociétés primitives. Je ne parlerai que des travaux inhérents à la vie purement aborigène, et négligerai ceux que l'état de transition actuel a introduit parmi eux, et dont les plus pénibles vont tout naturellement au sexe faible.

Les occupations propres à l'homme sont donc celles-ci, dans l'immense majorité des tribus : — Chasser le gibier à courre et au moyen de pièges et de collets (2) ; faire les traîneaux et le cadre des raquettes que les femmes remplissent ensuite de treillis en fines lanières ; façonner les flèches, les arcs et les dards ou harpons qui servent à prendre le castor ou le gros poisson ; fabriquer les cuillers en corne et les canots, pêcher sous la glace et . . . commander et châtier au besoin la mère de famille !

(1) *Op. cit.*, p. 88.

(2) Je connais plusieurs femmes qui s'acquittent aussi de ces deux derniers genres de chasse.

Quant à la femme, indépendamment de ses fonctions de mère et de l'état de servitude qui en découle, elle prépare les repas, et dans plusieurs tribus ce serait le comble de l'ignominie pour l'homme d'aller même lui chercher de l'eau ; elle charrie ou porte à dos le bois de chauffage qu'elle doit le plus souvent couper elle-même ; elle fait et raccommode les habits de toute la famille, y compris la chaussure, la coiffure, etc. ; elle découpe et file les lanières de peau de lapin avec lesquelles elle tisse ensuite les couvertures du ménage ; elle confectionne les ustensiles de cuisine, chaudières et plats d'écorce de bouleau ou de sapin (rarement de racines tressées), ainsi que les casseaux ou vases qui servent à cueillir les fruits et à garder les menus objets de la maison, et en général tout ce qui se rapporte à l'art culinaire, excepté les cuillers en corne que le chasseur fait avec les bois de l'animal qu'il a tué ; elle cueille les fruits et racines sauvages et en prépare des conserves au moyen de la dessication et de la fumigation ; va chercher et emporte péniblement le gros gibier que le chasseur laisse nonchalamment dans la forêt après l'avoir abattu ; taillade et fait sécher la viande par le même procédé que celui qu'elle emploie relativement aux fruits sauvages ; tanne les peaux, porte les fardeaux, dresse la tente et prépare le campement pendant que son mari, étendu tout auprès, fume sa pipe pour se reposer d'avoir porté son fusil. Elle fait aussi la chasse aux lièvres et les prend aux collets qu'elle visite quotidiennement ; elle fait la pêche en tendant tous les soirs et visitant chaque matin ses filets auxquels l'homme aurait honte de toucher.

En voyage par eau, c'est la femme qui rame et l'homme qui dirige l'embarcation, et là où se pratique en grand, comme dans l'ouest, la peche au saumon, l'homme fait quelquefois les verveaux ou pièges qui servent à les capturer ; mais c'est invariablement la femme qui veille pendant la nuit pour mener le poisson dans ces pièges ; c'est elle qui l'éventre une fois pris, le découpe et le fait sécher au soleil et sous l'action de la fumée qu'elle entretient constamment. C'est elle aussi qui extrait des têtes à demi putréfiées l'huile infecte dont la famille se régalera ensuite. Et ne pas oublier qu'un seul couple prend généralement des milliers de ce poisson dans l'espace de deux ou trois semaines.

Je le demande à tout homme de bonne foi, son métier d'épouse est-il une sinécure?

Et ces idées touchant l'aptitude de la femme pour les rudes labeurs sont si profondément enracinées chez nos gens que, tout dociles qu'ils se montrent généralement vis-à-vis de leurs missionnaires, tout ce que nous avons pu gagner par nos instances réitérées est une espèce de mitigation de son sort, des fardeaux moins lourds ou des corvées moins pénibles à certaines époques de son existence. Et encore me rappelé-je un vigoureux jeune homme qui me trouvait à ce sujet fort inconséquent avec moi-même. « Tu nous dis que dans le ménage c'est l'homme qui est le chef et auquel il appartient de commander », me disait-il. « Si l'homme est le chef, pourquoi voudrais-tu le faire travailler comme un inférieur, et si c'est à lui de donner des ordres, comment se fait-il que tu lui enlèves ce droit quand il a le plus besoin de s'en servir, comme, par exemple, pour faire porter à sa femme l'attirail du ménage? Tu n'es pas sans savoir que le corps de la femme est façonné tout exprès pour porter de lourds fardeaux, tandis que celui de l'homme est fait pour la course. » Je garantis l'authenticité de ces propos de mon philosophe indien.

VIII

La femme chinoise « n'a pas le droit de prendre les repas avec son mari, pas même avec ses enfants mâles », écrit cet audacieux voyageur, feu l'abbé Huc. « Son devoir est de les servir à table, debout et en silence, de leur verser à boire et de leur allumer la pipe. Elle doit manger seule, après les autres et à l'écart. Sa nourriture est grossière et peu abondante ; elle n'oserait toucher aux restes de ses fils (1). » Ces lignes s'appliquent presque à la lettre à la Dénée, qui ne peut jamais manger avec les hommes et doit se contenter de leurs restes ou . . . de rien.

De fait, cette dernière circonstance a été citée comme un des avantages de la compagnie d'une femme en voyage.

(1) *L'Empire Chinois*, Vol. II, p. 275.

A Hearne qui par deux fois avait échoué dans sa grande expédition vers l'Océan arctique, il fut dit par les indigènes que la principale cause de son insuccès était qu'il avait voulu voyager uniquement avec des hommes pour compagnons. « Les femmes », lui fit-on remarquer, « bien qu'elles fassent tout, sont maintenues à des frais insignifiants. Comme c'est toujours elles qui font la cuisine, il leur suffit en temps de disette de se lécher les doigts pour vivre (1). »

Et pourtant il est des sociologues américains qui voudraient réhabiliter la société aborigène en ce qui regarde son traitement de la femme ! C'est ainsi que le Dr Brinton écrivait naguère que, comme cette dernière n'était pas dépourvue du droit de propriété, ce droit ne pouvait que lui assurer le respect (2). Il est indubitable qu'il existait en effet dans l'immense majorité des tribus ; mais l'enfant, que personne ne respectait, et même l'orphelin, que tout le monde méprisait, en bénéficiaient également. Tout ce qu'on peut en déduire, c'est que la société indigène en était encore à un stage de développement si primitif que les idées de collectivité n'étaient point encore entrées dans son système. La famille, en tant qu'unité économique et sociale, était le plus souvent inconnue, et, de même qu'en se mariant la femme gardait son nom et que ses enfants ne prenaient jamais celui de leur père, ainsi la première conservait-elle son droit de propriété relativement aux bibelots qu'elle possédait avant son mariage et aux bagatelles que son industrie personnelle pouvait ensuite lui faire acquérir.

Les partisans de la thèse qui accuse indirectement de calomnie l'opinion généralement reçue concernant l'infériorité sociale de la femme chez les aborigènes américains, ont fait grand bruit du fait que l'explorateur Robert Campbell trouva chez les Nahanais de l'ouest une femme élevée à la dignité de *chefferesse*, et aux bons soins de laquelle il dût probablement la vie. Sir Georges Simpson, gouverneur de la fameuse Compagnie de la Baie d'Hudson, en parle le premier, dans son *Narrative of a Journey round the World* (3), probablement d'après

(1) *Op. cit.*, p. 55.
(2) *The American Race*, p. 49.
(3) Vol. I, pp. 210-11.

Isbiter, qui relata ce détail la même année que parut le livre de son supérieur dans le service (1847), et ceux qui sont venus après l'ont copié à l'envi. L'importance qu'on a donnée à cette circonstance dont je ne contesterai point l'exactitude, trahit simplement une ignorance regrettable de l'organisation politique des tribus de l'extrême ouest.

Chez les Porteurs, les Babines et les Nahanais, aussi bien que parmi leurs voisins hétérogènes de la côte du Pacifique, qui ont sous ce rapport servi de modèles à nos Dénés, la loi fondamentale de la société est le matriarchat, système d'après lequel les enfants appartiennent au clan de la mère, et n'ont rien à faire avec leur père qu'ils considèrent presque comme un étranger. Les terres de chasse qui, de temps immémorial, ont été apportionnées dans les tribus avec des limites rigoureusement gardées, sont la propriété exclusive des chefs de clans, et ne peuvent, sous aucun prétexte, passer à un autre clan. Ceci est un point capital de leur code social, auquel il n'est jamais permis de déroger.

D'un autre côté, un de ces chefs ou notables venant à mourir, ses propres enfants ne peuvent hériter de ses terres, parce que, en vertu du système d'exogamie en vigueur parmi ces tribus, ils appartiennent à un clan différent du sien. Les immeubles et dignités reviennent au contraire au plus proche parent co-clannesque du défunt titulaire, c'est-à-dire à un fils de sa propre sœur. Mais il arrive parfois que le notable ne laisse point de neveux maternels ; un de ses frères lui succède alors, et jouit de son rang et des privilèges qu'il comporte, parmi lesquels le droit de propriété aux terres de chasse est sans contredit le principal. A défaut de tout héritier mâle, la coutume fait alors passer toutes ces prérogatives à une sœur ou à une nièce maternelle du défunt, plutôt que de laisser un autre clan s'en emparer.

La femme jouit alors dans la société de la considération due à sa nouvelle dignité. Elle prend le nom de son prédécesseur dans les festins publics et les dances cérémonielles ; elle a droit à un costume et à un chant spéciaux, et c'est pour elle que chassent les membres de son clan domiciliés dans son voisinage. Mais comme femme et dans l'intimité de la vie de famille, sa position ne s'améliore qu'en tant que son rang peut

mettre à sa disposition des esclaves ou des orphelins. En l'absence de ceux-ci, elle sera toujours la bête de somme en voyage, et il ne viendra jamais à l'esprit de son mari d'alléger son fardeau parce qu'elle lui est socialement supérieure.

Ceci est si vrai que, plutôt que d'aliéner les propriétés du clan, on a été jusqu'à élever un chien à la dignité de chef, à défaut de tout héritier naturel de l'un ou de l'autre sexe pour remplacer un notable décédé. « J'ai connu », écrit John McLean, « un quadrupède de la secte cynique qui fut nommé successeur d'un chef bipède, et remplissait les devoirs de sa charge avec une extrême gravité, assistant au festin donné en l'honneur de son prédécesseur et fournissant sa quote-part des provisions — par procuration, bien entendu. Ce chef de race canine était traité par son maître avec tout autant de considération que s'il eût été son enfant (1). » Prendra-t-on maintenant texte du fait qu'en des circonstances exceptionnelles la femme partage avec le chien certains privilèges pour conclure à la grande estime qu'on faisait d'elle dans la société indigène ?

« Mais », insiste le Dr Brinton, « chez les Sarcis, le respect pour une belle-mère est tel que son beau-fils n'ose pas manger avec elle, ni même la toucher sans payer une amende (2). » Illusion encore ; allégation — qu'on me permette de le dire avec tout le respect dû à la mémoire du vétéran américaniste — allégation d'un ethnologue qui, en dépit de ses études consciencieuses, n'a pas su s'assimiler l'état d'âme particulier, la conformation psychique propre à l'aborigène de l'Amérique du nord. Cette prétendue délicatesse tient à un tout autre sentiment que le respect. C'est bien plutôt un signe de dégradation que de culture mentale ou d'avancement dans les voies de la civilisation. Le sauvage en agit ainsi non seulement avec sa belle-mère, mais encore avec ses propres sœurs. Un peu d'observation révèle le fait qu'il est gêné avec ces dernières. Il a honte de les regarder même accidentellement, ne leur parle que sèchement et les yeux baissés, et s'il va jusqu'à leur faire quelque cadeau, c'est généralement par l'intermédiaire d'une tierce personne. Cette pruderie d'un genre tout particulier, pour laquelle la langue

(1) *Notes of a Twenty Five Years' Service*, Vol. I, p. 299.
(2) *The American Race*, p. 71.

dénée a un mot spécial, est au fond le reflet de mœurs dissolues, puisqu'elle est chez l'Indien comme une protestation implicite contre tout sentiment inavouable à l'endroit de sa belle-mère et de ses sœurs.

Un mot seulement du divorce. On comprend qu'avec des unions contractées si à la légère, qu'on ne pourrait sans profanation lès décorer du nom de mariage, des séparations *a thoro*, passagères ou permanentes, ne sauraient être ni rares ni difficiles à provoquer. Avec nos Dénés point de *kabin*, ou compensation à faire à la femme répudiée, comme chez les musulmans. Ainsi que le dit Hearne, cette cérémonie consiste ni plus ni moins en une bonne râclée accompagnée d'une éjection violente de l'épouse, avec la recommandation de retourner à ses parents ou d'aller trouver son partenaire dans le crime. Les causes les plus communes en sont la paresse, un caractère acariâtre, la mauvaise santé, quelquefois l'incontinence du côté de la femme — quant à l'homme, tout lui est permis — mais le plus souvent c'est ce qui est au fond le mobile principal dans la plupart des divorces de tous les pays, à savoir, les passions qui font trouver des charmes tout particuliers à ce qu'on n'a pas et qu'il n'est pas permis d'acquérir sans forfaire à l'honneur.

IX

Pénible et humiliant comme est le rôle de la femme indienne en temps ordinaire, il ne saurait être comparé à sa condition lorsque la mort a visité son humble foyer et lui a ravi un époux qui, de son vivant, s'était peut-être conduit vis-à-vis d'elle plutôt en maître inexorable, sinon cruel, qu'en mari affectionné. Malgré tous les torts qu'il a pu avoir envers elle, il est de mode qu'elle le pleure absolument comme si elle eût été frappée dans les fibres les plus intimes de son âme. A partir du moment où il a expiré, elle devient l'esclave des parents du défunt, qui ont dès lors presque droit de vie et de mort sur elle. Il n'y a pas d'ignominie qu'on ne lui fasse subir, pas de mauvais traitements, coups, injures, jeûnes forcés, etc., dont on ne l'accable. Comme le présent essai a déjà acquis des proportions auxquelles je ne m'attendais point en le commençant, je me bornerai, en termi-

nant, à esquisser le rôle qu'elle doit jouer le jour des funérailles de son conjoint. Pour plus de détails sur son veuvage, je me permettrai de renvoyer le lecteur à un important ouvrage que je publie en ce moment par livraisons périodiques dans une revue internationnale, l'*Anthropos*, qui n'est probablement pas inconnue à plusieurs de ceux sous les yeux desquels ces lignes pourront tomber (1).

Tout d'abord, comme signe de son esclavage, on lui coupe les cheveux ras ; elle se revêt de haillons sordides, abandonnant ses habits convenables aux parents du défunt. Elle doit en plus se souiller la figure de résine fondue mêlée de graisse et de charbon, de la même manière que les femmes thibétaines se frottent le visage avec une espèce de vernis noir et gluant dans le but de se rendre aussi laides que possible quand elles sortent (2).

Chez les Dénés de l'ouest, la crémation était le moyen adopté pour disposer finalement des corps humains. Mais comme les derniers honneurs devaient généralement se rendre en présence d'un grand concours de peuple accouru des villages avoisinants, c'est-à-dire situés quelquefois à plus de cent milles à la ronde, une semaine au moins s'écoulait d'ordinaire avant qu'on fût prêt pour la cérémonie. Pendant ce temps, la veuve devait faire retentir les airs de ses cris déchirants et veiller jour et nuit sur le cadavre de son mari.

Le jour des funérailles arrivé, un grand bûcher de bois sec était dressé à une extrémité du village sur lequel on déposait le corps, soigneusement peint et orné de ses habits de fête. Après qu'un individu de clan différent y avait mis le feu, l'étiquette voulait que la veuve tînt étroitement embrassés les restes de son mari aussi longtemps que les circonstances le permettaient. Quand les flots de fumée et la chaleur qui s'en dégageait bientôt l'avaient à peu près suffoquée, ses proches la retiraient momentanément du brasier, mais la coutume exigeait qu'elle ne cédât alors qu'à la force et s'y précipitât de nouveau aussitôt que possible, caressant au travers des flammes les restes maintenant

(1) *The Great Dene Race* ; à Mödling, près Vienne en Autriche. Formera probablement deux volumes

(2) *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie*, Vol. II, p. 254.

défigurés d'un homme qu'elle haïssait peut-être mortellement au fond du cœur. En cas de trop de modération dans ses prétendus efforts pour se faire brûler avec lui, les parents du défunt lui saisissaient impitoyablement la tête et la poussaient dans le feu afin de la défigurer pour la vie et lui rendre un second mariage à peu près impossible. Ils étaient alors particulièrement cruels envers les femmes qui ne s'étaient pas montrées épouses modèles.

Dans les cas de bigamie, l'une des deux veuves se tenait à la tête du défunt et l'autre à ses pieds. Leur devoir était alors de marquer l'immensité de leur douleur par leurs lamentations à fendre les airs et leurs caresses au travers des flammes. Il était aussi d'usage qu'elles ramassassent dans le creux de leur main la graisse qui s'échappait du corps en combustion pour s'en frotter la figure et les bras, jusqu'à ce que l'intensité de la chaleur les fit rouler par terre sans connaissance. Quand les membres du cadavre se crispaient et que ses muscles se contractaient sous l'action des flammes, il leur appartenait aussi de monter sur le bûcher pour les redresser sous le poids de leur propre corps.

En un mot, bien que ces brûlantes funérailles ne fussent pas précisément l'équivalent de la *suttee* des Indes, elles n'en étaient pas moins une contrefaçon assez bien réussie, puisque Ross Cox va jusqu'à dire que la veuve dénée devait rester sur le bûcher avec son défunt mari « même après qu'on y avait mis le feu, et qu'elle ne devait pas en bouger jusqu'à ce qu'elle en eût reçu l'ordre du chaman, lequel ordre n'était jamais donné avant qu'elle n'eût le corps tout couvert de brûlures (1). »

Quand les cendres étaient à peu près refroidies, la veuve ramassait les fragments d'os qui avaient échappé aux flammes, tout comme cela se pratiquait chez les Grecs en pareille circonstance (2). Dans la tribu des Porteurs, ces restes étaient alors déposés dans un sachet *ad hoc* que la veuve avait à *porter* journellement suspendu à son cou pendant deux, trois ou quatre ans, c'est-à-dire pendant tout le temps de son veuvage.

Ce sachet était la consécration de son esclavage, le gage

(1) *Adventures on the Columbia River*, p. 329.
(2) Cf. *Iliad*, liv. 24.

extérieur de son abjection, et, à partir de ce temps, son sort était si misérable que beaucoup de femmes cherchaient dans le suicide un moyen de s'y soustraire.

Je n'entrerai pas dans plus de détails. Il me suffira d'ajouter que, en cas de décès d'une épouse, le mari qui lui survivait n'était soumis à aucune de ces indignités. En cela nos Dénés s'accordaient assez avec les anciens Romains, chez lesquels l'homme ne portait le deuil que pendant quelques jours pour la même raison qui forçait la femme à se priver de tout divertissement pendant une année entière.

Telle était la condition de la femme chez les Dénés. Telle, aussi, ou peu s'en faut, je l'ai vue chez les nations hétérogènes circonvoisines [1]. Quel abîme insondable entre cette misérable créature de la société païenne et la grande dame que le Christianisme a créée, et dont l'ascendant sur l'homme a fait dire au poète anglais :

Disguise our bondage as we will,
' Tis woman, woman rules us still ! (2)

POSTCRIPTUM

Au dernier moment, il me vient à l'idée de consulter à la hâte les tables des matières des Rapports Annuels du Bureau d'Ethnologie de Washington. Comme résultat, voici quelques passages que j'y trouve concernant le sort de la femme indigène parmi certaines tribus non-dénées :

Chez les Tusayans

« In the case of the house in Oraibi... much, if not all, of the masonry was laid, as well as finished and plastered, by the woman of the house and her female relatives. There was but

(1) Un fait qui montre bien que le sort pitoyable de la femme tel que je viens de le décrire n'est pas exclusivement propre à la Dénée, c'est que l'époque la plus pénible de sa vie, celle de son veuvage, est précisement remarquable par des pratiques qui ont été dans leur totalité empruntées aux tribus de la Côte du Pacifique, lesquelles sont radicalement exogènes aux Dénés.

(2) Thomas Moore, *Sovereign Woman*, Stanz. 4.

one man present at this house-building whose grudgingly performed duty consisted of lifting the larger roof beams and lintels into place and of giving occasional assistance in the heavier work . . . The making of the roof is the work of the women. » (*Eighth Rep.* pp. 101-02. See also p. 129 same Rep.).

Chez les Esquimaux

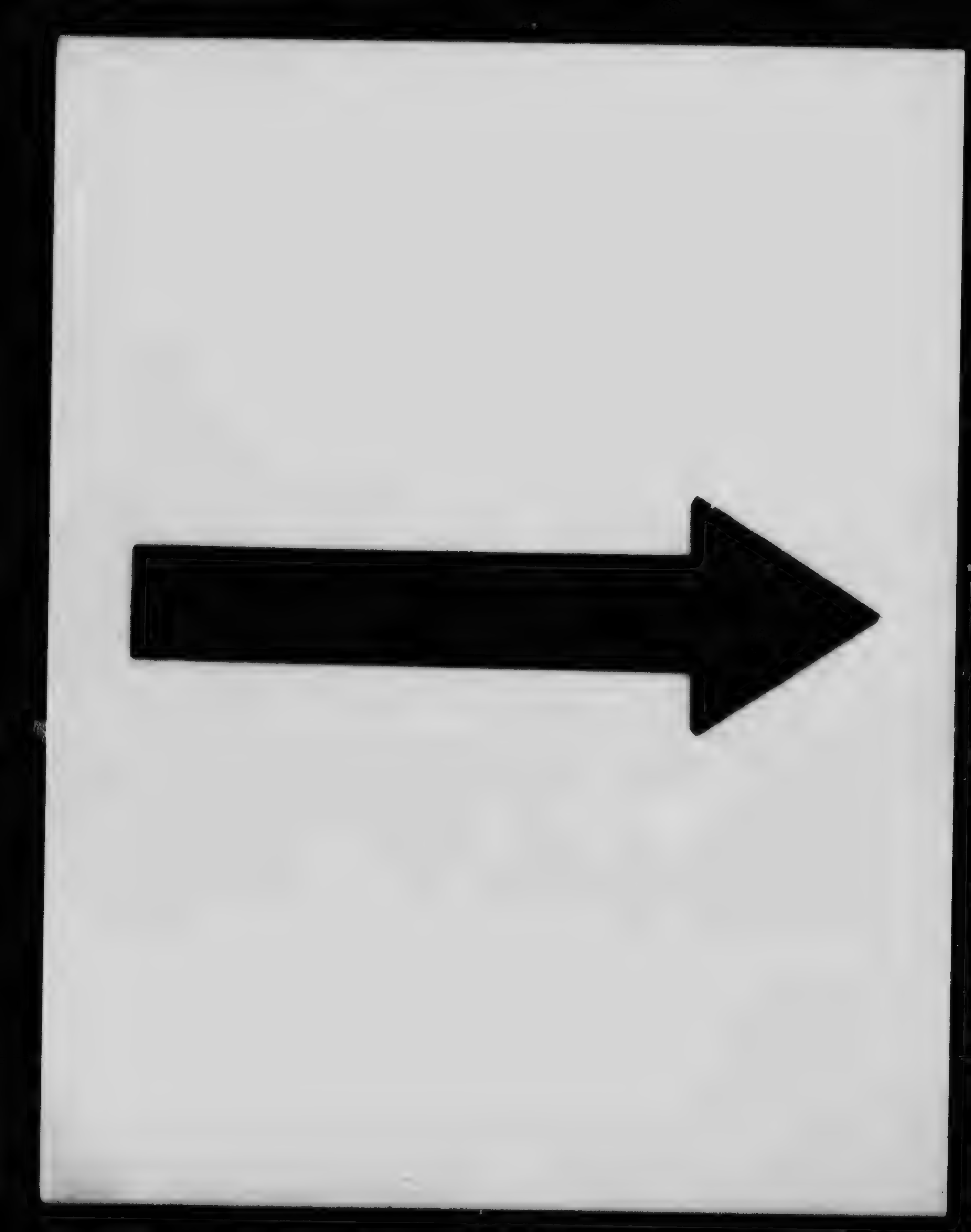
« Women perform the drudgery and bring home the food slain by their husbands, fetching wood and water, tanning the skins, and making them into clothing. The labor of erecting the tents and hauling the sleds when on their journey during the winter falls upon them, and, in fact, they perform the greater part of the manual labor. They are considered inferior to the men, and in their social life they soon show the effects of the hardships they undergo . . . The girls are neglected and the boys given every advantage. The latter soon discover their importance and rarely fail to show their domineering ways to the other sex. » (*Eleventh Rep.*, p. 271). « The boys have no consideration for the females of their own age, but treat them as inferiors and fit for nothing but to be subjects of almost constant annoyance and persecution. When a number of boys collect they are sure to maltreat the women, even those advanced in years, and appear to delight in any opportunity to subject them to the rudest mischief. If a woman ventures to peep from the tent in summer, a shower of water is sure to be flung on her by some boy. In winter snow-balling is equally annoying, and when parties of women go to the woods to get fuel, the pack of boys is sure to waylay them as they return. If the boys can separate the women their fun is complete ; their dresses are torn and their bundles of fuel scattered. » (*Ibid.*, pp. 320-21).

Chez les Omahas

« The earth lodges were made by the women. » (*Thirteenth Rep.* p. 269).

Chez les Assiniboines

« Women are never acknowledged as chiefs, nor have they anything to say in the council. . . The right of divorce lies altogether with the husband. . . The soldiers' lodge. . . is a very



theater of amusement ; all sorts of jokes are made and obscene stories told, scarcely a woman in the camp escaping the ribaldry. » (*Fifteenth Rep.*, pp. 224-25).

Chez les Kansas

« Unmarried females labored in the fields, served their parents, carried wood and water, and cooked ... On the death of the husband the widow scarified herself, rubbed her person with clay, and became careless about her dress for a year. » (*Ibid.*, p. 232).

Chez les Dacotas

« To purchase a wife was regarded the most honorable form of mariage. » (*Ubi suprà*, p. 222).

Chez les Esquimaux du Détroit de Behring

« Formerly it was the custom to kill female children at birth if they were not wanted, and girls were often killed when from 4 to 6 years of age. Children of this sex are looked upon as a burden... When infants are killed, they are taken out naked to the graveyard and there exposed to the cold, their mouths being filled with snow, so that they will freeze to death quickly... One of the Eskimo told me that if a man had a girl not more than 5 or 6 years old who cried much, or if he disliked it for any reason, or found it difficult to obtain food for the family, he would take it far out on the ice at sea or on the tundra during a severe snow storm, and there abandon it to perish by exposure. (*Eighteenth Rep.*, pp. 289-90)... It is a common custom for two men living in different villages to agree to become bond fellows, or brothers by adoption. Having made this arrangement, whenever one of the men goes to the other's village he is received as the bond brother's guest and is given the use of his host's bed with his wife during his stay. When the visit is returned, the same favor is extended to the other, consequently neither family knows who is the father of the children. » (*Ibid.*, p. 292).

L'ORGANISATION SOCIALE DES TEN'AS

PAR LE RÉV. PÈRE JULES JETTÉ, S. J.

Les *Ten'as* qui font l'objet de cette étude, forment un groupe appartenant à la famille très répandue des Athabaskas. Ils habitent l'intérieur de l'Alaska et ceux dont il sera ici question vivent sur les bords du Yukon et de ses tributaires, entre Tananá et Koserefsky. Leur nombre ne dépasse pas, et peut même ne pas atteindre, deux mille. Ce chiffre toutefois n'est qu'approximatif, et ne comprend pas le groupe entier des Athabaskas natifs de l'Alaska, mais seulement ceux qui résident dans les limites que nous venons d'indiquer. Ce sont les restes de tribus autrefois nombreuses mais fort réduites aujourd'hui — sort de toutes les tribus indiennes, dès qu'elles ont pris contact avec la race blanche. Ils semblent même condamnés à disparaître dans un avenir rapproché, soit en s'éteignant graduellement, soit en perdant leur existence comme tribu, par suite de l'activité absorbante des blancs.

On les appelle ici *Ten'as*, mot qui, dans leur langue, signifie *l'homme* ou *les hommes*. Ils ont, il est vrai, divers points de ressemblance avec d'autres races ou tribus, mais un trait caractéristique donne à ce peuple une physionomie toute spéciale. Il n'y a, parmi eux, aucune *autorité reconnue*, ce qui les distingue de leurs frères, les Athabaskas du Yukon Supérieur, et même de leurs voisins, les Esquimaux des côtes de la mer de Béring. Ils n'ont ni chefs, ni guides, ni maîtres d'aucune sorte.

Non seulement les Ten'as admettent cet état de choses, mais ils s'en montrent très fiers. On les entend souvent faire cette remarque : « Les blancs ont des chefs, les Indiens du Yukon Supérieur et de la rivière Tananá ont des chefs, mais les Ten'as, eux, n'en ont point. » « Parmi nous, ajoutent-ils,

chacun est son propre chef. » Quand, contraints de se rendre à l'évidence, ils admettent la supériorité de la race blanche — ce qu'ils ne font qu'à regret — ils ajoutent sous forme de correctif ; « Oui, mais ils ont tant de chefs. » Leur langue n'a même pas de mot pour désigner un chef, une autorité ; le seul en usage est *toyon*, emprunté aux Kamchatkas et introduit par les Russes. Il a même perdu sa signification primitive en prenant place dans le vocabulaire des Ten'as, et ne désigne plus qu'une *personne riche* ou *influente*. Ils ont bien un mot qui signifie *dominer*, savoir : *kor rogelet ;* mais pratiquement il est plutôt synonyme d'*être insupportable*. Et, de fait, ils trouvent insupportable l'autorité sous toutes ses formes ; aussi parmi les innovations qui envahissent leur pays il n'en est pas qui soit moins à leur goût. Un indien qui essayerait de s'arroger n'importe quelle autorité sur ses compatriotes encourrait le mépris public et deviendrait la risée de la tribu entière.

Les Ten'as prétendent de plus que telle a toujours été leur condition dans le passé ; mais l'assertion ne mérite aucune créance, car leurs traditions remontent à peine à soixante ou soixante-dix ans. D'ailleurs il devient évident à quiconque les étudie et les observe de près, que les restes d'autorité paternelle tendent à disparaître. Dans le court espace des huit années qu'ils ont été soumis à mon observation, un changement notable s'est opéré en ce sens. Leurs observances et leurs coutumes compliquées démontrent qu'elles ont été établies, il y a des siècles peut-être, par un pouvoir bien organisé et fort. Pour ces raisons, on peut regarder les Ten'as comme ayant atteint un état aigu de décadence, à savoir d'anarchie absolue, et l'étude de leur condition sociale présente peut servir à démontrer ce que deviendraient nos sociétés organisées si l'on permettait aux maniaques que l'on appelle communément anarchistes, d'appliquer leurs théories.

Comme une explication subséquente le fera voir, les Ten'as ne sont pas seulement anarchistes, mais ils sont aussi communistes, le communisme se trouvant à la base même de leur organisation sociale. L'état d'une tribu sans chef peut s'appeler le communisme dans l'autorité, chaque individu en ayant son égale part.

La première et la principale conséquence de ce fait, c'est que

personne ne s'arroge d'autorité dans la tribu, mais que chacun la possède. Quelques-uns sont comparativement riches, influents; d'autres plus capables que leurs voisins, qui en conviennent, et par la force même des circonstances il y en a qui deviennent les conseillers naturels de leurs compagnons, mais ils n'ont aucun droit de se montrer plus exigeants que les autres à l'égard de ceux qui dépendent d'eux. A tout instant ils sont exposés à recevoir un ordre, un commandement autoritaire, une sévère réprimande du plus pauvre, du dernier dans la tribu, même de leurs propres enfants. Chacun commande et, chose plus extraordinaire, chacun obéit, au moins s'il le juge à propos. Et l'on considère que c'est un devoir d'obéir toujours à quiconque commande. En somme, le Ten'a a beau vanter sa liberté et son indépendance, il soupire au fond après l'assujettissement et la dépendance pour chacune de ses actions. Supposons, par exemple, qu'un Ten'a se croit obligé d'agir et qu'il lui répugne beaucoup de le faire. Tout naturellement, il essaiera de se soustraire à la tâche désagréable. Ne point agir du tout serait plus court et plus commode ; mais sa conscience de Ten'a le lui reprocherait. Recourant donc, pour étouffer ses remords, à un expédient de son choix, il fera le tour du village, discutera l'affaire avec les amis et les voisins, jusqu'à ce qu'il trouve un complaisant qui lui conseille de ne pas faire la chose qui lui déplaît. Ce conseil pour lui est un ordre. Il revient la conscience en paix, et, sans remords, néglige de faire le travail utile ou peut être même nécessaire qu'il a voulu éviter. Si on le blâme, sa réponse est toute prête : « On m'a dit de ne pas le faire » ; c'est là un jugement sans appel ; pas un Ten'a qui ne se rende sur l'heure à la force de cet argument.

Ce qu'on dit ici des omissions est également vrai des actions. Je ne parle pas de faits isolés, mais d'occurrence journalière et dont j'ai été témoin des centaines de fois. Un Ten'a n'aura pas le courage de se marier, ni même de demander une jeune fille en mariage avant d'avoir trouvé une personne qui le lui conseille. La jeune fille de son côté, même si elle brûle d'accepter, n'osera jamais donner son consentement si on ne le lui dit pas. En tels cas ils viennent généralement prendre l'avis du missionnaire. Au fond ce n'est pas un simple conseil qu'ils désirent ; ils n'ont que faire des raisons qui pourraient les décider au mariage ; ils

veulent un ordre, un commandement formel. A diverses reprises j'ai mis à l'épreuve, sur ce point et d'autres semblables, les plus intelligents d'entre eux. Je leur exposais clairement le pour et le contre de la question sans laisser voir de préférence, c'est-à-dire, sans conclure. Invariablement ils s'éloignaient désappointés, pour ne pas dire dégoûtés, et se mettaient à la recherche d'un meilleur conseiller, jusqu'à ce qu'enfin ils en eussent trouvé un qui leur dit avec autorité : « Faites ceci » ou « Faites cela. » Ce qu'ils s'empressaient d'accomplir.

L'absurdité de cette obéissance est incompréhensible. Pour s'en rendre compte, il faut avoir été quelque temps témoin oculaire de ses diverses manifestations. Combien de fois des couples malheureux en feront l'aveu quand on leur dira : « Mais pourquoi vous êtes-vous marié avec cet homme, avec cette femme ? » « Je savais, répondront-ils, que nous ne pourrions pas nous accorder, mais on m'a dit de me marier. » L'un d'entre eux possède-t-il un objet de valeur qu'un voisin cupide tient à s'approprier, rien de plus facile ; il dit au possesseur qu'il faut qu'il lui vende l'objet convoité, et celui-ci ne peut s'empêcher de le lui vendre ; toute résistance est inutile devant l'insistance de l'autre, qui finit toujours par l'emporter.

Cette mentalité fait du Ten'a l'être le moins sûr du monde. Sa parole ne compte pas. Sa volonté est à la merci du premier venu. Il vous promettra ce soir d'être prêt à partir avec vous demain pour un voyage ; s'il rencontre, après vous avoir quitté, quelqu'un qui lui dise de ne pas y aller, vous l'attendrez en vain à l'heure convenue, il ne se présentera pas ; ou s'il se présente, ce sera pour vous dire qu'il a changé d'idée et ne peut plus vous accompagner. Dans de telles conjectures vous pouvez, il est vrai, si vous savez manier votre Ten'a, le faire encore changer d'avis et le décider à vous suivre, mais d'ordinaire dégoûté, vous abandonnez la partie.

On pourrait demander comment il se fait que des gens qui se vantent de leur indépendance puissent s'abaisser à cet avilissant degré de soumission. En premier lieu l'obéissance leur est inculquée dès le bas âge ; c'est le point principal dans l'éducation du Ten'a. Tout le monde commande à l'enfant, et s'il n'obéit pas tout comme un chien, il devient l'objet du mépris général et se voit accablé de reproches sans fin. Il lui faut alors céder, ou

bien passer pour un incorrigible. S'il préfère la dernière alternative, ne pouvant garder longtemps cette ligne de conduite, il faiblit par degrés, jusqu'à ce qu'il devienne l'esclave de tout le monde et acquière ainsi une position convenable dans la société des Ten'as. Il fallait mentionner cette première raison, mais elle est loin d'être satisfaisante, car elle ne va pas au fond des choses. Une autre et la vraie, c'est l'absence de toute autorité reconnue ; voilà surtout ce qui, chez les Ten'as, explique la servile sujétion de chacun à chacun.

Les philosophes démontrent, et il est conforme à la raison, que sans autorité la société humaine est impossible. Si l'autorité n'est point confiée à une tête quelconque, à un conseil ou réunion d'hommes, elle réside nécessairement dans la communauté elle-même. Aussi, même dans leur état social dégradé, les Ten'as sont-ils forcés d'admettre cette vérité qu'ils ne peuvent cependant se raisonner. Et c'est pourquoi ils se soumettent à la *volonté* d'autrui ; implicitement, ils reconnaissent en elle la volonté de la communauté, ou d'une partie de la communauté. S'ils avaient le moindre vestige d'autorité organisée, ils se demanderaient au moins si cette volonté particulière représente, ou non, celle de la majorité ; mais leur perspicacité intellectuelle est au niveau de leur état social et est incapable d'un tel effort. Toute recherche d'un caractère tant soit peu intellectuel dépasse leurs capacités et ils se contentent de ce qui, à leurs yeux, est la loi, à savoir, que la volonté d'un seul représente probablement la volonté de tous. L'opinion publique est souveraine et règle tout dans la société des Ten'as.

Ce pouvoir dominateur de l'opinion publique est très grand. Seul il conserve les vieilles coutumes et maintient les folles superstitions du passé, malgré la vive lumière projetée sur elles par les investigations des blancs, qui en démontrent l'absurdité aux plus aveugles. L'opinion publique maintient ainsi une foule d'observances compliquées et peu désirables, parfois même très pénibles, auxquelles cependant chaque individu se soumet, « parce que, raisonne-t-il, si je ne le fais pas, les gens parleront contre moi ». A première vue, on pourrait confondre cela avec le respect humain ou un désir de plaire, mais une plus complète investigation révèle un motif plus grave, l'obéissance à une autorité présumée légitime. Aussi le commérage a-t-il une

énorme influence dans la société des Ten'as. Il fait les lois, car ce qu'il reconnait comme une obligation devient par cela même obligatoire pour tous les membres de la communauté. Il juge de l'observation de ces lois, et cela d'une façon tyrannique, car l'absence de vie privée chez les indiens met le village entier au courant des moindres faits et gestes de chacun. Enfin il procure l'exécution de ces mêmes lois, en infligeant aux transgresseurs la peine qu'ils redoutent le plus : la désapprobation publique.

Rien n'est plus désagréable au Ten'a que de se faire gronder, même par un simple particulier, et il travaillera plus volontiers pour $1.50 par jour si on le traite avec douceur, que pour $2.50 si, avec ce meilleur salaire, il doit s'entendre dire des paroles dures. Sensible comme il est à la désapprobation des individus, il perd simplement tout courage s'il lui faut affronter les critiques de la tribu entière, et il sacrifiera tout son avoir, se réduira même avec toute sa famille à la mendicité, plutôt que de braver cette épreuve.

C'est un principe bien connu que dans une société l'autorité est le lien qui en unit les membres entre eux et constitue, à proprement parler, la société comme telle. Dans le langage de l'École, l'autorité est la *forme* de la société. Il en est ainsi dans l'organisation sociale des Ten'as. Son autorité, c'est-à-dire l'opinion publique, est l'élément qui confère l'unité au tout, et grâce à elle, les Ten'as forment un corps compact en dépit de leurs lois insuffisantes et relâchées. Leur société est tout-à-fait homogène dans sa constitution. Les individus ayant chacun leur part égale d'autorité civile, dont ils peuvent se servir à volonté, se soutiennent les uns les autres, et soutiennent leur système social, avec autant d'énergie que si leur vie même en dépendait. La masse ainsi formée est si cohérente que c'est une tâche particulièrement ingrate d'essayer de séparer un individu du reste de la foule pour lui faire prendre une attitude indépendante. Dans nos sociétés organisées, on y arrive avec assez de facilité, car chacun a l'habitude de penser par soi-même, ou du moins se rend compte qu'il le devrait. Aussi, quand on lui démontre clairement son devoir, quand on parvient à lui faire comprendre ses obligations envers son créateur et envers ses semblables, il y a dix chances contre une, qu'il essayera de les remplir, ou au moins travaillera sérieusement à

se convaincre qu'il le devrait. De là la possibilité des conversions individuelles. Il n'en est pas ainsi dans l'organisation des Ten'as. Ici personne ne pense par lui-même, et ne se doute même pas qu'il en a le droit. D'autres pensent pour lui, et son devoir, croit-il, consiste à s'en tenir à leur décision. Il suit que chez les Ten'as le travail de conversion doit agir sur la communauté entière ou au moins sur une portion considérable à la fois. Et, même quand un grand nombre d'individus se sont laissés influencer, ils ne peuvent se séparer tout à fait de ceux de leurs frères qui n'ont pas subi cette influence ; ils resteront donc dans un état transitoire, à moitié croyants, à moitié incrédules ; et cela, aussi longtemps qu'il y aura parmi eux un groupe arrogant et bavard dévoué aux anciennes superstitions. C'est là la grande difficulté à surmonter, dans toute tentative d'évangélisation de ces indigènes. Elle est inhérente à leur constitution sociale même, et ne sera complètement vaincue que dans le cas d'une conversion en masse, ou d'un changement radical dans l'ordre de choses qui prévaut maintenant parmi eux. Que par la force des circonstances ce changement puisse se produire à la longue, on peut à bon droit le conjecturer, à raison de ce qui est déjà arrivé en d'autres circonstances analogues.

Dans un tel milieu social, la famille, chez les Ten'as, ne peut conserver l'autonomie et l'existence particulière qu'elle possède chez les peuples civilisés, et que la nature même de l'homme réclame. Ceci ne saurait être attribué exclusivement à l'organisation civile de la tribu ; il faut y joindre le manque absolu de vie privée, qui est universel chez les Indiens. Plusieurs familles demeurent sous le même toit, et les membres de l'une sont toujours prêts à se mêler des affaires domestiques de l'autre. Ce qui se fait non pas en parlant aux intéressés ou en leur donnant des conseils qu'on ne demande pas, mais en bavardant là-dessus dans le village, en soumettant les plus petits détails des affaires privées au grand tribunal des Ten'as : l'opinion publique. Ce tribunal peut modifier ses sentences, des vingtaines de fois ; mais il ne les suspend jamais. Le verdict est rendu sur l'heure et promulgué immédiatement. Les gens concernés n'ont, leur semble-t-il, rien autre chose à faire que de s'y soumettre. L'autorité, ou l'opinion publique, envahit ainsi un domaine dont elle

devrait être exclu et par suite détend considérablement les liens de famille.

L'amour paternel n'est pas toutefois entravé, quoique il existe plus sous la forme d'instinct animal que d'affection raisonnable. Mais l'amour filial est considérablement affaibli. Aussitôt que l'âge leur donne un peu d'importance dans la tribu, les enfants sentent qu'ils sont au niveau de leurs parents, et comme ils ont vu plus d'une fois l'opinion publique se ranger avec eux contre les auteurs de leurs jours, ils commencent à prendre envers ceux-ci une attitude d'insouciante indifférence, qui se change bientôt en oubli complet, dès qu'ils peuvent se tirer d'affaire tout seuls. Je n'ignore pas que la même cause produit des effets semblables chez les autres tribus indiennes, et mon intention n'est pas de présenter ce phénomène comme particulier aux Ten'as. Je tiens simplement à faire remarquer qu'à cause de la puissance exceptionnelle de l'opinion publique parmi ces indiens, les résultats de leur vie commune, quant au relâchement des liens entre les parents et leurs enfants, sont beaucoup plus visibles chez eux, que dans les autres tribus. La société des Ten'as est, en effet, plutôt une agrégation d'individus que de familles, tandis que, dans sa condition normale, la société civile régulièrement organisée est une réunion de familles, non d'individus. Et de fait, le travail de dissolution qui ruine lentement aujourd'hui l'existence de la famille, a déjà accompli son œuvre quant à l'organisation du clan et de la tribu qui devait exister autrefois chez les Ten'as.

On peut encore, il est vrai, découvrir de faibles vestiges des distinctions tribales dont le plus important est la différence de dialecte entre les Ten'as qui résident au-dessus de Nulato, sur le Yukon, et ceux qui demeurent plus bas ; on peut y ajouter le fait que ces deux groupes nomment Nulato « l'endroit où nous sommes liés ensemble. » Pour cette raison on les appelle ordinairement « la tribu d'en haut » et la « tribu d'en bas. » Mais c'est la seule différence qui n'ait pas disparu. Les gens d'en haut disent parfois qu'ils sont formés de sous-tribus ou clans, qu'ils nomment : *medzihterotana*, *tonitserotana* et *noletsina ;* mais ces distinctions ne signifient plus rien aujourd'hui. Je n'ai trouvé personne qui pût me les expliquer et bien peu même qui en connussent l'existence. C'est peut-être à ces

distinctions que Ivan Petroff fait allusion quand il dit : « Nous avons plusieurs indices de leur division en clans. » (*Compilation of Narratives of Explorations in Alaska ;* Washington, Government Printing Office, 1900, p. 258). Petroff écrivait en 1880, et il est probable que les indices existant alors ont complètement disparu depuis.

Comme on doit s'y attendre d'après ce qui précède, le critérium de moralité des Ten'as, leur discernement du bien et du mal, dépendent en grande partie de l'opinion publique. Mais je n'ai pas à traiter ici de leur condition morale, mon sujet se borne à leur organisation sociale.

Leur code criminel reconnait trois crimes punissables ; le meurtre, le vol et l'adultère. L'offensé est lui-même le pouvoir exécutif, et la coutume l'autorise à punir le délinquant. Le meurtre se punit de mort, et comme, d'après la nature même du cas, la victime ne peut se faire justice elle-même, la tâche de tuer le meurtrier revient à ses proches parents. Ce devoir, comme il est naturel de le supposer, s'accomplit sans discernement, et l'homicide accidentel ou involontaire, encourt la même peine que le meurtre commis de sang-froid et avec préméditation. Pour le vol, on permet simplement à la victime de recouvrer son bien, en employant la force ou l'habileté ; mais une fois découvert, le voleur devient l'objet du mépris de ses compagnons. Il est bon d'ajouter que dans ces petites communautés chacun connait aussi parfaitement la propriété des autres que la sienne propre ; aussi un vol est-il vite découvert. C'est pourquoi les Ten'as sont, en règle générale, d'une honnêteté remarquable. Pour l'adultère, le mari lésé a le droit de renvoyer solennellement et ignominieusement l'épouse infidèle, après lui avoir donné un coup de couteau dans la cuisse. La blessure ainsi infligée n'est pas grave, mais laisse une cicatrice qui flétrit la femme coupable pour le reste de ses jours.

Il n'y a pas de punition pour les autres délits, sauf la réprobation générale qui suit la commission de l'offense ; punition sévère chez les Ten'as dominés par le bavardage. Le code civil, comme le criminel, est une simple collection de coutumes non écrites que le temps a mises en honneur ; elles sont quelque peu plus nombreuses et plus compliquées que celles dont nous venons de parler. La seule autorité qui en impose l'observance et en

punit la violation est encore l'opinion publique. Ces coutumes obligent tout individu simplement parce qu'elles sont communément considérées comme obligatoires.

Quelle force cet accord de la communauté donnerait à l'établissement de nouvelles lois, c'est-à-dire à l'introduction de nouvelles coutumes, il serait difficile de le dire, car les coutumes actuelles existent, suppose-t-on, depuis un temps immémorial. Il n'y a rien qui rappelle l'introduction d'aucun nouveau système chez les Ten'as, mais il est assez évident que certaines vieilles coutumes ont dû tomber en désuétude, par exemple, la pratique de la bigamie, qui existait encore chez eux il y a vingt ans et dont il ne reste plus un seul exemple aujourd'hui. D'autres coutumes disparaissent aussi par degrés et l'on peut prédire sans témérité qu'il en restera bien peu dans quelques dizaines d'années.

Cet état de choses rend plausible l'opinion que les Ten'as sont dans une période de décadence. Ils sont tombés d'une civilisation plus haute à leur niveau actuel, et les lambeaux de civilisation qui traînent encore parmi eux, disparaitront tôt ou tard entièrement, ainsi que la race elle-même. Dans l'histoire de presque toutes les tribus indiennes on peut ainsi retracer cette marche descendante vers l'extinction totale ; et cette observation répond, je crois, parfaitement à la question souvent posée : « Comment peut-on expliquer la disparition des tribus indigènes après leur contact avec les blancs ? »

Dans bien des cas, le contact avec les blancs peut avoir hâté l'événement, et les causes en sont trop bien connues pour les rappeler ici, mais les tribus elles-mêmes étaient condamnées d'avance à l'extinction par la seule force des choses. D'autres fois cependant, ce même contact a été avantageux aux indigènes. Ceci s'est produit surtout quand ils ont subi l'influence civilisatrice de la vérité religieuse et qu'ils se sont laissé façonner par elle en communautés régies par des lois. Nous en trouvons ça et là dispersées sur le sol d'Amérique, exemples de ce que toutes eussent pu devenir, si elles n'avaient, avec aveuglement et obstination, résisté aux efforts faits en vue de leur bien. Ceux qui déclament contre la soi-disant destruction des Indiens par les blancs, raisonnent en se plaçant d'ordinaire à un point de vue trop exclusif, et commettent la grossière erreur de supposer que la vie sauvage est la condition naturelle de l'homme, tandis

qu'elle est précisément le contraire, c'est-à-dire un état anormal pour lequel l'homme n'est point fait et pour lequel il n'a pas d'aptitude.

Mais revenons au code civil de nos Ten'as. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, leur organisation est communiste, pas absolument, sans doute, car le communisme absolu est une absurdité, qui ne peut exister que dans l'imagination des rêveurs ou des philosophes empiriques. Mais elle est, j'oserai dire, aussi communiste que possible, c'est-à-dire autant que la nécessité de l'existence le permet. Si on en augmentait tant soit peu la dose, la tribu cesserait d'exister, et même telle quelle, elle ne peut convenir qu'à la vie sauvage. Aussi longtemps que ce communisme prévaudra, toute civilisation sera impossible pour les Ten'as, parce que l'ambition y étant tenue en échec, tous les efforts vers le progrès doivent manquer leur effet ; et l'homme reculera toujours devant un effort qu'il sait inutile.

Les Ten'as reconnaissent le droit de propriété, c'est-à-dire la propriété privée, individuelle. L'acquisition de la propriété s'accomplit par les méthodes ordinaires reconnues en droit naturel. Un homme possède ce qu'il acquiert avant les autres, comme le gibier, le poisson, le bois, le site de sa maison, de ses engins de pêche, l'endroit du courant où il prend son poisson, etc. Le possesseur peut les vendre ou les donner, et ils changent ainsi de mains. Il y a pour la chasse et la pêche des règlements spéciaux. En voici les grandes lignes :

La chasse peut se faire de deux manières, soit par une troupe de chasseurs qui se forme expressément dans ce but, soit par les simples particuliers, se risquant à leur propre compte. Quand un groupe s'organise pour chasser le gros gibier, tels que l'orignal, le caribou, etc., on divise entre les associés l'animal abattu, chacun en recevant une part égale. Celui qui l'a tué reçoit la peau, ou même parfois, n'a rien du tout ; mais il a droit à une part égale dans ce que tuent les autres. De cette façon tous reviennent satisfaits. Si une troupe s'organise pour chasser le petit gibier, la méthode ordinaire consiste à diviser la prise en parts égales parmi tous les chasseurs, à la fin de l'excursion. Si les intéressés le préfèrent, ils peuvent régler à l'avance que tout chasseur gardera ce qu'il aura tué. Quelques-uns pourraient alors revenir les mains vides, mais les bienveillantes

dispositions de leurs compagnons ne le permettent pas d'ordinaire.

Les animaux pris au piège reviennent, si ce piège lui appartient, à celui qui l'a tendu. Les animaux chassés pour leur fourrure seulement ou principalement pour leur fourrure, comme la martre, le vison, la loutre, le castor, etc., appartiennent à celui qui les prend. Ces animaux peuvent être possédés séparément par le mari ou la femme, tandis que les animaux chassés pour la nourriture, sont la propriété commune des deux. Si les animaux chassés pour la nourriture sont tués avec un fusil ou pris dans un piège appartenant à un autre, ils reviennent au propriétaire du fusil ou du piège, qui doit indemniser celui qui les a tués ou pris.

Un animal blessé par un chasseur, puis achevé par un autre, appartient à ce dernier. Celui-ci peut cependant faire, et fait ordinairement, au premier chasseur un présent, qui est censé équivaloir à l'avantage de n'avoir eu qu'à achever un animal déjà blessé.

Celui qui tue un loup ou un loup-cervier se considère obligé d'indemniser, dans une certaine mesure, ceux qui ont souffert des déprédations de l'animal, pendant les deux ou trois semaines qui ont précédé sa mort. On ne s'attend pas toutefois à ce que le chasseur paie les vieilles dettes de sa victime.

Comme on ne prend le poisson que pour la nourriture, il devient la propriété commune de la femme et du mari. Les filets sont confectionnés par les femmes ; les bordigues et les harpons par les hommes. Les femmes tendent aussi les grands filets ; les hommes ne se servent que de la seine. Ce sont aussi les hommes qui dardent le poisson, mais tous les membres de la famille contribuent à placer les engins de pêche, et à en retirer le poisson pendant l'hiver. Deux familles généralement entretiennent une bordigue, et en partagent également les prises. En été, les hommes seuls ont ce soin.

Les objets manufacturés appartiennent aux fabricants. Ainsi un traîneau appartient à l'homme : des mocassins et des mitaines, etc., à la femme. Le canot appartient aux deux ; car l'un et l'autre y travaillent ; il en est de même de la maison ; par suite ni l'homme ni la femme ne peuvent en disposer seuls, il faut le consentement des deux.

Les chiens sont les seuls animaux domestiques. Les petits chiens appartiennent à celui qui est propriétaire de la mère. On les distribue d'ordinaire, quand ils sont encore jeunes, les uns au père de famille, les autres à la mère et aux enfants, dont ils deviennent ainsi la propriété respective.

Dans les ventes, on ne considère pas comme absolue la transmission de la propriété, le premier possesseur conservant toujours le droit de racheter la chose au prix qu'il l'a vendue. On regarde les ventes comme des donations ; et, dans la pratique, les dons équivalent à des ventes, car on s'attend à un retour de valeur égale. Ce sont des contrats du genre : *Do ut des*. Toutefois les présents faits par celui qui courtise une jeune fille, avec l'intention avouée d'en faire sa femme, appartiennent au genre : « *Do ut facias.* » Il faut les rendre, en espèce ou en valeur, si le jeune homme ne réussit pas dans sa poursuite.

On ne lègue jamais son bien ; aucune forme de testament ou de legs n'est admise. Quand un homme meurt, l'un de ses parents — mais non sa femme — réunit tout l'avoir du défunt et le place dans un endroit sûr, où il reste sous sa garde l'espace d'environ un an. On convoque alors une assemblée — ou l'on profite d'une célébration annuelle — et les biens du défunt sont distribués parmi les personnes présentes. Les parts les plus importantes reviennent à ceux qui ont aidé à la sépulture, en faisant le cercueil, creusant la fosse, etc. Aussi trouve-t-on facilement des gens qui offrent leurs services pour ce travail. L'enterrement n'est jamais laissé aux soins de la famille ; en conséquence elle n'hérite jamais de ses membres défunts. Dans certaines localités, la famille doit, à l'époque de la distribution, livrer tout ce qu'elle possède, et se réduire ainsi au plus absolu dénuement, à la mort de l'un de ses membres. Ces coutumes préviennent l'accumulation de la propriété ; personne ne peut mettre quoique ce soit de côté pour ses enfants ou pour sa femme, et l'égalité communiste se maintient.

L'hospitalité est largement pratiquée. Toute personne ou toute famille peut aller vivre dans la maison d'un autre. On s'attend à ce qu'ils se pourvoiront, mais s'ils préfèrent ne pas le faire, le maître de la maison les nourrira et ils n'auront qu'à prendre part au travail commun comme compensation pour leur entretien. On offre un goûter de bienvenue à celui qui fait

une visite ; prendre son repas en présence des autres sans rien leur offrir, serait regardé comme une indignité.

Ces remarques suffiront pour nous donner une idée de la vie des Ten'as. Il serait facile d'y ajouter, mais ce serait allonger ce travail au delà des justes limites.

Nous nous bornerons donc à signaler, avant de conclure, un seul et dernier trait caractéristique de la race des Ten'as : les rapports sociaux. Quand ils parlent à un égal, les Ten'as emploient le mot *Kana* ou, en bas dialecte, *dzin*. Cette expression équivaut à *cousin* ou *parent*, bien qu'ils l'expliquent d'ordinaire comme signifiant *ami*. Ce mot magique fait appel à tous leurs sentiments de dépendance mutuelle et agit comme un charme pour obtenir d'eux tout ce que l'on désire. Refuser une faveur quand on est ainsi interpellé, ne faire aucun cas des demandes ou de la requête d'un *kana* équivaudrait presque à renoncer à sa nationalité, à tourner le dos à la tribu entière.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, les Ten'as forment un groupe compact et cohérent, dont les membres attachés les uns aux autres se soutiennent et se protègent avec une énergique persistance. Cette dépendance mutuelle n'apparaît jamais plus clairement que dans l'effet que produit l'emploi du mot *kana* par une personne qui, bien entendu, en a le droit. Je ne saurais le comparer qu'à la poignée de mains et aux signes des sociétés secrètes. Il révèle à l'observateur l'étroite et intime amitié qui lie ensemble tous les membres de la communauté, et a, dans une certaine mesure, pris la place des liens de famille. L'individu, chez les Ten'as, est aussi étroitement uni à ses concitoyens que les membres d'une même famille le sont chez nous. Par suite, la famille, cette société que le Tout-Puissant avait d'abord et par dessus tout en vue dans la création de l'homme, devient un facteur secondaire et accidentel dans la vie des Ten'as. Il n'existe même pas de mot, dans leur langue, pour désigner la famille. Toutes leurs inclinations sociales se concentrent donc sur la société civile, et concourent à en faire un tout solide, dont chaque membre est une sorte de frère — *Kana* — pour tous les autres.

En résumé donc, on peut dire que chez les Ten'as, la société est une organisation communiste, gouvernée par l'opinion publique ou commune, sans chefs, mais où chacun peut agir

comme chef, et se faire obéir. Les familles en sont l'élément secondaire, tandis que l'élément premier est formé des individus, étroitement liés entre eux par un profond sentiment de mutuelle dépendance et d'instincts sociaux plutôt exagérés. Il est évident, je crois, que considérer une telle agglomération comme une société primitive, c'est-à-dire comme le produit spontané et immédiat de la nature de l'homme, serait aussi peu vrai que de voir dans un lépreux l'idéal même du type humain.

FIN DU TOME I

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Commission d'organisation	VII
Délégations	X
Souscripteurs	XIII
Ordre du jour des séances, 10 septembre. — Ouverture du Congrès. — Discours de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de l'honorable M. Gouin, de Son Honneur le Maire de Québec, de Mgr Laflamme	XXIV
12 septembre. — Réunion du Conseil du Congrès	XLIV
12 " . — Réception à Spencer-Wood	XLVIII
13 " . — Réception à l'Université Laval	LI
14 " . — Fête de nuit au « Kent House »	LV
15 " . — Réunion du Conseil	LVI
15 " . — Excursion au lac St-Joseph	LXIV
15 " . — Le banquet-Batrès	LXIV
16 " . — Excursion au Petit Cap de St-Joachim	LXV
17 " . — Excursion sur le fleuve	LXV

COMMUNICATIONS

A. Rivard. — Les Dialectes français dans le parler franco-canadien .	3
A.-F. Chamberlain. — The Vocabulary of Canadian French . .	21
L'abbé A. Gosselin. — Les Sauvages du Missisipi	31
Jules Humbert. — Les plans de colonisation espagnole au Vénézuala et en Guyane	53
Baron Villiers du Terrage. — Rapport du Chevalier de Kerlérec, gouverneur de la Louisiane française, sur les peuplades des vallées du Missisipi et du Missouri (1758)	61
J. Dyneley Prince. — A Micmac Manuscript	87
E.-L. Stevenson. — Comparative fallacies of early New World Maps .	125
Dr C.-F. Newcombe. — The Haida Indians	135

PAGES

FRANZ BOAS. — Ethnological Problems in Canada 151
J.-EDMOND ROY. — Principes de Gouvernement chez les Indiens du Canada 161
ERNEST GAGNON. — Les Sauvages de l'Amérique et l'Art musical . 179
CYRUS THOMAS. — Primary Indian Migrations in North America . 189
R. P. C.-E. DAVID. — Les Montagnais du Labrador et du Lac St-Jean 205
Dr J. SCHMITT. — Chasses des sauvages à l'Ile d'Anticosti . . . 213
WALTER HOUGH. — The Palm and Agave as culture plants . . 215
BERTHOLD LAUFER. — The Introduction of Maize into Eastern Asia . 223
BERTHOLD LAUFER. — Introduction of the Ground-Nut into China . 259
WILLIAM JONES. — Mortuary Observances and the Adoption Rites of the Algonkin Foxes of Iowa 263
L'ABBÉ P. ROUSSEAU. — Les Hochelagas 279
R. P. A.-E. Jones. — Topography of Huronia 299
L'ABBÉ G. FORBES. — Etude sur les noms Iroquois 301
L'ABBÉ E. GAUVREAU. — Les Dakotas, religion, mœurs, coutumes . 311
R. P. PACIFIQUE. — Quelques traits caractéristiques de la tribu des Micmacs 315
R. P. HUGOLIN, O.F.M. — L'idée spiritualiste et l'idée morale chez les Chippewas 329
P. EARLE GODDARD. — Assimilation to Environment as illustrated by Athapascan Peoples 337
R. P. A.-G. MORICE, O.M.I. — La Femme chez les Dénés . . 362
R. P. J. JETTÉ, S.J. — L'organisation sociale des Ten'as . . . 395

ES
51
61
79
89
05
13
15
23
59
93
79
09
01
1
5
9
7
2
5